



PRECIS
DE LA
MATIERE MÉDICALE.
TOME PREMIER.

PRÉCIS DE LA MATIERE MEDICALE,

Contenant les connoissances les plus utiles sur l'histoire, la nature, les vertus & les doses des Médicamens, tant simples qu'officinaux, usités dans la Pratique actuelle de la Médecine, avec un grand nombre de Formules éprouvées.

TRADUCTION

De la seconde partie du PRÉCIS DE LA MÉDECINE PRATIQUE, *publiée en Latin.*

Par M. LIEUTAUD, *Médecin de Monseigneur le* DAUPHIN, *des Enfans de France; de l'Académie Royale des Sciences, & de la Société Royale de Londres.*

Nouvelle édition, corrigée, augmentée; & à laquelle on a ajouté un Traité des Alimens & des Boissons.

TOME PREMIER.



A PARIS,

Chez P. Fr. Didot, Jeune, Libraire, Quai des August.

M DCC LXX.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PREFACE.

On sera convaincu, en étudiant cet Ouvrage, & en en faisant usage dans la pratique de la médecine, que si les hommes sont sujets à un grand nombre de maladies, la providence a aussi pourvu à leur guérison, avec abondance; on pourroit même dire avec profusion: car il est beaucoup de maux pour lesquels, loin de manquer de remedes, on est plutôt accablé par leur trop grande quantité, & embarrassé du choix. Tout le monde sçait que le nombre des divers minéraux que nous trouvons en ouvrant les entrailles de la terre est infini, & que l'on emploie aux usages, tant économiques que médicinaux, des terres, des pierres, des sels, des soufres, des métaux, & une multitude d'autres substances minérales. La quantité des végétaux qui ornent la surface de la terre est au-dessus de celle que l'on imagine; & environ vingt-mille plantes, qui ont été vues & decrites par des Botanistes ne sont probablement pas la moitié de celles qui existent. L'usage des plantes pour la guérison des maladies, quoique

de la plus haute antiquité, s'étend tous les jours de plus en plus ; & il y a tout lieu de croire que les végétaux peuvent encore fournir d'excellents remedes que nous ignorons, & dont la découverte sera peut-être la récompense des travaux de ceux qui nous suivront. Les animaux contribuent aussi à la conservation de l'homme : le nombre des médicaments qu'ils donnent, est à la vérité beaucoup moins considérable que celui que l'on retire des minéraux & des végétaux ; mais leur usage est peut-être plus sûr, & plus analogue à l'économie animale. Ces trois régnes de la nature sont les sources dont les hommes sçavent tirer des remedes sans nombre, qui, étant employés comme il convient, guérissent les maladies ou en préservent. Les médicamens ne servent pas seulement dans leur état naturel, ou seuls, ou mêlés avec d'autres ; souvent aussi ils ne sont mis en usage qu'après avoir été soumis aux diverses opérations de la Chymie & de la Pharmacie, pour qu'il en résulte de nouveaux mixtes, qui ont leurs vertus particulieres : ces derniers sont un des objets du commerce de l'apothicaire, chez qui ils se trouvent toujours.

On sent assez par cet exposé, que la

Matiere médicale eſt de la plus grande richeſſe, & que le nombre des médicaments ſurpaſſe beaucoup celui des maladies : il n'y a même aucune raiſon qui empêche de préſumer que tous les maux qui attaquent l'homme ſont guériſſables, quand on prend le temps & les moyens propres pour les combattre. Appliquer le remede, voilà le difficile. C'eſt avec précaution & reſerve, qu'on doit adminiſtrer tous les ſecours que l'art fournit, même ceux qui paroiſſent incapables de nuire, parcequ'il eſt certain que la nature a le pouvoir d'opérer ſeule la guériſon de la plûparr des maladies, & qu'un traitement qui n'eſt pas approprié au cas & au moment préſent, peut les augmenter & même les rendre mortelles. Auſſi ſeroit-ce avec juſtice qu'on accúſeroit d'agir témérairement un médecin qui, ſans s'être aſſuré, par tous les moyens qu'il en a, de la nature d'une maladie, & après avoir tâté le pouls trop peu de temps, ou ſans réflexion, preſcriroit auſſitôt un traitement, tandis que des gens qui ont beaucoup de ſçavoir & d'expérience, different le plus qu'ils peuvent à porter leur jugement, & ne croient avoir la permiſſion d'agir, que quand ils ont examiné mûrement tout ce qui

peut influer ſur leur conduite : qui plus eſt, ils reconnoiſſent de bonne foi que les effets des médicaments ſont incertains & infideles, malgré ce qu'en diſent d'autres médecins qui manquent d'expérience. En effet, les plus excellents hommes qu'il y ait eu dans la médecine clinique, ont été convaincus que la nature réuſſit bien mieux que l'art à guérir les maladies, & qu'il eſt un grand nombre de maux qu'elle guérit, lorſqu'on lui en remet le ſoin ; mais ils ſçavoient également que dans beaucoup de maladies les ſecours de l'art contribuent puiſſamment à leur guériſon, quand ils ſont adminiſtrés au moment & à la doſe qui conviennent. Il eſt vrai que s'il arrivoit qu'on manquât à ces conditions, ce qui ſemble fait pour la conſervation du genre humain, étant mal appliqué, deviendroit un moyen de deſtruction.

On peut donc dire que ceux-là ne ſuivent pas la route la plus sûre pour arriver à leur but, qui paroiſſant faire peu de cas des remedes les plus ſimples, & étant attachés aux opinions des Arabes, empêchent les efforts les plus ſalutaires de la nature, en preſcrivant à contre-temps une multitude de médicaments, & en n'employant les choſes d'un

ufage ordinaire, que fous des formes ou des apparences qui leur ôtent leur fimplicité, & les rendent plus cheres. Que n'ont pas à craindre les malades confiés à des médecins trop peu inftruits, fi la nature n'a pas affez de force pour réfifter au mal & au remede mal adminiftré ? On s'éloigne également de la méthode de guérir, dont les fuccès font les plus fréquents, quand dans le nombre des médicaments raffemblés fans ordre, fous diverfes dénominations de claffes ou de vertus, on prend indifféremment celui que le hazard préfente, tandis que les gens les plus expérimentés héfitent quand il faut opter dans une auffi grande quantité. C'eft fe tromper encore davantage que de croire qu'on peut traiter avec fuccès toutes les maladies en employant le même remede ; & on ne peut qu'avoir une idée défavantageufe de quiconque vante, comme les charlatans, les médicaments dont il fe referve la connoiffance : d'ailleurs, il arrive prefque toujours que, quand on vient à découvrir ces fecrets, on voit qu'ils ne méritoient pas les éloges qu'ils ont reçus. Qu'on ne croie pas que ceux qui négligent de faire ufage des médicaments

communs & ſimples, & ne preſcrivent que ceux qui ſont rares, chers ou peu connus, ſoient plus heureux que d'autres dans l'exercice de leur art ; car il eſt d'expérience que tous les remedes, de quelque eſpece qu'ils ſoient, indigenes ou exotiques, ſimples ou composés, domeſtiques ou officinaux, chymiques ou pharmacéutiques, produiſent, quand ils ſont adminiſtrés comme il convient, des effets qui juſtifient les éloges qu'on leur a donnés.

Il eſt prouvé, par les monuments les plus anciens de notre art, que ceux qui les premiers ont exercé la médecine, ſe ſont ſervis de remédes ſimples & domeſtiques qu'ils préparoient eux-mêmes ou faiſoient préparer par les diſciples qu'ils inſtruiſoient ; ce qui s'eſt pratiqué juſqu'au temps où, peut-être par mépris pour ce genre d'occupation, les médecins abandonnerent une auſſi importante fonction à des gens ignorants, qui, cherchant davantage ce qui leur étoit lucratif, que ce qui pouvoit contribuer à la guériſon des malades, employoient, pour tromper, tous les moyens qu'ils imaginoient y être propres. Leurs fraudes & leurs ſupercheries ayant été découvertes, on en prit occaſion de mal-

traiter & de badiner les deux profeſſions. Chez les Grecs & les Latins, la pharmacie n'avoit pas une trop grande étendue ; mais les Arabes, qui lui donnerent de la faveur, l'augmenterent peut-être auſſi plus qu'il ne falloit ; & dans la ſuite il n'y eût preſqu'aucun homme de l'art qui ne fît tout ſon poſſible pour y ajoûter du ſien. A cette Pharmacie ſimple, ou, comme on l'a nommée, *galénique*, ſuccéda la pyrotechnie, ou l'art de ſoumettre au feu les diverſes ſubſtances de la nature. Quoique cet art fût dès-lors très ancien, rarement le faiſoit-on ſervir à la Médecine ; & il ne commença à être connu un peu généralement, que vers le commencement du dix-ſeptieme ſiécle. Mais les premiers médecins-chymiſtes furent peu utiles, ainſi que l'application qu'ils firent de leur art, parce-qu'ils rendoient à deſſein leurs ouvrages obſcurs ou même inintelligibles, & qu'ils inventerent des mots extraordinaires ou barbares pour ſe faire admirer des ignorants. Dans la ſuite il vint d'autres médecins-chymiſtes, dont la meilleure partie, ne cherchant pas à tromper, fit connoître les vrais principes de la chymie, & s'attira de la conſidération. Cet art, ſans doute, auroit été

plus utile, ſi ceux qui le cultivoient n'euſſent pas toujours couru après les nouvelles découvertes, & ambitionné d'augmenter le nombre déja très conſidérable des médicaments ; ce qui a introduit dans la Matiere médicale divers remédes ſans efficacité, ou ſuperflus.

Ainſi s'eſt formée, avec le tems, cette quantité de médicaments officinaux, qui eſt ſi prodigieuſe, que les gens les plus expérimentés ont de la peine à découvrir celui qui convient le mieux à chaque maladie, & à démêler ce qui ſera utile de ce qui peut nuire. Voilà l'entrepriſe importante & difficile que je me ſuis chargé d'exécuter, en prenant pour guide l'expérience & la pratique de la médecine. J'ai choiſi parmi le nombre infini de médicaments ſimples & de médicaments compoſés, dont on a formé pluſieurs énormes volumes, ceux qui étant preſcrits journellement par les praticiens les plus employés, peuvent paſſer pour éprouvés, & ceux dont j'ai moi-même fait uſage avec ſuccès : c'eſt là ce qui forme ce recueil, qui eſt adapté, autant qu'il a été poſſible, à la médecine clinique, & qui, à ce que je crois, ſera utile à ceux qui étudient ou commencent la pratique de la méde-

cine. Les médicaments, dont je parle, ſont à peine la vingtieme partie de ceux que contiennent les divers traités ſur cette matiere : en les rapportant tous, j'euſſe fait un ouvrage qui ſeroit devenu immenſe & que les connoiſſeurs n'euſſent pas approuvé. Parmi les remedes ſimples, j'en ai omis quelques-uns qui ont de la célébrité ; ce que j'ai fait parcequ'étant fort chers & rares, on ne les trouve pas communément dans le commerce : j'ai cru auſſi ne devoir pas mettre dans ce livre divers médicaments qu'on vantoit autrefois, mais dont l'uſage eſt entiérement ſuranné, non plus que quelques nouveaux dont on ne connoît pas encore bien les vertus, ou dont les eſſais n'ont pas eu le ſuccès annoncé. Enfin, il n'y faut pas chercher un très grand nombre de remédes, qui, à la vérité, ne ſont pas dangereux, mais que l'on a droit de regarder comme inutiles, à cauſe de la grande quantité de ceux qui ſont du même genre. On ne s'attend pas ſans doute à trouver ici beaucoup d'autres articles qui doivent plutôt avoir place dans les traités ſur les aliments, qu'avec les médicaments proprement dits.

Nous avons ſuivi les mêmes princi-

pes, en examinant les richeſſes conſidérables que la chymie & la pharmacie offrent à la médecine; contents de prendre ce que l'expérience a prouvé être le plus utile. Il y a quelques remedes dont nous ne parlons pas, parcequ'il eſt fort rare de les trouver tels qu'ils doivent être, à cauſe de la grande difficulté de leur préparation ; & il y a lieu d'être ſurpris de la confiance avec laquelle quelques perſonnes les preſcrivent. On ne trouvera pas non plus pluſieurs médicaments, qui pour l'ordinaire ne valent rien, ſoit parcequ'on les a laiſſé gâter, ſoit parcequ'ils ont été altérés ou falſifiés; un intérêt ſordide ayant introduit en pharmacie pluſieurs manieres de ſophiſtiquer ou falſifier les médicaments: c'eſt à quoi doivent bien prendre garde ceux qui veulent pratiquer la médecine avec ſuccès. Enfin on a omis à deſſein beaucoup de remedes qui ſont abſolument ſans action, & par conſéquent inutiles dans le traitement des maladies. Quiconque ſera curieux de connoître les médicaments qui n'ont pas dû avoir place ici, peut en voir un grand nombre dans *Mangeti Bibliotheca pharmaceutica*, 4 vol. in-fol. *Juncken Corpus pharmaceuticum*, & pluſieurs autres ou-

vrages

vrages très-connus comme recueils de ce genre.

Pour rendre cet ouvrage plus complet & plus utile, nous avons mis après les médicaments officinaux, ceux que l'on nomme *magistraux*, parceque le médecin a coutume de les écrire chez le malade, & de les composer, selon les indications, avec des remedes simples, chymiques & pharmaceutiques, dont il détermine le nombre, la dose, la forme, &c.

Pour le choix des remédes magistraux, nous avons suivi le plan déja exposé précédemment, préférant ceux qui nous ont paru les mieux éprouvés & les plus efficaces. On y trouvera en un instant les formules ou recettes les plus convenables dans la plûpart des cas; ces formules, quoiqu'en grande quantité dans cet ouvrage, n'ont pas été prises dans des livres, ni composées sur des opinions théoriques; ce sont celles qu'emploient aujourd'hui d'habiles praticiens, ou dont j'ai moi-même éprouvé les bons effets : elles peuvent encore servir de modeles pour en composer d'autres, selon les circonstances qui se rencontrent. On ne se plaindra pas que les formules que nous rapportons contien-

nent un trop grand nombre de médicaments dont les qualités se détruisent; nous avons eu attention qu'elles fussent fort simples, & que leur action, en imitant les opérations de la nature, fût proportionnée aux forces de l'économie animale.

Peut-être y aura-t-il des gens qui ne verront pas avec plaisir que nous ayons présenté les médicaments communs & éprouvés, parcequ'ils méprisent ce qui se trouve dans leur pays & sous leurs pas, ne vantent que les substances qui viennent de loin, négligent les remedes domestiques, & recherchent ce qui n'est fait qu'à grands frais & avec beaucoup de travail, ainsi que les choses rares & très précieuses; comme si Dieu eût rendu la conservation de la santé plus facile aux riches qu'aux pauvres. Mais il n'est pas besoin d'en dire davantage sur cet abus, qui est aujourd'hui si connu & plus évité que jamais par les médecius habiles & expérimentés. Les remedes les plus simples, les plus communs, administrés comme il convient, doivent passer pour les plus salutaires; ceux même qui sont rares, ou que l'art n'a composé qu'avec beaueoup de peine & de frais, produisent de très grands maux, & la mort

même, quand on les emploie à contre-temps. C'eſt ainſi qu'on voit les habiles peintres faire avec des couleurs communes & des pinceaux ordinaires, des tableaux qui imitent parfaitement la nature, tandis que des artiſtes, qui manquent de ſcience & d'expérience, ne réuſſiſſent pas également en employant les matieres & les inſtruments les plus excellents & les plus rares.

Les remedes ſimples & officinaux ſont ſuivis de commentaires dans leſquels on trouve un examen particulier de chacun d'eux. Pour ne rien laiſſer à deſirer de ce qui eſt néceſſaire ou utile, on y enſeigne la nature des ſubſtances ſimples que les trois regnes fourniſſent à la médecine, & ce qui entre dans la compoſition des remedes pharmaceutiques ou officinaux : on donne en peu de mots une idée des opérations ou procédés de la chymie dans leur préparation. Les vertus médicinales de ces divers genres de remedes ſont déterminées avec exactitude ; & je n'ai rien négligé pour fixer les doſes avec juſteſſe : les différentes formes ſous leſquelles les remedes ſe peuvent donner n'ont point été oubliées. Enfin on a eu grand ſoin d'avertir des précautions qui ne peuvent être négli-

gées ſans riſque pour le malade. La diſpoſition de cet ouvrage offre à ceux qui en feront uſage une expoſition abrégée & claire de ce qu'il y a de plus important à connoître dans la *Matiere médicale*, & le plan ſur lequel ce livre eſt exécuté, n'a, je crois, encore été imaginé par perſonne.



AVERTISSEMENT
DE L'ÉDITEUR.

Quelque considérable que soit le nombre des livres qui traitent de la Matiere médicale, nous n'hésitons pas à dire, & le lecteur en conviendra bientôt avec nous, qu'il manquoit dans ce genre de connoissances un ouvrage fait suivant le plan que M. Lieutaud vient d'exécuter; une Matiere médicale qui ne contînt qne ce qui est essentiel de bien sçavoir pour la pratique de la médecine. Quant aux avantages que peut avoir un tel Précis par-dessus les livres déja publiés en différentes langues sur ce sujet, il sera aisé de les sentir, en faisant usage de l'ouvrage. Mais pour me justifier d'avoir conseillé & facilité la traduction françoise du Précis de Matiere médicale, qu'on me permette d'exposer en peu de mots à qui un pareil livre est néceffaire ou utile; quels sont les inconvénients des traités précédemment publiés; enfin combien l'ouvrage de M. Lieutaud réunit de différents points d'utilité.

Personne n'ignore que le nombre des médecins consommés dans la pratique est infiniment petit, relativement à celui des malades. On sçait également que la plûpart des hommes qui ont

besoin de conseils salutaires, ne peuvent en recevoir que des ministres inférieurs de la santé. Ces considérations font souhaiter que ceux à qui est confié le soin du peuple, c'est-à dire de la plus grande, de la plus utile & de la plus infortunée portion de l'humanité, soient en état de lui conserver la santé & la vie Le livre de M. LIEUTAUD leur en fournira les moyens, en levant les obstacles dont je viens de parler.

On a publié sur les médicaments simples, des traités auxquels le titre d'Histoire naturelle de ces substances convient mieux que celui de Matiere médicale. D'autres ont été donnés par des auteurs plus chymistes que praticiens. Dans plusieurs ouvrages de ce genre, on ne juge des vertus des remedes simples & composés que sur des théories particulieres, les analyses par le feu, ou les menstrues, les saveurs, &c. moyens qui ne doivent pas être regardés comme analogues à ce qui se passe dans nos corps. Beaucoup d'auteurs anciens & modernes indiquent les usages médicinaux, d'après les idées & les préjugés du peuple, des gens trop crédules ou peu éclairés, & des enthousiastes, toutes personnes qui voient mal. Il y a un assez grand nombre de livres consacrés aux médicaments officinaux; mais l'usage de ceux-ci est rarement bien indiqué. Quelques

personnes ont pris soin de rassemblet des remedes magistraux, nommés plus communément formules, recettes ou ordonnances de médecine, dont la plûpart ne doivent pas être adoptés, étant ou trop foibles, ou inutiles, ou mal digérés. Cependant, parmi tant de traités différents, il n'y en a pas où l'on puisse trouver quelque chose d'utile en certains cas. Mais qui est-ce qui doit lire cette multitude de livres, & choisir ce qu'ils renferment d'essentiel pour l'exercice de la médecine ? On ne l'exigera pas, sans doute, de gens qui n'ont pas les connoissances indispensables pour juger sainement, qui sont la plûpart dans l'âge des préjugés, & sans expérience. Qu'on ne dise pas à ce sujet, qu'avant de pratiquer, il faut avoir fait une étude profonde de la médecine; c'est une loi que le médecin qui exerce dans les villes s'impose, & à laquelle ne peuvent se conformer les ministres inférieurs de santé, qui soignent le peuple des villes & des campagnes. La plûpart n'ont pas le moyen d'acquérir tant de livres, & ne les entendroient pas : encore moins peuvent-ils attendre à voir des malades, qu'ils se soient mis en état de les lire.

On doit donc, autant qu'il est possible, mettre les connoissances pratiques les plus nécessaires à la portée de ceux dont le peuple prend

les conſeils, afin que leurs ſuccès ſoient heureux; voici en quoi M. LIEUTAUD nous paroît y avoir contribué. Il a choiſi parmi cette multitude preſqu'infinie de médicaments ſimples, officinaux & magiſtraux, ceux qui ſont les plus propres aux différents cas qu'on rencontre: & en expoſant principalement les plus actifs, il n'a pas omis ceux qui, ayant une action moins vive, deviennent quelquefois néceſſaires, par la nature du mal, l'état du ſujet, ou pour les vues du médecin. Les remedes ſimples ou compoſés qu'il a rapportés, préférablement aux autres, ſont les plus uſités par les praticiens de notre tems; qui, en général, emploient moins que jamais des remedes ſans vertu; avantage que n'ont pas la plûpart des livres anciens, où l'on trouve recommandés des médicaments durant l'uſage deſquels le mal continue ſes progrès. Pour l'ordinaire, les vertus attribuées aux remedes par ce traité, ont été confirmés par des ſuccès répétés & non équivoques dont la nature ou d'autres ſecours de l'art ne ſont pas les ſeuls auteurs; événement commun, qui a fait la réputation de beaucoup de ſubſtances ſans action dans les cas où on les vante le plus. Aux médicaments officinaux les plus connus, & que l'on preſcrit journellement, l'auteur en ajoute qui ſont épars dans d'autres ouvrages que des

pharmacopées, mais que l'uſage a conſacrés inſenſiblement, ou parcequ'ils ſont efficaces, ou parcequ'ils ont paru réuſſir pluſieurs fois, ou enfin parceque le public s'en ſert & veut qu'on les lui ordonne. Enfin il y a quelques remedes qui ne ſont indiqués que pour avoir occaſion de parler de leur mauvais effet, & des moyens de remédier aux maux qu'ils font entre les mains du peuple. Nous ne connoiſſons perſonne qui ait donné une auſſi juſte eſtimation des doſes des médicamens ſimples & officinaux qui ſont d'uſage; & pour en être inſtruit précédemment, il falloit ouvrir plus de vingt volumes, dont la plûpart n'avoient pas des juges compétens, je veux dire des praticiens pour auteurs. Quant aux remedes magiſtraux, formules, recettes, ordonnances; leur ſuccès eſt certainement plus heureux ou plus sûr, quand on les compoſe pour le beſoin actuel & particulier de chaque malade; mais les connoiſſances de phyſique, de chymie, de pharmacie, ſans leſquelles on ne réuſſit point, ne ſe trouvant pas chez ceux qui voient le peuple dans ſes maux; il étoit néceſſaire de leur indiquer ceux que l'expérience, cette principale régle du médecin, a conſacrés comme propres au plus grand nombre des ſujets qui en ont beſoin. Ces remedes magiſtraux ſont multipliés & variés pour chaque cas; de maniere qu'il eſt dif-

ficile, dans quelque lieu que l'on ſoit, de ne pouvoir pas s'en procurer quelqu'un, & ſous une forme qui ſoit indiquée par le mal, ou agréable au malade. Je ne pouſſerai pas plus loin le détail de ce qui rend cette Matiere médicale utile aux miniſtres de la ſanté du peuple, qui ne peuvent conſacrer pluſieurs années & beaucoup d'argent à acquérir les connoiſſances immenſes qui font le médecin. Il me ſuffit d'ajouter que l'ouvrage de M. LIEUTAUD ſervira également aux jeunes médecins, ainſi qu'à tous ceux qui ont beſoin de relire de temps en temps pour ne pas oublier, & qui n'ont pas le temps ou la commodité de faire des recherches; il leur tiendra lieu d'un grand nombre de livres, en leur préſentant ce que ceux-ci contiennent de plus eſſentiel pour la pratique de leur art, avec quelques notions phyſiques, chymiques ou hiſtoriques qu'on ne doit pas ignorer.

Un article important, qui eſt particulier à cette Matiere médicale, & qu'on chercheroit même inutilement dans tout autre ouvrage, eſt celui des eaux minérales dont on fait uſage aujourd'hui. Il falloit précédemment, pour s'inſtruire ſur ce ſujet, conſulter autant de traités qu'il y a de ces eaux médicinales; mais outre qu'ils ſont difficiles à trouver, on ne doit pas y avoir une confiance entiere, parcequ'ils ont

été composés, pour la plûpart, ou par des physiciens & des chymistes auxquels l'expérience n'a pas servi de guide pour découvrir les vertus des eaux, ou par des gens qui, ayant intérêt de mettre ces eaux à la mode, leur ont attribué plus d'efficacité qu'elles n'en ont. M. Lieutaud a exposé avec exactitude, précision, & d'après l'expérience, les qualités & les vertus des eaux minérales, tant froides que chaudes, & des bains, avec la maniere dont la pratique moderne les fait prendre, & les maladies dans lesquelles elle a coutume de les prescrire.



TABLE

Des divisions du Précis de la Matiere Médicale.

TOME PREMIER.

LIVRE PREMIER.

Des Médicamens internes.

SECTION PREMIERE.

Des Médicaments généraux qui paroissent agir sur toute l'économie animale, tant sur les solides que sur les fluides.

SECTION SECONDE.

Des Médicaments consacrés au traitement des maladies de certaines parties, ou qui exercent leur action principalement sur ces parties.

TOME SECOND,

LIVRE SECOND.

Des Medicaments externes.

SECTION PREMIERE.

Des médicaments généraux, qui peuvent s'appliquer à toutes les parties du corps.

SECTION SECONDE.

Des Médicaments qui ſont conſacrés au traitement de certaines parties du corps, ou qu'on a coutume d'y employer.

LIVRE TROISIEME.

Des Aliments & des Boissons.

SECTION PREMIERE.

Des Végétaux.

SECTION SECONDE.

Des Animaux.

SECTION TROISIEME.

Des Assaisonnements.

SECTION QUATRIEME.

Des Boissons.

Fin de la Table.



PRÉCIS DE LA MATIERE MÉDICALE.



LIVRE PREMIER.

DES MEDICAMENS INTERNES.

INTRODUCTION.

IL EST, comme l'on ſait, de l'uſage le plus commun & le plus ancien en médecine de diviſer les *médicamens* en *internes* & en *externes*; & de ne comprendre ſous le mot *internes*, que ceux qui parviennent juſques dans l'eſtomac; en ſuppoſant toutefois qu'ils ont été pris pour cela, & par la bouche. On les nomme *internes* pour les diſtinguer, non-ſeulement des ſimples topiques qui ſont deſtinés à agir ſur la peau extérieure, mais encore de pluſieurs autres genres

de médicamens qui ſont reçus dans les différentes cavités du corps, ſoit par des ouvertures naturelles, comme celles de la bouche, des oreilles, de la veſſie, des inteſtins, de la matrice, &c. ſoit par des ouvertures contre nature, ou morbifiques & artificielles, comme celles des abſcès, ſinus, fiſtules, de l'empyeme, &c.

Les circonſtances tirées du ſujet & de la maladie, obligent de varier la forme des remedes; & de-là dépendent très ſouvent leurs bons ou mauvais effets. Les regles qui en facilitent les moyens, ſont ſimples & aiſées à retenir; il y a même très peu de mérite à les ſavoir; mais il eſt très honteux de les ignorer. C'eſt pourquoi nous avons cru devoir expoſer en peu de mots ce qu'il eſt le plus néceſſaire de ſavoir ſur ce ſujet, ſans rapporter une multitude de regles qui enſeignent à faire des formules élégantes; regles qui nous ont paru peu importantes & faſtidieuſes, & qui ſe trouvent déja dans beaucoup de livres. Quant à la forme de l'ordonnance ou de la formule, ce qu'il y a de plus important, c'eſt d'exprimer nettement & avec préciſion ſon intention, & de l'écrire liſiblement, afin qu'il ne ſe commette pas d'erreurs qui puiſſent être funeſtes aux malades, dans la préparation & l'adminiſtration des remedes magiſtraux. Sous le nom de *médicamens magiſtraux*, on entend ceux qui ſe préparent ſur l'ordonnance du médecin; & on appelle *médicamens officinaux* ceux qui ont été préparés ſur des recettes connues: ceux-ci ſe conſervent dans les boutiques des apothicaires, pour s'en ſervir dans le beſoin; ceux-là ſe preſcrivent ſur-le-champ pour les cas préſens.

C'eſt un des devoirs indiſpenſables & eſſentiels de ceux qui pratiquent la médecine, de connoître auſſi parfaitement qu'il eſt poſſible, & d'avoir toujours préſentes à l'eſprit, la nature & les vertus des différentes ſubſtances que l'on trouve à acheter dans les marchés & dans les boutiques des apothicaires, ainſi que les marques ou les moyens pour diſtinguer celles qui ſont bonnes pour l'uſage de la médecine, de celles qui ſont altérées, mêlangées, falſifiées, trop anciennes & gâtées.

Quand on preſcrit des plantes vertes ou fraîches, il faut faire attention à la ſaiſon où l'on eſt, pour ne pas demander celles qui n'exiſtent pas alors dans cet état : par exemple, en ordonnant, en hiver, du pourpier que les premiers froids détruiſent, on donneroit occaſion de rire à ſes dépens.

On ne doit pas ignorer que le poids des plantes fraîches ou vertes eſt très différent de celui qu'ont ces mêmes plantes quand elles ſont auſſi ſéches qu'il convient : par exemple, une quantité de racine de chicorée ſauvage, qui peſe quatre onces au moment où on la tire de la terre, ſe trouve peſer à peine une demi-once lorſqu'elle eſt au degré de deſſication qu'elle doit avoir pour ſe conſerver. Le poids de quatre onces des racines de patience, de chardon-roland, de bardane, de conſoude, &c. ſe réduit à environ une once, quand elles ſont deſſéchées autant qu'il eſt à propos. La différence que produit la deſſication dans le poids des fleurs, & dans celui des feuilles, n'eſt pas moins grande : quatre onces, par exemple, de fleurs de bourrache, de bugloſſe, de pavot

rouge, de violette, de nénuphar, &c. pesent à peine demi-once lorsqu'elles ont perdu toute leur humidité. On sent qu'il convient d'avoir égard à ce changement des plantes, pour les doser à proportion de ce qu'elles ont d'action & de vertus dans les deux états.

Il n'est pas moins nécessaire de connoître les productions du pays où l'on pratique la médecine, sur-tout celles qui peuvent être employées utilement à rétablir ou à conserver la santé, afin de ne point demander ce qui ne se trouve pas, ou ce qu'on ne peut avoir sur-le-champ; & de peur qu'en prescrivant des médicamens qui ne sont ni en usage, ni dans le commerce, on ne donne occasion ou prétexte aux apothicaires de substituer à ce qu'ils n'ont pas ce qui leur paroît en approcher; liberté qu'ils s'arrogent trop souvent, & qui devient quelquefois funeste au malade, parceque l'art de mêlanger & de préparer les médicamens ne renferme pas la connoissance de leurs vertus, & encore moins le don de deviner l'état du malade. On doit, pour les mêmes raisons, ne pas ordonner les médicamens des pays étrangers, qui quelquefois ont perdu toute leur vertu en vieillissant, & dont aucun de ceux qui pratiquent la médecine dans le pays où l'on est, ne font usage.

Il est encore très important de bien connoître l'action des médicamens, les uns sur les autres, quand ils sont mêlés; 1°. afin de ne réunir dans le même remede, que ceux qui peuvent se trouver ensemble, sans que leurs principes en soient altérés, & leurs vertus changées ou détruites, & sans produire un effet différent de celui que le médecin doit en attendre;

2°. pour ne pas faire une formule qui donne ſujet aux railleurs de rire aux dépens de l'auteur, ce que l'on voit arriver aſſez ſouvent à ceux qui ne ſavent pas quels ſont les principes qui conſtituent chaque médicament ſimple, leurs propriétés, leur action & leurs vertus, ſelon les circonſtances & les mêlanges ou ordinaires ou poſſibles. Le défaut d'attention en formulant, peut auſſi faire commettre la même faute à des gens inſtruits.

Il eſt d'une bien plus grande néceſſité encore, que celui qui preſcrit des remedes internes, ſache avec préciſion, & non par des à-peu-près, la doſe à laquelle ils doivent être pris par chacun de ſes malades, dans les divers momens de leur maladie, parceque ce qui leur arrive ne peut jamais être indifférent, ſur-tout dans les maladies aiguës, dans les momens critiques, &c. Donne-t-on un médicament à trop foible doſe? il ne produit pas l'effet qu'on en attend: on perd du tems, une occaſion favorable; quelquefois même il en réſulte des effets nuiſibles. S'il eſt pris à une doſe trop forte, qui eſt-ce qui ne ſent pas quels ravages il s'enſuivra; que le mal ſera proportionné à l'excès du médicament; que la mort même peut en être l'effet? Pour déterminer, avec ſuccès, à quelle doſe chaque médicament doit être preſcrit dans tous les cas, nous n'avons d'autres régles à ſuivre, que les réſultats des expériences répétées avec ſoin, un très grand nombre de fois. Qu'on évite ſur-tout de ſe ſervir pour doſer les médicamens, d'une méthode mathématique, comme des médecins qui ne pratiquent pas leur art ont oſé le propoſer; quoiqu'il ſoit preſque impoſſible de ne pas ſentir combien ce moyen

est insuffisant, & qu'il n'est spécieux que pour des gens peu instruits, qui croient prouver ce qu'on leur annonce comme le résultat d'une opération géométrique, ou ce qu'on a orné de calculs, & qui ne savent pas que, dans le problême des doses, il y a infiniment plus d'inconnues que de connues; ou plutôt que tout y étant suppositions & apparences, ou tout au plus vraisemblances théoriques, il ne peut être soumis au calcul géométrique; comme l'ont reconnu les plus habiles mathématiciens.

On agit avec bien plus de succès, ou du moins on prend le meilleur moyen, lorsque l'expérience est la seule loi qui regle pour doser les médicamens. Je n'entends pas qu'on se conforme à cette loi, comme les empiriques, & machinalement, mais en faisant usage des autres connoissances que l'on a acquises, & que le raisonnement dirige les expériences ou les essais.

L'experience nous apprend à juger des doses que l'on peut prescrire, 1°. par l'âge: par exemple, si la dose d'un médicament convenable à un homme adulte pour produire tel effet, est d'une once, on peut estimer celle qu'il faut donner à un jeune homme de quinze ans, à six gros, pour qu'elle ait le même effet; on en fera prendre demi-once à un enfant qui a environ huit ans: enfin la dose pour les autres âges, au-dessus & au-dessous, sera réglée suivant les mêmes proportions.

2°. Par le volume du corps, ou l'embonpoint. En effet, les gens qui sont grands & gras, ont besoin d'une dose plus forte, que ceux qui sont maigres & délicats.

3°. Par le tempérament. On a remarqué que

les médicamens âcres & irritans font beaucoup de tort aux perſonnes bilieuſes & mélancoliques, & qu'on peut, ſans courir aucun riſque, leur preſcrire des humectans & des rafraîchiſſans. Il n'en eſt pas de même des tempéramens pituiteux ou phlegmatiques, qui ſe trouvent mal des humectans, & ſupportent les irritans.

4°. Par le ſexe. Les femmes, qui pour l'ordinaire ſont délicates, & ont beaucoup plus de ſenſibilité que les hommes, n'ont pas beſoin d'auſſi fortes doſes que ces derniers.

5°. Enfin par le genre de vie, la coutume ou l'uſage, la conſtitution particuliere de chaque individu, l'état maladif, & pluſieurs autres circonſtances, auxquelles il eſt de la prudence & du devoir d'avoir égard en doſant les médicamens.

Cependant il faut en convenir, quoique l'on faſſe uſage de tous ces ſignes pour juger les doſes, ſouvent il reſte encore des doutes; & dans la plûpart des cas, c'eſt par des eſſais répétés avec prudence ſur le malade, qu'on apprend quelle doſe des principaux médicamens il peut ſupporter, & laquelle eſt néceſſaire à ſon état. Mais que l'on n'appréhende pas; ces tentatives ſe font ſans le moindre danger, par un médecin prudent: par exemple, eſt on appellé, pour la premiere fois, auprès d'un malade qui a beſoin d'un vomitif ou d'un purgatif? il faut lui demander ou ſavoir des perſonnes qui ſont auprès de lui, s'il vomit aiſément ou non; s'il lui faut des purgatifs forts pour l'évacuer, ou ſi les doux produiſent l'effet qu'on deſire.

On ne doit pas apporter moins de précautions en adminiſtrant les médicamens narcotiques, qui

peuvent devenir mortels pour peu que l'on passe la dose qui convient à chacun. Il est d'une importance presque égale d'éviter les erreurs dans l'usage des médicamens cordiaux, céphaliques, apéritifs, incisifs, absorbans, astringens, &c.

Un des meilleurs moyens, & le plus sûr que l'on ait pour faire prendre sans courir aucun risque des médicamens que l'on ne sait pas encore doser, est celui-ci; il est sans inconvénient, du moins de la part du médicament. On en donnera, pour la premiere fois, une très petite dose : si elle est sans effet, ou du moins qu'elle n'ait pas celui que l'on desire, on augmentera peu-à-peu, jusqu'à ce qu'on ait reconnu cette dose juste & efficace, que rien n'indiquoit précédemment. Il est inutile d'ajoûter que, quand on veut fortifier ou affoiblir l'action d'un médicament simple ou composé quelconque, on le fait en augmentant ou diminuant la dose, proportionnément au degré d'action dont on a besoin.

Je ferai remarquer ici en passant, que la difficulté de doser les médicamens simples, que j'ai représentée comme très grande, ne l'est pas à beaucoup près autant que celle qu'on éprouve lorsqu'on veut déterminer en quelle quantité chacun des médicamens qui entrent dans un remede composé, doit s'y trouver pour que le mêlange soit bien fait & produise les effets qu'on a droit d'en attendre. Mais combien de gens ne se doutent seulement pas de cette difficulté, encore moins des fautes grossieres qu'ils commettent dans ces formules très chargées, dont ils s'applaudissent? C'est une des raisons

qui doivent engager à faire les formules les plus ſimples, ou les moins compoſées que l'on peut. Cette abondance, ou cette ſuperfluité paſſe plutôt, auprès des gens inſtruits, pour une preuve d'ignorance, que de ſavoir.

En effet, les plus célebres praticiens de notre tems ſemblent perſuadés que dans un nombre de médicamens qui ont les mêmes vertus, les moins compoſés ſont ceux dont l'uſage eſt le plus sûr. Auſſi ne font-ils pas beaucoup d'uſage, ni un grand cas de pluſieurs préparations officinales, dont les vertus dépendent de l'exactitude & de l'habileté des apothicaires ou des chymiſtes, qui tous n'ont pas ces qualités.

Nous allons finir cette introduction par l'explication de pluſieurs termes employés dans cet Ouvrage.

L'*infuſion* ſe fait en laiſſant macérer des végétaux dans l'eau, le vin, ou autre liqueur convenable, à froid, ou à l'aide d'une douce chaleur, mais ſans ébullition. C'eſt aux fleurs, aux feuilles des plantes capillaires, aromatiques, antiſcorbutiques, que l'on fait ſubir cette légere décompoſition, pour en avoir les principes les plus volatils.

On donne le nom de *tiſane* à toute décoction ou infuſion qui doit ſervir de boiſſon ordinaire. La meilleure eſt celle qui eſt la plus ſimple, & la moins déſagréable au goût. On appelle encore *tiſanes* quelques infuſions purgatives, ainſi que des décoctions de racines & de bois ſudorifiques; remedes dont on ne boit que deux, trois ou quatre fois par jour.

Il eſt difficile d'établir avec préciſion la différence qui eſt entre la tiſane & l'*apozeme*; le

médecin étant le maître de choisir la dénomination qui lui plaît, parcequ'une tisane, qui contient plusieurs médicamens, peut passer pour un apozeme ; & l'apozeme, fait avec peu de médicamens, est souvent bu comme tisane, & en porte le nom. Cependant, si l'on vouloit juger ces termes à la rigueur, & donner à chacun un sens qui lui fût propre ; on diroit que, sous le nom d'*apozeme*, on doit entendre une *décoction* préparée avec plusieurs végétaux différens, édulcorée pour l'ordinaire avec du syrop ou du sucre, qui communément est clarifiée avec le blanc d'œuf, & à laquelle on peut ajoûter des substances animales & minérales, des préparations chymiques & pharmaceutiques. Tantôt on emploie l'eau de fontaine ; tantôt on se sert de vin, & c'est sur-tout pour faire les décoctions des substances résineuses, comme celles du gaïac, du bois de geniévre. On pense bien que l'ébullition doit être plus ou moins forte, plus ou moins longue, à proportion de la densité, de la dureté des matieres qui sont entrées dans l'apozeme. Il faut soumettre à une longue ébullition les bois & les racines ; les feuilles, les fruits & les semences inodores à une médiocre, pour extraire de ces médicamens les substances actives dont on a besoin ; & seulement à une légere & courte ébullition, les plantes d'une texture peu serrée, les fleurs, les semences odorantes, les aromates même, toutes substances qui ont des parties volatiles & aisées à enlever.

Il y a encore fort peu de différence entre l'apozeme & le *bouillon* médicamenteux, ou ce médicament fait, selon la méthode la plus commune, avec du veau, du mouton, du poulet, des écre-

viſſes, de la vipere, ou toute autre ſubſtance convenable. Mais il ſe fait quelquefois, pour l'uſage médicinal, une autre eſpece de bouillon, dans un vaiſſeau exactement fermé. On ſe ſert, pour cela, d'un vaſe double, c'eſt-à-dire de deux vaſes, dont l'un ſe met dans l'autre, & entre leſquels il reſte un eſpace vuide : le vaſe externe contient de l'eau ; le vaſe interne renferme ce que l'on veut faire cuire, & un fluide approprié ; il eſt fermé avec la plus grande exactitude, & ne reçoit que la chaleur de l'eau. Par ce moyen, ce qui eſt dans le vaſe interne ne peut brûler, ſurtout lorſqu'on n'y a renfermé que des plantes ſucculentes ou pleines de jus, & pas une goutte d'eau. L'appareil de vaiſſeaux qu'on nomme *bain-marie*, ne differe de la machine ci-deſſus, que par la forme. Si aux bouillons faits de quelque façon que ce ſoit, on ajoûte des ſucs exprimés des plantes, on aura des bouillons beaucoup plus actifs ou efficaces.

Ce que l'on appelle la *gelée animale*, approche beaucoup du bouillon ; ce n'eſt même autre choſe que du bouillon épaiſſi par une longue cuiſſon, verſé dans des vaſes, & que le froid a figé. On fait de la gelée avec la chair de différens animaux ; les pieds de veau, de cochon, de mouton ; les rapures de corne de cerf, d'ivoire, &c.

La *crême*, que l'on retire des plantes fromenteuſes ou des grains, reſſemble aux gelées de viandes par ſa conſiſtance. Après avoir laiſſé, pendant un certain tems, dans l'eau bouillante, du riz, de l'orge, du ſeigle, de l'aveine, &c. juſqu'à ce qu'ils ſoient crevés ou ouverts, on les met cuire une ſeconde fois dans de l'eau ou du

bouillon. Lorſque ce fluide eſt épaiſſi à un certain dégré, on paſſe le tout par un linge; & en exprimant, il en ſort une liqueur chargée de la ſubſtance farineuſe des grains qu'on a employés; c'eſt ce qui ſe nomme de la *crême de riz*, *d'orge*, *d'aveine*, &c.

On appelle *ſucs des plantes* les liqueurs que l'on tire de certains végétaux, par exemple, de la bourrache, de l'ortie, du creſſon, du pourpier, & autres herbes fraîches & ſucculentes. Les moyens employés communément pour cela, ſont de couper groſſiérement la plante, de la piler dans un mortier de marbre, & de la mettre ſous une preſſe qui fait couler le ſuc qu'elle contient; mais ce ſuc eſt alors trouble & chargé de fécules ou petites parties ſolides de la plante: on le laiſſe quelque tems, ſans y toucher; les fécules ſe dépoſent au fond d'un vaſe, & il paroît clair. Souvent auſſi on clarifie les ſucs des plantes, ſoit par le moyen de la cuiſſon ou du feu, ſoit en y mêlant du blanc d'œuf.

Quand le mot *potion eſt* pris dans ſon ſens général, il ſignifie un médicament liquide, deſtiné à être bu; mais il a encore d'autres acceptions, c'eſt le nom qu'on donne à deux ou trois des préparations magiſtrales. Pour l'ordre & la clarté de cet Ouvrage, nous avons donné le nom de *potion*, en particulier, à des médicamens liquides que l'on fait prendre en pluſieurs doſes; c'eſt ſous cette forme qu'on a coutume de preſcrire les médicamens cordiaux, purgatifs, antihyſteriques.

Nous avons cru, pour les mêmes raiſons, pouvoir appeller *verrée* un médicament du même genre que la potion, mais qui eſt fait pour être

pris en une ſeule doſe. Par ce moyen, on verra, du premier coup d'œil, la différence de forme entre ces deux médicamens.

Il y a encore une autre eſpece de médicament, qui a beaucoup de rapport avec la potion & la verrée; mais qui ſe prend à plus petite doſe; c'eſt la *mixture*. On prépare ce médicament ſur-le-champ, d'après l'ordonnance du médecin. Elle eſt compoſée d'eaux & de teintures ſpiritueuſes, d'élixirs, d'huiles aromatiques, de ſels volatils, & d'autres médicamens ſemblabes, ou auſſi concentrés, qui ne ſe preſcrivent qu'à de petites doſes.

En jugeant à la rigueur, on pourroit rapporter à la mixture, & confondre avec elle, le julep, l'émulſion & le looch dont il me reſte à parler; mais, puiſqu'il eſt d'uſage de donner à ces eſpeces de boiſſons des noms particuliers, nous les leur conſerverons.

Le julep eſt un médicament dont le goût & la couleur ne ſont pas déſagréables. On le prépare ſur-le-champ, principalement avec des eaux diſtillées, des infuſions ou décoctions légeres, du ſyrop ou du ſucre; & il eſt fait pour être bu d'un ſeul coup.

L'émulſion, que ſa couleur & ſa conſiſtance font reſſembler, pour l'ordinaire, à du lait, eſt compoſée du mêlange intime de l'huile de pluſieurs eſpeces de ſemences, de leur mucilage & de l'eau qu'on a verſée deſſus en les pilant. On prépare des émulſions avec les amandes, les pignons, les ſemences froides, majeures & mineures, les graines de pavot, de carthame, &c. Pour les rendre plus agréables au goût, on y ajoûte du ſucre ou quelque ſyrop approprié. Il y a quelques perſonnes d'un tempérament ſi foible,

qu'on est obligé de leur préparer des émulsions avec l'eau bouillante, ou du moins de les tenir un peu de tems devant le feu. Je ne dois pas quitter ce sujet, sans avertir que, si l'on mêle à l'émulsion quelque acide végetal ou minéral, la partie blanche se coagule & tombe au fond du vase. On peut, à la vérité, rétablir aisément l'émulsion dans son premier état, en la secouant un peu.

Le *looch* est un médicament qui doit être d'une consistance moyenne entre le syrop & l'électuaire, & que l'on prescrit d'ordinaire pour guérir ou soulager les maux de poitrine, de la trachée artere, de l'œsophage, de la gorge & de la bouche. Il est composé de substances mucilagineuses, grasses ou huileuses, de syrops, de poudres : on le prend par cuillerées; & il faut le conserver quelque tems dans la bouche, pour qu'il ne descende qu'insensiblement dans l'estomac; ou bien on y trempe le bout d'un bâton de réglisse, effilé en forme de pinceau, que l'on fait sucer de tems en tems. On espere par ces moyens, que les parties balsamiques que la chaleur de la bouche fait détacher du looch, seront portées, avec l'air qu'on inspire, sur la trachée-artere, les bronches & les poumons. Voilà quelles sont les formes usitées des médicamens liquides. Nous allons exposer, en peu de mots, celles des médicamens secs & de consistance moyenne ou mous.

On peut les reduire aux *poudres*, aux *bols*, aux *opiats* & aux *pilules*.

Les formes séches, & celles de consistance molle sont, *les poudres*, *les bols*, *les opiats*. Personne n'ignore comment on doit s'y prendre pour

réduire, ou en *poudre*, ou en particules très petites les ſubſtances ſéches ; mais il n'eſt pas également connu de tout le monde par quels moyens on réuſſit à broyer les ſubſtances graſſes, & celles qui ſont remplies de ſucs fluides, & à les mêler exactement avec d'autres. Prenons pour exemple le blanc de baleine : on ne peut le faire paroître ſous la forme de poudre, qu'au moyen des pierres d'écreviſſes, ou de toute autre matiere abſorbante. Il y a des médicamens, & ce ſont ſur-tout les ſubſtances qui contiennent du ſucre, dont on a de la peine à déſunir les parties, à moins que l'on n'y ajoûte une ou deux gouttes de quelque huile diſtillée ; c'eſt ce que ſavent pratiquer les artiſtes chargés de la préparation des remedes.

J'ajoûterai, au ſujet des poudres, que pour les conſerver plus long-tems & en meilleur état dans les boutiques, on en fait, par le moyen d'un mucilage, comme celui de la gomme arabique, ou de la gomme adragant, une pâte dont on forme les *trochiſques*, *les paſtilles* & quelques autres médicamens pharmaceutiques. Rarement preſcrit-on les poudres à une doſe au-deſſus d'un gros. Quand la doſe eſt très petite, comme d'un ou deux grains, on y ajoûte du ſucre ou quelque poudre qui ne puiſſe être nuiſible : cette addition ne ſe fait que pour augmenter le volume de la poudre qui eſt trop peu ſenſible quand elle eſt ſeule. Pour l'ordinaire, les poudres, qui ont une ſaveur deſagréable, s'enveloppent dans du pain azyme ou pain à chanter. On les fait prendre auſſi dans de l'eau, du vin, du bouillon, de la panade, dans la pulpe de pomme cuite, &c.

Le bol eſt compoſé de poudres, d'électuaires,

de conserve, d'extraits, de pulpes, de syrop ; de miel. Son volume ne doit pas excéder celui d'une noisette de moyenne grosseur ; plus gros, il seroit difficile à avaler. Ce genre de médicament, dont la consistance approche de celle d'un électuaire mou, se prescrit pour être pris en une ou deux doses qui contiennent communément depuis un demi-gros, jusqu'à deux gros.

Lorsqu'avec les mêmes matieres qui entrent dans le bol, mais réunies en plus grande quantité, on forme une masse plus considérable, & qui a la même consistance, c'est ce qu'on nomme un *opiat :* il se prescrit pour plusieurs jours.

Ce n'est que par la forme & une consistance plus solide, que les *pilules* different de l'opiat. On les fait de la forme & de la grosseur d'un petit pois, pesant au plus six grains. Elles sont composées de poudres, de syrops, de miel, de sucs épaissis, d'extraits, de savons, de gommes, de résines, de mucilages, &c. On doit les faire de façon que, sans qu'on y apporte aucun soin, elles ne coulent pas, ou ne perdent pas leur forme, & qu'elles ne deviennent pas trop séches ou trop dures. Il est d'usage de les couvrir de poudre de réglisse ou d'anis, afin qu'elles ne se collent pas à ce qui les environne : on les enveloppe aussi de feuilles d'or ou d'argent, pour les rendre plus agréables à la vue. C'est sous la forme de pilules, qu'on a coutume de prescrire les préparations de mercure, d'aloës, la coloquinte, l'agaric, la térébenthine & autres médicamens qui ont un goût trop désagréable.

Nous ne croyons pas devoir parler des élixirs, syrops, tablettes, extraits, conserves, confections & autres préparations officinales. Elles ont plus

plus naturellement leur place dans les livres de pharmacie & de chymie, que dans ceux qui traitent de la matiere médicale.

Quelqu'envie que nous ayons de passer à des matieres plus intéressantes, il n'est pas possible de terminer ces notions préliminaires, sans expliquer quels sont les poids & les mesures dont nous faisons usage dans ce Traité.

Le grain est la pesanteur d'un grain d'orge ou de froment, de moyenne grosseur.

Le scrupule est le poids de vingt-quatre grains.

La dragme ou *le gros* contient trois scrupules ou soixante & douze grains.

L'once contient huit gros ou dragmes.

La livre contient seize onces.

On emploie encore les mesures suivantes;

La poignée, c'est cette quantité d'un médicament que la main peut en prendre à la fois, ou en empoigner avec les cinq doigts : on l'évalue communément à demi-once.

La pincée, c'est ce que l'on peut prendre avec les trois premiers doigts : on l'évalue pour l'ordinaire au quart de la poignée, ou à un gros.

Mais il est à propos de remarquer que ces mesures ne déterminent pas assez précisément les quantités : c'est pourquoi il ne faut prescrire qu'au poids les médicamens fort actifs, & ne permettre qu'on fasse usage des mesures par poignées ou pincées, que pour ceux dont l'action est fort modérée ou légere, & dont il n'est pas à craindre que les quantités, un peu trop fortes ou trop foibles, puissent préjudicier au malade. Il n'y a point moins d'inconvénient à marquer les doses par *gouttes*, parceque la quantité de liquide, que comprend une goutte en général,

eſt plus ou moins conſidérable, ſuivant ſon degré de fluidité; mais, comme il ne ſeroit pas plus sûr de peſer de ſi petites quantités, nous avons déterminé les doſes par gouttes. C'eſt à deſſein, que nous avons négligé de nous ſervir des caracteres qui ſont d'un uſage ſi commun en pharmacie, & des ſignes ou caracteres moins connus qu'ont employés les chymiſtes. Après avoir examiné les raiſons pour & contre, il nous a paru plus sûr d'écrire en lettres, & ſans abréviation, les noms des choſes dont ces caracteres ſont la repréſentation ou le ſymbole, de peur qu'à l'impreſſion on ne commît, dans les doſes, quelques fautes qui, n'étant pas remarquées par les gens peu expérimentés, pourroient être préjudiciables aux malades.

Il eſt important de ſavoir que les ouvrages qui ont le plus de vogue, ne ſont pas exempts de ces ſortes de fautes; & qu'on doit là-deſſus être extrêmement ſur ſes gardes. Cependant elles doivent être rarement imputées aux auteurs; mais plutôt aux copiſtes & aux imprimeurs. On en trouve de très dangereuſes dans la Matiere Médicale de M. Geoffroi, aujourd'hui, ſi je ne me trompe, la plus eſtimée : les principales regardent le ſel de mars de riviere, dont la doſe eſt portée à vingt grains : le ſafran oriental & le baume de la Mecque, qu'on peut donner, ſelon cet auteur, à demi-gros. Il propoſe encore la teinture de ſuccin à un gros; la térébenthine à demi-once; l'eau de méliſſe compoſée à une once, &c. Ceux qui ſont inſtruits jugeront combien il ſeroit dangereux de ſuivre un tel guide. On trouve de pareils erreurs dans les ouvrages d'Herman, de Cartheuſer, & dans preſque tou-

tes les autres Matieres Médicales : il eſt néceſſaire d'en être prévenu, pour ne pas s'en rapporter là-deſſus à un ſeul auteur, quelque réputation qu'il puiſſe avoir. Les jeunes praticiens qui veulent éviter ce danger, doivent former, pour leur uſage, un recueil de remedes les plus actifs, qu'on peut réduire à un petit nombre, pour ſoulager leur mémoire, & les garantir de toute mépriſe. J'en donne ici un eſſai, auquel on pourra faire les additions & les retranchemens qu'on jugera convenables.

TABLEAU

DES DOSES, touchant les Médicamens actifs, tant liquides que ſolides, les plus en uſage, juſqu'à une once pour les premieres, & à un gros pour les autres.

L'huile de géroſle & de canelle, depuis *une goutte juſqu'à quatre.* L'huile de thim & de lavande; l'huile de tartre par défaillance, depuis *deux gouttes juſqu'à ſix.* L'eſprit de ſel & de nitre dulcifiés; l'eau de Rabel & l'huile de ſúccin, depuis *trois gouttes juſqu'à dix.* L'eſprit de vipere & de corne de cerf; l'æther vitriolique & les gouttes du général la Motte, depuis *quatre gouttes juſqu'à douze.* Le baume de ſoufre; l'eſprit de ſuccin & de ſel ammoniac; les gouttes d'angleterre; le lilium de Paracelſe & la quinteſſence d'abſynthe, depuis *quatre gouttes juſqu'à quinze.* Les baumes naturels; le pétrole; l'huile de térébenthine; la teinture du ſafran; les gouttes anodynes de Sydenham; le laudanum liquide & la liqueur anodyne minérale, depuis *ſix gouttes juſqu'à vingt.* L'élixir de Stoughton, la teinture

d'abſynthe & de girofle ; le baume du Commandeur & de Fioraventi, depuis *huit gouttes juſqu'à vingt-cinq*. L'eſſence anti-hyſtérique ; l'élixir de propriété & le ſyrop de Glaubert, depuis *dix gouttes juſqu'à trente*. L'eſprit de geniévre, la teinture de ſuccin & de caſtoreum, depuis *douze gouttes juſqu'à un demi-gros*. La térébenthine, l'eſſence d'écorce de citron & l'eſprit de cochlearia, depuis *demi-gros juſqu'à un gros*. L'eau de la Reine de Hongrie, de méliſſe composée, de canelle ; l'impériale & thériacale, depuis *un gros juſqu'à deux*. Le vinaigre diſtillé ; l'oxymel ſcillitique, la teinture de mars tartariſée ; l'élixir de Garus & le ſyrop de pavot blanc, depuis *deux gros juſqu'à demi-once*. Le vinaigre ; l'eau de chaux ; le vin émétique & le ſcillitique, depuis *demi-once juſqu'à une once*.

Les remedes ſecs ſont, les cantharides, qu'on donne depuis *un quart de grain juſqu'à un demi-grain*. Le kermes minéral (comme altérant), depuis *un demi-grain juſqu'à un grain*. Le laudanum, depuis *un demi-grain juſqu'à deux grains*. L'ambre gris ; le muſc & le ſel de ſaturne, depuis *un demi-grain juſqu'à trois grains*. Le verre d'antimoine ; le tartre émétique ; le turbith minéral & la poudre d'Algaroth, depuis *un grain juſqu'à quatre*. Le ſafran ; le camphre & le kermes minéral (comme émétique), depuis *deux grains juſqu'à ſix*. Les fleurs de benzoin ; le ſel de mars de riviere ; le ſafran de mars antimonial & les pilules de cynogloſſe, depuis *deux grains juſqu'à huit*. L'aloë (comme altérant), & le cinnabre, depuis *deux grains juſqu'à dix*. La ſabine ; la ſcille ; la gomme gutte ; l'élaterium ; le verre d'antimoine ciré ; les trochiſques Alhandal ; les

fleurs martiales du ſel ammoniac ; le ſel volatil de vipere, de corne de cerf, de ſuccin & d'angleterre, depuis *deux grains juſqu'à douze*. Le gingembre ; la canelle ; les clous de girofle & le macis ; l'ipecacuanha (comme altérant) ; le ſtyrax calamite ; le borax ; l'alun ; l'æthiops martial ; l'æthiops minéral brûlé, depuis *quatre grains juſqu'à quinze*. La zédoaire ; le turbith ; la ſuie ; la térébenthine de chio ; la myrrhe ; la réſine de gayac ; le caſtor ; la poudre de vipere & de cloportes ; le ſafran de mars ; le ſel de tartre ; les fleurs & le magiſtere de ſoufre ; l'antimoine ; le diaphorétique minéral ; l'anti-hectique de Poterius ; le mercure doux ; la panacée mercurielle, & les pilules ſcillitiques d'Edimbourg, depuis *ſix grains juſqu'à un ſcrupule*. Le chacril ; le jalap ; les trochiſques d'agaric ; l'aloë (comme purgatif) ; le ſang de dragon ; le ſucre vermifuge & la terre foliée de tartre, *depuis huit grains juſqu'à un demi-gros*. Le quinquina (comme ſtomachique) ; le galanga ; l'acorus ; la ſerpentaire de virginie ; le ſuccin ; la gomme ammoniac & adragant ; le benjoin ; le galbanum ; l'aſſa fœtida ; le nitre, le cryſtal minéral & le tartre vitriolé, depuis *dix grains juſqu'à un demi-gros*. La rhubarbe (comme altérant) ; l'ipecacuanha (comme vomitif) ; la pareira brava ; la graine barbotine ; la noix muſcade ; le maſtic ; le ſel ammoniac ; la pierre hématite ; la corne de cerf préparée ; la poudre tempérante & de pattes d'écreviſſes ; celle de guttete ; les pilules balſamiques de Morton, & les hydropiques de Bontius, depuis *douze grains juſqu'à un demi-gros*. L'iris noſtras, & de Florence ; l'ariſtoloche ronde ; l'arum préparé ; le blanc de baleine ; l'acacia ; le tartre cholybé ; les

trochiſques de Karabé ; la poudre cornachine & antiſpaſmodique, depuis *douze grains juſqu'à deux ſcrupules.* Le ſimarouba ; la canelle blanche ; le ſumach ; le ſavon ; la crême de tartre ; l'arcanum duplicatum ; la poudre contre vers ; les pilules angéliques & les mercurielles, depuis *un ſcrupule juſqu'à un gros.* La rhubarbe (comme purgatif) ; la gentiane ; le quinquina (comme fébrifuge) ; l'impératoire ; l'angélique ; l'agaric ; les têtes de pavot (en décoction) ; le ſel de Glaubert ; la magnéſie blanche ; le baume de Lucatel ; les trochiſques de Gordon, depuis *un demi-gros juſqu'à un gros.*



SECTION PREMIERE.

DES MÉDICAMENS GÉNÉRAUX,

Qui paroiſſent agir ſur toutes les parties de l'œconomie animale, tant ſur les ſolides, que ſur les fluides.

LES DÉLAYANS, LES ADOUCISSANS, LES ÉMOUSSANS.

Délayant étant un terme uſité pour exprimer l'action d'un fluide qui diminue la conſiſtance d'un autre a, dans la matiere médicale, la même ſignification; ainſi nous ne nous arrêterons pas à en donner une plus longue explication, qui ſeroit ſuperflue. Il n'eſt pas plus difficile de ſentir que les médicamens appellés *délayans* peuvent être d'un auſſi grand uſage dans les maladies aiguës, que dans les maladies chroniques. Ils produiſenr dans les fiévres d'excellens effets, diminuent l'ardeur exceſſive du ſang, amolliſſent & humectent les parties devenues trop ſéches, trop roides, & calment les douleurs, quelle que ſoit leur cauſe. Ils ſont utiles dans la cachexie & le ſcorbut, ſoulagent les goutteux, & rendent l'état des mélancoliques plus ſupportable. On en fait grand cas dans les maladies de la poitrine; & ils ſont preſque toujours du bien dans les affections catarrhales. Ils ſont un des moyens qu'on emploie pour nettoyer

ADOUCISSANS.

les premieres voies dont ils entraînent, sans violence ni irritation, les humeurs viciées. On ne peut pas leur refuser la vertu diurétique, puisqu'ils procurent une plus grande abondance d'urine, & qu'ils portent, hors du corps, par cette voie, les particules salines-âcres & tartareuses, que contiennent les fluides, ou qui sont adhérentes aux solides. Il est démontré que ce genre de remede reçoit ses vertus de l'eau; c'est cet élément qui produit les effets que nous voyons suivre de l'usage des délayans; & l'on convient que l'eau la plus simple, la plus pure, la plus battue; que l'eau de fontaine & l'eau de riviere sont les plus capables de produire les effets ci-dessus, que l'on attend des délayans. Ceux qui ne jugent que d'après l'expérience & l'observation, préferent ces eaux à toute autre, principalement quand elles réunissent les meilleurs qualités, qu'elles sont légeres, limpides & sans aucune saveur. On recommande comme la plus saine, l'eau qui s'échauffe jusqu'à bouillir, & qui se refroidit en très peu de tems; celle dans laquelle les légumes cuisent & s'attendrissent fort vîte, qui dissout aisément le savon, & dont le linge sort le plus propre & le plus blanc. L'eau qui a ces qualités est la plus propre à la dissolution des alimens, à donner de la fluidité aux humeurs, à déboucher les vaisseaux obstrués, à détremper les substances grossieres qui rallentissent le mouvement du sang, &c.

On peut dire que l'eau est un remede excellent, qui surpasse de beaucoup tous les autres par ses vertus; qu'il suffit seul pour guérir la maladie la plus opiniâtre, & sans lequel on emploieroit souvent en vain tous les autres secours

que l'art de guérir fournit, l'eau étant le véhicule naturel des alimens & de la plupart des médicamens, ou ce qui distribue les uns & les autres aux diverses parties du corps. On a même vu plusieurs fois, pendant les épidémies, qu'il suffisoit de boire une grande quantité d'eau, pour empêcher de naître les maladies les plus graves, ou pour en arrêter les progrès dans leurs commencemens : c'est une vérité que ne doivent pas oublier ceux qui répetent si souvent qu'il faut employer des remedes très actifs, pour vaincre les grands maux. Des expériences nombreuses démontrent que les divers minéraux, que contiennent tant de fontaines minérales, sont sans action ni vertu, dès qu'ils ne sont plus soutenus dans l'eau en particules infiniment petites, & portés par elle. Ces bonnes qualités de l'eau ne doivent pas faire croire qu'elle est incapable de nuire; car on voit quelques personnes qui l'ont en aversion d'après les mauvais effets qu'elles en ont éprouvés à différentes reprises. Souvent aussi l'eau très froide, & celle à laquelle on n'est pas accoutumé, offensent l'estomac, & semblent lui causer de la stupeur ou de l'inaction & de l'insensibilité. Qu'on ne croie pas qu'il est sans danger de boire, pendant un long-tems, de l'eau chaude : elle peut produire un relâchement des fibres de l'estomac, tel que ce viscere ne fasse plus ses fonctions comme il faut, & qu'il soit très difficile à rétablir dans son état naturel. Cette boisson a cependant la vertu de dissiper le frisson des fiévres intermittentes, & de procurer des sueurs.

ADOUCISSANS.

Mais il est tems de revenir à notre sujet principal, en traitant des *adoucissans* & des *émous-*

ADOUCISSANS.

ſans, qui achevent de compoſer cette premiere claſſe. Perſonne n'ignore combien on a vanté l'efficacité de ces médicamens pour adoucir & envelopper les particules irritantes, piquantes: auſſi s'en ſert-on avec ſuccès pour empêcher & corriger l'effet des poiſons corroſifs, & des émétiques ou autres médicamens irritans, pris mal-à-propos, qui agiſſent trop vivement ſur l'eſtomac & les inteſtins. Ils ſont également recommandés pour diminuer & tempérer la trop grande chaleur de la poitrine, de la gorge, de l'eſtomac, des reins, & pour arrêter la fougue du ſang & des eſprits. Tout le monde connoiſſant les uſages multipliés & les heureux effets des délayans & des adouciſſans dans la pratique de la médecine, nous nous abſtenons de rien ajouter ſur leur façon d'agir, que l'on découvrira très aiſément; dans la crainte d'être ſoupçonné d'avoir admis quelque hypotèſe.

MÉDICAMENS COMMUNS.

LES racines de régliſſe, de guimauve ([1]), de nénuphar.

Les feuilles de laitue, de bourrache, de bugloſe, de cynogloſſe, de pulmonaire, de chou rouge.

Les fleurs de guimauve, de mauve, de bouillon-blanc, de nénuphar, de coquelicot, de violette, de tuſſilage.

Les quatre ſemences froides majeures ([2]); les quatre ſemences froides mineures; les graines ou ſemences de violette, de pavot, de chicorée, de laitue, de lin ([3]), de l'herbe-aux-

puces ; ... l'avoine, l'orge, le riz... les amandes douces ([4]), les piſtaches, la prune de damas ou les pruneaux, les dattes, les raiſins ſecs, les jujubes, les figues ſéches. ADOUCISSANS.

Les gommes arabique & adragant ; le ſagou...

Le poulet ([5]), le veau, l'agneau, la tortue ([6]), la grenouille (7)... le lait ([8]), le petit-lait, le beurre, la crême du lait, le miel, le blanc de baleine....

Les eaux minérales froides, les eaux minérales chaudes.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU diſtillée de laitue ([9]) ; celles de nénuphar, de lys, de coquelicot, de frai de grenouille.... les mucilages des graines de lin, d'herbe-aux-puces, de coing ; celui de la gomme adragant... les huiles d'amandes douces ([10]), de graine de lin... les ſyrops de guimauve, de nénuphar... le ſucre de lait, les trochiſques de Gordon.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

EAU DE POULET. EAU DE VEAU.

PRENEZ un *poulet* écorché & vuidé ; faites-le cuire, pendant deux heures, dans une telle quantité d'eau, qu'il en reſte ſix ou huit livres : paſſez & exprimez. On peut remplir le ventre du poulet de *riz*, d'*orge*, de *ſemences froides*, &c. & ajoûter, pour la rendre calmante, deux gros, & plus, de *tête de pavot blanc*.

ADOUCISSANS.

PRENEZ de la *chair de veau*, sans graisse ni membranes, deux livres; faites cuire dans huit livres d'eau, & jusqu'à ce que l'eau soit diminuée de moitié : passez au travers d'un linge mouillé.

EAU DE RIZ. EAU D'ORGE.

PRENEZ du *riz* lavé, une ou deux onces; faites bouillir dans environ six livres d'eau, pendant plus d'une heure, ou jusqu'à ce que l'eau ait pris la saveur ou la couleur du riz : passez la liqueur. C'est de la même façon qu'on fait les eaux d'orge mondée, de gruau d'orge, d'aveine mondée, de gruau d'aveine.

PRENEZ une demi-poignée d'orge entier; laissez-la dans l'eau jusqu'à ce qu'elle ait jetté quelques bouillons; versez cette eau : mettez-en environ dix livres de nouvelle, & faites cuire jusqu'à ce que l'eau soit diminuée d'un tiers, ou que le grain d'orge soit crevé.

AMANDÉE.

PRENEZ quinze *amandes douces*, dépouillées de leur peau; broyez-les dans un mortier, en versant dessus peu-à-peu deux livres d'*eau d'orge* : passez : ajoutez à la colature une once de sucre.

EAU SUCRÉE.

PRENEZ quatre onces de *sucre blanc*; faites fondre ce sucre dans deux livres d'eau : transvasez la liqueur à plusieurs reprises. Quelquefois on y ajoûte ce qu'il faut de *jus de limon* pour donner à la boisson une acidité agréable.

TISANES.

PRENEZ une once de *graines de lin*; envelop-

pez-la dans un linge : mettez ce nouet infuser dans quatre livres d'*eau d'orge*, sur les cendres chaudes, & pendant quatre heures.

ADOUCISSANS.

PRENEZ une demi-poignée d'*orge entier*, & qui aura été lavée dans l'eau bouillante ; une once de *racine de nénuphar*, & autant de celle de *pissenlit* ; une poignée de *feuilles de bourrache* ; de l'eau, une quantité suffisante, qui sera réduite à six livres par l'ébullition : passez.

PRENEZ deux onces de *racines de guimauve* ; une once de *graines de lin* dont vous formerez un nouet ; de l'eau, une quantité suffisante, qui sera réduite à six livres par l'ébullition. Quand vous serez prêt à retirer la tisane du feu, ajoûtez-y une pincée de *fleurs de guimauve*, & autant de celles de *bouillon blanc* : passez.

PRENEZ une once de *racine de nénuphar*, & autant de celle de *buglose* ; une demi-once de *raisins secs* ; six gros de *graines de pavot blanc* concassées, dont on fera un nouet ; de l'eau, une quantité suffisante, qui sera réduite à six livres par l'ébullition.

VERRÉES.

PRENEZ une pincée de *fleurs de mauve* ; faites-les infuser sur les cendres chaudes, dans six onces *d'eau de lys* ; passez : ajoûtez à la colature une once de *syrop de violette*.

PRENEZ trois onces d'*eau de lys* ; une once d'*huile d'amandes douces* ; un demi-gros de *blanc de baleine* ; une once de *syrop de violette* : mêlez exactement.

POTIONS.

PRENEZ deux gros de *gomme arabique*, réduite en poudre ; deux livres d'*eau d'orge* : faites

ADOUCISSANS.

bouillir jusqu'à ce que la gomme soit dissoute ; ajoûtez deux onces de *syrop de guimauve*, en retirant la liqueur du feu.

EMULSIONS.

PRENEZ deux gros de *semences froides* majeures : quatre *amandes douces*, dépouillées de leur peau ; broyez ces substances selon les regles de l'art, en versant dessus & peu à peu, six onces d'eau de fontaine ou *d'infusion de fleurs de mauve* : passez : ajoûtez à la colature une once de *syrop violat* ou une demi-once de *syrop de pavot blanc*.

PRENEZ quatre *amandes douces*, un gros & demi de *pignons* mondés, & autant de *graines de pavot blanc* ; six onces d'*eau de coquelicot* ; faites du tout une émulsion suivant l'art ; ajoutez une once de syrop de *nénuphar*.

PRENEZ trois gros de *graines de lin*, ou de celles de *pavot blanc* ; broyez-les dans un mortier, en versant dessus & peu à peu, six onces *d'eau de coquelicot* ou de *décoction d'orge* : passez : ajoûtez à la colature une once de *syrop de guimauve*.

APOZEMES.

PRENEZ une once de *racines de guimauve*, une poignée de *feuilles de bourrache*, deux pincées de *fleurs de tussilage*, quatre *jujubes*, une demi-once de *graines de pavot blanc* concassées dont on aura fait un nouet ; de l'eau une quantité suffisante, qui sera réduite par l'ébullition à deux livres : passez : ajoûtez à la colature une once & demie de *syrop de nénuphar*.

PRENEZ une once *d'orge entier*, une poignée de *feuilles de buglose*, six grains de *raisins secs*, une demi-once de *semences froides*, dont on fera un nouet ; de l'eau, la quantité suffisante,

qui ſera réduite par l'ébullition à deux livres : paſſez : ajoûtez à la colature une once & demie de *ſyrop violat*.

ADOUCISSANS.

BOUILLONS.

PRENEZ une demi-once de *racines de guimauve* & autant de celles *de bugloſe*, une demi-poignée de *feuilles de bourrache* & autant de celles *du chou rouge*, deux gros de *graines de lin* concaſſées, dont on fera un nouet ; un *poulet* ou un morceau de rouelle de veau : faites du bouillon ſelon l'art.

PRENEZ un *poulet*, une demi-once de *graines de pavot blanc* concaſſées, dont on fera un nouet ; deux *écreviſſes de riviere*, quatre *cuiſſes de grenouilles*, une poignée de *feuilles de bourrache* : faites du bouillon ſelon l'art.

PRENEZ un *poulet* dont le ventre ſera farci *d'orge* ; une demi-once des *quatre ſemences froides* majeures concaſſées, & dont on aura fait un nouet ; quatre *écreviſſes de riviere* : faites bouillir dans une quantité d'eau ſuffiſante. Lorſque vous ſerez prêt à retirer ce bouillon du feu ; ajoûtez une poignée de *feuilles de bourrache*.

PRENEZ un *poulet* & une *tortue* dont on aura ôté l'écaille, la tête, la queue & les pieds : faites bouillir pendant quatre heures dans une ſuffiſante quantité d'eau. Un peu avant que de retirer le bouillon du feu, ajoûtez une demi poignée de *feuilles de bourrache* & autant de celles *de chicorée*.

CRÊMES.

PRENEZ deux cuillerées de *riz* lavé, trente *amandes douces* dépouillées de leur écorce : broyez ces ſubſtances, & formez-en une pâte avec de

ADOUCISSANS.

l'eau de poulet : faites bouillir pendant douze heures dans une quantité suffisante *d'eau de poulet* : ajoûtez ce qu'il faut de *sucre*, & un peu de *canelle*, à proportion de la quantité de la liqueur : passez.

PRENEZ deux onces *d'orge mondé* : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau pendant quelques momens : jettez cette eau : remettez sur l'orge de nouvelle eau : faites bouillir sur un feu doux l'espace de six heures : passez : faites épaissir sur le feu la colature jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance d'une crême : ajoûtez une demi-once de *sucre*.

GELÉES.

PRENEZ trois *poulets*, deux livres de *chair de veau* : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau durant quatre heures : passez avec expression : ajoûtez à la colature deux cuillerées de *sucre* & autant de *jus de limon* : passez une seconde fois, & mettez dans des moules pour que la gelée se prenne.

PRENEZ une demi-livre *d'aveine mondée*, deux onces de *petits raisins secs* & autant de *rapure de corne de cerf*, un *os fémur de veau* concassé : faites une gelée selon l'art.

COMMENTAIRES.

(1.) LA GUIMAUVE. *Althæa Dioscoridis & Plinii*, *C. B. P.* Le mucilage que contient cette plante, l'a fait regarder comme un des médicamens internes les plus propres à adoucir & à lubréfier. La racine & les fleurs corrigent & préviennent

viennent l'âcreté des humeurs, amolliſſent & relâchent les fibres, & calment les douleurs, quelle qu'en ſoit la cauſe. Elles ſont fort utiles dans les maladies de la poitrine, que la toux augmente : elles ne font pas moins de bien dans les maux des reins & de la veſſie, qui ſont accompagnés ou ſuivis de difficulté d'uriner & de rétention d'urine. On preſcrit la racine fraîche à la doſe d'une demi-once ou d'une once ſur chaque livre de décoction ou d'infuſion, & la racine ſéche depuis deux gros juſqu'à trois. Les fleurs s'emploient de même, & à la doſe d'une ou deux pincées. On compte auſſi au nombre des médicamens externes, émolliens & anodyns les racines & les feuilles de guimauve : c'eſt à raiſon de ces vertus que ces parties entrent dans les fomentations, les cataplaſmes & les lavemens : leur décoction aqueuſe, dont les chirurgiens uſent très familierement, porte le nom d'eau de guimauve. C'eſt encore une choſe très connue que le mucilage ſe retire des racines de guimauve, par le même procédé qu'on l'extrait des graines de lin, de l'herbe-aux-puces, des coings, &c. Voyez les tablettes, ſyrops, onguens.

ADOUCISSANS.

(2.) LES SEMENCES FROIDES MAJEURES, au nombre de quatre, ſont les graines de melon, de courge, de citrouille & de concombre : ces fruits ſont, comme on le ſait, très eſtimés parmi les alimens : le melon ſur-tout (*melo vulgaris, C. B. P.*), qui mûrit au mois de Juillet, eſt très agréable au goût & à l'odorat lorſqu'il eſt à ſon vrai point de maturité & d'une bonne eſpece. La courge, ou calebaſſe (*cucurbita lagenaria flore albo & folio molli, C. B. P.*) eſt ſouvent employée à la cuiſine, & fournit un aliment tempérant &

ADOUCISSANS.

rafraîchissant. La citrouille ou la pastèque (*anguria citrullus dicta*, *C. B. P.*) est moins employée que la précédente, quoiqu'elle ait les mêmes propriétés. Le concombre enfin (*cucumeris sativus vulgaris*, *C. B. P.*) passe avec raison pour un aliment très délicat, propre à tempérer le sang & à le rafraîchir : nous dirons en passant qu'on cueille ce dernier encore petit, ou longtems avant sa maturité, pour le confire dans le vinaigre, ainsi que les capres.

Les semences de tous ces fruits, pour revenir à notre sujet, s'emploient fréquemment & avec succès, pourvu qu'elles soient récentes & non rances, comme médicamens adoucissans & rafraîchissans : on les croit même un peu calmans; c'est par ces effets qu'ils moderent la trop grande agitation du sang & de la bile, & qu'ils dissipent la séchéresse de la langue. Aussi en use-t-on avec fruit dans les fiévres ardentes & inflammatoires, dans les hémorrhagies, les maladies de la poitrine, &c. Il est à propos de les faire prendre dans les cas d'une trop grande chaleur aux reins & à la vessie. Ils favorisent la sortie & la secrétion des urines. On les fait entrer fort souvent dans les émulsions, à la dose de deux ou trois gros par chaque verrée d'émulsion. Les semences froides se prescrivent aussi entieres, ou seulement concassées, & dans un nouet, depuis une demi-once jusqu'à six gros, soit dans un bouillon, soit dans une livre d'apozeme, soit dans deux livres de tisane. Une émulsion simple en fomentation, calme la chaleur de la brûlure, humecte les membranes de l'œil dans l'ophthalmie séche, &c. On donne aux graines de laitue, de chicorée, de pourpier, d'endive le nom de *petites*

femences froides, parcequ'elles ont moins de volume & moins de vertu que les précédentes graines.

ADOUCISSANS.

(3.) LE LIN *Linum fativum C. B. P.* La graine de lin eft un des médicamens les meilleurs pour adoucir & lubréfier : elle procure beaucoup de foulagement dans le cas de fpafme & de douleur des reins, des inteftins & de plufieurs autres parties : fouvent elle favorife la fortie des urines. On en prefcrit depuis deux gros jufqu'à une demie-once, dont on fait un nouet, pour chaque pinte d'infufion, qui fe prend comme de la tifane : il en entre un ou deux gros dans une émulfion. La graine de lin s'ordonne auffi à l'extérieur : on en fait des décoctions que l'on emploie en lavemens & en fomentations. La farine fert à faire des cataplafmes émolliens & réfolutifs. On en exrait par la macération dans l'eau tiéde, un mucilage qui entre dans la compofition des loochs adouciffans & des cataplafmes émolliens. Voyez l'huile de lin.

(4) LES AMANDES font douces ou ameres, comme tout le monde le fait. On fait un très fréquent ufage des premieres : elles fervent lorfqu'on a befoin d'adouciffans, principalement dans les maladies de la poitrine & des reins, ainfi que dans les fiévres ardentes & inflammatoires. On prépare avec les amandes qui ne font pas trop anciennes, des émulfions fort utiles dans différentes affections morbifiques, caufées par l'irritation ; mais on doit bien prendre garde que ces amandes ne foient devenues rances. Le lait d'amandes, qui eft d'un ufage plus commun dans la cuifine qu'en médecine, fe fait en exprimant des amandes qui ont été broyées dans l'eau. Il

ADOUCISSANS.

en entre pour l'ordinaire, depuis six jusqu'à douze dans une émulsion. Cette forme de remede n'est pas seulement usitée dans les maladies internes; elle est encore employée, ainsi que je l'ai dit ci-dessus, en topique; & elle devient alors un remede anodin, calmant. Les amandes ameres sont stomachiques & vermifuges: elles possedent même à quelque degré la vertu apéritive; mais elles sont plutôt alimens que médicamens. On retire de ces deux especes d'amandes une huile dont on parlera dans la suite.

(5) LE POULET, la chair de veau & celle d'agneau servent journellement à faire des bouillons adoucissans, rafraîchissans, calmans; mais on y ajoute quelqu'autre chose: c'est pour l'ordinaire des semences froides, des graines de pavot, de lin, de l'orge, du riz ou de la chicorée, de la bourrache, &c. Le poulet doit cuire seul pendant demi-heure, & ensuite avec les herbes, jusqu'à ce que la chair se sépare des os: ce bouillon se passe avec expression. Quand un poulet cuit dans une plus grande quantité d'eau qu'il n'en faut pour faire du bouillon, comme dans quatre pintes; on a une espece de tisane que l'on nomme l'*eau de poulet*, & qui est estimée un bon remede dans les fiévres aiguës, la sécheresse de la langue, la chaleur des entrailles, occasionnée par quelque poison ou par un autre cause quelconque, & dans les inflammations des parties internes, les maux aigus des reins & de la vessie, la colique, le *choléra-morbus*, &c. On peut y faire entrer les semences froides, le riz, l'orge, les têtes de pavot, &c. Un poulet ouvert par le milieu & appliqué sur le sommet de la tête, tandis qu'il a encore sa chaleur na-

turelle, & qu'il eſt ſanglant, a quelquefois procuré du ſoulagement dans la phrénéſie & autres maladies du cerveau. ADOUCISSANS.

(6) Il ſe prépare avec LA TORTUE de terre, dont on a retranché l'écaille, la tête, la queue & les pieds, ou avec environ quatre onces de ſa chair, un bouillon adouciſſant, qui eſt très recommandé pour diminuer la circulation trop vive des humeurs, leur irritation, leur fermentation & la grande chaleur des viſceres. Ces vertus rendent le bouillon de tortue très convenable à ceux qui ſont dans le maraſme, l'éthiſie; & il n'empêche pas qu'on faſſe uſage du laitage.

(7) Il entre des CUISSES DE GRENOUILLS, depuis deux paires juſqu'à dix, dans des bouillons adouciſſans & rafraîchiſſans, dont on fait un fréquent uſage pour ſoulager ceux qui ſont attaqués des maladies chroniques de la poitrine, des reins, de la veſſie, de fiévre lente, de conſomption, &c Voyez le frai de grenouille, l'emplâtre de grenouille.

(8.) On doit regarder LE LAIT tiré d'un jeune animal qui, ſéparé de ſon mâle, ſe nourrit d'herbes fraîches, comme un des médicamens les plus efficaces que nous ayons: il adoucit les humeurs âcres & irritantes, & corrige les vices de leur mixtion ou de leur eſſence: il procure aux parties organiques l'élaſticité, le ton qu'elles doivent avoir pour être dans l'état naturel; & il eſt très propre à remédier aux éroſions des viſceres. Quand il eſt adminiſtré à propos, il produit des effets ſurprenans dans la conſomption, les maux de la poitrine, des reins & de la veſſie, dans les affections goutteuſes & ſpaſmodiques, les hémorrhagies chroniques, le flux de ventre opiniâtre. En-

ADOUCISSANS.

fin on le vante beaucoup comme propre à envelopper, émousser les particules corrosives des poisons & les autres matieres qui irritent ou piquent les fibres nerveuses. Ce n'est qu'avec beaucoup de circonspection qu'on peut faire prendre le lait à ceux qui ont un tempérament bilieux ou mélancolique, principalement lorsqu'ils ont quelque embarras dans les visceres; aux vieillards; aux personnes qui sont dans l'état qu'on nomme *cachexie*, ou sanguines. Il faut s'abstenir de lait quand on a une fievre aiguë. On doit avoir égard à l'état de l'estomac pour prévenir qu'il n'y devienne putride, aigre ou caillé. Un des moyens est de faire sortir de ce viscere la saburre ou les humeurs viciées qui s'y sont amassées, dont l'effet, comme tout le monde en convient, ne peut qu'être préjudiciable à l'usage du lait. On empêche que le lait ne s'aigrisse, en y mêlant le suc de cerfeuil, ou par l'usage des absorbans qui s'opposent à ce que les particules acides agissent; ensuite on en nettoie tout-à-fait l'estomac par le moyen d'une boisson aqueuse, très abondante; à moins qu'il ne soit plus à propos d'employer pour cela les émétiques & les cathartiques.

Il n'est personne qui n'ait entendu parler de la diéte laiteuse, *diéte blanche*, ou, ce qui est la même chose, de vivre de lait seulement; mais bien des gens ignorent comment il faut se conduire dans cet usage continu du lait pour toute nourriture. Le défaut des précautions nécessaires & la maniere de vivre inconsidérée, sont souvent cause que la diéte blanche n'est d'aucune utilité à ceux qui se mettent à ce régime, & qu'un traitement qui pourroit être très salutaire, devient nuisible. C'est un usage reçu, que l'on prenne du lait

ADOUCISSANS.

trois ou quatre fois par jour, & même plus. On permet de manger du pain à dîner ou à ſouper ; & on n'interdit pas à ceux qui ont beaucoup d'appétit les œufs frais ou à la coque, &c. Il faut, en commençant, ne preſcrire qu'une petite doſe de lait, ſur-tout quand on ne connoît pas bien les forces de l'eſtomac, ou ce qu'il en peut ſupporter ſans inconvénient ; & il eſt à propos de n'en faire prendre qu'une ou deux fois par jour, juſqu'à ce qu'on voie le malade aſſez fait à cette nourriture pour en prendre ſans danger, autant qu'il eſt néceſſaire. Toute fiévre, excepté la fiévre lente, eſt une raiſon pour ne pas prendre ou pour ceſſer le lait. Rarement eſt-il profitable aux perſonnes très graſſes ou replettes, & dans la cachexie ; & c'eſt avec circonſpection qu'on en conſeillera l'uſage aux vieillards & aux tempéramens bilieux ou mélancoliques : ceux enfin qui ſe trouvent bien des martiaux, ne s'accommodent guere du lait. Ces avis ſont le réſultat de l'obſervation journaliere : les mépriſer ſeroit une faute eſſentielle. On prévient, comme nous l'avons dit plus haut, que le lait ne s'aigriſſe dans l'eſtomac, en faiſant uſage de corail, d'yeux ou pierres d'écreviſſes, ou d'autres abſorbans : c'eſt pour le même effet qu'on preſcrit deux ou trois cuillerées d'eau de chaux, ou quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance, ſur chaque livre de lait : la rhubarbe, le quinquina & les autres amers font la même choſe : il faut encore ſavoir que le lait cuit s'aigrit plus difficilement dans l'eſtomac, & qu'il remédie beaucoup mieux au cours de ventre. Si, pour n'avoir pas uſé de ces précautions dans l'uſage du lait, ou parcequ'elles n'ont pas réuſſi, le lait s'aigrit dans l'eſtomac, il faut, ſans per-

ADOUCISSANS.

dre de tems, prendre beaucoup de quelque boiſſon délayante, par exemple, de l'eau pure, une infuſion de thé, une décoction ou tiſane de chiendent, & tout autre fluide de même nature. On pourroit même ſe ſervir des médicamens émético-cathartiques, qui emporteroient encore plus promptement ces reſtes d'indigeſtions, pourvu toutes fois qu'il n'y eût aucune contre-indication de ce traitement.

Le lait qu'on vient de traire eſt celui qui convient le mieux; c'eſt auſſi celui qu'on préfere pour l'ordinaire. Si on ne peut pas ſe le procurer ainſi, il faut du moins faire enſorte de lui donner au moyen du bain-marie, un degré de chaleur approchant de celui qu'il auroit en ſortant de l'animal qui le fournit. Quelquefois cependant on le boit froid pour prévenir la conſtipation: d'autres s'affranchiſſent de cette incommodité en buvant un grand verre d'eau avant leur lait, ou en y mêlant une fois par jour quelques grains de poudre de rhubarbe. Le ventre eſt-il trop relâché? On éteint ou on plonge dans le lait un morceau de fer ou de brique rougi au feu; ce qui ſe répete pluſieurs fois ſucceſſivement & même juſqu'à ce que le lait ſoit diminué environ d'un quart: quelques-uns ſe trouvent encore bien de le faire bouillir en y ajoutant un peu de ſel & de le boire chaud. Le lait que l'on a tenu quelque tems ſur le feu avec de l'écorce de grenade, & celui que l'on a coupé avec de l'eau & fait bouillir à pluſieurs repriſes pour renouveller l'évaporation des parties les plus fluides, deviennent auſſi aſtringens. Quand le lait produit dans l'eſtomac un ſentiment incommode de peſanteur, il faut le couper avec de l'eau: ſi on le fait cuire avec les deux

tiers d'eau, on fait ce que les Auteurs appellent *hydrogala*, ou l'eau laiteuſe, boiſſon qu'on emploie avec ſuccès dans les mêmes circonſtances : on écrême enfin le lait pur ou mêlé avec l'eau pour le faire mieux paſſer. On l'empêche encore de ſe cailler dans l'eſtomac, en y ajoûtant une doſe convenable de ſucre.

ADOUCISSANS.

Dans la vue de remplir différentes indications, on mêle avec le lait des infuſions de thé, de café ; des décoctions d'orge, de bois & de racines ſudorifiques ; des plantes béchiques & vulnéraires ; des ſucs de divers végétaux ; des eaux de Cauterets, de Bonnes, de Seltz, de Spa ou d'autres : aſſez ſouvent on met dans le lait chaud un jaune d'œuf avec du ſucre.

Il eſt inutile de faire prendre de tems en tems des purgatifs à ceux qui ſont uſage du lait, à moins que quelque ſymptome n'indique que l'eſtomac eſt rempli d'humeurs viciées. J'ai veillé pendant plus de deux ans ſur la ſanté de perſonnes qui étoient au lait, & comme il leur réuſſiſſoit parfaitement, je n'ai pas conſeillé le plus léger purgatif, quoique cette conduite m'ait été reprochée comme une faute par les gens à préjugés populaires. Il faut enfin remarquer que la nourriture dont uſent les animaux influe beaucoup ſur la qualité de leur lait. On ſait que le ſafran, la garance, la caſſe, le vin, &c. communiquent leur couleur au lait ; que le thim, la ſarriette & les autres plantes odoriférantes l'aromatiſent, & qu'il prend le goût de l'ail, du céleri, de l'abſynthe, &c. Cette obſervation eſt importante, parcequ'elle nous découvre la facilité que nous avons de le rendre purgatif, aſtringent, inciſif, vulnéraire, antiſcorbutiqe, &c.

ADOUCISSANS.

en faisant user à l'animal qui le fournit des choses qui ont cette propriété. De ces généralités sur l'usage du lait, passons aux différentes especes de lait.

Le meilleur lait qu'un malade puisse prendre, est celui de femme : il est & plus analogue à la nature humaine & plus tempéré, ou moins sujet à avoir des qualités excessives, que les autres especes de lait ; c'est aussi pour cela qu'il est si efficace dans le marasme, la phthisie, pourvu qu'on en fasse usage à tems, ou avant que la maladie ait fait de grands progrès. On l'estime meilleur quatre ou cinq heures après le repas : avant ce tems il a une sorte de crudité & retient de la nature des alimens ; plus tard il se dissout & jaunit ; il contracte même une odeur urineuse. Mais peu de malades aiment la maniere dont il faut le prendre, c'est-à-dire à tetter ; plusieurs même ont une répugnance singuliere. Le lait de femme est quelquefois employé à l'extérieur comme médicament adoucissant ; & on s'en sert assez souvent pour calmer les douleurs aux dents & aux oreilles.

Le lait d'ânesse est de l'usage le plus commun dans les maladies de poitrine, la fiévre lente, l'ophthalmie, la dysurie, la goutte, &c. On en prend une ou même deux fois par jour, s'il ne cause pas de dévoiement.

Le lait de jument ou de cavalle est à-peu près de la même nature que le lait d'ânesse : il n'a pas plus de vertu, ni des vertus différentes.

Le lait de chévre n'a pas toujours les mêmes qualités, les mêmes vertus : elles dépendent des différentes nourritures que prend l'animal, & varient de même. La chévre a-t-elle mangé du

chêne, du lentiſque? ſon lait eſt aſtringent, il conſtipe; mais il produit l'effet contraire quand elle a brouté le garou, le tithymale, la clématite, &c. Ce lait étant moins capable que les autres d'augmenter les obſtructions des viſceres, parcequ'il eſt fort ſéreux, convient mieux aux tempéramens mélancoliques; & on peut le leur permettre pour nourriture trois ou quatre fois par jour.

Le lait de vache, épais, gras, butyreux fournit une nourriture excellente & abondante; auſſi convient-il mieux que tout autre à prendre pour toute nourriture. En coupant une livre de lait de vache avec trois livres d'eau, on a une eau laiteuſe, que l'on peut faire prendre pour boiſſon ordinaire, & qui tiendra lieu de petit-lait. Le lait de vache eſt un remede promptement efficace dans les hémorrhagies chroniques ou habituelles, & la dyſſenterie opiniâtre. Pour parler de toutes les eſpeces de lait dont on peut uſer, je terminerai cet article, en diſant que les médecins preſcrivent rarement le lait de brebis, quoiqu'il contienne beaucoup de la partie caſéeuſe; ce qui le rend plus agréable au goût que celui des autres animaux. On ne doit pas le croire incapable de faire du bien aux malades; mais à la vérité il il n'a pas autant de vertus que les eſpeces de lait plus uſitées.

Quant à l'uſage externe de ce médicament, toutes les eſpeces de lait, employées en injection, gargariſme, lavement, fomentation, cataplaſme, ou ſous toute autre forme, fourniſſent un excellent remede anodyn ou calmant, adouciſſant, émollient. Un moyen dont on peut ſe ſervir pour que le lait conſerve plus long-tems ſa

ADOUCISSANS.

chaleur & qu'il humecte davantage, c'est d'enfermer dans une vessie de cochon le lait échauffé au degré convenable & d'appliquer cette vessie sur la partie malade.

(9.) LES EAUX DISTILLÉES qui se vendent chez les apothicaires, & qu'on a obtenues par les procédés ordinaires, ne conservent pas dans cet état toutes les vertus reconnues dans les plantes qui les ont fournies. Il y a lieu de croire qu'il ne s'éleve dans la distillation que les particules aqueuses & celles qui sont volatiles : c'est pourquoi on ne sera pas surpris que les substances farineuses, mucilagineuses, que l'absinthe, le chamædrys, qui sont des plantes très ameres ; que l'oseille, les prunes sauvages, qu'on sçait être très acides & acerbes ; que la racine si douce de la régliffe, &c ne donnnent, par la distillation, qu'une eau insipide & inodore. Ce qui paroîtra plus singulier, c'est que l'eau distillée des plantes astringentes, de celles qui font vomir & & qui purgent, ne retient aucune de ces qualités ; d'où il est naturel d'augurer, autorisé de l'avis de Boerhaave, que les eaux distillées sont sans vertu & inutiles, en exceptant toutefois, comme on le pense bien, les eaux distillées qui sont aromatiques. Cependant on ne manque pas encore de gens qui soutiennent que, dans ces eaux insipides & inodores, il y a des principes salutaires qui échappent à nos sens. Nous n'entreprendrons pas de les ramener à l'opinion commune & de résoudre cette difficulté ; mais tandis que le doute subsistera, on peut continuer à se servir des eaux distillées comme d'un véhicule ou excipient pour d'autres médicamens, avec d'autant plus de raison, qu'elles ne sont certainement pas d'une qua-

lité inférieure à l'eau commune. Les eaux distillées, tant odorantes qu'inodores, les plus usitées sont les eaux d'armoise, de baies de génievre, de bardane, bétoine, bourrache, buglose, renouée, chélidoine, chicorée, cochléaria; d'écorces d'orange, de citron, de fleurs d'oranges, de noix, de sureau, tilleul, fénouil, fumeterre, chiendent, hyssope, laitue, lavande, lys blanc, matricaire, mélisse, menthe, nénuphar, pavot rouge, pariétaire, pourpier, roses pâles & rouges, sauge, scabieuse, germandrée, scorsonere, solanum, tussilage, verveine, enfin de frai de grenouille. Il seroit superflu de rapporter ici les vertus telles quelles de ces eaux distillées. On trouvera celles qu'on leur attribue dans les articles où nous exposerons les vertus des plantes qui donnent le nom à ces eaux. ADOUCISSANS.

Tout le monde connoît l'art de distiller; mais chacun ne sait pas ce qu'il faut ajoûter d'eau aux plantes dont on se propose la distillation, relativement à leur suc plus ou moins abondant. Nous ne croyons pas nous écarter de notre sujet en en donnant ici une notion générale. Les plantes succulentes, comme le pourpier, la bourrache, la laitue, &c. ne demandent par livre qu'une pinte d'eau, dont on tire ordinairement une livre & demie d'eau distillée : on peut aussi se passer d'eau & mettre leur suc récent dans l'alembic pour en tirer au bain-marie la moitié de la quantité qu'on y a mise. Les plantes moins chargées de suc, comme la bétoine, le chardon benit, la grande éclaire, la chicorée, l'euphraise, la fumeterre, le plantain, la scabieuse, le scordium, la scorzonere, la verveine, &c. demandent trois fois autant d'eau, dont on ne tire que

ADOUCISSANS.

la moitié. Pour les plantes odoriferantes ou aromatiques, comme l'armoise, le fenouil, l'hysope, la lavande, la matricaire, la mélisse, la menthe, &c. il faut y ajoûter quatre fois autant d'eau, dont on ne tire que la moitié. Nous ne dirons rien des fleurs, des semences & des baies; des racines, des bois & des écorces; nous renvoyons aux pharmacopées qui en traitent avec des détails qui paroîtroient ici déplacés.

(10.) L'HUILE D'AMANDES DOUCES se tire par expression des amandes nouvelles. On ne doit employer, pour l'usage médicinal, que celle qui est récemment préparée, parcequ'il ne faut que très peu de tems pour que cette huile acquiere une acreté très nuisible à l'estomac & à la poitrine. Nous n'avons pas d'huile, ni même de remede qui possede à un plus haut dégré la propriété adoucissante, & dont l'action soit moins capable d'irriter : aussi est-elle employée avec beaucoup de succès dans les maladies de la trachée-artere & des poumons, qui demandent des adoucissans, ainsi que pour calmer les douleurs de coliques, favoriser la sortie des urines, faire cesser promptement les tranchées des enfans : elle n'est pas moins utile aux femmes qui sont en travail, & nouvellement accouchées. Mais il ne faut pas, ainsi qu'on le pratique parmi le peuple, en donner trop souvent, parceque l'estomac peut en souffrir, & qu'il peut en résulter des inconvéniens ou des maladies dont on ignore communément la cause. L'huile d'amandes douces se prescrit seule & mêlée avec quelque syrop pectoral ou béchique : sa dose ordinaire est depuis deux gros jusqu'à une once. On peut s'en servir pour faire vomir ceux dont peu

de chose détermine le vomissement, sur-tout en en faisant prendre deux ou trois onces dans un bouillon. Souvent on associe cette huile à la manne; & ce mêlange est un excellent remede propre à procurer sans danger les évacuations du ventre, au moment où il y a dans le bas-ventre des douleurs vives, & même de l'inflammation. ADOUCISSANS.

Quant à l'usage externe, l'huile d'amandes douces s'ordonne dans les lavemens adoucissans, relâchans, pour amollir les excrémens endurcis qui ne sortent pas, ainsi que pour diminuer & calmer les douleurs intestinales. Elle sert encore en linimens, injections, &c. Le marc des amandes, ou ce qui reste après qu'on en a tiré l'huile par l'expression, est ce que tout le monde connoît sous le nom de *pâte d'amandes*, & qui, pour nettoyer les mains & rendre la peau douce au toucher, est préférable aux savons.

LES RAFRAICHISSANS ET LES ANTI-SEPTIQUES.

ON appelle *rafraîchissans* & *anti-septiques* les médicamens qui diminuent l'effervescence ou la trop grande chaleur des humeurs, qui corrigent leur acrimoniee, préviennent leur dissolution, leur alkalescence ou putridité, & qui en arrêtent les progrès. Il y a lieu de penser qu'ils agissent aussi sur les nerfs; & c'est sur des raisons plausibles que des praticiens, qui ont beaucoup de sagacité, soupçonnent que les nerfs jouent un rôle dans les maladies produites par la trop

RAFRAI-CHISSANS.

grande ardeur des fluides. Mais, ſans nous arrêter davantage à des opinions qui ſentent l'hypothèſe, paſſons à des objets plus certains, & examinons les médicamens que l'on dit propres à combattre ou à corriger cette prétendue putridité des humeurs, & qui portent le nom d'*anti-ſeptiques*; nom que l'on a ſi fort répété de notre tems.

L'état vicié des humeurs qui accompagne pluſieurs eſpeces de fiévre intermittente, eſt-il, comme on l'a avancé, une vraie putréfaction? Différentes raiſons ont fait naître ſur ce ſujet dans notre eſprit des doutes que nous avons indiqués dans un autre Ouvrage. On ne voit pas non plus clairement comment cette prétendue corruption eſt détruite par les anti-ſeptiques, dont M. Pringle a ſi fort multiplié le nombre d'après les réſultats de ſes expériences. La ſagacité, l'adreſſe, la bonne foi & l'habileté de ce médecin ne permettent pas de douter de ce qu'il nous dit; mais que ceux qui n'ont encore ſur ce ſujet aucuns préjugés, examinent avec la plus ſcrupuleuſe attention ſi les ſubſtances ameres & aromatiques, ainſi que les ſels volatils qui ont la propriété d'empêcher la corruption de ſubſtances qui ſont en repos & ſans action, car tel eſt l'état des matieres miſes en expériences; que de tels médecins, dis-je, jugent ſi ces matieres peuvent agir également & produire le même effet ſur des humeurs qui ſont dans une agitation continuelle, & qui participent à la vie du corps. Il faudroit encore rechercher ſi ces médicamens, quelles que ſoient leurs vertus, qui, avant que de parvenir juſqu'au ſang, éprouvent l'action de tous les agens de la digeſtion, ſi, dis-je, ces médicamens

mens n'ont rien perdu de leurs vertus, quand ils se trouvent mêlés avec le sang. Comme nous ne trouvons pas cela démontré, les substances ameres, aromatiques, volatiles, que, sur l'autorité de M. Pringle, beaucoup de médecins prescrivent intérieurement pour remédier à la putridité, seront rayées de notre liste des anti-septiques jusqu'à ce que de nouvelles expériences ou des observations de médecine pratique aient prouvé le droit qu'elles ont d'y être.

RAFRAICHISSANS.

Il n'en est pas de même des acides végétaux & minéraux; c'est une vérité reconnue par tous les praticiens, que ces acides sont anti-septiques, même après avoir été soumis dans l'estomac & les intestins aux agens de la digestion & de la vie : aussi est-ce avec le plus grand succès qu'on les prescrit journellement pour corriger l'alkalescence des humeurs, qui peut bien devenir la cause de différentes especes de fiévres. Les acides calment très promptement l'effervescence de la bile, arrêtent le vomissement, sont utiles dans quelques diarrhées & dyssenteries, guérissent le *choléra-morbus*, dissipent certaines douleurs de coliques, &c. Enfin les grands mangeurs & buveurs se trouvent bien de leur usage modéré; mais ils nuisent le plus souvent aux tempéramens mélancoliques. Les Ethiques, comme ceux qui toussent habituellement, en sont aussi incommodés.



Rafraichissans.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines de chien-dent, de fraisier (1), d'oseille (2), de patience sauvage, de chicorée, de pissenlit, de consoude, d'ortie, de nénuphar.

Les feuilles de laitue (3), d'endive, de chicorée, de pissenlit, de bourrache, de pourpier, d'oseille, d'alleluia (4).

Les fleurs de violette, de nénuphar.

Les semences froides majeures & mineures; celles d'oseille, d'ortie, d'*agnus-castus*, le riz, l'orge, le gruau.

Les fruits d'épine-vinette (5), de fraisier, d'alkekenge, d'églantier (6); les groseilles (7), pommes de renette (8), tamarins... le suc de limons (9), de citrons (10), d'oranges, de grenades.... le verjus (11), le vinaigre (12), la biere (13).

La gomme arabique, la gomme adragant.

Le poulet, le veau, l'agneau, la tortue, la grenouille, le limaçon... le lait, le petit-lait.

L'eau commune, les eaux minérales froides (14), sur-tout celles de Vals (15), de Sainte-Reine (16), de Montfrin (17), de Maine, de Vesoul (18).... le nitre, le camphre.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'eau de laitue, de nénuphar, de lys, de bourrache....

Le syrop de limons (19), de groseille (20), d'épine-vinette (21), de grenade, de nénuphar,

de violette, de myrte composé.... la gelée de groseille, la conserve de violette... la poudre tempérante.... RAFRAICHISSANS.

L'esprit de soufre ([22]), de vitriol ([23]), de nitre dulcifié ([24]), de sel dulcifié ([25]).... le crystal minéral, le tartre vitriolé, la crême de tartre.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

Eau acidule.

Prenez du *suc de limon*, ou *du vinaigre*, une once; mêlez-le avec deux livres d'eau de fontaine. Pour la boisson ordinaire dans les fiévres putrides & autres cas approchant; on peut y ajoûter demi-once de *sucre*.

Prenez d'eau commune ou d'*eau de riz*, deux livres; d'*esprit de vitriol* ou *de soufre*, vingt gouttes; ou, ce qui revient au même, la quantité néceſſaire pour donner à l'eau une acidité agréable.

Eau nitrée.

Prenez de *nitre purifié*, ou de *crystal minéral*, deux gros: faites diſſoudre dans six livres d'eau de fontaine ou d'eau de chien-dent.

Tisanes.

Prenez d'*orge* entier & nettoyée, une once; de *racines de chiendent* ou de *chicorée*, une poignée: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau & reduire à six livres: peu de tems avant que de retirer la tisane du feu, ajoûtez

RAFRAICHISSANS.

une demie-once de réglisse coupée par petits morceaux : passez.

PRENEZ *d'aveine* lavée, deux onces; de *racines de chicorée*, une once : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, & réduire à six livres : passez : ajoûtez à la colature deux gros de crystal minéral, ou dix à douze grains de crême de tartre à chaque verrée.

PRENEZ de *racines de grande consoude*, deux onces : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau de riz, & réduire à deux livres : passez.

PRENEZ de *racines de chiendent* concassées, une poignée; des *racines de pissenlit & de nénuphar*, de chaque une once : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à six livres : passez : ajoutez à la colature deux gros de *nitre purifié*.

PRENEZ de *racines de nénuphar & de fraisier*, de chaque une once : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à six livres : un moment avant que de retirer la tisane du feu, ajoûtez de *racines de guimauve & de réglisse*, de chaque une demi-once : passez : faites fondre dans la colature, du *nitre purifié*, un gros.

PRENEZ *racines de fraisier & d'oseille*, de chaque une once; *fruits d'églantier*, quarante, concassés & enfermés dans un nouet : faites cuire dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à six livres.

JULEPS.

PRENEZ *eau de pourpier*, six onces; *syrop de*

limon, une once ; *esprit de soufre* ou *de vitriol*, six gouttes, ou ce qu'il en faut pour communiquer à la liqueur une acidité agréable : mêlez, pour prendre en une fois. RAFRAICHISSANS.

PRENEZ *eau de chicorée*, six onces ; *syrop d'épine-vinette*, six gros ; *sel de prunelle*, un demi-gros : mêlez pour un julep.

PRENEZ *eau de laitue*, six onces ; *syrop de grenade* ou *de violette*, une once ; *crystal minéral*, un scrupule : mêlez.

LOOCH.

PRENEZ *syrop de guimauve*, une once ; *huile d'amandes douces*, six gros ; *eau de canelle*, un gros ; *de camphre*, quatre grains : mêlez selon l'art : pour un looch à prendre par cuillerées.

EMULSIONS.

PRENEZ des *semences froides majeures*, trois gros ; des *amandes douces*, au nombre de quatre : pilez le tout dans un mortier, en versant dessus, & peu à peu, six onces d'*eau de lys* : passez : délayez dans la colature une once de *syrop de limons*.

PRENEZ des *semences froides majeures* & des *graines de pavot blanc*, de chaque deux gros : pilez le tout, & versez dessus peu à peu douze onces d'une décoction de *racines de nénuphar* : passez : ajoûtez à la colature une once & demie de *syrop de guimauve* & un demi-gros de *nitre* : faites une émulsion pour prendre en deux fois.

PRENEZ de *graines de melon*, six gros ; de *graines de pavot blanc*, deux gros ; douze *amandes douces*, dont on aura ôté la peau : pilez le tout dans deux livres d'une *décoction d'orge* ou

RAFRAICHISSANS.

de riz : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de nénuphar*, ou une once de *sucre* : faites une émulsion à prendre en plusieurs fois.

APOZEMES.

PRENEZ de *racines d'oseille* & de *chicorée*, de chaque une demi-once ; des *feuilles d'oseille* & de *chicorée*, de chaque une demi-poignée ; des *semences froides majeures*, une once : faites cuire, selon l'art, dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de violettes*, & deux scrupules de *sel de prunelle*.

PRENEZ *racines fraîches de patience sauvage* & *de fraisier*, de chaque une demi-once ; *feuilles de laitue* & *d'endive*, de chaque une demi-poignée ; des *semences de melon* concassées, une demi-once, dont on fera un nouet : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature une once & demie de *syrop de limon* ou de *l'esprit de soufre*, ce qu'il en faut pour donner à l'apozeme une acidité agréable.

PRENEZ *d'orge mondé*, une poignée ; *de raisins de corinthe*, deux onces ; de *crême de tartre*, deux gros : faites bouillir dans quatre livres d'eau, jusqu'à ce que l'orge soit crevée.

PRENEZ des *racines de nénuphar* & *de guimauve*, de chaque une once ; des *semences froides* majeures, une once, dont on fera un nouet ; des *feuilles de laitue* & *de bourrache*, de chaque une poignée ; deux *pommes de reinette* coupées par morceaux : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : quelques momens avant que de retirer la tisane du

feu, ajoûtez deux pincées de *fleurs de violettes* : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop d'épine-vinette*. RAFRAICHISSANS.

PRENEZ des *racines de chiendent & de pissenlit*, de chaque une demi-once ; des *feuilles d'oseille*, une poignée ; des *semences froides* concassées, six gros, dont on fera un nouet ; de *crême de tartre*, un gros : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature une once & demie de *syrop de groseilles*.

PRENEZ des *racines d'oseille* & de *pissenlit*, de chaque une once ; des *feuilles* d'*allelluia* & d'*endive*, de chaque une poignée ; des *fruits d'églantier* concassés, au nombre de vingt, dont on fera un nouet : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : passez : ajoûtez sur chaque dose deux gros de *syrop de grenade*.

BOUILLONS.

PRENEZ un *poulet* écorché & vuidé ; remplissez le ventre d'une poignée d'*orge* & d'une demi-once des *semences froides* majeures : faites cuire dans une suffisante quantité d'eau, pendant trois heures, & écumez : ensuite ajoûtez des *feuilles de chicorée & de laitue*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir le tout pendant une demi-heure. On peut ajoûter, pour les estomacs foibles, un peu de *cannelle* ; ce qui se fera quelques momens avant que d'éloigner le bouillon du feu.

PRENEZ de *chair de veau* ou *d'agneau*, une livre ; des *semences froides* majeures, une demi-once, dont on fera un nouet ; des *feuilles de*

RAFRAICHISSANS.

bourrache & de *chicorée*, de chaque une poignée : faites un bouillon suivant l'art. On peut y ajoûter une once de *suc de limon*, ou six gouttes d'*esprit de soufre*.

PRENEZ un *poulet* vuidé, des *semences froides majeures* concassées, une demi-once, dont on fera un nouet : faites cuire, pendant deux heures, dans une suffisante quantité d'eau, & écumez : ensuite ajoûtez quatre *écrevisses de riviere*, tenues dans l'eau bouillante jusqu'à ce qu'elles ajent rougi, & concassées ; faites bouillir le tout, pendant une heure, dans une marmite exactement fermée : quelques instans avant que d'éloigner ce bouillon du feu, ajoûtez une poignée de *feuilles de bourrache* : passez avec expression.

PRENEZ une *tortue* sans l'écaille, la tête, la queue ni les pieds : mettez-la tremper quelque tems dans l'eau, pour que la matiere visqueuse, qui y est adhérente, soit emportée ; puis coupez-la en petits morceaux : faites bouillir, pendant quatre heures, dans une suffisante quantité d'eau, & écumez. Un peu avant que de retirer le bouillon du feu, ajoûtez-y une poignée de *feuilles de chicorée* & une pincée de *feuilles de cerfeuil* : passez avec une forte expression.

GELÉE.

PRENEZ du *jus de groseille* clarifié avec un blanc d'œuf & du *sucre blanc*, de chaque une livre : faites cuire selon l'art, jusqu'à ce que le mêlange ait acquis la consistance d'une gelée.



RAFRAICHISSANS.

COMMENTAIRES.

(1.) LE FRAISIER. *Fragaria vulgaris, C. B. P.* La propriété de rafraîchir n'eſt pas la ſeule qu'on reconnoiſſe dans la racine de cette plante : elle ſe trouve encore dans les claſſes des apéritifs, des toniques & des vulnéraires ; c'eſt pourquoi elle eſt d'un uſage commun dans la cachexie, la jauniſſe, l'hydropiſie, qui ont pour cauſes ou la bile viciée, ou le vin & les eaux ſpiritueuſes bues en trop grande quantité. Elle eſt utile dans les diarrhées, arrête les hémorrhagies, & procure un aſſez grand bien dans les cas d'ulceres internes, même de ceux du poumon. On preſcrit cette racine ſéche depuis deux juſqu'à trois gros pour chaque livre de la décoction ; mais quand elle eſt fraîche, on en ordonne une once pour le même poids d'eau. La plante entiere, cuite dans le vin juſqu'à ce qu'elle ſoit en bouillie, s'applique en cataplaſme ſur la région du pubis, pour remédier aux pollutions nocturnes.

(2.) L'OSEILLE franche ; *Acetoſa rotundifolia hortenſis, C. B. P.*

L'oſeille ordinaire ; *Acetoſa pratenſis, C. B. P.*

L'oſeille ſauvage ; *Acetoſa arvenſis lanceolata, C. B. P.*

Les feuilles de ces trois eſpeces d'oſeille, que l'on emploie indiſtinctement pour l'uſage médicinal, ont une très grande acidité. Quant aux racines, elles ont une certaine amertume, & ſont légérement aſtringentes. On preſcrit plus fréquemment comme rafraîchiſſantes & anti-ſeptiques les feuilles de ces oſeilles que leurs racines,

RAFRAI-CHISSANS.

par exemple, pour adoucir la bile devenue très âcre & irritante, modérer la trop vive circulation du ſang, diminuer l'ardeur dans la fiévre & appaiſer la ſoif. Elles ſont auſſi utiles dans les hémorrhagies, les diarrhées, les dyſſenteries. On en a uſé avec ſuccès pour diſſiper la mauvaiſe odeur de la bouche. Les ſcorbutiques s'en trouvent bien, quand à ces feuilles on aſſocie le creſſon & le cochléaria. On preſcrit pour chaque bouillon & chaque livre d'apozeme une poignée de feuilles & une once de racines fraîches : les ſucs ſe prennent par cuillerées. Les graines d'oſeilles, qui ont en partie les vertus des autres parties, entrent dans les émulſions, à la doſe d'un ou deux gros : le ſyrop d'oſeille n'eſt plus en uſage. Il peut être utile d'obſerver en paſſant que la tiſane qui ſe fait avec la racine ſéche de l'oſeille, a la couleur du vin, au point que beaucoup de malades s'y trompent. On fait avec les feuilles de ces plantes cuites ſous la cendre, un cataplaſme réſolutif, maturatif & qui eſt un tonique efficace contre les tumeurs cyſtiques récentes.

(3) LA LAITUE ordinaire; *Lactuca ſativa*, *C. B. P.*

La laitue pommée; *Lactuca capitata*, *C. B. P.*

La laitue romaine; *Lactuca romana*, *longa*, *dulcis*, *C. B. P.*

Ces eſpeces de laitues, qu'on emploie comme aliment & comme médicament, ſont miſes au nombre des plantes rafraîchiſſantes, & des calmans les moins dangereux & les plus sûrs : elles ſont encore émollientes, laxatives. La maniere de les preſcrire, & la doſe ſont les mêmes que pour l'oſeille (2). L'eau diſtillée de laitue ſert à compoſer des juleps rafraîchiſſans & calmans. La

graine à laquelle on reconnoît les mêmes vertus, entre dans les émulſions, à la doſe de deux ou trois gros. On vante beaucoup ſon efficacité dans la ſtrangurie ou la rétention d'urine. Pluſieurs auteurs ayant aſſuré, ſur le témoignage de Galien, que le ſuc de laitue n'eſt pas moins nuiſible que la ciguë & le pavot, nous ne devons pas laiſſer paſſer cette occaſion d'avertir que la fauſſeté de cette opinion eſt démontrée par l'expérience.

(4.) L'*ALLELUIA*. Le pain de coucou. *Oxytriphyllum Tragi. Oxys flore albo, Inſt. rei herb. Oxys ſive trifolium acidum, J. B. Acetoſella ſive Alleluia officinarum, Brunſ.*

L'*allelluia* approche beaucoup de l'oſeille par ſa ſaveur & ſes vertus : auſſi le regarde-t-on comme rafraîchiſſant & anti-ſeptique. Il ſe trouve encore dans la claſſe des anti-ſcorbutiques ; & même on le croit diurétique. Cette plante eſt d'un uſage fréquent dans les fiévres ardentes, bilieuſes & même malignes ; pour appaiſer la ſoif, diminuer l'ardeur exceſſive des humeurs, prévenir ou corriger leur putridité. On preſcrit les feuilles à la doſe d'une poignée pour un bouillon & pour chaque livre d'apozeme. Le ſuc ſe prend par cuillerée : on l'emploie auſſi à l'extérieur en gargariſme pour diſſiper les aphthes de la bouche : les feuilles mâchées produiſent communément cet effet.

(5.) L'ÉPINE-VINETTE. *Berberis dumetorum, C. B. P. Spina acida vel oxyacantha, Dod.*

Les fruits de cet arbriſſeau, qui ont une ſaveur en même tems acide & auſtere, doivent être mis dans les claſſes des rafraîchiſſans, des anti-ſeptiques & des aſtringens. Ce ne ſont pas là les ſeuls uſages du fruit de l'épine-vinette, il peut

RAFRAICHISSANS.

augmenter l'appétit, arrêter les diarrhées, les hémorrhagies. Pour l'ordinaire on en fait prendre le jus exprimé, depuis une demi-once. jusqu'à une once. Il s'emploie aussi en gargarisme dans les cas d'inflammation au gosier & pour guérir les gencives que le scorbut a gâtées. Les fruits secs se prescrivent en décoction, depuis deux gros jusqu'à demi-once ; mais on se sert beaucoup plus souvent du syrop qui se fait avec ces fruits, & dont nous parlerons dans un moment.

(6.) L'ÉGLANTIER ou le grate-cu. *Rosa sylvestris vulgaris flore odorato incarnato*, *Inst. rei. herb. Cynorrhodos seu rosa canina*, *Thal.*

Les fruits de l'églantier, qui ont une saveur mêlée d'acide & d'austere ou âpre, rafraîchissent, fortifient l'estomac, resserrent le ventre : ils provoquent la sortie de l'urine, & sont, par cette vertu, utiles dans l'hydropisie & même dans les accès de colique néphrétique : la dose de ces fruits nouvellement cueillis, & dont on a ôté la graine & les filamens cotonneux, est depuis une demi-once jusqu'à une once pour chaque livre de décoction. Quand les fruits sont secs, ils ne se prescrivent pas à plus d'un ou deux gros. On prépare avec leur pulpe une conserve connue sous le nom de *conserve de cynorrhodon*. Elle est d'un usage commun, & s'ordonne depuis un gros jusqu'à deux. Sur les branches de ce rosier sauvage végete, en une espece d'éponge, une substance qui se nomme chez les apothicaires du *bédéguar*, c'est un médicament astringent ; & on le prend quelquefois intérieurement pour arrêter le progrès des goîtres, ou en poudre, depuis un scrupule jusqu'à un gros, ou le double en infusion.

(7.) LE GROSEILLIER rouge. *Ribes officinarum*,

Groſſularia multiplici acino, ſive non ſpinoſa hortenſis rubra, vel ribes, C. B. P.

Rafraichissans.

Les groſeilles ſont regardées comme rafraîchiſſantes & aſtringentes : c'eſt par ces qualités qu'elles éteignent la ſoif, calment l'effervefcence de la bile, remédient au trop grand relâchement des fibres de l'eſtomac, font ceſſer les flux de ventre & les hémorrhagies. On ordonne environ une demi-once de jus de groſeille délayé dans l'eau ; ou, à ſont défaut, la même quantité de la gelée de groſeille faite pour la table. Il y a encore chez les apothicaires un ſyrop de groſeille, dont nous parlerons dans la ſuite.

Le cassis. *Groſſularia non ſpinoſa fructu nigro majore T. Ribes nigrum vulgò dictum folio olente, J. B.*

Les feuilles du caſſis, qui ont beaucoup perdu de leur vogue, ont une odeur aſſez gracieuſe : elles n'appartiennent point à la claſſe des médicamens dont nous traitons ; c'eſt à celle des fortifians, des ſtomachiques, des diurétiques qu'elles doivent être rapportées : ces feuilles ſe preſcrivent en infuſion à une poignée ou environ, pour chaque livre d'eau ou de vin, quand elles ſont vertes, & depuis deux gros juſqu'à trois, lorſqu'elles ſont ſéches ; mais l'uſage n'en eſt pas commun. Quoique la ſaveur du fruit ne ſoit pas agréable, cependant on en fait une teinture dont pluſieurs perſonnes boivent à la fin du repas comme du ratafia.

(8.) La pomme de reinette. *Pomum renetium. Malus ſativa fructu ſubrotundo, viridi palleſcente, acido dulci Z.*

La pomme de reinette, qui eſt rafraîchiſſante, adouciſſante, pectorale, s'emploie pour faire une

RAFRAICHISSANS.

tiſane qui paſſe pour être fort bonne dans les cas de ſoif, de toux, de ſéchereſſe du goſier. On fait avec ces pommes cuites dans de l'eau de roſe, de plantain ou d'euphraiſe, un cataplaſme très vanté pour les maux d'yeux accompagnés de douleur, chaleur, inflammation. La pulpe des pommes pourries, ou cuite ſous la cendre, ſert dans les mêmes cas, & avec un égal ſuccès.

Il y a d'autres eſpeces de pommes que l'on met pilées ou réduites en petits morceaux, ſous des preſſoirs, pour en exprimer ce qui eſt fluide : ce jus ayant fermenté, & s'étant enſuite éclairci en dépoſant les parties groſſieres qu'il tenoit ſuſpendues, on a une liqueur très connue ſous le nom de *cidre*, *pomaceum*. Tout le monde ſait que cette boiſſon approche du vin, pour ſa ſaveur & ſa ſalubrité.

(9.) LE LIMON. *Limon vulgaris*, *Ferrar.* Le limonnier.

L'écorce aromatique du fruit du limonnier, qu'on appelle *le limon*, ſe met au nombre des bons remedes toniques, ſtomachiques & alexiteres ou cordiaux. Le jus de limon paſſe, à raiſon de ſon acidité, pour un excellent médicament rafraîchiſſant & anti-ſeptique. Il fait encore renaître les forces & favoriſe la ſortie des urines, même dans les accès de néphrétique. On ne peut pas douter qu'il ne ſoit très propre à prévenir & à guérir le ſcorbut, lorſqu'on obſerve ce qui arrive aux gens de mer, que cette maladie n'attaque point pendant tout le tems qu'il ont des limons à manger. Ce ne ſont pas là les ſeuls bons effets de ce jus acide : il fait mourir les vers & ceſſer le vomiſſement, le flux de ventre : il contribue à la guériſon du *choléra-morbus*. On l'emploie fré-

quemment dans les fiévres ardentes, bilieufes, putrides, malignes, &c. On met depuis deux gros jufqu à demi-once de jus de limon dans chaque livre d'eau ou de la boiffon ordinaire du malade. Il peut fe joindre auffi, dans la même proportion, à des médicamens, & même aux purgatifs. On prépare avec le jus de limon, à la dofe d'une once pour chaque livre d'eau, & avec du fucre, une boiffon très gracieufe, connue fous le nom de *limonade*. Enfin, on fait avec ce jus un firop officinal, dont nous parlerons dans un moment. Une remarque qu'il eft à propos de faire ici, c'eft que ceux qui prennent de l'antimoine & de l'opium, ne doivent pas faire ufage pendant le même tems du jus de limon, parcequ'il empêche l'effet ordinaire des narcotiques, & qu'il rend l'antimoine émétique ou vomitif. Cet acide nuit auffi à ceux qui touffent ou qui ont des ulceres aux reins & à la veffie.

RAFRAICHISSANS.

(10) LE CITRONNIER. *Citreum vulgare T. I. R. B.*

Le citron, *malum citreum*, eft un fruit du même genre que le limon, & qui a les mêmes ufages. Il eft indifférent de prendre du jus de citron ou de celui de limon, & ils fe peuvent fubftituer l'un à l'autre; il n'en eft pas de même des écorces. L'écorce de citron s'emploie préférablement à l'écorce des limons & des oranges, pour calmer les mouvemens fpafmodiques, & diffiper les vents; c'eft pour quoi on en recommande fort l'ufage dans les affections hyftériques, les palpitations, les vertiges, la cardialgie, &c. L'écorce féche fe prefcrit en décoction ou en infufion, depuis un demi-gros jufqu'à un gros & demi; la dofe doit être double, fi l'écorce eft

RAFRAICHISSANS.

récente. Quand ce médicament est en poudre, on en prend depuis un scrupule jusqu'à deux gros. L'écorce de citron donne dans la distillation une eau qui est d'un usage très fréquent. Enfin, cette écorce mâchée empêche la bouche de sentir mauvais; & c'est pour cela qu'elle entre dans différens gargarismes anti-scorbutiques.

(11) LE VERJUS, *omphacium*, est le jus exprimé des raisins qui ne sont pas mûrs: il a une saveur acide & styptique ou astringente toute-à-la fois. On le met dans la classe des médicamens rafraîchissans & anti-septiques; & il n'y a presque pas lieu de douter qu'il ne soit un excellent remede contre la soif, l'effervescence de la bile, & le mouvement trop violent du sang. On mêle environ un once de verjus dans deux livres d'eau pour faire la boisson ordinaire du malade; mais ce mêlange s'emploie rarement, à moins que ce ne soit extérieuremens, comme cosmétique.

(12) LE VINAIGRE est, comme tout le monde sait, le produit de la seconde fermentation du vin: le cidre, la biere deviennent également acides. L'expérience nous apprend encore que les syrops, les liquides de nature farineuse, les bouillons gras, le lait contractent une assez grande acidité; mais le bon vinaigre de vin est le seul qui soit d'usage en médecine, & reconnu pour être un excellent remede rafraîchissant & anti-septique, qui est capable de modérer la fougue du sang & des autres humeurs du corps, d'appaiser la soif, de favoriser la sécrétion des urines, de faire cesser le flux de ventre, les hémorrhagies, les sueurs. Quand on l'administre, comme il convient dans les fiévres malignes & putrides, il a d'heureux succès; & si nous en

en jugeons sur l'expérience de Sylvius Deleboë & de plusieurs autres médecins, cet acide est propre à empêcher que celui qui en use ne soit attaqué de maladies épidémiques, & même de la peste. Les personnes lettrées n'ignorent pas que les soldats Romains se servoient avec succès du vinaigre, pour se préserver des maladies si communes & si funestes dans les armées : mais on a, par je ne sais quelle fatalité, abandonné cet excellent préservatif, quelque chose que l'illustre Boerhaave ait pu dire en sa faveur pour qu'on en conservât l'usage. Il est utile aux personnes très grasses, pour empêcher que leur embonpoint ne devienne excessif. On évitera de prendre ce médicament dans toutes les maladies de poitrine, que la toux augmente. Le vinaigre se prescrit depuis demi-once, jusqu'à une once, ou seul, ou dans de l'eau, ou mêlé avec du miel. *L'oxicrat*, qu'on donne pour boisson dans les fiévres d'un mauvais caractere, n'est qu'un mélange d'eau & de vinaigre; à raison de demi-once de ce dernier sur chaque livre d'eau. Le vinaigre distillé n'a pas d'autres vertus, que le vinaigre ordinaire. Néanmoins il y a des praticiens qui lui donnent la préférence : sa dose est la moitié de celle du vinaigre commun.

RAFRAICHISSANS.

Il est fort ordinaire d'employer à l'extérieur le vinaigre commun. Le flairer seulement rappelle les esprits & les forces, dissipe les symptomes de l'estomac, qu'on nomme des *maux de cœur*, & soulage ceux qui ont des nausées. Il réussit quelquefois mieux que le sel d'Angleterre & l'esprit de sel ammoniac, pour faire cesser les affections hystériques, les accès vaporeux; & ce n'est pas sans succès, qu'on s'en sert pour se

RAFRAICHISSANS.

préserver de la contagion des maladies épidémiques. Il corrige l'air infecté, quand on le fait dissiper en vapeurs, en le jettant sur la surface d'un fer rouge. Cette vapeur est encore résolutive & fondante; on en voit très souvent de bons effets contre les tumeurs squirrheuses, qu'on a eu l'attention de ramollir auparavant par des applications convenables. Envelopper la tête ou le scrotum dans un linge imbibé de vinaigre est un moyen d'arrêter les saignemens de nez; & si on l'applique sur le bas-ventre d'une femme qui a une perte, elle cessera également; mais ce n'est qu'avec beaucoup de prudence, qu'on doit se servir, dans les hémorrhagies, d'un tel remede, qui, mal administré, deviendroit funeste. Le vinaigre est encore mis au nombre des plus sûrs répercussifs; mais, pour l'ordinaire, on préfere de se servir de l'oxycrat qui pour l'usage externe est un mêlange de deux ou trois onces de vinaigre & d'une livre d'eau; & avec cela, se préparent les fomentations, gargarismes, lavemens, &c. C'est en faisant infuser dans le vinaigre des roses rouges, des fleurs de sureau, des feuilles de rhue, des oignons de scille, &c. qu'on prépare le vinaigre rosat, le vinaigre surat ou de sureau, celui de rhue, le vinaigre scillitique, &c. Nous parlerons plus loin de ces vinaigres, ainsi que du vinaigre anti-septique, de celui de saturne, &c. Nous renvoyons au traité des alimens ce que nous avons à dire du vinaigre considéré comme assaisonnement.

(13) LA BIERE, *cerevisia*, se fait avec une décoction de farine d'orge ou de froment, dans laquelle on met ensuite bouillir des fleurs de

houblon & des sommités d'absynthe ou de toute autre plante amere. Avant que cette décoction ait perdu sa chaleur, on la remue avec force, & pendant long-tems; puis on laisse fermenter le tout sur sa lie; & quand la liqueur est bien éclaircie, on la renferme, comme le vin, dans des tonneaux exactement bouchés. La biere ainsi préparée, passe pour humectante & rafraîchissante : cependant elle enivre quelquefois; & il arrive assez souvent que celle qui est nouvellement faite, cause des rétentions d'urine, & même la gonorrhée fausse ou bâtarde, auxquels cas l'eau-de-vie est un bon remede, comme l'expérience l'a prouvé plusieurs fois; la biere la plus légere passe mieux par les urines & est estimée la plus salubre, mais il faut convenir que l'on ne peut rien établir de certain sur les qualités de la biere & sur ses vertus, attendu qu'on prépare cette boisson de plusieurs manieres différentes, qui influent sur sa nature & ses qualités.

(14) LES EAUX MINÉRALES FROIDES, considérées en général, sont regardées comme des médicamens rafraîchissans, apéritifs, diurétiques, emménagogues. Les gens les moins instruits savent qu'il est arrivé plusieurs fois que ces eaux ont guéri des fiévres intermittentes anciennes, & des opthalmies opiniâtres, contre lesquelles on avoit inutilement employé les secours qui sont d'usage, ainsi que des dyssenteries d'un mauvais caractere, des fleurs blanches & d'autres maladies qu'il est difficile de vaincre. Les eaux minérales froides sont moins purgatives que les eaux minérales chaudes : néanmoins, lorsqu'on en boit beaucoup en peu de tems, elles lâchent le ventre; ce que fait aussi l'eau commune : les eaux

RAFRAICHISSANS.

ferrugineuſes même ont cette propriété. Perſonne n ignore que les eaux minérales froides ſont nuiſibles aux phthiſiques & à ceux qui ont de la toux. Elles dérangent auſſi, par leur froid, les eſtomacs foibles : dans ce dernier cas, on doit les boire tiédes, ou réchauffer de tems en tems l'eſtomac avec de l'anis, du fenouil, de l'angélique ; c'eſt pour remédier à cet inconvénient, que bien des gens portent, pendant l'uſage des eaux, des linges chauffés ou des étoffes chaudes appliquées ſur la région de l'eſtomac. Les eaux minérales froides, dont l'uſage eſt le plus commun, ſont les eaux de Vals, de Sainte Reine, de Forges, de Paſſy, d'Aix-la Chapelle, de Selters, de Spa, de Sedlitz, &c. dont nous parlerons en particulier.

(15.) LES EAUX DE VALS prennent leur nom du bourg de Vals, dans le bas Vivarais. Ce bourg, près duquel elles ſe trouvent, eſt à cinq lieues du Rhône, & à ſix lieux nord-eſt de Viviers, ville épiſcopale. Ces eaux, & principalement celles qui ſont puiſées à la ſource nommé *la Marquiſe*, ſont miſes au nombre des meilleures eaux acidules rafraîchiſſantes : elles ont auſſi, à quelque degré, la vertu de calmer ; mais on les vante beaucoup plus encore comme apéritives & diurétiques : auſſi conviennent-elles très fort dans les ſuppreſſions de régles, les pâles couleurs, la jauniſſe. Souvent même on parvient à diſſiper par leur moyen, & ſans inconvénient, des fiévres quartes opiniâtres : elles ne ſont pas ſans ſuccès dans les cas de fleurs blanches, de ſtérilité, &c. Les eaux de Vals ſe boivent le matin pendant dix à douze jours, depuis deux livres juſqu'à ſix.

RAFRAICHISSANS.

(16.) LES EAUX DE SAINTE-REINE prennent leur nom du Village de Sainte Reine, qui eſt en Bourgogne, à neuf lieues nord-eſt de Dijon. Ces eaux ſont froides & ſans ſaveur : elles paſſent pour rafraîchiſſantes, calmantes, apéritives, diurétiques; mais ces vertus y ſont à un degré bien peu ſupérieur à celui où la bonne eau commune les poſſede. On boit par jour depuis deux juſqu'à ſix livres d'eau de Sainte-Reine, ce qu'on continue pendant environ douze jours; mais le plus ſouvent elle ſert de boiſſon ordinaire durant pluſieurs mois, & même des années entieres, ſuivant que le médecin le juge à propos.

(17.) LES EAUX DE MONTFRIN ſe nomment ainſi du bourg où elles ſont. Ce bourg eſt en Languedoc, près du Rhône, & à quatre lieues nord-eſt de Nîmes, ville de la plus grande antiquité. On regarde les eaux de Montfrin comme rafraîchiſſantes, calmantes, & principalement utiles dans les affections ſpaſmodiques : elles ſont purgatives, déſobſtructives & diurétiques. Ceux qui ſont ſujets aux terreurs nocturnes, ou aux mouvemens nerveux, ſpaſmodiques, ſe trouvent bien de leur uſage. C'eſt pour l'ordinaire pendant la canicule que l'on boit ces eaux, depuis deux juſqu'à ſix livres, & durant environ quinze jours; ou bien on en fait ſa boiſſon ordinaire au lieu d'eau commune : dans ce cas elles ſe prennent plus long tems, & conformément à l'ordonnance du médecin.

Les eaux de Maine, qui ſe trouvent dans un bourg de ce nom, à quatre lieues de Nîmes, ſont de la même nature, & ont les mêmes vertus que les eaux de Montfrin.

RAFRAICHISSANS.

(18.) LES EAUX DE VESOUL, ainsi nommées de la ville de Vesoul, en Franche-Comté, située à neuf lieues nord de Besançon, sont froides, sans odeur ni saveur, quoiqu'elles deviennent ameres quand elles éprouvent l'action du feu. On les compte au nombre des remedes rafraîchissans, anti-spasmodiques : elles fortifient l'estomac ; rendent le ventre libre ; sont apéritives & diurétiques ; arrêtent le vomissement, la diarrhée ; guérissent les fiévres intermittentes anciennes, & font sortir les graviers qui blessent les reins & la vessie, lorsque leur volume n'y met pas un obstacle invincible.

(19.) LE SYROP DE LIMON se fait avec le jus du limon clarifié, dans lequel on fait fondre, à un feu doux, le double de son poids de sucre. Ce syrop est rafraîchissant, anti-septique, fortifiant, diurétique, vermifuge : sa dose est depuis une demi-once jusqu'à une once & demie.

(20.) LE SYROP DE GROSEILLES se prépare comme le syrop de limon. Il est rafraîchissant, légerement astringent, propre à calmer l'effervescence de la bile. C'est par ces vertus qu'il procure un assez prompt soulagement dans les cas de fiévre, de coliques, de flux de ventre produit par des douleurs internes : il se donne à la même dose que le syrop de limon. On peut substituer la gelée de groseille, préparée pour la table, au syrop des boutiques.

(21.) LE SYROP D'EPINE-VINETTTE se fait comme les syrops précédens : il a les mêmes propriétés ; & on l'administre de la même façon.

(22.) L'ESPRIT DE SOUFRE. Les vapeurs du soufre qui brûle dans un appareil de vaisseaux convenable, étant rapprochées & condensées,

donnent cette liqueur qui eſt très acide. Ce remede paſſe pour rafraîchiſſant, anti-ſéptique & diurétique. Il eſt bon de remarquer que ſon uſage eſt plus sûr que celui de l'eſprit de vitriol, pour calmer la ſoif & l'effervescence de la bile & du ſang, ainſi que pour prévenir l'alkaleſcence des humeurs dans les cas de fiévres ardentes, bilieuſes & malignes. On ne doit pas le preſcrire à ceux qui ont de la toux, quoique, comme on le ſait, le baume de ſoufre réuſſiſſe quelquefois dans des maladies de la poitrine. L'acide du ſoufre ſe preſcrit depuis deux gouttes juſqu'à ſix, dans environ ſix onces d'un verre de boiſſon quelconque. Quand on a deſſein d'en continuer l'uſage pendant quelque tems, on en mêle à la boiſſon ordinaire ce qu'il faut pour lui communiquer une acidité agréable : c'eſt ſous la derniere forme, qu'on emploie ce remede dans le *cholera morbus*, au défaut des autres ſecours, & comme facile à adminiſtrer & à trouver. L'acide du ſoufre, employé à l'extérieur ou en fomentation, empêche la gangrene & la putréfaction de ſe former, & y remédie. Il ſuffit de toucher les aphthes ou petits ulceres de la bouche avec du coton imbibé de cette liqueur, pour les faire diſparoître en peu de tems.

RAFRAICHISSANS.

(23.) L'ESPRIT OU L'HUILE DE VITRIOL eſt une liqueur très acide & la plus peſante après le vifargent : on la retire, par la diſtillation, du vitriol vert, calciné à blancheur. Ce remede, qui eſt du même genre que le précédent, a auſſi les mêmes vertus : on l'emploie de la même façon, ſoit intérieurement, ſoit extérieurement ; mais il ſert bien plus fréquemment à l'extérieur, pour déterger & ſécher : c'eſt dans ce deſſein

RAFRAI-CHISSANS.

qu'on le mêle souvent aux gargarismes; il a aussi les effets des cathérétiques. Lorsqu'on étend l'huile de vitriol avec de l'esprit-de vin, il en résulte une liqueur qu'on nomme *esprit dulcifié de vitriol.* Voyez *Eau de Rabel.*

(24.) L'ESPRIT-DE-NITRE DULCIFIÉ est un mêlange d'esprit-de-nitre ordinaire & d'esprit-de-vin, digéré à froid pendant un mois, dans un vaisseau de rencontre. Quoique l'esprit-de-nitre perde beaucoup de sa force par cette addition, cependant ce n'est qu'avec bien de la prudence, qu'on peut le faire prendre intérieurement. Il y a des cas pressans dans lesquels on peut l'employer comme un excellent diurétique, & le prescrire depuis trois gouttes jusqu à huit, & davantage, dans un bouillon ou autre boisson. On en met aussi dans la boisson ordinaire des malades autant qu'il est nécessaire, pour qu'elle ait une acidité gracieuse, c'est-à-dire, environ un gros par pinte d'eau ou de tisane.

(25.) L'ESPRIT-DE-SEL DULCIFIÉ se prépare de la même façon avec l'esprit-de-sel & l'esprit-de-vin. On doit être aussi prudent en l'administrant; & il se prescrit dans les mêmes occasions. Il n'a pas seulement les vertus des esprits acides précédens; c'est encore un remede astringent, très efficace pour guérir les hernies, pourvu toutefois qu'on l'emploie selon la méthode du Prieur de Cabrieres, qui a donné son nom au remede. Si l'on en croit quelques personnes, l'esprit-de-sel dulcifié est très bon pour arrêter & guérir la gangrene qui a pour cause le vice des humeurs. On en prescrit depuis trois gouttes jusqu'à dix, dans une liqueur appropriée, ou, ce qui est encore plus sûr, la quantité nécessaire pour que la boisson ait une acidité agréable.

Tempérans.

LES TEMPÉRANS.

Il est plus aiſé de ſentir que d'exprimer ce que les auteurs entendent par les mots de *médicamens tempérans ; temperantia*. On convient que ce nom a été donné à des médicamens qui approchent beaucoup, par leurs qualités & leurs vertus, des médicamens rafraîchiſſans ; de maniere que les tempérans peuvent paſſer pour de doux rafraîchiſſans. En effet il y a lieu de croire que les tempérans agiſſent ſur les humeurs échauffées, ou en effervefcence, avec plus de lenteur & moins de force que les rafraîchiſſans ; & ce qui autoriſe à regarder ces derniers comme beaucoup plus actifs que les premiers, c'eſt qu'ils diminuent plus promptement la fougue des humeurs. Conſéquemment on ne ſera pas étonné de trouver dans ces deux claſſes de remedes pluſieurs des mêmes médicamens tant ſimples qu'officinaux ; & on ſentira pouquoi la maniere de les adminiſtrer, dépendante de la volonté du médecin, peut toute ſeule les faire rapporter à l'une des deux claſſes.

Les médicamens tempérans ſont du plus grand uſage dans les fiévres aiguës, les maladies inflammatoires, & les autres cas où il eſt à propos de modérer, par degrés inſenſibles, le mouvement trop violent du ſang, & de corriger peu-à-peu ſans ſecouſſes, les ſubſtances âcres & irritantes, quand il s'en trouve dans ce fluide. Mais, dans le cas où l'ardeur des viſceres dépend moins du cours précipité des fluides que de matieres irritantes, il eſt utile, ſoit qu'il y ait de la fiévre, ſoit qu'il n'y en ait pas, d'employer les rafraî-

TEMPÉRANS.

chissans que nous avons lieu de croire capables de briser ou d'envelopper les particules salines, ou d'une autre nature, qui produisent ces maladies. On place encore plusieurs tempérans dans une troisieme classe qui est celle des dépuratifs : aussi ces derniers peuvent-ils quelquefois remplir également les fonctions des tempérans, en faisant sortir, au moyen du lavage, les substances qui produisent de la chaleur : c'est ce dernier effet qui a fait mettre dans la classe des tempérans les anti-scorbutiques qui causent à la bouche une chaleur très vive.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines de chiendent [1], de réglisse, de patience, de polypode, de chicorée, de pissenlit, d'oseille, de fraisier.

Les feuilles de chicorée [2], de dent-de-lion [3], d'endive, de bourrache [4], d'aigremoine [5], de pimprenelle [6], de patience, de fumeterre, de houblon, du trefle hépatique (7), de l'eupatoire, du cerfeuil, du cochléaria, du cresson d'eau, de berle, de beccabunga, des plantes capillaires [8], de la petite cuscute, du thé....

Les graines de chicorée, de laitue, de pourpier ; l'orge [10], le gruau, le riz [11].

L'écorce de Winter.... le sagou [12], le camphre, la gomme-lacque....

Les écrevisses, la tortue, les grenouilles... le lait de chévre & celui de brebis ; le petit-lait [13].

L'eau commune, les eaux minérales acidules, le nitre, le sel cathartique amer.

TEMPÉRANS.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU de chicorée, de fumeterre, de bourrache, de laitue.

Le ſyrop de chicorée ſimple ([14]), le ſyrop de chicorée compoſé, celui de capillaires, de violette.

L'extrait de fumeterre, de cochléaria; la poudre tempérante ([15])...

Le ſel de prunelle, la crême de tartre ([16]), le cryſtal minéral, le ſel de Glaubler ([17]), le ſel de duobus ([18]), le tartre vitriolé ([19]), le ſel ſédatif.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

TISANES.

PRENEZ de l'*orge* entier, deux onces; de *racines de chiendent*, une once: faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau & réduire à ſix livres: un inſtant avant que de retirer la tiſane du feu, ajoûtez de *régliſſe* ratiſſée & concaſſée, une demi-once.

PRENEZ de *racine de patience ſauvage*, une once; de *feuilles de capillaires* & *de ſcolopendre*, une poignée: faites bouillir légerement dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à ſix livres.

PRENEZ de la *fleur du ſureau* une pincée; *du miel de Narbonne*, deux onces, & du *vinaigre*, une once: verſez deſſus deux pintes d'eau bouillante, & remuez juſqu'à ce que le miel ſoit

TEMPÉRANS.

dissous. La colature froide sera employée comme boisson ordinaire.

PETIT-LAIT.

PRENEZ de *tamarins*, deux onces; de *petit-lait*, deux livres : faites bouillir légerement : passez : mêlez dans la colature deux onces de *syrop de violette*.

JULEPS.

PRENEZ de l'*eau de chicorée*, six onces; de *syrop de violette*, une once; de *crystal minéral*, un scrupule : mêlez, pour un julep.

PRENEZ de l'*eau de laitue*, six onces; de *liqueur minérale anodyne*, quinze gouttes; de *nitre purifié*, un scrupule; de *syrop de limon*, une once.

POTION.

PRENEZ de *salep* ou *salop* en poudre, depuis un jusqu'à deux gros : faites infuser & fondre dans huit onces d'eau chaude : passez : la colature se prendra par cuillerée, de deux heures l'une. On peut y ajoûter du *sucre*, ou un syrop approprié, ou de l'*eau de fleurs d'oranges*, ou du *lait*, &c.

APOZEMES.

PRENEZ de *racines de pissenlit*, une once; de *feuilles de pimprenelle*, de *bourrache*, de *fumeterre*, de chaque une poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature une once & demie de *syrop de chicorée* & un gros de *tartre vitriolé*, pour un apozeme.

Tempérans.

Prenez une once de *racines de patience*, & autant de celles de *chicorée*; une demi-poignée de *feuilles d'aigremoine*, & autant de celles de *pissenlit*; une poignée de *feuilles de scolopendre*: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres: passez: ajoûtez à la colature deux gros de *sel de Glauber*.

Prenez de *racines de chicorée*, une once; d'*orge*, une demi-once; de *feuilles d'oseille*, une poignée; de *semences froides*, trois gros; de *fleurs de violette*, une pincée: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres: passez: du tout on fera quatre doses, dans chacune desquelles on ajoûtera une demi-once de *syrop de nénuphar*, & un demi-scrupule de *sel de prunelle*.

Prenez de *racines de chicorée*, une once, & autant de celles d'*asperge*; de *feuilles d'endive*, une poignée; de *scolopendre*, une demi-poignée, & autant d'*épithym*: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à six livres: passez: ajoûtez à la colature trois onces de *syrop de chicorée*, & deux gros de *sel de duobus*.

Prenez de *racines de chiendent*, une demi-once, & autant de celles de *fraisier*; de *racines de polypode*, deux gros; de *feuilles de bourrache*, une poignée, & autant de celles de *chicorée*; de *tamarins* moëlleux, une once & demie: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres: passez: ajoûtez à la colature deux gros de *sel de Glauber*.

BOUILLONS.

Prenez de la *chair de veau*, une demi-livre: faites bouillir, pendant deux heures, dans une

TEMPÉRANS.

suffisante quantité d'eau : ensuite ajoûtez quatre *écrevisses de riviere* lavées & concassées : fermez exactement le vaisseau : faites bouillir pendant une heure. Peu de tems avant que de retirer le bouillon du feu, ajoûtez une poignée de *feuilles de pimprenelle*, autant de celles de *bourrache*, & une pincée de celles de *cerfeuil* : passez avec expression.

PRENEZ de *racines de patience*, une demi-once, & autant de celles d'*asperge* ; de *feuilles de chicorée*, une demi-poignée, & autant de celles d'*aigremoine* ; de celles de *cétérac*, une pincée : faites bouillir le tout dans une suffisante quantité d'eau, avec un *poulet* ou un morceau de *collet de veau*, pour faire du bouillon à la maniere ordinaire.

POUDRES.

PRENEZ *tartre vitriolé* & *nitre purifié*, de chaque un demi-gros ; de *cinnabre naturel*, huit grains : mêlez pour une poudre dont on fera quatre doses. C'est ce qu'on donne familierement sous le nom de *poudre tempérante*.

PRENEZ de *nitre purifié*, un gros ; de *camphre*, quinze grains ; de *laudanum*, un grain : mêlez pour une poudre qu'on partagera en quatre doses, qui se prendront de trois heures en trois heures.

PRENEZ de *sel de duobus*, dix grains ; de *sucre de Saturne*, quatre grains ; de *camphre*, deux grains : mêlez pour une poudre que l'on peut employer, mais avec beaucoup de prudence, dans les cas de délire, ou folie mélancolique.

OPIAT.

PRENEZ du *sel de duobus*, une once, & autant

de *ſel cathartique amer*; du *nitre purifié*, deux gros; du *cinnabre factice*, un ſcrupule : mêlez : faites, avec l'*extrait de fumeterre*, un opiat dont la doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à un gros. TEMPÉRANS.

COMMENTAIRES.

(1.) LE CHIENDENT ordinaire. *Gramen loliaceum radice repente, vel gramen officinarum, Inſt. rei herb. Gramen caninum Ger. Agoſtis Dioſcorid.*

Le chiendent, pied-de-poule. *Gramen dactylon radice repente, ſive officinarum, Inſt. rei herbariæ.*

Les racines de ces deux plantes ſont de l'uſage le plus fréquent. C'eſt avec raiſon qu'on les compte au nombre des médicamens tempérans; mais ils ne méritent pas moins d'être mis dans les claſſes des remedes rafraîchiſſans, des légers apéritifs & des diurétiques. On leur attribue auſſi d'être vermifuges; & c'eſt dans la confiance qu'ils peuvent produire cet effet, qu'on s'en ſert, comme l'on fait, pour les enfans qui ont des vers. Le chiendent eſt utile dans les maladies hypocondriaques & dans les cas de maigreur ou d'atrophie, qui ont pour cauſe l'obſtruction des vaiſſeaux du méſentere. Il débarraſſe les reins & les ureteres des graviers & des glaires qui empêchent la libre circulation & les ſécrétions. On a même été, & ce ſont des médecins connus, juſqu'à croire que ce médicament peut attaquer les pierres du corps humain; n'eſt-ce pas avoir trop dit? C'eſt à l'expérience à prononcer s'ils ont eu raiſon. Ces racines de chiendent entrent dans les

TEMPÉRANS.

tiſanes ordinaires; & on en preſcrit, pour chaque pinte d'eau, depuis un gros juſqu'à une demi-once, quand elles ſont ſéches; & le double, quand elles ſont nouvellement tirées de la terre.

(2.) LA CHICORÉE ſauvage. *Cichorium ſylveſtre vel officinarum, C. B. P.*

La chicorée douce. *Cichorium latifolium ſeu endivia vulgaris, Inſt. rei herb.*

On préfere, pour l'uſage médicinal, la chicorée ſauvage, dont on connoît l'amertume; mais, à ſon défaut, on emploie la chicorée douce, à laquelle la culture a fait perdre ſa ſaveur amere. On fait uſage de la chicorée dans preſque toutes les maladies; de maniere qu'il ſemble qu'on la croïe un remede polychreſte ou univerſel. En effet on trouve ce médicament recommandé par les auteurs comme tempérant, rafraîchiſſant, adouciſſant, réſolutif, diaphorétique, dépuratif, hépatique ou propre aux maladies du foie; apéritif, diurétique, ſtomachique, tonique, fébrifuge, capable de guérir la goutte, &c. &c. Les uns diſent que la chicorée eſt une plante froide; d'autres ſoutiennent qu'elle eſt chaude: enfin les plus clairvoyans ne peuvent décider quelles ſont ſes vraies qualités & ſes vertus effectives. Nous ne ferons aucun effort pour terminer cette diſpute; ce ſeroit quitter le plan que nous nous ſommes propoſé de ſuivre. Les racines & les feuilles de la chicorée ſauvage verte & fraîche entrent dans les bouillons altérans communs, ainſi que dans les apozemes & les tiſanes, à la doſe d'une once ou d'une poignée par chaque livre d'eau. Le ſuc, tiré par expreſſion de toute la plante, ſe preſcrit à la doſe de deux onces juſqu'à quatre,

quatre, & une ou plusieurs fois par jour, dans les fiévres continues & interminentes, les inflammations de la poitrine, &c. On conserve dans les boutiques des apothicaires, une eau distillée, & un syrop dont nous parlerons ci-dessous. La graine de chicorée entre dans les émulsions rafraîchissantes, à la dose d'un gros ou deux pour une verrée.

TEMPÉRANS.

(3.) LE PISSENLIT. *Dens leonis latiore folio, C. B. P. Taraxacon officinarum.*

Le pissenlit, qui a un peu d'amertume & une légere astriction, est de la même nature que la chicorée. On compte cette plante au nombre des plus excellens médicamens tempérans, dépuratifs & désobstructifs du foie, ainsi que parmi les apéritifs & les diurétiques dont l'action est douce. Le pissenlit rétablit le sang dans son état naturel & primitif, est utile dans les maladies du foie, produit de bons effets dans les affections cutanées, prévient le retour des pollutions nocturnes, & semble même posséder quelque vertu fébrifuge. On prescrit les racines & les feuilles fraîches à la dose d'une once ou d'une poignée pour chaque livre de décoction ou d'infusion. Souvent on emploie dans le traitement de la péripneumonie le suc tiré par expression de toute la plante fraîche; & le malade en prend depuis deux onces jusqu'à quatre, une ou plusieurs fois le jour.

(4.) LA BOURRACHE. *Borrago floribus cæruleis, J. B.*

L'usage de la bourrache n'est pas moins fréquent que celui des plantes précédentes; & peut-être mérite-t-il la préférence sur les apéritifs & les légers diaphorétiques. On ne peut se rendre la justice d'avoir employé les ressources de l'art dans les maladies aiguës de la poitrine, quand on a né-

TEMPÉRANS.

gligé de se servir de ce médicament qui en effet est très propre à donner aux canaux bronchiques de la flexibilité, à tempérer l'ardeur des poumons, & à faciliter l'expectoration. On met une once ou une poignée des feuilles de bourrache dans chaque livre de bouillon, d'apozeme ou de tisane. On fait encore boire le suc tiré par expression des feuilles fraîches, à la dose de deux onces jusqu'à quatre; & cela se répete plusieurs fois le jour. Ce suc se prend seul ou mêlé avec le syrop de guimauve, de pas-d'âne ou tussilage, de capillaires, &c. On conserve dans les boutiques une eau distillée de bourrache, & de la conserve faite avec les fleurs de cette plante : cette préparation passe pour cordiale. J'ajoûterai en finissant, que l'on peut substituer à la bourrache la plante qui se nomme la vipérine, *echium vulgare*, *C. B. P.* Elle est assez généralement connue.

(5.) L'AIGREMOINE ou l'eupatoire des Grecs. *Agrimonia officinarum*, *Inst. rei herb. Agrimonia seu Eupatorium*, *J. B.*

Cette plante est une des plus efficaces de celles qu'on emploie communément comme tempérantes & propres à lever les obstructions du foie. C'est avec succès qu'on s'en sert pour corriger le sang vicié dans ses principes, & pour rendre le ton ou le degré d'élasticité convenable aux organes sécrétoires du corps : aussi l'aigremoine est-elle de l'usage le plus fréquent dans la cachexie, la jaunisse, l'hydropisie & les autres maladies du foie; le nom *d'eupatoire*, qu'on a donné à cette plante, n'a peut-être pas d'autre origine. Elle est encore vulnéraire & détersive; & c'est à raison de ces effets, quelle est très vantée dans le pissement de sang & l'ulcere des reins. Quand l'aigremoine est fraîche,

elle s'emploie à la dose d'une poignée par chaque livre de décoction : on n'en met que la moitié lorsqu'elle est séche. Elle sert à l'extérieur, comme vulnéraire & astringente ; & c'est en cette qualité qu'elle entre dans les gargarismes pour les maux de gorge, & dans les lavemens déterfifs. Si on la fait cuire dans le vin, & qu'on l'applique en cataplasme sur le scrotum ou les bourses devenues œdémateuses, elle produit d'heureux effets. Il n'est pas hors de propos de faire remarquer que les Arabes ont donné le nom d'*eupatoire* à plusieurs plantes qu'il ne faut pas confondre avec celle dont nous venons d'exposer les vertus & l'usage ; telles sont l'eupatoire proprement dite, *eupatorium cannabinum*, & l'*ageratum* dont il sera parlé dans la suite.

TEMPÉRANS.

(6.) LA PIMPRENELLE. *Pimpinella sanguisorba minor hirsuta*, *C. B. P.*

On fait un aussi grand usage de la pimprenelle que de la chicorée ; & si l'on en croit les auteurs, ainsi que la plus grande partie des praticiens, ces deux plantes réunissent toutes les vertus altérantes des autres. Mais l'expérience ne confirme pas ces éloges excessifs ; & c'est elle qui nous instruira à réduire à sa juste valeur tout ce qui a été avancé trop légérement des propriétés admirables & multipliées de la pimprenelle. Nous pensons donc qu'elle mérite d'avoir une place distinguée parmi les médicamens tempérans & rafraîchissans : c'est aussi avec raison qu'on la mettra au nombre des remedes vulnéraires & astringens. On la regarde comme très salutaire, lorsque le sang est extrêmement échauffé & dans la trop grande effervescence de la bile : elle est encore très bonne pour cicatriser & guérir les ulceres internes ; c'est ce qui fait

TEMPÉRANS.

qu'on la recommande beaucoup contre le crachement de ſang, la dyſſenterie & les autres hémorrhagies : elle n'eſt pas moins propre à guérir les diarrhées, & convient à ceux qui ont le poumon abreuvé de pituite : on la croit enfin propre au calcul. Quant aux autres vertus, il me paroît permis d'en douter. On ordonne la pimprenelle en décoction, en infuſion à froid, à la doſe déja dite ci-deſſus pour les autres plantes, c'eſt-à-dire une once ou une poignée pour chaque livre d'eau. Enfin le ſuc, qu'on en a tiré par expreſſion, ſe prend à la doſe d'une once, & juſqu'à trois.

(7.) LE TREFLE HEPATIQUE. *Trifolium hepaticum ſive herba Trinitatis, J. B.*

Hepatica trifolia Cluſ. hiſt. Ranunculus tridentatus vernus flore ſimplici cæruleo, Inſt rei herb.

Cette plante, qu'on doit diſtinguer avec ſoin de l'hépatique, *hepatica terreſtris*, a été très vantée autrefois; mais on s'en ſert peu dans ce pays-ci. Ce n'eſt pas qu'on refuſe de la croire tempérante ou calmante, vulnéraire aſtringente, propre à rétablir le ſang dans ſon état naturel, à faire du bien aux hémoptyſiques, à arrêter le piſſement de ſang, enfin utile dans les éroſions internes, & même dans la phthiſie. Mais l'uſage de cette plante eſt preſque abandonné aujourd'hui, malgré ſon nom qui indique en elle une vertu ſpécifique contre les maladies du foie. A t-on raiſon de ne pas ſe ſervir du tréfle hépatique ? C'eſt aux praticiens à le décider. Quand on le preſcrit à l'intérieur, il ſe prend en décoction dans l'eau ou dans des bouillons, à la doſe ordinaire. Rarement s'en ſert-on à l'extérieur, à moins que ce ne ſoit en gargariſmes, dans les cas d'inflammation au goſier. On aura lieu de s'étonner, en li-

ſant le Dictionnaire des Drogues de Lémery, de n'y pas trouver cette plante tant recommandée autrefois, quoiqu'il y ſoit parlé de beaucoup de choſes moins utiles ou même inconnues. TEMPÉRANS.

(8.) LE CAPILLAIRE. *Capillus Veneris.* Chez les apothicaites même on comprend ſouvent ſous ce nom cinq genres de plantes, qui ſont, *adiantum*, le capillaire de Montpellier ou celui de Canada; *aſplenium*, le cétérac; *ruta muraria*, la ſauve-vie; *polytrichum*, le polytric; *filicula*, le capillaire blanc ou le capillaire commun. Nous parlerons de chacune de ces plantes lorſqu'il conviendra de le faire.

(9.) LE CAPILLAIRE BLANC. *Filicula fontana major ſive adiantum album filicis folio, C. B. P.*

Le capillaire commun. *Filicula quæ adiantum nigrum officinarum, Inſt. rei herb.*

On met ces deux eſpeces de capillaires parmi les tempérans & les apéritifs légers. C'eſt principalement dans les maladies chroniques de la poitrine qu'on s'en ſert avec ſuccès. On les fait infuſer, à la doſe d'une demi poignée, dans une ou deux livres d'eau.

(10.) L'ORGE. *Hordeum polyſtichum, J. B.*

L'orge, que l'on a préalablement retiré de ſa balle, eſt un des médicamens tempérans, rafraîchiſſans, adouciſſans & émouſſans que l'on eſtime le plus. C'eſt par ces vertus qu'il diminue l'ardeur trop grande des humeurs, & qu'il eſt un remede utile dans les maladies de la poitrine. L'orge arrondi, que l'on nomme *orge perlé*, reçoit cette forme de machines faites pour cela; il ne change pas de vertus. L'orge dont on a ôté l'écorce, & que l'on appelle *orge mondé*, ſert à faire la boiſſon ordinaire dans beaucoup

TEMPÉRANS.

de maladies. On en met depuis une demi-once jufqu'à une once dans deux ou trois livres d'eau. C'eft avec la même dofe d'orge mondé, ou d'orge broyé que l'on nomme *gruau*, que fe prépare une crême peu différente de ce que les anciens appelloient *ptifane*, qui fe prend en une fois, & peut fe fubftituer aux bouillons dans les fiévres ardentes & inflammatoires. La farine d'orge fait fouvent partie des cataplafmes émolliens & anodyns, réfolutifs & digeftifs. La décoction d'orge entier s'emploie comme déterfive en gargarifme, en lavement, &c. Enfin quelqu'un ignore-t-il qu'on prépare avec l'orge, ainfi qu'avec les autres efpeces de fromens, la biere dont nous aurons occafion de parler, & une efpece de faux orgeat deftiné à flatter le goût, mais qui reçoit plutôt fes propriétés des amandes qui y entrent auffi, que de l'orge ?

Nous devons faire obferver qu'il y a deux autres efpeces d'orge, qui femblent avoir plus de vertus que la premiere. L'une eft l'*hordeum diftichum*, *J. B.* dont l'ufage eft très commun en Provence, où elle fe nomme *paumoulo ;* & l'épeautre, *hordeum diftichum fpicâ nitidâ*, *zea nuncupatum. Inft. rei herb.* Cette derniere efpece, que l'on dépouille difficilement de fon écorce, & qui approche beaucoup du bled proprement dit, eft pour les gens qui font dans le marafme une nourriture préférable de beaucoup à celle que l'on prépare avec la fubftance farineufe, connue fous le nom de *fagou*, & que les Anglois & les François ont peut-être trop louée par amour pour la nouveauté. Il eft bon de faire obferver qu'on ne doit jamais employer ces orges entiers, ainfi que les autres grains farineux, fans les avoir fait auparavant bouillir dans l'eau.

(11.) LE RIZ. *Oryza Mathioli, Inst. rei herb.* TEMPÉRANS.

Personne n'ignore que l'on regarde généralement ce grain, dont l'usage est si fréquent, comme tempérant, rafraîchissant & adoucissant. Ce sont ces effets qui le rendent utile, quand on le donne sous la forme de crême, dans la fiévre lente, le marasme & la phthisie, ainsi que dans le flux de ventre, & principalement dans le flux hépatique. Dans ces mêmes cas, on prescrit aussi l'eau de riz, qui est une espece de tisane préparée par l'ébullition du riz, jusqu'à ce qu'il soit crevé; & dans la proportion d'une cuillerée de riz pour une ou deux livres d'eau. Le riz cuit dans le vin s'applique avec succès sur les mammelles tuméfiées & enflammées. Enfin sa farine sert, comme celle du seigle & de l'orge, à faire des cataplasmes résolutifs.

(12.) LE SAGOU est une substance farineuse & blanchâtre, en grains, de la forme de ceux du millet, & qui, à ce que l'on dit, se retire d'une espece de palmier des Indes, dont Rai, Parkinson & Boerhaave ont parlé. Mais la maniere dont se fait cette préparation, n'est pas encore bien connue. Les uns ont cru que le sagou est le suc épaissi du palmier; d'autres ont pensé que l'on broie & agite cette matiere dans l'eau, jusqu'à ce qu'elle y soit extrêmement divisée & délayée, & que le repos, qui succede à ce mouvement, donne lieu à cette espece de fécule de se précipiter; enfin que le précipité séché est ce que nous nommons le *sagou*. Au reste, quoi qu'il en soit de la façon dont ce médicament se prépare, on en fait des crêmes, ainsi qu'avec l'orge & le riz; & elles sont très recommandées dans la fiévre lente, le marasme, la phthisie

TEMPÉRANS.

pulmonaire : la dose est de deux gros à une demi-once par chaque livre d'eau. Quoique nous ne jugions pas dangereux l'usage de ce médicament que nous avons même vu être utile à plusieurs malades, nous ne croyons cependant pas qu'il faille y avoir confiance, ni même s'en servir, ayant dans notre pays des remedes dont nous connoissons mieux la nature & les effets, & qui peuvent opérer plus sûrement la guérison des maladies dont il s'agit.

(13.) LE PETIT-LAIT se retire d'un lait quelconque, dans lequel on a mêlé préalablement un peu de pressure de veau ou d'agneau, bien délayée dans une petite quantité d'eau. Huit ou dix grains de pressure, par livre de lait, suffisent d'ordinaire pour le faire cailler; & cela se fait en peu de tems, quand on le met sur les cendres chaudes ou au bain-marie. Le lait se caille aussi très promptement lorsqu'on le fait bouillir avec de la crême de tartre bien pulvérisée, dans la proportion d'un demi-gros pour chaque livre de lait, & le petit-lait préparé de cette maniere est plus clair : cependant quelques personnes qui ont l'estomac foible en sont incommodées; & on est obligé dans ces cas de recourir à la pressure ordinaire. Le vinaigre, le jus de citron, l'oseille, la fleur d'artichaut, celle du gallium jaune, &c. produisent le même effet. Quelle que soit la méthode que l'on a employée pour faire cailler le lait; le petit-lait qu'on en obtient, & qu'on renouvelle tous les jours, est presque généralement estimé le meilleur des médicamens rafraîchissans, tempérans, laxatifs : il est encore apéritif & diurétique.

C'est à ces qualités qu'on doit les heureux effets

qu'il opere dans les cas où le ſang & la bile ſont échauffés à l'excès, principalement dans les fiévres ardentes & inflammatoires, & lorſqu'il contribue à guérir la dyſſenterie, ou qu'il corrige l'âcreté des humeurs qui irritent les fibres nerveuſes. Il ſoulage les hypochondriaques & les ſcorbutiques, calme les douleurs de rhumatiſme ou de goutte, fait ceſſer les difficultés d'uriner; eſt un médicament ſouvent utile dans les ulceres internes, dans les maladies de la peau & les autres affections chroniques ou qui réſiſtent à l'action des remedes. On preſcrit depuis ſix juſqu'à douze onces de petit-lait, une ou pluſieurs fois le jour. Mais on ne doit pas oublier qu'il ſe rencontre des malades auxquels la foibleſſe de leur eſtomac ne permet pas l'uſage du petit-lait, à moins qu'on n'y ait éteint un fer rouge, ou plongé une pierre très chaude. S'il s'aigrit dans l'eſtomac, on emploiera les abſorbans pour prévenir cet effet; & en outre on évitera de faire cailler le lait avec la crême de tartre, le jus de citron, l'oſeille ou d'autres acides des plus forts. Tantôt on fait prendre le petit-lait ſeul; tantôt on y fait cuire, ſelon l'indication que le médecin veut remplir, ou de la racine de patience, ou du creſſon de fontaine, ou de la fumeterre, &c. Enfin il ſert à faire des lavemens rafraîchiſſans & adouciſſans.

(14.) LE SYROP DE CHICORÉE n'eſt autre choſe que le ſuc de la chicorée, obtenu par la trituration & l'expreſſion, éclairci par l'ébullition, & qui a été cuit avec du ſucre, juſqu'à ce qu'il ait acquis une certaine conſiſtance. Ce ſyrop a les vertus de la plante, qui en fait la baſe : ſa doſe ordinaire eſt d'une demi-once à une once & demie.

TEMPÉRANS.

(15.) LA POUDRE TEMPÉRANTE eſt un mêlange de nitre, de tartre vitriolé & de cinnabre. La vertu qu'indique ſon nom, n eſt pas la ſeule qu'elle poſſede : elle eſt encore apéritive & diurétique ; & même antiſpaſmodique. Il n'y a pas fort long tems que cette poudre eſt d'un uſage commun. On l'ordonne depuis vingt juſqu'à trente grains une ou deux fois le jour, quelquefois même juſqu'à un gros. Cette derniere doſe n'eſt-elle pas trop forte ? c'eſt aux médecins chymiſtes à prononcer. Il eſt néceſſaire de ſavoir qu'il court pluſieurs recettes différentes de la poudre tempérante que le célebre Sthal avoit miſe en vogue : nous avons donné dans nos formules la plus ſimple & la plus approuvée : on peut y ajoûter, ſelon les vues qu'on peut avoir, les pierres d'écreviſſes, le corail, la nacre des perles, le diaphorétique minéral, l'arcanum duplicatum, &c.

(16.) LA CRÊME DE TARTRE peut être regardée comme du tartre bien purifié. Cette préparation conſiſte 1° à réduire le tartre en poudre très fine ; 2° à le faire bouillir pendant pluſieurs heures dans environ trente fois ſon poids d'eau ; 3° à ôter, avec une cuiller percée, la pellicule ou eſpece d'écume qui paroît à la ſurface de la liqueur, pendant l'ébullition : cette matiere ſéchée forme une pouſſiere blanchâtre, que l'on nomme *la crême de tartre*. Quant à la liqueur, on la filtre ; puis on la porte dans un lieu froid, où elle ſoit en repos. Bientôt il s'y forme des cryſtaux qui ſont de la même nature que la crême de tartre, & peuvent être employés comme elle. Ce genre de ſel, entiérement différent de tous ceux que l'on connoît, reſte entier dans

l'eau froide & dans l'eau chaude; mais lorſque l'eau eſt bouillante, trois onces ſuffiſent pour en fondre un gros. La crême de tartre n'eſt pas ſeulement tempérante & anti-putride; on peut auſſi la mettre au nombre des médicamens apéritifs & diurétiques; on la donne de plus avec ſuccès contre les ardeurs d'eſtomac. Elle ſe preſcrit à la doſe d'un demi gros à un gros, que l'on fait fondre dans une livre d'eau bouillante; ou bien on délaye, dans une boiſſon quelconque, depuis douze grains juſqu'à un demi-gros de ce médicament réduit en poudre très fine, qui reſte ſuſpendue pour quelque tems dans la liqueur; mais ſans s'y diſſoudre. On la prend auſſi ſous la forme ſéche, comme dans la poudre cornachine. La crême de tartre, jointe à des cathartiques, favoriſe leur action & prévient les nauſées ou envies de vomir: elle eſt même laxative, quand on la donne ſeule, depuis quatre juſqu'à ſix gros, ou une once, diſtribuée en pluſieurs priſes; & ce purgatif peut être pris pendant la fiévre. La crême de tartre convient aux cachectiques, & même aux hydropiques; mais il faut s'en abſtenir lorſqu'il y a des crudités acides. On aſſure qu'à la doſe de ſix gros ou d'une once, elle guérit les fiévres intermittentes; mais qu'il faut pour cela qu'elle ſoit priſe au commencement du friſſon, dans une décoction de fleurs de camomille. Il eſt aiſé de ſentir, par ce qui a été dit ci-deſſus, que ce médicament ne convient pas aux tempéramens mélancoliques, déja trop ſujets aux crudités acides.

TEMPÉRANS.

(17.) LE SEL DE GLAUBER qu'on a nommé auſſi *ſel admirable de Glauber. Sal Glauberi.*

Après la diſtillation de l'eſprit acide, fourni

TEMPÉRANS.

par le mêlange du ſel marin & de l'huile de vitriol, il reſte dans la retorte une maſſe ſéche & compacte. Que l'on faſſe calciner ce réſidu, qu'on le diſſolve dans l'eau bouillante & qu'on faſſe évaporer à la maniere ordinaire; il ſe forme des cryſtaux qui ſont un ſel neutre, produit de la combinaiſon de l'acide vitriolique avec la terre alkaline du ſel marin, & qui porte le nom de *Glauber* ſon inventeur. Ainſi que le ſel d'Epſom, ce ſel eſt laxatif, ſans être irritant, lorſqu'on le fait prendre à la même doſe que le premier, mais il eſt bien plus commun de l'employer comme tempérant, apéritif ou diurétique, dans les affections hyſtériques & mélancoliques; & alors on en fait fondre depuis un demi-gros juſqu'à un gros, dans un bouillon ou dans une livre d'apozeme. On le joint auſſi, en qualité de doux ſtimulant, à la manne & aux autres purgatifs.

(18.) LE SEL DE DUOBUS, ou la panacée du duc de Holſtein. *Arcanum duplicatum; ſal de duobus.*

Ce ſel, qui eſt le produit de la calcination du nitre & du vitriol verd, paroît être une combinaiſon de l'alkali nitreux & de l'acide vitriolique. Ce composé étant diſſous dans une certaine quantité d'eau & filtré, on verſe ſur la diſſolution quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance, afin que, ſuivant la doctrine des affinités chymiques, les parties métalliques du vitriol, encore ſoutenues dans la liqueur, ſe précipitent au fond du vaſe. Cette diſſolution, ayant été filtrée une ſeconde fois, eſt miſe en évaporation; c'eſt alors qu'il ſe forme un ſel appellé *ſel de duobus*, pour faire entendre qu'il eſt formé de deux ſubſtances; nom qu'il ne devroit pas avoir, ſi

c'eſt avec raiſon que quelques chymiſtes modernes prétendent qu'on ne ſauroit réuſſir dans ce procédé, ſi on ne l'a dépouillé de toutes les parties vitrioliques. Quoi qu'il en ſoit, on met communément ce ſel au nombre des médicamens tempérans, diaphorétiques & diurétiques : il eſt auſſi laxatif, utile aux hydropiques, & dans l'état de cachexie. On le vante beaucoup comme dépuratif dans les cas de lait répandu. La doſe de ce ſel eſt d'un ſcrupule à un gros dans un bouillon ou dans une livre d'apozeme. Lorſqu'on en donne une plus forte doſe, par exemple une demi-once, il purge par en-bas. Il eſt à propos de remarquer que ce ſel eſt un des plus difficiles à bien faire, & par conſéquent qu'on a lieu de craindre ſes effets, quand il n'eſt pas fait par un habile artiſte; car ſi la précipitation n'eſt pas bien faite, il retient du vitriol, & donne des nauſées; excite même le vomiſſement : c'eſt ce que ne devroient jamais oublier ceux qui preſcrivent ſi fréquemment le ſel de duobus.

TEMPÉRANS.

(19.) LE TARTRE VITRIOLÉ. *Tartarus vitriolatus.*

Ce ſel eſt un produit de la combinaiſon de l'huile de tartre par défaillance, & de l'eſprit de vitriol. L'effervеſcence qui accompagne ce mêlange, étant ceſſée, on le met en évaporation ſur un feu doux; puis, ſuivant le procédé chymique ordinaire, on le porte dans un lieu frais, afin que les particules ſalines puiſſent s'unir, & qu'il s'en forme des cryſtaux qui, après qu'ils ont été lavés avec de l'eau & ſéchés, ſont ſerrés pour le beſoin. Ce ſel eſt, dit on, tempérant & ſédatif : il eſt un doux déſobſtructif & diurétique. On ſait aſſez qu'il eſt un des principaux ingrédiens de la

TEMPÉ-RANS.

poudre tempérante de Stahl. Sa dose est depuis douze grains jusqu'à un demi-gros, dans un bouillon ou une livre d'apozeme. Il y a des gens qui prétendent d'après Stahl, qu'il n'y a point de différence entre le sel de duobus & le tartre vitriolé, dont la préparation ne demande pas moins d'habileté ; mais ceci forme une question.

LES FEBRIFUGES.

DEPUIS la découverte de l'écorce du Pérou, ou du quinquina, qui est le plus excellent remede que nous ayons pour guérir les fiévres intermittentes, mais qui est quelquefois insuffisant & même nuisible, depuis ce tems, dis-je, on a abandonné tous les autres fébrifuges dont on faisoit autrefois tant de cas comme étant incapables de nuire, & le plus souvent très efficaces. Malgré ce discrédit où sont tombés les anciens fébrifuges, nous avons cru nécessaire de rapporter les meilleurs médicamens de cette classe dont on ne doit jamais négliger de s'instruire ou de se servir. Notre dessein, en les réunissant ainsi, est d'en faciliter l'usage dans l'occasion. Les praticiens observateurs, & qui ne sont pas esclaves des opinions vulgaires, savent & disent ouvertement que le quinquina administré mal-à-propos, ce qui est facile & commun, & le mauvais quinquina, ou se trouvent souvent sans succès, ou même font beaucoup de tort aux malades. Ainsi la raison & l'expérience s'accordent pour nous exciter à faire usage des autres remedes fébrifuges. Pour l'ordinaire les habitans de la campagne manquent de quinquina, & toujours de bon quinquina. A la ville

même, combien de gens qui ne ſont pas en état d'acheter un médicament auſſi cher, quand il eſt de bonne qualité ! Lorſqu'on eſt appellé pour traiter des malades qui ſont dans ces cas-là, il eſt avantageux de connoître des fébrifuges qu'on puiſſe ſe procurer par-tout, & même à bas prix. Ces médicamens, adminiſtrés par des mains habiles, produiſent tout le bien qu'on peut deſirer; c'eſt ce que nous ne faiſons aucune difficulté d'aſſurer d'après des expériences multipliées.

FEBRIFUGES.

Ce ne ſont pas ſeulement les amers, les martiaux, les aromatiques, les toniques, les diaphorétiques & les calmans, que l'on met avec raiſon dans la claſſe des fébrifuges : il y a encore d'autres médicamens dont nous ne connoiſſons pas la maniere d'agir, & que l'on doit peut-être comparer au quinquina pour leur vertu ſpécifique. Cependant qu'on ne s'attende pas à trouver ici tous les medicamens fébrifuges, ou ceux qu'on peut leur ſubſtituer, découverts juſqu'à ce jour. On peut conſulter à ce ſujet les auteurs qui ont fait de cette recherche le but de leurs ouvrages. Pour moi, je regarde ce travail comme inutile & ſans bornes. J'omettrai auſſi à deſſein beaucoup de remedes populaires & ſuperſtitieux, qui n'ont jamais dû entrer dans un traitement fondé ſur la ſaine raiſon & l'expérience éclairée. On doit attribuer leurs ſuccès à la force de l'imagination, & non à leur propre action; ou plutôt il faut croire qu'ils n'ont eu d'autre part à ces heureux effets, que d'avoir été pris peu de tems avant le moment où la nature ſeule, & même les médicamens donnés précédemment, les ont opérés. On ne trouvera point ici la maniere d'agir des fébrifuges, ni les précautions qu'on doit prendre en

FEBRIFUGES.

les adminiſtrant. Nous éviterons de répéter ce qui a déja été dit avec aſſez d'étendue, quand nous avons traité des fiévres intermittentes. Voyez le *Précis de Médecine pratique*.

MÉDICAMENS SIMPLES.

LES racines de piſſenlit, de fenouil, de quintefeuille [1], de cabaret, de gentiane [2], de biſtorte, d'aulnée, d'impératoire, de la ſerpentaire de Virginie [3], de l'acorus, du galanga.

Les feuilles de chicorée, de piſſenlit, de cerfeuil, de chardon béni, d'eupatoire, d'argentine [4], de fumeterre, d'aurone, de tanaiſie, de ſariette, de bétoine, de la grande abſinthe, de la petite abſinthe, de la petite centaurée [5], de la germandrée [6].

Les fleurs de pêcher, de chauſſe-trape, de camomille.

Les noyaux du pêcher [7], la noix de cyprès, la noix de galle, le poivre, les cubebes.

L'écorce de frêne, de quinquina [8], la caſcarille ou le chacril [9], le caſſia-lignea.

L'opium, le camphre, la myrrhe, le benjoin, l'aloës, la gomme-gutte, la ſuie.

Les coquilles d'œuf, l'urine humaine, les cloportes.

L'eau commune, les eaux minérales de Vals, de Méri, de Vichi, de Balaruc, de Bourbonne, de Bourbon-Lanci, de Bourbon Archambault.

Le ſel cathartique amer, le ſel ammoniac, le fer, l'antimoine.

MÉDICAMENS

FEBRIFUGES.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU de menthe, l'eau de chardon-bénit.

Les ſyrops d'abſinthe, de mercuriale, de fleurs de pêcher, de quinquina ([12]).

L'extrait de quinquina, ceux d'abſinthe & de gentiane.

Les trochiſques alhandal, ceux d'agaric... la thériaque.... la poudre de viperes... la poudre de tribus.

Le ſel d'abſinthe, le ſel de petite centaurée, le ſel de tartre. La crême de tartre; le tartre chalybé; le ſel de duobus.

Le kermès minéral. L'antimoine diaphorétique.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

TISANE.

PRENEZ des *ſommités de petite centaurée*, une demi-poignée, & autant *de fleurs de camomille*; de *racine de régliſſe*, ratiſſée & concaſſée, deux gros: faites bouillir doucement dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres.

VERRÉES.

PRENEZ de *quinquina*, deux gros; de *caſcarille*, un demi-gros; de bon *vin*, deux onces; d'*eau-de-vie*, une once: mêlez pour une verrée

FEBRIFUGES.

qu'on boira au commencement du friſſon des fiévres intermittentes.

PRENEZ de *fleurs de camomille*, une demi-poignée ; de *crême de tartre*, deux gros : faites bouillir, pendant une demi-heure, dans douze onces d'eau de fontaine. Lorſque le friſſon commence, on peut prendre cette potion, qui a été ſouvent plus efficace que le quinquina, pour chaſſer les fiévres intermittentes.

PRENEZ des *ſommités de la petite centaurée*, une pincée : faites infuſer dans ſix onces d'eau : paſſez : ajoûtez à la colature depuis douze juſqu'à vingt-cinq gouttes de la *teinture anodyne de Sydenham*. On prendra cette potion une heure entiere avant que le friſſon ſe déclare ; ce qu'on jugera par le tems où il a commencé les jours précédens.

PRENEZ du *jus d'abſinthe*, depuis une demi-once juſqu'à une once : mêlez-le avec quatre onces de bon *vin*, & faites boire immédiatement avant que l'accès ſe manifeſte.

EMULSION.

PRENEZ d'écorce du Pérou ou *quinquina*, une once : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres : paſſez : verſez la colature peu à peu ſur une once de *ſemences froides* majeures : broyez : faites une émulſion ſelon l'art. Le malade en prendra un verre de trois en trois heures, & dans le milieu de l'intervalle un bouillon.

INFUSION.

PRENEZ de *quinquina*, deux gros ; de *rhu-*

barbe, un gros; de *ſel d'abſinthe*, un demi-gros : faites infuſer chaudement, pendant quatre heures, dans douze onces d'une *décoction de fumeterre*, pour prendre en deux doſes. FEBRIFUGES.

PRENEZ des *ſommités de germandrée* & de *petite centaurée*, de chaque une poignée; des *fleurs de camomille*, une demi-poignée : faites-les infuſer dans une pinte d'eau bouillante. On donnera ſix onces de la colature froide toutes les trois ou quatre heures.

PRENEZ du *calamus aromaticus* & de la *racine d'aulnée*, de chaque une once & demie; des *ſommités de petite centaurée*, un poignée; de la *limaille de fer*, deux onces. Faites infuſer chaudement dans une pinte de bon *vin blanc* vieux. On en donnera de quatre à ſix onces de quatre en quatre heures.

PRENEZ de la *poudre de café brûlé*, une once; faites la infuſer & bouillir dans douze onces d'eau que vous réduirez à trois : ajoûtez trois onces de *ſuc de limon*. On donne ce mêlange après le paroxiſme de la fiévre double tierce; ou le lendemain, ſi la fiévre eſt tierce. On réitere deux ou trois fois ce remede, après avoir fait précéder les généraux : quelqu'empirique qu'il ſoit, il n'eſt point à mépriſer : je l'ai vu réuſſir pluſieurs fois, même dans les cas où le quinquina avoit été infructueux.

APOZEMES.

PRENEZ de *quinquina*, une demi-once; de *feuilles de chicorée*, deux poignées; de *ſel d'abſinthe*, un demi-gros : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres, que le malade prendra en quatre doſes.

FEBRIFUGES.

PRENEZ *feuilles de bourrache* & de *fumeterre*; de chaque une demi-poignée; feuilles de *ſcolopendre* & *ſommités de petite centaurée*, de chaque une pincée; de *quinquina*, ſix gros; de *feuilles d'abſinthe*, un gros : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres.

PRENEZ de *quinquina* concaſſé, une once; de *fleurs de camomille*, une demi-poignée; de *ſommités de germandrée*, une pincée; de *ſel cathartique amer*, ou ſel d'Epſom, deux gros : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres.

PRENEZ de *quinquina* concaſſé, une demi-once; *feuilles d'aigremoine* & de *bourrache*, de chaque une poignée; de *fleurs de bouillon blanc*, une demi-poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres. Un peu avant que de retirer cette décoction de devant le feu, ajoûtez une demi-once de *miel de Narbonne :* écumez; & paſſez.

PRENEZ de *quinquina*, une demi-once; de *racines de guimauve*, une once; *fleurs de pas-d'âne* & de *coquelicot*, de chaque une demi-once : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres : paſſez : ajoûtez à la colature deux onces de *ſyrop de capillaires*.

PRENEZ de *racines d'aſperge*, une once; *feuilles de chicorée ſauvage* & de *ſcolopendre*, de chaque une demi-poignée; de *quinquina*, une once : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres : paſſez : ajoûtez à la colature deux gros de *tartre martial ſoluble*, pour un apozeme.

PRENEZ de *quinquina*, quatre gros; de *rhu-*

barbe concassée, un gros & demi; d'*agaric* coupé par petits morceaux, deux gros; *racines d'iris de Florence & sel ammoniac*, de chaque un gros & demi; de *sommités de germandrée*, une demi-poignée: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres.

FEBRIFUGES.

PRENEZ de *quinquina*, une demi-once; *séné & sel cathartique amer*, de chaque deux gros: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres. Un peu de tems avant que de retirer cette décoction du feu, ajoûtez une poignée de *feuilles de chicorée sauvage* & une demi-poignée de *sommités de petite centaurée*: passez: ajoutez à la colature deux onces de *syrop de gentiane*.

BOUILLONS.

PRENEZ la moitié d'un *poulet*; *la chair, le foie & le sang d'une tortue*; du *quinquina*, deux gros. Faites un bouillon selon les regles de l'art dans un pot bien bouché: vous y ajoûterez, une demi-heure avant de le retirer du feu, une demi-poignée de *lierre terrestre*.

PRENEZ de la *chair de veau*, une livre; de *quinquina* broyé, deux gros; de *feuilles de fume-terre*, une poignée; de *sommités de la petite absinthe*, une pincée: faites bouillir, comme il est d'usage, dans une suffisante quantité d'eau, pour faire un bouillon.

VINS.

PRENEZ de *quinquina* en poudre, depuis une once & demie jusqu'à deux onces; du *vin rouge*, deux livres: laissez infuser pendant deux jours, dans une bouteille bien bouchée, que l'on se-

FEBRIFUGES.

couera de tems-en-tems. Le malade prendra deux à trois onces de ce vin plusieurs fois le jour.

PRENEZ de *quinquina broyé*, une demi-once; de *racine de serpentaire de Virginie*, trois gros: mettez infuser pendant une nuit dans une livre de *vin d'absinthe*: la dose sera depuis une once jusqu'à deux.

PRENEZ de la poudre de *bon quinquina*, six gros; du *syrop de fleur de pêche*, trois onces; du meilleur *vin blanc*, une chopine. Mêlez le tout pour trois doses, qu'on donnera de quatre en quatre heures.

PRENEZ du *quinquina* réduit en poudre très fine, une once; du *miel de Narbonne*, demi-once; du *syrop de fleur de pêche*, deux onces. Faites infuser le tout dans une chopine ou une livre de *vin blanc*, pour trois prises, en laissant des intervalles de quatre heures.

PRENEZ de *quinquina*, six gros; de *cassia-lignea*, deux gros; de *sel de tartre*, un gros: mettez infuser pendant une nuit sur les cendres chaudes, dans deux livres de *vin blanc*: la dose sera de deux onces jusqu'à quatre.

PRENEZ de *quinquina*, une once; de *racines d'aulnée*, une demi-once; de *sommités de petite absinthe*, une demi-poignée; de *limaille de fer rouillé*, une once, dont on fera un nouet; de *sel de tartre*, un gros: mettez infuser pendant trois jours, dans deux livres de *vin blanc*: la dose sera depuis deux onces jusqu'à quatre.

PRENEZ *quinquina* & *baies de laurier*, de chaque une once; de *racines de gentiane*, une demi-once; de *feuilles de chardon-bénit*, une demi-poignée; d'*aloës succotrin*, un demi-scrupule: faites infuser pendant une nuit, dans deux livres

de *vin blanc* : la doſe ſera depuis deux onces juſqu'à quatre.

FEBRIFUGES.

POUDRES.

PRENEZ de *quinquina*, un gros ; de *fleurs de camomille*, un ſcrupule ; ou douze grains de *rhubarbe* : mêlez, pour une poudre.

PRENEZ *racines d'impératoire* & de *gentiane*, de chaque un demi-ſcrupule ; de *quinquina*, un gros : mêlez.

PRENEZ du *ſel polychreſte*, deux ſcrupules ; du *ſel ammoniac*, un ſcrupule. Mêlez pour une poudre qu'on peut réitérer deux ou trois fois par jour, en buvant par-deſſus un verre d'*infuſion de petite centaurée*, ou de *fleurs de camomille*.

PRENEZ trois grains de *camphre* ; du *nitre* purifié, huit grains : mêlez pour une poudre qu'on peut réitérer toutes les quatre heures, entre les deux paroxyſmes.

PRENEZ *quinquina* & *rhubarbe*, de chaque quinze grains ; de *ſafran de Mars* apéritif, huit grains : mêlez.

PRENEZ de *fleurs de camomille*, un demi-gros ; *antimoine diaphorétique* & *ſel d'abſinthe*, de chaque un ſcrupule : mêlez.

PRENEZ de *ſel ammoniac*, un demi-gros ; de *pierres d'écreviſſes*, un ſcrupule : mêlez, pour une poudre que l'on prendra avant le retour de l'accès.

PRENEZ de *quinquina*, un gros ; d'*agaric*, un demi-gros ; d'*iris de Florence*, un ſcrupule : mêlez.

BOLS.

PRENEZ de *quinquina*, un gros ; de *thériaque*

FEBRIFUGES.

ancienne ou de *confection hyacinthe*, un demi-gros; de *ſel ammoniac*, douze grains; du *ſyrop d'abſinthe*, la quantité ſuffiſante : mêlez, pour un bol.

PRENEZ de *fleurs de camomille*, un demi-gros; de *ſel ammoniac*, un ſcrupule; de *ſyrop de gentiane*, la quantité ſuffiſante : mêlez, pour un bol.

PRENEZ *quinquina* & *diaprun*, de chaque un gros : mêlez : faites un bol avec du *ſyrop de fleurs de pêcher*.

PRENEZ de *caſcarille*, deux ſcrupules; de *ſel cathartique amer*, un ſcrupule; de *tartre martial*, dix grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de chicorée composé*.

PRENEZ de *racine de gentiane*, un demi-gros; de *jalap* & de *poudre cornachine*, un ſcrupule : faites un bol avec le *ſyrop de mercuriale*.

PRENEZ *quinquina*, *noix de galles*, de chaque environ un demi-gros; de *ſel ammoniac*, un ſcrupule : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de mercuriale*.

PRENEZ de *fleurs de camomille*, un demi-gros; *antimoine diaphorétique* & *ſel d'abſinthe*, de chaque dix grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de fleurs de pêcher*.

OPIATS.

PRENEZ de *quinquina*, une demi-once; *rhubarbe* & *caſcarille*, de chaque deux gros; de *ſel ammoniac*, un gros & demi : mêlez : faites un opiat avec le *ſyrop de chicorée composé* : la doſe ſera d'un gros.

PRENEZ de *quinquina*, ſix gros; de *rhubarbe*, deux gros; de *ſel ammoniac*, un gros :

mêlez : faites un opiat avec le *ſyrop ſolutif de roſe*. On diviſera le tout en dix doſes. FEBRIFUGES.

PRENEZ de *quinquina*, une demi-once ; *caſcarille* & *ſéné*, de chaque deux gros ; *ſel ammoniac* & *ſel cathartique amer*, de chaque un gros ; *diagrede*, un gros & demi : mêlez : faites un opiat avec le *ſyrop de chicorée compoſé* de rhubarbe, la doſe ſera juſqu'à un gros.

PRENEZ *ſafran de Mars* & *quinquina*, de chaque une demi-once ; *caſcarille* & *rhubarbe*, de chaque deux gros ; de *ſel ammoniac*, un gros ; de *trochiſques d'agaric*, un gros & demi : mêlez : faites un opiat avec le *ſyrop de fleurs de pêcher* : la doſe ſera d'un gros.

PRENEZ du *quinquina*, une demi-once ; de *chacril*, des *fleurs de camomille* & de la *crême de tartre*, de chaque deux gros : mêlez, pour former un opiat avec ce qu'il faut de *ſyrop de chicorée compoſé* ; pour dix doſes.

PRENEZ du *quinquina*, une once ; de la *poudre de fleur de camomille*, trois gros ; de l'*extrait de petite centaurée* & *de genievre*, de chaque un gros ; de *nitre*, un gros & demi. On formera de ce mêlange un opiat avec le *ſyrop de limon*, dont la doſe ſera d'un gros à un gros & demi.

PRENEZ de la *poudre d'abſinthe* & de *petite centaurée*, de chaque une once ; de la *myrrhe* & de l'*extrait de geniévre*, de chaque ſix gros : faites le mêlange exactement, & formez l'opiat avec ce qu'il faut de *ſyrop de gentiane*. On en donnera depuis un gros juſqu'à un gros & demi toutes les trois heures.

PRENEZ du *quinquina*, demi-once ; de la *rhubarbe* & du *chacril*, de chaque deux gros ; du *ſel ammoniac*, un gros ; pour faire ſelon l'art un

FEBRIFUGES.

opiat avec le *syrop d'absinthe*, dont la dose sera d'un gros & demi, deux fois par jour, hors du tems de la fiévre quarte.

PILULES.

PRENEZ de l'*extrait de petite centaurée*, trois gros; du *quinquina*, deux gros; des *fleurs de sel ammoniac*, un demi-gros: faites de ce mêlange des pilules avec le *syrop de gentiane*. On en donne plusieurs fois dans la journée, depuis demi-gros jusqu'à un gros.

COMMENTAIRES.

(1.) LA QUINTE-FEUILLE. *Pentaphyllum vulgatissimum Parkins. Quintefolium majus repens, C. B. P.*

La vertu fébrifuge de toutes les parties de cette plante est très connue; mais ce n'est pas la seule qu'elle possede: on la compte encore au nombre des meilleurs médicamens vulnéraires & astringens; c'est ce dernier effet qui lui a valu le cas qu'on en fait dans le pissement de sang & dans les pertes utérines & hémorrhoïdales excessives. On prescrit la racine, en substance, depuis un demi-gros jusqu'à un gros, & on en fait mettre une once par livre d'apozeme, ou dans deux livres de tisane. Il s'en fait de fortes décoctions pour des gargarismes, dans les cas d'ulcérations à la bouche.

(2.) LA GENTIANE. *Gentiana major lutea, C. B. P.*

La racine de cette plante est très amere, sans avoir de goût absolument désagréable. Sa vertu

fébrifuge l'a rendu autrefois d'un grand uſage : elle eſt auſſi regardée comme ſtomachique, fortifiante & vermifuge : enfin on l'aſſocie aux diurétiques & aux emménagogues. Quelques auteurs en parlent comme d'un ſpécifique contre les effets des morſures des chiens enragés, & en général de tous les animaux vénimeux ; mais il ſeroit imprudent de ſe fier à un tel préſervatif. La doſe de la gentiane en ſubſtance eſt d'un à deux ſcrupules ; & en infuſion, d'un à deux gros pour chaque livre d'eau. Il s'en trouve chez les apothicaires un extrait dont on prend depuis quinze grains juſqu'à un demi-gros. La racine de la gentiane s'emploie auſſi à l'extérieur comme un déterſif & un anti-ſeptique excellent. Cette partie de la plante battue & amollie par ce moyen comme une éponge, s'introduit dans les ulceres ſquirrheux, pour les dilater. FEBRIFUGES.

(3.) LA VIPÉRINE OU LA SERPENTAIRE DE VIRGINIE. *Ariſtolochia, piſtolochia, ſeu ſerpentaria virginiana caule nodoſo*, *Pluck.*

La racine de cette plante eſt fibreuſe, & a une odeur très forte, une ſaveur un peu âcre & amere. Elle mérite une des premieres places parmi les fébrifuges même les plus efficaces. Souvent on a parfaitement réuſſi à chaſſer, avec ce remede, les fiévres quartes les plus opiniâtres, contre leſquelles le quinquina n'avoit rien fait. Les racines d'angélique, d'impératoire & les autres racines aromatiques ont moins de vertu que celle-ci, pour rendre aux viſceres, & ſur-tout à l'eſtomac & au cerveau, le degré de chaleur qui leur eſt néceſſaire. C'eſt pour remplir cette indication, qu'on fait entrer cette racine dans la poudre compoſée, dite *poudre de pattes d'écreviſſes.* Ce n'eſt pas là

FEBRIFUGES.

le seul usage de la vipérine : elle est employée, avec beaucoup de succès, comme remede tonique, dans les cas d'hydropisie ; & on l'a éprouvée très utile, lorsqu'il y a eu besoin de prévenir ou de détruire l'état putride des humeurs intestinales, qu'occasionne la présence des vers dans les intestins. On en prescrit depuis un demi-gros jusqu'à un gros en substance. Elle se prend à cette dose, & sous la même forme, dans les fiévres intermittentes, deux heures avant le commencement de l'accès. Quand on en fait une infusion, la dose doit être double.

(4.) L'ARGENTINE. *Argentina Dodon. Pentaphylloïdes argenteum alatum, seu potentilla, Inst. rei herb.*

C'est une chose avouée de tous les gens de l'art, que la plupart des parties de cette plante sont fébrifuges. Malgré cela il est rare qu'on s'en serve pour guérir la fiévre. Seulement elle s'emploie quelquefois comme remede astringent dans les cas d'hémorrhagies, de diarrhée, de fleurs blanches, &c. Ceux qui ont la fiévre, peuvent boire depuis trois jusqu'à quatre onces du suc de cette plante. On prescrit jusqu'à une poignée de feuilles, pour préparer chaque livre de décoction & d'infusion astringente : la dose doit être double, quand on en fait un gargarisme.

(5.) LA PETITE CENTAURÉE. *Centaurium minus, C. B. P.*

Il faut que l'esprit soit aveuglé par les préjugés, pour refuser de croire que cette plante, si commune & extrêmement amere, n'a pas autant d'efficacité que le quinquina, pour guérir les fiévres intermittentes. Elle est aussi un des meilleurs stomachiques fortifians & vermifuges que nous ayons.

On la croit très utile pour lever les obstructions, & faire reparoître les régles & les hémorrhoïdes. On peut encore s'en servir comme d'un médicament dépuratif. C'est à raison de ces vertus, que la centaurée convient dans la cachexie, les pâles couleurs, la jaunisse, l'hydropisie, la goutte & dans une infinité d'autres affections chroniques. Quelques auteurs ont été jusqu'à dire que cette plante est un spécifique contre la morsure des chiens enragés, & qu'il faut pour cela l'employer à l'intérieur & à l'extérieur. L'expérience s'oppose à ce qu'on les en croie sur leur parole. On ne se sert que des sommités de la centaurée prête à fleurir : elles se prescrivent séches depuis un demi-gros jusqu'à un gros en substance ; ou le double de ce poids pour faire, soit une décoction, soit une infusion dans l'eau ou dans le vin. On doit prendre le double de ces sommités pour chaque livre d'eau, lorsqu'elles sont employées vertes. La petite centaurée s'emploie aussi à l'extérieur, & elle est dans la classe des médicamens vulnéraires & des déterſifs les plus actifs & les plus usités. On retire encore de cette plante, mais avec le secours du feu ainsi que de l'absinthe, un sel dont l'usage est le même que celui du sel d'absinthe. Voyez *Absinthe*, *Sel lixiviel* & *Sel essentiel*.

FEBRIFUGES.

(6.) LA GERMANDRÉE, OU LE PETIT CHÊNE. *Chamœdrys minor repens*, *C. B. P.*

Le degré d'amertume & les vertus médicinales de cette plante la font ressembler beaucoup à la petite centaurée. Elle n'est pas moins à recommander contre les fiévres intermittentes & contre la fiévre quarte même ; dans les cas d'atonie, ou de relâchement excessif de l'estomac & de plusieurs autres parties, pour faire mourir les vers,

FEBRIFUGES.

détruire les obstructions des visceres, enfin rétablir le sang dans son état sain. En considérant ces vertus, on ne sera pas surpris que le chamædrys soit un aussi bon remede dans la cachexie, le scorbut, les fleurs blanches, la goutte, les maladies de la peau, & qu'il ait procuré quelque soulagement à plusieurs asthmatiques; à quoi on peut ajoûter qu'il est un médicament résolutif, excellent pour prévenir les stagnations & autres suites funestes des chutes. Pour ne pas répéter ce qui a déja été expliqué suffisamment, nous ne dirons rien des doses & des formes de l'administration interne ou externe de la germandrée. On se conformera sur ces objets à ce qui a été dit à l'article de la petite centaurée.

(7.) LES NOYAUX DE PÊCHE. *Nuclei persici.*

Les noyaux de la pêche, qui ont une très grande amertume, ont été employés plusieurs fois avec succès, pour dissiper la fiévre, & faire mourir les vers. Ce médicament se prend sous la forme d'émulsion, depuis deux gros jusqu'à trois. On dit que l'on en retire une huile utile, dans les tintemens d'oreille.

(8.) LE QUINQUINA, l'écorce du Pérou. *Kinakina, cortex peruvianus.*

Ce médicament est l'écorce d'un arbre qui croît naturellement dans l'Amérique méridionale. On en peut voir la description & la figure dans les Mémoires de l'Académie royale des Sciences de Paris pour l'année 1738. Nous avons déja averti que l'on vendoit pour quinquina une écorce qui n'est pas le bon quinquina, & qui est sophistiquée: c'est pourquoi il est très nécessaire de faire un choix, & de ce choix dépend la plus grande partie de l'événement. Pour n'être pas trompé

par les apparences de reſſemblance, il faut ſavoir que l'écorce, qui eſt de bonne qualité, & on en rencontre des morceaux de différente grandeur, a une amertume exceſſive, quelque choſe d'aromatique, une odeur qui approche du moiſi, & une couleur rougeâtre reſſemblante à celle de la cannelle; enfin qu'on peut la broyer facilement entre les dents, quoiqu'elle ſoit d'un tiſſu ſerré. Il paroît tout-à-fait certain qu'une écorce de quinquina de bonne qualité, & qui n'eſt pas ancienne, eſt le plus excellent fébrifuge que nous poſſédions : mais il n'en eſt pas de même du quinquina d'une mauvaiſe qualité, qui bien loin de guérir la fiévre, excite d'autres maladies toujours plus dangereuſes que la fiévre : de ſorte que le choix de cette écorce eſt un point très important. C'eſt un moyen non-ſeulement de diſſiper les fiévres intermittentes & les fiévres continues qui ont dégénéré de la premiere eſpece, mais de guérir beaucoup de fiévres de toute autre nature, en faiſant prendre ce médicament après qu'on a employé les remedes généraux.

FEBRIFUGES.

Ce n'eſt pas ſeulement comme fébrifuge que le quinquina mérite les plus grands éloges. On en fait auſſi l'uſage le plus fréquent & le plus heureux, comme tonique, ſtomachique, relâchant, antiſpaſmodique & anti-ſeptique. Nous le voyons tous les jours redonner la chaleur & la force aux eſtomacs affoiblis & trop froids; procurer de bonnes digeſtions; rendre à quelques perſonnes trop reſſerrées le ventre lâche, ſur-tout quand on le fait prendre en ſubſtance. Souvent il fait ceſſer ces ſueurs incommodes de la nuit, les accès hyſtériques, épileptiques & les autres convulſions périodiques; ſur-tout ſi on l'aſſocie aux cépha-

FEBRIFUGES.

liques. Il empêche la putréfaction, l'arrête, la détruit, & guérit ordinairement la gangrene qui a pour cause la dégénérascence ou la décomposition du sang. Le quinquina se prescrit en substance depuis dix grains jusqu'à un gros : il en entre le double dans les décoctions dont il faut faire réduire l'eau environ à la moitié. On le fait aussi infuser pendant deux jours à la dose d'une once, dans deux livres de vin ; & cette infusion se prend par verrées qui ne doivent pas excéder trois ou quatre onces. Nous ne devons pas laisser ignorer que les médecins de Vienne font un grand usage du quinquina dans la fiévre maligne, & qu'ils en donnent même une très forte dose par jour, comme de demi once à une once : c'est au tems & à l'experience à justifier cette pratique. Il se vend chez les apothicaires un extrait de quinquina fait au moyen d'une décoction & de l'évaporation : sa dose est depuis douze grains jusqu'à un demi-gros. On prépare encore un autre extrait, par une longue & forte agitation de l'écorce du quinquina dans l'eau froide, & par l'évaporation du fluide au soleil ou au bain-marie : cet extrait est connu sous le nom de *sel de quinquina de la Garaye* : il n'a d'autre avantage sur l'extrait de quinquina ordinaire, que de pouvoir être donné à plus petite dose, avec le même effet, c'est-à-dire, qu'il suffit d'en prescrire depuis dix jusqu'à vingt grains. On fait, avec ce médicament, un syrop dont nous parlerons dans la suite. Mais il est bon d'avertir que la simple poudre de quinquina a paru aux médecins attentifs plus efficace que toutes les préparations officinales & magistrales qu'on peut imaginer.

Quelle que soit la forme sous laquelle se pres-

crit

crit le quinquina, pour guérir les fiévres intermittentes, qu'on le donne seul ou joint à des purgatifs, le malade en doit prendre autour d'un gros trois ou quatre fois, & même davantage tous les jours, jusqu'à ce qu'il ne revienne plus d'accès : après quoi on n'en fera plus d'usage qu'une ou deux fois le jour ; enfin on terminera le traitement, en n'en usant qu'une fois en deux jours. C'est pour prévenir le retour de la fiévre, qu'il faut prolonger ainsi l'espace de quinze à vingt jours l'usage du quinquina même après le dernier accès de fiévre. En effet la plus petite faute dans le régime, un peu de froid ressenti le matin ou le soir, un purgatif que l'on aura pris, ou une autre cause, dont il y a grand nombre, qui aura agi bientôt après la cessation de la fiévre, opérée par le quinquina, sera suffisante pour la faire reparoître ; & alors le médecin trouve beaucoup plus de difficulté à la guérir. Le quinquina est aussi un médicament externe. On en prescrit jusqu'à une once pour faire un lavement fébrifuge, dont l'usage, continué plusieurs jours, peut seul dissiper certaines fiévres intermittentes. Si on applique cette écorce sur la peau, sous la forme de cataplasme, c'est employer un des meilleurs remedes qu'il soit possible d'avoir contre la gangrene. Je terminerai cet article par une remarque importante ; c'est que l'usage interne du quinquina ne réussit pas à tous les sujets également. Il en est auxquels ce medicament fait beaucoup de mal, & un bien plus grand nombre encore à qui il est nuisible, parcequ'il leur est administré mal-à propos & à trop forte dose, ou parceque celui qu'ils prennent est de mauvaise qualité. On doit redouter l'usage du quinquina

FEBRIFUGES.

FEBRIFUGES.

lorſqu'on rend les urines rouges, & qu'elles demeurent telles : ſi les paroxyſmes ſont plus longs qu'ils ne doivent être ordinairement, ou s'ils reviennent trop tard ; & enfin s'ils ne ſont pas précédés du froid & ne finiſſent pas par la ſueur. De tout ce que nous venons de dire, il en réſulte qu'on doit donner le quinquina avec beaucoup de précaution, quoi qu'en puiſſe dire Triller, qui en a fait un éloge outré. C'eſt, ſelon cet auteur, un remede polychreſte, dont les vertus ſont innombrables : il faudroit, dit-il, bien des années pour en faire mention, & pluſieurs gros volumes pour les y renfermer : mais laiſſons toutes ces hyperboles pour paſſer à une autre matiere.

(9.) LE CHACRIL OU LA CASCARILLE. *Caſcarilla. Kinakina aromatica.*

Ce médicament eſt l'écorce d'une eſpece de ricinoïdes de l'Amérique, dont Catesbi a donné l'hiſtoire & la figure, dans ſon Hiſtoire naturelle de la Caroline. Sa ſaveur eſt amere & aromatique ; & quand on le brûle, il répand une fumée d'une odeur gracieuſe, qui approche de celle du muſc ou de l'ambre gris. Il jouit, comme le quinquina, de la réputation d'être un ſpécifique des fiévres intermittentes. Qui plus eſt, ſouvent après avoir employé inutilement le quinquina dans le traitement des fiévres quartes, nous ſommes obligés d'avoir recours à la caſcarille, comme à une derniere reſſource, qui effectivement a eu plus d'une fois en pareil cas tout le ſuccès qu'on pouvoit deſirer. On recommande auſſi la caſcarille pour la guériſon des fiévres intermittentes, malignes & épidémiques. Pluſieurs auteurs en conſeillent l'uſage contre la toux catar-

FEBRIFUGES.

thale épidémique, mais à petite doſe. Cette écorce mérite encore d'être comptée parmi les médicamens fortifians, anti-ſpaſmodiques, apéritifs & diaphorétiques. Auſſi favoriſe-t-elle la guériſon de la cachexie, du ſcorbut, des affections hyſtériques, des fleurs blanches; mais on l'emploie fort rarement dans ce pays-ci, pour remplir de pareilles indications. La caſcarille ſe preſcrit, en infuſion dans du vin, depuis un demi-gros juſqu'à un gros; & en ſubſtance, depuis quinze grains juſqu'à un demi-gros & plus. Pour l'ordinaire on l'aſſocie au quinquina; & la doſe eſt alors un demi-gros de chacune de ces deux écorces que l'on fait prendre ſous la forme de bol, auquel il eſt aſſez d'uſage d'ajoûter depuis vingt juſqu'à trente grains de poudre cornachine.

(10.) LES EAUX DE BOURBON-LANCY. *Aquæ Borbonienſes Anſelmienſes.*

Ces eaux prennent leur nom de la petite ville où elles coulent. Bourbon-Lancy eſt ſitué dans le duché de Bourgogne, ayant la Loire, du côté de l'eſt, à une lieue; & à ſept lieues, du même côté, la ville de Moulins: ſa diſtance de Paris eſt de ſoixante & neuf lieues. Ces eaux ſont très chaudes & ſans odeur ni ſaveur, quoiqu'on les juge bitumineuſes & ſulfureuſes. Elles s'emploient avec ſuccès pour guérir les fiévres opiniâtres; & elles poſſedent cette vertu à un plus haut degré que les autres eaux thermales ou chaudes, que l'on fait prendre dans le même cas. Ce n'eſt pas tout; elles rendent le ventre lâche, & augmentent la ſécrétion des urines, les regles & la tranſpiration. On les met encore dans les claſſes des médicamens apéritifs, & des

FEBRIFUGES.

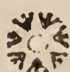
toniques : c'eſt par ces derniers effets qu'elles conviennent dans la cachexie œdémateuſe ; qu'elles rétabliſſent les eſtomacs trop relâchés & affoiblis ; qu'elles guériſſent les diarrhées opiniâtres ; enfin qu'elles ſont utiles dans les fleurs blanches, la ſtérilité & l'aſthme. Ces eaux ſe boivent chaudes pendant neuf ou douze jours de ſuite, & depuis deux juſqu'à quatre livres par jour. Il eſt d'uſage, & cela ne peut être qu'avantageux, de prendre un bouillon de poulet chaque jour, lorſque les eaux ont fait la plus grande partie de leur effet. Enfin on ſe ſert des eaux de Bourbon-Lancy à l'extérieur, en douches & en bains, pour guérir la paralyſie, le tremblement, le rhumatiſme, les membres retirés, les maladies de la peau, &c.

(11.) LE SEL AMMONIAC, *ſal ammoniacum*, que l'on trouve aujourd'hui dans le commerce, n'eſt pas le même que celui dont on ſe ſervoit autrefois : il en differe par une ſaveur âcre & tout-à-fait déſagréable. On le croit formé de la combinaiſon d'un ſel urineux & du ſel marin. C'eſt dans l'Egypte & dans les contrées voiſines que ce ſel ſe retire, par le moyen de la ſublimation, de la ſuie la plus commune qui eſt fournie par les excrémens ſolides de différens animaux, mais principalement par les excrémens des chameaux que l'on brûle au lieu de bois, celui-ci étant très rare dans ce pays. Le ſel ammoniac, deſtiné pour l'uſage interne, reçoit encore une préparation qui le purifie. On le fait fondre dans de l'eau tiéde, & on le fait cryſtalliſer par les procédés ordinaires. L'expérience journaliere a ſuffiſamment prouvé que ce médicament eſt un excellent fébrifuge, & guérit même les fiévres quartes. On

peut auſſi le compter, ſans craindre de réclamation, au nombre des meilleurs remedes inciſifs, apéritifs & diaphorétiques. Il ſe preſcrit depuis douze grains juſqu'à un demi-gros. On s'en ſert encore fort fréquemment pour l'uſage externe, comme d'un très bon médicament réſolutif & anti-ſeptique : pour lors on le fait fondre dans de l'urine ou de l'eau vulnéraire, ou dans tout autre liquide. Nous ne devons pas paſſer ſous ſilence la propriété particuliere du ſel ammoniac, pour rafraîchir l'eau. Voyez *Fleurs martiales* & *Eſprit de ſel ammoniac.*

FEBRIFUGES.

(12.) LE SYROP DE QUINQUINA ſe fait en mettant infuſer cette écorce dans de l'eau ou du vin blanc pendant l'eſpace de trois jours. Enſuite cette liqueur ayant ſouffert une légere ébullition, on la paſſe ; enfin on y ajoûte du ſucre, & on en fait un ſyrop à la maniere ordinaire. La doſe, pour un adulte, eſt depuis une demi-once juſqu'à une once & demie. Quant aux enfans, pour leſquels principalement cette préparation eſt deſtinée, il faut régler la doſe qui leur convient ſur leur âge & leur conſtitution. Nous n'ajoûterons rien ſur la méthode de ſe ſervir de ce médicament, & les précautions à ſuivre, cela ayant déja été expoſé ailleurs comme nous l'avons dit ci-deſſus.



LES DÉPURATIFS.

LE TERME de *dépuratifs*, qui n'eſt pas uſité dans la langue françoiſe non plus que celui de *depurantia* dans la langue latine, porte avec lui ſa ſignification, & convient mieux qu'aucun autre à ceux des médicamens auxquels nous le donnons ici ; leur effet étant de corriger & de purifier toute la maſſe du ſang & des humeurs du corps, ou d'en ſéparer & faire ſortir les ſubſtances étrangeres, hétérogenes & de mauvaiſe qualité, qui peuvent nuire de différentes manieres à l'économie animale. C'eſt ſous ce rapport, qu'on conſidere les dépuratifs dans l'uſage journalier qu'on en fait pour guérir les affections cutanées, vénériennes, ſcorbutiques, goutteuſes, rhumatiſmales, &c. D'où l'on doit conclure que cette claſſe de médicamens eſt de la plus grande importance. Nous ne devons pas taire que la maniere d'agir des dépuratifs nous eſt entierement inconnue ; car n'eſt-il pas permis de douter que ce ſoit en faiſant ſortir peu-à-peu par les vaiſſeaux excrétoires ordinaires les molécules nuiſibles, adhérentes aux ſolides & mêlées aux fluides, ou en changeant leur nature de toute autre maniere imaginée, que les dépuratifs agiſſent & qu'ils operent dans le ſang une dépuration ſemblable à celle qui a pour effet la clarification des liqueurs troubles ? Au reſte, les praticiens s'embarraſſent peu de ces connoiſſances théoriques : il leur ſuffit de ſavoir quelles ſont les maladies que l'on peut guérir ou prévenir, en employant de tels remedes, lorſque rien ne s'op-

pose à leur usage. Mon dessein est de n'exposer ici que les dépuratifs les meilleurs & les plus usités. Je passerois les bornes que je me suis prescrites, si je réunissois ici tous les médicamens que l'on juge propres à faire la fonction de dépuratifs.

DÉPURATIFS.

MÉDICAMENS SIMPLES.

LES racines de patience sauvage (1), de bardane (2), d'ortie, d'aulnée, de gentiane, de carline (3), de squine, de salsepareille, de rhubarbe, de contrayerva.

Les feuilles de fumeterre (4), de patience sauvage, de chicorée, de pissenlit, d'eupatoire, d'aigremoine, de cerfeuil, de véronique (5), de houblon, de lierre terrestre, de grande absinthe, de petite absinthe, de beccabunga, de berle, de cochléaria, de cresson. Les herbes capillaires, l'épithyme ou la cuscute (6), l'hépatique....

L'écorce de tamarisque, de frêne... le bois de gaïac, de sassafras, de genevrier.

Les écrevisses de riviere (7), les cloportes, les viperes (8), les couleuvres (9)... la corne de cerf; le lait, le petit-lait.

Les eaux de Seltz (10), de Spa (11), d'Yousset (12), de Saint-Amand (13), de Bourbonne (14), &c.

Le mercure, l'antimoine, le soufre.



DÉPURATIFS.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU de bardane, de fumeterre.... l'eau de goudron, la tisane appellée *callac* ([15]), la tisane dite *de vinache* ([16]).

Le syrop de chicorée, celui de mercuriale, celui de cochléaria, le syrop anti-scorbutique.

L'extrait de fumeterre.... les pilules mercurielles ([17]).... la résine de gaïac.... le magistere de soufre....

La terre foliée de tartre, le sel de duobus, l'antimoine diaphorétique, l'anti hectique de Potérius.... l'æthiops minéral, l'aquila-alba, la panacée, le turbith minéral, l'arcane corallin.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

TISANES.

PRENEZ de *racines de patience* sauvage, deux onces : faites bouillir légerement dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : mettez infuser une demi-once de *racine de réglisse* : passez.

PRENEZ des *racines de bardane*, quatre onces ; du *nitre*, deux gros : faites-les bouillir dans ce qu'il faut d'eau pour avoir deux pintes de tisane.

PRENEZ d'*antimoine crud*, six onces ; faites-en un nouet ; de *salsepareille* coupée par petits morceaux, deux onces : mettez infuser chaudement pendant vingt-quatre heures dans huit livres d'eau : faites bouillir & réduire à quatre livres :

DÉPURATIFS.

paſſez : la doſe ſera depuis trois juſqu'à ſix verrées par jour, dans le traitement des maladies vénériennes.

PRENEZ *racines de ſquine* & de *bardane*, de chaque une once; de *bois de gaïac* rapé, une demi-once; d'*antimoine crud*, dont on fera un nouet, quatre onces : mettez infuſer chaudement, pendant la nuit, dans huit livres d'eau : faites bouillir & réduire à ſix livres : pour une tiſane dont on prendra chaque jour depuis trois juſqu'à ſix verres.

PETIT-LAIT COMPOSÉ.

PRENEZ douze onces de *petit-lait bien clarifié*; de *feuilles de fumeterre*, une poignée : faites bouillir légérement : ajoûtez, ſi vous voulez, une demi-once de *ſucre* : on prendra le tout en deux fois.

PRENEZ huit *cloportes lavés* : faites bouillir légérement dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à huit onces : paſſez : ajoûtez à la colature deux onces de *ſuc de creſſon* clarifié, & deux gros de *ſucre* pour chaque doſe.

PRENEZ de *feuilles d'eupatoire*, deux poignées; de *feuilles de fumeterre*, une poignée : faites bouillir légérement dans une ſuffiſante quantité de *petit-lait*, & réduire à deux livres : paſſez : la colature pour boiſſon dans les maladies de la peau.

INFUSION.

PRENEZ *ſommités de germandrée*, de *petite centaurée* & d'*ivette*, de chaque une demi-poignée : mettez infuſer chaudement, pendant la nuit, dans quatre livres d'eau : paſſez ; la cola-

DÉPURATIFS.

ture pour boiſſon depuis deux juſqu'à trois onces à chaque fois.

APOZEMES.

PRENEZ de *racines de patience ſauvage*, deux onces; *feuilles de la même* & *ſommités de houblon*, de chaque une poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : paſſez : ajoûtez à la colature deux onces de *ſyrop de chicorée.*

PRENEZ *racines de patience ſauvage* & de *bardane*, de chaque une once ; de *racines ſéches d'aulnée*, deux gros ; *feuilles de fumeterre* & de *ſcabieuſe*, de chaque une poignée ; d'*antimoine* pilé, deux onces, dont on fait un nouet : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : paſſez : ajoûtez à la colature deux onces de *ſyrop de mercuriale.*

PRENEZ *racines d'aulnée* & de *polypode*, de chaque une demi-once ; *feuilles d'aigremoine* & de *fumeterre*, de chaque une poignée ; *fleurs de petite centaurée* & de *genêt*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : ajoûtez à chaque doſe deux gros de *ſuc de fumeterre*, & autant de *ſucre.*

PRENEZ de *polypode de chêne*, une once ; *bois de gaïac* rapé & *ſalſepareille* coupée par petits morceaux, de chaque ſix gros ; de *feuilles de ſéné*, une demi-once ; de *ſel de tartre*, deux gros ; d'*antimoine* pilé, quatre onces, dont on fera un nouet : mettez infuſer, pendant une nuit, dans une ſuffiſante quantité d'eau : le lendemain matin, faites bouillir & réduire à quatre livres : paſſez.

Dépuratifs.

Prenez *gaïac* rapé & *racines de ſcorſonere*, de chaque une once; de *raiſins ſecs* ſans pépins, une demi-once : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Quelques minutes avant que d'éloigner la tiſane du feu, ajoûtez une poignée de *ſommités de germandrée*, & une demi-poignée de *fleurs de romarin* : paſſez; la colature pour la boiſſon des goutteux.

Bouillons.

Prenez de *chair de veau*, dont on aura ôté la graiſſe & les membranes, une livre : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, juſqu'à ce que celle-ci ſoit réduite à moitié : ajoûtez de *racines fraîches de patience ſauvage*, une demi-once; *feuilles de bourrache* & de *fumeterre*, de chaque une demi-poignée : faites un bouillon ſelon l'art.

Prenez un *jeune poulet*, trois *écreviſſes de riviere*, de la *racine d'aulnée*, ſix gros; & de la *fumeterre*, une poignée : faites un bouillon ſelon les regles de l'art.

Prenez de la *racine fraîche de patience*, des *racines ſéches d'aulnée*; dix *cloportes* lavés & écraſés, & une poignée de *creſſon de fontaine* : on en fera un bouillon avec un morceau de *veau*.

Prenez les *cuiſſes de quatre grenouilles*, deux *écreviſſes de riviere*, avec une poignée de *feuilles de pimprenelle*, dont on fera un bouillon avec ce qu'il faut d'un *col de mouton*.

Prenez un *jeune poulet* & *trois écreviſſes*; de la *racine d'eſquine*, un gros; des *feuilles de chicorée ſauvage*, une poigné; dont on fera un bouillon contre les dartres.

DÉPURATIFS.

PRENEZ une livre de *chair de veau*; quatre *écrevisses*; des *feuilles de chicorée sauvage* & de *cresson d'eau*, de chaque une poignée : faites-les cuire dans ce qu'il faut d'eau, & vous y ajoûterez, un quart-d'heure avant de retirer le pot du feu, une poignée de *cerfeuil*; pour un bouillon très convenable aux goutteux.

PRENEZ douze *écrevisses de riviere* lavées & pilées : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau. Un peu avant que d'éloigner le vaisseau du feu, ajoûtez une demi poignée de *feuilles de fumeterre*, & autant de celles de *chicorée*.

PRENEZ de *chair de veau*, une demi-livre; une *vipere* dont on aura ôté la peau, la tête & la queue, ou quatre onces de *chair de couleuvre*; *feuilles de bourrache* & de *cerfeuil*, de chaque une poignée; quatre livres d'*eau* : faites cuire au bain-marie, pendant quatre heures : passez avec expression.

PRENEZ un *poulet écorché*; de *racine de squine* concassée, un gros; *feuilles de cresson de fontaine* & de *chicorée*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir, suivant l'art, dans une suffisante quantité d'eau. Quelques momens avant que de retirer cette décoction du feu, ajoûtez trente *cloportes* lavés & pilés : passez avec expression.

PRENEZ de *racine de squine*, deux gros; quatre *écrevisses de riviere*, douze *cloportes* lavés & pilés; *feuilles de fumeterre*, de *cerfeuil* & de *chicorée*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir, suivant l'art, dans une suffisante quantité d'eau.

PRENEZ *salsepareille* & *squine*, de chaque un gros; *feuilles de fumeterre* & de *scolopendre*, de

chaque une demi-poignée : faites bouillir, suivant l'art, dans une suffisante quantité d'eau, avec un petit morceau de *chair de veau* : passez : ajoûtez à la colature un demi-gros de *sel de duobus*.

POUDRES.

PRENEZ de *racine de carline*, deux gros; d'*écorce de bois de sassafras*, un gros : mêlez, pour une poudre dont on fera quatre doses.

PRENEZ de *poudre de vipere*, un scrupule; de *cloportes* préparés, douze grains : mêlez, pour une poudre.

PRENEZ de *nitre purifié*, deux gros; *poudre de vipere* & de *vers de terre*, de chaque un gros; de *cinnabre d'antimoine*, un demi-gros : mêlez, pour une poudre dont la dose sera depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros.

PRENEZ *racines de gentiane* & d'*aristoloche ronde*, de chaque une once; *sommités de petite centaurée* & d'*ivette*, de chaque une demi-poignée : mêlez, pour une poudre dont on prendra jusqu'à un gros chaque fois.

PRENEZ des *fleurs de soufre*, deux onces; de l'*antimoine diaphorétique*, une once & demie; de la *myrrhe rouge*, demi-once. On fera de ce mêlange une poudre très subtile, dont la dose sera de douze à vingt-quatre grains; en buvant par dessus un bouillon ou un verre de tisane. Elle est employée utilement contre la gale.

BOLS.

PRENEZ de *fleurs de soufre*, dix grains; de *panacée*, six grains, ou bien dix grains de *mercure doux*, ou *aquila-alba* : faites avec *l'extrait*

DÉPURATIFS.

de fumeterre un bol que l'on enveloppera, pour l'avaler dans du pain à chanter.

PRENEZ d'*éthiops minéral*, préparé par le feu & pulvérisé, douze grains; d'*antimoine diaphorétique*, dix grains; de *poudre de vipere*, huit grains : faites, avec le *syrop de gentiane*, un bol que l'on enveloppera, pour l'avaler, dans du pain à chanter.

OPIATS.

PRENEZ *safran de Mars apéritif*, *cloportes préparés*, *æthiops minéral*, de chaque une demi-once; *cachou* & *résine de gaïac*, de chaque deux gros : mêlez : faites, avec le *syrop d'absinthe*, un opiat dont la dose sera jusqu'à un gros : immédiatement après, le malade prendra un bouillon de poulet.

PRENEZ de *salsepareille*, une once; de *squine*, une demi-once; *cinnabre factice* & *antimoine diaphorétique*, de chaque deux gros; *rhubarbe* & *jalap*, de chaque un gros : mêlez, faites, avec le *syrop de mercuriale*, un opiat dont la dose sera jusqu'à un gros.

PILULES.

PRENEZ d'*antimoine crud*, deux gros; *æthiops minéral*, préparé par le feu & brûlé, & *gomme ammoniac*, de chaque un gros; de *térébenthine de Chio*, deux scrupules : mêlez : faites des pilules, selon l'art, avec du jaune d'œuf. La dose sera depuis un scrupule jusqu'à deux

PRENEZ *rhubarbe* & *mirobolans citrins*, de chaque une once; *aloës succotrin* & *gomme ammoniac*, de chaque six gros; *tartre soluble*, une demi-once : mêlez : faites des pilules avec le

ſyrop de fumeterre : la doſe ſera depuis un ſcrupule juſqu'à deux. Ces pilules conviennent dans les maladies de la peau, qui ſont accompagnées de démangeaiſons. DÉPURATIFS.

COMMENTAIRES.

(1.) LA PATIENCE SAUVAGE. *Lapathum folio acuto plano, C. B. P.*

On trouve preſque par-tout pluſieurs eſpeces de patience qui paroiſſent avoir les mêmes vertus; mais on préfere à toutes les autres celles que nous conſeillons ici. Sa racine fraîche s'emploie comme un excellent médicament dépuratif & tempérant, qui agit très efficacement dans les maladies cutanées ou de la peau : elle procure la liberté du ventre, leve les obſtructions, eſt utile aux ſcorbutiques, à ceux qui ont la jauniſſe, dans la cachexie, &c. La doſe de cette racine eſt depuis une demi-once juſqu'à une once pour les infuſions & les décoctions, pour un bouillon & une livre d'apozeme, & pour deux livres de tiſane. La racine de patience ſert auſſi de médicament externe, & elle paſſe pour un réſolutif & un déterſif très actif; & c'eſt pour remplir ces indications qu'on l'emploie avec ſuccès dans les cas de démangeaiſon à la peau, de l'eſpece d'éréſipele qu'on nomme *herpes*, & de diverſes autres affections cutanées.

(2.) LA BARDANE OU LE GLOUTERON. *Bardana ſive lappa major Dod. Lappa major, arctium Dioſcorid. C. B. P.*

Cette racine a un peu d'amertume, eſt légerement ſtyptique, & paſſe pour dépurative : on la

DÉPURATIFS.

recommande encore comme tonique, alexitere, diaphorétique, diurétique & anti-spasmodique. Aussi dit on qu'elle est un médicament utile dans les maladies vénériennes, le scorbut, la goutte, le rhumatisme & diverses autres maladies que l'on diminue & même que l'on guérit entiérement, en rendant la transpiration facile & abondante. C'est cette derniere propriété qui a mérité à la racine de bardane, ainsi qu'à celle de scorsonere, le cas qu'on en fait dans plusieurs especes de petite vérole & de fiévre maligne. Enfin elle procure du soulagement aux femmes hystériques, & favorise l'écoulement des régles & des vuidanges. On la donne très souvent & avec succès aux femmes nouvellement accouchées, pour remplir cette derniere indication. La racine fraîche de bardane se prescrit jusqu'à une once pour chaque livre de décoction : quand elle est séche, on n'en ordonne qu'une demi-once pour la même quantité d'eau. Elle se prend en substance depuis un demi gros jusqu'à un gros; mais il est rare qu'on l'administre de cette façon. La semence de bardane leve les embarras des vaisseaux sécrétoires des reins; & quand elle est employée pour cela, on la donne depuis un gros jusqu'à trois sous la forme d'émulsion, ou en poudre à la dose d'un gros qu'on mêle avec une décoction de pariétaire. On emploie souvent à l'extérieur les feuilles & les racines de bardane; elles agissent comme résolutives. La racine, réduite en pulpe, s'applique avec succès en cataplasme sur les parties du corps qui ont été meurtries ou violemment frappées. Les feuilles dissipent les embarras & les tumeurs œdémateuses : elles procurent aussi quelques momens de relâche dans les attaques de goutte.

(3.) LA

DÉPURATIFS.

(3.) LA CARLINE. *Carlina acaulos magno flore*, *C. B. P.*

La racine de carline séche a une odeur forte & désagréable : elle est presque sans saveur. Les auteurs anciens paroissent avoir fait grand cas de cette plante, dont on se sert à peine dans ce pays-ci. Cependant elle mérite d'être placée parmi les médicamens diaphorétiques, les alexiteres & ceux qui rétablissent le sang dans son état sain. Il n'y a que quelques personnes qui prescrivent la racine de carline ; & elles le font dans les érésipeles & les autres maladies de la peau, qui sont accompagnées de démangeaison. La dose de ce médicament est d'un demi-gros à un gros, quand on le prend en substance : on en fait entrer le double dans les infusions & les décoctions.

(4.) LA FUMETERRE. *Fumaria officinarum*, *C. B. P.*

Cette plante, qui est très commune & qui a une amertume assez forte, est mise généralement au nombre des plus excellens médicamens dépuratifs & propres à lever les obstructions du foie. Quelquefois elle rend le ventre lâche, elle fond doucement les obstructions & favorise l'écoulement des régles & des urines. La fumeterre est de l'usage le plus fréquent ; & on la regarde presque comme spécifique dans les érésipeles, la gale, les maladies du genre des deux précédentes, & dans différentes maladies chroniques qui ont pour cause des embarras au foie. C'est par cette propriété, qu'elle procure un aussi prompt soulagement aux personnes cachectiques, mélancoliques, scorbutiques, &c. L'herbe de la fumeterre se prescrit à la dose d'une poignée pour chaque livre d'eau ou de petit-lait, en infusion, ou en

DÉPURATIFS.

décoction qui ne doit bouillir que très peu. On boit depuis deux jusqu'à trois onces de suc de fumeterre. Il se prépare un extrait de fumeterre, dont la dose est depuis deux gros jusqu'à un gros. Enfin on trouve chez les apothicaires une eau distillée de fumeterre.

(5.) LA VÉRONIQUE. *Veronica mas supina & vulgatissima, C. B. P.*

L'usage de cette plante a été autrefois si prodigieusement étendu, qu'on a peine à trouver une maladie dans le traitement de laquelle elle n'ait pas été employée; & ce qu'il y a d'étonnant à ce sujet, c'est que, parmi ce grand nombre de propriétés que les anciens lui ont attribuées, & qu'ils ont cru qu'elle possédoit à un haut degré, à peine en est-il une dont on ne puisse douter avec raison. Tous les auteurs mettent la véronique dans la classe des dépuratifs & des doux apéritifs : elle est consacrée en particulier aux maladies de la poitrine : on la croit aussi vulnéraire & résolutive, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur : elle a encore ce double usage dans les maladies de la peau. Je ne crois pas devoir exposer toutes les vertus & propriétés qu'on lui a attribuées. Les feuilles, qui sont un peu ameres, se prescrivent en infusion comme du thé : leur décoction s'emploie souvent avec succès en fomentation, dans la vue de résoudre & de déterger.

(6.) L'ÉPITHYM. La cuscute. *Epithymum Mathioli. Cuscuta minor, Inst. rei herb.*

Quoique cette plante, l'une des plus petites du regne végétal, croisse naturellement presque par-tout, cependant on ne se sert en médecine que de celle qui est apportée des pays étrangers, de l'isle de Candie & de Venise. Elle passe pour

un médicament dépuratif & un doux apéritif. Ces propriétés la rendent utile dans la goutte, le rhumatiſme, la cachexie ſcorbutique : en outre elle eſt purgative ; & c'eſt par cet effet que ſon uſage convient aux mélancoliques qui, pour l'ordinaire, ont le ventre trop reſſerré. La doſe de l'épithym en ſubſtance eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros : il en entre le double dans l'infuſion & la décoction.

DÉPURATIFS.

(7.) LES ÉCREVISSES DE RIVIERE. *Cancri fluviatiles.*

On recommande les écreviſſes comme un médicament dépuratif, diurétique & pectoral ; & elles ſont très fréquemment employées dans les maladies de la peau, les embarras des reins, l'aſthme, la phthiſie, &c. Quand les écreviſſes ont été lavées dans l'eau bouillante & concaſſées, on les fait cuire, pendant une heure, dans un bouillon approprié : il y en entre depuis deux juſqu'à ſix. Quoique l'on vende des écreviſſes pendant toute l'année, comme aliment, cependant ce n'eſt que pendant l'été qu'elles ſont employées comme médicament. On prépare, avec les écreviſſes ſéchées dans le four, une poudre qui ſe preſcrit en qualité d'abſorbant, depuis un demi-gros juſqu'à un gros ; mais les pierres d'écreviſſes, dont nous parlerons quand l'occaſion s'en préſentera, ont bien plus cette vertu. Le médicament, *chelæ cancrorum*, pinces d'écreviſſes que l'on trouve chez les apothicaires, eſt la pince ou patte de devant d'une écreviſſe de mer ou crabe. Il a les mêmes vertus & s'emploie en poudre comme les écreviſſes.

(8.) LA VIPERE. *Vipera.*

On prépare, avec le tronc entier d'une vipere

DÉPURATIFS.

à laquelle on a ôté la tête & la peau, ou avec une moitié seulement, un bouillon que l'on regarde comme un excellent médicament pour purifier le sang & augmenter la transpiration. C'est aussi avec raison que l'on attribue la propriété analeptique ou fortifiante à la vipere. Ces vertus la rendent très propre à guérir les affections rhumatismales & les maladies de la peau, & fort utile à ceux qui ont le scorbut, les écrouelles, & qui sont paralytiques & décrépits ou usés de vieillesse. Plusieurs personnes pensent que la vipere peut contribuer à guérir l'aveuglement qui a pour cause la paralysie du nerf optique; & le raisonnement semble confirmer cette opinion. On prépare, avec le tronc, le foie & le cœur séchés de cet animal, une poudre de vipere, dont nous parlerons dans la suite, ainsi que de son sel volatil, &c.

(9.) LA COULEUVRE approche beaucoup de la vipere pour les vertus médicinales. On fait entrer depuis trois jusqu'à quatre onces de sa chair dans des bouillons dépuratifs & diaphorétiques. Si l'on en juge par l'expérience, ces bouillons n'ont pas moins d'efficacité que ceux de vipere. La couleuvre fournit encore une graisse qui est un des meilleurs topiques calmans & résolutifs que nous ayons. Aussi l'emploie-t-on fréquemment pour diminuer les douleurs rhumatismales, goutteuses, &c.

(10.) LES EAUX DE SELTZ, *aquæ selteranæ*, reçoivent leur nom du lieu où elles coulent. Seltz est une petite ville de la basse Alsace, située sur le Rhin, & distante de Strasbourg de neuf lieues, du côté du sud est. Ces eaux sont froides & ont la saveur d'un alkali fixe. On les met au

nombre des médicamens dépuratifs : elles augmentent la sécrétion des urines, favorisent leur sortie & resserrent le ventre : coupées avec du lait, elles conviennent fort dans les maladies de la poitrine. Elles sont salutaires dans le rhumatisme & la goutte, aux hypochondriaques & aux hystériques. Enfin on les prescrit, avec succès, contre les maladies de la peau qui sont accompagnées de démangeaisons, & contre les autres affections du même genre. Il est à propos de remarquer que le mêlange des acides avec ces eaux est suivi d'une fermentation qui démontre qu'elles sont de nature alkaline. Cette qualité fait que, pour l'ordinaire, elles préviennent les crudités acides, qui suivent si communément l'usage du lait. On transporte au loin les eaux de Seltz, dans des bouteilles qui doivent être bouchées avec le plus grand soin ; car, sans cette attention, elles se corromproient très vîte.

(11.) LES EAUX DE SPA, *aquæ spadanæ*, sont ainsi nommées du bourg d'Allemagne où elles se trouvent. Spa est à neuf lieues de Liége, du côté du sud-est, & à trois lieues de Limbourg, du côté de l'ouest. Ces eaux sont froides, acidules & ferrugineuses. Peu de tems après qu'elles ont été puisées, elles déposent, au fond du vaisseau qui les contient, une substance qui ressemble beaucoup à de l'ochre. Outre la vertu dépurative que la plus grande partie des médecins s'accorde à leur attribuer, on les recommande comme toniques, stomachiques, apéritives & diurétiques. Elles sont utiles dans les suppressions de régles & dans leur écoulement excessif. Les hypochondriaques, les scorbutiques, les cachectiques, les hydropiques se trouvent bien de leur usage :

DÉPURATIFS.

elles rétabliſſent les digeſtions, remédient aux embarras des reins; & on les a vu réuſſir dans la gonorrhée bénigne & les fleurs blanches. Les eaux de Spa peuvent ſe tranſporter au loin. On les boit, pendant environ neuf jours, depuis une livre juſqu'à quatre chaque jour.

(12.) LES EAUX D'YOUSET, *aquæ yſallienſes*, ont leur ſource à Youſet, petit village dans le bas Languedoc, entre les villes d'Uzès & d'Alais, & à trois lieues de cette derniere ville, du côté de l'eſt. Ces eaux ſont froides, bitumineuſes, & ont une ſaveur déſagréable, cauſée par le bitume dont le terrein de cette contrée abonde, & que l'on voit couler tout pur à peu de diſtance d'Youſet. Ces eaux ne ſont pas ſeulement dépuratives & vulnéraires; elles rendent le ventre lâche, favoriſent la ſortie des urines, & levent les obſtructions. Par de telles vertus, elles remédient aux maladies qui ſont accompagnées de démangeaiſon, & elles conviennent ſpécialement dans les maladies de poitrine. On les recommande auſſi dans les obſtructions ſquirrheuſes des viſceres. Ces eaux ſe boivent, depuis une livre juſqu'à quatre, pendant l'eſpace de huit ou dix jours.

(13.) LES EAUX DE SAINT-AMAND, *aquæ elonenſes* ou *aquæ amandinæ*, prennent leur nom de la petite ville de Saint-Amand, aux Pays-bas, dans le comté de Flandres, qui eſt diſtante d'environ trois lieues de Valenciennes, & à cinquante lieues de Paris, du côté de l'eſt. Ces eaux ſont tiédes, ont une ſaveur inſipide & une odeur ſulfureuſe & comme nidoreuſe. Elles appartiennent à la claſſe des médicamens dépuratifs & tempérans, rendent le ventre libre, favoriſent

la sortie des urines, & levent les obstructions des visceres. Aussi sont-elles salutaires dans les maladies de la peau & la cachexie, aux hypochondriaques & aux scorbutiques: elles font cesser les vomissemens, les flux de ventre: elles sont employées avec succès dans les difficultés d'uriner, & lorsque les régles ou le flux hémorrhoïdal sont dérangés: enfin on les recommande dans la gonorrhée bénigne & dans les fleurs blanches. Les eaux de Saint-Amand se prennent durant quinze ou vingt jours, & depuis deux jusqu'à six livres. On vante beaucoup les bons effets des boues ou du sédiment de ces eaux en topique, quoiqu'il soit froid, contre la paralysie, les douleurs de rhumatisme, l'enflure des membres & leur retirement, l'ankylose, les maladies de la peau, les vieux ulceres, &c.

DÉPURATIFS.

(14.) LES EAUX DE BOURBONNE, *aquæ vervonenses*, portent le nom de la petite ville de Bourbonne, en Champagne, dans le Bassigny; elle est distante de sept lieues de Langres, du côté de l'est, & à soixante & neuf lieues de Paris. La chaleur de ces eaux est si grande, que les plumes d'un oiseau, qu'on y plonge, se détachent de son corps. Leur saveur est salée, leur odeur sulfureuse & désagréable. Elles sont mises au nombre des meilleurs médicamens dépuratifs, apéritifs & incisifs. Elles redonnent de la force aux estomacs affoiblis, rendent le ventre libre, favorisent la sortie des urines & les sueurs: enfin elles dissipent les fiévres les plus opiniâtres. Les eaux de Bourbonne se boivent pendant l'espace de neuf à quinze jours, & depuis une livre jusqu'à quatre chaque jour. Ce n'est qu'avec précaution qu'on doit les faire prendre aux gens maigres & bi-

Dépuratifs.

lieux. On recommande de faire uſage de ces eaux en douche, en bains, & d'employer leurs boues ou leur ſédiment en topique, quand il eſt beſoin de fortifier, de déterger, de fondre. De telles vertus rendent ces remedes fort convenables aux paralytiques, dans les tremblemens, les retiremens des muſcles & dans les rhumatiſmes: ils diſſipent les enflures des membres, & ſoulagent dans les maladies qui ſont accompagnées de démangeaiſon. Ils ſont encore très efficaces pour déterger & cicatriſer les ulceres que l'on a le plus de peine à amener à ce point.

(15) La tisane, connue ſous le nom de callac, que l'on a tant vantée, & pendant ſi long-tems, tandis qu'elle étoit un ſecret & que l'on en ignoroit la nature, mais qui a été enſuite trop négligée, lorſqu'on a ſu de quoi elle étoit compoſée; cette tiſane, dis-je, a été, à ce que je crois, préparée d'après une mauvaiſe recette. Voici la meilleure maniere de la faire :

Prenez de *ſalſepareille* coupée par petits morceaux, deux onces; de *mercure doux* un ou deux gros, dont on fera un nouet : faites bouillir dans quinze livres d'eau de fontaine juſqu'à réduction d'un tiers. Peu de tems avant que d'éloigner la tiſane du feu, ajoutez une once de *ſéné*, ſix gros de *coriandre*, & un demi-gros d'*alun* : on fera un nouet particulier de chacun de ces médicamens.

Lorſque cette tiſane aura été filtrée à la maniere ordinaire, on la conſervera dans des bouteilles de verre, pour le moment du beſoin. Elle paſſe pour être un remede dépuratif & diaphorétique, convenable dans les maladies vénériennes, & qui ne peuvent être guéries par les autres ſecours que l'art fournit. On vit de régime pen-

DÉPURATIFS.

dant ſon uſage, qui ſe continue durant trente ou quarante jours : la doſe eſt d'environ ſix onces, qui ſe prennent deux ou trois fois le jour, aux heures convenables. De toutes les tiſanes mercurielles, ou dans leſquelles il entre du mercure, & qui ont été compoſées ou employées par des charlatans & des empiriques, il n'en eſt aucune qui ait mieux réuſſi que celle-ci entre les mains des médecins. A la vérité on a lieu d'être étonné que cette méthode, certainement très ſimple, de traiter les maladies vénériennes, puiſſe détruire un mal des plus opiniâtres, qui a réſiſté à toutes les frictions & les fumigations mercurielles. Il faut ſuppoſer toutefois que la tiſane ſera priſe avec les précautions & dans le moment convenable.

On vend à Marſeille une tiſane du même genre que celle de callac, qui a pour inventeur un empirique nommé *Guichard*. Celle ci paroît avoir les mêmes vertus que la premiere : peut-être même n'en differe-t-elle point du tout ; mais c'eſt ce que nous ignorons encore.

(16) LA TISANE DE VINACHE a reçu ce nom du charlatan Vinache, qui la donnoit comme un remede univerſel. Elle a été autrefois dans la plus grande réputation à Paris, mais peu connue ailleurs. On ne ſait que par conjectures ce qui entre dans la compoſition de cette tiſane, qui eſt miſe au nombre des bons remedes dépuratifs. Des médecins même qui en font prendre, quoiqu'ils ignorent la maniere de la préparer, ſe louent de ſes ſuccès. Ceux qui ont cru que la vertu purgative de cette tiſane lui eſt communiquée par le ſéné, ne devinent pas juſte : elle eſt l'effet d'un autre purgatif tiré du regne végétal, qui entre dans

DÉPURATIFS.

la compoſition de ce médicament, & qui y eſt en plus petite doſe que ne pourroit être le séné. Ses principales propriétés lui viennent de quelques préparations d'antimoine & de pluſieurs ſubſtances aromatiques. La tiſane de Vinache rend le ventre libre, augmente la tranſpiration, ſépare des fluides les matieres hétérogenes, ou qui ne doivent pas s'y trouver mêlées. C'eſt par ces effets qu'elle convient dans les douleurs vénériennes, qu'elle calme celles de rhumatiſme, & qu'elle guérit ſouvent les maladies de la peau les plus opiniâtres. On prend un verre de cette tiſane le matin, pendant trois jours de ſuite; & quand les circonſtances le demandent, un ſecond verre le ſoir : on peut même continuer plus longtems l'uſage de ce remede à une doſe convenable, & en obſervant un régime.

(17) LES PILULES MERCURIELLES que l'on trouve chez les apothicaires, ſont composées de mercure, de rhubarbe, de diagrede & de réſine de jalap : elles ont l'effet dépuratif, & ſont purgatives. On les recommande dans les affections vénériennes, & leur uſage eſt ſalutaire dans les maladies chroniques de la peau. Quand on prend depuis un demi-gros juſqu'à un gros de ces pilules, elles purgent; & on ne les preſcrit qu'à une doſe moins forte, lorſqu'on les donne pour remplir quelqu'autre indication. C'eſt à tort que pluſieurs auteurs ont avancé que ces pilules ne ſont pas différentes d'autres pilules mercurielles que débitoit un fameux chirurgien d'armée, nommé *Beloſte*. Le même médicament purgatif entre, à la vérité, dans ces deux eſpeces de pilules; mais tout le reſte eſt différent. Outre cela, le mercure que l'on met dans les compoſitions offi-

cinales, s'éteint avec du ſucre; & il n'en eſt pas de même de celui des pilules de Beloſte. Enfin il y a dans ces dernieres pilules un purgatif draſtique ou violent, qui n'entre pas dans les pilules officinales; purgatif qui, pour l'ordinaire, fait beaucoup de mal à ceux qui, quoique foibles & avec de la toux, prennent des pilules de Beloſte; c'eſt ce que je me ſouviens d'avoir remarqué pluſieurs fois.

ANTI-SCORBUTIQUES.

LA CLASSE des médicamens anti-ſcorbutiques forme un ſecond genre de remedes dépuratifs, que je crois devoir faire ſuivre les dépuratifs proprement dits. Cette claſſe de médicamens en renferme de différente nature, & qui ſembleroient même contraires, ſi on en jugeoit par leur ſaveur, la langue trouvant les uns très âcres, & les autres acides. Nous avons, par exemple, entre les anti-ſcorbutiques âcres, la ſemence de ſinapi, le raifort, le cochléaria, le creſſon, &c. ſubſtances qui, comme tout le monde en convient, peuvent cauſer une grande chaleur; & nous avons, parmi les anti-ſcorbutiques acides, l'oſeille, l'alleluia, le ſuc du citron, celui du limon, le fruit de l'épine-vinette, &c. qui nous paroiſſent avoir un effet abſolument oppoſé. On a de la peine à concevoir comment des ſubſtances que l'on regarde comme étant d'une nature très différente, peuvent toutes deux attaquer également la cauſe de la même maladie. Nous croyons cependant qu'on trouvera la ſolution de

ANTI-SCORBUTIQUES

ce problême, si on fait avec soin l'examen ou l'analyse des substances anti-scorbutiques ; mais nous laissons ce point difficile de théorie à éclaircir à ceux qui s'occupent de faire des hypothèses. Pour nous, qui sommes très éloignés de laisser tant de liberté à notre imagination, nous allons exposer des connoissances qui ont plus de certitude. Instruits donc par l'expérience, nous ne faisons aucune difficulté d'avancer que ces deux genres de médicamens anti-scorbutiques, tant les anti scorbutiques âcres, que les anti scorbutiques acides, peuvent opérer la guérison du scorbut, soit qu'on les prenne séparément, soit qu'on les prenne réunis. Que l'on ne regarde pas comme indifférent d'employer les uns ou les autres dans les mêmes cas. Il est des raisons pour donner la préférence aux uns sur les autres ; & même nous croyons très nécessaire d'avoir égard, dans ce choix, au degré de la maladie, aux symptomes, au tempérament, à l'âge, &c. Il n'est pas moins à propos, dans ces momens embarrassans, de consulter la nature, en éprouvant ce qui lui nuit, & ce qui lui est utile ; & quand elle parle, on seroit condamnable de ne pas faire usage de cette indication dans la pratique.

MÉDICAMENS SIMPLES.

LES racines de raifort sauvage ([1]), de raifort cultivé, de patience sauvage, d'oseille, de persil, d'ache & de céleri, de bardane, d'aulnée, d'angélique, d'impératoire ([2])…. l'ail & l'oignon ; la rhubarbe, le curcuma, le gingembre, la pyrethre.

Les feuilles de cochléaria (3), de cresson de fontaine (4), de berle (5), de beccabunga (6), de fumeterre, de houblon, de l'alliaire, de scordium, de capucine, d'estragon, de roquette (7), de vélar, de persil, de cerfeuil, d'hyssope, d'oseille, d'alleluia, d'ortie, de patience, de pourpier, d'épithym ou cuscute. ANTI-SCORBUTIQUES.

Les jeunes pousses de sapin (8), & de pin sauvage; les graines de sinapi ou moutarde, de roquette.... les fruits d'épine-vinette, les fraises, les tamarins, les baies de génévrier.... le suc de limon, de citron, d'orange (9), de pêches.... l'écorce de Winter, le bois de gaïac... la gomme-lacque.... l'antimoine.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU de cochléaria; celles de fumeterre, de cresson de fontaine, de geniévre.... l'eau de goudron.... le vin de Mouret (10)...

Le syrop anti-scorbutique (11); ceux de cochléaria (12) & de limon... l'extrait de cochléaria, ceux de fumeterre & de geniévre..... l'esprit de cochléaria.... la résine de gaïac.... l'anti-hectique de Potérius, l'antimoine diaphorétique.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

TISANES.

PRENEZ de *racines fraîches de raifort sauvage*, coupées par rouelles, une once & demie : faites infuser chaudement, pendant une nuit,

ANTI-SCORBUTIQUES

dans quatre livres d'eau d'orge : paſſez ; la colature pour boiſſon.

PRENEZ de *racine de patience ſauvage*, une once ; de *feuilles d'oſeille*, une poignée ; d'*épithym* ou *cuſcute*, une pincée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres.

PRENEZ deux onces de *racine de raifort ſauvage* ; une poignée de *feuilles de creſſon de fontaine* : verſez ſur ces plantes, coupées en petits morceaux, deux pintes d'eau bouillante ; laiſſez refroidir la liqueur, & la paſſez.

SUCS.

PRENEZ *feuilles de creſſon de fontaine*, de *cochléaria* & de *beccabunga*, de chacune telle quantité qu'on jugera à propos. Après avoir coupé & pilé ces feuilles, exprimez le jus ou le ſuc, qui ſe boira matin & ſoir, à la doſe d'environ deux onces par priſe. On pourra ajoûter à chaque doſe des ſucs précédens une demi-once de *ſyrop anti-ſcorbutique*.

PRENEZ *feuilles de chicorée, de cerfeuil & de creſſon de jardin*, de chaque une telle quantité, qu'après qu'elles auront été pilées, on puiſſe en exprimer environ douze onces de ſucs : clarifiez ſelon l'art : faites fondre, dans la liqueur clarifiée & ſéparée de ſon dépôt, un gros de *terre foliée de tartre*, ou un gros & demi de *ſel de Glauber* : on fera du tout trois doſes égales, & on en prendra une de quatre en quatre heures, obſervant de boire un bouillon deux heures après chaque priſe.

PRENEZ *feuilles de berle, de chicorée & de creſſon de fontaine*, de chaque deux poignées :

coupez ces feuilles : ajoûtez vingt *cloportes* qui auront été préalablement lavés & pilés : mettez le tout en digeſtion ſur les cendres chaudes & l'eſpace d'une nuit, dans un vaiſſeau de terre fermé exactement : exprimez le ſuc. Chaque doſe ſera de quatre onces, & on en prendra deux fois le jour.

ANTI-SCORBU-TIQUES

PRENEZ de *racines de raifort ſauvage*, quatre onces ; *feuilles de cochléaria* & *d'ortie*, de chaque deux poignées : tirez-en le ſuc par les procédés de l'art : ajoûtez à ce ſuc exprimé la quantité de *ſucre* ſuffiſante. La doſe ſera de deux onces : elle ſe prendra trois ou quatre fois par jour.

PETIT-LAIT.

PRENEZ de *petit-lait*, dix onces ; de *creſſon de fontaine*, une demi-poignée : faites bouillir pendant un quart-d'heure : paſſez avec expreſſion; ou bien

PRENEZ dix onces de *petit-lait*, & ajoûtez-y une ou deux onces de *ſuc de creſſon de fontaine*.

INFUSION.

PRENEZ de *racines de raifort ſauvage*, une once ; de *feuilles de cochléaria* & de *creſſon*, de chaque une poignée : faites infuſer chaudement, l'eſpace de douze heures, dans une quantité d'eau ſuffiſante pour qu'il en reſte quatre livres : paſſez : ajoûtez à la colature deux onces de *ſyrop de cochléaria*.

PRENEZ deux onces de *bourgeons de pin* deſſéchés. Infuſez-les chaudement pendant vingt-quatre heures dans trois pintes d'eau de fontaine. On donne la colature par verrées trois ou quatre fois par jour.

APOZEMES.

ANTI-SCORBUTIQUES.

PRENEZ *racines de patience ſauvage & d'oſeille*, de chaque une once; *feuilles de creſſon* & de *fumeterre*, de chaque une poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : ajoûtez à chaque doſe une demi-once de *ſyrop de chicorée* & dix gouttes d'*eſprit de cochléaria*.

PRENEZ de *racines de raifort ſauvage*, une once : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Peu de tems avant que d'éloigner l'apozeme du feu, ajoûtez un *limon* coupé par rouelles; *feuilles de cochléaria & de creſſon*, de chaque une poignée : mettez encore une demi-once de *ſucre* par livre de liqueur.

PRENEZ de *racine de bardane*, une once; de *racine de pyrethre*, un demi-gros; de *feuilles de fumeterre*, une poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Peu de tems avant que d'éloigner la décoction du feu, ajoûtez une poignée de *feuilles de creſſon* : mettez ſur chaque doſe une demi-once de *ſyrop anti-ſcorbutique*.

PRENEZ de *racines de perſil*, une once; de *racines d'aulnée*, une demi-once : faites bouillir, pendant une demi-heure, dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Peu de tems avant que d'éloigner du feu la décoction, ajoûtez *feuilles de creſſon & de beccabunga*, de chaque une poignée; de *ſommités d'hyſſope*, une demi poignée : mettez ſur chaque doſe une cuillerée de *ſyrop de limon*.

BOUILLONS.

BOUILLONS.

ANTI-SCORBUTIQUES.

PRENEZ un *poulet* qui sera farci d'*orge* : faites bouillir, pendant une heure, dans une suffisante quantité d'eau : ajoûtez ensuite dix *écrevisses de riviere*, qui auront été préalablement cuites dans l'eau chaude & pilées ; *feuilles de cresson de fontaine*, une poignée ; *feuilles de cerfeuil*, une demi-poignée : faites bouillir, pendant une demi-heure, dans un vaisseau exactement fermé : prenez pour un bouillon.

PRENEZ de *collet de veau* ou de *collet d'agneau*, une demi-livre ; de *racines de patience sauvage*, six gros ; les *cuisses* écorchées & concassées de quatre *grenouilles* ; deux *écrevisses de riviere* ; *feuilles de cresson & de chicorée*, de chaque une demi-poigeée : faites un bouillon selon l'art.

PRENEZ *racine de patience & de raifort sauvage*, de chaque une demi-once ; de *racine séche d'aulnée*, un gros : faites bouillir avec un morceau de *chair de veau*, dans une suffisante quantité d'eau. Quelques instans avant que d'éloigner du feu le bouillon, ajoûtez *feuilles d'alleluia & de cresson*, de chaque une demi-poignée : passez : faites fondre dans la colature trois grains de *sel de Mars de riviere*.

PRENEZ de *racine de squine* coupée par tranches, deux gros ; deux *écrevisses de riviere* lavées & concassées ; *feuilles de cresson & de cochléaria*, de chaque une demi-poignée ; un morceau de *veau* : faites un bouillon suivant l'art. Peu de tems avant que d'éloigner du feu ce bouillon, ajoûtez vingt *cloportes* qu'on aura fait mourir dans le vin blanc : passez avec expression.

Anti-scorbutiques.

VIN.

PRENEZ de *racine fraîche de raifort ſauvage*, une once ; de *racine d'Iris de Florence*, deux gros ; *feuilles de beccabunga, de creſſon* & *de cochléaria*, de chaque une poignée : faites infuſer le tout à froid, pendant vingt quatre heures, dans quinze livres de *vin blanc* : paſſez. La doſe de ce vin ſera depuis deux juſqu'à ſix onces, que l'on prendra matin & ſoir. Le vin de Mouret, dont nous parlerons dans les Commentaires, doit être regardé comme beaucoup plus actif que celui-ci.

OPIAT.

PRENEZ de *ſafran de Mars*, une demi-once ; *ſéné* & *rhubarbe*, de chaque trois gros ; *extrait de cochléaria* & *de ſel tamariſc*, de chaque deux gros ; *racine de curcuma* & *écorce de Winter*, de chaque un gros ; de *gomme-lacque*, un gros & demi : mêlez : faites, avec le *ſyrop anti-ſcorbutique*, un opiat : la doſe ſera d'un gros.

COMMENTAIRES.

(1.) LE GRAND RAIFORT SAUVAGE, OU LE CRAM. *Raphanus ruſticanus, C. B. P. Cochlearia folio cubitali, Inſt. rei herb.*

La racine de cette plante, nouvellement tirée de la terre, eſt la ſeule partie qu'on emploie. Elle approche beaucoup de la moutarde par ſa ſaveur âcre & brûlante. On recommande cette racine comme un des meilleurs médicamens anti-ſcorbutiques. Elle ſe trouve auſſi, avec raiſon,

dans les classes des remedes toniques, des apéritifs & des diurétiques. Ces propriétés la rendent assez souvent utile aux paralytiques & dans la cachexie, la jaunisse, les embarras des reins. On a été jusqu'à lui attribuer la vertu lithontriptique, ou de fondre les calculs. Il ne faut la faire prendre qu'avec beaucoup de précaution aux personnes foibles & maigres. La racine de raifort, coupée par rouelles, ou rapée, se met infuser, pendant dix ou douze jours, à la dose d'une demi-once à une once, dans deux livres d'eau; & cette infusion se prend plusieurs fois le jour par verrées. On en exprime aussi le suc, qui se prend depuis une demi-once jusqu'à une once. Ce médicament, employé à l'extérieur en topique, est résolutif, cause de la rougeur à la peau, y produit de la chaleur, en augmente la sensibilité.

ANTI-SCORBUTIQUES.

(2.) L'IMPÉRATOIRE. *Imperatoria major, C. B. P. & Inst. rei. herb.*

La racine de cette plante séche a une odeur aromatique, une saveur amere, piquante, désagréable. On la regarde comme anti-scorbutique; mais elle s'emploie plus souvent pour remplir d'autres indications, & comme un excellent médicament analeptique ou fortifiant & stomachique, qui augmente l'appétit, dissipe les flatuosités, détruit les obstructions des vaisseaux, & remédie aux foiblesses de la tête & à plusieurs maux de poitrine. C'est par ces effets qu'il soulage dans les cas de vertiges, de paralysie; qu'il calme les douleurs de colique; qu'il est utile aux asthmatiques, à ceux qui respirent difficilement, dans la cachexie, les pâles couleurs & même dans la fiévre quarte. Nous ne nous étendrons pas sur sa vertu alexipharmaque; beaucoup de médicamens

Anti-scorbutiques.

exotiques la possedent à un plus haut degré. La dose de cette racine en substance est depuis un scrupule jusqu'à un gros : on met le double de cette quantité dans les infusions ; elles se font avec l'eau ou le vin. Sa décoction est employée en gargarisme, & est estimée contre les affections scorbutiques de la bouche. On a aussi conseillé de tenir dans sa bouche un morceau de racine d'impératoire, pour augmenter la salivation, & pour se garantir de la contagion.

Il y a une autre plante, c'est une angélique, qui, pour les qualités & les vertus, ressemble beaucoup à l'impératoire. Les botanistes la nomment aussi *impératoire ; imperatoria sativa*, *Inst. r. herb.* Il arrive souvent qu'on substitue l'une à l'autre. J'ai cru devoir en avertir, pour qu'on y prît garde, quoique cette méprise soit sans danger pour le malade.

(3.) L'herbe-aux-cuillers. *Cochlearia folio subrotundo, C. B. P.*

Cette plante est une des meilleures & des plus actives de celles qui sont connues pour être de bons anti-scorbutiques. On la met aussi dans la classe des dépuratifs : cette derniere propriété l'a fait employer, avec succès, dans les maladies de la peau, & les douleurs de différente espece qui ont leur siége dans les membres. Elle n'est pas moins salutaire dans les affections hypocondriaques, la cachexie & d'autres maladies chroniques, dont la cause est l'obstruction de quelque viscere. Ce médicament se prend en infusion, ou en décoction qui n'a bouilli que très peu ; & elle y entre à la dose d'une poignée sur une livre d'eau. On en prescrit aussi le suc depuis une once jusqu'à trois. Il est à propos d'observer, au sujet du suc

de cette plante, qu'il ne faut jamais la piler dans un mortier de cuivre, ce métal rendant la liqueur émétique ou vomitive. On fait, chez les apothicaires, un extrait de cochléaria, qui a fort peu d'efficacité, parceque les particules ſpiritueuſes les plus actives ont été diſſipées par le feu : la doſe de cet extrait eſt depuis un demi-ſcrupule juſqu'à un demi-gros. Le même jugement convient à la conſerve de cochléaria, dont on prend depuis deux gros juſqu'à une demi-once. On ne fait pas communément uſage de l'eau diſtillée de cochléaria. Cette plante eſt très fréquemment employée en gargariſme contre les affections ſcorbutiques de la bouche. Elle eſt encore un bon réſolutif, quand on s'en ſert en topique dans les contuſions, principalement ſi on applique ſur la partie qui a été meurtrie du cochléaria écraſé & arroſé d'eau-de-vie. *Voyez Eſprit de cochléaria.*

ANTI-SCORBUTIQUES.

(4.) LE CRESSON D'EAU, le creſſon de fontaine. *Naſturtium aquaticum vulgare, Parkinſ. Siſymbrium aquaticum Mathioli.*

Cette eſpece de creſſon ne le cede point en vertu au cochléaria; & on l'emploie plus fréquemment encore dans le traitement du ſcorbut. Le creſſon d'eau poſſede les mêmes propriétés que le cochléaria; & on le met au nombre des meilleurs médicamens qui compoſent les claſſes des dépuratifs, des apéritifs, des inciſifs & des remedes propres aux maladies du foie. C'eſt par ces effets, qu'il eſt un des plus utiles médicamens dans les maladies accompagnées de démangeaiſon ou toutes autres du même genre, & dans les obſtructions; qu'il procure du ſoulagement aux perſonnes hypocondriaques & aſthmatiques; qu'il favoriſe l'écoulement des régles & des uri-

ANTI-SCORBUTIQUES.

nes, &c. On prescrit cette plante en décoction; & mieux encore en infusion, à la dose d'une poignée pour un bouillon ou pour une livre d'apozeme. Elle se mange aussi en salade, & réussit assez bien, prise de cette façon. On mêle depuis une once jusqu'à trois du suc de cresson de fontaine dans un bouillon, dans du lait, du petit-lait ou toute autre boisson à prendre en une fois. Le cresson est aussi un bon médicament externe. On fait, avec le suc de la plante, son infusion ou sa décoction, des gargarismes, lotions ou fomentations anti scorbutiques, ou bien on en mâche les feuilles, ainsi que celles de cochléaria, pour prévenir ou détruire la corruption ou l'affection scorbutique *des gencives.*

(5.) LA BERLE. *Berula officinarum. Sium seu apium palustre foliis oblongis*, C. B. P.

Cette plante, qui est très commune, a également place parmi les anti-scorbutiques fort doux, les dépuratifs & les apéritifs. Elle a beaucoup moins d'activité que les médicamens précédens; & son usage n'est pas fréquent. Sa dose est depuis une poignée jusqu'à deux pour chaque livre de décoction. On en fait prendre aussi le suc tiré par expression, à la dose de deux onces, & jusqu'à quatre onces dans du lait, du petitlait, &c.

(6.) LE BECCABUNGA. *Beccabunga German. Veronica aquatica folio subrotundo. Morison Hist. Anagallis aquatica folio subrotundo*, C. B. P.

Les propriétés & les vertus de cette plante sont les mêmes que celles du cochléaria & du cresson; mais elle les possede à un moindre degré; cependant on peut la leur substituer. Quelquefois on s'en est servi, avec succès, pour guérir les maladies de la peau. Elle s'administre sous les mêmes

formes, & se prescrit aux mêmes doses que le cochléaria & le cresson.

ANTI-SCORBUTIQUES.

(7.) LA ROQUETTE DES JARDINS. *Eruca latifolia, alba, sativa Dioscoridis, C. B. P.*

LA ROQUETTE SAUVAGE. *Eruca tenuifolia, perennis, flore luteo, J. B.*

Ces deux especes de roquette, dont on connoît la saveur piquante, sont anti-scorbutiques & comptées parmi les médicamens fortifians & stomachiques : on les met même au nombre des remedes aphrodisiaques. La roquette des jardins a un goût moins piquant que la roquette sauvage : ses vertus sont aussi moins grandes. On prescrit les feuilles de ces deux plantes en infusion, & à la dose d'une poignée pour chaque livre d'eau; mais les graines sont d'un usage plus fréquent; & on en fait prendre en substance depuis dix grains jusqu'à un scrupule. Ces semences s'emploient aussi à l'extérieur, comme sialogogues ou propres à augmenter l'excrétion de la salive, & comme sternutatoires.

(8.) LE SAPIN. *Abies taxi folio; fructu sursùm spectante, Inst. rei herb.*

LA PESSE. *Abies tenuiore folio, fructu deorsùm inflexo, Inst. rei. herb.*

LA SAPINETTE. *Abies minor pectinatis foliis, conis parvis & subrotundis, Pluck.*

Les especes de sapin, & principalement celles du Canada, qui ont beaucoup de résine, & sont toujours vertes, on peut même ajoûter la mélese, *larix*, & le pin, *pinus*, méritent tous, par leurs effets, d'être mis au nombre des médicamens anti-scorbutiques, comme l'ont déja fait plusieurs auteurs. En effet, il arrive assez souvent que l'usage de leurs parties guérit des maladies scorbuti-

ANTI-SCORBUTIQUES.

ques qu'on a traitées inutilement avec les remedes qui réussissent le plus souvent, comme le cresson, le cochléaria, le raifort sauvage. Les parties de ces arbres, dont on se sert en médecine, sont l'écorce, les cones, les feuilles, les sommités, les bourgeons ou jeunes pousses. On en fait des médicamens internes, & des bains, ou plutôt des fomentations. On prescrit le plus souvent, les pousses nouvelles, dans la proportion d'une demi-poignée pour deux livres d'eau, qu'il faut faire bouillir pendant deux heures au moins, pour que l'eau se charge suffisamment des parties du médicament, & jusqu'à ce qu'elle ait une saveur désagréable, semblable à celle de l'eau de goudron, qui est un remede de la même nature, & possédant les mêmes vertus. On boit depuis trois jusqu'à quatre onces de cette décoction de sapin. Il est bon de savoir que la troisieme espece de sapin fournit le baume de Canada, dont nous parlerons ailleurs. *Voyez* POIX.

(9.) L'ORANGE. *Aurantia malus.*

L'orange aigre. *Aurantium acri medullâ vulgare Ferrar. & Inst. rei herb.*

L'orange douce. *Aurantium dulci medullâ Ferrar. & Inst. rei herb.*

Ces deux especes de fruits sont d'usage comme aliment ou assaisonnement, & comme remede; mais on emploie plus souvent, en médecine, les oranges aigres. Le suc des oranges aigres & celui des oranges douces, est un excellent médicament anti-scorbutique & rafraîchissant. Leur écorce soit fraîche, soit séche, & même celle qui est confite, & si fréquemment employée, dans ce dernier état, par le confiseur, a des vertus différentes: elle passe généralement pour un des meil-

ANTI-SCORBUTIQUES.

leurs ſtomachiques que nous poſſédions, & on la met dans les claſſes des médicamens cordiaux, vermifuges & emménagogues.

Quand on emploie cette écorce ſéche, elle s'ordonne en ſubſtance à la doſe d'un demi-gros, & juſqu'à un gros ; ou en infuſion, & il y en entre le double : celle qui eſt fraîche, ſe preſcrit depuis une demi-once juſqu'à une once. On fait une eau d'écorce d'orange, en faiſant macérer pendant deux jours une livre de cette écorce dans trois pintes d'eau, dont on retire la moitié par la diſtillation au bain-marie : on l'eſtime carminative & ſtomachique : elle s'ordonne dans les douleurs de coliques, à la doſe de deux onces, & juſqu'à trois onces. On reconnoît les mêmes vertus ſtomachiques & carminatives dans la fleur d'orange, qui, étant préparée avec le ſucre, forme un remede propre à réchauffer l'eſtomac, à faire ſortir les vents, & à ſoulager les vaporeux. La conſerve, qui ſe compoſe avec cette fleur, a les mêmes vertus ; & on en peut prendre un ou deux gros. Enfin on obtient, par la diſtillation, une eau de fleurs d'orange. *Aqua florum aurantiorum*, *Aqua naphæ*, dont l'odeur gracieuſe eſt bien au-deſſus de celle de toutes les autres eaux diſtillées, & qui ſert avec ſuccès & fréquemment dans toutes les affections hyſtériques & les vapeurs. Cette eau eſt encore ſtomachique, cordiale, céphalique, emménagogue, &c. On la preſcrit, ou ſeule, depuis une once juſqu'à quatre, ou dans les juleps & les émulſions, à la doſe de deux gros & juſqu'à une demi-once. On fait cuire la quantité qu'on veut de cette eau, avec le double de ſucre au bain-marie, pour compoſer le *ſyrop de fleur d'orange*, très agréable au goût, & qui a les

ANTI-SCORBUTIQUES.

mêmes propriétés : on l'ajoûte, ainſi que les autres ſyrops, aux différentes potions, à la doſe de demi-once à une once : il eſt principalement utile lorſqu'on craint le vomiſſement. On peut mettre encore, ſelon M. de Háen, dont on connoît l'habileté, les feuilles d'orangers, au nombre des anti-ſpaſmodiques ; mais cette opinion, toute vraiſemblable qu'elle eſt, a beſoin d'être confirmée par l'expérience.

(10.) LE VIN DE MOURET. Ce vin composé porte le nom d'un empirique qui le débitoit, en en faiſant un ſecret. Ce remede a peut-être eu plus de réputation qu'il n'en devoit avoir : cependant il n'eſt pas ſans mérite, lorſqu'il eſt adminiſtré comme il convient. En effet l'expérience journaliere apprend qu'il fait beaucoup de mal lorſqu'on ne le donne pas avec ménagement, & dans les circonſtances convenables. Il y a déja long-tems que l'on ſait ce qui compoſe le vin de Mouret. En voici la recette :

PRENEZ de *racines fraîches de raifort ſauvage*, douze onces ; de *racines de bardane*, ſix onces ; *feuilles de cochléaria*, de *creſſon de fontaine*, de *beccabunga & de fumeterre*, de chaque deux poignées ; de *graines de moutarde* concaſſées, quatre onces : mettez infuſer le tout au bain marie, à un feu doux pendant douze heures, & dans un vaiſſeau bien fermé, avec trente livres de *bon vin* : paſſez. Lorſque la colature ſera refroidie, faites-y fondre dix gros de *ſel ammoniac*. Conſervez ce vin dans des bouteilles de verre, en un lieu frais. Il eſt à propos de ne pas ſe ſervir de celui qui eſt fait depuis plus de trois mois, parceque cet eſpace de tems ſuffit pour qu'il s'altere.

L'uſage du vin de Mouret doit être précédé

ANTI-SCORBUTIQUES.

d'un purgatif; & il faut réitérer la purgation une fois par ſemaine, tant qu'il eſt continué. On prend ce vin matin & ſoir, & environ ſix onces à chaque fois : le traitement avec ce remede eſt pour l'ordinaire d'un mois, & plus; on peut l'interrompre ſelon les circonſtances. En faiſant attention aux différens médicamens qui entrent dans cette compoſition, on doit ſentir qu'elle ne convient pas à tous les ſujets indiſtinctement; & elle doit être regardée comme un remede dangereux, quand le malade n'eſt pas conduit par un médecin habile. Ce n'eſt qu'avec beaucoup de circonſpection qu'il faut la faire prendre aux perſonnes maigres & bilieuſes; car elles ne peuvent en ſoutenir l'action, à moins que ſon uſage ne ſoit accompagné de celui des délayans & d'humectans qui diminuent la chaleur trop grande des fluides. Ce vin eſt aſſez bon pour les enfans, pourvu toutefois qu'on le leur donne à propos, & à une doſe convenable : autrement l'événement ne répondroit pas à l'effet qu'on ſe propoſe. Le même empirique diſtribuoit encore pluſieurs autres *ſecrets*, comme un opiat purgatif, un liniment réſolutif, un gargariſme ſpiritueux; mais en général on fait peu de cas de ces compoſitions anti-ſcorbutiques, qui démontrent plus d'ignorance que d'habileté dans leur auteur : c'eſt pourquoi nous omettrons à deſſein la maniere de les préparer & de s'en ſervir.

(11.) LE SYROP ANTI-SCORBUTIQUE. Il n'eſt pas aiſé de préparer ce ſyrop de maniere à empêcher que les parties les plus volatiles des médicamens ne ſe diſſipent; ce qui eſt très important, le remede n'ayant plus d'efficacité quand il en eſt privé; & alors c'eſt inutilement qu'on

ANTI-SCORBUTIQUES.

le prend. On fait macérer, pendant trois jours, dans une cucurbite bien bouchée, & avec du vin blanc, des feuilles de cochléaria, de cresson & de beccabunga, des racines de raifort sauvage, des oranges ameres & de la cannelle : ensuite on retire de ce mêlange, par la distillation au bain-marie, une eau, avec laquelle, en y ajoûtant du sucre, on prépare un syrop qui doit se faire à une chaleur très douce, & dans des vaisseaux bien fermés. Ce syrop doit être compté parmi les plus excellentes compositions anti-scorbutiques & dépuratives : sa dose est depuis une demi-once jusqu'à une once.

(12.) LE SYROP DE COCHLÉARIA, dont les vertus approchent beaucoup de celles du syrop anti-scorbutique, n'est autre chose que le jus de cochléaria bien clarifié & cuit avec du sucre dans un matras, à une chaleur douce de bain-marie. Plusieurs y ajoûtent du sel ou de l'esprit de-cochléaria, pour en faire un remede plus efficace. On en prescrit depuis une demi-once jusqu'à une once & demie. Ses vertus sont celles du cochléaria ; elles ont été exposées à l'article de cette plante.

LES DIAPHORÉTIQUES ET LES SUDORIFIQUES.

PERSONNE n'ignore combien les médicamens sudorifiques & diaphorétiques, que nous rassemblons dans cette classe, sont utiles dans les maladies qui ont pour cause ou la suppression de la transpiration insensible, ou celle de la sueur. On sait aussi que la sueur, qui s'échappe naturelle-

ment par les pores ſi multipliés de la peau, & celle que l'art produit, contribuent infiniment à la guériſon de beaucoup d'autres maladies, même de celles qui ſont les plus difficiles à vaincre. En effet combien de fois la cauſe d'une fiévre quelconque n'a-t-elle pas été détruite par ce ſeul moyen? On parvient quelquefois aſſez facilement à déterminer la cauſe interne & immédiate des maladies contagieuſes à ſe dépoſer à la ſuperficie du corps. Le poiſon, communiqué par la morſure ou la piquûre des animaux, ſemble prendre naturellement cette voie pour ſortir. Le virus vénérien même, quoique profondément enraciné, eſt quelquefois chaſſé par cet organe excrétoire ſi étendu. Souvent l'humeur du rhumatiſme traverſe facilement la peau. Enfin c'eſt en excitant une tranſpiration abondante, qu'on guérit beaucoup de maladies de la peau, que les affections catarrhales diminuent, que les flux de ventre ceſſent, &c. Mais on doit toujours avoir préſent à l'eſprit que les remedes que l'on emploie pour augmenter la tranſpiration inſenſible & exciter des ſueurs, ne produiſent pas toujours l'effet qu'on en attend. Il faut, pour qu'ils réuſſiſſent, que la nature ſoit diſpoſée à cette excrétion; ce qui eſt principalement vrai dans les maladies aiguës. Quand on les fait prendre ſans cette préparation de la nature, il eſt à craindre que le malade ne s'en trouve plus mal; car qui eſt-ce qui doute qu'une chaleur exceſſivedu ſang, ou ſa circulation trop rapide, ſoit un obſtacle à la tranſpiration? Que l'on donne, dans ces circonſtances, des médicamens ſudorifiques, il eſt aiſé de ſentir combien ils ſeront nuiſibles.

DIAPHORÉTIQUES.

Les remedes diaphorétiques ſont peu diffé-

SUDORIFIQUES.

rens, pour la nature & les propriétés, des remedes cordiaux & alexiteres; mais leur affinité ou ressemblance est encore plus grande avec les dépuratifs; & c'est à raison de cet effet qu'ils conviennent dans les maladies vénériennes, le scorbut, le rhumatisme, les maladis cutanées, & beaucoup d'autres dont la cause ou la matiere morbifique peut être portée hors du corps par les pores excrétoires de la peau. Rarement sont-ils utiles dans la leucophlegmatie, comme nous l'avons dit ci-dessus. Il est important de remarquer que ces médicamens, propres à augmenter la transpiration, & à faire suer, n'ont leur effet qu'autant que les malades se tiennent tranquilles dans leur lit, & y sont enfermés sous beaucoup de couvertures, ou plutôt sont tenus chaudement, de quelque maniere que ce soit. Lorsqu'on manque de prendre ces précautions, l'air, qui parvient à la surface du corps, resserre les orifices des pores, par sa fraîcheur, & forme un obstacle à l'effet des remedes, auquel on s'attendoit. On a quelquefois fait suer abondamment des malades, en les entourant de pains, au moment où ceux-ci sortent du four; d'autres fois on a provoqué des sueurs, en appliquant sur plusieurs parties des vaisseaux d'étain remplis d'eau très chaude; enfin on a employé, pour favoriser cette excrétion ou la déterminer, l'application des briques, de petites pierres, du sable extrêmement chaud, &c. On peut encore produire le même effet, en exposant à la chaleur du feu & à celle du soleil, ou par le moyen des bains chauds, mais principalement des étuves. Enfin le travail du corps, ou un exercice, portés à un certain degré & continués quelque tems, sont

encore un moyen plus certain de faire ſuer ; mais ce moyen n'eſt pas praticable pour la plûpart des malades.

DIAPHORÉTIQUES.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines de ſquine (1), de ſalſepareille (2), de bardane, de carline, de ſcorſonere, de fenouil, de valériane ſauvage, & de celle de jardin, de ſcabieuſe, de reine des prés, de dompte-venin.... l'ail, le contrayerva, le zédoaire, le gingembre.

Les feuilles de bourrache (3), de bugloſe (4), de chardon-bénit (5), de ſcordium, de bardane, de reine des prés (6), de ſcabieuſe, de véronique, d'aurone, d'ivette, de dictamne de Créte...

Les fleurs de coquelicot, de ſureau, de ſouci, d'œillet (7), de ſafran.

La graine de chardon-bénit..... les baies de laurier, de genévrier....

La caſcarille, le caſſia-lignea... le gaïac (8), le ſaſſafras (9), le bois du genévrier, celui du buis (10).... le baume du Pérou, le camphre, l'opium.

La vipere, la couleuvre.... le ſang de bouc préparé ; les pierres d'écreviſſes... la corne de cerf préparée ; le crâne humain, l'ivoire (11) ; les pinces des écreviſſes de mer.

L'eau tiéde, les eaux thermales ou eaux minérales chaudes.... le ſel ammoniac.... l'antimoine (12), le ſoufre, le cinnabre.... la terre ſigillée.

SUDORIFIQUES.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

Les eaux de coquelicot, de ſcabieuſe, de ſcorſonere, de chardon-bénit, de noix; les ſyrops de ſtœchas, de coquelicot (13), de pavot blanc, d'œillet....

Le laudanum, l'extrait de geniévre.... la thériaque, la confection alkermes, l'orviétan... la poudre de vipere (14), la corne de cerf préparée, la poudre de pinces d'écreviſſes de mer.

L'eſprit de geniévre, l'eſprit volatil de vipere, le ſel ammoniac, l'eau de Luce, la liqueur anodyne minérale

La réſine de gaïac (15), le ſel d'Angleterre, le ſel volatil de vipere, le ſel volatil de corne de cerf, le kermès minéral, l'antimoine diaphorétique (16), l'anti-hectique de Potérius, le cinnabre d'antimoine.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

TISANES.

Prenez de *rapure de corne de cerf*, une once, dont on fera un nouet; de *feuilles de bourrache*, deux poignées : faites cuire dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Peu de tems avant que d'éloigner la tiſane du feu, ajoûtez une demi-once de *régliſſe* : paſſez; la colature pour boiſſon.

Prenez de *fleurs de coquelicot*, une poignée; de

de *réglisse* concassée, deux gros : versez sur ces substances quatre livres d'eau bouillante : laissez infuser pendant quatre heures, & passez. DIAPHORETIQUES.

PRENEZ de *bois de gaïac* en poudre, une once : faites infuser pendant une nuit dans six livres d'eau : le lendemain matin faites bouillir jusqu'à réduction d'un tiers : avant que d'éloigner la tisane du feu, ajoûtez une demi-once de *réglisse*.

PRENEZ de *squine* coupée par petits morceaux, six gros : faites bouillir dans six onces d'eau, & réduire à quatre livres : ajoûtez pour lors deux gros de *réglisse*.

PRENEZ *racines de scorsonere* & *de fenouil*, de chaque deux onces : suspendez dans le vaisseau un nouet contenant deux onces d'*antimoine crud* : faites bouillir dans six livres d'eau, jusqu'à réduction d'un tiers : avant que de retirer la tisane du feu, ajoûtez-y une demi-once de *réglisse*.

PRENEZ de *racines de bardane*, deux onces ; de *salsepareille*, une once : faites bouillir dans huit livres d'eau, jusqu'à réduction d'un quart : peu de tems avant que d'éloigner la tisane du feu, ajoûtez-y une demi-once de *réglisse*.

PRENEZ de *racines de bardane*, deux onces ; de *salsepareille*, une once : faites bouillir dans huit livres d'eau, jusqu'à réduction du quart. Peu de tems avant que la tisane soit faite, ajoûtez *feuilles de scabieuse* & *d'aigremoine*, de chaque une poignée ; de *réglisse*, une demi-once.

VERRÉES.

PRENEZ de *fleurs de coquelicot*, deux pincées : faites bouillir légérement dans huit onces d'eau : passez : ajoûtez à la colature une once de *syrop*

SUDORIFIQUES.

de coquelicot : mêlez ; pour une potion, dans laquelle on peut mettre encore quinze grains de *diaphorétique minéral.*

PRENEZ *eau de méliſſe & de chardon-bénit*, de chaque deux onces ; *ſang de bouquetin*, depuis un ſcrupule juſqu'à un demi-gros ; de *ſyrop de coquelicot*, une once : mêlez.

EMULSIONS.

PRENEZ de *ſemences de chardon-bénit*, une demi-once : pilez, en verſant deſſus peu-à-peu ſix onces d'*eau de coquelicot :* paſſez : ajoûtez à la colature une once de *ſyrop du même.*

PRENEZ *ſemences de pavot blanc & chardon-bénit*, de chaque deux gros : pilez dans un mortier, en verſant deſſus peu-à-peu ſix onces d'*eau de ſcorſonere :* paſſez : ajoûtez à la colature une demi-once de *ſyrop diacode :* mêlez, pour une émulſion.

PRENEZ des *ſemences de chardon-bénit*, demi-once, & trois gros de *ſemence de pavot blanc :* on fera à la maniere ordinaire une émulſion avec ſix onces d'*eau de pavot rouge*, & ce qu'il faut de *ſucre.*

DÉCOCTIONS.

PRENEZ de *bois de gaïac* en poudre, trois onces : mettez infuſer dans douze livres d'eau, pendant vingt-quatre heures : faites bouillir & réduire à quatre livres : paſſez : conſervez la colature dans des bouteilles de verre : la doſe ſera juſqu'à huit onces, & ſe prendra trois ou quatre fois le jour.

PRENEZ de *racine de ſquine* coupée par tranches, une once & demie : mettez infuſer chaudement, & pendant une nuit, dans huit livres

d'eau : faites bouillir & réduire à quatre livres. Quelques inſtans avant que de retirer la décoction du feu, ajoûtez une poignée de *feuilles d'ivette :* la doſe ſera de huit onces ; & on la prendra trois ou quatre fois par jour.

DIAPHORETIQUES.

PRENEZ de *ſalſepareille* coupée par petits morceaux, deux onces ; de *baies de genévrier*, une once : mettez macérer chaudement pendant une nuit, dans huit livres d'eau : faites bouillir & réduire à quatre livres.

PRENEZ de *bois de gaïac*, une once ; *ſalſepareille* & *ſquine*, de chaque trois gros ; de *racine d'iris de Florence*, une demi-once : mettez infuſer pendant vingt-quatre heures dans huit livres d'eau entretenue à un degré de chaleur doux : faites bouillir juſqu'à réduction d'un quart de la liqueur : paſſez : la doſe ſera juſqu'à ſix onces, & ſe prendra trois ou quatre fois le jour.

PRENEZ d'*écorce de bois de gaïac*, une once & demie ; de *racine de ſalſepareille*, une once ; de *ſquine*, une demi-once ; de *polypode de chêne*, une once ; d'*antimoine crud*, deux onces, dont on fera un nouet : mettez le tout en macération pendant une nuit, dans huit livres d'eau : faites bouillir & réduire à quatre livres. Peu de tems avant que de retirer la décoction du feu, ajoûtez une once de *feuilles de ſéné* & ſix gros d'*épithym :* paſſez.

PRENEZ d'*antimoine crud*, concaſſé, quatre onces, dont on fera un nouet ; *ſalſepareille* coupée par petits morceaux, & *écorce de gaïac*, de chaque une once & demie ; *racine de ſquine* & *bois de ſaſſafras*, de chaque une demi-once : mettez infuſer chaudement, l'eſpace d'une nuit, dans huit livres d'eau. Au bout de ce tems, faites

SUDORIFIQUES.

bouillir & réduire à quatre livres. Quand il sera tems de retirer la décoction du feu, ajoûtez un gros de *semence d'anis* : passez : la dose sera jusqu'à six onces, & se répétera trois ou quatre fois par jour.

BOUILLON.

PRENEZ une *vipere vivante* ; coupez la tête, la queue ; ôtez encore la peau & les entrailles, à l'exception du cœur & du foie : pilez dans un mortier : ajoûtez une poignée de *feuilles de bourrache*, & une demi-poignée de *feuilles de cerfeuil* : faites cuire, au bain-marie, dans un vaisseau bien fermé & avec un peu d'eau, durant l'espace de trois heures : passez avec expression ; pour un bouillon que le malade prendra le matin dans le lit, & étant bien couvert, afin de procurer une sueur abondante.

POUDRES.

PRENEZ *pierres d'écrevisses de riviere* & *antimoine diaphorétique*, de chaque douze grains ; de *sel ammoniac*, deux grains ; de *poudre de vipere*, quatre grains : mêlez, pour une poudre à prendre en une seule dose.

PRENEZ de *diaphorétique minéral*, un scrupule ; *cinnabre d'antimoine* & *sel volatil de corne de cerf*, de chaque dix grains ; de *camphre*, deux grains : mêlez ; pour une poudre à prendre en deux ou trois fois.

BOLS.

PRENEZ *poudre de vipere* & *antimoine diaphorétique*, de chaque quinze grains ; *kermès minéral*, un demi-grain : mêlez : faites, avec le *syrop*

de coquelicot, un bol qu'on enveloppera, pour l'avaler, dans du pain à chanter.

DIAPHORETIQUES.

PRENEZ de *thériaque ancienne*, un demi-gros; poudre de *pinces d'écreviſſes de mer*, dix grains; de *ſel volatil de vipere*, ſix grains; de *camphre*, deux grains : mêlez : faites, avec le *ſyrop de ſtæchas*, un bol.

PRENEZ de *conſerve de fumeterre*, un gros; d'*antimoine diaphorétique*, un ſcrupule : faites, avec du *ſyrop de fumeterre*, un bol : ce remede convient dans les maladies chroniques de la peau.

PILULES.

PRENEZ de *camphre*, une demi-once; d'*amandes douces*, auxquelles on aura ôté la peau, une once : pilez le tout dans un mortier, & faites des pilules : la doſe ſera depuis huit grains juſqu'à un ſcrupule & plus.

COMMENTAIRES.

(1.) LA SQUINE. *China radix. Smilax minus ſpinoſa, fructu rubicundo, radice virtuosâ, china dicta*. Kœmpfer. *Aman*.

Cette plante a reçu ſon premier nom de la Chine, quoiqu'elle croiſſe auſſi dans les Indes orientales & en Amérique. Sa racine n'a preſque pas de ſaveur. La ſquine eſt, ſelon les botaniſtes, une eſpece de ſmilax épineux & grimpant, dont l'hiſtoire ſe trouve dans l'ouvrage de Kœmpfer, cité ci-deſſus. Ce médicament mérite une place parmi les ſudorifiques les meilleurs, & eſt des plus uſités. Il eſt vrai que M. Cartheuſer, dont

SUDORIFIQUES.

l'opinion en chymie a la plus grande autorité, ne croit pas que la ſquine ait d'action; mais peut-être n'en a-t-il pas fait des eſſais ſuffiſans ſur les malades. Cette racine eſt encore un bon dépuratif. Ces vertus la rendent très utile dans le traitement des affections vénériennes, écrouelleuſes, rhumatiſmales & goutteuſes. On la recommande auſſi pour les cas de paralyſies, de tremblement. Pluſieurs hydropiques ſe ſont bien trouvés de ſon uſage. La ſquine a une action moins vive que le gaïac & la ſalſepareille, dont les propriétés ſont les mêmes. On preſcrit cette racine en ſubſtance, depuis un demi-gros juſqu'à un gros; & pour une décoction, depuis deux gros juſqu'à ſix par chaque livre d'eau.

(2.) LA SALSEPAREILLE. *Salſaparilla. Smilax aſpera, peruviana ſive ſalſa-parilla*, C. B. P.

Cette racine fibreuſe, flexible & très longue, a une ſaveur un peu amere. On l'apporte de diverſes contrées de l'Amérique méridionale. La ſalſepareille eſt regardée par les botaniſtes comme une eſpece de ſmilax; du moins on a déterminé ainſi la plante qui fournit la vraie ſalſepareille. On ne diſtingue cette bonne eſpece qu'avec peine de pluſieurs fauſſes ſalſepareilles qui ſont envoyées de l'Arabie, & que l'on trouve dans les boutiques, ainſi que de la chriſtophoriane & de quelques autres genres de plantes. Cette racine, ou ſes longues fibres, ont été miſes par des auteurs eſtimés au nombre des médicamens ſudorifiques & des dépuratifs. On a été juſqu'à lui attribuer plus d'efficacité qu'à la ſquine & au bois de gaïac. M. Cartheuſer rejette ce ſentiment comme n'étant pas fondé, & regarde cette plante comme peu active. Cependant la ſquine

est utile dans les affections rhumatismales & goutteuses. On la recommande pour le traitement des maladies vénériennes; & elle a contribué à la guérison des écrouelles, de la paralysie, des maladies chroniques de la peau, &c. Pour l'ordinaire on en met en macération deux ou trois onces; ensuite on les fait bouillir dans huit livres d'eau, & réduire à quatre livres. On fait prendre plusieurs fois le jour un verre de cette décoction, ou on en prescrit depuis deux jusqu'à trois onces dans un bouillon de poulet.

DIAPHORETIQUES.

(3.) LE MORS DU DIABLE. *Succisa, sive morsus diaboli J. B. Scabiosa folio integro, glabro, flore cœruleo, Inst. rei. herb.*

La racine de cette plante est diaphorétique: elle passe aussi pour vulnéraire & pour résolutive. On dit qu'elle possede à peu-près les mêmes vertus que la scabieuse des boutiques: au reste il est permis de ne pas croire beaucoup d'efficacité à l'une ni à l'autre de ces plantes. Cette racine se prescrit quelquefois, quand on soupçonne un abscès ou un ulcere interne; mais il est rare que ce traitement soit suffisant pour guérir. Le mors du diable a plus de succès lorsqu'on l'ordonne à des personnes qui ont été frappées rudement par la chûte de quelque corps sur eux, ou en se heurtant avec violence, pour remédier à la stagnation des humeurs épanchées par cet accident: l'expérience semble lui avoir confirmé cette propriété. Cette racine se prescrit fraîche, en infusion & en décoction, à la dose d'une once par chaque livre d'eau. On l'emploie aussi en topique, pour résoudre & déterger; & plusieurs fois elle a réussi sous la forme de gargarisme ou de

SUDORIFIQUES.

cataplasme dans les maux de gorge causés par le gonflement des amygdales.

(4.) LA BUGLOSE. *Buglossum angustifolium majus, flore cæruleo, C. B. P. & Inst. rei herb.*

Les feuilles de cette plante sont succulentes: on les met, avec raison, au nombre des meilleurs diaphorétiques dont l'action est tempérée, & des résolutifs. C'est à raison de ces propriétés, qu'elles sont salutaires dans les maladies inflammatoires de la poitrine, ainsi que les feuilles de la bourrache. On met une ou deux poignées de feuilles de buglose dans un bouillon, & pour chaque livre de décoction; ou bien on en fait boire le suc tiré par expression, à la dose de deux onces, & jusqu'à quatre, plusieurs fois dans le jour. Les fleurs sont, à ce que l'on croit, cordiales; mais rarement en fait-on usage. On prescrit plus fréquemment l'eau qui a été distillée de toute la buglose; mais il est probable que cette eau n'a pas plus d'action & de vertu que les autres eaux distillées qui manquent d'odeur.

(5.) LE CHARDON-BÉNIT. *Carduus benedictus, J. B. Cnicus sylvestris hirsutior, sive carduus benedictus, C. B. P.*

Cette plante a une saveur amere: on en a fait autrefois le plus fréquent usage; & l'épithete qu'elle porte, prouve dans quelle estime elle a été. On la met dans la classe des diaphorétiques, dans celle des alexiteres ou cordiaux, & même avec les médicamens résolutifs. C'est d'après cela qu'on recommande l'usage du chardon-bénit dans les fievres qui ont un mauvais caractere, dans l'inflammation commençante des poumons & autres visceres, & dans les contusions. On a aussi attri-

DIAPHORETIQUES.

bué à cette plante la vertu fébrifuge ; & l'expérience paroît la confirmer. Les feuilles se prescrivent dans la proportion d'une poignée pour chaque livre de décoction ou d'infusion. On fait prendre aussi le suc tiré par expression à la dose d'une à deux onces. Il se trouve chez les apothicaires une eau distillée, qui, le plus souvent, est la base des potions cordiales & alexiteres, quoique l'efficacité de cette eau ne soit pas certaine. Les semences auxquelles on attribue les mêmes vertus qu'aux feuilles, font partie des émulsions où il en entre depuis deux gros jusqu'à une demi-once. Quant à l'usage externe du chardon-bénit, plusieurs auteurs recommandent les feuilles comme vulnéraires.

(6.) LA REINE DES PRÉS. *Ulmaria, Inst. rei herb. Barba capræ floribus compactis, C. B. P.*

Cette plante est haute : sa racine & ses feuilles se mettent dans la classe des médicamens diaphorétiques, & dans celle des vulnéraires ; mais il est rare qu'on en fasse usage, parceque nous avons plusieurs remedes qui ont les mêmes vertus, & dont l'efficacité est plus certaine, & établie sur une expérience constante. La racine seche se prescrit en décoction depuis deux gros jusqu'à une demi-once pour chaque livre d'eau : on met une poignée des feuilles dans la même quantité d'eau.

L'ŒILLET. *Caryophyllus hortensis, simplex, flore majore, C. B. P. Tunica, Fuchs.*

Les fleurs de toutes les especes de ce genre semblent avoir les mêmes vertus ; mais on préfere, pour l'usage médicinal, l'espece dont nous parlons ; c'est aussi la plus commune. Ses fleurs sont belles, & ont une odeur gracieuse très forte.

SUDORIFIQUES.

Elles ne sont pas seulement diaphorétiques & alexiteres ; on les met encore au nombre des médicamens céphaliques & des cordiaux : ces vertus rendent les fleurs d'œillet utiles dans les fiévres malignes, dans celles qui en approchent, dans les cas d'apoplexie, de vertige, de syncope, &c. On peut les prescrire en infusion dans du vin, à la dose d'une ou deux poignées ; mais le syrop d'œillet qui se fait avec ces fleurs, & dont nous aurons occasion de parler, est d'un usage bien plus commun.

(8.) LE GAÏAC, le bois de gaïac, le bois-saint. *Guaïacum vel lignum sanctum*, sont les noms que l'on donne au bois d'un arbre dont Monardès a donné l'histoire, & que Parkinson appelle *guaïacum flore cæruleo, fimbriato, fructu tetragono* ; c'est le *guaïacum officinale* de Linnæus. Cet arbre croît naturellement dans l'Amérique, & principalement aux isles Antilles ; il se trouve aussi dans les Indes orientales. Il en découle une gomme résineuse qu'on nous apporte en petits fragmens, qui tiennent très souvent à la propre écorce de l'arbre.

Le bois de gaïac a une saveur aromatique, un peu amere ; l'odeur en est assez agréable. Il est résineux, d'un tissu très dur, & plus pesant qu'un pareil volume d'eau. On le met avec raison au nombre des plus excellens sudorifiques & dépuratifs ; à cela il joint les propriétés toniques & anti-scorbutiques. Il est, après le mercure, le meilleur médicament anti-vénérien que nous possédions, pourvu cependant que la maladie n'ait pas jetté de trop profondes racines ; c'est ce qui paroît prouvé, sans réplique, par un très grand nombre d'observations. Quand ce remede

s'ordonne dans un cas vénérien, on fait prendre, après les préparations convenables & durant quarante jours, une forte décoction de bois de gaïac, à la dose d'une livre par jour, en plusieurs fois; & le malade fait sa boisson ordinaire d'une seconde décoction préparée avec la même rapure: cette seconde décoction sur le même médicament se nommoit *bochetum*.

Le bois de gaïac a des succès surprenans dans le rhumatisme & la goutte. Les paralytiques se trouvent très bien de son usage; & c'est avec grande raison qu'on le recommande dans le traitement des maladies chroniques de la peau : il est utile dans la cachexie, les obstructions. Quelquefois les asthmatiques trouvent du soulagement dans son usage : on l'a même vu contribuer à la guérison des fleurs blanches. Une remarque qu'il est important de retenir, c'est que le gaïac cause beaucoup plus de chaleur que la squine & la salsepareille. La dose de ce bois, en substance, est depuis un demi-gros jusqu'à un gros; mais il est bien plus commun de se servir de la décoction qu'on en fait avec environ trois onces de gaïac rapé pour six livres d'eau. On la laisse en macération dans l'eau l'espace de vingt-quatre heures; après quoi on fait bouillir jusqu'à réduction de la moitié de la liqueur. Dans la décoction qu'on prépare pour traiter des maladies vénériennes, il entre le double de bois de gaïac pour la même quantité d'eau. On reconnoît à l'écorce du gaïac les mêmes vertus qu'au bois, mais elles sont plus foibles dans l'écorce. Quant à la maniere de l'administrer, elle est la même pour ces deux substances.

On trouve chez les apothicaires de la résine de

SUDORIFIQUES.

gaïac, dont nous avons déja parlé, que quelques auteurs nomment fort improprement de la *gomme de gaïac*, & qui se retire du bois, par le moyen de l'esprit-de-vin, dans lequel on le met en macération, ou qui découle de l'arbre par des incisions, & naturellement. Cette résine passe pour avoir les mêmes vertus que le bois, & se prescrit communément à la dose de huit grains, & jusqu'à un scrupule. Il est bon de savoir que, quand la dose est trop forte, pour l'ordinaire elle rend le ventre lâche. Ce médicament est aussi employé à l'extérieur. On fait usage d'une décoction de gaïac en gargarisme, pour dissiper les affections scorbutiques de la bouche, le gonflement des amygdales, la chute de la luette. Nous parlerons, dans un autre endroit de l'huile de gaïac.

(9.) LE SASSAFRAS, le bois de sassafras. *Sassafras lignum, sassafras arbor Clusii. Laurus foliis integris & trilobis*, *Linn.*

Ce bois est léger & poreux : l'arbre auquel il appartient, est une espece de laurier très commun dans diverses contrées de l'Amérique. La saveur de ce bois est aromatique, piquante ; & son odeur approche de celle du fenouil. L'écorce & le bois réunis ont les mêmes vertus que la squine & la salsepareille ; mais tout le monde convient qu'elles sont dans le sassafras à un degré moindre que dans les autres médicamens du même genre : néanmoins il est estimé comme étant diaphorétique & dépuratif. On lui reconoît aussi les propriétés toniques, résolutives, diurétiques : il réussit parfaitement à dissiper les douleurs vénériennes & celles des rhumatismes goutteux : il contribue à la guérison de la cachexie, du scorbut, soulage les asthmatiques, rappelle

DIAPHORETIQUES.

l'estomac à ses fonctions, y rétablit la chaleur & l'élasticité naturelle : enfin on le donne avec succès dans les maladies chroniques de la peau. Le sassafras se prescrit en infusion, ou en décoction, depuis deux gros jusqu'à une demi-once pour chaque livre d'eau; mais on ne doit lui faire éprouver qu'une légere ébullition, pour qu'il conserve son odeur gracieuse. On prend de la poudre de sassafras jusqu'à un gros; mais il est rarement d'usage sous cette forme. Je crois devoir faire remarquer qu'on attribue plus d'efficacité à l'écorce qu'au bois, parcequelle a une plus forte odeur.

(10.) LE BUIS. *Buxus arborescens, C. B. P.*

Il est rare qu'on emploie en médecine le bois de cet arbrisseau, l'un des plus communs de ce pays-ci : cependant c'est avec raison qu'on le met dans la classe des médicamens diaphorétiques. Quand on manque des médicamens sudorifiques, exotiques, dont nous avons parlé ci-dessus, on peut faire usage de la rapure de bois de buis, à la dose d'une on deux onces pour chaque livre d'eau. Ce bois, mis en distillation à un feu violent, donne une huile fétide & plus pesante que l'eau, de la même nature que l'huile de pétrole & l'huile de gaïac. L'huile de buis se prend quelquefois comme anti-spasmodique, depuis quatre gouttes jusqu'à six & davantage, dans de l'eau de fleur d'orange. Elle se donne pour dissiper les accès hystériques, & même les épileptiques. Mais il est bien plus commun d'employer cette huile comme médicament externe, pour calmer & dissiper la douleur des dents. Dans cette vue, on imbibe d'huile de buis ce qu'il faut de coton, & on le fait entrer dans la cavité de la dent cariée : elle est aussi un

SUDORIFIQUES.

liniment excellent pour guérir la gale ; mais en ce cas, il faut avoir grand soin d'obvier aux mauvais effets de la rentrée de cette humeur, par les remedes altérans & évacuans qui auront précédé cette application.

(11.) L'IVOIRE. *Ebur.*

On donne ce nom à la substance dont sont formées les plus grandes dents qui sortent de chaque côté de la bouche de l'éléphant, comme nous le voyons dans le sanglier : elles tiennent à la machoire supérieure par une base large & creuse ; & se terminent en pointes : leur courbure les rend plus fortes relativement à l'usage que l'animal en fait ; leur grosseur enfin est proportionée à l'âge de l'éléphant. On ne peut douter que l'ivoire, quoique très sec, ne contienne néanmoins une matiere gélatineuse, semblable à celle qui entre dans la composition des os & de la corne. On reconnoît à ce médicament la vertu diaphorétique & la vertu alexitere. Il resserre le ventre ; &, si l'on en croit plusieurs auteurs, il peut faire périr les vers du corps humain. On prend quelquefois l'ivoire en poudre, la dose est alors d'un demi-gros à un gros, mais il est bien plus ordinaire d'ordonner la décoction faite de la rapure d'ivoire, dont la dose est jusqu'à deux onces pour environ deux livres d'eau.

(12.) L'ANTIMOINE. *Antimonium seu stibium.*

L'antimoine est un minéral qui paroît strié & formé de longues aiguilles brillantes : il se fond au feu ; & sa partie réguline approche beaucoup des métaux ; à la vérité elle n'est pas ductile. La France, l'allemagne & la Hongrie en fournissent abondamment. Par une multide de procédés chymiques, dans lesquels l'antimoine a été sommis à

divers agens, on a retiré de ce demi-métal des remedes excellens, dont nous aurons occaſion de parler. Dans l'état naturel, l'antimoine, que l'on nomme *crud*, *crudum* ou *emporeticum*, eſt auſſi un médicament eſtimé. On le donne en ſubſtance ou en décoction : celui qui s'adminiſtre en ſubſtance eſt réduit en poudre très fine, & mis dans de l'eau que l'on agite avec force, & long-tems; on décante cette eau encore trouble, & on verſe ſur le réſidu de l'antimoine de nouvelle eau qui ſe charge de ſemblables particules métalliques, au moyen de la même opération méchanique. Ces opérations ſe répetent de la même maniere, juſqu'à ce que l'on ne voie plus l'eau ſe charger d'antimoine. Cette poudre, infiniment ſubtile, qui étoit ſuſpendue dans l'eau, tombe bientôt au fond du vaſe qui la contient, comme il arrive dans la préparation de l'æthiops martial. On fait ſécher ce ſédiment, & on le conſerve pour le beſoin.

DIAPHORETIQUES.

L'antimoine crud, préparé par ce procédé des plus ſimples, eſt diaphorétique & dépuratif: on le met auſſi dans les claſſes des apéritifs & des inciſifs : il eſt encore un aſſez bon diurétique : ſouvent même on lui remarque l'effet d'un purgatif doux, ou d'un laxatif. Ces propriétés de l'antimoine crud le rendent utile dans diverſes maladies chroniques, qui ont pour cauſe l'état vicié des humeurs, & leur ſtagnation. Il diſſipe la fievre quarte la plus opiniâtre, ſoulage les aſthmatiques, produit des effets ſurprenans dans les maladies chroniques de la peau; eſt utile contre le rhumatiſme & la goutte : enfin il n'eſt pas ſans action ſalutaire dans les cas de cachexie ſcorbutique, de fleurs blanches, de rachitis, &c. Les

SUDORIFIQUES.

effets de l'antimoine crud, administré en poudre, sont tels, que plusieurs personnes n'ont pas hésité de le comparer, à raison de ses propriétés altérantes, au kermès minéral même; mais cette opinion ne me paroît pas devoir être admise dans toute son étendue. La dose de la poudre d'antimoine est depuis six grains jusqu'à vingt & davantage. Quelques praticiens plus hardis le font prendre jusqu'à un gros, même jusqu'à deux. Cette méthode est-elle la meilleure? c'est à l'expérience à le décider. Tant que dure l'usage de l'antimoine, il faut éviter de prendre des acides, quels qu'ils soient, parcequ'alors ce médicament deviendroit émétique dans l'estomac. La seconde maniere d'administrer l'antimoine crud, c'est la décoction. Pour la faire, on met depuis une demi-once jusqu'à une once d'antimoine crud & broyé par chaque livre d'eau. Ce médicament s'ordonne très fréquemment sous la derniere forme, contre les maladies vénériennes, & il possede les mêmes propriétés que nous avons reconnues dans la poudre. Enfin la poudre très fine se souffle dans les yeux, ainsi que la tuthie, pour dessécher les ulceres de la cornée, & dans quelques autres obscurcissemens de l'organe de la vue.

Les préparations antimoniales les plus usitées, sont, le foie & le verre d'antimoine, le verre d'antimoine avec la cire, le beurre & le cinnabre d'antimoine, le safran des métaux, l'antimoine diaphorétique, l'anti hectique de Potérius, le kermès minéral, le safran de Mars antimonié, le lilium de Paracelse, le vin d'antimoine, le tartre émétique ou stibié, la poudre d'algaroth, &c. Nous aurons occasion d'en parler. Je terminerai

cet

cet article, en faiſant remarquer que, par le moyen du feu, on ſépare de l'antimoine une partie métallique, ou un régule qui excite le vomiſſement, lorſqu'on en fait prendre de quatre à huit grains; mais rarement ſe ſert-on de ce remede. On fait encore avec le régule des pilules que l'on pourroit reprendre juſqu'à mille fois, ſans qu'elles euſſent, après cela, perdu leur propriété purgative & émétique; c'eſt ce qui fait qu'on les nomme des *pilules perpétuelles*. La même matiere, ou le régule, ſert à faire des gobelets qui communiquent la qualité émétique à du vin qu'on y laiſſe l'eſpace d'une nuit; mais heureuſement ces deux dernieres eſpeces de médicamens ſe trouvent plutôt dans les cabinets des curieux, que dans les endroits où l'on prépare des remedes d'après les ordres des médecins qui n'en emploient pas d'auſſi infideles.

DIAPHORÉTIQUES.

(13.) LE SYROP DE COQUELICOT. *Syrupus florum papaveris rhœados.*

La maniere de préparer ce ſyrop eſt des plus ſimples. On laiſſe les fleurs de ſyrop en macération dans l'eau tiéde, l'eſpace de douze heures: paſſez la liqueur avec expreſſion: laiſſez-la éclaircir en dépoſant: décantez ce qui eſt clair: faites-le bouillir légérement, & ſelon l'art, avec du ſucre. Ce ſyrop paſſe pour un excellent remede diaphorétique: on le met auſſi au nombre de ceux qui ſont anodyns. Ces propriétés en font recommander l'uſage dans la toux, le catarrhe, l'hémoptyſie, &c. Sa doſe eſt depuis une demi once juſqu'à une once & demie.

(14.) LA POUDRE DE VIPERE ſe prépare, au moment du beſoin, avec le tronc, le cœur & le foie des viperes que l'on conſerve ſecs. Elle tient

SUDORIFIQUES.

une des premieres places dans la claſſe des diaphorétiques, & dans celle des alexiteres. Ces vertus en font un médicament utile dans la petite vérole, la rougeole, la fievre maligne, &c. Mais nous avons déja fait obſerver que les diaphorétiques ne ſont pas ſalutaires pour tous les ſujets indiſtinctement. La doſe de cette poudre eſt depuis quatre grains juſqu'à un ſcrupule, dans un bouillon ou dans une autre potion. La graiſſe préparée de la vipere a les mêmes vertus que la poudre. Pour l'ordinaire, elle ſe preſcrit depuis deux gouttes juſqu'à ſix.

(15.) LA RÉSINE DE GAÏAC ſe retire du bois de gaïac, par le moyen de l'eſprit-de-vin, en ſuivant les procédés d'uſage pour les extraits. Cette partie du gaïac, comme nous l'avons fait remarquer ci-deſſus, paroît poſſéder les principales propriétés du bois; auſſi la réſine de gaïac ſe met-elle dans la claſſe des dépuratifs, & dans celle des diaphorétiques. On s'en ſert fréquemment : ſa doſe eſt de ſix à quinze grains.

(16.) L'ANTIMOINE DIAPHORÉTIQUE, *Antimonium diaphoréticum. Diaphoreticum minerale*, eſt une eſpece de chaux.

On met dans un creuſet rouge, entre les charbons ardens, de l'antimoine ou du régule d'antimoine, avec du nitre en poudre; ce qui eſt accompagné de déflagration. On termine le procédé en l'édulcorant, autant qu'il faut, par pluſieurs lotions, pour lui ôter tout ce qu'il a de particules nitreuſes. C'eſt avec grande raiſon que l'on regarde ce médicament comme diaphorétique & dépuratif; & il ne me paroît pas qu'on doive adopter le ſentiment de pluſieurs chymiſtes qui mépriſent ce remede, & qui, d'après des

raiſonnemens & des principes théoriques, diſent hautement que le réſultat de ce procédé eſt une ſubſtance ſans vertu & ſans principes actifs. Cependant le diaphorétique minéral peut être recommandé comme très propre à atténuer & diviſer les humeurs épaiſſes, & celles qui, en s'attachant à ce qui les environne, n'ont pas une libre circulation. C'eſt pourquoi il convient de les faire prendre dans diverſes maladies chroniques, qui ont pour cauſe des obſtructions, ou une humeur morbifique d'une nature particuliere. Il eſt principalement utile dans la cachexie, le ſcorbut, le rhumatiſme, les maladies chroniques de la peau, les maladies vénériennes, les écrouelles, &c. On le compte auſſi parmi les alexiteres, & pluſieurs perſonnes en recommandent l'uſage dans les fievres malignes; mais il eſt rare qu'on l'emploie, en pareil cas, dans ce pays-ci. La doſe de l'antimoine diaphorétique eſt depuis quatre grains juſqu'à un demi-gros. Si l'on en donnoit davantage, on courroit riſque de cauſer des vomiſſements. Il eſt enfin important de ſavoir qu'on ne doit point garder long-tems l'antimoine diaphorétique, parcequ'il ſe grumelle, jaunit, devient âcre & pernicieux par la vétuſté; de ſorte qu'il faut le choiſir récent, c'eſt-à-dire, blanc, inſipide & doux au toucher.

DIAPHORETIQUES.

LES ALEXITERES.

Nous avons déja eu occaſion d'obſerver qu'il y a peu de différence entre les médicamens alexiteres, & ceux que l'on nomme *cordiaux* & *diaphorétiques*; & cela eſt vrai au point que les diffé-

ALEXITERES.

rens médicamens qui compofent ces claffes, peuvent porter l'un ou l'autre titre, felon le but que fe propofe le médecin. Les alexiteres ou les alexipharmaques, dont il s'agit ici, font, à proprement parler, des médicamens qui s'oppofent à l'action ou à l'effet des poifons, ou qui font capables d'adoucir & de corriger la prétendue malignité que l'on attribue à plufieurs efpeces de fievres. Leur maniere d'agir nous eft entiérement inconnue, & nous ne ferons point de tentatives pour l'imaginer : c'eft un fujet propre à exercer les jeunes gens dans les écoles de médecine. Cependant nous n'héfiterons pas à affurer, d'après l'expérience, que ces remedes font falutaires & capables de détruire, foit les miafmes infenfibles, que l'on regarde comme funeftes, & qui, fous l'apparence d'une fievre, font fouvent beaucoup de ravages, foit les poifons que communiquent au corps la morfure ou la piquure de plufieurs animaux, & qui tendent à la deftruction de l'économie humaine. Pour empêcher qu'on ne foupçonne, dans notre explication, aucune hypothefe, nous dirons fimplement que nous entendons, par le terme d'*alexiteres*, les médicamens que l'on donne dans les fievres d'un mauvais caractere, & dans les cas quelconques de poifons, au moment convenable, & après avoir fuivi préalablement le traitement approprié, & qui procurent quelque foulagement.

Tandis que l'on fait ufage de ces remedes, il faut avoir égard au genre de maladie qui regne alors, à la nature de la contagion dominante, aux forces des malades, parceque ces remedes ne font pas toujours de faifon. En effet fi les malades ont toute leur force, & en ont beaucoup,

pour l'ordinaire les alexiteres ſont nuiſibles : ils le ſont également dans les cas où les organes des fonctions vitales éprouvent quelque contraction ou mouvement ſpaſmodique, où le ſang circule avec une grande rapidité, où il y a une hémorrhagie quelconque, & ſeulement une diſpoſition prochaine à cet accident, ou lorſque l'état inflammatoire du ſang le retient en ſtagnation dans quelque partie. De-là il eſt aiſé de ſentir qu'on ne doit avoir recours aux alexiteres qu'avec beaucoup de circonſpection ; que c'eſt agir contre la raiſon & l'expérience, que d'avoir la témérité d'en faire prendre à toutes ſortes de ſujets indiſtinctement, pour ſe conformer aux deſirs des femmes, & au ſentiment du peuple ignorant ; enfin que l'erreur de ceux qui les emploient dans des maladies dont les apparences les leur ont fait confondre avec d'autres, eſt le plus ſouvent funeſte aux malades.

ALEXITERES.

MÉDICAMENS SIMPLES.

LES racines de ſcorſonere [1], de ſucciſa, de dompte-venin [2], de bardane, de carline, de reine des prés, d'angélique, d'impératoire, de contrayerva [3], de ſerpentaire de Virginie, de nard [4].... l'ail, l'acorus, le ſouchet long, le galanga [5], la zédoaire [6], le gingembre, le ſénéka [7].

Les feuilles de chardon-bénit, de ſcabieuſe [8], de ſcordium, de méliſſe, de reine des prés, de lierre terreſtre, de marum, de népéta, de rhue, de ſantoline, de ſerpolet, de dictamne de Créte.

ALEXITERES.

Les feuilles de calendula.

Les semences de chardon-bénit, de bardane... les cloux de girofle, l'amomum, le macis ([9]), la noix ([10]).

Le cassia-lignea... l'écorce de limons, de citrons... le camphre, la gomme-lacque.

Le bon vin vieux, le vin d'Alicant ([11])... la corne de cerf, & l'os qu'on trouve au cœur du même animal ([12]); l'ivoire.... le musc, le bézoard ([13]).

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

Les eaux de scorsonere, de scabieuse, de chardon-bénit, de bardane, de noix.

Le syrop d'œillet, de stœchas.

La poudre de vipere, celle de pinces d'écrevisses de mer ([14]), celle de Palmarius ([15]).

La thériaque ([16]), la confection alkermes, l'opiat de Salomon, l'orviétan ([17]).

L'eau thériacale.... l'esprit de geniévre, l'esprit volatil de sel ammoniac, l'esprit de corne de cerf, celui de vipere ([18]).

L'essence anti-hystérique; les gouttes d'Angleterre, le lilium de Paracelse.... l'huile de girofle.... le sel d'Angleterre, le sel volatil de corne de cerf, celui de vipere.



MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

TISANES.

PRENEZ *racines de ſcorſonere & de bardane*, de chaque une once : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Peu de tems avant que d'éloigner la tiſane du feu, ajoûtez-y une demi-once de *réglisse* ratiſſée & concaſſée ; pour une tiſane.

PRENEZ de *rapure de corne de cerf*, deux onces, dont on fera un nouet : faites bouillir dans ſix livres d'eau, & réduire à quatre livres. On peut mettre infuſer un demi-gros de *cannelle* : paſſez ; la colature pour boiſſon.

JULEPS.

PRENEZ *eau de chardon-bénit*, ſix onces ; de *confection alkermes*, un gros ; de *ſyrop d'œillet*, une once : mêlez ; pour un julep.

PRENEZ *eau de bardane*, quatre onces ; *eau de fleurs d'orange*, deux gros : *poudre de vipere*, quinze grains ; *ſyrop de coquelicot*, ſix gros : mêlez.

EMULSION.

PRENEZ de *ſemences de bardane & de chardon-bénit*, de chaque deux gros : pilez, ſuivant le procédé ordinaire, en verſant deſſus ſix onces d'*eau de méliſſe* : paſſez : ajoûtez à la colature un ſcrupule de *poudre de vipere* ; *ſyrop d'œillet*, une once ; pour une verrée.

PRENEZ quatre *amandes douces* ſans peau ; *ſe-*

ALEXITERES.

mences de pavot blanc & *de chardon-bénit*, de chaque un gros : pilez, en versant dessus six onces d'*eau de scabieuse* : passez : ajoûtez à la colature une demi-once de *syrop de stœchas*.

POTION.

PRENEZ *eau de scabieuse* & *de bardane*, de chaque trois onces ; de *thériaque ancienne*, un gros & demi ; *antimoine diaphorétique* & *poudre de vipere*, de chaque un scrupule ; de *syrop d'œillet*, une once & demie : mêlez ; pour une potion qui se prendra par cuillerées.

PRENEZ d'*huile d'amandes douces*, trois onces : faites-y fondre vingt grains de *camphre* : ajoûtez une once de *syrop de limons* : mêlez ; pour une potion qui se prendra par cuillerée. Elle convient dans les esquinancies ou maux de gorge gangreneux.

PRENEZ de *camphre*, un gros ; broyez dans un mortier de verre, avec vingt gouttes d'*esprit-de-vin* : ajoûtez deux onces de *sucre*. Ces substances étant broyées ensemble ; mettez-y dix onces de *vinaigre* ; pour une potion dont on prendra une cuillerée toutes les heures ; & on boira immédiatement après trois onces de *petit-lait*. Cette potion convient dans les cas où une humeur éruptive de mauvaise nature est rentrée, & doit être repoussée au-dehors.

APOZEMES.

PRENEZ *racines de scorsonere* & *de bardane*, de chaque une once ; *feuilles de bourrahe* & *de scabieuse*, de chaque une poignée ; de *rapure de corne de cerf*, une once, dont on fera un nouet ; de *fleurs de bourrache*, une demi poignée : faites

bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau & réduire à quatre livres : paſſez & ajoûtez, par chaque livre d'apozeme, une once de *ſyrop d'œillet.*

PRENEZ *racines de polypode & d'angélique*, de chaque une demi-once; feuilles de *chardon-bénit*, une poignée & demie; de *tamarins*, une once : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Lorſqu'il s'en faudra peu que l'apozeme ſoit fait, ajoûtez un gros d'*épithym* concaſſé; de *fleurs de bugloſe*, une demi-poignée : paſſez avec expreſſion.

POUDRES.

PRENEZ de *ſel de prunelle*, deux gros; de *camphre*, un ſcrupule : mêlez; pour une poudre dont on fera quatre ou ſix doſes. On en prendra une de quatre en quatre heures.

PRENEZ de *ſucre blanc*, trois gros; de *gingembre*, deux gros; de *camphre*, un demi-gros : mêlez; pour une poudre : la doſe ſera depuis un juſqu'à deux ſcrupules.

PRENEZ *ſel volatil de corne de cerf*, dix grains; de *camphre*, trois grains : mêlez; pour une doſe.

PRENEZ d'*antimoine diaphoretique*, dix grains; de *cinnabre d'antimoine*, ſix grains; de *ſel volatil de corne de cerf*, quatre grains; de *camphre*, deux grains : mêlez; pour une poudre dont l'effet eſt très ſalutaire dans les convulſions qui ſurviennent pendant les fiévres malignes.

PRENEZ du *nitre purifié*, deux gros; de la *corne de cerf préparée*, ſix gros; du *camphre* & du *gingembre*, de chaque un ſcrupule : faites ſelon l'art une poudre dont la doſe ſera d'un à deux gros.

ALEXITERES.

BOLS.

PRENEZ de *poudre de contrayerva*, un demi-gros; de *camphre*, trois grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop d'œillet.*

PRENEZ de *racine de ſerpentaire de Virginie*, vingt grains ; de *thériaque ancienne*, un demi-gros : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de ſtœchas.*

PRENEZ de la *racine d'impératoire*, un demi-gros; du *camphre*, ſix grains : faites-en un bol avec ce qu'il faut de *confection d'hyacinthe.*

COMMENTAIRES.

(1.) LA SCORSONERE ou le cercifi. *Scorſonera latifolia ſinuata, C. B. P.*

Outre l'uſage ſi connu de la racine de ſcorſonere comme aliment, elle en a un médical, que les praticiens lui donnent preſque unanimement. On la met au nombre des médicamens diaphorétiques, dont l'action eſt douce, & même des alexiteres. Il eſt vrai que Fuller & Cartheuſer ont penſé que cette plante ne devoit point entrer dans la matiere médicale, parcequ'ils la croyoient ſans vertu. Ne ſe feroient-ils point rappellés que le nom de *ſcorſonere* lui a été donné à cauſe de ſa vertu ſpécifique contre la morſure d'un ſerpent que les Eſpagnols nomment *ſcareu*, ſur lequel Monardès a fait un traité étendu ? Ajoûtez à cela que l'uſage le plus fréquent a conſtaté ſon utilité dans la petite vérole & la rougeole, dans les fiévres malignes ou d'un mauvais caractere. La racine de ſcorſonere fraîche ſe preſcrit juſqu'à

une once, pour chaque livre de décoction. On trouve chez les apothicaires une eau distillée de scorsonere, qui n'a peut-être pas plus d'efficacité que les autres eaux distillées, qui sont sans odeur ni saveur.

(2.) LE DOMPTE-VENIN. *Vincetoxicum Mathioli. Asclepias flore albo*, *C. B. P.*

Les propriétés médicinales du dompte-venin ne me paroissent pas répondre à une dénomination aussi hyperbolique. Il est assez rare qu'on fasse usage de cette plante dans ce pays-ci : cependant on doit en compter la racine au nombre des médicamens alexiteres : sa saveur est amere & douceâtre ; l'odeur en est désagréable. On ne peut pas lui refuser une place dans les classes des médicamens apéritifs, des incisifs & des diurétiques ; car elle contribue beaucoup à la guérison de la cachexie & des maladies causées par une trop grande abondance de sérosités. On dit même que des écrouelleux se sont bien trouvés de son usage. La racine de dompte-venin séchée se prescrit, depuis une demi-once jusqu'à une once, pour chaque pinte de décoction ; ou on la fait prendre en substance, depuis un demi-gros jusqu'à un gros.

(3.) La racine de CONTRAYERVA est petite, du genre de celles qu'on nomme *tubéreuses*. La plante à laquelle elle appartient, croît naturellement en Amérique. Il en est parlé dans Boccone, Barrelier, Linnæus & d'autres auteurs qui la désignent sous différens noms. Sa saveur est amere & un peu astringente ; son odeur a quelque chose d'aromatique. Les Espagnols lui ont donné le nom de *contrayerva*, à cause de sa vertu alexitere. Mais on en a peut-être trop exagéré les effets dans

ALEXITERES.

les cas de poisons, soit qu'ils aient été pris par la bouche, soit qu'ils aient été communiqués par la morsure de quelques animaux, ainsi que dans les fiévres malignes, les petites véroles qui ont un mauvais caractere, &c. Quant à nous, nous ne pensons pas qu'on doive avoir grande confiance dans les effets de ce médicament, pour détruire ou empêcher l'action de causes morbifiques aussi puissantes. On prescrit de cette racine en substance, jusqu'à un demi-gros, dans du bouillon & du vin, & le double en infusion.

(4.) LE NARD CELTIQUE, *nardus celtica*, *spica Gallica vel Romana*, est la racine fibreuse & chevelue d'une espece de valériane qui croît sur les Alpes & plusieurs hautes montagnes. Sa saveur est âcre & amere, son odeur assez forte. On met cette racine au nombre des médicamens alexiteres & fortifians. Ces vertus la font employer dans la thériaque, l'orviétan, le mithridat; mais rarement entre-t-elle dans les compositions magistrales. On peut en ordonner depuis un demi-gros jusqu'à un gros en substance; il en entre le double dans une infusion. Il y a un autre médicament qui porte le même nom de *nardus*; mais il est surnommé *Indica*, le nard indien, pour le distinguer de celui-ci qu'on appelle *Celtica*. Nous aurons occasion de parler de cette espece.

(5.) LE PETIT GALANGA ou galanga de la Chine, *galanga minor*, *vel galanga Sinensis. Kœmpferia foliis ovatis*, *sessilibus. Linnæi Spec. plant.* est une racine tubéreuse: elle a la couleur brune, l'odeur vive, aromatique, la saveur un peu amere, âcre, & produisant une vive sensation de chaleur, comme feroit du poivre. Cette racine nous vient de la Chine & des régions voi-

ſines, toute coupée par petits morceaux. On la compte parmi les meilleurs alexiteres & toniques: elle ſe met encore dans les claſſes des ſtomachiques, des carminatifs & des céphaliques. C'eſt par ces qualités, qu'elle diminue les étourdiſſemens ou vertiges, qu'elle guérit les palpitations, qu'elle aide la digeſtion, diſſipe les vents, calme les tranchées des femmes nouvellement accouchées. Le petit galanga ſe preſcrit en ſubſtance depuis ſix grains juſqu'à un ſcrupule : il en entre, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, dans des infuſions que l'on fait avec le vin. Il y a une autre eſpece de galanga que l'on nomme *le grand galanga, galanga major, galanga javanenſis*, pour le diſtinguer du précédent : c'eſt la racine d'un autre genre de plante. Celui-ci paroît poſſéder les mêmes vertus que le grand galanga; mais on ne s'en ſert point en médecine dans ce pays-ci : il ne ſe trouve même pas chez la plûpart des apothicaires.

ALEXITERES.

(6.) LA ZÉDOAIRE eſt une racine tubéreuſe : elle a une ſaveur un peu amere, & une odeur très forte, qui tient un peu de celle du camphre. La plante à laquelle elle appartient, croît naturellement en Chine : c'eſt une eſpece de *Kœmpferia*, ſelon M. Linnæus; & elle eſt indiquée dans ſes Ouvrages par la phraſe ſuivante, *Kæmpferia foliis lanceolatis, petiolatis. Spec. plant.* On trouve chez les apothicaires, deux eſpeces de zédoaire, que l'on nomme l'une la *zédoaire longue, zedoaria longa*, & l'autre la *zédoaire ronde, zedoaria rotunda*. Mais il n'y a, entre ces ſubſtances, que la forme de différente; & on ne peut douter qu'elles ne ſoient des racines de la même plante. La zédoaire paſſe avec raiſon, pour être

ALEXITERES.

alexitere, diaphorétique & analeptique. On la met aussi dans la classe des médicamens stomachiques, & dans celle des diurétiques. Il y a beaucoup de cas de poisons, dans lesquels son usage est salutaire : elle convient dans la morsure des animaux, est utile dans les fiévres malignes & pestilentielles, se donne avec succès dans les pâles couleurs, la cachexie, l'hydropisie, procure du soulagement aux apoplectiques & aux paralytiques, calme le vomissement, dissipe les vents, contribue à guérir la lienterie & les autres flux de ventre. Les asthmatiques s'en trouvent bien, &c. On prescrit de galanga en substance, depuis six grains jusqu'à douze, & plus : il en entre depuis un demi-gros jusqu'à un gros, dans des infusions qui se font avec le vin.

(7.) LE SENÉKA est la racine d'une espece de polygala de Virginie, qu'on trouve dans le Dictionnaire de Miller, & dans Gronovius, *flora virginica*. Linnæus nomme cette plante *Polygala floribus imberbibus, spicatis, caule erecto, herbaceo, simplicissimo, foliis latolanceolatis, Spec. plant.* Le sénéka passe pour être alexitere & diaphorétique : on lui reconnoît aussi les qualités d'atténuant & de diurétique. En Amérique, il est le remede spécifique contre la morsure du serpent à sonnette qui, sans cela est mortelle. Plusieurs bons praticiens disent en avoir vu de bons effets dans la cachexie & l'hydropisie : on en trouve même qui le recommandent comme un excellent résolutif dans les inflammations du poumon; doit-on s'en rapporter à eux ? Le sénéka se prescrit en infusion, à la dose d'une once, pour chaque livre d'infusion, qui se fait avec le vin, & qu'on prend par verrée; mais il est rare, à ce que je crois, que

l'on en faſſe uſage dans ce pays ci. On a avancé, d'après quelques expériences, que le polygala de ce pays poſſede les mêmes propriétés que celui de Virginie ; cela a beſoin d'être confirmé par un plus grand nombre d'obſervations. Elles peuvent ſe faire ſur le *polygala vulgaris* & le *polygala buxi minoris folio Vaill.* ALEXITERES.

(8.) LA SCABIEUSE. *Scabioſa pratenſis, hirſuta, ſeu officinarum, C. B. P.*

Cette plante, qui a été autrefois très eſtimée, & du plus grand uſage, eſt aujourd'hui fort peu employée : cependant on la fait entrer encore dans la liſte des alexiteres, & dans celle des diaphorétiques : ces vertus la font employer quelquefois dans les petites véroles & les fiévres malignes. On la met encore au nombre des médicamens béchiques, & on la recommande dans différentes affections du poumon, ſoit aiguës, ſoit chroniques. La racine de ſcabieuſe ſe preſcrit en décoction, & juſqu'à une poignée pour chaque livre d'eau ; ou on en boit le ſuc, à la doſe de quatre onces chaque fois. Il ſe trouve chez les apothicaires une eau diſtillée de ſcabieuſe, dans laquelle il ne faut pas avoir beaucoup de confiance.

(9.) LE MACIS, la fleur de muſcade. *Macis. Cortex flavus nucis moſchatæ.*

Ce médicament eſt la pellicule membraneuſe, jaunâtre & très odorante, qui recouvre la muſcade. C'eſt avec fondement qu'on regarde le macis comme un des meilleurs remedes alexiteres & analeptiques que nous ayons : il a encore place parmi les céphaliques, les cordiaux, les ſtomachiques, les carminatifs, &c. Il ſe prend en ſubſtance depuis quatre grains juſqu'à douze, & il en entre juſqu'à un ſcrupule dans les infuſions qui

ALEXITERES.

se font avec le vin. On le mâche aussi pour corriger la mauvaise odeur de la bouche ; & ce moyen est un des meilleurs qu'on emploie. Le macis fournit une huile grasse par expression, & une huile essentielle distillée, qui se prend intérieurement, depuis une goutte jusqu'à quatre, & est réputée un stomachique & un carminatif excellens. Elle sert aussi à l'extérieur en liniment, pour calmer le vomissement, le hoquet, & faire cesser les coliques des enfans ; mais il y a peu d'apothicaires qui aient de cette huile.

(10.) LA NOIX. *Nux juglans, sive regia vulgaris, C. B. P.*

Les noix confites, qui sont propres à fortifier l'estomac, se servent sur les tables comme aliment, & pour leur propriété stomachique. Il se trouve chez les apothicaires une eau dite *eau de trois noix, aqua nucum*, qui se prépare par trois distillations : la premiere se fait avec les chatons ou les fleurs ; la seconde avec les fruits verds, ou qui ne sont pas encore mûrs, & en versant dessus l'eau distillée qui est le produit de la premiere distillation. Dans la troisieme, on distille les noix mûres, ou qui sont très proches de leur maturité, en employant l'eau qui a déja été distillée deux fois. L'eau de noix est un des meilleurs remedes alexiteres & stomachiques fortifians : elle passe pour apéritive, diurétique, &c. On l'emploie avec succès dans les petites véroles & les fiévres malignes, en supposant toutefois qu'on a fait préalablement les remedes qui convenoient. Ce remede fait renaître les forces & l'appetit : il favorise la digestion, est utile dans la cachexie, l'hydropysie, les affections hystériques, &c. Sa dose

doſe eſt depuis une once juſqu'à ſix. Nous parlerons ailleurs de l'huile de noix.

ALEXITERES.

(11.) LA CORNE DE CERF ſe donne en ſubſtance ou en décoction. Quelle que ſoit la forme ſous laquelle on l'adminiſtre, elle paſſe pour alexitere & diaphorétique, & elle paroît utile dans les petites véroles, les fiévres malignes & les autres maladies où il eſt avantageux que le malade ait des ſueurs. Quant à la qualité abſorbante de ce médicament, & à la propriété qu'il a de reſſerrer le ventre; on ne doit les attribuer qu'à la poudre que l'on fait prendre avec ſuccès dans différens cours de ventre, ſoit dans ſon état naturel, ſoit préparée. La rapure de corne de cerf ſe preſcrit en décoction juſqu'à une once, pour deux livres d'eau; & en ſubſtance depuis un ſcrupule juſqu'à une drachme. Perſonne n'ignore que la corne de cerf ſe change, par une longue cuiſſon, en une gelée dont on ſe ſert communément pour réparer les forces perdues, & mettre l'eſtomac en état de faire ſes fonctions, &c. Enfin on retire, par des procédés chymiques, de la corne de cerf un ſel & un eſprit dont nous aurons occaſion de parler, ainſi que de la corne de cerf préparée.

(12.) L'OS DU CŒUR DU CERF, *os de corde cervi*, eſt un petit corps oſſeux plat & mince, triangulaire & quelquefois cruciforme, qu'on tire du cœur de vieux cerfs. Le bœuf & les autres quadrupedes; l'homme même, peuvent en fournir des pareils. Les anciens l'ont mis au nombre des cordiaux & des alexiteres; mais les modernes lui ont refuſé ces qualités; ſans être pourtant fondés à le rejetter comme abſolument inutile. Ce remede a quelque choſe de fortifiant & d'aſtringent & peut être employé comme tel en

ALEXITERES.

poudre depuis un demi-gros jusqu'à un gros. Cependant il faut convenir qu'on peut très bien s'en passer, & je n'en fais mention ici que parceque ce remede a eu de la célebrité, & qu'il entre d'ailleurs dans beaucoup de préparations officinales.

(13.) LE BEZOARD, *bezoard orientalis*, est, ainsi que tous les gens instruits le savent, une pierre fameuse, qui se trouve dans le corps de plusieurs animaux de différens genres, & entr'autres, de chévres & de singes. Cette concrétion a eu la plus grande réputation qu'un remede puisse avoir. On recommande principalement le bezoard oriental comme le plus puissant antidote ou contre-poison que nous possédions; il est extrêmement cher. Il paroît participer de la pierre & de la résine : sa poudre se dissout dans l'esprit de nitre, qui en devient rougeâtre. Le bezoard convient, dit-on, dans les fiévres malignes pestilentielles, dans les petites véroles, lorsqu'on a pris du poison, ou que le corps en est infecté par la morsure d'un animal. Le bezoard n'est pas à beaucoup près d'un usage si commun aujourd'hui qu'autrefois. Il est très difficile de distinguer le bezoard naturel du bezoard factice ou occidental, dit aussi *pierre de Goa*, *bezoard occidentalis vel compositus, sive lapis de Goa* : on ne rencontre presque plus le premier, que dans les cabinets des curieux. Ces faits nous persuadent qu'il est fort inutile d'examiner si les vertus attribuées à ce remede, ne sont pas supposées, comme l'ont pensé plusieurs praticiens du premier ordre. Il se prescrit depuis quatre grains jusqu'à douze & davantage.

On ne doit pas ignorer que la poudre de vipere est assez souvent nommée *bezoard animal*, *bezoard animale*, & que les chymistes ont com-

posé un médicament qu'ils ont appellé *bezoard minéral*, *bezoard minerale*. Celui-ci est une préparation d'antimoine absolument inutile, & qui n'a que les propriétés du diaphorétique minéral que l'expérience a mieux fait connoître.

ALEXITERES.

(14.) LA POUDRE DE PINCES D'ÉCREVISSES de mer ou de crabes, que l'on nomme aussi la *poudre de la comtesse de Kent. Pulvis è chelis cancrorum, vel comitissæ Kent.*

Les médecins de Londres & ceux de Paris ont peut-être donné à ce remede plus d'éloges qu'il n'en mérite. La poudre de pinces d'écrevisses de mer est composée de bézoard oriental, de perles, de poudre de viperes, de l'extrêmité ou partie noire des pinces d'écrevisses de mer, de corail & de plusieurs autres absorbans. On la conserve sous la forme de trochisques. Cette poudre passe pour être alexitere, cordiale & absorbante : aussi la dit on salutaire dans la petite vérole, les fiévres malignes. On en prescrit depuis douze grains jusqu'à un demi-gros ; mais on peut inférer de ce qui a été dit ci-dessus, qu'il y a peu de confiance à avoir dans un pareil remede.

(15.) LA POUDRE DE PALMARIUS, quoique composée de médicamens communs, mérite que l'on en fasse cas dans le traitement de ceux qui ont été mordus par des chiens enragés. Cette poudre est composée de parties égales de feuilles de rhue, de verveine, de petite sauge, de plantain, de polypode, d'absinthe, de petite centaurée, de menthe, d'armoise, de bétoine, de mélisse & de millepertuis. On conserve ces plantes entieres, & elles doivent être renouvellées tous les ans. Au moment du besoin, on en prépare sur-le-champ une poudre dont on prend le matin

ALEXITERES.

jusqu'à deux gros, dans du bouillon ou dans du vin; ce qui se continue pendant quarante ou cinquante jours. On fait quelquefois entrer dans cette composition, & cela est très à propos, la poudre de vipere. Ce remede a été autrefois fort vanté comme propre à prévenir la rage; & je suis témoin que plusieurs personnes se sont bien trouvées de son usage en pareil cas. Depuis ce tems-là on a découvert que le mercure a beaucoup plus d'efficacité contre cette maladie que tous les autres médicamens simples ou composés, auxquels on attribuoit des guérisons qui n'avoient pas été plus difficiles à opérer que celles des plaies ordinaires, les animaux qui avoient mordu étant réputés enragés, mais ne l'étant réellement pas.

(16.) LA THÉRIAQUE, *theriaca*, se compose presque par-tout; & pour l'ordinaire chacun la prépare à sa façon, retranchant ou augmentant, suivant ses lumieres. On donne communément la préférence à celle de Venise. A-t-on raison? C'est ce qu'on ne peut décider, parcequ'on ignore la composition de cette thériaque. Il entre dans ce fameux antidote une si grande quantité de médicamens, que ceux qui ont donné le plus d'attention à connoître ce monstrueux assemblage, sont fort embarrassés pour déterminer quelles vertus a cet ensemble. En effet, outre une très grande quantité de substances aromatiques, il contient des médicamens céphaliques, des anti-spasmodiques, des narcotiques, des cordiaux & stomachiques; des purgatifs & des absorbans, des diaphorétiques & des diurétiques, des vulnéraires & des astringens. Il y a du vin, du miel, des drogues ameres & de douces; les unes ont une odeur agréable, les autres une odeur fétide;

Quand on réfléchit ſur cette compoſition faite ſans regle, on eſt tenté de croire que celui qui en eſt l'auteur a pris indiſtinctement tout ce qui s'eſt trouvé ſous ſa main. Elle a été attribuée à un certain Andromaque, qui en a célébré les vertus dans un poëme dédié à Néron.

Néanmoins il eſt arrivé, par un heureux haſard, que de ce mêlange ſans principes & ridicule de ſubſtances qui ſe combattent, il réſulte un médicament qui ne le cede en vertus à aucun de ceux du même genre, & qui eſt preſque le meilleur remede alexitere, tonique, ſtomachique & cardiaque que la médecine poſſede; & c'eſt une choſe remarquable, & qui eſt particuliere à ce remede d'un uſage vulgaire, qu'on ne voit pas qu'il ſoit nuiſible, quoique des ignorans & des femmes le faſſent prendre journellement à des malades comme un remede univerſel, & ſans qu'il y ait certitude qu'il ſoit à propos. On vante fort la thériaque, comme capable d'empêcher les effets funeſtes de la morſure des animaux qui infectent d'un poiſon ce qu'ils mordent; & ſi on en excepte les poiſons corroſifs, il prévient les accidens fâcheux qui accompagnent tous les autres. Il contribue à la guériſon des fievres d'un mauvais caractere, & plus ſouvent encore à calmer la cardialgie & les douleurs de coliques. Enfin on l'a vu quelquefois procurer du ſoulagement dans des toux fréquentes, & dans la difficulté de reſpirer accidentelle. La thériaque ſe preſcrit depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, dans du bouillon, du vin ou une autre boiſſon : on la prend auſſi en bol.

(16.) L'ORVIÉTAN. *Orvietanum.*

Cette compoſition, qui, par ſa nature & ſes

ALEXITERES.

propriétés, approche beaucoup de la thériaque, n'est guere employée que par les charlatans. Il est à propos de sçavoir qu'il y a presqu'autant de descriptions ou de recettes d'orviétan, qu'il y a de dispensaires; mais la meilleure est celle d'Hofman; du moins M. Lémery, dont l'expérience en pareille matiere étoit très grande, l'a jugé ainsi; & les médecins de Paris ont approuvé ce jugement, en la mettant dans leur Codex, sous ce titre: *orvietanum præstantius.* Les médicamens alexiteres, céphaliques, cordiaux, stomachiques & diaphorétiques, qui entrent dans cette composition, en font un remede qui differe peu des autres électuaires; mais l'usage a prévalu de faire prendre l'orviétan, par préférence à toutes les autres compositions de ce genre, tant dans le cas où l'on a avalé des poisons qui ne sont pas corrosifs, que dans ceux où on a été mordu de quelqu'animal qui a laissé un poison dans la plaie qu'il a faite. Il est rare qu'on en fasse usage pour remplir une autre indication; quoique les charlatans qui vendent un orviétan composé à leur maniere ne tarissent pas dans l'énumération de ses propriétés admirables & de ses effets surprenans. On prescrit depuis un demi-gros jusqu'à un gros d'orviétan.

(18.) L'ESPRIT VOLATIL DE VIPERE, *spiritus volatilis viperarum*, est le produit de la distillation de la vipere faite dans une cornue au feu de réverbere. Il passe d'abord une eau sans qualité, insipide, ensuite un esprit avec un sel volatil. On ajoûte à ce dernier produit de l'esprit de vin; & c'est ainsi que ce médicament se conserve pour le besoin; ou bien on soumet ce mêlange à une seconde distillation, afin de faire sublimer

le ſel que l'on a, par ce moyen, ſéparé du fluide. Ces médicamens ſont mis, avec raiſon, parmi les alexiteres & les diaphorétiques les plus actifs. On les compte auſſi dans la claſſe des remedes céphaliques. Ces vertus rendent leur uſage ſalutaire dans la petite vérole, la rougeole, les fievres malignes & pluſieurs maladies à éruption, qui ſont contagieuſes. Les auteurs en vantent beaucoup l'efficacité dans le traitement de la morſure de la vipere & des autres animaux venimeux. On s'en ſert ſouvent avec ſuccès dans l'apoplexie & les autres affections comateuſes. L'eſprit volatil de vipere ſe preſcrit depuis ſix gouttes juſqu'à vingt, & même trente, dans une potion appropriée. Ce ſel s'ordonne depuis quatre grains juſqu'à quinze dans une liqueur convenable; ou il ſe prend ſous la forme de bol. Nous ne devons pas laiſſer ignorer que des chymiſtes très célebres ſoutiennent qu'il n'y a aucune différence, quant à la nature & aux propriétés, tant entre les eſprits volatils, qu'entre les ſels volatils que l'on tire des animaux. Ce ſentiment nous paroît conforme à la raiſon & à l'expérience.

Alexiteres.

LES APÉRITIFS.

On donne, en médecine, le titre d'*apéritif* aux médicamens dont l'effet eſt de rendre fluides, & de mettre en mouvement les humeurs viſqueuſes qui s'arrêtent & prennent de la conſiſtance. Un autre effet eſt de lever les embarras qui ſe trouvent dans les vaiſſeaux, & de faciliter par-là la circulation. On connoît aiſément l'exiſ-

APÉRITIFS

tence de cette maladie, quand le volume des viſceres eſt plus gros que dans l'état naturel, ainſi que par leur dureté & une certaine douleur ſourde, accompagnée d'une ſenſation de peſanteur. Mais lorſque ces accidens ne ſe remarquent pas, comme cela arrive fort ſouvent, on ne peut que conjecturer ou deviner la cauſe & le ſiége de la maladie. Il n'eſt pas poſſible de s'aſſurer d'une maniere plus certaine, ſi c'eſt l'obſtruction des viſceres qui cauſe certains maux, comme les affections hypochondriaques & hyſtériques, la cachexie, l'hydropiſie, &c. ou ſi ces maladies ont produit l'embarras des viſceres. Il n'eſt pas moins difficile de connoître la maniere d'agir des apéritifs. Cette matiere eſt encore couverte d'épaiſſes ténebres; quoi que diſent ceux qui ne rougiſſent pas de paſſer leur vie à faire des hypotheſes. Mais les médecins, qui ſe glorifient de ne rien apprendre que par l'obſervation, mettent toute leur attention à diſtinguer les cas dans leſquels on doit employer tel ou tel remede : il eſt fort permis de s'embarraſſer peu du reſte.

C'eſt une choſe digne de remarque que, dans la claſſe des apéritifs, il ſe trouve pluſieurs remedes qui ne ſont pas de la même nature, & même dont les qualités ſont contraires; de ce genre ſont les martiaux ou les médicamens que fournit le fer. On les met à la tête des apéritifs : cependant on ne peut pas douter que ces remedes ne ſoient encore aſtringens; propriété qui paroît entiérement oppoſée à celle que l'on déſigne par le mot d'*apéritif*. Cette ſingularité n'empêche pas cependant que l'on ne mette les martiaux au nombre des meilleurs apéritifs & déſobſtructifs; cette conduite eſt autoriſée par l'expérience. On ne peut

pas douter que les médicamens tirés du fer n'agissent, non pas en divisant & en atténuant les humeurs épaisses, comme on le dit pour l'ordinaire, mais plûtôt en faisant renaître l'élasticité nécessaire dans des vaisseaux qui, par leur relâchement, n'étoient plus en état d'agir sur les humeurs, pour les atténuer & les rendre fluides. Cette maniere d'agir rend sensible pourquoi les martiaux ne conviennent pas à tous les sujets, & principalement quand les fibres sont tendues & roides. Ils ne peuvent que nuire quand on les donne en pareille circonstance; & l'expérience s'accorde avec le raisonnement, pour démontrer que quand on fait prendre les martiaux à contre-tems, c'est-à-dire, à des sujets auxquels ils ne conviennent pas, ou sans avoir fait précéder leur usage de celui des humectans & des délayans; alors, dis-je, les malades éprouvent des difficultés de respirer, l'enflure du ventre, des stagnations, ou amas de sérosités, & d'autres incommodités dont nous avons suffisamment parlé ailleurs. Ces effets prouvent évidemment que les médicamens que l'on retire du fer ne seront salutaires qu'autant que le systême vasculeux sera dans un état de relâchement & de foiblesse.

APÉRITIFS

On doit rapporter à la classe des apéritifs, les diurétiques stimulans ou irritans, dont les bons effets sont aussi certains que ceux de tout autre remede, quand ils sont donnés à propos. Les médicamens purgatifs ou cathartiques, donnés comme des altérans, ou en petite dose, se peuvent ajoûter à la classe des apéritifs : ils ont souvent eu de très heureux effets. Enfin on pourroit encore y faire entrer bien des remedes qui ont peut-être une propriété particuliere de résoudre & d'atté-

nuer. Mais en voilà assez pour faire voir que la classe des apéritifs est beaucoup plus ample que les autres. Nous en avons borné l'étendue, pour ne pas sortir du plan que nous suivons, & ne pas tomber dans des répétitions. Nous ajoûterons ici en passant, que les racines d'ache, d'asperges, de fenouil, de persil & de petit houx, sont ce qu'on entend par les cinq grandes racines apéritives, & que les racines de caprier, du chardon-roland, du chiendent, de l'arrête-bœuf & de la garence, sont ce qu'on appelle les cinq petites racines apéritives.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines de chiendent, de chardon-roland (1), de chausse-trape, de persil, de fenouil, d'ache, de raifort, d'arrête-bœuf, de petit houx (2), de garence (3), de caprier (4), de gentiane, de cabaret, de bryone (5), d'orcanette, d'aulnée, d'ancolie, de bénoite, d'impératoire, d'iris d'Allemagne, d'iris de notre pays, de polypode, de sceau de Salomon. La rhubarbe, la zédoaire, le curcuma, le galanga, l'acorus, le gingembre.

Les feuilles de chicorée, d'eupatoire, de fumeterre, de tanaisie, d'aurone, de camphorata, de véronique, de verge dorée (6), de houblon, de cassis, de gratiole, de petite centaurée, de la grande absinthe, de la petite absinthe, de germandrée, de cochléaria, de cresson alénois ou de jardin, de cresson de fontaine, de berle, de beccabunga, de dictamne de Créte, d'hyssope,

de marum, de marrube blanc, de menthe, de ſauge, de botrys, de ſarriette, de ſantoline; les herbes vulnéraires & les capillaires, l'épythim. APÉRITIFS.

Les fleurs de millepertuis, de romarin, de ſtœchas d'Arabie.

Les graines d'ancolie, de moutarde, de genêt.

Les fruits d'alkékenge, les baies de geniévre, l'écorce d'oranges.... les cloux de girofle, les cubebes.

Le bois de lentiſque.... l'écorce de tamariſque, celle de frêne.... la caſcarille, la cannelle, l'écorce de Winter.

Les baumes naturels.... le ſavon... le ſtorax calamite, le bdellium, le galbanum, l'aloës.

Le lait de chévre.... le petit-lait... le blanc d'œuf.... les cloportes (7).

Les eaux de Vals, de Forges, de Spa, de Paſſy, de Cranſſac, de Vichy (8), de Balaruc, de Luxeuil, &c. Le nitre, le ſel ammoniac, le ſel cathartique amer.

Le fer (9), l'antimoine, la pierre hæmatite.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

Les eaux de chicorée, de baies de geniévre, de noix.

L'eau de goudron; l'eau de chaux ſeconde; la leſſive de cendres de genêt, d'abſinthe, &c. le ſyrop des cinq racines (10); ceux de chicorée ſimple, de chicorée compoſé, de mercuriale, de bétoine, de cochléaria, de fleurs de pêcher... le vin d'abſinthe.

Le ſafran de Mars (11); l'extrait de Mars;

APÉRITIFS.

l'æthiops minéral (12) ; l'extrait de geniévre ; l'extrait d'absinthe, celui d'aulnée..... les pilules de Starkey ; les pilules de Bontius (13), les pilules scillitiques, les pilules d'Edimbourg.

La teinture de Mars tartarisée (14), l'esprit-de-succin ; l'esprit de clou de girofle.... l'esprit-de-nitre dulcifié ; l'esprit-de-Mindérérus...

Le sel de genêt, le sel de tamarisc, le sel de tartre, le sel végétal (16), ou le tartre soluble, le sel de Glauber.... le sel de succin, le sel de Mars de Riviere... le tartre chalybé (17), le tartre vitriolé, la crême de tartre, la terre foliée de tartre (18).... les fleurs martiales, les fleurs de sel ammoniac (19)....

Le safran de Mars antimonié de Stahl.... la magnésie blanche, le kermès minéral, l'anti-hectique de Potérius, l'antimoine diaphorétique.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

EAU DE RHUBARBE.

PRENEZ de *rhubarbe* concassée, deux gros; dont on fera un nouet : mettez infuser chaudement pendant quatre heures : ensuite faites bouillir légerement dans une suffisante quantité d'eau & réduire à quatre livres : passez.

AUTRE.

PRENEZ de *rhubarbe* concassée grossierement, un gros & demi ; *sel de genêt* & *sel végétal*, de chaque un demi-gros : faites du tout un nouet que l'on suspendra dans un vaisseau de verre qui

contiendra quatre livres d'eau que l'on y verſera tiéde : laiſſez macérer pendant une nuit.

EAU MINÉRALE ARTIFICIELLE.

PRENEZ *limaille de fer* couverte de rouille & *crême de tartre*, de chaque deux onces: faites bouillir dans huit livres d'eau, & réduire à ſix livres : laiſſez infuſer, à une chaleur douce, pendant vingt-quatre heures. Lorſque la liqueur aura dépoſé, verſez, par inclinaiſon, ce qui ſe trouve ſur le dépôt : paſſez cette eau minérale.

PRENEZ de la *limaille de fer* bien lavée, une demi-once. Faites-la infuſer pendant vingt quatre heures dans une chopine de *vin blanc :* mêlez la colature avec ſix pintes d'eau de fontaine, que vous garderez dans des flacons de verre bien bouchés, pour la boiſſon ordinaire.

TISANES.

PRENEZ de *feuilles de ſcolopendre*, trois poignées ; de *cétérac*, une poignée : faites bouillir légérement dans quatre livres d'eau. Quand vous ſerez prêt à retirer la tiſane du feu, ajoûtez une demi-once de *régliſſe* concaſſée : paſſez.

PRENEZ *racines de chiendent* & *de chardon-roland*, de chaque une once ; de *feuilles de ſcolopendre*, une poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : ajoûtez une demi-once de *régliſſe*.

PRENEZ *racines de perſil* & *de fraiſier*, de chaque une once ; vingt *fruits d'églantier* & un gros de *tartre martial ſoluble :* faites-les cuire dans ce qu'il faut d'eau pour deux pintes de tiſane.

PRENEZ *racines de petit houx* & *d'aſperge*, de chaque une once ; de *cendres de ſarmens* de vigne,

APÉRITIFS

trois onces, dont on fera un nouet : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à ſix livres : ajoûtez ſur la fin une quantité ſuffiſante de racine de *réglisſe*.

PRENEZ des *baies de geniévre*, deux onces ; de *racine d'iris de Florence*, une demi-once ; de *ſommités de petite centaurée*, une demi-poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à ſix livres.

SUCS.

PRENEZ *feuilles de chicorée & d'ache*, de chaque une poignée & demie : coupez ces plantes : ajoûtez vingt *cloportes lavés*, & un gros de *ſafran de Mars* apéritif : laiſſez en digeſtion durant l'eſpace d'une nuit : enſuite retirez-en le ſuc ſuivant les procédés ordinaires. On en fera deux doſes.

PRENEZ du *ſuc de pariétaire & de cerfeuil*, de chaque deux onces ; *ſel de tartre & cloportes préparés*, de chaque douze grains : mêlez-les pour une priſe.

PRENEZ *feuilles de chicorée, de pimprenelle & de creſſon d'eau* : hachez-les & les mettez en digeſtion pendant la nuit, avec dix *cloportes* bien lavés, & vous en tirerez le ſuc pour deux doſes.

PETIT-LAIT.

PRENEZ de *limaille de fer* couverte de rouille, deux gros : réduiſez en poudre très fine, & faites-en un nouet : mettez infuſer, à une chaleur douce, dans une livre de *petit-lait* : paſſez avec une légere expreſſion.

APOZEMES.

PRENEZ *racines de petit houx & d'aſperge*, de

chaque une once; *rhubarbe* concassée & *sel de tartre*, de chaque deux gros, dont on fera un nouet; de *fruits d'alkekenge*, une once; de *feuilles de scolopendre & de cerfeuil*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : passez & mettez une demi-once de *syrop des cinq racines apéritives* par chaque livre de colature.

APÉRITIFS

PRENEZ *racines de fenouil & de garance*, & *écorce moyenne de sureau*, de chaque une once; *feuilles de chicorée & de scolopendre*, de chaque une poignée; de *sommités d'asperge*, une demi-poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : passez : ajoûtez à la colature deux gros de *tartre chalybé*; pour un apozeme.

PRENEZ de *limaille de fer rouillée*, deux onces, dont on fera un nouet; *racines de chardon-roland & d'ache*, de chaque une once; *racines séches d'aulnée*, deux gros; de *feuilles de cerfeuil*, une poignée; des *cloportes lavés*, au nombre de vingt : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : passez : ajoûtez à la colature deux gros de *sel de duobus*.

PRENEZ de *baies de geniévre*, deux onces; *racines d'aulnée & de bryone*, de chaque une demi-once; des *fruits d'alkekenge*, au nombre de vingt; de *sommités de romarin*, une demi-poignée; de *feuilles de séné*, une demi-once, dont on fera un nouet : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de chicorée composé* avec de la *rhubarbe*.

BOUILLONS.

PRENEZ *racines de fenouil & d'asperge*, de

chaque une demi-once; de *limaille de fer* couverte de rouille, deux gros, dont on fera un nouet; de *rhubarbe* concassée, un demi-gros, enfermée aussi dans le nouet: faites bouillir pendant une heure dans du *bouillon de poulet* : ensuite ajoûtez *feuilles de chicorée & de scolopendre*, de chaque une demi-poignée: faites bouillir pendant un quart-d'heure; pour un bouillon auquel on peut ajoûter, suivant les indications à remplir, de la manne, des feuilles de séné, des sels purgatifs, &c.

PRENEZ de *racines d'ache* ou *de persil*, une once; d'*écorce moyenne de sureau*, une demi-once; de *rhubarbe*, un demi-gros, dont on fera un nouet: faites bouillir pendant une heure dans du *bouillon de veau*: ajoûtez *feuilles d'aigremoine & de scolopendre*, de chaque une demi-poignée: faites bouillir pendant une demi-heure; pour un bouillon qu'on prendra de la maniere suivante. Faites fondre dans une cuillerée de ce bouillon un demi-gros de *tartre martial chalybé*. On prendra cela seul; & immédiatement après on boira le reste du bouillon.

PRENEZ de *polypode de chêne*, une once; de *racines séches d'aulnée*, un gros; *douze cloportes* lavés & en poudre; de *feuilles de pissenlit*, une demi poignée: faites un bouillon, selon l'art, avec un morceau de *chair maigre de veau*: ajoûtez à ce bouillon un demi-gros de *sel de duobus*; ou bien trois grains de *sel de Mars de Riviere*.

PRENEZ de *chair maigre de veau*, coupée par morceaux, deux livres; *feuilles de cresson de fontaine & de chicorée*, de chaque une poignée; de *feuilles de cerfeuil*, une demi-poignée; de *rhubarbe* réduite en poudre, un demi-gros; quinze *cloportes*

cloportes lavés & écrasés encore vivans; de *fleurs martiales de sel ammoniac*, douze grains : arrangez le tout par lits dans un vase de terre, & versez sur ce mêlange trois onces d'eau : ensuite, ayant fermé le pot aussi exactement qu'il est possible, mettez-le au bain-marie, & faites bouillir pendant six heures : passez avec expression; pour un bouillon.

APÉRITIFS

VINS.

PRENEZ de *limaille de fer rouillée*, quatre onces; de *cannelle broyée*, deux gros : mettez infuser pendant vingt-quatre heures dans quatre livres de *vin blanc*. Le vin sera suffisamment fait pour qu'on en puisse prendre : on laissera le reste en infusion : la dose sera depuis deux onces jusqu'à quatre, & se prendra deux fois le jour.

PRENEZ de *safran de Mars apéritif*, trois onces, dont on fera un nouet; de *rhubarbe* concassée, une demi-once, qu'on mettra dans le nouet; de *sommités de la petite absinthe*, une poignée; des *cloportes* lavés & pilés, au nombre de soixante, dont on fera un nouet : mettez infuser dans quatre livres de *vin blanc*, durant l'espace de vingt quatre heures. La dose sera depuis deux onces jusqu'à quatre : elle se réitérera plusieurs fois le jour.

PRENEZ d'*iris de Florence*, deux onces; de *racines d'aulnée & de scille*, de chaque une demi-once; d'*écorce moyenne de sureau*, deux onces; d'*écorce de Winter*, deux gros; des *feuilles de séné*, deux onces : mettez infuser à froid pendant deux jours, dans quatre livres de *vin blanc*. On en peut prendre jusqu'à quatre onces, & ce doit être le matin.

APÉRITIFS

PRENEZ de *racine de ſcille préparée*, une demi-once : mettez infuſer pendant deux jours dans quatre livres de *vin blanc* : paſſez : la colature ſe prendra une ou deux fois le jour, à la doſe d'une once, & juſqu'à deux.

PRENEZ de la *racine de gentiane* & du *calamus aromaticus*, de chaque une once ; des *ſommités d'abſinthe*, deux onces ; des *baies de geniévre*, quatre onces : infuſez le tout, après l'avoir pilé, chaudement pendant vingt-quatre heures dans trois pintes de *vin blanc*, le vaſe étant bien bouché : coulez pour l'uſage. On le donne depuis deux onces juſqu'à quatre.

PRENEZ *limaille de fer*, deux onces ; *ſuc d'orange aigre*, quatre onces. Laiſſez les en digeſtion pendant vingt-quatre heures. Ajoûtez enſuite deux pintes de *vin blanc* & ſix gros de *cannelle*. Faites infuſer chaudement pendant quatre jours : paſſez pour l'uſage. On en donne de deux à quatre onces, une ou deux fois par jour.

POUDRES.

PRENEZ de la *poudre cornachine*, & de *rhubarbe*, de chaque douze grains ; *ſafran de Mars apéritif* & *cloportes préparés*, de chaque dix grains : mêlez pour une priſe.

PRENEZ des *cloportes préparés* & *du ſafran de Mars apéritif*, de chaque dix grains ; de la *poudre de jalap*, ſix grains : mêlez ; pour une poudre qu'on renouvellera tous les jours.

PRENEZ de *rhubarbe*, un demi gros ; de *ſel de tartre*, ou *de terre foliée de tartre*, douze grains : mêlez ; pour une poudre qui ſe prendra dans du *vin* chaud.

PRENEZ de *ſafran de Mars apéritif*, douze

grains; de *cassia-lignea*, six grains : mêlez; pour prendre en commençant le dîner, ou le matin, en buvant un bouillon immédiatement après.

Apéritifs

PRENEZ *cloportes préparés* & *safran de Mars apéritif*, de chaque huit grains; de *cannelle*, six grains : mêlez; pour une poudre.

PRENEZ *safran de Mars* & *cloportes préparés*, de chaque deux gros; *cassia-lignea* & *racine d'iris de Florence*, de chaque un demi-gros; de *sucre blanc*, deux gros : mêlez; la dose sera de vingt grains.

BOLS.

PRENEZ de *rhubarbe*, un demi-gros; de *crême de tartre*, un scrupule : mêlez : faites, avec *le syrop de chicorée composé*, un bol.

PRENEZ *safran de Mars* & *rhubarbe*, de chaque douze grains; *cassia-lignea* & *sel d'absinthe*, de chaque un scrupule : mêlez : faites un bol avec le *syrop de fleurs de pêcher*.

PRENEZ de *sel de Mars de Riviere*, depuis six grains jusqu'à huit grains; *d'extrait de fumeterre*, la quantité suffisante pour faire un bol.

PRENEZ *gomme ammoniac* & *safran de Mars apéritif*, de chaque un demi-scrupule; de *tartre vitriolé*, dix grains; de *cloportes preparés*, huit grains; de *mercure doux*, six grains : mêlez : faites un bol avec le *syrop des cinq racines*.

OPIATS.

PRENEZ de *safran de Mars*, une demi-once; *rhubarbe* & *cloportes préparés*, de chaque deux dos; de *sel de tamarisc* ou *d'absinthe*, un gros & demi : mêlez : faites un opiat avec le *syrop de chicorée composé*; la dose sera jusqu'à un gros.

PRENEZ de *safran de Mars apéritif*, une once;

rhubarbe & *jalap*, de chaque une demi-once; *tartre vitriolé* & *antimoine diaphorétique*, de chaque deux gros; de *diagrede*, un gros & demi; de *cannelle*, un gros : mêlez : faites un opiat avec le *ſyrop de fleurs de pêcher*; la doſe ſera juſqu'à un gros.

PRENEZ de *ſafran de Mars*, une demi-once; *gomme ammoniac*, *rhubarbe* & *ſéné*, de chaque deux gros; *jalap* & *diagrede*, de chaque un gros & demi; *antimoine diaphorétique*, *æthiops minéral* & *ſel ammoniac*, de chaque un gros; *ſafran* & *ſel de tamariſc*, de chaque deux ſcrupules : pulvériſez toutes ces ſubſtances : mêlez : faites un opiat avec le *ſyrop des cinq racines*; la doſe ſera depuis un gros juſqu'à deux, & ſe prendra enveloppée dans du pain à chanter.

PRENEZ de *ſafran de Mars*, une once; de *racine d'aulnée*, une demi-once; *jalap*, *rhubarbe* & *aloës ſuccotrin*, de chaque un demi-gros; *tartre vitriolé* & *ſel de genêt*, de chaque un gros & demi; de *caſſia-lignea*, un gros : mêlez : faites un opiat avec le *ſyrop de mercuriale*; la doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à deux ſcrupules.

PRENEZ d'*extrait de Mars*, une demi-once; *ſéné*, *rhubarbe* & *jalap*, de chaque deux gros; *cloportes préparés* & *æthiops minéral*, de chaque un gros; de *ſel cathartique amer*, ou d'Epſom, une demi-once; d'*électuaire diaphœnic*, ſix gros : mêlez : faites un opiat avec le *ſyrop de roſes pâles*; la doſe ſera juſqu'à un gros.

PRENEZ de *racine d'arum préparée*, deux gros; de *ſafran de Mars*, une demi-once; *myrrhe* & *gomme ammoniac*, de chaque un gros; de *fleurs martiales de ſel ammoniac*, un demi-gros : mêlez :

faites un opiat avec le *ſyrop d'abſinthe ;* la doſe ſera juſqu'à un demi-gros.

PRENEZ de *borax*, un demi gros ; de *ſafran de Mars apéritif*, deux ſcrupules ; *cloportes préparés* & *tartre vitriolé*, de chaque deux gros : mêlez : faites un opiat avec le *ſyrop de fumeterre ;* on le partagera en dix doſes égales.

PRENEZ un gros de *ſafran de Mars apéritif*, deux ſcrupules de *rhubarbe*, un ſcrupule de *cannelle* & autant de *diagrede :* mêlez exactement ; & faites un opiat avec ce qu'il faut de *ſyrop de chicorée compoſé ;* pour quatre doſes.

PILULES.

PRENEZ de *rhubarbe*, une once & demie ; *trochiſques alhandal* & *gomme-gutte*, de chaque une once ; *gomme ammoniac* & *tartre vitriolé*, de chaque un demi-gros : réduiſez toutes ces ſubſtances en poudre fine : mêlez : faites une maſſe de pilules avec le *ſyrop de chicorée compoſé ;* la doſe ſera depuis un ſcrupule juſqu'à deux ſcrupules.

PRENEZ d'*aloës ſuccotrin*, une once & demie ; *gomme-gutte* & *gomme ammoniac*, de chaque deux gros ; *diagrede* & *tartre vitriolé*, de chaque un gros : mêlez : faites une maſſe de pilules avec le *ſyrop de roſes ſolutif ;* la doſe ſera depuis un demi-ſcrupule juſqu'à un ſcrupule entier.

PRENEZ de *ſavon d'Eſpagne*, ſix gros ; de *rhubarbe*, trois gros ; de *ſafran*, un gros : mêlez : faites une maſſe de pilules avec le *ſyrop de gentiane :* formez les pilules, & enveloppez-les d'une feuille d'or ; la doſe ſera juſqu'à un demi-gros & plus.

PRENEZ de *ſavon de Veniſe*, trois gros ; de *crême de tartre*, un gros : mêlez en broyant :

APÉRITIFS

faites des pilules ; la dose sera depuis un demi-gros jusqu'à un gros.

PRENEZ de la *gomme ammoniac*, deux onces ; de la *myrrhe rouge*, une once ; du *safran de Mars apéritif*, un demi-gros : formez, avec ce qu'il faut d'*élixir de propriété*, soixante pilules, dont la dose sera de trois à cinq.

PRENEZ du *savon de Venise*, une demi-once ; de la *gomme ammoniac*, *des cloportes préparés & de la scille préparée*, de chaque un gros : formez des pilules avec le *syrop de gentiane*. La dose sera d'un scrupule à deux.

COMMENTAIRES.

(1.) LE CHARDON-ROLAND ou le panicaut. *Eringium vulgare*, *C. B. P.*

Cette plante se trouve très communément dans ce pays-ci. L'écorce de la racine est de l'usage le plus fréquent, & est regardée comme un excellent médicament apéritif & diurétique. Ce n'est pas seulement dans les maladies chroniques qu'on s'en sert, mais aussi dans plusieurs qui approchent du genre des maladies aiguës, & notamment pendant les accès de néphrétique. L'écorce fraîche de chardon-roland se prescrit en décoction à la dose d'une once pour chaque livre d'eau. Lorsque ce médicament est sec, il a beaucoup moins de vertu.

(2.) LE PETIT HOUX. *Bruscus C. B. P. Ruscus myrtifolius*, *aculeatus*, *Inst. rei herb.*

La racine de cet arbrisseau se met dans les classes des apéritifs & des diurétiques. Elle est

fort ſalutaire dans le traitement des obſtructions des viſceres, & utile dans les embarras des reins, qui ſont un obſtacle à la ſecrétion des urines; mais on ne doit l'employer dans le dernier cas, que quand on eſt sûr qu'il n'y a pas d'inflammation à ces organes. Pluſieurs auteurs vantent ſes effets dans le traitement des écrouelles : y ſont-ils ſuffiſamment autoriſés ? c'eſt aux maîtres de l'art à conſulter ſur cela la nature. La racine de petit-houx ſe preſcrit ſéche, à la doſe d'une demi-once, pour chaque livre d'infuſion ou de décoction : on la prend auſſi en ſubſtance depuis un demi-gros juſqu'à un gros.

(3.) LA GARENCE. *Rubia tinctorum ſativa*, *C. B. P.*

La racine de cette plante eſt rougeâtre : elle entre dans les claſſes des apéritifs & des diurétiques : on la compte parmi les réſolutifs, & on lui remarque la vertu tonique. C'eſt à raiſon de ces propriétés, qu'on en recommande beaucoup l'uſage dans le traitement de la cachexie, de la jauniſſe, de l'hydropiſie. La garence eſt encore utile dans les pâles-couleurs & les ſuppreſſions de regles : elle prévient ſur-tout les ſuites fâcheuſes des contuſions; & il eſt à propos de la faire prendre après les chûtes : enfin on croit qu'elle peut contribuer à la guériſon des rachitiques. La racine de garence s'emploie ſeche, en infuſion ou en décoction; à la doſe de deux gros, & juſqu'à une demi once pour chaqne livre d'eau. Je n'ai pas beſoin de dire que cette racine ſert dans l'art de la teinture, pour préparer différens tiſſus à recevoir la couleur rouge; c'eſt une choſe très connue, & le nom ſeul indique cet uſage.

(4.) LE CAPRIER. *Capparis ſpinoſa*, *J. B.*

La racine de caprier a une eſpece d'amertume : elle paſſe pour être apéritive & tonique. C'eſt par ces effets qu'elle eſt utile dans le traitement des pâles couleurs, de la cachexie, de la jauniſſe, de l'hydropiſie : les paralytiques mêmes ſe trouvent bien de ſon uſage. On preſcrit la racine de caprier en infuſion à la doſe de deux gros, & juſqu'à une demi-once pour chaque livre d'eau ou de vin, lorſque celle dont on ſe ſert eſt ſéche ; ſi cette racine eſt fraîche, ou nouvellement tirée de la terre, il en entre le double dans la même quantité de liquide. Ce médicament ſe prend auſſi en ſubſtance depuis un demi gros juſqu'à un gros, & dans du vin blanc. Tout le monde connoît les capres, qui ſont les boutons de fleurs du caprier, qui ſe cueillent avant qu'ils ſoient ouverts, & que l'on conſerve dans le vinaigre. Les capres ſont agréables au goût, & peuvent rendre à un eſtomac languiſſant l'exercice de ſes fonctions. Mais il eſt très important d'être averti qu'on emploie en pluſieurs endroits le verd de gris pour leur donner cette belle couleur, qui les fait rechercher : ce qui ne peut être, comme on le penſe bien, que très dangereux.

(5.) LA BRYONE, nommée auſſi *couleuvrée*, vigne blanche. *Bryonia aſpera, ſive alba, baccis rubris, C. B P.*

Cette plante, du genre de celles qui grimpent, ſe trouve dans les buiſſons, les haies. Sa racine a une ſaveur un peu amere, & une odeur déſagréable. On la met au nombre des apéritifs & des diurétiques ; & elle peut être comptée parmi les purgatifs, parcequ'elle a cet effet lorſqu'on la fait prendre à une doſe plus forte qu'il n'eſt beſoin de la donner, pour qu'elle agiſſe comme apéritive &

diurétique. Ces propriétés la rendent utile dans la cachexie, l'hydropisie de poitrine & toutes les maladies causées par une trop grande abondance de sérosités qui ont perdu, par l'épaississement, une partie de leur fluidité. Elle a d'heureux succès dans l'espece d'asthme que l'on nomme *asthme humide*; & on vante beaucoup son efficacité pour la guérison des obstructions de la matrice. Plusieurs auteurs vont même jusqu'à dire, qu'en pareil cas, la bryone est un remede spécifique. On ordonne de cette racine fraîche depuis une demi-once jusqu'à une once & demie pour chaque livre de décoction; lorsqu'elle est seche, elle se prescrit depuis deux gros jusqu'à une demi-once. On la fait prendre aussi en substance & en poudre, à la dose d'un scrupule & jusqu'à deux. Quelquefois le suc se retire de cette racine par expression, & on en met depuis deux gros jusqu'à une demi-once dans un bouillon. Lorsqu'on fait éclaircir ou dépurer le suc de racine de bryone, il tombe au fond du vaisseau qui le contient une substance farineuse, qui, étant desséchée, est un médicament connu sous le nom de *fécules de bryone*, que plusieurs médecins prescrivent depuis dix grains jusqu'à un demi gros; mais cette fécule a peu d'efficacité. La racine de bryone est aussi employée à l'extérieur. On regarde celle qui est fraîche comme un excellent résolutif; appliquée sur les parties qui ont souffert quelques contusions, elle a d'heureux succès. On regarde comme utile de l'appliquer sur les tumeurs scrophuleuses, cystiques, &c.

APÉRITIFS

(6.) LA VERGE DORÉE. *Virga aurea, vulgaris, latifolia, C. B. P.*

Cette plante, dans toutes ses parties, est apé-

APÉRITIFS

ritive & diurétique; c'eſt pourquoi on l'emploie dans le traitement de la cachexie & de l'hydropiſie. Les perſonnes ſujettes aux maladies néphrétiques, ſe trouvent bien d'en faire uſage; mais ils doivent l'interrompre pendant les accès de leur mal. Ce ſont les ſommités des branches qui portent les fleurs prêtes à épanouir, dont on ordonne juſqu'à une poignée & davantage pour chaque livre de décoction & d'infuſion. La verge dorée eſt encore d'uſage pour l'extérieur, comme un bon médicament vulnéraire & déterſif.

(7.) LES CLOPORTES. *Mille-pedes. Aſelli.*

Les cloportes, ces inſectes plats qu'on trouve dans les caves & autres lieux humides, qui ſont pourvus d'un grand nombre de pieds, & qui forment en ſe repliant, de petites boules, réguliérement ſphériques, ſont un des meilleurs médicamens apéritifs & inciſifs: on les met auſſi dans la claſſe des diurétiques; leur vertu dépurative n'eſt pas moins conſtante. Ils ſont d'un uſage fréquent dans la cachexie, la jauniſſe & l'hydropiſie: ils conviennent fort dans les embarras ſquirrheux, & ſont très utiles pour combattre & corriger les virus écrouelleux & cancéreux. Beaucoup d'aſthmatiques ſe trouvent ſoulagés en uſant de ce remede. On vante très fort ſon efficacité pour chaſſer les graviers des reins & des ureteres. Quelques-uns même ont été juſqu'à lui attribuer la vertu de briſer les pierres ou calculs humains. Enfin il y a des gens qui croient les cloportes le remede le plus sûr pour prévenir la cataracte; mais doit-on les en croire ſur leur parole? Les cloportes ſe lavent dans le vin blanc, puis on les pile, & on en fait un nouet qui ſe met dans les tiſanes, les apozemes, les bouil-

ſons, le petit lait. On les y laiſſe bouillir pendant quelques minutes. On ordonne auſſi de ſimples infuſions de cloportes dans le vin blanc ou la décoction de pariétaire. Quand on fait prendre les cloportes ſous ces deux formes, on en preſcrit depuis dix juſqu'à trente pour chaque doſe de boiſſon ; ou bien on en preſcrit un plus grand nombre, dont on retire le ſuc par expreſſion ; & il ſe prend dans un bouillon. Les cloportes ſéchés & enſuite mis en poudre ont les mêmes vertus que dans les autres états : cette poudre ſe prend depuis ſix grains juſqu'à un demi-gros & davantage, ſur-tout ſi on n'en fait prendre qu'une fois par jour. On lui donne le nom de cloportes préparés.

Apéritifs.

(8.) Les eaux de Vichy. *Aquæ Vicienſes.*

Ces eaux reçoivent leur nom du lieu où elles coulent. Vichy eſt une petite ville ſituée dans le Bourbonnois, ſur la rive droite de l'Allier, à la diſtance de dix lieues, & à l'oueſt de la ville de Moulins. Les eaux de Vichy ſont tiédes, ont une ſaveur vineuſe, une odeur ſulfureuſe & ferrugineuſe. On les met au nombre des meilleurs remedes apéritifs & diurétiques. Elles entrent dans les claſſes des diaphorétiques & des dépuratifs. On les compte encore parmi les médicamens toniques, céphaliques, ſtomachiques. Enfin, ce qui fait encore plus eſtimer ces eaux des praticiens, elles ont la vertu purgative. Ces propriétés en ont fait recommander l'uſage dans les cas d'obſtructions, de cachexie, de jauniſſe. Leur uſage convient dans les maladies des reins & de la veſſie ; elles ſont très utiles dans les fleurs blanches ; & on vante beaucoup leur efficacité dans le traitement de la fiévre quarte & des autres fiévres in-

termittentes. Enfin elles rétabliſſent les fonctions de l'eſtomac, ſont ſalutaires pour les paralytiques, remédient aux vertiges ou étourdiſſemens, &c. On boit de ces eaux depuis une livre juſqu'à ſix & plus.

(9.) LE FER. *Ferrum*, *Mars.*

Ce médicament poſſede, comme nous l'avons déja dit, deux vertus qui ſemblent oppoſées; il eſt apéritif & aſtringent. Cela n'eſt pas particulier au fer; car il ſe trouve, dans la liſte des remedes apéritifs, pluſieurs ſubſtances qui produiſent leurs effets principaux, & les plus ſalutaires, en fortifiant; ce qu'ils font en rendant aux vaiſſeaux l'élaſticité, le ton qu'ils ont perdu. Au reſte, quoi qu'il en ſoit de la maniere dont ils agiſſent, on parle généralement du fer comme d'un des plus excellens apéritifs que nous ayons. La limaille de fer entiere & celle qui eſt réduite en poudre très fine, ſans autre préparation, ſont des remedes efficaces & prompts contre les obſtructions, la cachexie, la jauniſſe, les ſuppreſſions de régles. Il eſt ſouvent à propos de faire prendre du fer dans le traitement de la fiévre quarte ainſi que les autres apéritifs. Les mélancoliques & vaporeux, ſur-tout ceux qui ſe plaignent de crudités acides ou, comme ils le diſent, d'aigreurs, ſe trouvent bien de ſon uſage. Le fer ſe preſcrit depuis quatre grains juſqu'à vingt. On ne doit nullement douter que la teinture de fer ou de mars ne parvienne juſqu'au ſang, quoique l'on voie les ſelles teintes en noir : ce ſont les parties les plus groſſieres du minéral qui les colorent ainſi. Tout le monde ſait ſans doute que, pendant le tems où l'on fait uſage de cette poudre, on doit éviter avec ſoin de prendre des alimens acides. Un fer

rougi au feu, & plongé à plusieurs reprises dans de l'eau ou du vin, communique à ces fluides la qualité astringente. C'est à raison de cet effet qu'une telle boisson convient dans plusieurs flux de ventre. Ce même moyen sert pour rendre astringens le lait & le petit-lait, lorsqu'ils occasionnent la diarrhée, & qu'on est obligé d'en continuer l'usage. On prépare une boisson apéritive, en usant d'une eau dans laquelle on a mis de la limaille de fer ou des cloux; mais il faut à cette eau, pour produire l'un & l'autre des effets du fer, un tems plus long qu'aux autres formes sous lesquelles on le donne. La limaille de fer, qui a contracté de la rouille, s'ordonne depuis une demi-once jusqu'à une once : on en fait un nouet que l'on suspend, & que l'on laisse infuser dans des bouillons très chauds, des apozemes, des tisanes, &c.

Quand on fait prendre le fer ou les martiaux en substance, il faut examiner si les selles sont teintes en noir par le minéral, parceque, lorsqu'elles ne sont pas colorées, le médicament est nuisible; ce qui est sur-tout à remarquer quand le malade prend les martiaux à une dose un peu plus forte qu'on ne la donne communément. Enfin les personnes, qui toussent ou sont sujettes à la toux; celles qui se trouvent bien des saignées, comme des laiteux, ne doivent pas user des médicamens que fournit le fer, quelque préparation qu'il ait reçue. Outre les préparations de fer dont nous venons de parler, on en trouve encore plusieurs autres chez les apothicaires, comme le safran de Mars, tant apéritif qu'astringent; la teinture de Mars, l'extrait & le sel de Mars, le tartre martial, les fleurs martiales, dont nous parlerons

APÉRITIFS

quand l'occaſion s'en préſentera. Mais je ne dois pas laiſſer ignorer que pluſieurs très habiles praticiens, après Sydenham, regardent toutes ces préparations non-ſeulement comme inutiles, n'ajoûtant rien à la bonté du fer, mais encore comme nuiſibles, diminuant beaucoup ſes vertus; je dois ajoûter que mon expérience a été toujours favorable à cette opinion.

(10.) LE SYROP DES CINQ RACINES. *Syrupus de quinque radicibus.*

Ce ſyrop ſe prépare avec une décoction des racines d'ache, de fenouil, de perſil, d'aſperge, de petit houx. Lorſque la décoction eſt clarifiée, on la remet cuire avec du ſucre, pour en faire un ſyrop ſuivant le procédé ordinaire. Ce médicament eſt du nombre des apéritifs & des diurétiques. Pour l'ordinaire il entre, à la doſe d'une demi-once jusqu'à une once & demie, dans les apozemes que l'on fait prendre pour le traitement des obſtructions, de la cachexie, de l'hydropiſie, &c.

(11.) LE SAFRAN DE MARS APÉRITIF. *Crocus Martis aperiens*; ainſi appellé pour le diſtinguer du ſafran de Mars aſtringent qu'on prépare au feu.

Ce médicament eſt une rouille du fer. Pour le préparer, on tient expoſée à l'air de la limaille de fer, juſqu'à ce que, après avoir été mouillée par la pluie & la roſée, elle ſe ſoit couverte de rouille. Cette poudre ſe met au nombre des plus excellens remedes apéritifs & de ceux qui ſont le plus capables de faire venir les régles: auſſi eſt-elle très utile dans les cas de cachexie, de pâles couleurs & d'hydropiſie. Il ſemble outre cela qu'elle eſt abſorbante & qu'elle reſſerre le ventre.

Son uſage eſt nuiſible aux ſujets hypocondriaques, vaporeux, hyſtériques, à moins qu'on ne le faſſe précéder de celui des délayans & des humectans; c'eſt ce qu'on ne doit jamais oublier dans la pratique. Le ſafran de Mars ſe preſcrit, depuis huit grains juſqu'à quinze & davantage, en poudre, ou en bol ou en opiat; mais il eſt à propos de remarquer qu'on a plus de ſuccès, en faiſant prendre ce médicament en petite doſe & pendant un certain tems qu'en le donnant à grande doſe, & plus rarement. On en renferme, depuis une demi-once juſqu'à une once, dans un nouet, ainſi que nous avons dit pour la limaille de fer; & ce nouet ſe met en infuſion dans un bouillon, une livre d'apozeme, ou deux livres de tiſane. Ce nouet peut ſervir pluſieurs fois, pourvu qu'on y ajoûte autant de ſafran de Mars qu'il s'en manque pour faire le même poids.

(12.) L'ÆTHIOPS MARTIAL. *Æthiops martialis.*

Cette préparation eſt du fer tout pur, réduit en une poudre très fine. La limaille de fer, tenue ſous l'eau, & fréquemment agitée, ſe diviſe en particules aſſez déliées pour reſter quelques momens ſuſpendues dans l'eau : cette eau ſéparée dépoſe un fer très diviſé, qui, étant ſéché, forme la poudre noire dont il s'agit ici. Sa doſe eſt depuis quatre grains juſqu'à huit : mais l'uſage n'en eſt pas commun. Ce médicament ne me paroît pas avoir plus de vertu que les autres préparations du même genre; & le procédé qu'on ſuit pour l'obtenir, n'eſt pas facile.

(13.) LES PILULES DE BONTIUS, *pilulæ hydropicæ Bontii*, ſont compoſées d'aloës, de gomme-gutte, de diagrede, de gomme ammoniac & de

APÉRITIFS

tartre vitriolé. Quand on connoît les propriétés de chacun de ces médicamens, on sait quelles doivent être les vertus d'une composition qui les réunit. Les pilules de Bontius se prescrivent depuis douze grains jusqu'à un demi-gros.

(14.) LA TEINTURE DE MARS TARTARISÉE, *tinctura Martis tartarisata*, est une dissolution du fer par l'acide du tartre. Elle se fait en suivant un procédé très simple, & que voici : Faites bouillir de la limaille de fer, & du tartre blanc dans de l'eau de pluie ; puis filtrez la liqueur : mettez-la ensuite en évaporation, jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance d'un syrop : enfin ajoûtez y de l'esprit-de-vin, pour qu'elle puisse se garder sans fermenter ni se moisir, & sans prendre un mauvais goût.

Quand on fait évaporer sur le feu de la teinture de Mars tartarisée qui a été filtrée, & que l'évaporation est continuée assez long-tems, on a une préparation qui se nomme l'*extrait de Mars*, *extractum Martis*. Il se prépare de différentes manieres, sans que ses propriétés cessent d'être les mêmes.

Personne n'ignore que la teinture de Mars est apéritive & fortifiante. C'est à raison de ces vertus, qu'elle est très utile dans les cas de cachexie & dans d'autres affections chroniques, qui ont pour cause des obstructions ou le trop grand relâchement des solides. La teinture de Mars tartarisée se prescrit depuis un demi gros jusqu'à un gros, dans un bouillon ou dans toute autre boisson à prendre en une fois.

(15.) LE SEL DE GENÊT. *Sal genistæ*.

Ce sel se retire des cendres ou du suc du genêt, que l'on prend pour cela quand il est verd ; ce qui

qui forme deux especes de sel. On nomme l'un *sel lixiviel*, & l'autre *sel essentiel.* Une plante quelconque, que l'on fait calciner jusqu'à blancheur, donne un sel lixiviel. Pour l'obtenir, on fait bouillir les cendres de cette plante dans l'eau : puis on filtre la liqueur que l'on met ensuite en évaporation, jusqu'à ce que le sel qu'elle contient, & dont il s'agit ici, prenne de la consistance ou une forme séche & solide. Les sels lixiviels ne conservent rien de la nature des plantes dont on les a tirés ; & le sel de genêt n'a rien qui doive le faire préférer à ceux que peuvent fournir les autres plantes. Quant à la saveur & aux propriétés médicinales, il n'y a point de différence entre les sels de genêt, de tamarisc, d'osceille, d'absinthe, de séné, de quinquina, &c. Aussi reconnoît-on que tous ces sels sont apéritifs & diurétiques, lorsqu'on en fait prendre depuis douze grains jusqu'à vingt & même un peu plus. Ce remede ne doit être administré qu'avec précaution, à cause de la grande âcreté qu'ont les sels lixiviels ; âcreté qui s'y trouve à des degrés qui different à raison de la calcination plus ou moins forte qu'ils ont éprouvée. On sait d'ailleurs que ces sels sont de nature purement alkaline, conséquemment qu'ils ont, à quelque degré, la qualité caustique.

Les sels lixiviels sont un peu plus doux, quand ils ont été préparés à la maniere de Tachénius ; la voici. Dans un vaisseau de fer, garni de son couvercle, on met des plantes fraîchement cueillies ; & on les tient sur le feu, jusqu'à ce qu'elles soient brûlées & réduites en charbon, en empêchant toutefois qu'elles ne s'enflamment. On expose ce charbon à l'air, jusqu'à ce qu'il soit devenu blanc,

APÉRITIFS

ou qu'il ſoit réduit en cendres dont on retire le ſel par une leſſive qui ſe fait à la maniere ordinaire. Les ſels préparés, ſuivant ce dernier procédé, ont une couleur brune, ſont moins âcres que ceux qui ſe font à feu ouvert; leur fermentation avec les acides eſt moins violente. Ces raiſons engagent ſouvent à uſer des ſels faits à la maniere de Tachénius, preférablement aux autres; mais, comme il eſt fort difficile de les préparer, beaucoup d'apothicaires n'en ont point.

La ſeconde eſpece de ſel, que l'on retire du ſuc des plantes, & que l'on nomme *ſel eſſentiel*, tient de la nature de la plante qui l'a fourni, & il eſt de beaucoup préférable aux autres ſels. Pour obtenir ce médicament, on met en digeſtion ſur un feu lent des plantes pleines de ſucs : quand on n'a que des plantes ſéches, on les fait préalablement macérer & imbiber d'eau. Après cette premiere opération, les unes ou les autres ſont broyées, & on en exprime le ſuc qui ſe met enſuite en évaporation, pour lui ôter toute l'humidité qu'il a de trop; puis on porte le réſidu dans un lieu frais, où il doit reſter pendant pluſieurs jours ſans être remué, afin que les parties terreuſes & la fécule ſe précipitent au fond du vaſe; alors il ſe forme, à la ſurface, des cryſtaux qui ſont le ſel eſſentiel des plantes. On ne doit pas ignorer qu'on peut encore retirer des ſels de même genre d'une forte décoction des plantes. Mais les procédés qu'il faut ſuivre pour obtenir l'un & l'autre de ces ſels, ſont très difficiles, & on rencontre bien des obſtacles à vaincre; ce qui eſt cauſe que dans pluſieurs endroits on ne trouve point ces ſels à acheter. Les ſels eſſentiels ſe preſcrivent depuis un ſcrupule juſqu'à un gros. Je n'ai pas beſoin de dire que le ſucre & le ſel ſont des ſels eſſentiels.

On a renouvellé, il y a quelques années, une autre méthode de retirer des plantes un médicament que l'auteur a appellé *sels essentiels.* Elle consiste en macération, trituration & évaporation; mais, après un travail pénible & long, on a beaucoup moins qu'on ne comptoit avoir: c'est pourquoi je regarde ce procédé très long & très difficile comme fort inutile. En effet une simple décoction ou une infusion de plantes, que l'on fait évaporer dans des assiettes communes, donne une matiere saline, semblable aux pretendus sels essentiels & qui brille comme eux. Cette préparation n'est rien autre chose qu'un extrait des plantes sous une forme séche. Tout son mérite, comparée aux autres extraits, est d'avoir la même efficacité sous un plus petit volume; & conséquemment de pouvoir se donner en plus petite dose. En effet vingt grains de ce prétendu sel de quinquina & un gros de son écorce, produisent le même effet, étant en même proportion pour les vertus. Néanmoins il y a des gens qui pensent que, quand rien n'empêche de choisir la forme des médicamens, on doit préférer la décoction & l'infusion des plantes à leurs extraits, dont une aussi longue évaporation dissipe entiérement les parties volatiles, qui dans beaucoup de médicamens, sont les plus actives.

(16.) LE SEL VÉGETAL, ou le tartre soluble. *Sal vegetabile, vel tartarus solubilis.*

Ce sel est un sel moyen, ou, suivant la maniere de parler plus usitée, un sel neutre. Il est formé d'un sel de tartre purement alkali, & de la crême de tartre, à laquelle personne ne fait difficulté de reconnoître de l'acidité. Ce sel a la même vertu purgative que le sel de la Rochelle, ou le

APÉRITIFS

sel de Seignette : on croit même que le sel végétal a plus d'efficacité que l'autre. On le met aussi dans la classe des remedes apéritifs ; & il est très salutaire dans les cas d'obstuctions, de cachexie, d'hydropisie. Losqu'on fait fondre depuis six gros jusqu'à une once de ce sel dans deux livres d'eau, elle est purgative : quand on met une plus petite dose dans la même quantité d'eau, le sel n'agit plus que comme altérant, ou en changeant peu-à peu l'état des fluides ou des solides. Il est d'un usage très commun de faire entrer depuis un demi-gros jusqu'à deux gros de ce sel dans les potions purgatives, & même dans des potions d'une autre nature, pour tirer plus facilement la teinture des médicamens qui les composent.

(17.) LE TARTRE MARTIAL, le tartre chalybé. *Tartarus chalybeatus.*

Ce sel est le produit de la cuisson du tartre blanc, avec de la limaille de fer, continuée jusqu'à ce que le tartre soit dissous. On met la dissolution reposer dans un lieu frais, pour qu'il s'y forme des crystaux. Ce médicament est regardé comme un des plus excellens remedes apéritifs ; & il a des succès étonnans dans les cas d'obstructions, de cachexie, de pâles couleurs, &c. Une remarque importante à faire, c'est que ce sel a l'avantage de ne pas resserrer le ventre, comme font les autres préparations martiales. On prescrit depuis douze grains jusqu'à un scrupule de tartre martial ; & il se prend dans un bouillon ou dans toute autre boisson, & sous la forme de bol.

On trouve chez les apothicaires une autre préparation qui se nomme *le tartre martial soluble*, *tartarus chalybeatus solubilis*. Il s'obtient en fai-

ſant fondre dans une teinture de Mars tartariſée du ſel végétal, juſqu'à parfaite ſaturation. Cette diſſolution s'évapore à un feu lent juſqu'à ſiccité. Le réſidu eſt brun : il doit être gardé dans un vaiſſeau exactement fermé, parceque le contact de l'air humide le fait tomber en liquéfaction. Le tartre martial ſoluble a les mêmes vertus que le tartre martial ſimplement dit, & il ſe donne aux mêmes doſes.

(18.) LA TERRE FOLIÉE DE TARTRE. *Terra foliata tartari.*

C'eſt une matiere ſaline & comme ſavonneuſe, qui eſt formée de petites lames, feuillets ou écailles minces comme du talc. Elle eſt le produit du ſel de tartre diſſous par un acide très vif. La combinaiſon eſt au point où elle doit être, lorſque la ſaturation eſt parfaite, & qu'il n'y a plus du tout de fermentation. Alors il faut mettre le mêlange en évaporation ſur un feu lent, où il doit reſter juſqu'à ce qu'il ne reſte plus qu'une matiere très ſéche, qui ſe diſſout dans l'eſprit-de-vin; après quoi on lui fait éprouver une ſeconde évaporation; & cette derniere opération doit être répetée pluſieurs fois, afin qu'il en réſulte une matiere très ſéche & en feuillets; c'eſt-là le médicament dont il s'agit ici. La terre foliée de tartre ſe diſſout non-ſeulement dans l'eau & dans l'eſprit-de-vin; mais elle ſe réſout en liqueur, pour peu qu'elle ait de communication avec un air humide : de ſorte qu'on peut le regarder comme le ſel eſſentiel du tartre. On met avec raiſon ce médicament parmi les apéritifs, les diaphorétiques & les dépuratifs; il eſt auſſi diurétique : ſon uſage eſt fort commun dans les cas de lait répandu. Il ſe preſcrit depuis huit

grains jusqu'à un demi gros & davantage. Nous ne devons pas manquer d'avertir que le procédé pour faire la terre foliée, est très difficile, & qu'il y a peu d'apothicaires assez habiles pour que toute cette opération leur réussisse parfaitement : c'est pourquoi les plus habiles médecins ne l'ordonnent pas aussi souvent qu'ils le feroient s'ils étoient sûrs d'avoir le médicament bien préparé.

(19.) LES FLEURS MARTIALES DE SEL AMMONIAC. *Flores martiales salis ammoniaci.*

On obtient ce médicament, en mettant en sublimation un mêlange de safran de Mars & de sel ammoniac qui préalablement a été gardé vingt-quatre heures dans un air humide. Les fleurs martiales de sel ammoniac sont un des plus excellens remedes apéritifs & incisifs ; & elles sont très efficaces lorsqu'on a besoin de remedes de ce genre ; ce que j'ai déja indiqué tant de fois dans les articles précédens. On en fait prendre, depuis deux grains jusqu'à douze, dans un bouillon ou sous la forme de bol.

INCISIFS.

ON appelle *médicamens incisifs* des médicamens très pénétrans, qui ont la propriété de rendre fluides des sucs épaissis, & qui ont acquis une forme solide dans les vaisseaux, ou qui sont retenus dans le tissu des visceres; de maniere qu'après qu'ils ont agi, les parties, qui étoient enflées & rénitentes, reprennent leur volume ordinaire, & s'amollissent. Il n'est pas aisé de réprésenter comment ces médicamens parviennent jusqu'aux parties les plus internes des organes, & quelle est leur

INCISIFS.

maniere d'agir sur les humeurs épaissies, & qui ont acquis de la solidité. Nous obmettons, à dessein, de donner sur ce sujet une théorie aussi inutile que peu fondée, & dont l'exposition ne fait pas partie de notre plan. On n'écrit pour l'ordinaire en pareille matiere, que des fictions telles qu'en peut former l'imagination, quand on lui donne une libre carriere; de pareilles idées ne satisfont pas un esprit qui ne cherche que la vérité. Ainsi nous n'exposerons que des connoissances plus claires & plus utiles. Il est à propos de savoir que les incisifs ne different des apéritifs, que par le degré d'efficacité ou l'intensité de leur action. En effet on donne les uns & les autres dans les mêmes maladies; mais les incisifs sont d'usage dans celles qui sont plus opiniâtres. C'est une chose reconnue de tous ceux qui ne reçoivent d'instructions que de l'expérience, que ces médicamens donnés à propos produisent les effets les plus heureux & surprenans; mais ils savent également que ces médicamens sont très nuisibles, lorsqu'ils sont mal administrés pour le tems, la quantité ou la forme. Aussi est-on très autorisé à regarder comme téméraires & imprudens ceux qui, n'étant pas bien assurés de la nature d'une maladie, ne changent point de traitement, s'en tenant opiniâtrement à l'idée qu'ils ont conçue dès le premier moment, & continuant à donner des incisifs. En effet les embarras squirrheux, dans le traitement desquels principalement les incisifs réussissent, sont causés pour l'ordinaire par un virus caché, soit vénerien, soit scorbutique, ou écrouelleux, cancéreux &c. C'est pourquoi il est de la plus grande importance de découvrir la cause premiere & véritable de la maladie qui doit d'abord

INCISIFS.

être traitée avec les remedes ſpécifiques, afin que l'uſage des inciſifs ait plus de ſuccès.

Outre cela, le ſiége de la maladie eſt encore un point par lequel elles different entr'elles, & qui demande divers remedes ; car il y a des médicamens plus propres que les autres à détruire les embarras du foie : d'autres ſont principalement utiles dans les obſtructions qui arrivent aux vaiſſeaux de la matrice. Il en eſt qu'on emploie plus efficacement dans les gonflemens & tumeurs des glandes, qui ſeroient très nuiſibles, ſi on les donnoit dans la vue de guérir le poumon attaqué du même mal &c. Je pourrois encore parler des tophus, des dépôts ou tumeurs goutteuſes, & des concrétions pierreuſes, qu'on obſerve dans diverſes parties du corps humain, & qu'aucun des remedes inciſifs indiqués ci-deſſus ne peut diſſiper. La claſſe des inciſifs nous offre des médicamens de toute eſpece en ce genre, de maniere qu'il eſt néceſſaire de faire un choix ; & nous en donnerons les moyens dans les Commentaires. Si on n'y réuſſit pas, le traitement ne ſera pas heureux ; & ceux qui ſe mêlent de l'art de guérir, ne peuvent agir ſur ce ſujet avec trop de précaution, pour ne pas accélerer la mort des malades, en employant des remedes contraires à leurs maux, au moment où l'on s'occupe à les empêcher d'augmenter.

MÉDICAMENS SIMPLES.

LES racines d'arum (1), de ſcille, de raifort ſauvage, d'iris de Florence, d'iris de ce pays-ci, ou flambe, de bryone, de chélidoine, de pain de pourceau, de gratiole, de gentiane. . . . la

INCISIFS.

ſalſepareille, la zédoaire, le gingembre, le nardus celtica.

Les feuilles d'hyſſope, de vélar, d'ivette, de poivre d'eau, ou curage ([2]), de ſariette, de marrube blanc, d'aurone, de marum, de tanaiſie, de rhue, de véronique, de gratiole, de ſabine; les herbes ameres, celles qui ſont antiſcorbutiques; on peut même ajoûter la ciguë.

Les fleurs de romarin.

La ſemence de moutarde, le poivre.

Le bois de gaïac, celui de ſaſſafras.... la cannelle.

La gomme ammoniac ([3]), la gomme-lacque, le ſtyrax calamite, le bdellium, le benjoin, le galbanum, la myrrhe.

Le ſavon ([4]), la ſoude ordinaire ([5]), la ſuie.

Les cloportes.

Les eaux thermales ou chaudes ([6]), & principalement celles de Bareges ([7]), de Plombieres, de Luxueil, de Vichy, de Bourbonne, du Mont-d'Or, de la Motte, d'Aix-la-Chapelle ([8]), de Digne ([9]).

Le ſel ammoniac.... le ſel cathartique amer... le borax ([10]).

Le fer, l'antimoine, le ſoufre, le mercure, le cinnabre natif.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU de chaux ſeconde.... l'oxymel ſcillitique.... la tiſane de Callac.

Les trochiſques alhandal, les trochiſques d'agaric.... les pilules mercurielles, les pilules de

INCISIFS. Starkei ([11]), les pilules scillitiques d'Edimbourg....

Le sel de tartre, le sel de Glauber, la magnésie blanche.... les fleurs martiales de sel ammoniac.... le diagrede, la résine de gaïac... l'extrait de ciguë... le mercure doux ([12]), la panacée mercurielle ([13]), le turbith minéral ([14]), l'æthiops minéral ([15]), l'æthiops antimonial...

Le kermès minéral, l'antimoine diaphorétique, l'anti-hectique de Potérius... le cinnabre de mercure ([16]), le cinnabre d'antimoine.... le fondant de Rotrou ([17]), l'arcane corallin ([18]).

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

POUDRES.

PRENEZ de *safran de Mars*, un scrupule; *diagrede* & *cloportes préparés*, de chaque douze grains: mêlez; pour une poudre.

PRENEZ *rhubarbe* & *safran de Mars apéritif*, de chaque deux gros; *borax* & *cloportes préparés*, de chaque un gros; *iris de Florence* & *cannelle*, de chaque un demi-gros; du *sucre blanc*, trois gros: mêlez; pour une poudre dont la dose sera depuis un scrupule jusqu'à deux.

PRENEZ de *cloportes préparés*, un scrupule; de *sabine*, quatre grains: mêlez. On fera du tout deux doses qui se prendront dans une cuillerée de *vin blanc*.

PRENEZ de *safran de Mars apéritif*, quinze grains; de la *rhubarbe*, douze grains; du *jalap* & *du sel de tamarisc*, de chaque six grains; du *mercure doux*, quatre grains: mêlez; pour une poudre.

BOLS.

PRENEZ de *panacée mercurielle*, huit grains ; *tartre martial* & *diaphorétique minéral*, de chaque dix grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop des cinq racines.*

PRENEZ d'*æthiops minéral*, préparé par le feu & brûlé, douze grains ; *rhubarbe* & *diagrede*, de chaque dix grains ; de *tartre ſoluble*, quinze grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de fleurs de pêcher.*

PRENEZ *poudre de vipere*, ou *poudre de cloportes*, quinze grains ; de *mercure doux*, huit grains ; de *fleurs martiales de ſel ammoniac*, quatre grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop des cinq racines.*

PRENEZ d'*antimoine diaphorétique*, douze grains ; *ſel ammoniac* & *mercure doux*, de chaque huit grains : mêlez : faites un bol avec la *confection hamech.*

PRENEZ de *diaphorétique minéral*, quinze grains ; de *mercure doux*, quatre grains ; de *camphre*, deux grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de chicorée compoſé.*

PRENEZ *trochiſques alhandal* & *gomme-gutte*, de chaque quatre grains ; *gomme ammoniac* & *mercure doux*, de chaque quinze grains ; de *tartre vitriolé*, quatre grains : mêlez : faites un bol avec l'*extrait de geniévre.*

PRENEZ du *ſavon d'Eſpagne*, un ſcrupule ; de *l'éponge calcinée*, *de la poudre de ſcrophulaire* & *du ſafran de Mars apéritif*, de chaque dix grains. Formez de ce mêlange un bol avec le *ſyrop de fleurs de pêcher.* On le donne avec ſuccès contre les engorgemens ſquirrheux & ſcrophuleux.

INCISIFS. PRENEZ du *cachou* & des *cloportes préparés*, de chaque douze grains; d'*antimoine diaphorétique*, dix grains; du *syrop de chicorée composé*, ce qu'il faut pour un bol.

OPIATS.

PRENEZ d'*æthiops minéral* préparé sans feu, trois gros; *rhubarbe* & *diagrede*, de chaque deux gros; *cloportes préparés* & *tartre soluble*, de chaque un gros & demi : mêlez : faites un opiat avec le *syrop de roses pâles*. On en peut prescrire jusqu'à deux scrupules.

PRENEZ de *safran de Mars*, une once & demie; *rhubarbe* & *jalap*, de chaque deux gros; *mercure doux* & *borax*, de chaque un gros & demi; *diagrede* & *fleurs martiales de sel ammoniac*, de chaque un gros : mêlez : faites un opiat avec le *syrop de guimauve* : la dose sera depuis un demi-gros jusqu'à un gros.

PRENEZ *extrait de fumeterre* & *de gentiane*, de chaque une demi-once; de *panacée mercurielle*, une demi-once; de *résine de jalap*, deux scrupules : mêlez : faites un opiat avec le *syrop de chicorée* : on en fera prendre jusqu'à un gros.

PRENEZ de *savon blanc*, une once; de *borax*, une demi-once; d'*aloës succotrin*, trois gros; de *cannelle* en poudre, un gros : mêlez : faites un opiat avec le *syrop de nerprun* : la dose sera jusqu'à un demi-gros.

PRENEZ *gomme ammoniac* & *cloportes* préparés, de chaque une demi-once; de *racine d'aristoloche ronde*, trois gros; de *fleurs de soufre*, deux gros : mêlez : faites un opiat avec le *syrop d'érysimum* : la dose sera jusqu'à un demi-gros & même un peu plus.

PILULES.

PRENEZ de *ſavon blanc*, quatre onces; de la *farine de graine de lin*, une demi-once : mêlez : faites une maſſe de pilules : la doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à un gros.

PRENEZ de *ſavon d'Alicante*, deux onces; de *gomme ammoniac*, une once; de *trochiſques alhandal*, deux gros; d'*huile d'anis*, la quantité ſuffiſante pour faire une maſſe de pilules : la doſe ſera depuis un ſcrupule juſqu'à deux.

PRENEZ de *ſavon de Veniſe*, une once; de *borax*, une demi-once; d'*aloës ſuccotrin*, trois gros : mêlez : faites une maſſe de pilules : la doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à deux ſcrupules. On boira un bouillon immédiatement après avoir pris ce remede, qui doit être regardé comme très efficace pour détruire les embarras du foie.

PRENEZ de *gomme ammoniac*, deux gros; de *ſavon blanc*, une demi-once; de *ſcille* préparée, un gros; de *trochiſques d'agaric*, deux ſcrupules : faites une maſſe de pilules avec le *ſyrop de mercuriale :* la doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à un gros. Les circonſtances indiqueront combien de fois le jour on en doit prendre.

PRENEZ de *ſavon de Veniſe*, demi-once; du *quinquina*, deux gros : formez des pilules avec ce qu'il faut de *ſyrop de gentiane.* On en donne tous les jours quinze à vingt grains avant le dîner. Les goutteux s'en trouvent très bien.

PRENEZ de la *ſcille fraîche, de la gomme ammoniac* & *des cloportes*, de chaque demi-once; du *ſavon de Veniſe*, une once; du *baume de Copahu*, ce qu'il faut pour former des pilules, dont la doſe ſera de huit à vingt grains. On les donne

INCISIFS. avec succès aux ictériques & aux hydropiques. Elles sont encore utiles dans la fiévre quarte.

COMMENTAIRES.

(1.) LE PIED DE VEAU. *Arum vulgare, maculatum & non maculatum*, C. B. P.

Cette plante est très commune. On ne fait jamais usage de la racine encore fraîche, à cause de sa saveur très âcre & brûlante. Celle qui est séche, quoique beaucoup plus douce & moins active, a besoin d'être préparée par une macération de vingt-quatre heures dans le vinaigre; après quoi on la fait sécher pour la seconde fois. La racine d'arum, ainsi privée de sa trop forte action, se met dans les classes des apéritifs, des incisifs & des résolutifs. Ces propriétés la rendent utile dans les cas d'obstructions, de cachexie, de jaunisse & d'hydropisie. On dit que plusieurs asthmatiques se sont bien trouvés de son usage. Cependant il est rare qu'on emploie ici ce médicament, parcequ'il y en a de plus sûrs & de mieux éprouvés. La dose sera, si on la donne en substance, depuis un scrupule jusqu'à deux; & pour une infusion avec le vin, jusqu'à un gros & même deux par chaque livre de vin. On prépare encore avec cette racine, ainsi qu'avec celle de bryone & d'iris, une fécule qui, donnée depuis dix grains jusqu'à trente, est communément purgative; mais ces especes de médicamens s'ordonnent rarement.

(2.) LE POIVRE D'EAU, le curage. *Persicaria urens, sive hydropiper*, C. B. P.

Cette plante croît dans les prairies humides,

& sa saveur est très piquante. On la compte au nombre des médicamens incisifs & apéritifs. Le poivre d'eau est utile, à ce que l'on prétend, dans les cas de cachexie, de jaunisse & d'hydropisie, quand on en fait prendre l'infusion qui se prépare avec une demi-poignée de la plante, pour chaque livre d'eau. Mais il est rare qu'on emploie cette plante, parcequ'il y a plusieurs autres remedes plus connus & plus efficaces, qui ont les mêmes propriétés. On peut porter le même jugement sur la persicaire douce, tachée, *persicaria mitis, maculosa.* Elle a un peu l'effet astringent, mais n'est pas fort estimée.

INCISIFS.

(3.) LA GOMME AMMONIAC. *Gummi ammoniacum.*

Ce médicament, que la Lybie & les Indes Orientales nous fournissent, approche des résines par sa nature; & il differe beaucoup, par ses principes, des substances avec lesquelles son nom pourroit faire croire qu'il a de l'affinité. Cette gomme en brûlant jette de la flamme: elle est jaune en dehors, & blanche en dedans: son odeur est désagréable, & sa saveur un peu amere. Des auteurs ont avancé que la gomme ammoniac est le suc qui découle de la tige d'une grande espece de férule qui croît naturellement en Afrique, non loin du fameux temple de Jupiter Ammon. On met ce médicament parmi les plus doux incisifs, dans la classe des béchiques adoucissans & incisifs, dans celles des vulnéraires & des résolutifs, & même avec les anti-hystériques & les remedes propres à faire paroître les régles. Il se prend avec succès pour détruire les embarras squirrheux des visceres; fait du bien aux hypocondriaques & aux scorbutiques, est utile à ceux

INCISIFS.

qui touſſent, aux aſthmatiques, & contribue à la guériſon des ulceres internes : il paroît même ſervir à faire paſſer les fleurs blanches. La gomme ammoniac ſe donne en ſubſtance depuis douze grains juſqu'à un demi-gros & même davantage, ſous la forme d'émulſion, de bol & de pilules. Ce médicament eſt encore d'uſage extérieurement, & mérite d'être mis au nombre des émolliens, des réſolutifs & des maturatifs. En effet on l'applique avec aſſez de ſuccès ſur les tumeurs fort dures, ſquirrheuſes, écrouelleuſes & goutteuſes, anciennes & opiniâtres. Il eſt encore un moyen de diſſiper les cors des pieds ſur leſquels on le met.

(4.) LE SAVON, *ſapo*, eſt une eſpece de ſubſtance homogene, qui ſe mêle facilement avec l'eau, & qui ſe forme par des procédés très connus de l'union d'une huile naturelle, eſſentielle, ou par expreſſion, avec un alkali fixe. Nous avons des eſpeces de ſavons qui, pour l'uſage interne, ſont préférables aux autres, & plus efficaces; tels ſont le ſavon ordinaire, *ſapo albus ;* le ſavon de Geneve & de Veniſe, *ſapo italicus ;* le ſavon d'Alicante, *ſapo hiſpanicus.* Le ſavon noir, ou celui qui n'a pas de conſiſtance, n'eſt employé qu'à l'extérieur. Le ſavon eſt un des meilleurs médicamens apéritifs & inciſifs que la médecine poſſede; & il produit les effets les plus ſalutaires dans les embarras du foie & des autres viſceres, ainſi que dans la cachexie & dans les œdemes généraux : on l'eſtime encore vermifuge. C'eſt un remede ſouverain pour guérir la goutte, & ſoulager ceux qui ont des pierres ou des graviers dans les reins & la veſſie. Ce dernier effet l'a fait croire capable de briſer les pierres de cette eſpece. Pour l'ordinaire

on

on prescrit le savon depuis un demi-gros jusqu'à un gros & même davantage, ou sous la forme de pilules, ou en décoction. Il se donne ou seul, ou avec du miel, pour qu'il agisse avec moins de vivacité. Les personnes qui toussent, qui sont sujettes à la toux & au crachement de sang, ne doivent pas faire usage de savon, non plus que ceux qui sont dans le marasme, ou attaqués de scorbut. Au reste, ce n'est qu'avec précaution qu'on doit administrer ce médicament à quelque personne que ce soit; car, si on en fait prendre à quelqu'un à qui il ne convienne pas, ou que son usage soit continué trop long-tems, il s'ensuit des hémorrhagies dont le traitement donne beaucoup de peine au médecin qui les traite. Toute espece de savon, employée en topique, passe pour un excellent résolutif. Il est un remede éprouvé & généralement connu, pour dissiper l'effet des contusions chez les enfans: il réussit parfaitement dans les enflures œdémateuses: il contribue à la guérison des gonflemens & des embarras à la matrice; & son usage est suivi d'heureux succès, quand on le fait prendre pour dissiper les tumeurs cystiques & anomales. Pour employer ce médicament à l'extérieur, on le fait dissoudre dans de l'eau-de-vie, ou on l'applique en cataplasme & en emplâtre sur la partie malade. Le mêlange du savon mou, ou liquide, avec de la chaux vive, donne un caustique qui le cede à peine aux remedes de ce genre, qui sont les plus usités. Enfin on fait avec du savon sec & ferme, des suppositoires qui servent fréquemment pour les enfans qui ont le ventre trop paresseux.

INCISIFS.

INCISIFS.

(5.) LA SOUDE ORDINAIRE. *Kali majus cochleato ſemine, C. B. P.*

Cette plante, qui croît ſur les bords de la mer, eſt fort recherchée par ceux qui font le verre & le ſavon, à cauſe du ſel alkali qu'ils en retirent. C'eſt de ce ſel, comme on ſait, que le ſavon reçoit ſes vertus; de maniere que la ſoude peut être comptée parmi les médicamens inciſifs & apéritifs, quoiqu'on ne l'emploie jamais ſeule.

(6.) LES EAUX THERMALES, les eaux chaudes. *Aquæ thermales.*

Ce médicament eſt de l'uſage le plus étendu & le plus fréquent. On peut mettre les eaux chaudes au nombre des plus excellens inciſifs & apéritifs que nous ayons. Elles méritent un des premiers rangs dans la liſte des diurétiques, & dans celle des diaphorétiques : elles ſe comptent parmi les dépuratifs. Enfin on ne peut pas leur refuſer place avec les réſolutifs. Les vertus des eaux thermales ne ſe bornent pas là. Ces eaux rendent à l'eſtomac trop affoibli le degré de force dont il a beſoin pour faire ſes fonctions, diſſipent les fiévres les plus opiniâtres du genre des intermittentes, détruiſent les embarras ſquirrheux des viſceres, contribuent beaucoup à la guériſon des maladies de la peau, ſont un remede utile dans les cas de ſtérilité, de fleurs blanches & dans pluſieurs autres maux de la matrice : elles ont une efficacité très reconnue contre les douleurs de rhumatiſme, le tremblement, la paralyſie & les contractions des membres. Leur action n'eſt pas moins ſalutaire & moins certaine pour diſſiper les tumeurs que l'on nomme *froides*,

celles qui viennent aux articulations, les douleurs qui se font ressentir long-tems, soit dans les parties qui ont souffert des fractures, luxations, foulures, entorses, soit auprès des cicatrices qui ont succédé à de grandes plaies; & elles rétablissent dans son état ordinaire le mouvement des muscles, tant celui qui est perdu entiérement, que celui qui n'est que diminué par quelqu'une des causes dont nous venons de parler. Non seulement on fait boire les eaux thermales; mais on les emploie encore à des usages externes, comme les bains, les douches, les étuves, les lotions, les injections, &c. au moyen desquels on parvient à guérir les maladies dont nous venons de faire une énumération, & un très grand nombre d'autres encore. Ces eaux se trouvent avoir différens degrés de chaleur : il y en a de tiédes, d'autres sont chaudes; on en trouve quelques-unes de brûlantes. Un phénomene digne de remarque, au sujet des dernieres, ou des eaux très chaudes, c'est qu'elles n'offensent ni la bouche ni la langue; ce qui ne manqueroit pas d'arriver, si l'on buvoit de l'eau ordinaire, quoiqu'elle ne parût chauffée qu'au même dégré. Il y a encore un autre phénomene à remarquer; c'est que les eaux minérales les plus chaudes, mises sur le feu, ne prennent pas le mouvement de l'ébullition plutôt que l'eau commune, qui est très froide. Il est vrai que les eaux minérales chaudes se refroidissent moins vîte que l'eau commune, quand l'une & l'autre ont été chauffées jusqu'à l'ébullition.

(7.) LES EAUX DE BARÈGES. *Aquæ Baregienses.*

Ces eaux prennent leur nom du petit village de Barèges, qui est situé dans les montagnes des

INCISIFS.

Pyrénées, dans cette partie de la Guienne que l'on nomme le *Bigorre*, à quatorze lieues de la ville de Pau, du côté du sud-est. Les eaux de Barèges sont de nature presque savoneuse ; leur saveur est un peu douce, & leur odeur bitumineuse ne répugne pas. Elles sont un de nos meilleurs médicamens apéritifs & incisifs, & entrent dans les classes des diurétiques & des apéritifs. Comme elles ont une qualité balsamique, on les consacre particuliérement aux maladies de la poitrine. Il est rare qu'elles purgent, mais elles mettent l'estomac en état de bien faire ses fonctions. Aussi en recommande-t-on très fort l'usage dans les cas d'œdeme général, de jaunisse, d'obstructions des visceres. Elles soulagent les hypochondriaques, les hystériques, les vaporeux. Les phthisiques & les asthmatiques se trouvent bien d'en user ; & elles sont un des meilleurs moyens de remédier au dérangement des régles & des hémorrhoïdes. On s'en sert avec succès, tant intérieurement qu'extérieurement, pour dissiper les engorgemens des mammelles, les tumeurs écrouelleuses, les exostoses, les ankyloses, les tumeurs ou dépôts goutteux. Quelques personnes ont cru ces eaux capables de fondre les pierres ; & pour y parvenir, on en fait boire, & on en injecte dans la vessie. L'eau de Barèges se boit depuis une livre jusqu'à quatre. Quand on a besoin de remedes adoucissans, c'est avec succès qu'on les coupe avec du lait. Les eaux de Barèges s'emploient aussi, à l'extérieur, dans les cas de paralysies ou autres affections nerveuses, de rhumatismes, maladies de la peau, ulceres les plus opiniâtres, fistules anciennes, &c.

(8.) LES EAUX D'AIX LA-CHAPELLE. *Aquæ Granenses.*

INCISIFS.

Ces eaux prennent leur nom de la ville d'Aix-la-Chapelle, qui eſt ſituée dans la baſſe Allemagne, à cinq lieues de Maſtricht, du côté de l'eſt, & à quatre-vingts lieues de Paris. Elles contiennent une ſi grande quantité de ſoufre, qu'elles noirciſſent l'argent, & que, dans les bains même, on trouve du ſoufre qui s'eſt ſublimé. On recommande avec raiſon les eaux d'Aix-la-Chapelle comme un médicament inciſif & apéritif: elles ſont auſſi diurétiques, & même rendent le ventre lâche. On les fait prendre, avec ſuccès, dans la cardialgie : elles procurent du ſoulagement aux aſthmatiques, diſſipent la févre quarte, ſont capables de remédier à la ſtérilité, & très propres à faire ceſſer les pertes, & à empêcher leur retour, &c. On boit de ces eaux depuis une livre juſqu'à quatre & davantage. Les bains & les douches ſont d'un uſage fréquent dans le traitement de la paralyſie, du tremblement, de la contraction des membres, du rhumatiſme, des tumeurs opiniâtres, des maladies de la peau, &c.

(9.) LES EAUX DE DIGNE. *Aquæ Dinienſes.*

Ces eaux portent le nom de la ville de Digne, auprès de laquelle elles ſe trouvent. Digne eſt une petite ville de Provence, ſituée à quinze lieues de la ville d'Aix, du coté du nord, & à cinq lieues de Siſteron, du côté de l'oueſt. Les eaux de Digne ſont très chaudes; leur ſaveur eſt ſalée, & leur odeur ſulfureuſe. On les regarde comme inciſives & apéritives : elles ſe mettent dans les claſſes des remedes fortifians & diurétiques; on les reconnoît même propres à fortifier l'eſtomac : leur uſage rend le ventre lâche, &c. On recommande les eaux de Digne pour le trai-

INCISIFS.

tement des obstructions, des embarras squirrheux des visceres ; elles sont aussi salutaires aux écrouelleux. Il est rare qu'on les donne sans succès dans les vertiges, la paralysie & les autres affections nerveuses Les asthmatiques & ceux qui toussent, ou sont sujets à la toux, se trouvent bien d'en faire usage. Enfin on les regarde comme très propres pour fortifier l'estomac, & faire sortir la saburre amassée dans les premieres voies, &c. On boit depuis une livre jusqu'à quatre des eaux de Digne. On estime encore beaucoup les bains, les douches & les boues des eaux thermales, pour guérir la paralysie, le rhumatisme, la contraction des membres, le gonflement des jointures, les douleurs qui ont succédé à des plaies, des fractures, des contusions, les maladies de la peau, &c.

(10.) LE BORAX. *Borax seu chrysocolla.*

Ce médicament est un sel minéral, dont la nature est très difficile à découvrir On nous l'apporte du Levant, sous la forme de petites pierres transparentes, d'un verd obscur, comme enveloppées d'une substance graisseuse. On le prépare pour l'usage médicinal, en le faisant dissoudre dans de l'eau bouillante ; & cette dissolution étant mise dans un lieu convenable, il s'y forme des crystaux qui ressemblent à l'alun, & qui se fondent très aisément quand on les expose au feu. Cependant ces crystaux ne peuvent se dissoudre que dans une très grande quantité d'eau : il faut une livre d'eau par chaque once de sel ou de borax préparé. Il seroit difficile de trouver dans le nombre si considérable de substances naturelles & artificielles qui composent la matiere médicale ; il seroit, dis-je, difficile de trouver un médicament qui ait plus d'efficacité que le borax, en

Incisifs.

ſuppoſant toutefois qu'il ſoit adminiſtré comme il convient. En effet il eſt un apéritif & un inciſif excellens. Son uſage eſt principalement ſalutaire dans les différentes maladies de la matrice. Ces propriétés le rendent très propre à remédier aux obſtructions & aux embarras ſquirrheux des viſceres, à faire paroître les régles & couler les vuidanges, à accélerer l'acouchement & la ſortie de quelque partie du délivre qui ſeroit reſtée dans la matrice. On met encore ce remede au nombre des anodyns ou calmans; & il n'eſt pas poſſible de douter avec fondement, que ce ſoit du borax que le ſel ſédatif reçoive ſes vertus principales. Le borax s'ordonne depuis ſix grains juſqu'à douze; & dans des cas preſſans, comme ceux des ſuppreſſions de vuidanges, ou du placenta reſtant dans la matrice, on peut en preſcrire juſqu'à vingt grains. L'expérience a appris que ce médicament, pris à une doſe plus forte, excite quelquefois le vomiſſement & d'autres ſymptômes fâcheux. Le borax eſt auſſi employé extérieurement : on le met au nombre des cathérétiques ou rongeans; & il eſt très propre à conſumer les chairs baveuſes des ulceres. C'eſt pourquoi on ne doit preſcrire ce remede pour l'extérieur qu'avec beaucoup de circonſpection. Ceci mérite toute l'attention des perſonnes qui, ſur l'autorité de Cartheuſer, oſent faire prendre intérieurement juſqu'à un demi-gros & deux ſcrupules de borax. Il eſt à préſumer qu'ils ont bientôt lieu de ſe repentir, mais trop tard, de cette témérité.

(11.) Les pilules de Starkei. *Pilulæ Starkii.*

Ces pilules ſont compoſées de ſavon de tartre, d'huile de térébenthine, d'hellébore blanc & de

INCISIFS.

laudanum. Le ſavon de tartre ſe fait avec le nitre fixé par le moyen du tartre, & avec l'huile de térébenthine; mais ce procédé eſt embarraſſant & pénible, quand on obſerve ce que recommandent la plûpart des chymiſtes : c'eſt pourquoi ce n'eſt qu'avec la plus grande circonſpection qu'on doit preſcrire ces pilules ſi vantées autrefois, parcequ'il s'en rencontre rarement dans la compoſition deſquelles on ait ſuivi le procédé convenable, & qui ſoient bien faites. Mais quand ces pilules ſont préparées comme il faut, elles ſont un des plus excellens apéritifs & inciſifs, & ont la vertu parégorique ou calmante. Ces propriétés les rendent très utiles dans les embarras du foie & des autres viſceres : elles ſont encore ſalutaires dans les douleurs de rhumatiſme; & on les a même vu réuſſir dans la goutte. On a coutume d'en preſcrire depuis quatre grains juſqu'à douze; & leur uſage ſe continue autant que les circonſtances le demandent.

(12.) LE MERCURE DOUX. *Aquila alba, mercurius dulcis.*

Ce médicament réſulte d'un mêlange de mercure crud & de mercure ſublimé corroſif, que l'on fait ſublimer pluſieurs fois, juſqu'à ce que l'on ait obtenu une ſubſtance blanchâtre, qui, étant miſe ſur la langue, n'y produiſe aucun ſentiment de corroſion. Outre la vertu inciſive & dépurative, que l'on reconnoît à ce médicament, il eſt auſſi purgatif & propre à faire mourir les vers; c'eſt ce qui le rend d'un uſage encore plus fréquent pour les enfans que pour les adultes. Il réuſſit parfaitement dans les maladies vénériennes, ainſi que la panacée & les autres préparations mercurielles. On ſe trouve bien de ſon

uſage dans la jauniſſe. Il ſoulage les aſthmatiques, diſſipe la fiévre quarte la plus opiniâtre, contribue à la guériſon des fleurs blanches, &c. On preſcrit le mercure doux depuis quatre grains juſqu'à vingt & davantage; mais quand on veut en continuer l'uſage pendant un certain tems, il faut le commencer par une petite quantité. Ce remede ne ſe donne jamais ſeul, & on le preſcrit ſous la forme de bol, en le mêlant avec de la moëlle de caſſe, des électuaires, des extraits, des conſerves, &c. Il s'ordonne quelquefois avec des potions purgatives; & alors on fait prendre le mercure en bol, immédiatement avant la purgation. Comme ce médicament ſe fait avec le ſublimé corroſif, la prudence exige qu'on ne prenne que celui qui eſt compoſé par d'habiles artiſtes, parceque, s'il n'étoit pas préparé avec ſoin, il ſeroit capable de faire beaucoup de mal, comme l'experience l'a démontré pluſieurs fois.

(13.) LA PANACÉE MERCURIELLE. *Panacea mercurialis.*

Nous ne nous arrêterons pas au nom hyperbolique de *panacée.* Ce médicament eſt du mercure doux, ſublimé de nouveau à ſix ou ſept repriſes différentes, & enfin mis en digeſtion dans l'eſprit-de-vin, pour qu'il devienne encore plus doux qu'il ne l'étoit. C'eſt le ſeul moyen dont on s'eſt ſervi autrefois pendant un certain tems, pour exciter la ſalivation, & traiter les maladies vénériennes; mais dans la ſuite les frictions ont été entre les mains des médecins un moyen beaucoup plus sûr de guérir ces maladies. Il y a encore aujourd'hui des chirurgiens qui ſe ſervent de la panacée pour traiter la gonorrhée; mais on réuſſit encore mieux, & on va plus au but en

INCISIFS.

appliquant de l'onguent napolitain dans le voisinage des parties malades. Néanmois, dans l'un & l'autre cas, la panacée est un remede à employer principalement quand une maladie quelconque de la peau ne permet pas de faire usage des frictions. Au reste, on met la panacée au nombre des remedes incisifs, des dépuratifs & des anthelmintiques ou vermifuges. Elle est utile dans les rhumatismes chroniques, & réussit très bien dans le traitement des écrouelles. On la donne avec succès dans les cas de gale ou autre maladie de la peau. La panacée mercurielle ne doit se donner qu'avec précaution aux personnes délicates, d'un tempérament sensible, parce-qu'assez souvent elle offense l'estomac, excite des hémorrhagies, &c. Sa dose est depuis dix grains jusqu'à trente; mais dans le cas où on auroit dessein d'en prolonger l'usage, il convient de commencer par une plus petite dose, par exemple, de quatre à six grains, & d'augmenter ensuite peu-à-peu, comme il se pratique d'ordinaire dans le traitement des maladies vénériennes. Il y a des personnes qui parviennent, par le moyen de la panacée, à avoir une eau chargée de mercure. Pour cela on fait bouillir deux gros de cette poudre mercurielle, pendant environ quatre heures, dans quatre livres d'eau ou de tisane. La poudre qui se dépose au fond du vaisseau, quand l'eau est demeurée tranquille pendant quelque tems, se broie de nouveau, & on lui fait éprouver une nouvelle ébullition. Ces opérations se répetent plusieurs fois, jusqu'à ce que l'eau ne forme aucun dépôt. La dose de cette eau mercurielle se regle sur la quantité de panacée qui est entrée.

(14.) LE TURBITH MINÉRAL. *Turpethum minérale*. Le mercure précipité jaune.

Ce médicament est une dissolution du mercure dans l'huile bouillante de vitriol, que l'on fait évaporer jusqu'à siccité. Cette matiere réduite en poudre, & lavée à plusieurs reprises dans l'eau chaude, prend une couleur jaune, comme tout le monde sait. Elle passe pour un médicament excellent, incisif & dépuratif. C'est par ces propriétés qu'elle est utile dans le traitement des maladies chroniques, que j'ai nommées tant de fois précédemment, & spécialement dans celui des maladies vénériennes. Des expériences nouvelles, & faites par d'habiles mains, nous représentent le turbith minéral presque comme un spécifique contre la rage; mais il n'y a, pour ainsi dire, plus lieu de douter que toutes les autres préparations mercurielles n'aient la même vertu. On prescrit depuis un demi-grain jusqu'à un grain de ce médicament, & on l'associe, pour l'ordinaire, avec du camphre. Quand le turbith se prend depuis quatre grains jusqu'à six, il a les effets d'un émétique ou d'un purgatif violent; mais il n'y a que dans des cas très urgens où on le donne pour remplir ces indications. On en fait prendre sept ou huit grains dans de la mie de pain, en forme de bol, aux chiens enragés, ou qui ont été mordus. INCISIFS.

(15.) L'ÆTHIOPS MINÉRAL. *Æthiops mineralis.*

Le nom d'*æthiops* a été donné à ce médicament, à cause de sa couleur noire Il est formé par la combinaison du mercure & du soufre; mais il y a différentes manieres de le préparer. Dans la premiere, on se contente de broyer ces substances à froid, jusqu'à ce qu'on ne puisse plus distinguer le mercure, & que la poudre ait une cou-

INCISIFS.

leur noir foncée ; ce procédé eſt le plus ſimple & le plus uſité. Une ſeconde méthode eſt de verſer du mercure ſur du ſoufre en fuſion ; & on conſerve la maſſe ſolide qui en réſulte, pour la mettre en poudre au beſoin. Il y a une troiſieme façon de faire l'æthiops, qui ne differe pas de la ſeconde, ſinon que l'on fait prendre flamme au ſoufre, en l'approchant du feu ; mais on ſent bien que, par cette déflagration, la maſſe totale eſt diminuée. Quelle que ſoit la méthode que l'on ait ſuivie dans la compoſition de l'æthiops, il ſe met parmi les remedes inciſifs, les dépuratifs, les anthelmintiques. Ces propriétés le rendent utile dans les embarras des viſceres : on le recommande pour le traitement des écrouelles. Il contribue à la guériſon des maladies vénériennes & des maladies de la peau : il fait mourir les vers, &c. Pluſieurs auteurs ſoutiennent, d'après Boerhaave, que l'æthiops minéral ne parvient jamais juſqu'aux vaiſſeaux ſanguins. Ce ſentiment eſt-il fondé ſur la vérité ? Le doute doit être levé par ceux qui ont été témoins de ſalivations produites par l'uſage de ce remede trop long-tems continué. Un tel fait répété, ſuffit ſeul pour détruire entiérement tout ce que les auteurs, dont je viens de parler, ont avancé afin de prouver leur opinion. On preſcrit depuis quinze grains juſqu'à un demi-gros de l'æthiops préparé ſans feu. La doſe de celui qui ſe fait en ſuivant le ſecond procédé, n'eſt que depuis ſix grains juſqu'à vingt. Quant à l'æthiops qui eſt privé, par la déflagration, de la plus grande partie du ſoufre avec lequel on l'avoit mêlé, il ne s'ordonne que depuis quatre grains juſqu'à douze.

Outre l'æthiops martial, dont nous avons parlé

précédemment, & l'æthiops minéral ci-dessus, on a inventé une autre espece d'æthiops, qui est surnommé *antimonial*. Celui-ci est formé de mercure & de régule d'antimoine que l'on retire de ce minéral en le tenant en fusion avec du sel marin. On mêle ces substances en les broyant pendant un tems considérable. Cette poudre passe pour un des meilleurs incisifs qu'il y ait. On en prescrit depuis six grains jusqu'à quinze. Il est vrai que les plus célebres praticiens font peu de cas de ce médicament.

(16.) LE CINNABRE NATIF. *Cinnabaris nativa.* Ce médicament est une substance minérale rouge, que l'on dit généralement être formée de mercure & de soufre étroitement combinés. C'est de ces matieres mises en sublimation que se fait ce cinnabre qui a une si belle couleur pourpre, & que l'on nomme le *cinnabre factice* ou *vermillon*, & que l'on préfere, pour l'usage médicinal, au cinnabre natif, parceque cette derniere substance renferme quelquefois des parties vitrioliques ou arsénicales. Le cinnabre, destiné à être pris intérieurement, doit passer, ainsi que l'antimoine crud, par une préparation très connue, c'est-à-dire, être réduit en poudre très fine. C'est avec raison qu'on met le cinnabre au nombre des remedes incisifs, des diaphorétiques & des dépuratifs. Mais il est permis de douter qu'il ait également droit d'être placé parmi les remedes céphaliques, les anti-epileptiques & les sédatifs. Il n'est pas plus aisé de deviner pourquoi le cinnabre fait partie de la poudre tempérante de Stahl. Le cinnabre agit de la même maniere que les autres préparations mercurielles. Ses vertus ne sont pas différentes, & son usage est utile dans

INCISIFS.

les mêmes maladies que j'ai nommées tant de fois. On prescrit le cinnabre depuis deux grains jusqu'à douze, sous la forme de bol ou de pilules. Quelques personnes sont encore dans le doute si le cinnabre, pris intérieurement, pénetre jusques dans les vaisseaux lactés; mais la salivation qui arrive, losqu'on en a fait usage quelque tems, comme après l'æthiops minéral, doit suffire pour résoudre cette difficulté.

Le cinnabre est aussi médicament externe. Il tient un des premiers rangs parmi les remedes résolutifs & les dessiccatifs. Ces qualités le font employer avec succès dans les démangeaisons, les dartres & les autres maladies de la peau. Il forme la base des fumigations mercurielles, soit qu'il faille faire une fumigation générale, soit qu'il n'y ait qu'une partie du corps qui doive y être exposée. Pour faire la fumigation générale, telle qu'il est à propos, principalement dans le traitement des maladies vénériennes, on emploie un ou deux gros de cinnabre que l'on jette sur des charbons ardens. Pendant l'espace d'un traitement complet, on réitere la fumigation depuis dix jusqu'à vingt fois. S'il n'y a qu'une partie qui doive être exposée à la fumigation, on n'emploie d'ordinaire qu'un demi-gros ou un gros. On n'ignore pas sans doute que l'æthiops minéral sert au même usage.

Il se prépare une autre espece de cinnabre qu'on nomme *cinnabre d'antimoine*, qui est le produit de la sublimation du mercure avec le soufre d'antimoine. On met ce cinnabre, ainsi que le cinnabre ordinaire, parmi les incisifs, les diaphorétiques & les dépuratifs; & on l'administre de la même maniere que le cinnabre ordinaire. Mais cette préparation est non-seulement inutile, mais

même à redouter, parcequ'on emploie pour la faire le mercure ſublimé corroſif. D'ailleurs elle n'a pas plus de vertus & d'efficacité que le cinnabre ordinaire ; c'eſt ce qui fait que les meilleurs praticiens n'en font aucun uſage. INCISIFS.

(17.) LE FONDANT DE ROTROU. *Arcanum Rotrou.*

Ce médicament, qui porte le nom d'un charlatan du ſiécle dernier, paſſe pour un inciſif & un dépuratif excellens. Mais il eſt rare qu'on le trouve chez les apothicaires, parceque la compoſition en eſt difficile. Rotrou employoit cinq différentes préparations que voici ;

Premiérement, une teinture dont l'odeur eſt très forte & fétide : il la nommoit ſa *teinture aurifique*. Elle ſe prépare en mettant de l'antimoine en digeſtion pendant huit jours dans une diſſolution aqueuſe de nitre fixé.

Secondement, un élixir qu'il appelloit auſſi *élixir aurifique*, mais dont l'odeur eſt moins fétide que celle de la teinture. C'eſt encore une teinture faite avec la chaux d'antimoine ou avec le réſidu de l'opération précédente, au moyen de l'eſprit-de-vin.

Troiſiémement, une poudre inciſive, qui ne differe nullement du diaphorétique minéral, & qu'il préparoit avec le régule d'antimoine non lavé.

Quatriémement, une poudre qu'il nommoit ſon *alkali*, qui n'étoit autre choſe que des coquilles d'œufs pilées avec le plus grand ſoin.

Cinquiémement, des pilules qu'il nommoit *pilules purgatives & alexiteres*, compoſées de graines de ricin, de ſerpentaire de Virginie, de tartre blanc & de vin. Il faut deux mois pour pré-

INCISIFS. parer ces pilules. Quant à la maniere d'adminiſtrer les remedes faits ſans principes & ſans vues, qui compoſent le fondant de Rotrou; après avoir employé les remedes généraux, on donne ſéparément, ſoir & matin, la poudre inciſive & la poudre alkaline; de chacune depuis ſix juſqu'à quinze grains. On fait uſage dans le même tems de la teinture aurifique, depuis dix gouttes juſqu'à trente; ou bien on préfere l'elixir aurifique, quand il y a lieu de ſoupçonner une humeur viſqueuſe ou acide, amaſſée dans les premieres voies. Il eſt aiſé à tout le monde de ſentir qu'en déterminant la doſe de ces remedes, il faut avoir égard à l'âge; c'eſt-à-dire, que la doſe que nous indiquons doit être diminuée pour les enfans, les vieillards, les perſonnes foibles. Au commencement du traitement, par exemple, le troiſieme ou le quatrieme jour, on a coutume de faire uſer des pilules purgatives depuis quatre grains juſqu'à douze, en y joignant les médicamens laxatifs les plus uſités, ſelon que les circonſtances le demandent, & ce jour-là on s'abſtient de prendre les autres remedes. Dans la ſuite ces purgations ne ſe répetent que toutes les ſemaines; & le traitement finit en en prenant ſeulement le quinzieme, le vingtieme ou le trentieme jour. Enfin on preſcrit, pendant l'uſage des remedes, une décoction de ſquine pour boiſſon ordinaire, & il eſt à propos d'en boire beaucoup.

Ce que nous avons dit ſuffit pour faire ſentir que ce traitement, qui eſt très efficace contre les écrouelles, doit être ſoumis au raiſonnement; qu'il faut le varier ſuivant les circonſtances, & qu'il n'opere de guériſon qu'autant qu'il eſt continué l'eſpace de pluſieurs mois, & même juſqu'à

un

un an & plus. L'usage de ces médicamens doit être accompagné ou du moins suivi de celui du lait ou des eaux minérales, comme celles de Passy, de Vals, de Forges, &c. Il est encore fort naturel de penser qu'on peut imaginer un remede beaucoup plus simple que celui-ci qui est trop composé, & dont l'antimoine est la base & l'agent principal; ce qui se fera en abandonnant toutes les pratiques qu'avoit emprunté, des anciens chymistes, le charlatan ignorant qui avoit inventé ce mêlange.

(18.) L'ARCANE CORALLIN, *arcanum corallinum*, est le nom pompeux que l'on donne au mercure précipité rouge, adouci par le moyen de l'esprit-de-vin. Pour opérer cette dulcification, on laisse en digestion, pendant l'espace de vingt-quatre heures, & dans l'esprit-de-vin, la poudre de précipité rouge: ensuite on met le feu à l'esprit-de vin pour le consommer, ou on le retire par la distillation. Ce procédé se répete pour l'ordinaire cinq ou six fois. L'arcane corallin est presqu'oublié, & n'est employé que par très peu de personnes. Néanmoins il mérite d'avoir une place honorable parmi les médicamens incisifs, les dépuratifs & les anti-vénériens. On le recommande pour dissiper l'embarras des visceres: les écrouelleux se trouvent bien de son usage: il remédie aux maladies de peau, qui la défigurent: il a dans les maux vénériens des effets étonnans, que l'expérience atteste; & même son action est telle, qu'il mérite la préférence sur tous les médicamens mercuriaux que les charlatans vantent & distribuent avec tant d'impudence. La dose de l'arcane corallin sera depuis un demi-grain jusqu'à un grain; & elle doit être répétée deux ou trois

INCISIFS.

fois par jour. Ce n'eſt, comme l'a appris l'obſervation, qu'en continuant un tems aſſez long l'uſage de cette poudre, qu'elle peut produire ſon effet. Elle eſt un remede très ſalutaire & ſupérieur, quand une main habile l'adminiſtre. Il eſt vrai que ſon uſage n'eſt pas ſans danger, lorſqu'on la fait prendre mal-à-propos.

LES ANALEPTIQUES.

LA matiere médicale & ce qui eſt deſtiné ou employé pour notre nourriture, fourniſſent conjointement les médicamens analeptiques. Les ſubſtances, que l'on prend parmi les remedes, ne ſont pas différentes des médicamens ſtomachiques, des céphaliques, des cordiaux, des alexiteres. C'eſt pourquoi on ne s'étonnera pas que pluſieurs de ces claſſes de remedes ſe trouvent entrer dans celles des analeptiques, laquelle contient, outre cela, des ſubſtances qui different beaucoup de celles dont ſont compoſées les claſſes que nous venons de nommer. D'après cela, nous avons jugé qu'il étoit à propos de raſſembler ici les médicamens dont on a coutume de ſe ſervir pour rétablir ou augmenter les forces. On doit compter au nombre des analeptiques les médicamens balſamiques, aromatiques, amers & aſtringens, qui ſemblent avoir, à un dégré conſidérable, la faculté de remettre les organes affoiblis en état de faire leurs fonctions. Tout le monde ſait que l'uſage des analeptiques eſt très étendu, & qu'ils peuvent être employés pour remplir différentes indications. Aſſez ſouvent même il arrive qu'ils operent des guériſons,

ANALEPTIQUES.

quoiqu'ordonnés par des personnes qui ignoroient quelle étoit la vraie cause de la maladie, & qui avoient été conduits par d'autres raisons à en conseiller l'usage. Il n'est pas possible de douter que les remedes analeptiques ou toniques ne soient très salutaires dans diverses maladies du cerveau, des nerfs & de l'estomac. On les ordonne encore fort à propos dans la cachexie; & ils procurent un soulagement sûr dans l'hydropisie. Ce dernier effet les a fait metre dans la classe des apéritifs, dans laquelle tiennent une place distinguée les martiaux que leur propriété tonique rend de si excellens remedes, comme nous l'avons déja annoncé.

Toutes les fois que la foiblesse & le manque de forces ont pour cause la présence d'une autre maladie qui attaque le même sujet, c'est en vain que l'on met en usage les analeptiques; mais ils sont utiles, lorsque les parties solides ou les organes des mouvemens sont dans l'atonie, par exemple, après de longues maladies, des travaux de corps & d'esprit continués très long-tems, des évacuations immodérées, de quelque nature qu'elles aient été, &c. Ils sont à la vérité, peu efficaces dans ces differens cas, lorsque les organes de la digestion ne favorisent pas leur action. Aussi n'y a-t-il pas de médicament qui rétablisse plus certainement les forces que des alimens bien digérés: c'est pourquoi on fait prendre, en pareil cas, des bouillons, des gélées; on met à la diéte blanche, &c. Nous en parlerons, en rapportant les médicamens magistraux de cette classe, qui fournissent une nouriturre succulente, très agréable au goût, & qu'on doit dispenser à propos à ceux dont les forces sont épuisées, ou qui sont

ANALEPTIQUES.

tombés dans le marasme. Nous ne devons cependant pas manquer d'avertir que ces alimens, même les mieux choisis, font éprouver à l'estomac un sentiment de pesanteur, parcequ'ils ne sont point suffisamment imprégnés de la salive qui ne coule en assez grande abondance que pendant la mastication. Ceci explique pourquoi il arrive souvent que les malades se trouvent mieux du pain & de la chair qu'ils mâchent, que du bouillon, de la gelée, &c. C'est ce que ne doivent jamais oublier les jeunes praticiens.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines de carline, d'aulnée (1), de gentiane, de dompte-venin, de vipérine, d'imperatoire, d'iris de Florence, de fraxinelle, de fenouil, de bénoite (2), de sceau de Salomon, de rhapontic ; la rhubarbe, le galanga, le souchet (3), l'acorus (4), le costus arabicus (5), la zédoaire, le gingembre, le ginseng (6) & le salep (7).

Les feuilles d'ivette, de roquette, d'estragon, de pied-de-lion, de verge dorée, d'eupatoire, de basilic, de marum, de menthe, de mélisse, de marjolaine, de sauge (8), de cerfeuil, de scordium, d'origan, de sarriette, de thym, de laurier, de bétoine, de botrys ou ambroisie, de dictamne de Créte (9), de grande absinthe, de petite absinthe, de germandrée, de petite centaurée.

Les fleurs de romarin, d'oranger, de bétoine, de lavande, de stæchas d'Arabie ; les fleurs de grenades ou balaustes, les roses rouges.

Les semences de moutarde, de roquette, d'ammi, de carvi, de cumin, de fenouil. ANALEPTIQUES.

Les coings, les pistaches, les pignons.... l'écorce de grenades, d'oranges, de citrons.... les bais de laurier, de genévrier, d'airelle....les myrobolans, la noix muscade (10), le macis, les cloux de girofle, l'amome en grappe, les cubebes, le petit cardamome (11), la vanille (12), le gaïac, le santal (13), le bois de lentisque... la cannelle (14), le gingembre (15), le cassia lignea (16) le chachril, le quinquina, l'écorce de Winter.

Le baume de Judée, le baume du Pérou....le bdellium; la gomme-lacque, le styrax calamite, le benjoin, la myrrhe.... l'ambre gris....l'acacia, le cachou, le sang-dragon.... les vins de Gréce, d'Espagne, ou autres vins généreux... le café, le chocolat...

Les écrevisses de riviere, la vipere....la corne de cerf, &c. les pinces d'écrevisses de riviere...

Les eaux de Forges, de Spa, de Bagnols, de Plombieres, de Bourbonne, de Vichi, d'Aix-la-Chapelle, du Mont-d'Or.... l'alun, le fer.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU de fleurs d'orange, celles de mélisse, d'écorce de citron, de baies de genièvre, de lavande, de noix.

L'eau de goudron....le vin d'absinthe..... les syrops de mercuriale, de coings, de roses séches, d'absinthe, de bétoine, de stæchas...

La teinture & l'extrait de Mars: l'extrait de geniévre, celui d'aulnée: la conserve de fleurs

ANALEPTIQUES.

d'oranges, celle de grate-cul ou cynorrhodon; celle de roses rouges : la thériaque, le diascordium, l'opiat de Salomon, la confection hyacinthe.

L'eau thériacale, la teinture de cloux de girofle, l'esprit-de-geniévre (17), les gouttes anodynes de Sydenham.... l'élixir de propriété, celui de Garus, l'élixir d'Angleterre.... le lilium de Paracelse, l'esprit volatil de corne de cerf.... l'huile essentielle de cannelle & de cloux de girofle, la quintessence d'absinthe.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

TISANES.

PRENEZ de *corne de cerf*, deux onces, dont on fera un nouet : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : passez.

PRENEZ de *cachou*, une demi-once; de *fleurs de stæchas d'Arabie*, une demi-poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres.

TEINTURES.

PRENEZ de *roses rouges séches*, une demi-once; *d'esprit de vitriol*, un demi-gros : mettez infuser chaudement, pendant quatre heures, dans une suffisante quantité d'eau de fontaine, qu'il en reste une livre : passez. On fera boire la colature par verrées.

PRENEZ de *limaille de fer* couverte de rouille, une once, dont on fera un nouet : faites bouillir

légérement dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : enſuite ajoûtez de *rhubarbe concaſſée*, un gros, dont on fera un nouet : laiſſez infuſer à froid l'eſpace d'une nuit : paſſez.

ANALEPTIQUES.

EMULSION.

PRENEZ des *piſtaches nouvelles*, & *des amandes douces*, au nombre de quatre ; des *pignons* dont on a ôté le noyau, un gros : pilez le tout dans un mortier, en verſant deſſus peu-à-peu ſix onces *d'eau d'écorces de citron* : ajoûtez *ſucre* & *eau de fleurs d'orange*, de chaque une demi-once.

VERRÉES.

PRENEZ de *cachou* en poudre, un gros : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à environ ſix onces : laiſſez la liqueur s'éclaircir, en dépoſant ; & ajoûtez une demi-once de *ſyrops de coings*.

PRENEZ *le jaune d'un œuf frais* ; du *ſucre* blanc, deux gros : *d'eſſence de cannelle*, deux gouttes ; du *vin blanc*, ou d'Eſpagne, trois onces : mêlez, pour une priſe.

APOZEMES.

PRENEZ *racines ſéches de ſceau de Salomon*, & *d'aulnée*, de chaque deux gros ; de *feuilles de ſcordium*, un gros ; de *roſes rouges*, une demi-poignée : faites bouillir, ſuivant l'art, dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres : paſſez : ajoûtez à la colature une once de *ſyrop de roſes ſéches*.

PRENEZ de *racine ſéche d'aulnée*, deux gros ; de *rhapontic*, un gros ; de *rapure de corne de cerf*,

ANALEPTIQUES.

une once; *feuilles d'abſinthe* & *d'ivette*, de chaque une demi-poignée; *ſommités de romarin* & *de petit chêne* ou *germandrée*, de chaque une poignée; de *cannelle*, un ſcrupule : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau & réduire à deux livres : paſſez : ajoûtez à la colature une once de *ſyrop de mercuriale*.

PRENEZ de *racine ſéche de fraxinelle*, une demi-once; *feuilles de veronique & de méliſſe*, de chaque une poignée; de *ſafran de Mars*, une once, dont on fera un nouet; de *caſſia-lignea*, un demi-gros; de *roſes rouges*, une demi-poignée; de *tartre vitriolé*, un ſcrupule : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres : paſſez : ajoûtez à la colature une once de *ſyrop d'abſinthe*.

BOUILLONS.

PRENEZ un très bon *chapon* vuidé, auquel on aura ôté la peau & la graiſſe, & coupé par petits morceaux; de *feuilles de cerfeuil*, une poignée : faites bouillir, ſelon l'art, au bain-marie, avec un peu d'eau, & durant l'eſpace de huit heures : paſſez avec expreſſion. On donnera la colature par cuillerées.

PRENEZ de *chair de veau*, deux livres; la moitié d'une bonne *poule*; ſix *ecreviſſes de riviere*; de *racine de fenouil*, une demi-once; de *racines ſéches d'aulnée*, deux gros; de *feuilles de méliſſe*, une poignée : faites, ſelon l'art, du bouillon pour deux fois : ajoûtez à chaque doſe huit gouttes *d'élixir de propriété*.

PRENEZ un *chapon* vuidé & coupé par petits morceaux; des *pieds de mouton* & *de veau*, au nombre de quatre; de *rapure de corne de cerf*,

une once ; de *myrobolans* citrins, deux onces; *d'orge perlé*, une once ; faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Lorsque le bouillon sera presque fait, ajoûtez-y une poignée de *cerfeuil* & une *muscade* : faites du bouillon selon l'art. ANALEPTIQUES.

PRENEZ deux livres de *chair de veau* ; *feuilles de véronique & de cerfeuil* hachées, de chaque trois poignées ; de *rhubarbe*, un gros : mettez le tout dans un pot de terre, & disposez-le par lits : recouvrez-le, & fermez exactement avec du papier & de la pâte : faites cuire, au bain-marie, pendant six heures ; pour un bouillon.

GELÉES.

PRENEZ de *rapure de corne de cerf*, quatre ou six onces : tenez sur un feu doux, dans une quantité d'eau suffisante, pour qu'il en reste deux livres : passez : clarifiez la colature par le moyen du blanc d'œuf : ajoûtez-y deux onces de *vin blanc* ; de *jus de citron*, une once ; de *sucre*, quatre onces : faites prendre, par les procédés ordinaires, la consistance de gelée.

PRENEZ de *rapure de corne de cerf*, une demi-livre : faites bouillir dans un vaisseau de terre vernissée, avec six livres d'eau, qui seront réduites à deux : passez avec expression : clarifiez avec du blanc d'œuf : ajoûtez six onces de *sucre* & une once de *jus de citron* : faites cuire jusqu'à ce que la liqueur ait pris de la consistance, versez ensuite dans des pots où on la laissera refroidir. Quelques-uns y ajoûtent de *l'essence de citron* ou de *cannelle*.

ANALEPTIQUES.

CRÊMES.

PRENEZ quatre onces du meilleur *pain*, que vous ferez cuire pendant une heure dans une pinte d'eau : après l'avoir bien brisé & passé, on le remet au feu pour le faire cuire jusqu'à la consistance d'une crême très légere : on y ajoûte une once de *sucre*, deux gros d'*eau de fleur d'orange* ; ou, si l'on veut, un peu de *cannelle*. Cette crême très agréable, peut tenir lieu de bouillon dans les fiévres aiguës, & elle n'est pas sujette aux mêmes inconvéniens.

PRENEZ du bon *pain*, une demi-livre ; faites-le cuire dans deux pintes d'eau, jusqu'à ce qu'il soit parfaitement fondu. On ajoûte à la colature du *beurre*, du *sel* ou du *sucre*, selon le goût du malade. On en donne huit onces toutes les quatre heures, pour tenir aussi lieu de bouillon.

BLANC-MANGER.

PRENEZ de *lait de vache*, huit livres ; la *viande blanche d'un chapon bouilli* ; d'*amandes douces* dépouillées de leur écorce, deux onces : broyez le tout exactement : passez avec expression : faites bouillir dans la colature trois onces de *farine de riz*, jusqu'à ce que le mêlange ait la consistance d'une crême. Vers la fin de la cuisson, ajoûtez-y quatre onces d'*eau de rose*, & huit onces de *sucre*.

PRENEZ la *viande blanche d'un chapon* & de deux *perdrix* rôties ; de *mie de pain* très blanche, quatre onces : broyez le tout, & faites-en une pâte, en y mêlant du *bouillon* : faites cuire cette pâte, pendant deux heures, dans une suffisante quantité de bouillon, & jusqu'à ce quelle ait pris

la confiſtance d'une crême : paſſez par un tamis de crin.

Prenez de la *gelée de corne de cerf* diſſoute au bain-marie, une demi-livre ; des *amandes douces* dépouillées de leur écorce, une once ; du *ſucre*, une demi-once : pilez le tout, ainſi qu'une émulſion, dans un mortier chaud : ajoûtez à la colature deux gros d'*eau de fleur d'orange* ; de l'*eſſence de citron*, quatre gouttes : placez-le dans un lieu froid, pour qu'il prenne de la conſiſtance.

Vins.

Prenez de *racines d'aulnée ſéche* & broyée, une once ; *d'écorce de grenade*, une demi-once : mettez infuſer, pendant deux jours, dans deux livres de *vin blanc* : remuez de tems-en-tems, le mêlange, & conſervez le vin, ſans le ſéparer des parties groſſieres. La doſe ſera depuis deux onces juſqu'à quatre.

Prenez de la *racine de zédoaire* & de la *cannelle*, de chaque un gros ; *feuilles d'abſinthe* & *de méliſſe*, de chaque une poignée ; *d'écorce de citron*, une demi-once : verſez ſur ce mêlange quatre onces de *vin blanc* : laiſſez infuſer à froid l'eſpace de deux jours. La doſe ſera depuis une once juſqu'à deux.

Prenez de *limaille d'acier* couverte de rouille, une once ; de *ſafran*, un ſcrupule ; *écorce de grenade & de citron*, de chaque une once ; de *cannelle* concaſſée, un gros : mettez ces ſubſtances infuſer, pendant trois jours, dans deux livres de *vin blanc* : remuez ſouvent le vaiſſeau : paſſez. La doſe ſera depuis deux onces juſqu'à trois.

ANALEPTIQUES.

POUDRES.

PRENEZ de *ſafran de Mars*, huit grains ; de *rhubarbe*, ſix grains : mêlez ; pour une poudre qu'on prend le matin ou avant le dîner.

PRENEZ de *pierres d'écreviſſes de riviere*, une once ; de *quinquina*, deux gros ; de *ſerpentaire de Virginie*, un gros & demi : mêlez ; pour une poudre dont la doſe ſera juſqu'à un gros.

PRENEZ *coquilles préparées* & *écorce de grenade*, de chaque deux gros ; *d'écorce de chacril*, un gros ; *d'huile de cannelle*, trois gouttes : mêlez ; pour une poudre dont la doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à un gros.

PRENEZ *racines d'iris de Florence* & *caſſia-lignea*, de chaque un ſcrupule ; de *ſafran de Mars*, quinze grains ; *cannelle*, & *fleurs martiales de ſel ammoniac* de chaque douze grains, mêlez ; pour une poudre que l'on diviſera en deux ou trois doſes.

PRENEZ du *quinquina* & de *la rhubarbe*, de chaque ſix grains : mêlez, pour une poudre à prendre avant le dîner ; pour les goutteux.

PRENEZ de la *racine de gentiane* & *d'ariſtoloche ronde* ; des *ſommités de germandrée*, de *petite centaurée* & *d'ivette*, de chaque parties égales ; pour une poudre dont on donne de demi-gros à un gros à jeûn, dans un vehicule convenable. Les goutteux s'en ſervent utilement.

BOLS.

PRENEZ *conſerve de roſes* & *thériaque ancienne*, de chaque un demi-gros ; *ſuccin préparé* & *poudre de vipere*, de chaque huit grains : mêlez ; pour un bol.

PRENEZ *chacril* & *cachou*, de chaque un ſcrupule ; de *ſel d'abſinthe*, dix grains ; de *ſafran de Mars*, ſix grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de coings*.

ANALEPTIQUES.

OPIATS.

PRENEZ de *confection d'hyacinthe*, une once ; de *quinquina*, une demi-once ; *pierres d'écreviſſes de riviere* & *cannelle*, de chaque deux gros ; de *ſel d'abſinthe*, un gros : faites un opiat avec le *ſyrop d'abſinthe*. La doſe ſera depuis un gros juſqu'à un gros & demi.

PRENEZ *conſerve de cynorrhodon* ou *grate-cul*, & *corail préparé*, de chaque une once ; de *rhubarbe*, deux gros : mêlez : faites un opiat avec le *ſyrop de roſes ſéches*. La doſe ſera juſqu'à un gros & davantage.

TABLETTES ALIMENTEUSES.

PRENEZ quatre *pieds de veau*, douze livres de *bœuf*, dix livres de *mouton* & quatre livres de *veau* : faites de toutes ces viandes, avec la quantité proportionnée d'eau, ſelon la méthode ordinaire, du bouillon, qu'on doit bien dégraiſſer & clarifier enſuite avec les blancs de ſix œufs. Après y avoir ajoûté le *ſel* néceſſaire, on le fait évaporer au bain-marie juſqu'à la conſiſtance de pâte, de laquelle on puiſſe former des tablettes, qu'on acheve de ſécher dans une étuve pour pouvoir les enfermer dans une bouteille bien bouchée, où elles ſe conſervent pendant pluſieurs années ſans aucune altération. Lorſqu'on veut s'en ſervir, on verſe ſix onces d'eau bouillante ſur demi-once ou une once de ces tablettes ; on acheve la diſſolution au feu. Par cette opération, qui ne

tient pas un quart-d'heure, on ſe procurera ſur-le-champ un bouillon, tout auſſi bon que ſi on l'avoit fait le même jour.

COMMENTAIRES.

(1.) L'AULNÉE. *Enula campana officinarum. Aſter omnium maximus, Helenium dictus, Inſt. rei herb.*

C'eſt de la racine de cette plante, qui eſt belle, & s'éleve fort haut, dont on ſe ſert en médecine. Cette racine a une odeur déſagréable, & une ſaveur un peu amere, avec un peu d'âcreté. Elle eſt du nombre des meilleurs médicamens analeptiques & ſtomachiques. On la compte même auſſi parmi les alexiteres; & elle paſſe pour être la panacée des pauvres. Elle entre dans la claſſe des inciſifs béchiques ou propres à diviſer les humeurs épaiſſies de la poitrine. Enfin quelques-uns ont mis ce remede parmi ceux qui ſont dépuratifs & antiſcorbutiques. Ces propriétés en ont fait recommander l'uſage dans la paralyſie & le tremblement. Il met les eſtomacs languiſſans dans l'état où ils doivent être pour s'acquitter, comme il faut, de leurs fonctions: il favoriſe le vomiſſement que l'on cherche à exciter. On croit qu'il contribue à la guériſon des fiévres malignes & des fiévres intermittentes: il eſt efficace dans les pâles couleurs, la cachexie, les obſtructions, & utile dans les maladies de la peau. La racine d'aulnée ſe preſcrit en ſubſtance depuis un demi-gros juſqu'à un gros. On en fait entrer le double, quand elle eſt ſéche, dans la décoction & dans l'infuſion pour l'uſage externe; & quand la racine

eſt récente, elle s'ordonne depuis deux gros juſqu'à une demi-once. Il ſe trouve, chez les apothicaires, un extrait & une conſerve d'aulnée. On ordonne de l'extrait depuis un ſcrupule juſqu'à deux : la conſerve ſe preſcrit depuis un gros juſqu'à deux. On prépare un vin d'aulnée, en mettant infuſer, pendant deux jours, juſqu'à une once de racine, dans deux livres de vin blanc. Ce remede, qui a une grande réputation d'efficacité dans les cas de cachexie & de pâles couleurs, ſe preſcrit, pour l'ordinaire, depuis une once juſqu'à trois. On emploie encore la racine d'aulnée à l'extérieur : elle eſt déterſive ; & à raiſon de cette propriété, elle entre dans la compoſition des différens topiques qui ſervent au traitement des maladies de la peau.

(2.) LA BÉNOITE. *Cariophyllata vulgaris, C. B. P.*

La racine de cette plante a un peu d'amertume, avec une légere aſtriction : ſon odeur eſt aſſez gracieuſe, & approche un peu de celle des cloux de girofle ; on a formé ſon nom latin de celui de cette plante étrangere. Cette racine ſe met parmi les médicamens analeptiques & ſtomachiques : elle eſt auſſi comptée au nombre des remedes apéritifs & réſolutifs. Ces propriétés la rendent utile dans les ſuppreſſions de régles, l'état de cachexie, les pâles couleurs ; mais on en recommande encore plus l'uſage contre les contuſions, & à ceux qui ont fait des chutes. La doſe de la bénoite en ſubſtance eſt depuis un demi gros juſqu'à un gros. Quand on en fait faire une décoction ou une infuſion, elle ſe preſcrit, depuis deux gros juſqu'à une demi-once, pour chaque livre d'eau ;

ANALEPTIQUES.

mais lorſque la racine eſt fraîche, il y en peut entrer juſqu'à une once.

(3.) LE SOUCHET LONG. *Cyperus odoratus radice longâ officinarum*, *C. B. P.*

Cette plante croît naturellement dans la France & l'Italie; mais l'eſpece, qui nous eſt apportée des Indes, eſt plus efficace. Sa racine ſéche a une odeur agréable, & une ſaveur aromatique un peu amere. On la met au nombre des médicamens analeptiques & ſtomachiques, & dans les claſſes des anti-hyſtériques & des emménagogues. Le ſouchet ſe donne en ſubſtance depuis un demi-gros juſqu'à un gros. Il en entre le double dans une infuſion.

Il y a une autre eſpece de ſouchet qui a les mêmes vertus; on le nomme *ſouchet rond*, *Cyperus rotundus*, *orientalis major*, *C. B. P.* Il ſe preſcrit de la même maniere; mais, ſi je ne me trompe, ſes effets n'égalent pas ceux du ſouchet long ou odorant.

(4.) ACORUS VERUS, *vel calamus aromaticus.*

Ce médicament eſt la racine d'une plante d'Aſie, dont Hermann a parlé. Son odeur eſt très forte & agréable, ſa ſaveur, aromatique & un peu amere. On la regarde comme un des analeptiques les plus excellens: elle entre dans la claſſe des céphaliques, & fait partie de celle des cordiaux: elle paſſe pour ſtomachique: on lui croit même la vertu apéritive; de ſorte qu'il eſt fort commun de la voir employée dans les pâles couleurs, la cachexie, l'anaſarque, l'aſthme humide, &c. En outre elle eſt utile dans le traitement des fiévres opiniâtres & principalement des fiévres quartes. Il eſt rare cependant qu'on la donne,

avec

avec ſuccès, à des malades qui ont un tempérament ſanguin, & encore moins à ceux dont le tempérament eſt bilieux. L'acorus ſe preſcrit en ſubſtance, depuis quinze grains juſqu'à un demi-gros : il en entre le double dans les infuſions qui ſe font, ſoit avec l'eau, ſoit avec le vin. Quelques perſonnes portent cette racine, comme une amulette, pour corriger l'air qui les environne ; & ſe préſerver de la contagion ; mais ces vertus ſont imaginaires. ANALEPTIQUES.

(5.) LE COSTUS ARABIQUE. *Coſtus arabicus.*

Ce médicament eſt la racine d'une plante qui croît dans les pays étrangers. On peut voir la plante figurée dans l'Ouvrage où mademoiſelle de Mérian a donné les inſectes de Surinam, & dans l'*Hortus malabaricus* de Rhéede. La ſaveur de cette racine eſt aromatique, & elle a une eſpece d'amertume : ſon odeur reſſemble un peu à celle de l'iris de Florence. On met ce médicament parmi les analeptiques & les ſtomachiques ; mais rarement entre-t-il dans les formules magiſtrales, à moins qu'on ne l'emploie, comme cela ſe fait quelquefois, dans le traitement de l'aſthme humide ; car, dans ce cas les praticiens le reconoiſſent fort efficace. Le coſtus arabique s'ordonne en ſubſtance, depuis quinze grains juſqu'à un demi-gros ; & il en entre depuis un gros juſqu'à deux dans une infuſion.

(6.) LE GINSENG. *Aureliana canadenſis.*

C'eſt une racine étrangere d'un gout agréable & aromatique, qui a une douceur mêlée de quelque amertume. La plante qui la fournit eſt, ſelon Trew, *l'araliaſtrum foliis ternis, quinque partitis.* Elle a une grande célébrité chez les Chinois qui en font un fréquent uſage pour augmen-

ANALEPTIQUES.

ter leurs forces, remettre l'estomac en état de faire ses fonctions, fortifier le cerveau, empêcher ou combattre les effets des poisons, &c. Mais, comme nous n'avons ce médicament qu'en très petite quantité, & qu'il est d'un prix excessif, il y a peu d'occasions où on puisse le prescrire; ce qui fait qu'il est inutile d'examiner si, dans le nombre des especes de médicamens du même genre, qui sont très connues & plus communes, il ne s'en trouve pas qui aient autant de vertus que le ginseng. Boerhaave prétend que la racine de notre fenouil peut être substituée avec avantage à celle du ginseng. On prescrit de cette racine depuis deux scrupules jusqu'à un gros & demi, pour faire une infusion : elle s'ordonne en substance, depuis quinze grains jusqu'à un demi-gros. On dit que le ginseng croît naturellement dans la partie de l'Amérique que l'on nomme *le Canada*. Ceux qui ont avancé ce fait, ont-ils bien vu ? nous laisserons résoudre ce doute à d'autres.

(7.) LE SALEP ou salab, dont ont parlé Albert Seba & Degner, & depuis eux, M. Geoffroy, dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, pour l'année 1740; le salep, dis-je, est une racine bulbeuse d'un orchis de la perse, qui est d'un usage commun chez les Orientaux. Elle contient une substance visqueuse & mucilagineuse, qui se dissout aisément & comme de la gomme. On loue fort ce médicament, comme étant tempérant, adoucissant & tonique. Il est estimé très utile dans les cas de marasme, de phthisie & d'atrophie. On assure enfin que le salep est aussi estimé dans la Perse que le ginseng l'est à la chine. Cette racine, réduite en poussiere, se dissout ai-

fément dans de l'eau tiéde ou bouillante. Elle se prend dans du lait, du bouillon, du vin ou toute autre boiſſon, à la doſe d'un demi-gros à deux gros, une ou pluſieurs fois le jour. ANALEPTIQUES.

(8.) LA GRANDE SAUGE. *Salvia major, an ſphacelus Theophraſti, C. B. P.*

La petite ſauge. *Salvia minor, aurita & non aurita, C. B. P.*

Ces deux eſpeces de ſauge ſont d'uſage en médecine; mais on emploie préférablement la derniere ou la petite ſauge. C'eſt avec raiſon qu'on met cette plante parmi les médicamens analeptiques : elle eſt auſſi céphalique, ſtomachique, du nombre des apéritifs, & ſe trouve dans les liſtes des remedes anti-hyſtériques & des emménagogues, ou remedes propres à faire paroître les régles. Ces propriétés font recommander la ſauge dans les cas de vertiges ou étourdiſſemens; la rendent efficace dans les cas d'apoplexie & autres affections comateuſes, utile dans la paralyſie & le tremblement. On l'emploie, avec ſuccès, dans le traitement de la cachexie & de la jauniſſe : elle ſoulage les hyſtériques, les vaporeux. L'expérience a démontré qu'elle fait ceſſer quelquefois le piſſement de ſang dans les femmes, en ſuppoſant toutefois qu'il n'eſt pas produit par la préſence d'une pierre dans la veſſie. On preſcrit rarement la ſauge en ſubſtance : ſa doſe eſt alors juſqu'à un demi-gros; mais il eſt très commun de prendre une infuſion de feuilles de ſauge, faite comme du thé. On trouve, chez les apothicaires, une eau diſtillée de ſauge, qui poſſede les mêmes vertus que la plante.

La petite ſauge s'emploie auſſi à l'extérieur. Les feuilles, priſes en poudre par le nez, font éter-

ANALEPTIQUES.

nuer. Elles servent aussi à fumer, comme le tabac, pour exciter une salivation abondante. D'ailleurs cette plante, employée en topique, passe pour fortifiante & résolutive. La maniere de s'en servir est de faire cuire les feuilles de sauge dans du vin, & d'en faire un cataplasme ou des fomentations.

(9.) LE DICTAMNE DE CRÉTE. *Dictamnus creticus*, *C. B. P. Origanum creticum, latifolium, tomentosum, Inst. rei herb.*

Cette plante est aromatique. On en faisoit grand cas autrefois; mais on la connoîtroit à peine aujourd'hui, si elle n'entroit pas dans diverses compositions officinales. Cependant le dictamne de Créte passe pour un excellent médicament analeptique. Il est un assez bon remede céphalique. On le met dans les classes des diaphorétiques & des alexiteres : il se compte encore parmi les emménagogues. Cette derniere propriété fait employer assez souvent le dictamne, pour exciter l'apparition des régles & l'écoulement des vuidanges, ainsi que dans la vue de faire sortir l'arriere-faix & le fœtus mort dans la matrice, &c. Les feuilles peuvent se prescrire en substance, depuis un scrupule jusqu'à deux; on en fait mettre le double dans les infusions.

(10.) LA MUSCADE. *Nux moschata, fructu rotundo, C. B. P.*

Ce médicament est un fruit de l'Inde, ou des îles moluques, dont la forme approche de celle de l'olive, qui a l'odeur gracieuse, & la saveur âcre & aromatique, enfin qui est recouvert d'une enveloppe jaunâtre, que l'on connoît sous le nom de *macis* ou *fleur de muscade*. La muscade ressemble, pour l'extérieur, à une noix ordinaire : ce-

pendant il y a beaucoup de différences entre ces deux fruits. Outre l'usage commun, que tout le monde connoît à la muscade comme assaisonnement, on la met encore au nombre des médicamens analeptiques, des stomachiques & des carminatifs : de plus elle est céphalique, cordiale ; elle corrige la puanteur de la bouche, &c. Ce fruit s'emploie, avec succès, dans la cardialgie : il fait cesser le vomissement, calme les douleurs de colique. Celui qui est grillé, est un remede contre la diarrhée & les autres flux de ventre. Je ne parlerai pas des autres vertus que possède la muscade, ainsi que les médicamens précédens ; on les a vu indiquées dans ces articles. La muscade se prescrit en substance depuis huit grains jusqu'à un demi-gros : on prend jusqu'à deux scrupules de celle qui est grillée. La muscade, que l'on nous apporte toute confite des lieux où elle croît naturellement, conserve les vertus de ce médicament. On en fait prendre jusqu'à un gros environ.

(II.) LE PETIT CARDAMOME. *Cardamomum minus. Cardamomum minus vulgare, Clusii.*

Ce médicament est le fruit d'une plante de la famille des arundinacées, dont on peut voir les noms dans les Ouvrages de Linnæus. Le petit cardamome seroit peut-être tombé entiérement dans l'oubli, si on ne le faisoit pas entrer dans diverses compositions officinales. Sa saveur brûlante le rapproche un peu du poivre ; mais elle se trouve dans le premier, à un degré plus foible. On le compte parmi les analeptiques & les stomachiques les plus excellens : il entre dans la classe des céphaliques : on le met encore dans celles des apéritifs & des diurétiques. Ces propriétés en

ANALEPTIQUES.

rendent l'uſage efficace pour rétablir & augmenter la mémoire, prévenir l'apopléxie, les vertiges ou étourdiſſemens, remédier à la cachexie, &c. Le petit cardamome ſe preſcrit en ſubſtance, depuis ſix grains juſqu'à un ſcrupule; & il en entre juſqu'à un demi-gros dans des infuſions qui ſe font avec du vin. Quand on mâche le cardamome, il fait couler la ſalive, comme feroit le poivre. Ce ſeroit m'écarter du plan que je me ſuis propoſé de ſuivre, que de parler ici du grand cardamome, *cardamomum majus*, & du moyen cardamome, *cardamomum medium*, ces deux dernieres eſpeces n'étant employées que dans les compoſitions officinales, & ayant d'ailleurs les mêmes vertus que le petit cardamome.

(12.) LA VANILLE. *Vanilla flore viridi & albo, fructu nigreſcente, Plumer. Nov. Gen.*

C'eſt une ſilique fort connue d'une plante dont parle Plumier, & que Catesbi met dans le genre des *convolvulus* ou liſerons.

Il n'eſt pas poſſible de douter que ce médicament ne ſoit analeptique, céphalique, ſtomachique, &c. On peut le faire prendre, pour remplir ces indications, ou en ſubſtance, depuis dix grains juſqu'à un demi-gros, ou en infuſion qui ſe fait avec le double de ces doſes; mais la vanille n'eſt preſque employée que pour faire le chocolat.

(13.) LE SANTAL JAUNE, ou citrin. *Santalum citrinum.*

Le ſurnom de *citrin* a été donné à l'eſpece de ſantal dont il s'agit ici, pour le diſtinguer de deux autres eſpeces, le ſantal blanc & le ſantal rouge, qu'on feroit bien de rayer du catalogue des médicamens. Le ſantal citrin a une ſaveur aromati-

que un peu amere & une odeur ſuave, qui approche de celle de la roſe. On s'en ſert rarement en médecine : ſeulement il entre dans la compoſition de pluſieurs médicamens officinaux. Cependant ce bois ſe met au nombre des remedes analeptiques & des ſtomachiques. Il eſt vrai qu'on peut douter de ſon efficacité. La rapure du ſantal citrin ſe donne en décoction, depuis une demi-once juſqu'à une once, pour chaque livre d'eau. On preſcrit auſſi du ſantal en ſubſtance juſqu'à un demi gros, qui ſe prend en poudre.

(14.) LA CANELLE FINE. *Cinnamomum acutum. Laurus foliis trinerviis, ovato-oblongis, nervis versùs apicem evaneſcentibus, Linn.*

Ce médicament eſt une écorce aromatique d'une eſpece de laurier de l'Iſle de Ceylan, qu'on trouve indiqué dans Ray & Linnæus. Elle a une odeur très agréable, & ſa ſaveur eſt vive ou piquante & ſuave. La cannelle eſt peut-être le plus excellent de tous les remedes analeptiques ſimples. Elle n'occupe pas une place moins diſtinguée dans les claſſes des céphaliques, des cordiaux, des ſtomachiques, des carminatifs : on l'aſſocie auſſi aux apéritifs & aux diurétiques : elle entre encore dans les liſtes des anti-hyſtériques & des emménagogues : enfin on la compte parmi les fébrifuges. Par ces propriétés, elle eſt utile aux tempéramens foibles : elle favoriſe la digeſtion des alimens. On en fait grand cas dans le traitement des maladies du cerveau & des nerfs qui ont pour cauſe un relâchement contre nature. On en recommande l'uſage dans la cachexie & la jauniſſe; les hyſtériques & les vaporeux s'en trouvent bien : elle favoriſe l'apparition des régles, l'accouchement & la ſortie des vuidanges :

ANALEPTIQUES.

on ne la prend pas sans succès dans les fleurs blanches, dans les fiévres intermittentes, &c. La cannelle se prescrit en substance, depuis quatre grains jusqu'à quinze : il en entre, depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros, dans une infusion qui se fait avec la quantité de vin qu'on peut boire en une fois ; ou bien on en met infuser jusqu'à une demi-once, dans deux livres d'eau ou de vin. L'hipocras, autrefois si connu & presque oublié aujourd'hui, n'est que le vin aromatisé avec la cannelle. On trouve chez les apothicaires une eau distillée de cannelle, dont nous aurons occasion de parler dans la suite.

(15.) LE GINGEMBRE. *Zinziber.*

Ce médicament est la racine d'une espece de roseau qui croît dans le Levant, & que Linnæus a rapproché du genre de l'amomum. L'odeur de cette racine est suave, & sa saveur est brûlante & aromatique. Le gingembre a une place distinguée parmi les analeptiques & les stomachiques : on le met au nombre des cordiaux & des alexiteres : il entre aussi dans les classes des diurétiques & des incisifs : enfin on le compte parmi les antiscorbutiques. Le gingembre se prescrit en substance, depuis six grains jusqu'à douze ; mais on l'emploie plus fréquemment comme assaisonnement. Presque tout le monde sait que de mâcher cette racine, fait couler en abondance la salive, & augmente l'activité des organes de la parole, ou même en a rendu quelquefois l'usage à des gens qui l'avoient perdu.

(16.) CASSIA-LIGNEA. *Arbor canellifera, indica, cortice acerrimo, viscido seu mucilaginoso, Breyn.*

Ce médicament est l'écorce d'un arbre qui croît

dans l'Inde, & dont Breyn a donné la figure & la description. Il ressemble beaucoup à la cannelle par son extérieur, ainsi que par la saveur, l'odeur & les vertus; mais les vertus s'y trouvent à un degré plus foible que dans la cannelle. Nous ne les exposerons point, pour ne pas répéter trop souvent les mêmes choses, & inutilement. Il nous paroît seulement à propos de remarquer que l'écorce dont il s'agit ici contient un principe mucilagineux & balsamique, que l'on reconnoît aisément en la mâchant; ce qui lui donne la propriété de diminuer la grande ardeur de la poitrine, & même de calmer la toux; propriétés que la cannelle ne paroît pas posséder. Le cassia-lignea se prescrit en substance, depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros : il en entre le double dans les infusions qui se font avec le vin; mais on l'ordonne plus rarement de cette maniere.

(17.) L'ESPRIT ARDENT DE GENIÉVRE. *Spiritus ardens juniperi.*

On met en digestion des baies de geniévre, & une certaine quantité de suc de geniévre, avec du miel. On laisse ce mêlange jusqu'à ce qu'il ait acquis, par la fermentation, une odeur vineuse; alors on le fait distiller au bain-marie, pour en retirer un esprit que l'on rectifie par une seconde distillation. Cette préparation est un excellent remede analeptique, qui fortifie l'estomac, chasse les vents, fait mourir les vers, rend la transpiration insensible plus abondante, favorise l'écoulement des régles & celui des urines, &c. On fait prendre de l'esprit ardent de geniévre dans une boisson appropriée, depuis un scrupule jusqu'à un gros.

LES ASTRINGENS ET LES STYPTIQUES.

Les astringens & les styptiques ne different entr'eux, que par le degré ou l'intensité de leur action. Les astringens ont une action plus modérée ou plus foible que les styptiques : cette classe est composée de substances fournies par les trois regnes de la nature. Quant aux styptiques, ils agissent avec force & vivacité : la plûpart sont tirés du vitriol & de l'alun. Les médicamens, qui composent ces deux classes, ont une ressemblance d'action avec les vulnéraires ; mais il y a parmi ces derniers, c'est-à-dire les vulnéraires, plusieurs substances qui, par leur nature, different beaucoup des astringens : c'est pourquoi nous avons jugé qu'il étoit à propos de traiter, dans des articles séparés, des médicamens astringens, & de ceux qui sont vulnéraires, afin qu'on puisse choisir parmi les uns ou les autres, selon les diverses indications que l'on a à remplir ; & par une raison qui approche beaucoup de celle ci-dessus, plusieurs des médicamens, qui composent cette classe, se trouveront aussi dans celles des médicamens qui resserrent le ventre, & des stomachiques. En effet, il n'y a personne qui ignore qu'on emploie souvent avec succès, un seul & même remede, pour arrêter des hémorrhagies, faire cesser le vomissement, guérir le flux de ventre, fortifier l'estomac, remédier aux écoulemens fréquens & involontaires de l'urine ou de la semence, &c.

On ne doit faire usage des remedes astringens

qu'avec beaucoup de prudence, parcequ'il y a de fréquentes occaſions dans leſquelles les maladies que je viens de nommer, doivent être traitées par des remedes bien différens de ceux de cette claſſe ; & quels médecins ne ſavent pas qu'il ſe fait des écoulemens ou des pertes de pluſieurs eſpeces de fluides du corps, qui ſont ſalutaires, & que produiſent les agens qui réglent l'œconomie animale? Loin d'empêcher de telles pertes, ou de les arrêter promptement, il les faut favoriſer. Ceci peut faire concevoir pourquoi le vomiſſement & le flux de ventre ſe guériſſent, pour l'ordinaire, en prenant un vomitif ou un purgatif, & comment la ſaignée eſt un moyen d'arrêter les hémorrhagies. Ces vérités ſont démontrées pour ceux qui, ayant étudié à fond la médecine pratique, en ſavent plus que le commun de ceux qui l'exercent. Les remedes aſtringens & ſtyptiques n'ont pas ſeulement les effets dont nous avons parlé, c'eſt-à-dire d'arrêter les écoulemens contre nature & exceſſifs de nos fluides; ils rempliſſent encore d'autres indications, en remédiant à l'atonie & au relâchement de différentes parties du corps. Par cette vertu, leur uſage convient dans le traitement de la cachexie & de la leucophlegmatie produites par cette derniere cauſe; ils contribuent beaucoup à la guériſon des hernies ou deſcentes, de la chûte du fondement, du vagin, &c. ſoit qu'on les faſſe prendre intérieurement, ſoit qu'on en faſſe uſage à l'extérieur.



ASTRINGENS.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines de bistorte, de tormentille, de renouée, de quinte-feuille, de rhapontic, d'orcanette, de filipendule, de fraisier, de grande consoude (1), de reine-des-prés, d'ortie.

Les feuilles de plantain, de prêle (2), de renouée (3), de bourse-à-berger (4), de pimprenelle, de pervenche, de pied-de-lion, d'argentine, de quinte-feuille, de *coronopus*, d'euphraise, de millefeuille, de reine-des-prés, de piloselle, de pirole, de nummulaire (5), de sanicle, de verveine, d'ortie (6), de *sophia chirurgorum* (7), de persicaire douce.

La pulmonaire de chêne.... les balaustes ou fleurs de grenades; les roses rouges.... la graine de sumach (8), celles de coings, de *sophia chirurgorum*.... les fruits du sorbier, ceux de l'épine-vinette; les groseilles, les fruits d'airelle (9), les noix de cyprès.... l'écorce de grenade.... la noix de gale (10), le bédéguar ou cette excroissance spongieuse de l'églantier.

Le quinquina.... le bois du lentisque, celui du gui de chêne.... le vinaigre.... le suc d'acacia (11), le cachou, l'hypociste, le sang-dragon...

La corne de cerf, l'os de seche, les pierres d'écrevisses de rivieres....

Les eaux de Forges; les eaux de Passy; les eaux de Spa; les eaux de Bourbon; les eaux de Bareges; les eaux de Coterets; les eaux de Bonnes; les eaux d'Aix-la-Chapelle.... le succin, l'alun, le fer.... la pierre hæmatite, la craie blanche, le bol d'Arménie, la terre sigillée.

STYPTIQUES.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU diſtillée de renouée, de plantain, de roſes rouges.... le ſyrop de roſes ſéches, de coings, de myrte compoſé, de groſeilles, de grenade (12), de conſoude; le ſyrop magiſtral aſtringent....

L'ivoire, & les coquilles d'œufs calcinées.... la boule de Mars.... la conſerve de cynorrhodon ou de fruit d'églantier, celle de roſes rouges.... les trochiſques de karabé (13).

L'eſprit de vitriol, l'eſprit de ſoufre, l'eſprit de nitre dulcifié.... l'eau de Rabel (14), l'eau ſtyptique....

Le ſel de Mars de riviere (15).... Le ſafran de Mars aſtringent (16), le ſafran de Mars antimonié de Stahl (17).

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

TISANES.

PRENEZ de *racine de grande conſoude*, deux onces; de *feuilles de pimprenelle*, une poignée; faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Quand vous ſerez ſur le point d'éloigner la tiſane du feu, ajoûtez une demi-poignée de *roſes rouges*.

PRENEZ *racine de quinte-feuille*, une once; *feuilles de pervenche & de millefeuille*, de chaque une poignée: faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à ſix livres.

ASTRINGENS.

PRENEZ de *riz lavé*, une demi-once; de *racine de grande consoude*, une once; de *rapure de corne de cerf*, deux gros, dont vous ferez un nouet: faites bouillir, selon l'art, dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à six livres.

PRENEZ *racines de bistorte & d'ortie*, de chaque une once; *écorce de grenade*, & *graine de sumach*, de chaque une demi-once: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à six livres. Un peu avant que d'éloigner la tisane du feu, ajoûtez une demi-once de *réglisse*: passez.

PRENEZ de *racine de tormentille*, une once; *feuilles de prêle & d'ortie*, de chaque une poignée: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à six livres.

PETIT-LAIT.

PRENEZ une pinte de *lait de vache*, avec deux gros *d'alun de roche* en poudre; faites-le bouillir pour qu'il se caille. On étend ce caillé sur un linge attaché par les quatre coins, sous lequel on place un vase qui reçoit le petit-lait; qu'on passe encore à travers le papier propre à cet effet. On y ajoûte une once & demie *de sucre*. On en donne trois ou quatre onces plusieurs fois dans la journée, pour les pertes immodérées des femmes.

DÉCOCTION BLANCHE.

PRENEZ de *corne de cerf calcinée* à blancheur & pulvérisée, une demi-once; de la *mie de pain* très blanc, deux onces: faites bouillir légérement dans six livres d'eau: passez: ajoûtez à la colature deux onces de *sucre*, & deux gros *d'eau de fleurs d'orange*.

STYPTIQUES.

TEINTURE DE ROSES.

PRENEZ de *roſes rouges*, dont on aura ôté l'onglet, & qui auront été ſéchées, deux gros : verſez deſſus deux livres d'eau bouillante : ajoûtez vingt grains *d'huile de vitriol* : laiſſez infuſer pendant un quart-d'heure, & paſſez.

VERRÉES.

PRENEZ de *l'eau de plantain*, ſix onces ; de *ſang-de-dragon*, un ſcrupule ; de *ſyrop de coings*, une once ; *d'eſprit-de-vitriol*, ce qu'il en faut pour donner à la liqueur une acidité agréable : mêlez ; pour une verrée.

PRENEZ de *l'eau de roſes rouges*, ſix onces ; de *ſang-dragon*, un ſcrupule ; *d'alun de roche*, douze grains ; de *ſyrop magiſtral aſtringent*, une once : mêlez ; pour une verrée.

PRENEZ de la *teinture de roſes rouges*, ſix onces ; du *corail préparé* & *ſang-dragon*, de chaque un demi-gros ; du *ſyrop de roſes ſèches*, une demi-once : mêlez ; pour une verrée.

PRENEZ de *nitre purifié*, ſix grains ; de *vinaigre*, une demi-once, avec deux onces *d'eau* : mêlez pour une priſe, qu'on peut réitérer pluſieurs fois dans l'hémorrhagie.

PRENEZ d'infuſion de *balauſtes*, ſix onces ; de *bol d'Arménie*, un demi-gros ; de *ſuc d'ortie*, deux onces ; de *ſyrop de groſeilles*, une once : mêlez ; pour une verrée.

SUCS.

PRENEZ de *ſuc d'ortie* clarifié, depuis deux onces juſqu'à quatre ; de *ſuc roſat*, deux gros ; ou de *ſyrop de roſes ſéches*, ſix gros : mêlez ; pour une

ASTRINGENS.

verrée. On peut aussi faire prendre le suc d'ortie seul.

PRENEZ *suc d'ortie* & *suc de plantain*, de chaque deux onces ; de *sang-dragon*, un scrupule ; *d'alun*, six grains : mêlez ; pour une verrée.

EMULSION.

PRENEZ des *amandes douces*, dont on aura ôté la peau, au nombre de douze ; des *graines de pavot blanc*, deux gros : broyez-les, en versant dessus peu-à-peu deux livres d'une décoction de *racine de grande consoude* : passez avec expression, & délayez dans la colature deux onces de *syrop de roses séches* ; pour une emulsion.

LOOCH.

PRENEZ *syrop de coings*, & *syrop de roses séches*, de chaque deux onces ; de *terre sigillée*, un gros : mêlez ; pour un looch.

POTIONS.

PRENEZ *d'eau de plantain*, six onces ; *pierre hæmatite* & *sang-dragon*, de chaque un gros ; de *syrop de coings*, une once : mêlez ; pour une potion qui se prendra par cuillerées.

PRENEZ *d'eau de renouée*, quatre onces ; de *suc de plantain* bien clarifié, deux onces ; *sang-dragon* & *bol d'Arménie*, de chaque un gros ; de *syrop de grenade*, une once : mêlez ; pour une potion qui se prendra par cuillerées.

PRENEZ *balaustes* & *écorce de grenade*, de chaque deux gros : mettez infuser dans huit onces d'eau : passez : ajoûtez à la colature un gros de *bol d'Arménie* ; de *suc d'ortie*, deux onces ; de

syrop

Styptiques.

ſyrop de coings, une once & demie : mêlez ; pour prendre en deux doſes égales.

Prenez *eau de roſes*, & *eau de plantain*, de chaque trois onces ; *ſang-dragon* & *hypociſte*, de chaque un demi-gros ; *acacia* & *maſtic*, de chaque un ſcrupule ; de *laudanum*, deux grains ; de *ſyrop de roſes ſéches*, deux onces : mêlez ; pour une potion à prendre par cuillerées.

Prenez de *teinture de roſes*, ſix onces ; *pierre hæmatite & terre ſigillée*, de chaque un demi-gros ; de *trochiſques de karabé*, un ſcrupule ; de *ſyrop de pavot blanc*, une demi-once : mêlez ; pour une potion à prendre en différentes fois.

Apozemes.

Prenez de *racine de grande conſoude*, deux onces ; de *racine ſéche de biſtorte*, une demi-once ; *feuilles de pied-de-lion & de millefeuille*, de chaque une poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : paſſez : ajoûtez à la colature deux gros de *trochiſques de karabé* ; de *ſyrop de roſes ſeches*, deux onces ; pour un apozeme qui convient dans les cas où on rend du ſang avec les urines.

Prenez *feuilles de quinte-feuille* & *de grande conſoude*, de chaque une demi-once ; *feuilles d'aigremoine & de pervenche*, de chaque une demi-poignée ; de *roſes rouges*, une poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres : paſſez : ajoûtez à la colature une once & demie de *ſyrop de myrte composé*.

Prenez *racines fraîches de tormentille* & *de grande conſoude*, de chaque une once ; *feuilles de plantain & d'ortie*, de chaque une poignée ; de *balauſtes*, une pincée : faites bouillir dans une

ASTRINGENS.

ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : paſſez : ajoûtez à la colature quatre onces de *ſuc d'ortie* & deux onces de *ſyrop de coings*.

PRENEZ de *racine ſéche de biſtorte*, une demi-once ; *feuilles d'argentine & de pimprenelle*, de chaque une poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres : paſſez : délayez dans la colature deux onces de *ſuc de plantain*, & une once de *ſyrop de grenade*.

BOUILLONS.

PRENEZ de *chair maigre de veau*, une demi-livre ; des *pieds de mouton*, au nombre de deux : faites bouillir, durant une heure, dans une ſuffiſante quantité d'eau : enſuite ajoûtez de *racine fraîche de grande conſoude*, une demi-once ; de *racine ſéche de tormentille*, un gros ; *feuilles d'ortie & de plantain*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir ſelon l'art ; pour un bouillon.

PRENEZ de *racine ſéche de biſtorte*, deux gros ; *feuilles de pimprenelle & de plantain*, de chaque une demi-poignée ; de *balauſtes*, une poignée ; un morceau de *chair de veau* : faites un bouillon auquel vous ajoûterez deux onces de *ſuc d'ortie clarifié*.

POUDRES.

PRENEZ *ſang-dragon & terre ſigillée*, de chaque quinze grains ; *d'alun*, huit grains : mêlez ; pour une poudre.

PRENEZ *terre de Lemnos*, & *racine de biſtorte*, de chaque un ſcrupule ; de *camphre*, quatre grains : mêlez ; pour une poudre.

Stypti-ques.

Prenez *d'alun*, trois gros; de *ſang-dragon*, un gros : faites-les fondre enſemble : quand le mêlange ſera refroidi, réduiſez-le en poudre. La doſe ſera depuis un ſcrupule juſqu'à un demi-gros. C'eſt la fameuſe poudre d'Helvetius contre l'hémorrhagie, qu'on peut réiterer pluſieurs fois dans les cas preſſans.

Prenez *corail préparé & ivoire brûlé*, de chaque un gros; de *ſafran de Mars de Stahl*, dix grains : mêlez; pour une poudre qu'on diviſera en quatre doſes égales : on en prendra une de quatre en quatre heures. Elle convient dans les cas où on ne peut pas empêcher l'urine de couler.

Prenez *d'alun de roche*, douze grains; de *ſang-dragon*, vingt grains : mêlez; pour une poudre.

Bols.

Prenez des *racines* pulveriſées *de tormentille & de filipendule*, de chaque vingt grains. Mêlez pour en former un bol avec ce qu'il faut de *ſyrop de grande conſoude*. On le réitere pluſieurs fois.

Prenez un gros de *conſerve de roſe*; *ſang de dragon*, quinze grains; *alun de roche*, huit grains : faites de ce mêlange un bol avec *le ſyrop de coing*.

Prenez *bol d'arménie & ſang-dragon*, de chaque un ſcrupule; *maſtic & alun*, de chaque quinze grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de groſeilles*. On peut prendre un pareil bol pluſieurs fois le jour. On boira, immédiatement après l'avoir avalé, de la *décoction de grande conſoude*.

Prenez de *trochiſques de karabé*, un ſcrupule; *écorce de grenade, ſafran de Mars & ſang-dragon*,

ASTRINGENS.

de chaque dix grains ; de *pilules de cynogloſſe*, quatre grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de coings*.

PRENEZ de *pierre hæmatite*, quinze grains ; *cachou* & *terre ſigillée*, de chaque dix grains ; *d'alun*, ſix grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de roſes ſéches*.

OPIATS.

PRENEZ de la *conſerve de grande conſoude*, une once ; du *corail préparé* & des *trochiſques de karabé*, de chaque deux gros ; du *cachou* & *du ſang de dragon*, de chaque un gros & demi : formez de ce mêlange un opiat avec le *ſyrop de coing*, dont la doſe eſt un gros. On l'eſtime contre l'incontinence d'urine.

PRENEZ de la *térébenthine de chio*, demi-once ; du *ſang de dragon* & *du ſuccin blanc*, de chaque deux gros ; du *cachou* & du *ſafran de Mars aſtringent*, de chaque un gros & demi : mêlez, pour former un opiat avec ce qu'il faut de *baume de Canada*. On en fait prendre depuis un demi gros juſqu'à un gros contre les vieilles gonorrhées.

PRENEZ de *conſerve de roſes rouges*, une demi-once ; de *balauſtes*, trois gros ; *terre de Lemnos* & *ſang-dragon*, de chaque deux gros ; *ſuc d'acacia* & *d'hypociſte*, de chaque un gros ; *d'alun*, deux ſcrupules : mêlez : faites un opiat avec *le ſyrop de roſes ſéches*. La doſe ſera juſqu'à un gros.

PRENEZ *pierre hæmatite*, *ſang-dragon* & *alun de roche*, de chaque deux gros ; *écorce de grenade* & *terre ſigillée*, de chaque une once & demie ; de *laudanum*, ſix grains : mêlez exactement & faites un opiat avec le *ſyrop de coings* : la doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à un gros, de quatre en quatre heures.

Styptiques.

Prenez de *conſerve de cynorrhodon*, une demi-once ; *cachou* & *ſang dragon*, de chaque deux gros ; *blanc de baleine* & *anti-hectique de Potérius*, de chaque un gros ; de *baume ſec du Pérou*, un demi-gros : mêlez : faites un opiat avec *le ſyrop magiſtral aſtringent*. La doſe ſera juſqu'à un gros. On ſe ſervira de cet opiat dans les cas de crachement de ſang, mais ce doit être avec précaution.

Prenez de *térébenthine de Veniſe*, ſix gros, *ſang-dragon* & *terre ſigillée*, de chaque deux gros ; *alun*, *cachou* & *maſtic*, de chaque un gros ; de *camphre*, un ſcrupule : mêlez exactement, & faites un opiat avec le *ſyrop de conſoude*. La doſe ſera juſqu'à un gros.

Pilules.

Prenez *du maſtic* & *de la gomme Elemi*, de chaque un ſcrupule ; du *cachou*, un demi-gros : on mêlera exactement ; & on formera des pilules avec le *baume de Copahu*. On en donne depuis dix juſqu'à vingt grains ; contre la gonorrhée.

COMMENTAIRES.

(1.) La grande consoude. *Symphitum, conſolida major, C. B. P.*

C'eſt la racine de cette plante qui ſert en médecine : elle eſt mucilagineuſe ; & on la met au nombre des plus doux aſtringens, des adouciſſans & des vulnéraires : elle eſt fort communément employée dans les cas de crachemens de ſang, d'urines mêlées de ſang, & d'autres hémorrhagies.

ASTRINGENS.

On en éprouve de bons effets dans les ulceres des poumons & des autres viſceres : elle a auſſi des ſuccès dans la dyſſenterie. Il eſt rare qu'on faſſe prendre la racine de conſoude en ſubſtance ; la doſe eſt alors depuis un demi-gros juſqu'à un gros. Mais pour l'ordinaire on preſcrit la racine fraîche en décoction ; la doſe eſt depuis une demi once juſqu'à une once pour chaque livre d'eau. Quelquefois ce médicament s'emploie à l'extérieur comme fortifiant & vulnéraire ; mais on ne doit pas eſpérer beaucoup d'un tel remede. C'eſt, je crois, ſe tromper groſſiérement, que de penſer que l'uſage interne de cette racine eſt dangereux, à cauſe du mucilage groſſier qu'elle contient. Les malades, qui ſe trouvent bien de ſon uſage, & les praticiens, à qui il réuſſit tous les jours, ne permettent pas d'adopter cette idée. On trouve dans les apothicaireries un ſyrop de conſoude, dont nous aurons occaſion de parler dans la ſuite.

(2.) LA PRÈLE ou queue de cheval. *Equiſetum arvenſe longioribus ſetis*, *C. B. P.*

Toute la plante eſt aſtringente & vulnéraire ; & elle entre dans ces claſſes de médicamens. Auſſi l'emploie-t-on dans les flux de ventre : elle eſt encore utile lorſque l'on urine le ſang, & dans les autres hémorrhagies. Sa doſe, quand on la donne en ſubſtance, eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros : on en preſcrit une poignée pour chaque livre de décoction : enfin on prend, depuis une demi-once juſqu'à deux, du ſuc exprimé de la plante. La prêle eſt auſſi d'uſage à l'extérieur. On la met au nombre des plus excellens médicamens vulnéraires & propres à donner de la force aux parties qui en manquent. Pluſieurs perſonnes, qui avoient des hernies, en ont éprouvé des ſuccès qui ſurpaſſoient leur attente.

(3.) LA RENOUÉE ou traînaſſe. *Centinodia, J. B. Polygonatum latifolium, C. B. P.* Styptiques.

On ne fait point pour l'ordinaire uſage de cette plante, quoiqu'elle ſoit très commune, & qu'elle ne le céde pas en action à pluſieurs médicamens aſtringens & vulnéraires des plus uſités. Elle a des ſuccès, donnée dans les flux de ventre, & réuſſit dans les crachemens de ſang. On la croit également efficace dans les autres hémorrhagies. Elle ſe preſcrit, à la doſe d'une poignée & plus, pour chaque livre de décoction. On fait prendre depuis deux juſqu'à trois onces du ſuc exprimé de la plante. Il y a chez les apothicaires une eau diſtillée de renouée; mais elle n'a, à ce que je crois, aucune efficacité. La renouée s'emploie auſſi avec ſuccès comme médicament externe; elle ſe met ſur les plaies, & on en recommande l'uſage dans les hernies & dans les déplacemens ſemblables des autres viſceres.

(4.) LA BOURSE-A-BERGER, le tabouret. *Burſa paſtoris major, folio ſinuato, Inſt. rei herb.*

Cette plante ſe met au nombre des médicamens aſtringens & des vulnéraires. Ceux qui crachent le ſang, & ceux qui en rendent avec les urines, ſe trouvent bien de ſon uſage. Elle réuſſit également dans les autres hémorrhagies: elle prévient les pollutions nocturnes: on lui attribue auſſi, & c'eſt avec fondement, la vertu fébrifuge. La renouée ſe preſcrit en ſubſtance, depuis un demi-gros juſqu'à un gros: il en entre dans la décoction une poignée pour chaque livre d'eau ou de vin. Cette plante a les mêmes vertus, quand on l'emploie à l'extérieur.

(5.) LA NUMMULAIRE, l'herbe-aux-écus.

ASTRINGENS.

Nummularia Ger. Lysimachia humi fusa, folio rotundiore, flore luteo, Inst. rei herb.

Cette plante, à peine connue des médecins praticiens, s'emploie très rarement comme médicament. Cependant elle n'est pas le moins efficace des remedes astringens & des vulnéraires. On la croit très utile dans les cas de crachemens de sang, & dans ceux où il sort avec les urines, ainsi que dans l'écoulement immodéré des régles & des hémorrhoïdes, &c. La nummulaire se prescrit en infusion : on met jusqu'à une poignée des feuilles par chaque livre d'eau. Quelques auteurs comptent cette plante au nombre des médicamens externes qui sont vulnéraires & astringens.

(6.) LA GRANDE ORTIE. *Urtica urens maxima. C. B. P.*

La petite ortie ou ortie-griéche. *Urtica urens minor, C. B. P.*

Ces deux especes d'orties ont leur place avec les médicamens astringens, dont l'action est modérée. On les compte aussi parmi les rafraîchissans ; & ils se trouvent dans la liste des béchiques. Ces propriétés en font recommander l'usage à ceux qui vomissent du sang, ou qui en rendent par les urines, & dans les autres hémorrhagies. On les prend aussi avec succès dans l'hémoptysie, ainsi que dans la péripneumonie. Le suc des orties se prescrit très communément depuis deux onces jusqu'à trois. Les feuilles servent encore à faire des décoctions ou des infusions ; il en entre une poignée dans chaque bouillon, ou par livre d'eau. On prescrit aussi une once de la racine récemment tirée de la terre, pour chaque livre

Stypti-ques.

d'eau. Enfin on fait entrer les graines de cette plante dans les émulſions : on y en met depuis deux juſqu'à trois gros. Le ſuc des orties, introduit dans le nez, arrête les hémorrhagies ; la racine a le même effet. En outre, on prépare avec les feuilles & les racines, des gargariſmes répercuſſifs, très utiles dans le traitement des maux de gorge : il ſe fait, avec ces mêmes parties cuites & réduites en bouillie, des cataplaſmes réſolutifs & digeſtifs, pour appliquer ſur les tumeurs opiniâtres & les ulceres de mauvais caractere.

(7.) Sophia chirurgorum *adverſ. Lobel. Siſymbrium annuum abſynthii minoris folio, Inſt. rei herb.*

Cette plante approche de la moutarde par ſa ſaveur âcre & piquante. On la met dans la claſſe des médicamens aſtringens & dans celle des vulnéraires. Il eſt rare qu'on ſe ſerve des parties de cette plante aujourd'hui en médecine, du moins dans ce pays ci. J'en excepterai cependant la ſemence que pluſieurs médecins preſcrivent en ſubſtance, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, dans les cas de dévoiement, de dyſſenteries, de flux immodéré des hémorrhoïdes, & dans les autres hémorrhagies qu'il convient d'arrêter ; cependant on fait en général peu de cas de ce remede.

(8.) Le sumach des jardins. *Sumach, ſive rhus virginianum, C. B. P.*

Cet arbriſſeau produit une graine que l'on met au nombre des plus excellens médicamens aſtringens. On s'en ſert, avec ſuccès, pour remplir cette indication dans les cas de dévoiemens & de dyſſenteries, toutefois après avoir fait précédemment ce qui convenoit. Cette graine eſt très efficace dans l'écoulement immodéré des régles &

ASTRINGENS.

des hémorrhoïdes : elle n'eſt pas moins propre à arrêter les autres hémorrhagies. On preſcrit la graine de ſumach en ſubſtance, depuis un demi-gros juſqu'à un gros : il en entre le double dans une décoction. Outre cela, elle fait partie des gargariſmes répercuſſifs qu'on applique, dans la vue de diſſiper les maux de gorge. Enfin on s'en ſert encore à d'autres uſages externes, dont j'ai déja parlé pluſieurs fois.

(9.) LES BAIES DE L'AIRELLE. *Myrtili baccæ. Vitis idæa foliis oblongis crenatis, fructu nigricante, C. B. P.*

Cet arbriſſeau eſt très connu dans les provinces méridionales. C'eſt des baies de ce végétal que parle Virgile, lorſqu'il dit : *Vaccinia nigra leguntur.* Elles ſont un médicament interne & externe ; & quelle que ſoit la maniere dont on les fait prendre, elles ſont aſtringentes, & fortifient. On les emploie rarement en ſubſtance ; & elles ſe preſcrivent alors depuis un ſcrupule juſqu'à deux. On prépare, avec ces baies, un ſyrop qui eſt de l'uſage le plus commun ; il en ſera queſtion dans la ſuite. Garidel parle d'une huile qui ſe tire avec expreſſion des baies d'airelle, & qui eſt recherchée, pour l'uſage externe par les filles qui veulent tromper ſur les preuves phyſiques de la virginité.

(10.) LA NOIX DE GALLE. *Galla.*

Ce médicament eſt, comme tout le monde le ſait, une ſubſtance qui s'éleve en tubercules ſur le chêne, & qui doit ſon origine à des inſectes. La noix de galle ſe met dans la claſſe des remedes aſtringens, & paſſe pour un excellent fébrifuge, quand la fiévre attaque des ſujets qui ſont dans un état cachectique. On preſcrit de noix de

galle en ſubſtance, depuis un demi-gros juſqu'à un gros : il en entre le double dans une infuſion. Quant à l'uſage externe, on prépare, avec cette noix, des décoctions aſtringentes, qui ſervent à faire des fomentations & des injections. En outre, elle eſt un des ingrédiens de pluſieurs emplâtres & onguens officinaux. Enfin on ſait que la noix de galle, mêlée à certaines eaux minérales, les fait devenir noires ; ce qui ſert pour reconnoître leur nature ; & on n'ignore pas qu'elle s'emploie avec le vitriol verd ou ferrugineux, pour faire l'encre commune.

STYPTIQUES.

(II.) LE SUC D'ACACIA DU LEVANT. *Acacia vera ſeu ægyptiaca.*

Ce médicament eſt un ſuc épaiſſi, fourni par des ſiliques qui ne ſont pas encore mûres. C'eſt une ſubſtance ferme, gommeuſe, brune en dehors, rouſſâtre en dedans, & qui blanchit dès qu'elle eſt mouillée par de la ſalive. On met le ſuc d'acacia au nombre des médicamens aſtringens & fortifians ; il eſt encore rafraîchiſſant. C'eſt par ces propriétés que ſon uſage convient pour calmer le vomiſſement, faire ceſſer les flux de ventre, les dyſſenteries, & arrêter les hémorrhagies. Il ſe donne, avec ſuccès, dans le diabete. Pour faire uſage de cette ſubſtance qui eſt ſéche, on en fait fondre depuis huit grains juſqu'à un demi-gros, dans une liqueur quelconque. Le ſuc d'acacia s'emploie auſſi à l'extérieur ; & il a les mêmes vertus appliqué extérieurement, que pris intérieurement.

On trouve, dans le commerce, une autre eſpece du ſuc d'acacia qui eſt plus commune ; c'eſt le ſuc d'acacia d'Allemagne, *acacia noſtras vel germanica.* Cette ſubſtance, très acerbe, eſt noirâtre

ASTRINGENS.

à l'extérieur, & rougeâtre au-dedans : c'eſt le ſuc d'une eſpece de prunier ſauvage, auquel on fait prendre cette conſiſtance ſur le feu. Ce ſuc d'acacia peut ſe ſubſtituer à l'autre : il a les mêmes propriétés médicinales ; & on s'en ſert fréquemment, avec la différence qu'on le preſcrit à une doſe un péu plus forte. Le ſuc d'acacia d'Allemagne a plus d'acidité que celui du Levant. Celui d'Allemagne ſe preſcrit depuis un demi-ſcrupule juſqu'à deux & davantage. On l'adminiſtre ſous la forme ſéche, ou diſſous dans une boiſſon quelconque.

(12.) LE SYROP DE GRENADE, *ſyrupus granatorum*, ſe prépare, ſuivant un procédé très connu, & ſur le feu, avec du ſuc & le jus des fruits acides du grenadier, clarifié comme il convient. C'eſt un remede aſtringent qui ſe met auſſi au nombre des médicamens rafraîchiſſans & antiſeptiques les plus excellens : on lui reconnoît encore la vertu cordiale. Ces propriétés le rendent utile dans les flux de ventre, & un remede contre les hémorrhagies. On s'en ſert avec ſuccès, dans les fiévres ardentes : il appaiſe la ſoif, calme l'effervescence de la bile, &c. La doſe de ce ſyrop ſera depuis une once juſqu'à une once & demie.

(13.) LES TROCHISQUES DE KARABÉ. *Trochiſci de karabe.*

Le ſuccin, la corne de cerf calcinée, le ſuc d'acacia, celui d'hypociſte, les balauſtes, le corail, le ſafran, l'opium, le maſtic, la gomme d'Arabie, la gomme adragant ſont une partie des ingrédiens que l'on mêle avec le mucilage de la graine de pſyllium, pour avoir une pâte molle, dont on forme des trochiſques. Ils ſont aſtringens

& hypnotiques ou assoupissans. Ces propriétés en font un remede utile dans les cas de crachement de sang ou de toute autre hémorrhagie, dans les dévoiemens & la dyssenterie : on vante ses bons effets dans la gonorrhée, &c. Les trochisques se prescrivent depuis un demi-scrupule jusqu'à deux. On les emploie aussi à l'extérieur, & comme astringens, en injection, lavemens, &c. STYPTIQUES.

(14.) L'EAU DE RABEL, l'essence de Rabel. *Aqua vel essentia Rabel.*

Ce médicament est de l'huile de vitriol dulcifiée, en la mettant en digestion avec de l'esprit-de-vin. On ne se conforme pas, dans la préparation de cette composition, à la méthode de Rabel qui, n'étant point versé en chymie, suivoit un procédé fort long & inutile. L'eau de Rabel tient un des premiers rangs parmi les médicamens astringens internes les plus actifs. Aussi est-elle un des secours les plus efficaces dans les grandes hémorrhagies : elle calme le vomissement, arrête les dévoiemens, &c. Sa dose est depuis deux jusqu'à huit gouttes dans un véhicule convenable : on peut la réiterer dans la journée. Ce médicament ne doit être employé qu'avec beaucoup de précaution ; & il ne faut y avoir recours que dans les cas urgens. On s'en sert à l'extérieur avec plus de sécurité. Il n'est pas seulement un stiptique & dessiccatif excellent, il agit encore comme un détersif & un cathérétique très bons.

(15.) LE SEL DE MARS DE RIVIERE, *sal Martis Riverii*, est un sel vitriolique, qui contient des particules de fer. Le procédé qu'on suit pour l'obtenir, est très simple ; le voici : On laisse, durant plusieurs jours, de l'huile de vitriol, avec de l'esprit de vin, dans une poêle de fer, jusqu'à

ASTRINGENS.

ce que le sel dont il s'agit paroisse sous une forme solide. Ce sel passe pour être un excellent médicament astringent & fortifiant. Ce que nous avons dit ci-dessus, en traitant du fer, autorise à croire ce remede apéritif. Ces propriétés rendent l'usage du sel de Mars de Riviere utile dans la gonorrhée, les fleurs blanches, &c. Il convient dans les régles immodérées & les autres pertes de sang : c'est aussi un moyen de guérir la cachexie, les obstructions, &c. On en fait prendre depuis un grain jusqu'à quatre ; il pourroit donner des nausées si on en augmentoit la dose. On le mêle avec le bouillon ou toute autre boisson convenable.

(16.) LE SAFRAN DE MARS ASTRINGENT, *crocus Martis adstringens*, se prépare avec de la limaille de fer, à laquelle on fait éprouver, pendant plusieurs heures, un feu de réverbere, jusqu'à ce qu'elle soit changée en poudre rousse, qui se lave plusieurs fois, après quoi on la fait sécher. On croit que le feu lui communique la propriété astringente ; & c'est d'après ce raisonnement, que l'on plonge, à plusieurs reprises, dans de l'eau un fer rougi au feu, pour que cette eau devienne astringente. Le safran de Mars, qu'on a obtenu, en suivant le procédé ci-dessus, paroît être un remede utile dans les flux de ventre & les hémorrhagies : il augmente les forces des personnes qui ont été affoiblies par une grande maladie, & il produit de très bons effets chez ceux qui ont toute l'habitude du corps œdémateuse. Le safran de Mars astringent se prescrit en substance, depuis huit grains jusqu'à vingt.

(17.) LE SAFRAN DE MARS ANTIMONIÉ de Stahl, ou l'antimoine diaphorétique martial de

STYPTIQUES.

Stahl, *Crocus Martis antimoniatus, vel antimonium diaphoreticum martiale Stahlii*, ſe retire des ſcories du régule martial d'antimoine, qui, étant miſes dans un lieu frais, ſe réduiſent en une poudre fine. Les différentes lotions, que l'on fait éprouver à cette poudre, en enlevent les parties les plus déliées, les moins peſantes, qui, ſe dépoſant enſuite, quand on laiſſe cette liqueur en repos, fourniſſent le ſafran métallique dont il s'agit ici : c'eſt le même procédé par lequel on obtient l'æthiops minéral. On met ce ſafran de Mars antimonié dans les claſſes des remedes aſtringens & des apéritifs ; & on l'a conſacré particulierement au traitement des régles immodérées : il a les mêmes vertus pour arrêter les écoulemens hémorrhoïdaux, & les vuidanges qui ont beſoin d'être modérées ou ſupprimées. Ce remede a auſſi des ſuccès dans les cas où les régles & les hémorrhoïdes ceſſent trop tôt de couler.

Nous terminerons cet article, en ajoûtant qu'on peut faire une autre eſpece de ſafran de Mars de Stahl, *Crocus Martis Stahlianus*. Celui-ci ſe retire d'une teinture de Mars particuliere, qu'on obtient, en ſuivant le procédé qu'a donné le chymiſte célebre dont ces préparations portent le nom. On obtient également ce ſafran, en laiſſant dépoſer l'eau qu'on a paſſée deſſus ; & on le fait ſécher exactement pour le conſerver. Mais on regarde comme entiérement inutile cette préparation qui a beaucoup moins de vertus que pluſieurs autres qui ſont d'un uſage plus fréquent.



VULNÉ-RAIRES.

LES VULNÉRAIRES ET LES RÉSOLUTIFS.

PLUSIEURS auteurs, dont les grandes connoiſſances donnent beaucoup de poids à leurs opinions, penſent que la vertu vulnéraire, dans les médicamens, eſt une qualité imaginaire ou fauſſe. Ils ſe fondent ſur ce que c'eſt la nature qui opere la réunion des plaies, & non l'art; & en effet tout le monde convient que l'heureux ſuccès du traitement des ulceres & des plaies dépend de l'état du ſang, & de celui des autres humeurs du corps. Auſſi, loſque les fluides ſont viciés à un certain point, pour l'ordinaire c'eſt en vain qu'on tente la guériſon des plaies. Cependant, ſi l'on juge d'après l'expérience journaliere, on a droit de préſumer que les remedes nommés *vulnéraires* ne ſont pas entiérement inutiles. Il n'y a donc aucune raiſon ſuffiſante pour nous empêcher de preſcrire ces médicamens, en nous conformant à l'exemple que nous ont laiſſé les anciens, & que ſuivent les modernes. On vante les effets des vulnéraires pris interieurement dans les cas d'hémorrhagies des poumons, de l'eſtomac, des inteſtins, des reins, de la veſſie, de la matrice, &c. Leur uſage eſt regardé comme ſalutaire dans le traitement des ulceres, tant internes qu'externes, & de toutes les plaies même les plus conſidérables.

C'eſt une opinion extrêmement commune, que ces remedes produiſent encore d'autres effets, & ont ſpécialement la vertu réſolutive. Cette propriété en fait recommander l'uſage, après

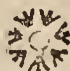
après les fortes contusions, principalement lorsqu'on est tombé de haut. A la vérité, plusieurs auteurs leur refusent cette vertu. Ont-ils raison de ne la pas reconnoître ? cela doit être décidé par les praticiens qui font journellement usage de ces médicamens, pour faire passer la couleur noire & livide qui paroît sur les parties qui ont reçu des contusions, ainsi que pour dissiper l'inflammation & la gangrene qui en sont les suites. Cependant personne ne nie que ces effets fâcheux des contusions ne soient le plus souvent guéries par les seules forces de la nature, ainsi qu'il arrive aux plaies de toute espece. Mais il y a lieu de croire que les remedes vulnéraires & résolutifs aident la nature dans ces opérations ; & je suis persuadé qu'on peut en faire usage, non-seulement sans danger, mais encore avec d'heureux succès. Quoique chacun des médicamens qui composent la classe que nous exposons ici, paroisse posséder également l'une & l'autre vertu, c'est-à-dire la vertu vulnéraire & la vertu résolutive, on ne doit cependant pas les employer sans choix ; & même il y en a plusieurs qui sont plus capables que les autres de remplir ces deux indications. Nous traiterons cela plus au long dans les Commentaires. Pour que ceux-ci soient mieux entendus, nous croyons devoir poser ici plusieurs principes généraux sur les baumes ; substances qui certainement méritent d'avoir la premiere place dans cette classe.

Il y a de deux sortes de baumes ; les baumes naturels, & les baumes officiniaux ou artificiels. On comprend sous le nom de *baumes naturels* des sucs liquides ou solides, qui sont résineux ou aromatiques, qui coulent par le seul effort de la na-

VULNÉRAIRES.

ture, ou que l'on retire, par différens procédés, de divers arbrisseaux & arbres des contrées les plus chaudes des Indes orientales & occidentales. Il y a des baumes qui, par leurs qualités & leurs vertus, l'emportent sur les autres; tels sont le baume de Judée, le baume de Tolu, le baume du Pérou, &c. Nous avons encore plusieurs sucs dont la nature approche de celle des substances précédentes, & qui n'ont pas moins de vertus qu'elles, quoiqu'ils ne soient pas décorés du titre de *baume*. De ce genre sont les especes de térébenthine, le benjoin, le styrax, la gomme élémi, &c.

Les baumes particuliers ou artificiels, qui sont d'une autre nature que les baumes naturels, se distinguent de ceux-ci par le nom de *baumes officinaux*. Ils different beaucoup entr'eux, non-seulement par les qualités extérieures, mais encore pour les vertus; car quelques-uns qui sont spiritueux, & qui contiennent des substances balsamiques & aromatiques, ressemblent beaucoup aux baumes naturels. Du genre des baumes officinaux sont le baume apoplectique & nervin, le baume de Fioraventi, le baume du Commandeur, &c. Il y a d'autres baumes officinaux, qui sont composés d'huiles, de graisses, de cire, de gommes, de résines, de térébenthine, &c. mais ces mêlanges forment plutôt des onguens que des baumes. De ce dernier genre sont le baume de Lucatelli, le baume d'Arcæus, la baume tranquille, le baume verd, &c. dont nous parlerons dans l'occasion.



RÉSOLUTIFS.

MÉDICAMENS SIMPLES.

LES racines de garance, d'ariſtoloche ronde, de mors-diable, de reine-des-prés, de conſoude, d'ancolie, de filipendule, de bénoite, de ſceau de Salomon, de biſtorte, de tormentille.

Les feuilles de millepertuis (1), de pied-de-lion (2), de piloſelle, de ſanicle (3), de verveine, de véronique, de bugle (4), de pirole (5), de lierre terreſtre, de chardon bénit, de bourſe-à-berger, de pervenche, de brunelle (6), de coronopus, de plantain, de jacobée, de mille-feuille (7), de nummulaire, de quinte-feuille, de verge dorée, d'herbe à-Robert, de ſcordium, de germandrée, d'abſinthe, de petite centaurée. Les herbes vulnéraires (8).

Les fleurs de millepertuis, celles de verge dorée.

Les graines d'ancolie, celles du *ſophia chirurgorum*.

Le baume de Judée (9), le baume du Pérou (10), le baume de Tolu (11), le baume de Copahu (12), les eſpeces de térébenthine... la myrrhe, la gomme ammoniac, le bdellium, l'aſſa-fœtida...

Le lait, le miel de Narbonne.

Le ſang de bouc préparé, le blanc de baleine, les pierres d'écreviſſes.

Les eaux de Barèges, de Bonnes, du Mont-d'Or, de Bagnols, d'Aix-la-Chapelle.

Le borax, le fer.

VULNÉRAIRES.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU d'hyssope... l'eau de goudron, l'eau de chaux seconde... l'huile de graines de lin... le baume de Lucatelli, le baume de Fioraventi, le baume du Commandeur...

La thériaque, les trochisques de Gordon (13), la boule de Mars...

L'huile de genévrier ou l'huile de Cadé (14), l'huile de succin, l'huile de térébenthine... le baume de soufre térébenthiné...

Le sel volatil de corne de cerf... la terre foliée de tartre, le diaphorétique minéral, l'anti-hectique de Potérius.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

TISANES.

PRENEZ d'*herbes vulnéraires*, deux gros : versez dessus quatre livres d'eau bouillante : laissez infuser pendant une heure : passez.

PRENEZ *feuilles de sariette & de pervenche*, de chaque une poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau & réduire à quatre livres. Quelques instans avant que d'éloigner la tisane du feu, ajoûtez-y de racine de *réglisse* ratissée & concassée, deux gros; pour une tisane.

PRENEZ de *racines séches de bryone*, une demi-once; *feuilles de véronique & lierre terrestre*, de chaque une poignée : faites bouillir dans

une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : ajoûtez la dose ordinaire de racine de *réglisse*. Résolutifs.

Verrées.

Prenez de *vulnéraires de Suisse*, ou *Faltranck*, deux pincées : faites bouillir légerement dans douze onces d'eau : passez : ajoûtez à la colature une quantité suffisante de *sucre* : buvez, comme du thé, en deux ou trois verrées.

Prenez de *vin blanc*, trois onces ; d'*huile de lin*, une once ; d'*huile de térébenthine*, six gouttes ; de *blanc de baleine*, un scrupule ; de *pierres d'écrevisses de riviere*, un demi-gros : mêlez ; pour une verrée dans laquelle vous ferez fondre un peu de *sucre*. Ce médicament est excellent pour prévenir les suites des contusions violentes, lorsqu'on est tombé de haut, & pour en dissiper les effets.

Looch.

Prenez d'*huile d'amandes douces*, deux onces ; de *blanc de baleine*, un gros ; de *syrop de guimauve*, deux onces : mêlez ; pour un looch.

Apozemes.

Prenez *feuilles d'aigremoine & de pied-de-lion*, de chaque une poignée ; de *sommités de millepertuis*, une demi-poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : délayez dans la colature une once & demie de *syrop de lierre terrestre* ; pour un apozeme.

Prenez *racines séches d'aristoloche & de gentiane*, de chaque deux gros ; *feuilles de bugle &*

VULNÉRAIRES.

de sanicle, de chaque une poignée ; de *sommités de millepertuis*, une demi-poignée : faites bouillir, selon l'art, dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : passez : ajoûtez deux onces de *syrop d'absinthe.*

PRENEZ de *racines séches de garance*, une demi-once ; *feuilles de véronique & de cerfeuil*, de chaque une demi-poignée ; de *roses rouges*, une pincée : faites bouillir, selon l'art, dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature une once de *miel rosat.*

PRENEZ de *racine de consoude*, une once ; de *racine séche d'aulnée*, une demi-once ; *feuilles d'aigremoine, de pilosselle & de sanicle*, de chaque une demi-poignée ; *fleurs de millepertuis & de roses rouges*, de chaque une pincée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : passez : ajoûtez à chaque dose quatre gouttes de *baume de soufre térébenthiné*, ou *du baume du Pérou.*

BOUILLONS.

PRENEZ de *racine de consoude*, une demi-once ; *feuilles d'aigremoine & de millefeuille*, de chaque une demi-poignée, de *sommités de millepertuis*, une pincée : faites, selon l'art, du bouillon avec un morceau de *chair de veau*, & la quantité d'eau suffisante : passez : ajoûtez à la colature dix gouttes de *baume du Pérou.*

PRENEZ un *poulet* que l'on aura rempli *d'orge* ; de *racine fraîche de garance*, une demi-once : faites bouillir, pendant une heure, dans une quantité d'eau suffisante : ajoûtez ensuite des *feuilles de lierre terrestre & de plantain*, de cha-

que une demi-poignée ; de *fommités de verge dorée*, une pincée : faites, felon l'art, un bouillon : ajoûtez-y douze gouttes de *baume de Fioraventi*.

RÉSOLUTIFS.

POUDRES.

PRENEZ *blanc de baleine* & *borax*, de chaque deux gros ; de *fel volatil de corne de cerf*, un gros : mêlez ; pour une poudre. Sa dofe fera depuis un fcrupule jufqu'à un demi-gros.

PRENEZ de *racine de bénoite*, trois gros ; de *terre figillée*, deux gros ; de *camphre*, un grain : mêlez ; pour une poudre. Sa dofe fera depuis un fcrupule jufqu'à deux. On en prendra plufieurs dofes.

PRENEZ *racine de garance* & *pierres d'écreviffes de riviere*, de chaque un gros ; de *blanc de baleine*, un demi gros ; de *fel volatil de corne de cerf*, un demi fcrupule : mêlez ; pour une poudre qu'on divifera en trois dofes égales.

BOLS.

PRENEZ de *baume du Pérou*, ou *de Copahu*, un demi-fcrupule : faites un bol avec un peu de *fucre*.

PRENEZ de *térébenthine de Venife*, depuis un demi-gros jufqu'à un gros : faites diffoudre dans un *jaune d'œuf* : faites un bol avec la *pulpe de caffe*, ou *la poudre de régliffe*.

PRENEZ de *fang de bouquetin*, quinze grains ; *pierres d'écreviffes* & *blanc de baleine*, de chaque dix grains : mêlez : faites un bol avec l'*extrait de rhubarbe*.

PRENEZ de *blanc de baleine*, un fcrupule ; de *fel volatil de corne de cerf*, quatre grains ; du

VULNÉRAIRES.

baume du Pérou, six gouttes; de *thériaque*, un demi gros : mêlez : faites un bol avec le *syrop de pavot blanc*.

OPIATS.

PRENEZ, de *moëlle de casse*, une once; *pierres d'écrevisses* & *rhubarbe*, de chaque trois gros; de *diaphorétique minéral*, deux gros; *succin préparé* & *baume de Judée sec*, de chaque un gros : mêlez : faites un opiat avec le *syrop de roses séches*. La dose sera jusqu'à un gros.

PRENEZ de *térébenthine de Venise*, une demi-once; de *blanc de baleine*, deux gros; de *terre foliée de tartre*, un gros; de *sel volatil de corne de cerf*, un scrupule : mêlez : faites un opiat avec le *syrop diacode*. La dose sera depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros.

COMMENTAIRES.

(1.) LE MILLEPERTUIS. *Hypericum vulgare*; *C. B. P.*

On met au nombre des plus excellens vulnéraires les sommités de cette plante recueillies, lorsqu'elles sont terminées par des fleurs prêtes à s'épanouir. Ce n'est pas la seule vertu du millepertuis; il entre dans les classes des médicamens sédatifs & des anti-spasmodiques, ainsi que dans celles des apéritifs & des diurétiques. Cette plante est salutaire dans les ulcérations internes, & utile à ceux qui crachent le sang, ou qui en rendent par les urines. Les hystériques & les hypochondriaques ou vaporeux se trouvent bien

de son usage. Elle favorise l'écoulement des régles & des urines, &c. La dose est d'environ une poignée pour chaque livre de décoction ou d'infusion, qui se font avec l'eau ou le vin. Résolutifs.

L'usage externe du millepertuis est encore plus étendu que l'usage interne. On ne le recommande pas seulement comme un médicament vulnéraire & un résolutif qui a une très grande efficacité, il passe encore pour être un remede très propre à fortifier. Ces propriétés le font employer avec succès sur les plaies & les contusions. On en fait entrer dans les lavemens détersifs. Il diminue la violence des douleurs de goutte & de rhumatisme. Ses effets sont vantés dans le tremblement & la foiblesse des membres, &c. Il y a chez les apothicaires une huile de millepertuis, dont nous parlerons dans la suite.

(2.) Le pied-de-lion. *Alchimilla vulgaris, C. B. P.*

Cette plante tient un des premiers rangs dans la liste des médicamens vulnéraires astringens. On en recommande l'usage dans toutes les hémorrhagies, & principalement dans celle de la matrice; & on en vante les effets dans la phthisie, la dyssenterie, les fleurs blanches. Pour l'ordinaire les feuilles se prescrivent jusqu'à une demi-poignée pour chaque livre de décoction ou d'infusion; ou bien, ce qui est plus rare, elles se donnent en substance; la dose est alors depuis un demi-gros jusqu'à un gros. Quand on se sert de pied-de-lion à l'extérieur, cette plante a les mêmes propriétés, quelle que soit la forme sous laquelle on l'administre.

(3.) La sanicle. *Sanicula officinarum, C. B. P.*

On met cette plante au nombre des médica-

VULNÉRAIRES.

mens vulnéraires & astringens ; & c'est à raison de ces effets qu'elle est salutaire dans les ulcérations des parties internes, & qu'elle a beaucoup de succès, donnée dans les crachemens de sang & les autres hémorrhagies. On la fait prendre en infusion, dans laquelle il entre depuis une demi-poignée jusqu'à une poignée pour chaque livre d'eau. La sanicle s'emploie encore fréquemment à l'extérieur, pour fortifier les parties sur lesquelles on l'applique ; & ce dernier effet la rend utile à ceux qui ont des hernies.

(4.) LA BUGLE. *Bugula Dod. Consolida media, pratensis, cærulea, C. B. P.*

Cette plante, qui est des plus communes dans ce pays-ci, passe pour être un excellent médicament vulnéraire & résolutif : aussi l'emploie-t-on avec succès dans les ulcérations internes, & même dans celles du poumon. Elle procure du soulagement à plusieurs asthmatiques. Ceux qui ont fait quelque chûte se trouvent également bien d'en faire usage. La bugle s'emploie en décoction & en infusion, dans la proportion d'une poignée par chaque livre d'eau ; ou bien on en exprime le suc, dont la dose est depuis deux jusqu'à quatre onces. Cette plante entre encore dans les fomentations & injections vulnéraires & déterfives, ainsi que dans les gargarismes destinés à remplir les mêmes indications.

(5.) LA PYROLE. *Pyrola rotundifolia major, C. B. P.*

Cette plante, qui croît principalement sur les montagnes, se met dans la classe des médicamens vulnéraires & astringens ; & elle sert aux mêmes usages, tant internes qu'externes, que la bugle qui fait le sujet de l'article précédent. La pyrole

ſe preſcrit en infuſion ; & on en met depuis une demi-poignée juſqu'à une poignée par chaque livre d'eau. | Résolutives.

(6.) La brunelle. *Brunella major folio non diſſecto, C. B. P.*

Cette plante, qui eſt très commune, & ſe trouve principalement dans les prairies, s'emploie rarement comme remede interne, quoiqu'on la compte au nombre des médicamens vulnéraires & aſtringens. Quelques auteurs vantent ſes effets dans la dyſſenterie ; & il s'en trouve qui la recommandent comme très ſalutaire dans les fleurs blanches. On peut faire uſer des fleurs & des feuilles, ſoit en décoction, ſoit en infuſion, & en ordonner une poignée pour chaque livre d'eau. Mais il eſt bien plus commun d'employer la brunelle pour les uſages externes, & principalement en gargariſmes dans les maux de gorge & le ſcorbut, ainſi que pour faire des injections & des lavemens déterſifs.

(7.) La millefeuille. *Millefolium vulgare, album vel purpureum, C. B. P.*

Les feuilles & les fleurs de cette plante ont une ſaveur un peu âcre & amere : leur odeur eſt preſque balſamique, tirant ſur celle du camphre. Ces parties de la plante ont un rang diſtingué dans la liſte des médicamens vulnéraires. On leur reconnoît auſſi les vertus déterſives & aſtringentes. Leur maniere d'agir paroît être plus douce & plus lente que celle des autres remedes du même genre ; ce qui fait qu'on peut les employer, par préférence, dans le traitement des ulceres du poumon, ſans en craindre d'autre effet nuiſible. La millefeuille arrête les hémorrhagies, eſt un remede contre le flux de ventre, la dyſſenterie,

VULNÉRAIRES.

& même possede à quelque degré les vertus sédatives & anti-spasmodiques. Ces dernieres propriétés en rendent l'usage utile aux personnes hypochondriaques & hystériques ou vaporeuses. Les feuilles ou les fleurs se prescrivent en infusion ou en décoction, depuis une demi-poignée jusqu'à une poignée pour chaque livre de liqueur. On emploie encore les fleurs de millefeuille, pour l'usage externe, comme médicament vulnéraire & astringent. Elles se mettent aussi dans les classes des résolutifs & des anodyns. Par ces propriétés elles guérissent les plaies récentes, & arrêtent les hémorrhagies. C'est pour remplir la même indication qu'on les fait entrer dans des lavemens qui conviennent dans le traitement de la dyssenterie: on les applique sur les mammelles tuméfiées; & elles calment les douleurs vives des hémorrhoïdes. Ce médicament pilé s'introduit dans l'oreille, pour faire cesser certaines douleurs d'oreilles & de dents; & plusieurs personnes, qui avoient confiance dans ce remede, se sont bien trouvées de son usage, qui d'ailleurs est sans danger.

(8.) LES VULNÉRAIRES DE SUISSE, le Faltranck. *Herbæ vulnerariæ.*

Ce médicament est un mêlange de plusieurs parties de différentes plantes que l'on ramasse dans les montagnes de la Suisse, du pays de Geneve & de l'Auvergne. Quand on nous l'apporte, les plantes sont par petites portions, ayant été coupées, & comme broyées grossierement; ce qui cependant n'empêche pas que l'on ne reconnoisse, dans ce mêlange, de la verveine, de la véronique, de l'aigremoine, du pied-de-chat, de la pyrole, du millepertuis, de plusieurs especes

de capillaires, de la pilofelle, de la bugle, de la fanicle & d'autres plantes de la même nature. On trouve, il eft vrai, parmi ces plantes falutaires, un affez grand nombre de fragmens d'autres plantes qui n'ont pas les mêmes vertus que les précédentes. Cette addition eft dûe, ou à l'ignorance & à la négligence de ceux qui ramaffent ces plantes; ou bien ils la font par friponnerie. Le Faltranck ou les vulnéraires Suiffes, tels qu'on les trouve dans le commerce, font un des médicamens vulnéraires internes les plus ufités. Leur ufage eft falutaire dans les contufions, dans les ulcérations internes : il eft même utile à des phthifiques, & les afthmatiques s'en trouvent affez bien. On prend les vulnéraires Suiffes en infufion, comme du thé, avec du miel & du fucre. Plufieurs perfonnes trouvent cette boiffon agréable au goût.

(9.) LE BAUME DE LA MECQUE, ou de Judée, *Balfamum Judaïcum, vel opobalfamum.*

Ce médicament eft un fuc réfineux, jaunâtre, qui, par fa faveur & fon odeur, approche de l'écorce de citron. Si l'on en croit Profper-Alpin & Belon, ce baume coule naturellement d'un arbre qui reffemble au lentifque. Le même végétal fournit encore des morceaux de bois & des fruits qui font partie du commerce des drogues médicinales, & font connues fous les noms de *xylobalfamum* & de *carpo-balfamum.* Le baume de la Mecque, confidéré comme médicament interne, eft mis au nombre des vulnéraires & des déterfifs les plus efficaces. Il entre dans les claffes des analeptiques & des alexiteres; & on le compte parmi les apéritifs. Celui qui n'eft pas ancien, produit d'heureux effets dans les ulceres des pou-

VULNÉRAIRES.

mons, des reins, de la vessie. Il augmente les forces des personnes devenues trop foibles, empêche les suites funestes des poisons, est utile dans le traitement des fiévres qui ont un mauvais caractere, leve les obstructions, procure du soulagement aux asthmatiques, & favorise ou même provoque l'apparition des régles. Mais il est important de ne pas ignorer que le baume de la Mecque, qui est ancien, n'a pas toutes ces grandes vertus. On prescrit depuis dix jusqu'à vingt gouttes de ce médicament, qui se prend étendu dans un jaune d'œuf, du bouillon, du syrop, &c. ou en bol, en pilules.

Il est encore à propos de faire observer, en passant, que les baumes naturels ne sont pas miscibles avec les boissons aqueuses, à moins qu'ils n'aient préalablement été étendus dans un jaune d'œuf, ou mêlés exactement avec du sucre. La fumée ou plutôt la vapeur du baume de la Mecque, que l'on fait passer jusqu'au poumon, par le moyen d'un instrument qui est une espece d'entonnoir renversé; cette vapeur, dis je, a été salutaire à des phthisiques. Quand on emploie cette forme de remede, on mêle avec le baume des feuilles de tussilage ou de bétoine coupées par petits morceaux, comme le tabac qui est préparé pour fumer. Il est rare qu'on se serve du baume de la Mecque à d'autre usage externe, parcequ'il est très rare, & qu'il se vend fort cher; ce qui fait aussi qu'on le trouve rarement naturel étant le plus souvent falsifié & altéré avec la térébenthine, le benjoin, le styrax, ou autrement. Cependant on peut distinguer le vrai baume de la Mecque, du falsifié; le premier a une odeur plus forte & plus agréable, sur-tout s'il

n'eſt pas vieux. On y découvre quelque amertume avec un peu d'adſtriction. Si on en jette une goutte dans l'eau, elle s'y étend ſans la pénétrer. Il s'attache enfin au drap, mais ſans le pénétrer comme fait l'huile.

(10.) LE BAUME DU PÉROU. *Balſamum peruvianum.*

On trouve dans le commerce trois eſpeces de ce baume; le baume du Pérou brun, le baume du Pérou blanc & le baume du Pérou ſec. *Balſamum peruvianum fuſcum*; le baume brun eſt celui que l'on emploie le plus ſouvent. Il approche de la térébenthine par ſa conſiſtance; & quand on l'approche du feu, il répand une vapeur très gracieuſe. On le retire, en faiſant bouillir dans l'eau les rameaux & les feuilles d'un arbre de l'Amérique, dont Piſon & Marcgrave ont parlé. Le baume du Pérou blanc, *balſamum peruvianum album*, vel *ſtyrax alba*, a la même conſiſtance que le précédent: ſon odeur eſt agréable. On dit qu'il eſt fourni par le même arbre que le précédent, & qu'il coule par des inciſions qu'on fait au tronc. Le baume du Pérou ſec, *balſamum peruvianum ſiccum*, eſt une réſine ferme, rouſsâtre & tranſparente, que l'on retire peut-être du même arbre que les baumes précédens, & que l'on nous apporte enfermé dans l'enveloppe de noix fort groſſes ou de fruits qu'on nomme *coccos*. Ces trois eſpeces de baume du Pérou paroiſſent poſſéder les mêmes vertus; & on les met au nombre des médicamens vulnéraires & des anti-ſeptiques les plus efficaces: ils ont auſſi place parmi les fortifians & les alexiteres, & ſe trouvent dans les liſtes des diaphorétiques & des diurétiques. La doſe des baumes liquides eſt depuis huit gouttes juſ-

VULNÉRAIRES.

qu'à vingt. On prescrit le baume du Pérou sec depuis quatre grains jusqu'à douze ; & il se prend ou dissous dans une liqueur spiritueuse, ou sous la forme de bol. Ces baumes peuvent s'employer également aux usages externes ; dans la vue de déterger les plaies & de favoriser la réunion de leurs bords. On les recommande, ainsi qu'on fait l'huile de térébenthine, dans les cas de piqûres des tendons & des nerfs, pour résoudre les tumeurs opiniâtres ; & procurer du soulagement aux parties paralytiques. Quand on a ces dernieres indications à remplir, on fait dissoudre les baumes dans de l'esprit-de-vin, ou on les mêle avec le miel ; & alors on en prépare des linimens, des onguens & des emplâtres.

(11.) LE BAUME DE TOLU, ville de l'Amérique. *Balsamum Tolutanum.*

Ce baume est une térébenthine visqueuse, dont l'odeur est gracieuse & le goût douceâtre & aromatique, qui découle naturellement d'une petite espéce de pin, & qui s'endurcit en vieillissant. On peut le comparer au baume de Judée, pour la rareté, l'efficacité & les propriétés qui sont les mêmes ; & il s'emploie de la même façon. On vante beaucoup les grands effets du baume de Tolu dans le traitement des plaies : il calme les douleurs rhumatismales & goutteuses. On le fait dissoudre dans de l'esprit de-vin, afin d'en pouvoir faire des fomentations sur les parties malades.

(12.) LE BAUME DE COPAHU. *Balsamum copaïba vel brasiliense.*

Ce baume, qui approche beaucoup de la térébenthine par sa nature & sa couleur, & avec laquelle on le falsifie le plus souvent, est fourni

par

par un arbre du Bresil, dont Pison & Marcgrave font mention. On ne peut assurer que ce baume le cede aux précédens en vertus médicinales, soit dans l'usage interne, soit dans l'usage externe. Mais il semble être particulierement consacré au traitement de la gonorrhée & des fleurs blanches. On prescrit du baume de Copahu depuis dix gouttes jusqu'à vingt; & il se prend étendu dans un jaune d'œuf ou du bouillon, du vin, du lait, &c. ou sous la forme de bol qu'on fait avec du sucre & de la poudre de réglisse. Quant à l'usage externe de ce baume, il est plus fréquemment employé que tous les autres, étant vulnéraire, résolutif, tonique, lorsqu'il est appliqué à l'extérieur. Par ces propriétés, il guérit les plaies dans quelque partie du corps que ce soit, & principalement celles des nerfs; il calme les douleurs rhumatismales, & fortifie les membres qui sont demeurés fort foibles à la suite des luxations & des fractures. On fait avec ce baume & de la graisse humaine, un mêlange qui sert à fomenter les parties paralytiques.

RÉSOLUTIFS.

Nous n'ajoûterons rien ici sur le *baume du Canada*, que nous avons mis dans la classe des diurétiques, & sur plusieurs autres qui appartiennent moins à la matiere médicale qu'à l'histoire naturelle. Il est nécessaire de remarquer que l'usage interne des baumes, quels qu'ils soient, est contre-indiqué par la présence de la fiévre, & qu'on ne doit pas l'employer, pour peu que l'on soupçonne une inflammation interne.

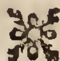
(13.) LES TROCHISQUES DE GORDON, *trochisci Gordoni*, sont une composition dans laquelle il entre des médicamens déterfifs, des astringens, des dessicatifs, & où les adoucissans

VULNÉRAIRES.

dominent. On ne peut pas conſerver long-tems ce remede, à cauſe des amandes & des ſemences froides qu'il contient, & que ces ſubſtances ranciſſent très facilement. Les trochiſques de Gordon ſont du nombre des remedes vulnéraires & des adouciſſans; & ils ſont principalement d'uſage dans le traitement des ulceres des reins & de la veſſie. Mais il eſt rare qu'on les ordonne dans ce pays-ci. On en preſcrit, pour l'uſage interne, depuis un demi-gros juſqu'à un gros; il en entre auſſi dans les lavemens déterſifs.

(14.) L'HUILE DE GENEVRIER, l'huile de Cadé. *Oleum juniperi.*

Lorſqu'on ſoumet le bois de genévrier à la diſtillation, il donne un eſprit & une huile eſſentielle : celle-ci paſſe pour un excellent médicament vulnéraire & déterſif. On en recommande principalement l'uſage dans les cas d'ulcérations aux reins, à la veſſie & à la matrice. L'huile eſſentielle de genévrier ſe preſcrit depuis deux gouttes juſqu'à quatre, qui ſe prennent étendues dans un verre de boiſſon appropriée, ou ſous la forme de bol. On trouve dans le commerce, en Provence & dans les autres contrées méridionales du Royaume, une huile très connue ſous le nom d'*huile de Cadé*, &, en termes du pays, *oli de Cadé*; Garidel en parle.



SECTION II.

Des Médicamens consacrés spécialement pour la guérison de certaines parties & de maladies particulieres ; ou qui agissent sur des parties & des humeurs plus que sur d'autres.

DES ÉMÉTIQUES OU VOMITIFS.

A PEINE y a-t-il quelque différence entre les médicamens vomitifs & les médicamens cathartiques, ou qui purgent par en bas : très souvent même les premiers n'ont d'autre effet que celui des seconds ; & de même il n'est pas rare que les purgatifs excitent des vomissemens que l'on n'attendoit pas. Le moment de faire prendre des vomitifs est celui où l'estomac est surchargé d'alimens pris en trop grande quantité ; lorsqu'il s'est amassé, dans les premieres voies, de la saburre, résidu des mauvaises digestions ou des sécrétions viciées, quelle que soit sa nature, & quand on a avalé du poison. Ce genre de remede convient au commencement des fiévres malignes & putrides, de quelques péripneumonies, de la petite vérole & d'autres maladies graves. Les vomitifs produisent les plus heureux effets dans le traitement des fiévres intermittentes & remittentes que l'on ne peut quelquefois guérir qu'en employant ce moyen. Enfin on en vante

VOMITIFS.

beaucoup l'efficacité dans les cas de dégoût ou de perte d'appétit, de flux de ventre, de dyssenterie; dans la cachexie, la jaunisse, le vertige, la douleur de tête, &c.

L'évacuation, que l'émétique procure, n'est pas le seul bon effet de ce remede; & on le prescrit pour remplir différentes autres indications, par exemple, pour procurer de fortes secousses dans les affections soporeuses; pour mettre les organes, qui sont dans l'atonie & la stupeur, en état de mieux faire leurs fonctions; pour faire sortir de la matrice un fœtus qui est mort, & le placenta qui y est resté tout entier ou en grande partie; pour lever les obstructions ou embarras dans les reins, lors d'un accès néphrétique violent, & qui demande un prompt remede. Le vomissement est aussi un moyen de rétablir la respiration dans les maux de gorge, où on est en danger d'être suffoqué, & de faire cesser un hoquet qui dure trop long-tems, &c. Enfin il est arrivé quelquefois que les efforts du vomissement ont fait ouvrir un abscès dans la poitrine, & que le pus est sorti à plein canal, par la trachée-artere & la bouche, au grand soulagement des malades. On peut cependant regarder ce secours comme accompagné de danger, parcequ'il est à craindre que le malade ne soit suffoqué dans le moment de l'action du remede; ce que des praticiens ont écrit être arrivé plusieurs fois.

On ne doit pas faire prendre de vomitifs dans le crachement de sang & les autres hémorrhagies, ni lorsqu'il y a inflammation au bas ventre. Les personnes pléthoriques, ou qui ont beaucoup de sang, ainsi que celles qui sont attaquées de fiévre ardente, doivent éviter ces médicamens. Ils sont

regardés encore comme dangereux dans les affections ſpaſmodiques ou convulſives, & ne conviennent pas à ceux qui ont un anevriſme, qui ſont aſthmatiques, pulmoniques ou phthiſiques, & dans une très grande foibleſſe. Ce n'eſt qu'avec précaution que peuvent ſe ſervir de ce remede les femmes groſſes, & celles qui attendent leurs regles, ceux qui ont des hernies ou deſcentes, les gens d'un caractere violent, ou prompts à ſe mettre en colere, &c.

EMETIQUES.

Cette claſſe de médicamens vomitifs en comprend pluſieurs que l'on n'emploie preſque jamais. Il eſt cependant néceſſaire de les connoître, pour y avoir recours dans les cas preſſans où l'on n'a point ceux qui ſont d'un uſage ordinaire. Néanmoins nous n'entreprenons pas de paſſer en revue toutes les ſubſtances naturelles ou factices qui peuvent exciter le vomiſſement. Car tout le monde ſait que, pour faire vomir, ſur-tout ceux qui y ont de la facilité, ce qui eſt indiqué parcequ'ils ſont ſujets à avoir des envies de vomir, des nauſées; on ſait, dis je, que pour faire vomir, ſouvent il ſuffit de boire de l'eau tiéde, du bouillon fort grás, de l'hydromel ou toute autre liqueur qui répugne au goût; de chatouiller le pharynx ou le goſier avec le bout du doigt ou une plume trempée dans l'huile, &c.

Lorſque le vomiſſement dure plus long-tems qu'il ne convient, quelle que ſoit la cauſe qui y ait donné lieu, on peut y mettre fin, en faiſant prendre des acides minéraux, par exemple, l'acide du ſoufre, ou l'acide vitriolique. Il eſt à propos de remarquer que pluſieurs auteurs ont penſé que les acides végétaux augmentent l'action des médicamens vomitifs préparés avec l'an-

Vomitifs.

timoine, au lieu de calmer les vomiſſemens : ils prétendent même que cela arrive quand on a pris du diaphorétique minéral ou d'autres remedes tirés de l'antimoine, & deſtinés à produire d'autres effets que le vomiſſement. Il eſt vrai que d'autres auteurs, dont l'avis n'a pas moins de poids, ſoutiennent que l'on ne doit pas redouter cet effet. Enfin perſonne n'ignore qu'on parvient à faire ceſſer les vomiſſemens, en faiſant prendre des médicamens hypnotiques ou aſſoupiſſans, de la crême de tartre, des abſorbans, du ſuc de limon qui a fermenté, de l'eau de poulet, du vin chaud, où on a mis du ſucre & de la cannelle; de la thériaque, du diaſcordium, &c. Souvent même l'odeur ſeule du vinaigre ou d'un citron opere cet effet ; ce qui paroît prouver que les acides végétaux ne ſont pas moins propres que les acides minéraux à faire ceſſer le vomiſſement. Après cela, qu'on ne s'étonne pas de voir toutes ces eſpeces d'acides compoſer la claſſe des anti-émétiques ou des médicamens qu'on peut employer pour arrêter le vomiſſement.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines de ſcille, de bryone, de cabaret (1), de pain de pourceau, d'ellébore noir (2), d'ipécacuanha (3).

Les feuilles de gratiole, de tabac.

Les bourgeons ou jeunes pouſſes de ſureau.

Les fleurs d'iéble, de pêcher.

Les ſemences d'épurge, de roquette, de raifort, d'oignon.

L'écorce d'iéble, de ſureau.
L'huile d'olive, le beurre.
L'antimoine, le vitriol blanc.

EMETIQUES.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'HUILE d'amandes douces... l'oxymel ſcillitique... le ſyrop de Glauber (4), le ſyrop de nerprun... le vin émétique (5).

L'extrait d'ellébore... le tartre ſtibié (6), le kermès minéral (7)... le turbith minéral, la poudre d'algaroth (8), le foie d'antimoine (9), le ſafran des métaux (10), le verre d'antimoine (11)... le régule d'antimoine, avec lequel on fait des pilules perpétuelles & des gobelets qui communiquent la vertu purgative à la liqueur qu'on y met.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

EAU ÉMÉTIQUE.

PRENEZ de *tartre ſtibié*, depuis quatre grains juſqu'à ſix : diſſolvez-le dans une livre d'eau tiéde, dont on conſervera la chaleur au bain-marie. On donnera des demi-verrées de cette eau pendant environ deux heures, ou juſqu'à ce qu'elle ait produit l'effet qu'on doit en attendre.

DÉCOCTION.

PRENEZ de *thé*, une demi-once : faites bouillir legérement, pendant un quart-d'heure, dans

une livre & demie d'eau ; pour une décoction dont on prendra un verre par quart-d'heure.

VERRÉES.

PRENEZ d'*eau tiéde*, six onces ; d'*huile d'olive*, ou d'huile d'amandes douces, ou de beurre, deux onces : mêlez le tout exactement. Ce médicament est un vomitif très doux, qui convient dans les cas où l'on a pris des poisons corrosifs, &c. Il se boira en une fois. S'il survient des nausées sans vomissement, on mettra, le plus avant que l'on pourra, dans le gosier les doigts enduits d'huile.

PRENEZ *eau de chicorée*, quatre onces : faites-y fondre trois grains de *tartre stibié* ; pour prendre en une fois.

PRENEZ de *vin émétique*, depuis une once jusqu'à une once & demie : mêlez-le dans deux onces d'eau ; pour boire en un seul coup. On peut aussi prendre le vin tout seul.

PRENEZ de *syrop de Glauber*, vingt gouttes : délayez dans deux onces d'eau ou de *vin* ; pour boire d'un seul coup.

PRENEZ de *vin émétique*, une once & demie ; d'*oxymel scillitique*, une once : mêlez ; pour une verrée qui convient dans les affections soporeuses.

PRENEZ de *teinture de séné*, six onces ; de *tartre stibié*, trois grains ; de *syrop de fleurs de pêcher*, une once : mêlez ; pour boire en une fois.

PRENEZ de *séné*, deux gros ; de *rhubarbe* concassée, & de *tartre soluble*, de chaque un gros : faites bouillir dans huit onces d'eau : passez : faites fondre dans la colature deux onces de *manne* ;

ajoûtez deux grains de *kermès minéral ;* pour une verrée.

PRENEZ de *manne*, une once & demie : faites fondre dans six onces de *teinture de séné* : ajoûtez une once de *vin émétique ;* pour une verrée.

PRENEZ de *feuilles de séné*, deux gros ; de *sel d'absinthe*, un scrupule ; de *sommités de petite centaurée*, une poignée : faites bouillir dans huit onces d'eau : passez avec expression : faites fondre dans la colature une once & demie de *manne :* ajoûtez quinze grains de poudre d'*ipecacuanha :* mêlez, pour prendre en une fois dans les cas de fiévre intermittente & de diarrhée.

PRENEZ de *tartre stibié*, trois grains : faites fondre dans six onces d'*eau de scabieuse :* délayez ensuite un gros de *confection alkermès ;* ou ajoûtez douze gouttes de *lilium de Paracelse.* Ce vomitif est destiné pour des personnes fort foibles.

POTIONS.

PRENEZ *oxymel scillitique* & *huile d'amandes douces*, de chaque trois onces : mêlez & prenez par cuillerée, jusqu'à ce que le remede ait autant évacué qu'on le desire.

PRENEZ de *manne*, deux onces : faites fondre dans huit onces d'*eau de lys :* ajoûtez deux grains de *tartre stibié*, ou douze gouttes de syrop de Glauber : mêlez ; pour une potion qui se prendra en deux doses égales.

PRENEZ de *terre foliée de tartre*, deux gros ; de *tartre émétique*, quatre grains : faites fondre dans huit onces de *teinture de séné ;* pour prendre en deux doses.

VOMITIFS.

POUDRES.

PRENEZ de *tartre émétique*, trois grains ; de *tartre vitriolé*, douze grains : mêlez pour une poudre à prendre en une dose.

PRENEZ de *rhubarbe*, dix grains ; de *tartre ſtibié*, deux grains ; de *ſel de tartre*, ſix grains : mêlez ; pour une ſeule doſe.

PRENEZ de *tartre émétique*, deux grains ; de *pierres d'écreviſſes*, dix grains ; de *nitre purifié*, quatre grains : mêlez.

PRENEZ d'*ipécacuanha*, un ſcrupule ; de *ſel de tartre*, ou de *nitre* purifié, un demi-ſcrupule : réduiſez en poudre : mêlez.

PRENEZ d'*ipécacuanha*, quinze grains ; de *tartre émétique*, un grain : mêlez.

PRENEZ d'*ipécacuanha*, vingt grains ; de *tartre émétique*, un grain ; de *tartre vitriolé*, ſix grains : mêlez.

BOLS.

PRENEZ de *kermès minéral*, quatre grains ; de *blanc de baleine*, un ſcrupule : mêlez : faites un bol avec de l'*huile d'amandes douces*.

PRENEZ de *tartre ſtibié*, deux grains ; de *diagrede*, ſix grains : mêlez : faites un bol avec le *catholicum*, ou l'*extrait de genievre*.

PRENEZ de *mercure de vie*, depuis deux grains juſqu'à ſix ; de *tartre vitriolé*, un demi-ſcrupule : mêlez : faites un bol avec la *confection alkermès*. Ce bol peut ſe donner dans un cas preſſant, ainſi que le bol ſuivant.

PRENEZ de *poudre d'algaroth*, quatre grains ; de *diagrede*, huit grains : mêlez : faites un bol avec la *confection hamech*.

COMMENTAIRES.

(1.) LE CABARET, ou l'oreille-d'homme. *Asarum*, *J. B.*

La racine séche & aromatique de cette plante purge par haut & par bas, quand on la fait prendre en poudre très fine, ainsi qu'en infusion ou en décoction dans du vin. Mais quand on fait bouillir cette racine dans l'eau, elle acquiert une autre vertu & devient alors apéritive & diurétique. Le cabaret, sous cette derniere forme, & par la vertu qui y est attachée, est utile dans la cachexie, les pâles couleurs & l'hydropisie. La dose de cette racine, quand on la donne en substance, est depuis un scrupule jusqu'à un gros : il en entre le double dans l'infusion & la décoction. Plusieurs auteurs vantent aussi l'efficacité de la racine de cabaret dans le traitement des fiévres intermittentes, & même de la fiévre quarte. Pour l'administrer en pareil cas, on fait infuser une demi-once de racine dans une livre de vin blanc, qui doit se prendre, dans l'espace d'un jour, à différentes fois. Les feuilles de cette plante, prises en poudre par le nez, comme du tabac, font éternuer; & on peut les employer avec succès dans tous les cas qui exigent l'usage des sternutatoires. Quoique le cabaret ait toutes ces vertus, il est cependant rare qu'on l'emploie en médecine, parcequ'il y a un grand nombre d'autres médicamens dont l'usage est plus sûr & plus fréquent, qui ont les mêmes propriétés.

VOMITIFS.

(2.) L'ELLÉBORE NOIR, à fleur verte. *Helleborus niger vulgaris, flore viridi, C. B. P.*

L'ellébore noir, à fleur rougeâtre. *Helleborus niger flore roseo, C. B. P.*

La racine de ces deux especes de plantes passe mal-à-propos pour le vrai ellébore d'Hippocrate, que M. de Tournefort a nommé *helleborus orientalis, amplissimo folio, caule praealto, flore purpurascente.* Il se commet encore, dans le commerce de ce médicament, une autre faute qui consiste en ce que les racines, que l'on vend pour l'ellébore, appartienent à un autre genre de plante, qui est le *Christophoriana* ou l'herbe de saint Christophe. On peut consulter à ce sujet les Mémoires de l'Académie royale des sciences pour l'année 1739. Ce qui vient d'être dit, fait voir combien le médecin doit être trompé dans son attente & ses succès, quand on administre aux malades ce faux ellébore, au lieu du vrai ellébore. Néanmoins il ne faut pas croire que la racine de Christophoriane soit sans vertus. On peut la compter parmi les médicamens vomitifs & les purgatifs. On prescrit les racines d'ellébore noir, ou en substance, & sa dose est alors depuis douze grains jusqu'à un demi-gros; ou en décoction qui se fait avec le double de cette dose. L'extrait, qui se fait pour l'ordinaire avec la racine d'ellébore noir, se prescrit depuis huit grains jusqu'à un scrupule; mais on fait peu de cas, dans ce pays-ci, de cet ellébore qui n'est pas celui d'Hippocrate; & à peine s'en sert-on quelquefois. Il est vrai que d'habiles praticiens n'estiment pas davantage le vrai ellébore d'Hippocrate qui ne possede presque que les mêmes vertus, & qu'ils ont décidé cette racine, ou entiérement inutile,

ou nuiſible, d'après des expériences répétées, & qui n'ont pas eu le ſuccès qu'on en attendoit. D'ailleurs on trouve un grand nombre de médicamens qui réuniſſent les propriétés de faire vomir & de purger, & qui ſont d'un uſage plus sûr, & approuvés généralement. Voilà ce que nous avons cru devoir dire, en paſſant, au ſujet d'une plante à laquelle on attribuoit autrefois tant d'efficacité contre la folie, & que l'on ne doit pas retrancher de la liſte des remedes.

EMETIQUES.

(3.) L'IPÉCACUANHA. *Radix Braſilienſis, ipecacuanha.*

Gronovius rapporte cette plante au genre des tithymales. On trouve trois eſpeces de racines d'ipécacuanha dans le commerce; une racine griſe ou cendrée, une brune & une blanche. Ces trois différentes racines appartiennent-elles à la même eſpece de plante? Cela doit être déterminé par les botaniſtes qui juſqu'ici ne ſont pas du même avis ſur cet article. La racine, qu'on regarde comme la plus active, & qui eſt auſſi la plus uſitée, eſt l'eſpece cendrée, tortueuſe, & ſur laquelle on voit des rides qui forment comme des anneaux. Sa ſaveur eſt âcre, un peu amere & déſagréable. Elle ne vient pas ſeulement du Breſil; on en apporte encore du Pérou & d'autres contrées de l'Amérique méridionale. L'ipécacuanha brun approche beaucoup de celui qui eſt d'un gris-cendré: à peine y trouve-t-on de la différence pour les propriétés. Auſſi met-on ces deux eſpeces de racines au nombre des médicamens vomitifs les plus doux. D'abord l'ipécacuanha purge, enſuite il reſſerre. Le nitre, les ſels neutres, l'antimoine diaphorétique, &c. augmentent ſon action. On le regarde preſque comme un ſpécifique

VOMITIFS.

contre la dyssenterie : il est encore le remede de plusieurs flux de ventre, & se donne principalement quand ils sont accommpagnés d'épreintes. Plusieurs auteurs attribuent à l'ipécacuanha la vertu alexitere ; mais il est permis de douter qu'il la possede. On prescrit cette racine en poudre, ou délayée dans du bouillon, du vin, ou sous la forme de bol, depuis douze grains jusqu'à trente : elle s'ordonne aussi en infusion dans de l'eau ou du vin, & il y en entre depuis un gros jusqu'à deux. Quand on prend l'ipécacuanha en petite dose, c'est-à-dire au dessous de dix grains, il devient un remede altérant ; & c'est pour obtenir cet effet qu'on en donne le plus souvent dans différens flux de ventre, depuis quatre grains jusqu'à huit ; & alors cette dose se répete plus ou moins de fois de suite. Mais je ne dois pas manquer d'avertir que cette dose, quoique peu considérable, excite quelquefois des vomissemens ; c'est une remarque fort juste qu'a faite M. Geoffroi, l'auteur de la *Matiere médicale*. L'ipécacuanha convient beaucoup aux enfans ; on le leur donne depuis deux grains jusqu'à dix ; relativement, comme on le pense bien, à leur âge. Nous ferons observer, en finissant cet article, qu'on ne doit point garder l'ipécacuanha en poudre, parcequ'il perd beaucoup de sa vertu émétique.

(4.) LE SYROP DE GLAUBER, *syrupus Glauberi*, est un médicament que l'on ne connoît guere ailleurs qu'en Languedoc. Ce n'est autre chose qu'une teinture ou un extrait de fleurs d'antimoine qu'on a adouci avec du sucre. Il fait vomir sans fatiguer ni irriter beaucoup ; & son usage convient principalement aux sujets délicats

& fort foibles, ainſi qu'aux enfans. On en fait prendre à des adultes, depuis quinze juſqu'à trente gouttes dans de l'eau, dans du vin; ou bien on en met, depuis quatre juſqu'à douze gouttes, dans les potions purgatives, pour y ſervir de ſtimulant, & augmenter leur action.

EMETIQUES.

Il ſe fait un autre ſyrop émétique, en mettant infuſer du verre d'antimoine dans du jus de limons ou de coings, même dans du vin, qui s'édulcorent avec du ſucre. Ce ſyrop ſe prend de la même maniere que le précédent, mais à plus forte doſe; car on en peut preſcrire depuis deux gros juſqu'à une once, & même davantage.

(5.) LE VIN ÉMÉTIQUE, *vinum emeticum*, ſe prépare de bien des façons différentes; mais la méthode la plus uſitée eſt de faire infuſer du ſafran des métaux dans le vin blanc, pendant pluſieurs jours. Il en réſulte un excellent médicament, qui eſt en même-tems vomitif & purgatif, dont on ordonne depuis une demi-once juſqu'à une once, & même davantage dans les cas preſſans. Pour faire le vin émétique, pluſieurs artiſtes emploient le verre d'antimoine; d'autres le préparent avec le foie d'antimoine. On ne s'accorde pas davantage pour les proportions des ſubſtances avec leſquels ſe prépare le vin émétique; ce qui fait qu'il eſt difficile, même pour les praticiens les plus employés, de régler, d'une maniere ſûre, la doſe de ce médicament. Chez pluſieurs apothicaires, le vin émétique eſt préparé de maniere que, pour produire l'effet qu'on en attend, il n'en faut pas plus d'un gros; chez d'autres, il eſt fait de façon qu'on en doit preſcrire une demi-once, une once même. Quelquefois il eſt tel qu'on eſt obligé d'en faire prendre

VOMITIFS.

jusqu'à deux & trois onces ; c'est à quoi les praticiens doivent faire beaucoup d'attention. Il y a des médecins qui ont regardé comme plus avantageux d'administrer le tartre stibié dans du vin, & de ne point admettre le vin émétique des boutiques pour l'usage interne. Le vin émétique est aussi un médicament externe. On fait entrer depuis deux jusqu'à trois onces de vin émétique trouble, dans des lavemens irritans, propres pour le traitement de l'apoplexie, des affections comateuses, &c. Il s'emploie aussi comme collyre détersif, pour dissiper les taches de la cornée & ses meurtrissures, pour dessécher les ulceres des paupieres, &c.

(6.) LE TARTRE ÉMÉTIQUE, le tartre stibié, *Tartarus emeticus, tartarus stibiatus.*

Ce médicament se prépare avec le verre d'antimoine & le foie d'antimoine que l'on fait bouillir dans de l'eau, avec de la crême de tartre, pendant douze heures : on passe ensuite cette liqueur; puis elle est mise à évaporer. Quelques personnes substituent le safran des métaux au foie d'antimoine. Le tartre stibié se fond difficilement dans les liqueurs froides, à cause de la crême de tartre à laquelle il est joint ; mais quand on l'a réduit en poudre très fine, il se mêle fort aisément à l'eau. Ce médicament vomitif, qui est de l'usage le plus fréquent, se prescrit depuis un grain jusqu'à quatre, dans environ six onces d'eau que l'on prend en une verrée, ou sous la forme de bol & de pilules. Mais on préfere avec raison une boisson qui se prépare en faisant fondre depuis quatre jusqu'à six grains de tartre stibié dans une livre d'eau tiéde que le malade prend par cuillerée, dans l'espace de deux heures,

ou

ou bien jusqu'à ce que ce médicament ait produit l'effet qu'on en attend, qui est ordinairement l'évacuation de la bile, dont l'extrême amertume a frappé le malade ; & quand il l'a produit, le malade n'en boit plus, quelle que soit la quantité qui en reste. Lorsqu'on ajoûte aux médicamens purgatifs, sur-tout aux sels, depuis un jusqu'à deux grains de tartre stibié, celui-ci n'agit que comme stimulant sur les intestins, à moins que le malade n'ait beaucoup de facilité à vomir. Les praticiens instruits savent que la casse est de tous les purgatifs celui qui empêche le plus la qualité vomitive des émétiques. Je dois faire remarquer que l'on suit différentes méthodes pour préparer le tartre stibié : le choix dépend de l'idée & de la volonté de chaque artiste : d'où il suit que, hors de Paris, la dose convenable de ce médicament n'est souvent plus la même, varie, & qu'on ne peut, sans un inconvénient plus ou moins grand, manquer d'avoir égard à cette différence qui peut faire tantôt que ce médicament ait trop d'effet, tantôt qu'il n'en ait pas assez.

EMETIQUES.

(7.) LA POUDRE DES CHARTREUX, le kermès minéral, *kermes mineralis*, est une espece de safran minéral sulfureux, qui se prépare en faisant bouillir ensemble dans l'eau de l'antimoine crud & du nitre fixé. L'eau, qui s'est chargée de ces substances, demeurant en repos, dépose une poudre de couleur de safran, qu'il faut priver de tout son sel par des lotions répétées, & que l'on édulcore en faisant enflammer l'esprit-de-vin que l'on a versé dessus. Le kermès minéral est un médicament qui réunit la propriété de faire vomir & de purger par en-bas, lorsqu'on en ordonne depuis deux jusqu'à quatre grains, dans

un bouillon, sous la forme de bol, &c. Souvent aussi on l'associé, avec raison & succès, à d'autres purgatifs. Quand on prescrit le kermès à petite dose, comme d'un demi-grain ou d'un quart de grain, il augmente les forces, excite une transpiration plus abondante, favorise l'expectoration, procure l'écoulement des urines. Il arrive fort fréquemment que cette très petite dose, à laquelle on ajoûte un peu de sucre, pour que ce médicament devienne sensible, se réitere plusieurs fois le jour, par exemple, quatre ou six fois. En administrant le kermès minéral de cette maniere, on peut, dans des cas pressans, en faire prendre six & huit grains, même davantage, dans l'espace de vingt-quatre heures; &, pour l'ordinaire, son usage est suivi d'un heureux succès, pourvu cependant que les fibres du malade ne soient pas dans un état de roideur excessive.

Ce médicament, que l'on doit mettre au nombre des plus excellens que l'art possede, est fort utile, quand il est administré par une main habile : en supposant toutefois qu'on a fait précéder l'usage des remedes convenables, le kermès minéral est fort salutaire dans l'inflammation & dans tout autre embarras formé aux poumons, & même dans le catarrhe suffocant. Il est efficace dans la petite vérole & les fiévres qui ont un mauvais caractere. On le donne avec succès dans cette difficulté de respirer que ressentent les cachectiques, & qui fait soupçonner qu'ils sont attaqués d'hydropisie de poitrine. Dans ce cas-là, il faut en prolonger l'usage pendant long tems; mais cependant ce doit être avec précaution, de peur que le ventre ne devienne trop lâche. Enfin on compte aussi le kermès minéral parmi les in-

cisifs & les apéritifs : ces dernieres propriétés en font recommander l'usage dans la jaunisse, la cachexie & la leucophlegmatie. Il se donne même avec succès dans la fiévre quarte & les autres fiévres intermittentes les plus opiniâtres.

(8.) LA POUDRE D'ALGAROTH, ou le mercure de vie, *pulvis algaroth, mercurius vitæ.*

Lorsqu'on fait fondre du beurre d'antimoine dans de l'eau, les parties, dont l'eau s'est chargée, se déposent sous la forme d'une poussiére blanche que l'on lave plusieurs fois de suite. C'est un vomitif très violent, que l'on ne doit jamais faire prendre pour remplir cette indication, que dans un cas très pressant, par exemple, lorsque l'estomac ne ressent pas les effets des autres vomitifs. Plusieurs personnes, qui étoient aux portes de la mort, en ont été retirées par l'effet salutaire de ce très efficace médicament. On en fait prendre depuis deux grains jusqu'à six dans un bouillon & dans une verrée de quelque autre boisson; ou il se donne sous la forme de bol, pour éviter qu'il ne s'en arrête au palais ou au gosier quelques particules. Il y a des praticiens qui préviennent avec succès le même inconvénient, en mêlant cette poudre avec le double de diagrede.

(9.) LE FOIE D'ANTIMOINE. *Hepar antimonii.*

Ce médicament se forme d'un mêlange d'antimoine crud & de nitre que l'on fait détonner, en y plongeant des charbons ardens. En suivant ce procédé, on a un médicament vomitif, dont la dose est depuis deux grains jusqu'à six; mais il est rare que l'on fasse usage de cette composition, si ce n'est pour préparer le tartre stibié.

VOMITIFS.

(10.) LE SAFRAN DES MÉTAUX. *Crocus metallorum.*

Ce médicament n'eſt autre choſe que le foie d'antimoine, dont nous venons de parler, qui a été réduit en une poudre très fine, que l'on a lavée à pluſieurs repriſes, juſqu'à ce qu'elle ſoit devenue inſipide. On dit que ce remede fait vomir, & que ſa doſe eſt depuis deux grains juſqu'à ſix ; mais il me ſemble qu'on ne l'emploie jamais dans ce pays-ci, ſi ce n'eſt pour préparer le vin émétique ou le tartre ſtibié.

(11.) LE VERRE D'ANTIMOINE. *vitrum antimonii*, ſe fait avec de l'antimoine calciné, que l'on met en fuſion, au moyen d'un feu très violent. Ce médicament eſt un des vomitifs les plus puiſſans dont la médecine faſſe uſage. Pour s'en ſervir, on le réduit en poudre très fine, dont la doſe eſt depuis un grain juſqu'à quatre. Pluſieurs auteurs le donnent pour un ſpécifique dans la colique des peintres ou des plombiers ; mais les autres vomitifs n'ont pas moins d'efficacité que celui-ci ; & le tartre ſtibié, dont l'uſage eſt plus ſûr & plus efficace que celui de tous les autres antimoniaux, mérite auſſi que, dans cette colique, on lui donne la préférence ſur le verre d'antimoine.



PURGATIFS.

LES LAXATIFS ET LES CATHARTIQUES *ou* PURGATIFS *proprement dits.*

POUR peu que l'on ait de connoiſſances & d'expérience, on ſait que les médicamens qui procurent des évacuations par les ſelles, different beaucoup entr'eux par le degré ou l'intenſité de leur action purgative. En effet, il y a des purgatifs doux, comme l'huile d'amandes douces, la caſſe, la manne, les tamarins, &c. On leur donne le nom de *laxatifs*. On a appellé *cathartiques*, ou proprement dits *purgatifs*, les autres médicamens qui provoquent les évacuations des inteſtins. Parmi ces purgatifs, il y en a qui tiennent, pour ainſi dire, le milieu entre les laxatifs, & les purgatifs très violens : leur action eſt plus forte que celle des laxatifs, mais moindre que celle de certains médicamens. Les purgatifs, qui tiennent le milieu, ſont le ſéné, le jalap, l'agaric, le diagrede, &c. La troiſieme diviſion des purgatifs contient ceux qui agiſſent avec violence & vivacité; ils tourmentent auſſi les malades beaucoup plus que les précédens : ces derniers purgatifs ſe nomment les *mochliques* ou *draſtiques* : de ce genre ſont les baies de nerprun, la coloquinte, l'aloës, la gomme gutte, &c. Il y a une autre diviſion de ces médicamens adoptée aſſez généralement. On diſtingue les purgatifs phlegmagogues, *phlegmagoga*, ou qui évacuent la pituite; les cholagogues, *cholagoga*, ou qui évacuent la bile; les mélanagogues, *melanagoga*, ou qui évacuent l'atrabile, la mélancolie; enfin

CATHARTIQUES.

les hydragogues, *hydragoga*, ou qui évacuent l'eau, les sérosités. On voit que ces dénominations ont été formées d'après la division que les anciens avoient faite des humeurs du corps; mais ces idées ne sont dûes qu'à l'imagination; car les purgatifs évacuent indistinctement par les selles toutes les humeurs qui se trouvent dans l'estomac & dans le canal des intestins, & en font sortir, par la même voie, toute la saburre ou le résidu des digestions.

Le besoin de la purgation est indiqué par le défaut d'appétit ou le dégoût, les rapports de mauvaise odeur, la douleur gravative à l'estomac, les vers, des maux de tête de différente espece. Ce ne sont pas seulement les humeurs ou la saburre qui se trouvent dans les premieres voies, que les purgatifs en font sortir par les selles; ils déterminent à couler encore de ce côté là des humeurs de mauvaise qualité, dont le sang est surchargé. En effet, tout le monde convient qu'une partie du médicament purgatif parvient, par le moyen des vaisseaux lactés, jusqu'au sang, & s'y mêle. C'est ainsi que le lait d'une nourrice qui a pris un purgatif, acquiert cette propriété: par cet effet encore, il arrive souvent que des purgatifs n'operent que les phénomenes des apéritifs, des diurétiques & des diaphorétiques, &c. sans qu'il se fasse aucune évacuation par les selles. Personne n'ignore que, dans la plûpart des sujets, les médicamens purgatifs n'ont pas constamment le même effet, de maniere qu'une petite dose cause souvent des évacuations excessives; & le double de cette quantité, ou une dose entiere, ne procure quelquefois pas la plus petite évacuation.

Purgatifs.

Les purgatifs les plus ſimples & naturels, comme les feuilles de ſéné, la rhubarbe, le jalap, la caſſe, la manne, les ſels, &c. doivent paſſer pour les plus ſalutaires, & les moins ſujets à des inconvéniens. Les médicamens purgatifs, factices ou composés, ne méritent pas les mêmes éloges; & c'eſt ſur-tout dans l'adminiſtration des remedes chymiques, qu'il faut ſe conduire avec précaution, tant parcequ'ils ſont préparés ſuivant des procédés différens & ſelon les idées de l'artiſte, qu'à cauſe du peu d'habileté de pluſieurs de ceux qui font ces remedes. Il ne faut pas mettre plus de confiance dans l'action des compoſitions officinales, comme les confections, les électuaires, dont les vertus ſont ſouvent altérées par leur ancienneté, par un commencement de fermentation, parceque les parties les plus volatiles ſe ſont diſſipées, & que les plus groſſieres, les plus peſantes ſe ſont précipitées. Ajoûtez à cela que quelquefois on n'a pas mêlé les médicamens de différente nature avec autant d'exactitude qu'il eſt néceſſaire; de façon qu'il n'eſt pas poſſible d'être sûr d'en donner une doſe convenable.

Les purgatifs ſont regardés avec raiſon comme un des plus puiſſans moyens qu'emploie l'art de guérir. En effet, on ne peut nullement douter que le foyer de diverſes maladies, tant chroniques qu'aiguës, ne ſoit dans les premieres voies. Cependant il ne faut pas croire que les purgatifs conviennent à tous les malades, & dans tous les tems des fiévres; car c'eſt en vain qu'on les fait prendre, quand la nature n'eſt pas diſpoſée à favoriſer leur action, ou même qu'elle s'y oppoſe. Pour que la nature concourre à l'effet des purgatifs, il faut que les fibres ne ſoient pas trop roi-

CATHARTIQUES.

des, & que les humeurs aient éprouvé précédemment une altération, un changement qui les ait disposées à être évacuées par les selles. Ce changement a été nommé par les anciens *coctio*, la coction des humeurs. Négliger d'y avoir égard dans le traitement des maladies, comme font quelques personnes peu instruites, c'est s'exposer à commettre des fautes graves. Il n'est pas de praticien qui ignore que quelquefois le ventre s'ouvre de lui-même, & sans secours, au moment où la coction est parfaite, & qu'il survient alors une diarrhée, ce qui doit faire sentir combien il est important d'imiter cet effort salutaire de la nature, ou comme le conseille Hippocrate, *eò ducere quò natura vergit*; & ce moment est principalement celui où l'odeur très fétide des selles indique qu'il y a des matieres putrides dans le canal intestinal. Ce n'est pas seulement dans les maladies aiguës qu'on peut observer cet effet de la nature, il se voit aussi dans quelques maladies chroniques; ce que les maîtres de l'art reconnoissent très bien.

On ne doit pas prendre de purgatifs dans les momens où l'on est agité par quelque passion violente, par exemple, dans la colere, la tristesse, &c. Pour l'ordinaire ces médicamens sont nuisibles, si on les prend peu de tems après qu'on a arrêté une fiévre intermittente. Les purgatifs sont extrêmement dangereux, pris dans les fiévres ardentes & dans l'inflammation du bas ventre : il faut cependant en excepter les doux laxatifs. On ne fera prendre les purgatifs qu'avec précaution aux enfans, aux vieillards, aux gens foibles. Enfin les femmes grosses ne doivent en faire usage qu'avec circonspection.

Il eſt quelquefois à propos de joindre des médicamens hypnotiques ou calmans aux purgatifs, ainſi qu'aux vomitifs, pour qu'ils agiſſent avec moins de violence & plus de lenteur, ſans les empêcher de produire des évacuations à leur ordinaire. On retire le même avantage, en employant le nitre, la crême de tartre, les ſubſtances aromatiques, balſamiques, les ſpiritueux. Ces remedes ſont jugés être principalement utiles, quand il y a à craindre que le purgatif n'excite le vomiſſement; & dans ce cas là, il eſt d'uſage d'adminiſtrer ce purgatif ſous la forme de bol. Nous n'ajoûterons rien ici au ſujet des médicamens cordiaux, des ſtomachiques ou de tout autre que l'on peut joindre aux purgatifs, pour remplir diverſes indications.

PURGATIFS.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines de polypode (1), de pluſieurs eſpeces de patience & de tithymale (2), de cabaret, de bryone, de gratiole, de l'iris de ce pays-ci & de celle d'Allemagne. La rhubarbe (3), le jalap (4), le méchoacan (5), le turbith végétal (6), les hermodactes (7).

Les feuilles de ſéné (8), de patience, de mercuriale, de gratiole, de fumeterre, de chou, d'épinars, de ſoldanelle (9); l'épithym.

Les fleurs de pêcher, de violette, de roſes pâles (10).

Les graines de carthame (11), de violette, du cataputia (12), du ricin (13).

Les baies de nerprun (14), de garou (15);

CATHARTIQUES.

les follicules de séné, les prunes, les sebestes, la casse ([16]), les tamarins ([17]), les myrobolans, la coloquinte ([18]).

L'écorce d'ièble, celles de sureau, de bourgêne. L'agaric de chêne ([19]).

La manne ([20]), la scammonée ([21]), l'aloës, la gomme-gutte ([22]), l'euphorbe.

Le miel de Narbonne, le petit-lait, l'urine de vache.

Les eaux minérales de Sedlitz ([23]), de Miers ([24]), de Passy, de Cransac, de Vesoul, de Balaruc, de la Motte ([25]), de Bourbon-Lancy.

Le sel cathartique amer ([26]), le sel de Sedlitz ([27]).

L'antimoine, le mercure.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'HUILE d'amandes douces.... le suc d'iris de ce pays-ci.... le syrop de roses pâles ([28]), le syrop de roses composé ([29]), le syrop de chicorée composé de rhubarbe ([30]), le syrop de fleurs de pêcher, le syrop de pommes ([31]), le syrop violat ou de violette, le syrop de nerprun ([32]), le syrop de gentiane....

La poudre de Cornachini ([33]).... l'extrait de rhubarbe, l'extrait d'ellébore noir, l'*elaterium* ([34]), le diagrede.... la fécule d'*arum*, celle de bryone & celle d'iris de ce pays-ci.... le diaprun simple ([35]), le diaprun solutif, l'électuaire lénitif ([36]), le diaphœnic, le *catholicum* double ([37]), la confection Hamech ([38]).... les trochisques

alhandal ([39]), les trochifques d'agaric ([40])... les pilules hydragogues de Bontius ([41]), les pilules angéliques ([42]), les pilules mercurielles... PURGATIFS.

Le fel de Glauber, le fel polychrefte ([43]), le fel de Seignette ([44]), le fel végétal... la crême de tartre, la magnéfie blanche, le fel de duobus... la réfine de jalap ([45]), la réfine de fcammonée ([46]).... le mercure doux, le turbith minéral.... le kermès minéral, le tartre ftibié...

Le fecret ou la tifane de Vinache.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

HYDROMEL.

PRENEZ de *miel de Narbonne*, deux onces: faites bouillir, pendant un quart d'heure, dans quatre livres d'eau: écumez & paffez. La colature fe boira par verrées, dans l'efpace de deux ou trois heures.

DÉCOCTIONS.

PRENEZ de *prunes de damas* lavées dans l'eau tiéde, une demi-livre; de *crême de tartre*, un gros: faites bouillir dans une fuffifante quantité d'eau, & réduire à une livre: paffez. La colature fe boira par verrées dans le cas de conftipation.

PRENEZ de *pruneaux fecs*, une demi-livre; de *féné*, une once: mettez infufer chaudement, pendant une nuit, dans deux livres d'eau: paffez.

PRENEZ de *tamarins*, deux onces: faites bouillir dans trois livres d'eau, & réduire à deux livres: paffez. La colatute fervira pour la boiffon

CATHARTIQUES.

ordinaire. On peut y ajoûter jusqu'à quatre onces de *raisins secs.*

EAU DE RHUBARBE.

PRENEZ de *rhubarbe* concassée, un gros, dont on fera un nouet : mettez infuser chaudement, pendant une heure, dans une livre d'eau : passez. La colature se prendra par verrée.

EAU MINÉRALE.

PRENEZ de *sel cathartique amer*, ou de sel de Sedlitz, depuis une demi-once jusqu'à une once & demie : faites fondre dans quatre livres d'eau chaude. Cette eau se prendra par verrées, le matin & à jeun, dans l'espace de deux heures. On peut ajoûter un gros de *macis* que l'on aura préalablement fait bouillir légérement dans l'eau, ou employer pour cela une *infusion de mélisse.*

TISANES.

PRENEZ de *racine fraîche de patience*, deux onces; de *crême de tartre*, une once : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez.

PRENEZ de *casse concassée*, quatre onces ; de *sel végétal*, deux gros : faites bouillir dans environ deux livres de *décoction de racine de guimauve*; pour une tisane.

PRENEZ de *tamarins*, depuis deux onces jusqu'à quatre : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature depuis deux gros jusqu'à une demi-once de *nitre purifié.* On peut encore y mettre une demi-poignée de *raisins secs.*

PURGATIFS.

TISANES ROYALES.

PRENEZ de *séné mondé*, une once : mettez infuser, pendant la nuit, avec un *limon* coupé par tranches, dans une livre & demie d'eau ; pour une tisane purgative, qui se prendra par verrées.

PRENEZ de *tamarins*, une once ; de *séné*, une demi-once ; *tartre soluble* & *reglisse*, de chaque deux gros ; la moitié d'un *citron* coupé par tranches : mettez infuser pendant la nuit, dans une livre & demie d'eau : faites bouillir légérement : passez.

PRENEZ de *follicules de séné*, six gros ; *crême de tartre* & *graine d'anis*, de chaque un demi-gros ; une *pomme de reinette* coupée par tranches : mettez infuser, durant l'espace de douze heures, dans une livre d'eau : passez. La colature se prendra par verrées.

PRENEZ de *séné mondé*, une demi once ; des *semences d'anis* & *de sel végétal*, de chaque un gros : faites-les bouillir légérement avec un *citron* coupé par tranche dans une livre d'eau : passez : pour deux prises. On ajoûtera à la premiere deux onces de *manne*.

PETIT-LAIT.

PRENEZ de *pulpe de casse*, deux onces : délayez dans une livre de petit-lait : passez. Pour trois doses ; on en prendra l'une d'heure en heure.

PRENEZ de *tamarins* qui ne soient pas anciens, ou secs, deux onces : faites-les bouillir dans une livre de *petit-lait* : passez : faites fondre dans la colature un gros de *nitre purifié* ; pour une potion qu'on prendra en plusieurs fois.

CATHARTIQUES.

PRENEZ de *caſſe* concaſſée, quatre onces; de *tamarins*, une once : de *graine de lin* concaſſée, une poignée : faites bouillir dans une livre de *petit lait*. On peut ajoûter, dès le commencement, un gros de *têtes de pavots blancs* : paſſez. La colature ſe prendra par verrées.

EMULSIONS.

PRENEZ d'*émulſion ſimple*, ſix onces; de *ſyrop violat*, une once : faites diſſoudre, ſelon l'art, depuis huit juſqu'à quinze grains de *diagrede*; pour une doſe.

PRENEZ de *réſine de jalap*, depuis ſix grains juſqu'à dix; d'*amandes douces*, deux gros : broyez le tout dans un mortier, en verſant deſſus peu-à-peu quatre onces d'eau : paſſez. Ajoûtez à la colature une once de *ſyrop de guimauve*, ou *de roſes pâles*.

PRENEZ de *ſemences de carthame*, une once; de *manne*, trois onces; d'*amandes douces*, deux onces : faites, ſelon l'art, une émulſion avec deux livres d'eau.

PRENEZ de *ſemences froides majeures*, & de *graines de carthame*, de chaque deux gros; de *réſine ſcammonée*, depuis ſix grains juſqu'à dix : pilez le tout, en verſant deſſus peu-à-peu ſix onces d'eau : paſſez. Ajoûtez à la colature une once de *ſyrop de fleurs de pêcher* : mêlez : faites une émulſion. Pour préparer ces émulſions, on fait diſſoudre les réſines dans du jaune d'œuf.

LOOCHS.

PRENEZ *pulpe de caſſe*, *huile d'amandes douces*, *ſyrop de guimauve*, de chaque une once : mêlez : faites un looch qui ſe prendra par cuillerées.

Prenez de *manne*, deux onces; de *pulpe de casse*, une once; *syrop de roses pâles* & *huile d'amandes douces*, de chaque une once & demie; du *sucre*, la quantité suffisante: mêlez; pour un looch.

Suc.

Prenez quatre onces de la rapure des *racines fraîches de glayeul*; faites-les macérer un peu dans deux onces d'*eau de fenouil*. Exprimez le suc à la maniere ordinaire, & ajoûtez-y deux gros de *sucre*, avec un peu d'*eau de cannelle*; pour une prise. On la donne avec succès dans l'hydropisie ascite, suite de la fiévre quarte.

Eaux-de-vie.

Prenez de *jalap*, une once: mettez infuser chaudement, durant l'espace de vingt-quatre heures, dans une livre d'*eau-de-vie*: remuez souvent ce mêlange: passez: ajoûtez à la colature quatre onces de *sucre*. La dose sera d'une ou deux onces, qu'on prendra le matin.

Prenez *racine d'iris de Florence* & *poudre de jalap*, de chaque une demi once: versez dessus une livre d'*eau-de-vie*: laissez, pendant vingt-quatre heures, dans un lieu chaud, & passez. La dose sera depuis une once jusqu'à deux. Ce médicament est ce qu'on nomme communément *eau-de-vie allemande*.

Verrées.

Prenez de *pulpe de casse*, une once; de *manne*, deux onces: faites bouillir légérement dans huit onces de *petit-lait*, ou de décoction de racine de

CATHARTIQUES.

patience : paſſez : ajoûtez à la colature deux gros de *ſel cathartique amer.*

PRENEZ de *manne*, une once & demie ; d'*huile d'amandes douces*, deux onces ; de *blanc de baleine*, un demi gros : faites fondre dans un *bouillon de poulet.*

PRENEZ de *pulpe de tamarins*, une once : mettez infuſer chaudement, pendant une nuit, dans ſix onces de *petit-lait :* paſſez : ajoûtez à la colature deux onces de *manne.*

PRENEZ de *ſéné*, deux gros ; de *ſel végétal*, un gros : mettez infuſer dans ſix onces d'eau : paſſez : faites fondre dans la colature deux onces de *manne ;* de *ſyrop de roſes pâles*, une once.

PRENEZ de *crême de tartre*, deux gros : faites diſſoudre dans une ſuffiſante quantité d'*eau bouillante :* délayez y trois onces de *manne :* paſſez : clarifiez la colature avec du blanc d œuf : ajoûtez-y une once de *ſuc de limons :* mêlez ; pour prendre en une fois. Cette purgation n'eſt pas abſolument déſagréable au goût.

PRENEZ de *ſéné*, deux gros ; de *tamarins*, une demi once ; de *ſel de prunelle*, un gros ; de *ſommités de thym*, une pincée : mettez infuſer ; puis faites bouillir, ſelon l'art, dans ſix onces d'eau : paſſez : faites fondre dans la colature deux onces de *manne.*

PRENEZ *pulpe de caſſe* & *tamarins*, de chaque ſix gros ; de *rhubarbe* concaſſée, deux ſcrupules ; de *ſel végétal*, un gros : faites bouillir dans huit onces d'eau : paſſez : faites fondre dans la colature une once & demie de *manne.*

PRENEZ de *tamarins*, une demi-once ; de *ſéné*, deux gros ; de *rhubarbe*, un gros ; de *crême de tartre*,

tartre, un demi-gros : faites bouillir, ſuivant l'art, dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre onces : paſſez : ajoûtez à la colature une once de *ſyrop de pommes*.

PURGATIFS.

PRENEZ de *racine de polypode* concaſſée, une demi-once, de *pulpe de caſſe*, une once ; de *fleurs de pêcher*, deux pincées ; de *ſel cathartique amer*, un gros : faites bouillir légérement dans huit onces d'eau : paſſez : délayez dans la colature une once d'*électuaire lénitif*.

PRENEZ *rhubarbe* & *tartre ſoluble*, de chaque un gros : mettez infuſer chaudement, pendant la nuit, dans ſix onces d'eau : paſſez : ajoûtez à la colature deux onces & demie de *manne*.

PRENEZ de *ſéné*, deux gros ; *rhubarbe* concaſſée & *tartre ſoluble*, de chaque un gros ; de *quinquina*, un demi-gros ; de *ſommités d'abſinthe*, une pincée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à ſix onces : faites fondre dans la colature deux onces de *manne*.

PRENEZ *ſéné* & *écorce moyenne d'iéble*, de chaque deux gros ; de *rhubarbe* concaſſée, un gros : faites bouillir dans huit onces d'eau : paſſez : ajoûtez à la colature une once de *ſyrop de roſes pâles*.

PRENEZ de *teinture de ſéné*, ſix onces ; de *jalap*, douze grains ; de *poudre de tribus*, un demi-ſcrupule ; de *ſyrop de chicorée composé de rhubarbe*, une once : mêlez ; pour une médecine qui ſe prendra en une fois.

PRENEZ de *ſéné*, trois gros ; de *ſel d'Epſom*, un gros : mettez infuſer dans ſix onces d'eau : paſſez : délayez dans la colature *électuaire diaphœnic* & *ſyrop de nerprun*, de chaque un demi-gros ;

CATHARTIQUES.

pour une purgation qui convient dans la colique de peintres.

Prenez de *séné*, trois gros; de *sel de Seignette*, un gros: mettez infuser dans six onces d'eau: passez: délayez dans la colature *confection hamech*, une demi-once; de *syrop de fleurs de pêcher*, une once.

Prenez de *séné*, trois gros; de *trochisques d'agaric*, un gros; de *graines d'anis*, une pincée: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à six onces: passez: ajoûtez à la colature une demi-once de *syrop de nerprun*.

Prenez de *manne*, deux onces: faites fondre dans six onces d'*hydromel*: ajoûtez deux graines de *kermès*; pour une purgation.

Potions purgatives.

Prenez de *manne*, depuis deux onces jusqu'à trois; d'*huile d'amandes douces*, deux onces: délayez dans ce qu'il faut de *bouillon de poulet* pour deux verrées. Les personnes qui ont de la facilité à vomir, doivent prendre l'huile seule, environ une heure après la seconde dose de la purgation.

Prenez de *moëlle de casse*, deux onces: délayez dans douze onces d'*eau de poulet*: faites-y fondre deux onces de *manne*; pour une potion qu'on partagera en deux doses égales; & on observera de ne prendre la seconde qu'une demi-heure après la premiere.

Prenez de *tamarins*, une once; *pulpe de casse*, demi-once. Faites-les bouillir dans huit onces d'eau de fontaine: ajoûtez sur la fin une demi-poignée de *fleurs de violette*: passez; pour deux doses à prendre à une heure d'intervalle.

PURGATIFS.

Prenez *pulpe de tamarins*, deux onces; *nitre*, deux gros : faites bouillir peu de tems dans dix onces d'eau. Faites fondre dans la colature trois onces de *manne*; pour une potion en deux prises.

Prenez de *casse* en bâtons concassés, trois onces; de *tamarins*, une once : faites bouillir dans quinze onces d'eau : passez : faites fondre dans la colature deux onces de *manne*, & délayez une once de *syrop violat*. On fera deux doses égales.

Prenez de *pulpe de casse*, deux onces; de *sel de nitre*, un gros : faites bouillir dans une livre de *petit-lait* : passez : faites fondre dans la colature trois onces de *manne*; pour une potion dont on fera deux doses.

Prenez de *tamarins*, une once & demie; *rhubarbe* & *crystal minéral*, de chaque un gros; de *fleurs de violette*, deux pincées : faites bouillir dans deux livres de *petit-lait* : passez avec expression : ajoûtez à la colature deux ou trois onces de *manne*; pour une purgation dont on fera deux doses.

Prenez de *feuilles de séné*, une demi-once; de *tamarins*, une once; du *sel de nitre*, un gros : faites bouillir dans douze onces d'eau : passez : faites fondre dans la colature une once de *manne*, & délayez y une once de *syrop de fleurs de pêcher*; pour une potion qu'on divisera en deux doses. Il y aura une heure d'intervalle entre les deux prises.

Prenez de *racine de polypode*, une once : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à douze onces : passez : faites infuser dans la colature un gros de *rhubarbe* concassée,

CATHARTIQUES.

& une pincée de *fleurs de pêcher :* paſſez avec expreſſion : ajoûtez à la colature deux onces de *manne*. On diviſera cette potion en deux doſes.

PRENEZ de *ſéné*, deux gros ; *rhubarbe* & *trochiſques d'agaric*, de chaque un demi-gros ; de *tamarins*, une once : faites bouillir dans douze onces d'eau : paſſez : ajoûtez à la colature deux onces de *manne*, deux gros de *ſel de Glauber*, & ce qu'il faut d'*eau de fleurs d'orange*, pour communiquer à la médecine une odeur gracieuſe. Cette potion ſe prendra en deux doſes.

APOZEMES.

PRENEZ *racines de nénuphar* & *de chicorée ſauvage*, de chaque une once : faites bouillir dans deux livres d'eau : paſſez : mettez infuſer dans la colature, pendant une nuit, une demi-once de *ſéné*, une once de *tamarins* ; une demi-poignée de *feuilles de pimprenelle ;* deux gros de *régliſſe :* paſſez. La colature ſe prendra par verrées.

PRENEZ de *racines de chiendent* & *d'oſeille*, de chaque une demi-poignée ; de *tamarins*, une demi-once ; de *fleurs de violette*, une pincée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres : paſſez : mettez infuſer dans la colature trois gros de *ſené*, & un demi-gros de *rhubarbe* : paſſez avec expreſſion : faites fondre dans la colature une once de *manne*, & délayez une once de *ſyrop de pommes*.

BOUILLONS.

PRENEZ de *manne*, deux onces ; *crême de tartre* & *blanc de baleine*, de chaque deux gros : faites fondre, ſelon l'art, dans un *bouillon de poulet*.

PRENEZ de *moëlle de caſſe*, une once ; d'*huile d'amandes douces*, deux onces : délayez dans un bouillon de veau.

Purgatifs.

POUDRES.

PRENEZ de *jalap*, réduit en poudre extrêmement fine, depuis huit grains juſqu'à douze. Cette poudre s'avalera le matin ; & on boira pardeſſus un verre d'*eau de poulet*, ou d'*eau de veau*. Elle doit ſe prendre d'heure en heure, juſqu'à ce que le ventre devienne lâche.

PRENEZ de *jalap*, depuis un ſcrupule juſqu'à un demi-gros ; de *gingembre*, un demi-ſcrupule ; de *crême de tartre*, quinze grains : mêlez : faites une poudre qui ſe prendra dans du vin blanc.

PRENEZ de *jalap*, un ſcrupule ; de *rhubarbe* & de la *crême de tartre*, de chaque un demi-gros : mêlez pour une doſe.

PRENEZ *jalap*, *ſéné* & *crême de tartre*, de chaque trente grains. On fera de ce mêlange une poudre qu'on peut donner contre l'apoplexie ſéreuſe.

PRENEZ *jalap* & *rhubarbe*, de chaque un ſcrupule ; de *diagrede*, dix grains : mêlez : faites une poudre.

PRENEZ *ſéné* & *crême de tartre*, de chaque un gros : faites une poudre dont on prendra un ſcrupule toutes les heures, juſqu'à ce qu'il ſurvienne des ſelles ; & on boira, immédiatement après chaque priſe, un verre d'*eau de poulet*.

PRENEZ de *ſéné*, deux gros ; de *rhubarbe*, un gros ; de *réſine de jalap*, deux ſcrupules ; d'*elaterium*, un demi-gros : mêlez : faites une poudre dont la doſe ſera depuis un demi ſcrupule

CATHARTIQUES

jusqu'à un scrupule, & davantage. On boira un bouillon immédiatement après.

PRENEZ de *gomme-gutte*, depuis huit grains jusqu'à douze; de *sel de prunelle*, un scrupule : broyez le tout dans un mortier, pour en faire une poudre qui se prendra dans un bouillon gras.

BOLS.

PRENEZ de *pulpe de casse*, ou de *tamarins*, une once; de *crême de tartre*, un gros : mêlez : faites plusieurs bols qui serviront pour une seule dose; & on boira du bouillon immédiatement après avoir avalé des bols.

PRENEZ *diagrede*, de douze à seize grains; *antimoine diaphorétique*, un scrupule; de la *moëlle de casse*, ce qu'il faut pour un bol, qu'on peut donner aux gouteux hors du paroxysme.

PRENEZ *poudre de tribus* & *poudre de jalap*, de chaque quinze grains : mêlez : faites un bol avec de la *pulpe de casse*.

PRENEZ de *résine de jalap*, huit grains; de *crême de tartre*, deux scrupules : mêlez : faites un bol avec de l'*électuaire lénitif*.

PRENEZ de *catholicum* double, trois gros; de *jalap*, quinze grains : mêlez; pour un bol.

PRENEZ d'*elaterium*, ou *de résine de scammonée*, depuis six grains jusqu'à huit : faites un bol avec l'*électuaire diaprun*.

PRENEZ *jalap* & *trochisques d'agaric*, de chaque un scrupule; *aloës succotrin* & *mercure doux*, de chaque six grains : mêlez : faites un bol avec le *syrop de nerprun*.

PRENEZ *séné* & *rhubarbe*, de chaque un demi-scrupule; de *diagrede*, huit grains; de *résine de*

jalap, quatre grains : mêlez : faites un bol avec la *pulpe de caſſe*.

PURGATIFS.

PRENEZ de *diagrede*, douze grains ; *jalap* & *rhubarbe*, de chaque huit grains : mêlez : faites un bol avec l'*électuaire diaprun*.

PRENEZ de *diagrede*, huit grains ; de *mercure doux*, dix grains ; de *réſine de jalap*, quatre grains ; de *trochiſques d'agaric*, un ſcrupule : mêlez : faites un bol avec la *pulpe de caſſe*.

PRENEZ de *rhubarbe*, un ſcrupule ; de *mercure doux*, dix grains ; de *diagrede* quatre grains ; de *caſſia-lignea*, ſix grains : mêlez : faites un bol avec la *conſerve de roſes*.

PRENEZ de *rhubarbe*, vingt grains ; *mercure doux*, *diagrede* & *trochiſques d'agaric*, de chaque douze grains : faites un bol avec de l'*extrait de caſſe*.

PRENEZ de *gomme-gutte*, huit grains ; *crême de tartre* & *caſſia-lignea*, de chaque quatre grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de pavot blanc*.

PRENEZ de *gomme-gutte*, ſix grains ; de *mercure doux*, quinze grains : mêlez : faites un bol avec l'*électuaire diaprun*.

PRENEZ de *trochiſques d'agaric*, un demi-ſcrupule ; de *mercure doux*, dix grains ; de *réſine de jalap*, huit grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de fleurs de pêcher*.

PRENEZ de *gomme-gutte*, douze grains ; d'*huile de cannelle*, une ou deux gouttes : mêlez : faites un bol avec la *conſerve de roſes*.

PRENEZ *trochiſques alhandal*, *gomme-gutte*, *diagrede*, de chaque trois grains ; *gomme ammoniac* & *mercure doux*, de chaque quinze grains ;

CATHARTIQUES.

de *tartre vitriolé*, huit grains : mêlez : faites un bol avec l'*extrait de geniévre*.

OPIATS.

PRENEZ *pulpes de tamarins & de casse*, de chaque une demi-once ; de *rhubarbe*, deux gros ; de *sel végétal*, un gros & demi ; de *poudre de sené*, un gros : mêlez : faites un opiat avec le *syrop de fleurs de pêcher*. La dose sera depuis un demi-gros jusqu'à un gros & demi.

PRENEZ *manne & pulpe de casse*, de chaque deux onces ; de *syrop de guimauve*, une once & demie ; d'*huile d'amandes douces*, une demi-once : mêlez : faites un opiat dont la dose sera depuis deux gros jusqu'à une demi-once ; & se réiterera autant de fois qu'il sera nécessaire. Cet opiat, auquel Fuller a donné le titre d'électuaire, se prend en plusieurs doses jusqu'à trois ou quatre onces. Il purge très doucement.

PRENEZ de *blanc de baleine*, deux gros ; un *jaune d'œuf* : mêlez exactement dans un mortier ; puis ajoûtez une once de *manne*, une once de *pulpe de casse*, six gros de *sucre*, & ce qu'il sera nécessaire d'*huile d'amandes douces*. Cette purgation, qu'on divise à plusieurs prises, peut s'ordonner dans le cas où l'on veut purger quelqu'un qui a une toux séche.

PILULES.

PRENEZ *jalap & scammonée*, de chaque un demi-gros ; *elaterium & trochisques alhandal*, de chaque un scrupule ; de *résine de jalap*, quinze grains : mêlez : faites une masse de pilules avec le *syrop de nerprun*. La dose sera depuis un demi-scrupule jusqu'à un scrupule.

Prenez de *séné*, une demi once ; de *rhubarbe*, trois gros ; de *jalap*, deux gros ; de *diagrede*, un gros ; de *crême de tartre*, deux gros : pulvérisez le tout, & après en avoir fait un mêlange, composez une masse de pilules avec le *syrop de chicorée composé de rhubarbe*. On prendra jusqu'à un gros de ces pilules. Purgatifs.

COMMENTAIRES.

(1.) Le polypode. *Polypodium vulgare, C. B. P.*

On donne la préférence au polypode de chne sur toutes les autres especes. Sa racine, qui est un peu douce, & qui joint à cela une espece d'âcreté, se met parmi les médicamens laxatifs : elle entre aussi dans la classe des tempérans : enfin on la compte au nombre des apéritifs & des diurétiques. Ces propriétés la rendent salutaire dans les affections hypocondriaques & hystériques. Elle est utile dans le traitement des obstructions. Les asthmatiques, & ceux qui toussent, se trouvent bien d'en user ; & elle a quelques succès chez les écrouelleux. La racine de polypode s'emploie seche : on la prescrit en infusion ou en décoction ; & il y en entre depuis deux gros jusqu'à une demi-once : on l'ordonne en substance depuis un gros jusqu'à deux. On prépare avec le polypode, ainsi que l'on fait avec le séné, une teinture aqueuse qui sert souvent de véhicule ou d'excipient aux autres purgatifs.

(2.) L'ésule. *Esula minor Dod. Tithymalus folius pini, fortè Dioscoridis pityusa, C. B. P.*

CATHARTIQUES.

Toutes les eſpeces de tithymales ſont des purgatifs draſtiques ou violens ; & les médecins prudens ne les emploient pas. On peut cependant regarder comme moins dangereuſe la petite éſule dont il s'agit ici. Malgré cela, il eſt rare qu'on la preſcrive, à moins que ce ne ſoit dans l'apoplexie, l'hydropiſie, & d'autres cas urgens où les ſecours qu'il eſt ordinaire d'employer d'abord, n'ont pu vaincre le mal. C'eſt l'écorce ſeche de la racine qui ſert en médecine. On la fait préalablement macérer pendant vingt-quatre heures dans le vinaigre ; puis elle ſe donne en ſubſtance depuis un demi-ſcrupule juſqu'à un ſcrupule : il en entre le double dans l'infuſion.

(3.) LA RHUBARBE. *Rheum. Rhabarbarum folio longiori, hirſuto, criſpo, florum thyrſo longiori & tenuiori. Amman. Stirp. Rhut.*

Ce médicament eſt une racine fort épaiſſe, noueuſe, griſâtre en-dehors, & marbrée en-dedans, qui a une eſpece d'amertume, avec une légere adſtriction. La plante ſe cultive, depuis quelques années, dans nos jardins ; mais la rhubarbe de ce pays-ci eſt bien différente pour les vertus, de celle qu'on nous envoie du Levant, & qui croît dans la Tartarie, la Chine & la Perſe. La rhubarbe procure quelques ſelles, puis elle reſſerre un peu ; elle fortifie, eſt un remede dans les obſtructions, fait mourir & ſortir les vers. On en recommande très fort l'uſage contre la ſaburre acide de l'eſtomac, le dévoiement & la dyſſenterie ; & il n'eſt peut-être pas poſſible d'imaginer un plus excellent remede. Il eſt ſalutaire dans la cachexie & la jauniſſe. On vante ſes effets dans les fleurs blanches. Outre cela, c'eſt un purgatif excellent & très uſité pour les enfans :

il guérit leurs obſtructions, & eſt un remede contre les vers. Malgré tous ſes bons effets, il ne doit être donné qu'avec précaution à ceux qui ont les viſceres du bas-ventre échauffés, irrités, & à ceux dont les reins ou la veſſie ſont malades, ou le deviennent aiſément. La rhubarbe, qu'on doit choiſir récente & non cariée, ſe donne en ſubſtance, depuis douze grains juſqu'à un gros; ou bien on en mâche de petits morceaux, afin d'en avaler avec la ſalive, qui ſe trouve alors chargée de ce médicament : il en entre le double dans une infuſion. Cette derniere maniere de l'adminiſtrer eſt de l'uſage le plus fréquent, ſe connoît ſous le nom d'*eau de rhubarbe*, & ſe prépare en employant un gros de cette racine pour chaque livre d'eau. Il eſt à propos d'obſerver que la rhubarbe perd de ſa vertu purgative dans l'ébullition. On trouve chez les apothicaires un extrait de rhubarbe, dont la doſe eſt depuis huit grains juſqu'à deux ſcrupules. La poudre de la rhubarbe, qui a été brûlée comme le café, eſt plus aſtringente qu'auparavant, & s'emploie de la même maniere que le café.

(4.) LE JALAP. *Jalapium*, *Jalappa*. *Convolvulus Americanus*, *jalapium dictus*, *Rai*, *Hiſt.*

Ce médicament eſt une racine, en partie gommeuſe, en partie réſineuſe, & preſque ſans ſaveur : elle appartient à une plante de l'Amérique, qui ſe cultive dans pluſieurs jardins. On regarde le jalap comme un des meilleurs purgatifs, & des plus doux hydragogues : auſſi produit-il d'heureux effets dans la cachéxie & l'hydropiſie : il ſoulage dans les rhumatiſmes goutteux : on le recommande dans les maladies de la peau, &c. Le jalap ſe donne en ſubſtance depuis douze

CATHARTIQUES.

grains jusqu'à un scrupule & davantage; mais il vaut mieux faire prendre plusieurs doses de poudre; par exemple, prescrire depuis huit jusqu'à douze grains de poudre de jalap, à prendre toutes les heures, jusqu'à ce qu'elle commence à faire son effet, observant de boire un verre d'eau de poulet immédiatement après chaque prise. Le jalap, administré de cette maniere, & suffisamment délayé dans un véhicule, a coutume de purger sans causer de coliques. Pour l'ordinaire, il suffit d'en prendre deux ou trois doses, & rarement est-on obligé d'en continuer l'usage jusqu'à la septieme ou huitieme dose. Cependant on ne doit ordonner le jalap qu'avec précaution; car il peut nuire aux sujets qui ont un tempérament sec & chaud, leurs fibres entrant facilement en convulsion, lorsqu'elles sont irritées. Dans la derniere maniere d'administrer le jalap, on peut ajoûter la quatrieme ou sixieme partie d'un grain d'opium à chaque dose de jalap que l'on fait prendre à ceux qui ont les entrailles sensibles. Le jalap, mêlé avec un peu de sucre ou de crême de tartre, forme un purgatif très commode, & d'un usage très commun pour les enfans, auxquels on en donne depuis un grain jusqu'à huit, proportionnément à l'âge; par exemple, on en peut faire prendre depuis un jusqu'à deux grains à un enfant nouvellement né; à celui qui a passé un an, depuis deux grains jusqu'à trois; dans le courant de la deuxieme année, depuis trois grains jusqu'à quatre; & on augmente pour ceux qui sont plus âgés, en ajoûtant environ un grain pour chaque année. Nous parlerons dans un autre endroit de la résine de jalap.

(5.) LE MECHOACAN, *mechoacanna*, est une

racine qui n'a preſqu'aucune ſaveur. Elle appartient à une eſpece de liſeron, ſelon Marcgrave, &, ſelon Gaſpar Bauhin, à une bryone de l'Amérique. Cette racine approche du jalap pour les vertus; mais elle les poſſede dans un moindre degré. Le méchoacan ſe preſcrit en ſubſtance depuis un ſcrupule juſqu'à un gros : il en entre le double dans l'infuſion qui ſe fait avec un verre de vin blanc; mais on emploie rarement ce médicament, ſi ce n'eſt quelquefois pour les enfans auxquels on en fait prendre une doſe qui ſe proportionne ſur leur âge.

(6.) LE TURBITH VÉGÉTAL. *Turpethum.*

On nomme ainſi une racine réſineuſe, d'une ſaveur âcre & déſagréable, qui appartient à une eſpece de liſeron de l'Inde, duquel Herman a parlé. Cette racine ſe met au nombre des purgatifs les plus violens; & il eſt rare qu'on en faſſe uſage, ſi ce n'eſt contre l'apoplexie, les affections comateuſes, l'hydropiſie & d'autres maladies difficiles à vaincre; d'ailleurs il ne faut s'en ſervir qu'avec une extrême précaution. On preſcrit le turbith en ſubſtance, depuis dix grains juſqu'à un demi-gros & davantage, dans un cas preſſant : il en entre le double dans une infuſion. Le turbith devient auſſi médicament externe. On l'emploie pour faire éternuer; & il s'en fait des lavemens irritans. Cette ſubſtance végétale ne doit pas être confondue avec le turbith minéral, qui eſt une préparation chymique dont il ſera parlé ailleurs.

(7.) LES HERMODATES, *hermodactyli*, ſont les noms qu'on donne à des racines bulbeuſes, figurées en cœur, légeres & de nature friable. La plante à laquelle cette racine appartient, a été

CATHARTIQUES.

surnommée par M. de Tournefort *hermodactylus*, & M. Linnæus la rapporte aux iris. On met les hermodattes au nombre des médicamens qui purgent avec douceur; mais il est rare qu'on en fasse d'autre usage que pour la composition de quelques remedes officinaux. Ils s'ordonnent en substance depuis un demi-gros jusqu'à un gros; & on en prescrit le double pour faire une infusion.

(8.) LE SÉNÉ. *Senna. Folia orientalia.*

On désigne par ces noms des feuilles qui viennent d'Alexandrie en Egypte, dont la saveur est un peu amere, & excite des nausées. Elles appartiennent à un arbrisseau que M. Linnæus rapporte au genre des casses. Les feuilles de séné se mettent au nombre des plus excellens remedes purgatifs, & sont de l'usage le plus commun. On les prescrit en infusion depuis un gros jusqu'à trois, & même jusqu'à une demi-once. Je ne dois pas cacher que ce médicament irrite quelquefois les fibres nerveuses des intestins, & y produit des douleurs vives qu'on nomme des *tranchées;* on le voit même causer des vomissemens: c'est à quoi doivent faire attention les médecins, quand ils ont à purger des personnes qui toussent, ou qui ont quelque disposition prochaine à des hémorrhagies. Il faut par conséquent éviter de s'en servir dans les cas où il y a intérieurement une disposition inflammatoire. Enfin ce n'est qu'avec les plus grandes précautions qu'on peut en faire prendre aux sujets très délicats, sensibles, & à ceux dont les visceres sont fort échauffés. Il est à propos de joindre au séné le nitre & les préparations acides du tartre, qui ont la propriété de diminuer l'action irritante de ce médicament. On croit ce même effet produit par l'addition des

graines d'anis, de fenouil, ou autres ſemences aromatiques, leſquelles poſſedent toutes, en quelque façon, une vertu anodyne, capable de détruire les qualités nuiſibles du ſéné.

PURGATIFS.

Les follicules de ſéné, *folliculi ſennæ*, ſont les ſiliques de l'arbriſſeau qui fournit les feuilles de ſéné dont nous venons de parler : elles ont la même propriété purgative, mais à un degré moins fort, à ce qu'on croit communément ; on aſſure en conſéquence qu'on peut les employer à la même doſe que les feuilles, & avec moins d'inconvéniens. Cependant le célebre Triller, & quelques autres modernes, penſent au contraire que les follicules ſont plus piquans, plus actifs, & plus venteux que les feuilles ; ce qui me paroît aſſez conforme à l'expérience. Il ſe trouve chez les apothicaires une teinture de ſéné qui peut ſervir de baſe aux portions purgatives qu'on a ſi ſouvent occaſion d'ordonner. Pour préparer cette teinture, on met infuſer, durant l'eſpace d'une nuit, juſqu'à une once de feuilles de ſéné avec un gros & demi de nitre ou de ſel de tartre dans deux livres d'eau ; & la colature ſe conſerve pour le beſoin. On fait auſſi bouillir légérement les follicules de ſéné, avec des fleurs de thym, ou celles de toute autre plante aromatique, ou avec les ſemences carminatives les plus communes que l'on aſſocie avec ſuccès aux feuilles de ſéné. Il eſt bon de ſavoir enfin que l'ébullition fait perdre au ſéné de ſa vertu purgative.

(9.) LE CHOU MARIN. *Soldanella minor*, *C B. P. Convolvulus maritimus noſtras, rotundifolius*, *Moriſſon.*

Les feuilles de cette plante ont place dans la claſſe des médicamens purgatifs hydragogues ;

CATHARTIQUES.

mais il eſt rare qu'on les emploie ici. Cependant pluſieurs auteurs en vantent les effets dans l'apoplexie, la paralyſie, l'hydropiſie, les maladies hypocondriaques, &c. Le chou marin ſe preſcrit en ſubſtance depuis un ſcrupule juſqu'à deux, ou bien on fait cuire juſqu'à une once de ſes feuilles fraîches dans un bouillon.

(10.) LES ROSES PALES. *Roſæ pallidæ.*

Ces fleurs, dont pluſieurs femmes redoutent l'odeur, quoique très agréable, étant infuſées, à la doſe de deux pincées, & juſqu'à trois, dans un bouillon, lâchent le ventre fort doucement; mais il eſt rare qu'on adminiſtre les roſes de cette façon, parcequ'il vaut mieux faire prendre diverſes eſpeces de ſyrops que l'on prépare avec les roſes. Nous aurons occaſion de parler de ces ſyrops dans la ſuite. Il ſe trouve auſſi chez les apothicaires une eau diſtillée de roſes pâles, qui a une odeur gracieuſe, & que l'on doit compter parmi les médicamens pectoraux ou béchiques. On met de cette eau dans différens médicamens, de quelque nature qu'ils ſoient, qui excitent des nauſées; & elle entre dans la préparation des parfums les plus exquis. Il eſt utile de remarquer en paſſant, que mal-à propos on fait entrer cette eau diſtillée de roſes pâles dans les collyres fortifians; car elle n'a pas d'autre propriété que celle que poſſede l'eau diſtillée de roſes rouges.

(11.) LE SAFRAN BATARD. *Carthamus officinarum. Inſt. rei herb.*

C'eſt la graine de cette plante qui ſert en médecine, & elle ſe nomme ſouvent *gaine de perroquet*, parceque les perroquets en ſont fort friands. La ſemence de carthame paſſe pour purgative: on la met auſſi dans la claſſe des apéritifs. Pour l'adminiſtrer,

l'adminiſtrer, on en ôte l'écorce; & l'amande ſe donne en ſubſtance depuis un gros juſqu'à deux, ou plutôt encore ſous la forme d'émulſions, dans leſquelles il en entre depuis trois gros juſqu'à ſix. Communément on ajoûte à ces émulſions un ſyrop purgatif quelconque, ou pluſieurs grains de diagrede. Mais l'uſage de la graine de carthame n'eſt pas fréquent, parceque la plûpart des eſtomacs ne la peuvent ſupporter.

PURGATIFS.

(12.) L'ÉPURGE, ou la catapuce. *Tithymalus latifolius, cataputia dictus, Inſt. rei herb.*

On met cette plante, ainſi que toutes les autres eſpeces de tithymales, dans la liſte des purgatifs les plus violens : auſſi n'en fait-on jamais d'uſage pour remplir cette indication, à moins que, dans quelques hydropiques, le cas ne ſoit très urgent, & quand on manque des autres médicamens. La doſe des ſemences de ce tithymale, en ſubſtance, eſt depuis deux grains juſqu'à ſix. Les hommes, qui ont une conſtitution extrêmement robuſte, & qui ne redoutent pas les tranchées qui accompagnent l'action des purgatifs violens, avalent volontiers depuis ſix juſqu'à douze graines d'épurge entieres. On fait auſſi infuſer quatre ou cinq feuilles de la même plante dans du bouillon : il eſt vrai qu'on a quelquefois lieu de s'en repentir, mais trop tard.

(13.) LE RICIN. *Ricinus vulgaris, J. B. Palma Chriſti. Cæſ.*

On compte, parmi les purgatifs mochliques ou les plus violens, les ſemences ou graines du ricin; c'eſt pourquoi ce n'eſt qu'avec les précautions convenables & d'uſage, qu'on peut faire prendre ce médicament dont la doſe eſt depuis quinze grains juſqu'à un demi-gros en infuſion.

CATHARTIQUES.

Les gens de la campagne ont coutume d'en avaler depuis quatre jusqu'à douze graines entieres. Mais il est rare que les médecins prescrivent les semences du ricin : ils ont à choisir des médicamens purgatifs dont l'usage n'a pas autant d'inconvéniens & dont la bonté est prouvé par une plus longue expérience.

On trouve chez les apothicaires d'autres graines de ricin plus grosses que les précédentes : elles y sont connues, ainsi qu'en médecine, sous le nom de *pignons d'Inde*; & appartiennent à une grande espece de ricin qui croît en Amérique ; Gaspar Bauhin a parlé de cette plante. Les pignons d'Inde réunissent les propriétés de faire vomir & de purger par en bas ; mais ils peuvent causer beaucoup de mal à ceux qui en prennent pour remplir ces indications ; c'est pourquoi les médecins sages ne font point usage de ce remede, & le condamnent absolument ; exceptez dans ces cas désespérés qui ont resisté à tous les remédes & aux efforts de la nature.

(14.) LE NERPRUN. *Rhamnus catharticus*, *C. B. P.*

Les baies de cet arbrisseau, qui est très connu, sont du nombre des plus excellens purgatifs hydragogues. Les gens de la campagne avalent, avant le repas, depuis six jusqu'à vingt de ces baies entieres ; ou bien ils en font bouillir le double dans un bouillon de viande. C'est avec la plus grande raison que les médecins rejettent une telle méthode d'administrer ce purgatif. Ils prescrivent, sans avoir à craindre les mêmes inconvéniens, l'usage d'un syrop préparé avec les baies de nerprun. Nous aurons occasion dans la suite de parler de cette composition.

(15.) LA LAURÉOLE. *Thymelæa lauri folio, ſemper virens, ſeu laureola mas, Inſt. rei herb.*

PURGATIFS.

Les feuilles, l'écorce & le fruit de la lauréole ſont des médicamens purgatifs violens, & que les médecins ne preſcrivent pas, à moins que ce ne ſoit dans un cas urgent, & lorſqu'on manque de tout autre. La doſe des feuilles & de l'écorce qui ont été préalablement préparées par la macération dans le vinaigre, eſt depuis dix grains juſqu'à vingt, quand on les fait prendre en ſubſtance. On emploie le double de cette doſe, pour faire une infuſion. Les gens de la campagne avalent depuis deux juſqu'à quatre de ces baies, pour ſe purger. Mais le plus ſouvent elles font vomir, cauſent des tranchées, une ſuperpurgation ou la dyſſenterie. Les feuilles de lauréole, broyées & appliquées ſur la peau, ont l'effet des remedes cauſtiques.

(16.) LA CASSE. *Caſſia vel fiſtula alexandrina.*

Ce médicament eſt le fruit d'un arbre qui porte le même nom, & qui croît naturellement dans les Indes orientales & occidentales, & qui nous eſt apporté principalement d'Alexandrie d'Egypte. La moëlle ou la pulpe que l'on retire de la ſilique, après qu'on a rejetté les noyaux, les cloiſons qui ſe rencontrent de diſtance en diſtance & l'enveloppe dure, cette pulpe, dis-je, ſe met au nombre des meilleurs & des plus doux laxatifs : auſſi fait-on prendre, avec ſécurité, ce médicament, toutes les fois qu'il eſt néceſſaire de purger, & principalement dans les cas d'inflammation à la poitrine, au bas-ventre, dans la fiévre ardente, les maladies des reins, de la veſſie, & dans tous les maux que les autres

CATHARTIQUES.

purgatifs aigrissent pour l'ordinaire : elle adoucit encore les émétiques & les purgatifs auxquels on l'associe. Il ne faut pas ignorer cependant que la casse est nuisible aux personnes hypocondriaques, hystériques ou vaporeuses, & à celles qui sont sujettes aux vents, à moins qu'on ne joigne à ce médicament de l'anis ou d'autres semences carminatives. Il entre depuis deux jusqu'à quatre onces de casse en bâton dans une décoction. A propos de cette dose, je ferai remarquer que quatre onces de casse en bâton, qui n'est point trop ancienne, ne donne qu'une once & demie de pulpe ; & quand cette casse est fort vieille, on n'en retire pas plus d'une demi-once ou six gros de pulpe. On prescrit de cette moëlle, qui a été passée par un tamis, depuis une demi-once jusqu'à une once & demie, délayée dans du petit-lait, du bouillon ; ou bien, ce que quelques personnes préferent, on l'avale en bol. On garde dans les boutiques de la *casse cuite*, qu'on prépare en fondant une livre de pulpe de casse dans ce qu'il faut d'eau chaude : on passe cette dissolution, & on y ajoûte une livre de sucre. On la fait évaporer au bain-marie jusqu'à la consistance d'extrait mou. Lorsqu'elle est refroidie, on y ajoûte de l'eau essentielle de fleurs d'orange, depuis une demi-once jusqu'à une once. Cette casse, ainsi préparée & agréable au goût, retient sa vertu purgative & laxative. On en donne d'une once à une once & demie en plusieurs prises. Elle convient aux enfans nouveaux nés, auxquels on en fait prendre autour d'un demi-gros. L'usage de l'une & l'autre pulpe de casse, continué pendant long-tems, à la dose d'un gros, est fort utile à ceux qui ont le ventre trop resserré. La casse sert en-

core pour préparer des lavemens laxatifs & adoucissans : il y entre depuis quatre onces jusqu'à une demi-livre de celle qui est en bâton ; ou bien on y fait fondre jusqu'à deux onces de pulpe, & même davantage.

PURGATIFS.

(17.) LES TAMARINS. *Tamarindi.*

On nomme ainsi une pulpe molle, un peu acide, qui a une odeur vineuse, & qui se retire de la silique d'un arbre qui porte le même nom, & croît naturellement en Afrique & dans le Levant ; Prosper Alpin en parle. Les tamarins occupent un rang distingué parmi les médicamens laxatifs les plus doux. Ils se mettent aussi dans la liste des remedes rafraîchissans : leur usage convient dans les fiévres bilieuses & inflammatoires : ils font cesser le vomissement, & sont un remede contre le dévoiement. On prescrit, pour faire une décoction, depuis une once jusqu'à deux de tamarins. Si on met bouillir le double de cette dose dans deux livres d'eau, on a une tisane très propre à calmer la soif qui accompagne certaines fiévres. La pulpe de tamarins se prend aussi en bol, & s'ordonne alors depuis un gros jusqu'à une demi-once : le plus souvent on la joint à d'autres purgatifs, pour corriger leurs qualités nuisibles. Nous ne devons pas manquer d'avertir que plusieurs auteurs pensent qu'on ne peut pas faire prendre les tamarins, sans avoir à en redouter quelques fâcheux inconvéniens, produits, à ce qu'ils croient, par la rouille dont cette pulpe se charge lorsque les Indiens font cuire, selon leur usage, le fruit du tamarin dans des vaisseaux de cuivre. Cette crainte est-elle fondée ? Je le laisse à décider aux personnes qui ont fait sur ce sujet les expériences nécessaires.

CATHARTIQUES.

(18.) LA COLOQUINTE. *Colocynthis fructu rotundo, minor, C. B. P.*

Le fruit de cette plante, qui acquiert le volume d'une orange, a une des premieres places parmi les substances dont l'amertume est la plus vive. On le met dans la classe des médicamens purgatifs mochliques les plus violens. Aussi vante-t-on les effets de la coloquinte dans les affections comateuses. Elle s'emploie encore avec succès dans la goutte, l'asthme, l'hydropisie, & dans d'autres maux très opiniâtres. Mais dans la plûpart des cas, il n'y a que des personnes imprudentes qui puissent faire usage intérieurement de ce médicament dans son état naturel. La coloquinte fait partie de plusieurs préparations officinales, entre lesquelles on distingue les trochisques que les Arabes ont surnommé *Alhandal*, & dont nous aurons occasion de parler dans la suite. Ce médicament officinal est composé de pulpe de coloquinte, & du mucilage de la gomme adragant. Par ce mêlange, les particules âcres & nuisibles de la coloquinte sont enveloppées & corrigées; sans cette précaution, elle exciteroit le vomissement ou des tranchées qui pourroient être suivies d'une superpurgation fâcheuse. Cependant, dans un cas pressant où l'on n'auroit pas de trochisques, on peut prescrire la coloquinte en infusion ou en décoction, depuis un demi scrupule jusqu'à un scrupule; & en substance, depuis deux grains jusqu'à douze. On peut encore regarder la coloquinte comme un remede altérant. Boerhaave assure qu'elle produit les plus grands effets dans les maladies de langueur qui proviennent du genre nerveux, & dans cette affection de l'estomac qui se mani-

Purgatifs.

feste par des crudités muqueuses. On juge bien qu'il faut alors en user long-tems & n'en donner que de très petites doses, comme d'une dixieme à une sixieme partie de grain. On en use encore de la même maniere, & avec un égal succès, contre les pâles couleurs. On peut en faire prendre plus d'une fois dans la journée, & même toutes les quatre heures. Quant à l'usage externe de ce médicament, il en entre depuis un gros jusqu'à deux, dont on fait un nouet, dans des lavemens irritans, propres pour le traitement de l'apoplexie, de la paralysie. Si on mêle la pulpe de coloquinte avec du fiel de taureau, & qu'on l'applique sur le ventre des enfans, ce topique rend le ventre lâche, & fait sortir les vers.

(19.) L'agaric. *Agaricus, sive fungus laricis, C. B. P.*

Cette espece d'agaric naît sur le tronc des vieux méleses presque épuisés par la quantité de térébenthine qu'ils ont fournie. C'est du Levant qu'on nous apporte cette substance végétale, qui est très blanche & fongueuse. Il n'est pas inutile de savoir qu'on peut donner à la racine de bryone un aspect d'agaric, & que cette fraude n'est pas rare dans le commerce. Les méleses, qui croissent sur les Alpes, donnent aussi un agaric; mais celui-ci est d'une qualité bien inférieure au premier. Ce médicament a une saveur douceâtre, un peu amere & désagréable. Il se met dans la classe des purgatifs : on ne le regarde pas comme un des moins bons vermifuges : ses effets, comme apéritif, sont vantés dans les cas d'obstructions, d'asthme, de goutte, &c. La dose de l'agaric, en infusion, est depuis un demi-gros jusqu'à un gros, & davantage : il se prescrit en sub-

CATHARTIQUES.

ſtance, depuis un ſcrupule juſqu'à deux. Rarement donne-t-on ce médicament dans ſon état naturel. Il ſe trouve chez les apothicaires des trochiſques d'agaric dont l'uſage eſt beaucoup plus fréquent. Nous parlerons, dans la ſuite, de cette préparation D'ailleurs on aſſocie ſouvent à l'agaric du gingembre, de la cannelle & d'autres ſubſtances aromatiques que l'on croit propres à corriger les qualités & les effets qu'on redoute dans ce médicament. Il eſt à propos de remarquer, en paſſant, que pluſieurs auteurs croient que l'agaric, dont ſe ſervoient les anciens, étoit bien différent de celui que nous employons; mais nous n'entreprendrons pas de rien décider ſur ce ſujet.

(20.) LA MANNE. *Manna, ſeu ros Calabrinus.*

Ce médicament, qui ne reſſemble que par la dénomination, à cette roſée céleſte que Dieu envoyoit aux Iſraëlites, eſt le ſuc qui découle du tronc & des branches du frêne, de l'érable, & d'autres arbres, dans les contrées méridionales, & principalement dans la Calabre, la Sicile & la campagne de Rome. La chaleur du ſoleil lui ôte, à ſa ſortie, la fluidité; & on la récolte tous les ans. La manne de Calabre paſſe pour la meilleure; mais celle qui eſt plus molle, peut-être, comme quelques-uns le ſoupçonnent, par quelque mêlange, & que l'on appelle *manne graſſe*, a plus d'efficacité. La manne en général ſe met à la tête des médicamens purgatifs les plus doux, & que l'on peut employer avec le plus de ſécurité: auſſi eſt-elle d'un uſage commun dans les fiévres aiguës & les maladies de la poitrine, où il eſt néceſſaire de prendre un purgatif. On en

fait fondre dans de l'eau, du bouillon, depuis une once jusqu'à trois; &, pour ôter à ce médicament sa saveur désagréable, & qui excite à vomir, on y ajoûte de la crême de tartre, du sel d'Epsom, du jus de limons, &c. Il est à propos d'observer que la manne sera plus efficace & moins capable de faire vomir, si on l'a fait fondre dans de l'eau tiéde, ou même dans de l'eau tout-à-fait froide : il en est tout autrement quand elle a bouilli. Le mélese, le sapin, le noyer & plusieurs autres especes d'arbres des Alpes fournissent une manne distinguée par le nom de *manne de Briançon*; mais elle est d'une qualité inférieure à la manne de Calabre.

(21.) LA SCAMMONÉE. *Scammonium.*

Cette substance est une gomme résine, ou est en même-tems gommeuse & résineuse, légere, friable, noirâtre. Quand on touche la scammonée avec la langue mouillée, elle blanchit & semble rendre un lait. Sa saveur est un peu amere, excite à vomir, & son odeur est virulente. On nous apporte ce médicament de Smyrne, d'Alep, &c. & il se retire de la racine d'une espece de *convolvulus* qui croît dans la Syrie, & dont parle Morison : celle d'Alep passe pour être la meilleure. La scammonée se met dans la classe des purgatifs, & on en prescrit depuis quatre jusqu'à dix huit grains; mais rarement s'emploie-t-elle seule & dans son état naturel : il est plus commun de la joindre, en petite dose, aux autres purgatifs, pour avoir un effet plus marqué; & on fait prendre plus ordinairement l'extrait de scammonée, connu sous le nom de *diagrede*, & dont la dose est depuis trois grains jusqu'à quinze. Ces deux médicamens se prescrivent sous la

CATHARTIQUES.

forme séche, parcequ'il est difficile de les faire fondre dans les boissons aqueuses. Les constitutions délicates, sensibles, doivent les redouter, ainsi que ceux qui sont sujets à des hémorrhagies, ceux dont les entrailles sont fort échauffées, &c. En effet, quand on en fait usage mal-à-propos, ils peuvent causer des tranchées, une superpurgation, des épreintes, la dyssenterie. Nous aurons occasion de parler dans la suite de la résine de scammonée.

(22.) LA GOMME-GUTTE. *Gummi-gutta.*

Ce médicament est une substance épaissie, gommeuse & resineuse, dure, friable, d'un jaune luisant, que quelques auteurs regardent comme le suc épaissi d'une espece de tithymale de la Chine: d'autres présument que c'est un suc qui découle de certains arbres dont il est parlé dans l'*Hortus Malabaricus* de Rhéede. On met la gomme-gutte au nombre des purgatifs drastiques les plus violens: c'est pourquoi on en vante les effets dans l'hydropisie, les affections goutteuses, ainsi que dans la fiévre quarte & les autres fiévres intermittentes les plus opiniâtres. Elle se fond dans toute espece de boisson; ou on la fait prendre sous la forme de bol ou de pilules. Sa dose est depuis deux jusqu'à douze grains, & même jusqu'à un scrupule. On doit craindre qu'elle ne cause des vomissemens, une superpurgation ou un flux de ventre dyssenterique. Pour l'ordinaire on lui associe le sel de tartre, que l'on croit communément propre à corriger ses qualités nuisibles. Il y a des gens qui font prendre jusqu'à un gros, & davantage, de cette résine dans une dissolution de manne, ou dans toute autre boisson grasse. Cette conduite est-elle sage? Je laisse aux praticiens à le décider.

(23.) LES EAUX DE SEDLITZ. *Aquæ frigidæ Sedlicenſes.*

PURGATIFS.

Ces eaux portent le nom du village où elles ſe trouvent. Sedlitz eſt en Bohême, à neuf lieues de Prague, du côté du midi. Elles contiennent un ſeul neutre amer, qui reſſemble beaucoup au ſel d'Epſom. Mais on diſtribue une ſi grande quantité de ſel ſous le nom de *ſel de Sedlitz*, que pluſieurs chymiſtes célebres ont ſoupçonné qu'il ſe commettoit quelque fraude dans ce commerce, ne croyant pas que tant de ſel ſe retirât de l'eau ſeule. Les eaux de Sedlitz purgent; & après qu'elles ont fait leur effet, le ventre n'eſt pas privé de ſon humidité naturelle, comme après les autres purgatifs; ce qui fait préférer ce médicament aux autres qui ſont auſſi purgatifs. Par cette propriété, ces eaux ſont d'un grand ſecours aux ſcorbutiques & aux hypocondriaques qui ſe plaignent d'avoir le ventre trop reſſerré: elles conviennent dans les vertiges, les palpitations de cœur auxquelles les vaporeux & les ſcorbutiques ſont ſujets. Elles entrent encore dans la claſſe des vermifuges; & on les admet dans la liſte des apéritifs. Enfin les femmes ſe trouvent bien d'en faire uſage dans le tems de la ceſſation naturelle de leurs régles. Ces eaux ſe boivent depuis une livre juſqu'à deux, pour procurer la liberté du ventre. Lorſqu'il y a quelqu'autre indication à remplir, on diminue la doſe qui ſe régle ſur ce qu'on veut qu'elles operent; & l'uſage ſe continue alors juſqu'à ſept ou huit jours. On en fait prendre depuis quatre onces juſqu'à ſix aux enfans qui ont des vers, pour les en délivrer.

(24.) LES EAUX DE MIERS. *Aquæ frigidæ Merienſes.*

CATHARTIQUES.

Ces eaux ſont ainſi nommées du village de Miers qui eſt ſitué dans le Querci, à neuf lieues de Cahors, du côté du nord, à peu de diſtance de la Dordogne. Elles ont une ſaveur amere, & une odeur qui approche de celle du fer. On en parle comme poſſédant les vertus purgatives & rafraîchiſſantes en même-tems. Elles ſont un remede contre les obſtructions, & font ſortir les urines. Ces propriétés les rendent utiles aux vaporeux, hypocondriaques ou hyſtériques: elles font ceſſer les fiévres intermittentes les plus anciennes, préviennent les maladies des reins & de la veſſie, & les guériſſent, produiſent d'heureux effets dans les fleurs blanches, &c. On tranſporte au loin les eaux de Miers, de même que celles de Sedlitz; mais elles ſe gâtent très promptement, quand les bouteilles qui les contiennent ne ſont pas bien bouchées.

(25.) LES EAUX CHAUDES DE LA MOTTE. *Aquæ thermales Mottenſes.*

Ces eaux ſe trouvent au bourg de la Motte, en Dauphiné, à ſix lieues de Grenoble, du côté du midi, & aſſez près de ce lieu fameux par les flammes que l'on voit ſortir de la terre. Les eaux de la Motte ſont extrêmement chaudes, répandent une odeur ſulfureuſe & bitumineuſe, & doivent être miſes au nombre des purgatifs. Elles mettent l'eſtomac en état de faire ſes fonctions, en le réchauffant: elles favoriſent la ſortie des urines, & ſont un remede très efficace contre les obſtructions & les embarras ſquirrheux. Ces eaux deviennent auſſi un médicament externe; & employées en bain, en douches, elles ſont fortifiantes, réſolutives, anti-pſoriques & déterſives.

(26.) LE SEL CATHARTIQUE AMER, & le ſel d'Epſom. *Sal catharticum amarum. Sal Epſomenſe vel Anglicum.*

PURGATIFS.

Ces ſels ne ſont pas le même médicament. A la vérité ils ont à-peu-près les mêmes vertus ; & bien des perſonnes ne les diſtinguent point. Le ſel d'Epſom ſe prépare en Angleterre, en faiſant évaporer les eaux d'Epſom. On retire juſqu'à un ſcrupule de chaque livre d'eau. D'après cela on ne ſera plus étonné que le vrai ſel d'Epſom ſe trouve ſi rarement ici dans le commerce. On vend, en très grande quantité, un ſel artificiel, nommé mal-à-propos *ſel d'Epſom* ou *ſel d'Angleterre*, qu'il convient mieux d'appeller *ſel cathartique amer.* Les chymiſtes diſent que ces deux eſpeces de ſels ſont compoſés de ſel marin chargé d'acide vitriolique. Il eſt à remarquer que ces ſels ſe fondent très facilement dans l'eau, & qu'il ne leur faut qu'une quantité d'eau égale à leur poids. On met le ſel d'Epſom & le ſel cathartique amer au nombre des plus excellens purgatifs. On leur donne auſſi la préférence ſur le ſel de la Rochelle ou de Seignette, & même ſur le ſel de Glauber, dont les plus habiles chymiſtes penſent qu'ils different peu. Les phthiſiques, les hydropiques, les paralytiques ne doivent pas en faire uſage. On preſcrit de ces ſels depuis une demi-once juſqu'à une once & demie. Lorſqu'on les donne à une doſe moins forte, ils ont d'autres vertus, comme de faire uriner, d'être un remede contre les obſtructions. On les fait entrer dans les potions purgatives, ainſi que le ſel végétal, pour tirer la teinture des autres médicamens purgatifs. On l'aſſocie aux réſines purgatives dans le deſſein de corriger leurs qualités

CATHARTIQUES.

nuisibles, & aux purgatifs pour les rendre plus actifs : l'expérience semble autoriser ces opinions. Enfin on met depuis deux jusqu'à trois onces de ce sel dans les lavemens purgatifs. Il ne sera pas hors de propos d'ajoûter ici que l'on trouve dans le commerce un sel nommé *sel d'Espagne*, *sal Hispanicum*, qui differe peu des sels cathartique amer & d'Epsom, & dont les usages sont les mêmes, ainsi que la maniere de s'en servir.

(27.) LE SEL DE SEDLITZ. *Sal Sedlicense.*

Ce sel porte le surnom de l'eau dont on le retire; nous avons parlé ci-dessus de cette eau. On distingue le sel de Sedlitz, du sel d'Epsom, parceque le sel de Sedlitz est moins transparent, & a une couleur presque laiteuse : outre cela, il a une plus grande amertume, & il lui arrive plus souvent de faire vomir. Malgré ces différences, le sel de Sedlitz n'est point inférieur aux précédens en qualité purgative. La maniere de l'administrer est la même; seulement il se prescrit à une plus petite dose, c'est-à-dire, depuis deux gros jusqu'à six.

(28.) LE SYROP DE ROSES PALES, *syrupus de rosis pallidis*, se prépare avec une infusion de roses qui a été faite en mettant infuser, jusqu'à trois fois, de nouvelles roses dans la même eau. On y ajoûte du sucre, pour faire un syrop suivant l'art. Ce médicament passe pour un laxatif fort doux; & on en prescrit depuis une demi-once jusqu'à une once & demie. Il ne se donne presque jamais seul aux enfans : mais on en met pour l'ordinaire dans les potions purgatives.

(29.) LE SYROP DE ROSES COMPOSÉ AVEC LE SÉNÉ ET L'AGARIC, *syrupus rosatus composi-*

tus, ſe prépare de la maniere ſuivante. Mettez infuſer, pendant vingt-quatre heures, du ſéné & de l'agaric, avec le tartre ſoluble, dans le ſuc de roſes dépuré comme il convient. Paſſez enſuite avec expreſſion, & faites cuire la colature avec du ſucre, ſelon le procédé qu'on ſuit d'ordinaire pour faire un ſyrop. C'eſt avec raiſon que le ſyrop de roſes compoſé ſe compte parmi les purgatifs hydragogues. Auſſi eſt-il utile aux cachectiques & aux hydropiques. Pour l'ordinaire on en met dans les potions purgatives depuis une demi-once juſqu'à une once; & il eſt rare qu'on le faſſe prendre ſeul.

PURGATIFS.

(30.) LE SYROP DE CHICORÉE COMPOSÉ DE RHUBARBE, &c. *ſyrupus de cichorio compoſitus*, ſe prépare en mêlant une infuſion de rhubarbe avec du ſyrop de chicorée compoſé, qu'on nomme ainſi, parcequ'il y entre différentes plantes hépatiques, apéritives & diurétiques. On met ce ſyrop au nombre des plus doux laxatifs: en outre, il eſt tempérant, apéritif & ſtomachique. Sa doſe eſt depuis une demi-once juſqu'à une once & demie. Elle ſe prend dans de l'eau de chicorée; & on peut y ajoûter de la teinture de Mars, du tartre martial ſoluble, &c. Pour l'ordinaire même, on en délaye dans des potions purgatives. Il eſt très commun de faire prendre ce ſyrop ſeul aux enfans; & ſa doſe eſt depuis deux gros juſqu'à une once.

(31.) LE SYROP DE POMMES, *ſyrupus de pomis*, n'eſt autre choſe que le ſuc des pommes, de la bourache & de la bugloſe, dans leſquels on a fait infuſer des feuilles de ſéné, avec pluſieurs ſubſtances aromatiques. Il a un goût aſſez agréable, & il purge avec douceur. On le fait

CATHARTIQUES.

entrer, comme les ſyrops ci-deſſus, dans les potions purgatives. Sa doſe eſt alors depuis une demi-once juſqu'à une once & demie. Plus ſouvent on le fait prendre ſeul, & à la même doſe, aux enfans.

(32.) LE SYROP DE NERPRUN, *ſyrupus de rhamno cathartico*, ſe prépare avec le ſuc des baies de nerprun. Lorſque ce ſuc eſt dépuré autant qu'il faut, on le fait cuire avec du ſucre, ſelon l'art. Ce ſyrop a la réputation d'être un des plus excellens purgatifs hydragogues. Auſſi eſt-il fort utile dans la cachexie & l'hydropiſie : il prévient les accès de goutte & de rhumatiſme ; & ſon uſage eſt ſalutaire dans pluſieurs autres affections chroniques. On en preſcrit depuis une demi-once juſqu'à une once & demie. Communément il ſe prend avant le repas, afin que les alimens corrigent ſes qualités nuiſibles ; ce qui réuſſit aſſez bien, lorſqu'on n'a pris ce médicament que pour ſon effet purgatif.

(33.) LA POUDRE DE CORNACHINI, ou la poudre de Tribus, *pulvis Cornachini, vel de Tribus*, eſt compoſée de diagrede, de crême de tartre & d'antimoine diaphorétique, que l'on mêle en poudre, & par portions égales. Cette poudre ſe met dans la liſte des plus excellens purgatifs ; & on en fait prendre depuis un demi-ſcrupule juſqu'à deux ſcrupules, ſoit délayée dans du bouillon, ou dans toute autre liqueur, ſoit ſous la forme de bol. On ne doit pas garder long-tems cette poudre dans les boutiques, à cauſe de l'antimoine diaphorétique, qui devient émétique par ſa vétuſté : c'eſt Triller qui nous en avertit.

(34.) ELATERIUM.

Ce médicament eſt un extrait ou le ſuc épaiſſi des fruits mûrs du concombre ſauvage. On le met au nombre des purgatifs draſtiques ; & il eſt rare que l'on en faſſe uſage, à moins que ce ne ſoit dans le traitement des maladies les plus difficiles à guérir, comme l'apoplexie, les affections comateuſes & l'hydropiſie, principalement celle qu'on ſurnomme *aſcite*. La doſe de l'*elaterium* eſt depuis deux grains juſqu'à dix & douze grains. Quelquefois ce médicament s'emploie, à l'extérieur, ſous la forme de poudre, & comme du tabac, pour exciter des éternuemens. PURGATIFS.

(35.) LE DIAPRUN SIMPLE. *Diaprunum ſimplex.*

C'eſt mal à-propos que ce médicament eſt appellé *ſimple*, étant un mêlange de différentes choſes. En effet il y entre des fleurs de violette, & de roſes rouges, des graines de violette, de pourpier & d'épine-vinette, du jus de coins, de la racine de polypode & de celle de régliſſe, des ſantaux, &c. Mais ce qui s'y trouve en plus grande quantité, ſont les prunes de damas. C'eſt avec raiſon que M. Lémeri prétendoit qu'il faudroit ôter de cet électuaire les roſes rouges & les ſantaux. Je ne ſais pourquoi les auteurs de la pharmacopée de Paris n'ont pas jugé de même. Il eſt rare que le diaprun ſe donne ſeul : le plus ſouvent on en délaye depuis une demi once juſqu'à une once & demie dans les potions purgatives.

Lorſqu'au diaprun ſimple on ajoûte de la ſcammonée réduite en poudre très fine, il en réſulte ce qu'on nomme *le diaprun ſolutif* ou *laxatif*, *diaprunum ſolutivum*. L'addition de ce ſtimulant rend l'effet purgatif du diaprun plus marqué. La doſe du diaprun eſt depuis un gros juſqu'à ſix.

CATHARTIQUES.

(36.) L'ÉLECTUAIRE LENITIF, *electuarium lenitivum*, eſt un remede purgatif très uſité, qui eſt formé du mêlange de pluſieurs des plus doux médicamens purgatifs, de pruneaux, de caſſe, de tamarins, de ſéné, auxquels on ajoûte différentes ſubſtances émollientes & adouciſſantes. La doſe de l'électuaire lénitif eſt depuis une once jusqu'à une once & demie.

(43.) LE CATHOLICUM DOUBLE, *catholicum duplicatum rheo*, ſe prépare avec une décoction de racine de polypode, de chicorée & de régliſſe, que l'on fait bouillir une ſeconde fois avec du ſucre, juſqu'à ce que ce mêlange ait acquis la conſiſtance du miel; après quoi on ajoûte de la caſſe, des tamarins, du ſéné, de la rhubarbe, des ſemences froides, &c. Du tout il ſe forme un électuaire purgatif que l'on mêle, pour l'ordinaire à d'autres médicamens purgatifs. Sa doſe eſt alors depuis deux gros juſqu'à une once. Le *catholicum* double eſt de l'uſage le plus fréquent, & ſe donne principalement dans le traitement des flux de ventre qu'il eſt tems de faire ceſſer.

(38.) LA CONFECTION HAMECH, *confectio Hamech*, eſt un compoſé mal digéré de différens médicamens, tant laxatifs qu'aſtringens, où il ſe trouve de l'agaric, de la ſcammonée & de la coloquinte. Auſſi cet électuaire eſt-il mis au nombre des purgatifs mochliques. Ce n'eſt que rarement, & encore à des perſonnes très fortes, qu'on le fait prendre. Sa doſe eſt depuis un gros juſqu'à ſix.

(39.) LES TROCHISQUES ALHANDAL, *trochiſci Alhandal*, ont reçu des Arabes leur ſurnom, qui, dans la langue arabe, déſigne le fruit de la coloquinte. Ce fruit, mis en poudre, & mêlé avec de

la gomme adragant, forme le médicament dont il s'agit. On le met au nombre des plus violens purgatifs ; & ses effets sont vantés contre l'apoplexie, les affections comateuses, la paralysie, l'hydropisie, &c. Ce n'est qu'avec précaution qu'on doit faire prendre ces trochisques qui quelquefois causent des tranchées, font rendre le sang par les selles, & produisent d'autres hémorrhagies. Leur dose est depuis deux grains jusqu'à douze. Le plus souvent on les joint à d'autres purgatifs : en réglant, comme on le pense bien, la dose sur le degré d'activité des remedes auxquels on l'associe.

PURGATIFS.

(40.) LES TROCHISQUES D'AGARIC, *trochisci de agarico*, se font avec la substance fongueuse & très blanche de l'agaric réduite en poudre, & une infusion de gingembre dans du vin blanc. On met ce médicament au nombre des meilleurs remedes purgatifs, dont l'action est modérée. Les trochisques entrent dans les classes des apéritifs & des diurétiques. Leur usage convient dans les affections soporeuses & la paralysie. On en vante les effets pour la cachexie & l'hydropisie. Il est à propos de les faire prendre dans les fievres intermittentes, & principalement contre la fievre quarte. Ils sont efficaces donnés dans la goutte & d'autres affections chroniques des plus opiniâtres. On prescrit les trochisques d'agaric en substance, depuis huit grains jusqu'à un demi-gros ; & il en entre depuis un scrupule jusqu'à un gros dans une infusion ou une décoction. Il est à remarquer que ces trochisques perdent, en vieillissant, une partie de leurs vertus, & par conséquent ont alors moins d'efficacité.

(41.) LES PILULES HYDRAGOGUES DE BON-

TIUS, *pilulæ hydragogæ Bontii*, se préparent par une méthode très simple, avec la gomme-gutte, l'aloës & la gomme ammoniac. On fait dissoudre ces substances dans un vinaigre très fort; & la colature se met en évaporation. L'usage de ce médicament est extrêmemenr vanté, & avec raison, contre toute espece d'affection pituiteuse & séreuse, principalement quand elle a pour cause des obstructions dans quelques visceres. La dose des pilules de Bontius est depuis douze grains jusqu'à quinze.

(42.) LES PILULES ANGÉLIQUES, ou les grains de vie, *pilulæ angelicæ*, sont composées d'agaric, de rhubarbe, de cannelle, qui ont pour excipient un extrait de chicorée, de bourrache, de houblon, de fumeterre & de roses pâles, & qui contient de l'aloës. Elles s'avalent avant le souper, afin que les alimens enveloppent les particules nuisibles de l'aloës. En prenant cette précaution, ces pilules, données depuis un scrupule jusqu'à un gros, purgent assez doucement. On pent aussi joindre aux pilules quelques grains de diagrede, quand il y a à craindre qu'elles ne produisent pas l'effet purgatif ordinaire qu'on en attend.

(43.) LE SEL POLYCHRESTE, *sal polychrestum*, se compose, en mettant en fusion dans un creuset, du nitre sur lequel on répand, à plusieurs reprises, des fleurs de soufre, afin que, dans l'inflammation qui suit, les particules acides du nitre soient détruites; c'est, dit-on, le but de cette derniere opération qui est nécessaire, parceque sans elle les acides du nitre pourroient faire du mal aux poumons. Le sel polychreste n'est pas un des moindres médicamens de la classe des hydragogues. Aussi en vante-t-on les effets

dans le traitement de l'hydropiſie, & même de l'hydropiſie de poitrine. Sa doſe eſt depuis deux gros juſqu'à ſix ; ou bien on en fait prendre environ un gros par heure, juſqu'à ce qu'il ſoit ſurvenu des évacuations. Aſſez ſouvent on en fait entrer depuis un gros juſqu'à deux, dans les potions purgatives. Quand on fait uſage de ce ſel à petite doſe, il eſt apéritif & diurétique, de même que les autres purgatifs.

PURGATIFS.

(44.) LE SEL DE LA ROCHELLE, le ſel de Seignette, *ſal Rupellanun*, ne paroît pas être autre choſe que de la crême de tartre qui, en ſuivant un procédé très connu, devient ſoluble par l'addition des cryſtaux de ſoude d'Alicante. Ce ſel n'a rien du tout de déſagréable ; & il eſt un des meilleurs purgatifs de la claſſe de ceux qui agiſſent avec douceur. On le preſcrit depuis une demi-once juſqu'à une once & demie, que l'on fait fondre dans une boiſſon quelconque, deſtinée à être priſe en un ou en pluſieurs coups, ſelon la volonté du medecin. On l'emploie, de même que les autres ſels, pour avoir la teinture de différens médicamens ou purgatifs, ou d'une autre nature ; &, pour cela, on met de ce ſel, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, par chaque livre d'eau.

(45.) LA RESINE DE JALAP, *reſina jalappæ*, eſt une eſpece d'extrait de cette racine du Mexique. On l'obtient, avec l'eſprit de-vin, par des digeſtions répétées & l'évaporation ordinaire. Ce médicament ſe met au nombre des purgatifs hydragogues ; propriété qui le rend utile aux cachectiques, aux hydropiques. Mais il faut prendre garde que la réſine ne forme de petites maſſes qui, venant à s'arrêter dans les rides ou les plis de l'intérieur

CATHARTIQUES.

des inteſtins, y cauſent des tranchées. On preſcrit depuis trois grains juſqu'à douze de réſine de jalap en bol ou en pilules. Il eſt très commun d'en mettre une doſe, proportionée aux circonſtances, dans les opiats purgatifs & inciſifs; & quelquefois il en entre dans des émulſions. Cette réſine, ainſi que toutes les autres, ſe diſſout facilement dans de l'huile d'amandes douces, dans un jaune d'œuf, ou avec du ſucre. Il eſt bon de ſavoir que cette réſine eſt ſouvent ſophiſtiquée; de là vient qu'elle ne produit pas toujours l'effet qu'on avoit lieu d'en attendre.

(46.) LA RESINE DE SCAMMONÉE, *réſina ſcammonii*, ſe retire de la racine de ſcammonée, par un procédé pareil à celui que l'on ſuit pour avoir la réſine de jalap; & elle a preſque les mêmes vertus que celle-ci; mais la réſine de ſcammonée ſe preſcrit à plus petite doſe que celle de jalap. On prend de celle de ſcammonée, depuis deux grains juſqu'à huit; & on emploie les mêmes précautions & les mêmes formes dans ſon adminiſtration.

LES STOMACHIQUES ET LES CARMINATIFS.

LES ſubſtances balſamiques & aromatiques tiennent le premier rang dans la claſſe des médicamens ſtomachiques. On met enſuite les plantes qui ont beaucoup d'odeur; & il s'en trouve pluſieurs qui ne le cédent point en vertus aux médicamens qui nous ſont apportés des pays étrangers. Ces différens remedes empêchent la putréfaction: ils remettent l'eſtomac en état de faire des

fonctions que la trop grande foiblesse ne lui permet plus, & sont un moyen de guérir les mouvemens spasmodiques. Par ce dernier effet, les stomachiques font cesser les douleurs qui ont pour cause des mouvemens nerveux. C'est pourquoi, quand ils remplissent cette indication, ils ont été nommés, avec raison, des *carminatifs*, comme s'ils dissipoient la douleur par enchantement. Les auteurs anciens ont cru assez généralement que ces especes de stomachiques carminatifs font sortir les vents du corps. L'opinion des modernes sur ce sujet est très différente; car ils pensent que l'action des carminatifs est de procurer la raréfaction de l'air renfermé dans quelque partie du corps; ce qui ne peut que rendre le mal plus grave. Cependant le célebre Halles refuse d'adopter cette derniere opinion, & se fonde sur une multitude d'expériences faites à dessein. S'il étoit permis de proposer, en pareil cas, des conjectures, je dirois que je suis porté à croire, d'après une longue expérience, que ces médicamens peuvent faciliter la sortie des vents retenus, & cela en détruisant la constriction spasmodique, qui leur ferme les issues de l'estomac & des intestins. En effet, il paroît tout-à-fait hors de doute que les personnes, qui sont sujettes aux vents, comme les hypocondriaques & les hystériques, sont tourmentées par une affection spasmodique, qui se masque sous toutes sortes de formes, & cause principalement des désordres dans les visceres du bas-ventre. Il s'en suit que le résidu des digestions demeure dans l'estomac & le canal des intestins plus longtems qu'il ne faut. Alors la chaleur du lieu agissant sur ces matieres arrêtées, il s'y forme une

CARMINATIFS.

STOMACHIQUES.

espece de fermentation, si j'ose me servir de ce terme, au moyen de laquelle les molécules de l'air sont délivrées de dedans la substance des alimens; & devenues, pour ainsi dire libres, elles forment, par leur réunion, des bulles d'air qui ne peuvent pas pénétrer dans les vaisseaux lactés, & qui ne sortent que lorsque les issues leur sont ouvertes, en haut ou en bas, par le relâchement des sphincters qui les ferment. Il semble que les médicamens carminatifs produisent ces derniers effets, lorsqu'on les administre à propos, ou après avoir employé préalablement les remedes convenables.

On peut conclure de ce qui vient d'être dit, que les principaux médicamens stomachiques & carminatifs agissent de deux façons sur les organes de la digestion, savoir, en augmentant les forces des fibres de ces visceres qui sont devenues trop foibles pour s'acquitter de leurs fonctions, & en opérant le relâchement de celles des fibres qui éprouvent un resserrement spasmodique. Quant à la maniere dont cela se fait, les physiciens n'ont qu'à travailler pour la trouver; nous leur en remettons le soin. Quoique l'usage des stomachiques soit accompagné de moins d'inconvéniens que celui des purgatifs dont il s'agissoit dans le dernier article, néanmoins on ne doit faire prendre les stomachiques qu'avec précaution, de peur que, venant à se mêler avec le sang, ils ne produisent une trop grande chaleur. Il est à propos de remarquer qu'on joint souvent, avec fruit, les stomachiques aux purgatifs, & qu'il convient sur tout d'en mêler avec les hypnotiques. Outre les substances aromatiques & balsamiques qui, comme nous l'avons dit au com-

mencement de cet article, tiennent la premiere place dans la claſſe des medicamens ſtomachiques & carminatifs, il s'y trouve encore des ſtomachiques de diverſes ſortes, qui quelquefois ont plus d'efficacité que les premiers; tels ſont les abſorbans, les amers & les acides dont le choix dépend principalement de la ſaburre acide ou alkaline, qui ſéjourne dans les premieres voies: nous avons parlé ailleurs & aſſez au long de ces médicamens.

CARMINATIFS.

MÉDICAMENS SIMPLES.

LES racines d'impératoire, d'angélique, de benoite, d'iris d'Allemagne, de fraxinelle, de valériane des jardins, de gentiane & d'aulnée. L'ail, la rhubarbe, le gingembre, la zédoaire, l'acorus, le *calamus verus* (1), le *coſtus arabicus*, le ſouchet long, le galanga, la ſerpentaire de Virginie, le nard des Indes.

Les feuilles de botrys ou d'ambroiſie (2), d'aurone (3), de cerfeuil (4), d'eſtragon (5), de ſauge, de marjolaine, de marum (6), de méliſſe, de rhue, de baſilic, d'origan, de pouillot, de ſarriette, de tanaiſie, d'abſinthe, de chamædrys, de petite centaurée, de caſſis, de thé.

Les fleurs d'orange, de ſauge, de romarin. Le ſafran.

Les fruits du coignaſſier, de l'églantier... les baies de laurier (7), celles de genévrie (8)... l'écorce d'oranges, de limons, de citrons... la noix muſcade dans ſon état naturel, ou confite... le poivre, les clous de girofle (9), les cube-

STOMACHIQUES.

bes ([10]), le cardamome, l'amome en grappe ([11]), le café, la vanille, le cacao ([12])... les semences d'anis ([13]), d'aneth ([14]), de coriandre ([15]), d'ammi ([16]), d'ache, de carvi ([17]), de cumin ([18]), de *daucus creticus* ([19]), de sinapi, de fenouil, de roquette, de persil, la semence à vers, ou barbotine...

Le quinquina, la cascarille, le *cassia-lignea*, la cannelle, l'écorce de Winter... le simarouba, le bois du lentisque... le cachou, le mastic, l'aloës, la myrrhe, l'ambre gris.

Les baumes naturels... le vin de Cypre, celui d'Espagne, ou tout autre excellent vin, l'eau-de-vie... le chocolat, la corne de cerf.

Les eaux de Forges, de Passy ([20]), de Cransac ([21]), de Balaruc ([22]), de Plombieres ([23]), de Luxeuil, de Vichy, de Barèges, de Bourbonne, de Bourbon-l'Archambaut, d'Aix-la-Chapelle, de Cauterets ([24]), de Bonnes, de Digne, de Mont-d'Or.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

LES eaux de fleurs & d'écorces d'oranges, de menthe, de noix, de sauge, de roses rouges, de baies de geniévre.... l'eau de goudron ([25])... le vin d'absinthe... le baume de Fioraventi, celui du Commandeur ([26])... le syrop d'absinthe, le syrop de chicorée composé, les syrops de mercuriale, de roses séches, de coings, celui de myrte composé...

L'extrait de geniévre, d'absinthe, de gentiane, d'aulnée, de rhubarbe... Les conserves de fleurs

d'oranges, de roſes rouges, de cynorrhodon, de racines d'aulnée... le ſucre roſat... l'opiat de Salomon ([27]), la thériaque, l'orviétan, le diaſcordium, le mithridat, la confection hyacinthe, l'électuaire de baies de laurier, les tablettes de cachou... le ſel d'abſinthe, celui de petite centaurée...

CARMINATIFS.

L'eau de cannelle ſpiritueuſe, l'eau de cannelle orgée, l'eau impériale, l'eau de méliſſe composée, l'eau de la Reine d'Hongrie, l'eau thériacale, l'eau divine ou admirable... l'eſprit de geniévre, les teintures d'abſinthe, de clous de girofle... l'élixir de Garus ([28]), l'élixir de propriété, l'élixir de Stoughton ([29])... la quinteſſence d'abſinthe ([30])... les gouttes anodynes de Sydenham, l'anodyn minéral d'Hoffman... le baume de ſoufre aniſé, l'huile de cannelle, l'eſſence d'écorce de citron ([31]).

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

VERRÉES.

PRENEZ d'*élixir de propriété*, depuis quinze gouttes jusqu'à trente; d'*eau de fleurs d'oranges*, ou de bon vin vieux, une once: mêlez; pour une verrée. Ce remede convient dans la Cardialgie.

PRENEZ d'*élixir de Garus*, depuis un gros juſqu'à deux: mêlez avec un peu d'*eau de méliſſe*; pour une verrée. Ce remede eſt propre à faire ceſſer les douleurs d'eſtomac.

PRENEZ d'*eau de la reine d'Hongrie*, depuis un demi-gros juſqu'à un gros; d'*eau de chardon-bé-*

STOMACHIQUES.

nit, trois onces : mêlez ; pour une verrée qu'on boira tiéde. Ce remede se prendra dans les mêmes cas que les précédens.

PRENEZ *fleurs de camomille* & *semence d'anis*, de chaque une pincée : mettez infuser dans quatre onces de *bon vin :* ajoûtez un peu de *poudre de muscade*, & une once d'*huile d'amandes douces ;* pour une verrée. Ce remede convient dans les incommodités produites par les vents internes ou flatuosités.

PRENEZ d'*infusion de sauge*, quatre onces ; d'*opiat de Salomon*, un demi-gros ; de *sucre*, deux gros ; de *baume du Commandeur*, dix gouttes : mêlez ; pour une verrée. Ce remede est propre à appaiser les douleurs causées par les vents.

PRENEZ de *jus de limon*, une cuillerée ; de *sel d'absinthe*, un scrupule ou un demi gros : mêlez ; & quand le mouvement d'effervescence sera cessé, on boira cette liqueur qui a la propriété de calmer les vomissemens qui accompagnent la fiévre.

POTIONS.

PRENEZ *eau de chicorée* & *de fleurs d'orange*, de chaque trois onces ; de *graines d'anis* en poudre, un scrupule ; de *quinquina* réduit en poudre très fine, un demi-gros ; *confection hyacinthe* & *sel d'absinthe*, de chaque un scrupule ; de *syrop de gentiane*, une once : mêlez ; pour une potion qui se prendra par cuillerée.

PRENEZ d'*eau de menthe*, six onces ; de *sel de tartre*, deux gros : faites une mixture anti-émétique, ou propre à faire cesser le vomissement, & qui se prendra, dans du bouillon, par cuillerée.

CARMINATIFS.

Prenez *eau de menthe* & *eau de baie de geniévre*, de chaque deux onces; *eau de fleurs d'orange*, une once; *cachou*, *barbotine* & *sel d'absinthe*, de chaque un demi-scrupule; d'*opiat de Salomon*, deux gros : mêlez; pour une potion qu'on prendra par cuillerée.

Prenez de *vin blanc*, douze onces; d'*esprit-de-vin*, deux onces; un *jaune d'œuf*; du *sucre blanc*, une once; d'*huile de cannelle*, un gros : mêlez. Chaque dose sera d'une ou deux cuillerées.

Emulsion.

Prenez de *semences froides majeures*, trois gros; des *amandes douces*, au nombre de six : broyez-les, en versant dessus peu-à-peu six onces d'eau : passez : ajoûtez à la colature une demi-once d'*eau de fleurs d'orange*; de *corail préparé*, un demi-gros; de *syrop de coings*, une once : mêlez; pour une émulsion.

Infusion.

Prenez de *racine de gentiane*, coupée par petits morceaux, deux gros; d'*écorce fraîche d'orange*, une demi-once : versez dessus douze onces d'eau bouillante : laissez infuser durant une heure, & passez. La dose sera depuis une once jusqu'à deux.

Prenez *feuilles de menthe* & *fleurs de camomille*, de chaque une pincée : faites-les infuser chaudement dans six onces d'eau. Ajoûtez à la colature une once de *syrop de pavot rouge*. On donne des cuillerées de cette infusion aux enfans qui ont des tranchées.

STOMACHIQUES.

APOZEMES.

PRENEZ de *racines séches d'aulnée*, six gros; *feuilles de fumeterre & de pissenlit*, de chaque une poignée; de *sommités de petite centaurée*, une pincée: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres: passez: ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de chicorée composé*.

PRENEZ de *racine de gentiane* coupée par tranches, deux gros: faites bouillir, pendant un demi-quart d'heure, dans quatre livres d'eau: ensuite ajoûtez *sommités de petite centaurée & sommités de scordium*, de chaque une pincée; d'*écorce fraîche de citron*, une demi-once: laissez infuser jusqu'à ce que la liqueur soit refroidie; alors ôtez l'apozeme de dessus le marc, en le versant par inclinaison, dans un autre vase.

BOUILLONS.

PRENEZ *racine d'aulnée*, deux gros; *feuilles de chicorée & de fumeterre*, de chaque une demi-poignée; de *sommités de petite absinthe*, une pincée: faites bouillir, selon l'art, dans du *bouillon de poulet*.

PRENEZ de *racine de gentiane*, un gros; *feuilles de tanaisie & de scordium*, de chaque une demi-poignée; de *rapure de corne de cerf*, une demi-once, dont vous ferez un nouet: faites, suivant l'art, du bouillon avec un morceau de *chair de veau*.

VINS.

PRENEZ de *quinquina* broyé, deux onces; de

bon vin vieux, trois livres : mettez infuser, & exposez au soleil, pendant huit jours, dans une bouteille bien bouchée, que vous secouerez de tems-en-tems. La dose sera depuis deux onces jusqu'à quatre. CARMINATIFS.

PRENEZ de *racine de gentiane* coupée par petits morceaux, deux onces ; de *vin blanc*, deux livres : laissez en digestion pendant trois jours. La dose sera depuis une once jusqu'à trois, & se prendra deux fois le jour.

PRENEZ de *quinquina* broyé, une once ; de *baies de geniévre*, une demi-once : mettez infuser chaudement, durant l'espace d'une nuit, dans deux livres de *vin blanc*. La dose sera depuis deux onces jusqu'à quatre.

PRENEZ de *racine fraîche d'aulnée*, deux onces : mettez infuser à froid, durant quinze jours, avec deux livres de *vin blanc*, dans un vase bien bouché. La dose sera depuis une once jusqu'à trois.

PRENEZ de *sommités de petite centaurée*, une poignée ; de *feuilles de scordium*, une demi-poignée : mettez infuser, pendant vingt-quatre heures, dans deux livres de *vin blanc* : passez.

PRENEZ de *racine d'acorus* coupée par tranches, une once ; d'*écorce séche d'orange*, deux gros : mettez infuser, pendant deux jours, dans deux livres de *vin* : passez. La dose sera depuis une once jusqu'à deux.

PRENEZ de *racine de gentiane*, deux gros ; de *sommités de petite absinthe* & *chamædrys*, de chaque une poignée ; de *baies de geniévre*, une demi-poignée ; de *cannelle* concassée, un scrupule : mettez infuser à froid, pendant deux jours, dans deux livres de *vin blanc* : passez.

STOMACHIQUES.

La dose de la colature sera depuis deux jusqu'à trois onces.

TEINTURES.

PRENEZ *racine de gentiane* & *écorce séche d'orange*, de chaque quatre onces : mettez infuser chaudement, durant quatre jours, avec deux livres d'*esprit-de-vin*, dans un vaisseau bien bouché : passez. La dose de la colature sera depuis douze gouttes jusqu'à vingt, qui se prendront dans deux onces de vin.

PRENEZ *quinquina*, deux onces ; *racine de gentiane* & *écorce d'oranges*, de chaque une once : faites infuser, pendant quatre jours, au bain-marie, dans une pinte d'*eau-de-vie*. On garde la colature pour l'usage : on en donne un ou deux gros dans deux cuillerées d'eau. On peut réiterer cette dose, pour l'hystérie & l'affection hypocondriaque.

EAU DE GOUDRON.

PRENEZ de *goudron*, une livre : versez dessus quatre livres d'eau de fontaine & de riviere : remuez avec une spatule de bois, pendant un demi-quart-d'heure : laissez reposer durant deux jours : ôtez l'huile qui se trouvera nâgeant à la surface de la liqueur : retirez l'eau de goudron de dessus son dépôt, en la versant, par inclinaison, dans un autre vaisseau. La dose sera depuis quatre onces jusqu'à six.

POUDRES.

PRENEZ de *zédoaire* & *de castoreum*, de chaque quinze grains : mêlez ; pour une poudre qui se

ſe prend dans de l'*eau de fleurs d'orange*. Elle calme les douleurs de l'eſtomac.

CARMINATIFS.

PRENEZ *blanc de baleine* & *ſucre*, de chaque un demi-gros; de *caſtoreum*, deux grains: faites une poudre ſelon l'art. Elle convient dans les douleurs de colique.

PRENEZ de *petit galanga*, un ſcrupule; de *ſafran*, quatre grains: mêlez; pour une poudre qui ſe prendra dans du *vin*, ou dans de l'*eau de cannelle*. Elle eſt propre à faire ceſſer les douleurs de colique.

PRENEZ de *crême de tartre*, un gros; de *graine d'anis*, un demi-gros; de *clous de girofle*, un ſcrupule; de *ſucre roſat*, deux gros: mêlez; pour une poudre dont on fera ſix doſes égales.

PRENEZ de *quinquina*, un ſcrupule; de *caſſia-lignea*, dix grains; de *caſtoreum*, huit grains; d'*huile de cannelle*, une goutte: mêlez; pour une poudre qui aura le même effet que les précédentes.

PRENEZ *racines d'ariſtoloche ronde & de gentiane*, de chaque une once; *feuilles de chamædrys & d'ivette*, de chaque une demi-poignée: faites, ſelon l'art, une poudre dont la doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à un gros. Elle eſt propre pour la goutte.

PRENEZ *racines de ſerpentaire de Virginie*, *de gentiane & d'aulnée*, de chaque ſix grains; d'*huile eſſentielle de muſcade*, une goutte: mêlez; pour une poudre qui ſe prendra dans une *infuſion de chamædrys*.

PRENEZ *corail préparé*, *chacril* & *corne de cerf préparée*, de chaque vingt grains: mêlez: faites une poudre qu'on prendra en trois ou quatre fois.

STOMACHIQUES.

PRENEZ *ſemence de coriandre*, quatre onces; *gingembre blanc*, demi-once; *ſafran*, un ſcrupule. Faites, ſelon l'art, une poudre dont la doſe ſera d'un ſcrupule à un demi gros.

PRENEZ *caſtoreum*, deux gros; *ſemence d'anis* & *écorce d'orange*, de chaque une demi-once. Faites une poudre que vous donnerez à un demi-gros jusqu'à un gros.

BOLS.

PRENEZ *extrait de geniévre & d'abſinthe*, de chaque un demi gros; de *ſel d'abſinthe*, dix grains: mêlez; pour un bol qui s'avalera enveloppé dans du pain à chanter.

PRENEZ d'*opiat de Salomon*, deux ſcrupules; d'*extrait d'abſinthe*, un ſcrupule, d'*élixir de propriété*, quatre gouttes; mêlez; pour un bol.

PRENEZ d'*acorus*, quinze grains, de *racines d'aulnée*, dix grains; d'*ambre gris*, un grain; de *ſucre candi*, un ſcrupule: mêlez: faites un bol avec le *ſyrop de coings*.

PRENEZ de poudre de *quinquina*, un demi-gros; de *ſafran de Mars*, huit grains: mêlez: faites un bol avec le *ſyrop d'abſinthe*.

PRENEZ de *diaſcordium*, un gros; de *caſtoreum*, huit grains; de *laudanum*, un demi-grain: mêlez; pour un bol.

PRENEZ de *thériaque*, un demi-gros; de *caſſia-lignea*, un ſcrupule; d'*huile de cannelle*, deux gouttes; de *laudanum*, un demi-grain: mêlez: faites un bol avec le *ſyrop de pavot blanc*. Ce bol convient dans les cas de vomiſſemens & de hoquets.

OPIATS.

PRENEZ *extrait de geniévre* & *conſerve d'aul-*

née, de chaque un gros; *rhubarbe* & *ſel d'abſinthe*, de chaque un demi-gros; *noix muſcade*, un ſcrupule; *cannelle*, quinze grains. faites de ce mêlange un opiat avec le *ſyrop d'abſinthe*; pour quatre doſes.

CARMINATIFS.

PRENEZ d'*opiat de Salomon*, une once; *extrait de geniévre* & *extrait d'abſinthe*, de chaque une demi-once; *écorce de citron* & *feuilles d'abſinthe*, de chaque un gros: mêlez: faites un opiat dont la doſe ſera depuis un gros juſqu'à deux.

PRENEZ de *conſerve de cynorrhodon*, une demi-once; *extrait de geniévre* & *extrait de rhubarbe*, de chaque un gros: mêlez: faites un opiat avec le *ſyrop de mercuriale.*

PRENEZ de *racines d'aulnée*, une demi-once; de *quinquina*, deux gros; de *corail préparé*, un gros: mêlez: faites un opiat avec le *ſyrop de chicorée compoſé.* La doſe ſera depuis un gros juſqu'à deux.

PRENEZ de *conſerve d'aulnée*, une demi-once; d'*extrait de geniévre*, deux gros; *pierres d'écreviſſes* de riviere & *caſſia-lignea*, de chaque un gros; de *noix muſcade*, un demi-gros; de *clous de girofle*, un ſcrupule: mêlez: faites un opiat avec le *ſyrop de gentiane.* La doſe ſera juſqu'à un gros.

PRENEZ de *quinquina*, une once; de *corail préparé*, une demi-once; *extrait de geniévre* & *ſel d'abſinthe*, de chaque deux gros; de *baume du Pérou ſec*, deux ſcrupules: mêlez: faites un opiat avec l'*extrait d'aulnée.* La doſe ſera depuis un gros juſqu'à deux.

PRENEZ *électuaire de baies de laurier* & *extrait de Mars*, de chaque une demi-once; *quinquina* & *ſel d'abſinthe*, de chaque deux gros: mêlez:

STOMACHIQUES.

faites un opiat avec le *syrop de roses séches.* La dose sera depuis un gros jusqu'à un gros & demi.

PILULES.

PRENEZ *écaille d'huitre préparée*, six gros; *antimoine diaphorétique* & *chacril*, de chaque une demi-once : formez, selon l'art, des pilules avec ce qu'il faut de *syrop de gentiane*, dont on donnera un ou deux scrupules.

TROCHISQUES.

PRENEZ *cachou* & *gomme arabique*, de chaque une once ; de *sucre rosat*, une demi livre : broyez, avec une quantité d'eau suffisante : faites des trochisques dont la dose sera depuis un demi-gros jusqu'à un gros.

COMMENTAIRES.

(1.) LE ROSEAU AROMATIQUE. *Calamus verus, amarus, sive calamus aromaticus. Arundo syriaca, aromatica, foliis ex adverso sitis, Moris. Hist. oxon.*

Ce médicament est le rejetton d'une plante aromatique qui croît dans le Levant, & dont parle Morison. Il a une odeur très forte & agréable. Il ne faut pas confondre ce jeune roseau avec une racine médicamenteuse, que l'on distingue par les noms de *calamus aromaticus* ou *acorus*, & dont nous avons parlé ci dessus. Quoique le *calamus verus* soit stomachique, fortifiant, &c., ainsi que les autres substances aromatiques, cependant on ne s'en sert presque jamais, si ce n'est pour pré-

pater quelques médicamens officinaux. Sa dose, en substance, est depuis un scrupule jusqu'à un demi gros; il en entre le double dans une infusion.

CARMINATIFS.

(2) L'AMBROISIE, ou piment. *Botrys ambrosioïdes vulgaris C. B. P. Chenopodium ambrosioïdes, folio sinuato, Inst. rei herb.*

Le thé du Mexique. *Botrys Mexicana, ambrosioïdes C. B. P. Chenopodium ambrosioïdes Mexicanum, Inst rei herb.*

On met les feuilles de ces deux especes d'ambroisie, qui ont une odeur forte & gracieuse, au nombre des plus excellens médicamens stomachiques, fortifians & anti-spasmodiques. Elles entrent aussi dans la classe des apéritifs. Ces propriétés les rendent propres à rétablir l'estomac, & utiles dans les affections hypocondriaques & hystériques. On vante leur efficacité pour le traitement des obstructions des visceres du bas-ventre : leur usage est salutaire dans l'asthme humide, &c. Ces plantes se prennent en infusion, comme du thé; & on emploie l'une ou l'autre espece indifféremment : cependant la premiere espece passe pour la meilleure.

(3) L'AURONE MASLE. *Abrotanum mas, angustifolium majus, Inst. rei herb.*

Cette plante répand une odeur fort agréable, & elle est un peu amere. Ses feuilles entrent dans la classe des médicamens stomachiques, ainsi que dans la liste des vermifuges : elles se mettent encore, à raison de leur vertu tonique, au nombre des apéritifs, des diurétiques & des emménagogues. Ces propriétés font réussir leur usage dans la cachexie, la jaunisse & les pâles couleurs. On en vante les effets dans la fiévre quarte & les autres

STOMACHIQUES.

fiévres intermittentes les plus opiniâtres. Les asthmatiques se trouvent bien d'en user; & elles ne sont pas sans succès, données dans les fleurs blanches, &c. On prescrit les feuilles d'aurone vertes en infusion; & elle se fait avec l'eau ou le vin, à la dose d'une pincée jusqu'à deux : celles qui sont séches, se prennent comme du thé. La décoction des feuilles d'aurone dans de l'eau où on a fait fondre du sel marin, s'emploie, avec succès, comme topique, contre la gangrene. Plusieurs Auteurs pensent qu'on peut substituer à l'aurone mâle, la plante qui se nomme la *santoline; abrotanum fœmina vel santolina foliis teretibus, Inst. rei herb.* cependant il n'y a, entre ces deux plantes aromatiques, d'autre rapport que celui des noms.

(4) LE CERFEUIL. *Cerefolium Mathioli. Chærophyllum sativum C. B. P.*

Les feuilles de cette plante potagere se mettent au nombre des médicamens stomachiques fortifians. Elles se comptent parmi les remedes diurétiques & les emménagogues; & elles entrent dans les classes des dépuratifs & des apéritifs. Elles sont principalement consacrées aux maladies du foie; & leur usage est utile dans l'hydropisie. Le cerfeuil passe pour un excellent médicament résolutif, dont il est à propos de faire usage intérieurement, après les contusions violentes; aussi est-il fort commun de s'en servir pour remplir cette indication. On boit depuis deux jusqu'à quatre onces du suc dépuré de cerfeuil mêlé dans du vin blanc ou du bouillon. On prescrit jusqu'à une poignée de feuilles de cerfeuil, soit dans un bouillon, soit dans une ou deux livres d'infusion & de décoction. Il est rare qu'on fasse prendre le

cerfeuil en ſubſtance, comme médicament; ſa doſe eſt alors depuis un demi-gros juſqu'à un gros. Le cerfeuil employé en topique eſt réſolutif. On l'applique avec ſuccès ſur les tumeurs des mammelles cauſées par les embarras laiteux qui ſe ſont formés dans ces organes. En ce cas, on fait un cataplaſme avec les feuilles pilées, chauffées & arroſées d'huile roſat. Ce topique ſe met ſur les parties douloureuſes du ſein, &, pour l'ordinaire, réuſſit parfaitement aux nourrices.

CARMINATIFS.

(5.) L'ESTRAGON. *Dracunculus hortenſis C. B. P. Abrotanum mas lini folio acriori & odorato, Inſt. rei herb.*

Les feuilles de cette plante, que l'on cultive dans les jardins potagers, font partie de nos alimens: elles ſe mettent auſſi au nombre des médicamens ſtomachiques légérement irritans: on la compte même parmi les anti-ſcorbutiques. Tous les gourmands ſavent que ces feuilles augmentent l'appétit. Quant à l'uſage de l'eſtragon en médecine, on en fait des infuſions comme du thé; & c'eſt à-peu-près la ſeule maniere dont on l'emploie.

(6.) *MARUM cortuſi J. B. Chamædrys maritima, incana, fruteſcens, foliis lanceolatis, Inſt. rei herb.*

Cette plante répand une odeur forte & très gracieuſe qui attire les chats: elle a une ſaveur un peu âcre avec de l'amertume. On la met au nombre des médicamens ſtomachiques fortifians: elle entre dans la claſſe des remedes céphaliques & paſſe pour être apéritive ou diurétique. Ces propriétés la rendent ſalutaire dans les cas d'aſſoupiſſemens extraordinaires, & propre à ſoulager les cacheĉtiques & les hydropiques. On prend les feuilles du *marum* en infuſion comme du thé:

STOMACHIQUES.

elles se prescrivent aussi en substance; leur dose est alors depuis quinze grains jusqu'à un demi-gros.

(7.) LE LAURIER FRANC. *Laurus vulgaris C. B. P. & Inst. rei herb.*

Le laurier, qui étoit autrefois la récompense du mérite & du courage, fournit, pour l'usage de la médecine, ses baies & ses feuilles. On les met au nombre des médicamens stomachiques toniques; elles entrent dans la classe des remedes carminatifs, procurent une transpiration abondante & l'écoulement des urines, des régles & des vuidanges. On les croît même capables de porter le calme, principalement dans la matrice. Les baies se prescrivent en substance, depuis un demi-scrupule jusqu'à un demi-gros : il en entre le double dans une infusion. On fait prendre ces feuilles en infusion comme du thé : on sait que leur goût aromatique, mêlé de quelque amertume, leur fait tenir un rang considérable parmi les assaisonnemens. Les baies & les feuilles du laurier franc s'emploient encore, à l'extérieur, comme remedes fortifians & résolutifs. Il se prépare, avec ces parties du laurier cuites dans du vin, des fomentations & des cataplasmes qui ont beaucoup d'efficacité. On met aussi depuis un gros jusqu'à deux de baies de laurier dans les lavemens carminatifs & anodyns. Il se trouve des gens qui regardent un cataplasme fait avec des feuilles & des baies de laurier réduites en poudre, & mêlées avec de l'huile d'olive, comme un remede très-efficace pour hâter l'accouchement, en l'appliquant sur le nombril. Les apothicaires vendent un électuaire & une huile essentielle de laurier, dont nous aurons occasion de parler. Il faut remarquer qu'il y a une autre es-

pece de laurier qu'on nomme royal, *laurus regia*, *C.B.P.* cependant il n'eſt employé qu'à la cuiſine, & peut-être ſans trop d'examen. Mais on n'a pas de doute ſur l'arbriſſeau qu'on nomme laurier ceriſe, *lauro ceraſus*, *C. B. P.*; ſa beauté lui donne une place diſtinguée dans les jardins; ſes feuilles n'ont pas un goût déſagréable; cependant l'expérience a appris qu'elles étoient très pernicieuſes.

CARMINATIFS.

(8.) LE GENÉVRIER, le geniévre. *Juniperus vulgaris fruticoſa*, *C. B. P.*

Le grand genévrier. *Juniperus vulgaris arbor*, *C. B. P.*

On met les baies de ces deux eſpeces de genévriers au nombre des médicamens ſtomachiques & propres à augmenter les forces : elles entrent dans les claſſes des remedes inciſifs, des apéritifs, des diurétiques & des béchiques : on les compte auſſi dans la liſte des médicamens calmans anti-hyſtériques; & elles ſont reconnues pour anti-ſcorbutiques. Ces baies s'emploient fréquemment pour remédier aux mauvaiſes digeſtions, aux coliques venteuſes : elles excitent la tranſpiration, & paſſent pour alexiteres : elles ſont utiles, lorſqu'il s'eſt formé dans les poumons quelque embarras pituiteux; font ſortir des reins les glaires & graviers, & peuvent, par cet effet, empêcher la formation des pierres. Mais leur uſage doit être proſcrit, quand il y a beaucoup de chaleur dans les entrailles. La doſe des baies de genévrier eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros; il en entre davantage dans les infuſions avec l'eau ou le vin. C'eſt un remede d'un uſage très commun, que l'extrait qui ſe prépare de la maniere ſuivante. On fait cuire les baies; puis la pulpe ſe paſſe par un tamis; & on la met évaporer,

STOMACHIQUES.

jusqu'à ce qu'elle ait acquis la consistance d'extrait. Cette préparation est assez souvent nommée la *thériaque des Allemands*, *theriaca Germanorum*. Sa dose est depuis un demi-gros jusqu'à un gros. On retire aussi des baies une eau distillée dont on prescrit depuis deux onces jusqu'à six. Nous aurons occasion de parler, dans la suite, de l'huile essentielle de geniévre. Plusieurs auteurs donnent au bois de genévrier les propriétés du gaïac & du sassafras. Sont-ils suffisamment autorisés à le faire? C'est ce que les praticiens doivent constater.

(9.) LE GIROFLE, les cloux de girofle. *Caryophylli aromatici. Caryophyllus aromaticus, fructu oblongo, C. B. P. & Inst. rei herb.*

Si l'on s'en rapporte à ce qu'ont écrit les voyageurs, les cloux de girofle sont les fleurs d'un arbre des îles Moluques, qui, pour la figure & la grandeur, approche du laurier. On recueille ces fleurs, avant qu'elles soient épanouies, comme on cueille les câpres en Europe; Gaspar Bauhin parle de l'arbre qui donne ce médicament. Son fruit se trouve aussi dans le commerce des drogues, sous le nom d'*anthophylli*. Les cloux de girofle, qui ont une odeur très forte & agréable, tiennent une des premieres classes parmi les aromates les plus exquis. Ainsi il n'est pas étonnant que l'on vante beaucoup leurs propriétés toniques, stomachiques, cordiales & céphaliques. Ils sont antispasmodiques, & se mettent au nombre des remedes apéritifs & diurétiques. On les donne encore, avec succès, aux personnes cachectiques & hydropiques. Je ne dois rien dire ici de l'usage du girofle pour la cuisine. Les clous de girofle peuvent se prescrire en substance; & leur dose est

depuis quatre grains juſqu'à un ſcrupule : il en entre le double dans les infuſions; elles ſe font avec le vin. Mais on emploie plus fréquemment, en médecine, leur teinture ſpiritueuſe, & leur huile eſſentielle dont nous parlerons dans une autre occaſion. Quant à l'uſage externe de ce médicament, on tient des clous de girofle dans la bouche, pour empêcher la contagion : on les mâche pour faire couler la ſalive en abondance. Cette maniere de s'en ſervir n'eſt pas ſans ſuccès dans la paralyſie de la langue. Il s'en fait encore des ſachets qui, étant appliqués au creux de l'eſtomac, calment pour l'ordinaire le vomiſſement.

(10.) LES CUBEBES, ou le poivre à queue, *cubebæ.*

Ce médicament reſſemble au poivre, par la forme & les propriétés : il a une ſaveur aromatique fort douce. C'eſt une plante ſarmenteuſe, ſemblable au ſmilax, & encore peu connue, qui porte ces fruits en grappe : elle croît dans le Levant. Les cubebes entrent dans pluſieurs compoſitions pharmaceutiques; & c'eſt pour cet uſage qu'on en trouve chez les apothicaires, car elles n'en ont aucun autre. Cependant ces fruits méritent une place parmi les médicamens ſtomachiques & toniques : on peut même les preſcrire en ſubſtance depuis ſix grains juſqu'à un ſcrupule : il en entre le double dans les infuſions. On mêle quelquefois des cubebes en poudre avec du tabac, & la fumée de ce mêlange allumé eſt conduite dans la bouche, pour exciter une ſalivation abondante, ou pour remédier à la paralyſie de la langue; les praticiens regardent comme utile la derniere maniere d'employer les cubebes.

STOMACHIQUES.

(11.) L'AMOME en grappe. *Amomum racemosum.*

Ce médicamens est un fruit composé d'environ dix grains ou follicules disposées en grappe : il a une saveur âcre, & une odeur très forte, approchant de celle du camphre. La plante qui le produit croît dans le Levant & porte le même nom que le fruit. L'amome en grappe est un médicament tonique, il agit comme tel sur l'estomac, le cœur & le cerveau. On le donne quelquefois pour remédier aux vertiges, à la suppression des regles, &c. Son usage ordinaire est de servir à des compositions officinales. Néanmoins rien n'empêche de le prescrire, ainsi que les autres aromates ou en substance, depuis dix grains jusqu'à un demi gros, ou en infusion dans laquelle il en entre le double.

(12.) LE CACAO. *Cacao Clusii. Arbor cacavifera Americana Pluk. Alm. Theobroma foliis integerrimis Lin.*

On donne le nom de *cacao* à des amandes qui ressemblent aux pistaches, & sont renfermées dans un fruit approchant du concombre pour la forme. Ces amandes, dont on a ôté l'enveloppe, ont un peu d'amertume & d'astriction. Si le cacao ne se trouvoit pas mêlé, comme il l'est dans l'usage ordinaire, avec des substances aromatiques, on ne pourroit presque pas le mettre au nombre des médicamens stomachiques. Il mérite mieux une place avec les remedes béchiques adoucissans. C'est aussi à cause de cette derniere propriété qu'on prépare, avec six ou huit amandes de cacao torréfiées, une émulsion qui s'ordonne à ceux qui toussent beaucoup. A cet usage près, on n'emploie guere le cacao que pour faire le chocolat.

Lorſqu'après avoir fait bouillir des amandes de cacao dans l'eau, on laiſſe refroidir cette décoction : il ſurnage une huile qui reſſemble à de la graiſſe ; on la ramaſſe ; & c'eſt ce qui ſe nomme du *beurre de cacao*, *butyrum de cacao.* Cette ſubſtance eſt un médicament anodyn & pectoral. Communément on mêle du ſucre avec le cacao, pour en compoſer des paſtilles qu'on promene dans la bouche, afin qu'en s'y fondant peu-à-peu, elles calment la toux. Ces paſtilles s'ordonnent auſſi depuis un ſcrupule juſqu'à un gros. Le beurre ſert encore d'excipient à des poudres béchiques, ou qui ont d'autres vertus ; & ce mêlange ſe prend en bol. Le beurre de cacao s'emploie à l'extérieur. Il eſt la baſe de diverſes pommades coſmétiques & adouciſſantes que l'on applique, avec ſuccès dans les cas de gerſures des levres, des mammelles, des parties génitales ; & elles ne ſont pas inutiles ſur les hémorrhoïdes externes, gonflées & douloureuſes : elles peuvent même être appliquées aux dartres. Il eſt important de remarquer que cette huile ou ce beurre végétal ſe conſerve aſſez long-tems ſans ſe rancir ou contracter de mauvaiſe odeur.

CARMINATIFS.

(13.) L'ANIS. *Aniſum herbariis, C. B. P. Apium aniſum dictum, ſemine ſuave olente, Inſt. rei herb.*

La partie de cette plante qui ſert en médecine eſt la ſemence ; c'eſt une de celles qu'on emploie le plus. Elle a une ſaveur aromatique très gracieuſe & un peu douce. Ce médicament paſſe pour un excellent ſtomachique ; & on le vante comme un des plus excellens carminatifs. Il ſemble que ſes effets ſalutaires ſoient dûs à une vertu anodyne, anti-ſpaſmodique, qui fait ceſſer les douleurs de l'eſtomac & des inteſtins cauſées par

STOMACHIQUES.

des vents ; la tension ſpaſmodique ne ſubſiſtant plus, l'air qui étoit retenu ne manque pas de ſortir. Les anciens qui avoient peu de connoiſſances phyſiques, mais que l'expérience conduiſoit dans la pratique de leur art, avoient coutume d'ajouter aux infuſions purgatives des ſemences d'anis, d'aneth & de fenouil ; ce qui leur réuſſiſſoit. Outre cela, on croît reconnoître dans l'anis les vertus apéritives & diurétiques ; & on ſe trouve bien de l'employer dans le traitement de la ſuppreſſion des regles, & pour rendre la ſécrétion du lait plus abondante. L'anis ſe donne en ſubſtance depuis dix grains juſqu'à un demi gros : il en entre le double dans les infuſions qui ſe font avec l'eau & le vin. Les nourrices ont raiſon de mettre de la poudre d'anis dans la bouillie des enfans que les tranchées font crier. Enfin il eſt fort commun de mâcher cette ſemence, pour empêcher la mauvaiſe odeur de la bouche.

(14.) L'ANETH. *Anethum C. B. P. & Inſt. rei herb.*

Cette plante aromatique & de la claſſe des umbelliferes, a une ſemence applatie & ſtriée qui approche beaucoup de l'anis par ſes vertus ſtomachiques & carminatives : il ſemble même qu'elle poſſede la propriété anodyne à un plus haut degré que l'anis. C'eſt le plus ſouvent avec ſuccès qu'on en fait uſage dans les cas de cardialgie, de colique venteuſe, de paſſion iliaque ou colique de *miſerere*, & de hoquet. De plus, elle eſt diurétique & augmente la ſécrétion du lait dans les nourrices. L'aneth ſe donne en ſubſtance depuis dix grains juſqu'à un demi-gros ; & il en entre le double dans une infuſion. Cette ſemence appliquée ſur le front & les tempes des enfans, leur procure le ſommeil.

CARMINATIFS.

(15.) LA CORIANDRE. *Coriandrum majus, C. B. P.*

La ſemence de cette plante eſt aromatique : elle poſſede les mêmes vertus que les deux précédentes, c'eſt-à-dire, qu'elle eſt ſtomachique & carminative. On mêle quelquefois la coriandre aux purgatifs avec leſquels elle a les mêmes effets que les graines d'anis & d'aneth. Elle ſe met auſſi au nombre des médicamens céphaliques ; & quelques perſonnes l'emploient contre les vertiges & pour rendre la mémoire. On preſcrit juſqu'à un demi-gros de coriandre en ſubſtance : il en entre le double dans une infuſion. On en fait encore confire pour les mâcher ; & tout le monde connoît les dragées & autres préparations ſucrées que font les confiſeurs avec la coriandre. Il y a des gens qui tiennent cette ſemence dans le coin de leur bouche, pour empêcher qu'on ne s'apperçoive de la mauvaiſe odeur de leur haleine. Enfin on fait ſouvent entrer depuis un gros juſqu'à trois gros de coriandre dans les lavemens carminatifs.

(16.) L'AMMI DE CRÉTE. *Ammi Creticum. Ammi parvum foliis fœniculi C. B. P. Fœniculum ammium origani odore, Inſt. rei herb.*

La ſemence de cette plante eſt aromatique & un peu amere comme les précédentes. Elle mérite d'avoir une place dans les médicamens ſtomachiques & les carminatifs. Mais, ſi je ne me trompe, on ne l'emploie jamais dans ce pays-ci. Cependant pluſieurs auteurs en parlent comme d'un excellent remede contre la ſtérilité & les fleurs blanches. Doit-on les en croire ſur leur parole ? La doſe de la graine d'ammi de Créte eſt depuis quinze grains juſqu'à un demi-gros : on en ordonne le double dans une infuſion.

STOMACHIQUES.

(17.) LE CARVI. *Carvi Cæſalpini*, *Inſt. rei herb.*

La graine de cette plante remet l'eſtomac en état de faire ſes fonctions ; & les perſonnes ſujettes aux vents ſe trouvent bien de ſon uſage ; mais rarement on la preſcrit, ſi ce n'eſt dans l'hydropiſie tympanite dont on dit qu'elle empêche les progrès & même qu'elle les prévient. Sa doſe en ſubſtance eſt depuis un demi-gros jusqu'à un gros : on en emploie le double pour faire une infuſion. Cette graine s'applique quelquefois ſur les mammelles pour diminuer leur enflure, & pour rendre fluide le lait qui s'y eſt épaiſſi, ou comme l'on dit, grumelé.

(18.) LE CUMIN. *Cuminum Dioſc. Fœniculum orientale, cuminum dictum, Inſt. rei herb.*

Cette ſemence, qui a une odeur aromatique forte & un peu déſagréable, reſſemble beaucoup pour la forme à celle du fenouil. On lui attribue la vertu ſtomachique & la propriété tonique : elle paſſe pour diurétique & emménagogue ; mais il eſt vrai de dire que peu de perſonnes en font uſage, parcequ'il y a dans le même genre, beaucoup d'autres médicamens plus efficaces. On en ordonne en ſubſtance juſqu'à un demi-gros ; & le double pour une infuſion. Souvent cette graine s'emploie à l'extérieur comme réſolutive.

(19.) LE DAUCUS DE CRETE. *Daucus Creticus, ſemine hirſuto J. B. Myrrhis annua, ſemine ſtriato, villoſo, incana. Moriſ. Hiſt.*

Cette plante a une ſemence aromatique, qui poſſede les propriétés & les vertus énoncées tant de fois dans les articles précédens. On la preſcrit très rarement ; & elle ne s'emploie que dans les compoſitions officinales. Le *daucus* de Créte s'ordonne en ſubſtance depuis un demi-gros juſqu'à un

un gros ; & on en preſcrit le double pour faire une infuſion.

CARMINATIFS.

(20.) LES EAUX DE PASSY. *Aquæ Paſſiacæ.*

Les eaux minérales qui ſe trouvent au village de Paſſy, près Paris, ſont froides, ferrugineuſes ou martiales, &, ſuivant les chymiſtes, un peu vitrioliques. Ces eaux ſont ſtomachiques : on les met au nombre des médicamens rafraîchiſſans & apéritifs : elles purgent & font uriner. Par ces propriétés elles méritent d'être employées dans les cas de dégoût, de manque d'appétit : elles ſont utiles aux perſonnes hyſtériques & hypocondriaques, & conviennent dans le traitement de la cachexie & des pâles couleurs : elles operent de bons effets dans les évacuations menſtruelles qui ſont irrégulieres, & dans les autres pertes de ſang. On en prend pour l'ordinaire depuis deux livres juſqu'à ſix. Pluſieurs auteurs prétendent qu'on peut préparer des eaux minérales artificielles, ſemblables aux eaux de Paſſy, avec du vitriol de Mars que l'on fait fondre dans de l'eau, dans la proportion d'un démi-gros de ce vitriol pour chaque livre d'eau. Pour nous, nous penſons que cette opinion a beſoin d'être confirmée par des expériences. Je terminerai cet article en diſant qu'il y a encore, à peu de diſtance de Paris, d'autres eaux minérales ferrugineuſes qui different peu de celles de Paſſy ; telles ſont les eaux de Biévre qui ſe trouvent près de la petite riviere de ce nom ; les eaux de Porchefontaine, ainſi appellées du village de ce nom, ſitué près de Verſailles.

(21.) LES EAUX DE CRANSSAC. *Aquæ Cranenſes.*

Cranſſac, où ſe trouvent ces eaux minérales, eſt un bourg de la province de Rouergue, diſtant

STOMACHIQUES.

de cinq lieues de Rhodez, & au nord-oueſt de cette ville. Ces eaux paſſent pour contenir du fer, du vitriol & un peu de ſoufre Elles remettent l'eſtomac en état de faire ſes fonctions, & elles purgent avec douceur. Il paroît y avoir peu de différence entre les eaux de Paſſy & celles de Cranſſac Auſſi celles-ci ſe preſcrivent-elles pour remplir les mêmes indications, & on les adminiſtre de la même maniere que les premieres.

(22.) LES EAUX DE BALARUC. *Aquæ Bellilucanæ.*

Balaruc, où ſe trouvent ces eaux minérales, eſt un bourg du Languedoc, éloigné de quatre lieues de Montpellier, & ſitué à l'oueſt de cette ville. Elles ont une chaleur fort conſidérable, mais qui eſt moins forte pendant la canicule. Leur ſaveur eſt déſagréable & un peu ſalée. Les eaux de Balaruc ont la réputation d'être un médicament ſtomachique, tonique : elles lâchent le ventre, font uriner, & levent les obſtructions : enfin on leur attribue la vertu vermifuge. Par ces propriétés, elles ſont un remede contre le vomiſſement & les diarrhées, procurent du ſoulagement aux perſonnes attaquées de la cachexie, de jauniſſe & de pâles couleurs : elles conviennent dans les maladies accompagnées d'aſſoupiſſement, & dans la paralyſie, & ſe prennent avec ſuccès dans les maladies des reins & de la veſſie, les fleurs blanches, les fiévres intermitentes, &c. On en boit pendant trois jours conſécutifs, & même plus long tems, depuis deux juſqu'à ſix livres. Les eaux de Balaruc s'emploient auſſi à l'extérieur, en bains, douches & injections, qui ont la vertu de rendre aux parties ſur leſquelles le remede eſt appliqué, la fermeté qu'elles doivent avoir ; de fondre les

humeurs épaissies ; qui ne circulent point ; enfin de déterger les plaies, & de faire disparoître ce qui défigure la peau.

CARMINATIFS.

(23.) LES EAUX DE PLOMBIERES. *Aquæ Plumberianæ.*

Plombieres, où se trouvent ces eaux, est une petite ville de la Lorraine, près celle de Remiremont, & à dix-sept lieues de Nancy, du côté du sud-est. La saveur grasse & savonneuse de ces eaux indique assez qu'elles contiennent du soufre. On les met au nombre des plus excellens remedes stomachiques toniques : souvent elles ont l'effet purgatif. Elles se comptent parmi les plus puissans dépuratifs, & elles méritent un des premiers rangs dans les classes des incisifs, des apéritifs & des diurétiques : on leur reconnoît même une espece de vertu anodyne. Par ces propriétés, elles mettent les organes de la digestion en état de remplir leurs fonctions ; & leur effet principal est de détruire la saburre acide : elles sont salutaires dans les maladies accompagnées de vertige & d'assoupissement : elles débarrassent les reins & la vessie des glaires & des graviers, guérissent la dyssenterie, ont d'heureux effets dans les fleurs blanches. Enfin c'est avec raison qu'on les vante pour le traitement des embarras squirrheux & même écrouelleux, qui ne cedent point aux autres remedes. Les eaux de Plombieres se boivent depuis une livre jusqu'à six. Quant à l'usage externe des eaux de Plombieres, employées de cette façon, elles sont fortifiantes, résolutives, détersives, propres à dissiper la gale. Aussi les fait-on prendre avec succès pour le traitement de la paralysie, du tremblement, du rhumatisme, de la contraction des muscles qui est contre nature,

STOMACHIQUES.

des tumeurs & enflures des membres, des ulceres qui ont un mauvais caractere, des dartres, de la gale, &c.

(24.) LES EAUX DE CAUTERETS. *Aquæ Cauterienses.*

Cauterets, où coulent ces eaux minérales, est un village dans la Province de Bigorre, éloigné de sept lieues de Bareges, & à l'ouest de ce village. Ces eaux sont chaudes, de nature sulfureuse & savonneuse. Quelques auteurs les disent aussi un peu ferrugineuses. Elles sont stomachiques & absorbantes : on les met au nombre des remedes toniques : elles passent pour apéritives & incisives ; elles purgent avec douceur. Ces propriétés les font employer pour corriger les levains acides de l'estomac, faire cesser le vomissement & le flux de ventre, lever les obstuctions, & dissiper les embarras œdémateux : elles procurent l'écoulement des régles ; & le moderent, quand il est excessif : enfin les astmatiques & les phthisiques se trouvent bien d'en user. On prend de ces eaux depuis deux livres jusqu'à six, en augmentant par degré, de la plus petite à la plus forte dose : elles se prescrivent aussi pour boisson ordinaire. Il est souvent à propos de couper ces eaux avec du lait. Les eaux de Cauterets demandent à être prises avec précaution, parcequ'elles portent quelquefois à la tête, & qu'elles causent une espece d'ivresse. On emploie souvent ces eaux à l'extérieur, soit en bains, soit en douches, comme un médicament fortifiant & résolutif des plus puissans. On applique aussi, dans la même vue, la boue ou le sédiment de ces eaux.

(25.) L'EAU DE GOUDRON. *Aqua picea.*

Cette eau médicinale se prépare en mettant

infuser une livre de goudron dans huit livres d'eau ; le mêlange se remue pendant un quart-d'heure, avec une spatule de bois ; ensuite on le laisse reposer durant deux jours ; enfin, après avoir ôté la pellicule qui surnage la liqueur, on la verse doucement, & par inclinaison, dans un autre vase où elle se conserve pour le besoin. Ce médicament passe pour un excellent stomachique, capable de rétablir l'estomac, & de rendre aux autres organes leur faculté d'agir. Outre cela, l'eau de goudron se met au nombre des médicamens vulnéraires balsamiques : elle entre dans la classe des dépuratifs. Les personnes scorbutiques se trouvent bien d'en faire usage : elle est salutaire dans les affections rhumatismales & goutteuses, & utile aux asthmatiques : elle se donne, avec succès, dans la phthisie & les autres ulcérations internes. On fait prendre tous les jours depuis six onces jusqu'à deux livres de ces eaux, en commençant par une petite dose, & augmentant par degrés, jusqu'à la plus forte dose, pourvu toutefois que les forces de l'estomac permettent d'aller jusques là ; car nous ne devons pas laisser ignorer que ce remede excite quelquefois le vomissement, ou un cours de ventre tormineux, & qu'il allume même la fievre. Il y a des auteurs qui prétendent que l'eau de goudron est peu différente des eaux de Bourbonne ; & il pourroit bien se faire que cela fût vrai. De plus, on peut avancer que ce médicament, qui a été vanté par Barkley, peut-être plus qu'il ne convenoit, mérite une place parmi les remedes les plus efficaces qui puissent être employés dans le traitement des maladies chroniques ; mais son usage doit être continué long-tems.

Carminatifs.

STOMACHIQUES.

(26.) LE BAUME DU COMMANDEUR, le baume universel. *Balsamum Commendatoris.*

Cette composition officinale est une teinture spiritueuse de la racine d'angélique & de la fleur de millepertuis. On met d'abord en digestion, dans cette liqueur, de la myrre & de l'oliban; ensuite du styrax, du benjoin, du baume de Tolu, de l'aloës & de l'ambre gris. Il se fait un usage fréquent de ce médicament qui passe pour un puissant stomachique & un carminatif: il entre encore dans la classe des remedes fortifians, & principalement des céphaliques. Ces propriétés le rendent utile dans la cardialgie: il calme les douleurs produites par des vents, est un remede contre l'assoupissement, & favorise la sortie des urines, &c. La dose de ce baume est depuis quatre gouttes jusqu'à vingt, qui se prennent dans du bouillon, du vin, du syrop ou toute autre boisson appropriée. Le baume du Commandeur s'emploie aussi à l'extérieur. On le regarde comme un excellent remede vulnéraire & antiseptique; & il n'est pas un des résolutifs les moins efficaces: aussi l'emploie-t-on avec succès sur les plaies récentes, les contusions & la gangrene. Il a paru produire de bons effets appliqué sur les parties paralytiques.

(27.) L'OPIAT DE SALOMON. *Opiata Salomonis.*

Ce médicament est un simple mêlange de substances aromatiques, ameres, astringentes, savoir le macis, les clous de girofle, la cannelle, la gentiane, la barbotine, les balaustes, les roses rouges, &c, & dont le syrop de limons est l'excipient ou le fluide nécessaire pour donner à cette composition la consistance d'opiat. On regarde

cet électuaire comme un remede tonique & ſtomachique ; & on le comprend dans la liſte des cordiaux & des alexiteres. Il eſt propre à reſſerrer le ventre, & ſe met au nombre des vermifuges. On en preſcrit juſqu'à un gros. Carminatifs.

(28.) L'élixir de Garus. *Elixirium Garuſi.*

Ce médicament eſt une teinture chymique & ſpiritueuſe d'aloës, de myrrhe, de ſafran, de cannelle, de muſcade, de clous de girofle, édulcorée avec du ſyrop capillaire : de ſorte qu'on peut le regarder comme un élixir de propriété fort adouci, qui conſerve ſa qualité antiſpaſmodique. Il eſt fortifiant & ſtomachique : on le reconnoît pour cordial. Par ces propriétés, il rétablit les forces, facilite la digeſtion, fait ceſſer les vomiſſemens, & eſt un remede dans les flux de ventre. On preſcrit depuis un gros juſqu'à deux d'elixir de Garus. Les perſonnes qui crachent du ſang, & celles qui ſont ſujettes ou diſpoſées à quelqu'hémorrhagie, doivent s'interdire ce médicament.

(29.) L'élixir de Stoughton. *Elixirium Stoughton.*

Cet élixir eſt une teinture ſpiritueuſe d'abſinthe, de gentiane, de chamædrys, d'écorce d'oranges ameres, de rhubarbe & d'aloës. On le met au nombre des médicamens ſtomachiques amers ; mais il ne doit ſe donner, qu'avec précaution à ceux qui ſont ſujets à des hémorrhagies, & dont les entrailles ſont fort échauffées. La doſe de l'élixir de Stoughton eſt depuis douze gouttes juſqu'à vingt, & même davantage.

(30.) La quinteſſence d'abſinthe. *Quinta-eſſentia abſinthii.*

On a donné ce nom, vuide de ſens, à de l'eſ-

STOMACHIQUES.

prit-de-vin qui s'eſt chargé, par une digeſtion de quinze jours, des principes actifs des deux eſpeces d'abſinthe & des clous de girofle. Il rétablit les forces, favoriſe la digeſtion, & eſt un remede contre le dégoût. On ne doit adminiſtrer qu'avec précaution ce médicament, ainſi que tous ceux qui ſont fort échauffans. La doſe eſt de ſix gouttes juſqu'à quinze, & ſe prend dans une infuſion de méliſſe, ou dans une autre boiſſon appropriée.

(31.) L'ESSENCE D'ÉCORCE DE CITRON. *Eſſentia corticum citri.*

Ce médicament eſt la teinture ſpiritueuſe de l'écorce fraîche du citron. On la prépare en mettant le mêlange en digeſtion ſur un feu doux, & l'y laiſſant pendant huit jours & davantage, ou juſqu'à ce que l'eſprit-de-vin ſoit autant chargé qu'il peut l'être des principes de l'écorce; enſuite on paſſe la liqueur, puis on l'édulcore avec du ſucre. L'eſſence d'écorce de citron entre dans la claſſe des ſtomachiques & des carminatifs : on lui reconnoît auſſi les autres propriétés tant de fois répétées dans les divers paragraphes de cet article. Sa doſe eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros.

On prépare, en ſuivant le précédent procédé, une eſſence d'écorce d'orange qui a les mêmes vertus, & s'emploie de la même maniere que celle de citron.



VERMIFUGES.

LES VERMIFUGES ou ANTHELMINTIQUES

LE NOMBRE des médicamens vermifuges ou anthelmintiques est extrêmement considérable; mais nous ne parlerons que de ceux qui sont les plus efficaces, les plus employés, & dont l'expérience a confirmé les vertus. Ces médicamens sont fournis par des substances de différente nature. Le mercure, dans son état naturel, & celui qui a reçu beaucoup de préparations, font également mourir les vers du corps humain en très peu de tems; & ce genre de remede est, sans difficulté, préférable à tous les autres vermifuges. Après les mercuriaux, on regarde comme les meilleurs vermifuges les huiles qui semblent produire cet effet, en bouchant les organes de la respiration des vers. Ensuite viennent les amers & les absorbans qui empêchent la multiplication des vers, & le progrès de la putridité. On peut aussi mettre dans cette classe les purgatifs qui sont peut-être plus utiles que tous les autres vermifuges, parcequ'ils font sortir ces hôtes incommodes des intestins. Il se trouve encore divers autres médicamens, dont on vante, avec raison, la vertu vermifuge, & qui ne peuvent cependant pas être mis dans les divisions précédentes des vermifuges. De ce dernier genre sont, parmi les substances âcres & stimulantes, l'oignon, l'ail; parmi les substances dont l'odeur est très forte & fétide, la rhue; parmi les acides, le suc de limons; parmi les substances insipides & inodores, le chiendent & le pourpier, &c. Chacun de ces

ANTHELMINTIQ.

médicamens ne produit pas le même effet; car les uns semblent agir sur la saburre causée par les vers, ou sur la cause de leur multiplication; d'autres semblent percer le corps de ces animaux, ou en procurer, pour ainsi dire, la dissolution. Il y a des remedes qui paroissent mettre les vers en fuite, ou les faire sortir par le fondement, &c. De-là il est aisé de sentir qu'on doit faire un choix dans les vermifuges, & qu'il dépend des différentes circonstances. La plus grande partie des médicamens que nous allons exposer, est destinée pour le traitement des vers ronds & longs, ou des lombrics; quelques-uns le sont pour celui des ascarides; les autres doivent être employés contre le *tænia* & les vers cucurbitains; ce que nous expliquerons plus au long dans les Commentaires, en traitant des propriétés de chaque médicament. J'ajoûterai seulement ici à ce que j'ai déja dit, qu'il faut se donner de garde de faire prendre ces médicamens mal-à-propos.

Les principaux signes qui indiquent la présence des lombrics dans le corps humain, sont des rapports & l'haleine acides, des démangeaisons aux narines, les yeux rouges, des peurs & des grincemens de dents pendant le sommeil, la cardialgie, les tranchées, les borborygmes, les selles muqueuses, glaireuses & blanchâtres, la fievre, le frisson, les convulsions, &c. On reconnoît les ascarides, en examinant les déjections où il s'en trouve pour l'ordinaire. D'ailleurs ces vers causent communément des épreintes & des démangeaisons au fondement. Les vers cucurbitains, sortis par les selles, le dégoût, les nausées, la faim canine, la puanteur de la bouche, les crachotemens fréquens, le visage pâle, la douleur

gravatile du bas-ventre, les excrémens muqueux, &c, sont de fortes raisons de soupçonner la présence du ver solitaire ou *tænia*. Tel est le concours des principaux signes qui peuvent servir à faire reconnoître les vers. Leur présence est quelquefois accompagnée des plus terribles symptômes. On a, pour prévenir ou calmer ces accidens, beaucoup de moyens qui, étant mis en usage, comme il convient, sont capables de satisfaire les desirs du médecin. Quant aux divers topiques, & aux lavemens vermifuges, nous en parlerons dans leur lieu.

MÉDICAMENS SIMPLES.

La racine de mûrier (1), les racines de fougere (2), de gentiane, de chiendent, de fraxinelle, de gratiole, de rhubarbe; l'ail, l'oignon.

Les feuilles de chicorée sauvage, de pourpier, de grande absinthe (3), de petite absinthe, de germandrée, de petite centaurée, de *scordium*, de gratiole, de fumeterre, d'aurone, de tanaisie (4), de santoline (5), de rhue, de sabine.

Les fleurs de pêcher (6), de tanaisie, d'*ageratum*.

Les amandes ameres, les noyaux de pêches.

Le jus de limons, le jus de citrons.

L'écorce d'oranges, l'agaric, le quinquina.

La semence contre les vers, ou barbotine (7), les graines de tanaisie & de pourpier.

L'aloës, la myrrhe, le *galbanum*.

VERMIFUGES.

La coralline (8), l'ivoire.

Le sel ammoniac... l'huile de pétrole... le savon... le sel gemme... le vif-argent.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU de chiendent, de pourpier, de chicorée, de *scordium*, de fleurs d'oranges.

Les syrops d'absinthe (9), de limons, de chicorée avec de la rhubarbe, de fleurs de pêcher (10).

L'huile d'olive, l'huile d'amandes douces & d'amandes ameres... le vin d'absinthe (11).

L'extrait d'absinthe, l'opiat de Salomon, la confection hyacinthe, le sucre vermifuge (12)... la poudre contre les vers... la corne de cerf préparée, la coralline & les coquilles d'huitres préparées.

La teinture d'absinthe (13), l'esprit de geniévre, l'élixir de propriété.

L'æthiops minéral, le mercure doux, la panacée mercurielle.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

EAU MERCURIELLE.

PRENEZ de *vif-argent*, une demi-livre : mettez infuser, durant vingt-quatre heures, dans deux livres d'*eau de chiendent* : remuez la bouteille de verre qui contiendra ce mêlange ; ou faites-le bouillir pendant une heure. Lorsque la liqueur

sera reposée, versez, par inclinaison, cette eau dans un autre vase : elle servira de boisson ordinaire.

VERMIFUGES.

TISANES.

PRENEZ de *mercure crud*, une demi-livre, dont vous ferez un nouet ; *racines de fougere mâle & de chiendent*, de chaque une once : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez. La colature servira pour une boisson.

PRENEZ de *racine de chiendent*, deux onces : faites bouillir, avec une livre de *mercure*, dans une suffisante quantité d'eau, qui sera réduite à quatre livres. Sur la fin, ajoûtez une demi-once de *rapure de corne de cerf*, dont vous aurez fait un nouet : passez.

VERRÉES.

PRENEZ d'*eau de pourpier*, six onces ; de *sel d'absinthe*, un scrupule ; de *syrop de fleurs de pêcher*, six gros : mêlez, pour une verrée.

PRENEZ d'eau de *scordium*, six onces ; de *coralline préparée*, quinze grains ; de *syrop de limons*, une once : mêlez ; pour une verrée.

PRENEZ d'*eau de chiendent*, quatre onces ; d'*eau de fleurs d'orange*, une once ; de *confection hyacinthe*, un demi-gros ; de *corne de cerf préparée*, un scrupule : mêlez ; pour une verrée.

PRENEZ *huile de rhue*, trois onces ; *pulpe de coloquinte*, *coralline & racine de bryone*, de chaque un scrupule : réduisez-le par la cuite aux deux tiers : passez, pour une prise : contre le solitaire.

ANTHELMINTIQ.

POTIONS.

PRENEZ *eau de chicorée* & *eau de pourpier*, de chaque trois onces; de *confection hyacinthe*, un gros; de *ſemence contre les vers*, un demi-gros; d'*huile d'amandes douces*, une once; de *ſyrop d'abſinthe*, ſix gros : mêlez. On fera deux doſes égales.

PRENEZ d'*eau de ſcordium*, huit onces; *coralline préparée* & *ſemence à vers*, de chaque deux ſcrupules; *thériaque* & *extrait de geniévre*, de chaque un demi-gros; *ſel ammoniac* & *ſel gemme*, de chaque un ſcrupule; de *ſyrop de chicorée* avec la rhubarbe, une once & demie : mêlez; pour une potion à prendre en deux doſes égales.

INFUSIONS.

PRENEZ de *ſéné*, deux gros; de *ſemence à vers*, deux ſcrupules; de *ſel d'abſinthe*, un ſcrupule : mettez infuſer dans huit onces d'*eau de chiendent* : paſſez : faites fondre dans la colature une once de *manne* & une once de *ſyrop de fleurs de pêcher* : ajoûtez douze grains de *rhubarbe* : mêlez; pour une verrée.

PRENEZ de *rhubarbe*, un gros; de *poudre à vers*, une pincée; de *ſel cathartique amer*, deux gros : mettez infuſer chaudement, pendant une nuit, dans huit onces d'*eau de pourpier* : délayez dans la colature une demi-once de *confection hamech*, une once de *ſyrop de fleurs de pêcher* : mêlez; pour prendre en une fois.

PRENEZ *ſéné*, deux gros; *rhubarbe* & *ſemen contra*, de chaque un demi-gros : faites infuſer pendant la nuit, & chaudement, dans un verre

d'eau; & vous ajoûterez à la colature quinze grains de *sel alkali de tartre :* contre le solitaire.

VERMIFUGES.

APOZEMES.

PRENEZ *feuilles de chicorée* & de *scordium*, de chaque une poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : ajoûtez, vers la fin, des *sommités de petite centaurée* & de la *semence à vers*, de chaque une demi-poignée : passez : ajoûtez à la colature deux gros de *coralline préparée*, un gros de *sel ammoniac*, deux onces de *syrop de fleurs de pêcher :* pour un apozeme.

PRENEZ de *mercure crud*, une demi-livre, dont vous ferez un nouet; de *racine de fougere mâle*, une once; de *racine d'aulnée*, deux gros; *sommités de tanaisie* & *d'aurone*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop d'absinthe*; pour un apozeme.

VIN.

PRENEZ *racines de gentiane* & *de fougere mâle*, de chaque une demi-once; de *baies de geniévre*, six gros; *feuilles d'absinthe* & *de tanaisie*, de chaque une demi-poignée : mettez infuser à froid, durant vingt-quatre heures, dans six livres de *vin rouge :* passez. Chaque dose de la colature peut aller jusqu'à quatre onces.

POUDRES.

PRENEZ de *semen contra*, un demi-gros; de *coralline préparée*, un scrupule : mêlez.

PRENEZ de *dictamne blanc*, un demi-gros;

ANTHELMINTIQ.

corne de cerf préparée & *poudre de fleurs de tanaisie*, de chaque un ſcrupule : mêlez.

PRENEZ de *mercure doux*, vingt grains ; de *jalap*, douze grains : mêlez. On donnera cette poudre dans de la pulpe de pomme cuite.

PRENEZ de *rhubarbe*, un gros ; *barbotine* & *coralline*, de chaque deux ſcrupules ; de *mercure doux*, un demi-gros : mêlez. On fait prendre aux enfans juſqu'à un demi-gros de cette poudre chaque fois.

PRENEZ de *ſemence de tanaiſie*, un demi-gros ; de *coralline*, un gros & demi ; de *mercure doux*, un ſcrupule ; *myrrhe* & *réſine de jalap*, de chaque quinze grains : mêlez ; pour une poudre dont la doſe ſera depuis un ſcrupule juſqu'à deux.

PRENEZ de *trochiſques d'agaric*, un ſcrupule ; *corne de cerf préparée* & *æthiops minéral*, auquel on a mis le feu dans ſa préparation, de chaque quinze grains : mêlez ; pour une doſe.

PRENEZ *coralline préparée* & *æthiops minéral* préparé ſans feu, de chaque un demi-gros ; d'*huile d'abſinthe*, deux gouttes : mêlez. On donnera ce médicament aux adultes.

PRENEZ *diagrede* & *crême de tartre*, de chaque un demi-ſcrupule ; d'*antimoine diaphorétique*, dix grains ; *racine de fougere mâle* & *écorce de racine de mûrier*, de chaque un demi-gros : mêlez ; pour une poudre qui ſe donnera à ceux qui auront le *tænia* ou ver ſolitaire.

BOLS.

PRENEZ de *poudre cornachine*, un demi-gros ; de *mercure doux*, douze grains ; de *barbotine*, un ſcrupule : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de chicorée compoſé*.

PRENEZ

VERMIFUGES.

PRENEZ *rhubarbe* & *coralline*, de chaque dix grains ; de *ſemence de tanaiſie*, huit grains ; *myrrhe* & *mercure doux*, de chaque quatre grains : faites, ſelon l'art, un bol avec le *ſyrop d'abſinthe.*

PRENEZ *mercure* & *ſucre*, de chaque un gros : pilez dans un mortier, juſqu'à ce que les deux ſubſtances ſoient intimement mêlées : ajoûtez deux gouttes d'huile d'*amandes douces* & huit grains de *diagrede* : faites un bol avec le *ſyrop de chicorée compoſé.*

PRENEZ *poudre cornachine* & *ſel polychreſte de la Rochelle*, de chaque un demi-gros ; de *mercure doux*, dix grains ; de *trochiſques Alhandal*, deux grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de fleurs de pêcher.*

PRENEZ de *racine de fougere mâle*, un demi-gros ; de *rhubarbe*, un ſcrupule ; de *mercure doux*, quinze grains : faites un bol, ſelon l'art, avec le *ſyrop de nerprun.* Ce remede s'emploie contre le *tænia* ou ver ſolitaire.

PRENEZ *racine de fougere mâle*, un gros ; de *mercure doux*, douze grains ; *rhubarbe* & *coralline*, de chaque ſix grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop d'abſinthe.* Ce remede s'ordonne dans le traitement du ver ſolitaire.

PRENEZ de la *ſabine* & *ſemence de rhue*, de chaque huit grains ; du *mercure doux*, quatre grains ; *huile eſſentielle de tanaiſie*, ſix gouttes : faites, avec le *ſyrop de pêches*, un bol qu'on donne le matin, en avalant par-deſſus un verre d'*infuſion vineuſe de noyaux de pêches.* On peut le réitérer dans la journée : contre le ver ſolitaire.

PRENEZ *rhubarbe* & *mercure doux*, de chaque un ſcrupule ; *diagrede*, quinze grains ; *ſyrop*

ANTHELMINTIQ.

d'abſinthe, ce qu'il faut pour former un bol contre le ver ſolitaire.

OPIAT.

PRENEZ *racine de gentiane* & *racine d'ariſtoloche ronde*, de chaque un gros & demi; *feuilles de petite centaurée* & de *ſcordium*, de chaque un gros; de *ſem.nce à vers*, un gros & demi; *mercure doux* & *tartre vitriolé*, de chaque deux ſcrupules; d'*extrait d'aloës*, un demi gros: mêlez: faites un opiat avec le *ſyrop d abſinthe*. La doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à un gros.

COMMENTAIRES.

(1.) LE MURIER. *Morus fructu nigro, C. B. P.*

On trouve cet arbre dans les champs comme dans les jardins: ſon fruit, qui mûrit au mois d'Août, eſt très agréable & rafraîchiſſant; il donne de l'appétit & procure la liberté au ventre. On l'eſtime très ſain, & on ne fait aucune difficulté de le permettre aux malades, même avec la fiévre. A l'égard de l'uſage médical, on le cueille avant ſa maturité, pour en faire un ſyrop qu'on trouve par-tout, & qu'on emploie très familierement, comme aſtringent, dans les maux de gorge. Le mûrier fournit encore une écorce qu'on détache de ſa racine: elle eſt laxative & vermifuge: on la regarde même comme ſpécifique contre le ver ſolitaire; mais cette vertu n'eſt pas bien conſtatée.

(2.) LA FOUGERE MALE. *Filix non ramoſa, dentata, C. B. P.*

La fougere femelle ou commune. *Filix ramoſa, pinnulis obtuſis, non dentatis, C. B. P.*

Les racines de ces deux eſpeces de fougeres ont un peu d'amertume & une légere adſtriction. On les a vantées comme des remedes ſpécifiques contre le *tænia;* & on leur donne place dans la liſte des apéritifs & des diurétiques. Ces dernieres propriétés leur ont mérité d'être recommandées dans les affections hypocondriaques & le gonflement de la rate. On dit auſſi qu'elles ont la vertu de faire ſortir le fœtus mort dans la matrice; c'eſt pourquoi on ne doit les ordonner qu'avec précaution aux femmes groſſes. Les racines de fougeres ſe preſcrivent ſéches, à la doſe de deux gros juſqu'à une once par chaque livre d'eau, pour faire une décoction : on en prend auſſi, en ſubſtance, juſqu'à un gros, & même plus.

VERMIFUGES.

(3.) L'ABSINTHE ORDINAIRE. *Abſinthium vulgare majus*, J. B. *Abſinthium Romanum officinarum Dioſcoridis*, C. B. P.

La petite abſinthe. *Abſinthium minus*, J. B. *Abſinthium Ponticum tenuifolium incanum*, C. B. Pin.

Entre un grand nombre d'eſpeces d'abſinthe, on emploie ces deux-ci en médecine préférablement aux autres: elles ſont ameres & aromatiques; mais on ne doit pas oublier que la grande abſinthe a une plus forte amertume; ce qui la fait regarder comme plus efficace. Les abſinthes tiennent le premier rang parmi les médicamens vermifuges : elles entrent dans les claſſes des ſtomachiques & des fébrifuges : on les reconnoît toniques & propres à détruire les obſtructions : elles ſont diurétiques, &c. Ces deux eſpeces d'abſinthe ſe preſcrivent, ou en verd, depuis une juſqu'à deux pincées, pour une infuſion,

ANTHELMINTIQ.

dans un bouillon, une livre d'apozeme, &c. ou séchées, & alors elles s'emploient comme du thé : enfin on en fait prendre en substance, depuis un scrupule jusqu'à un gros. Il se trouve dans les apothicaireries un extrait d'absinthe dont on ordonne depuis dix grains jusqu'à un demi-gros. On prépare, avec les cendres d'absinthe, une lessive qui differe peu de celle des cendres de genêt, & dont les vertus sont les mêmes. Le sel lixiviel, qui n'a pas la plus légere amertume, est, ainsi que les autres sels de diverses plantes, apéritif, incisif & diurétique ; mais le sel essentiel de l'absinthe qui participe de son amertume & de ses vertus, se met au nombre des remedes vermifuges & stomachiques. On prescrit depuis six grains jusqu'à vingt du sel essentiel & du sel lixiviel. Nous parlerons, dans un autre endroit, de la conserve, du syrop, du vin, de la teinture, de la quintessence & autres préparations d'absinthe. Quant à l'usage externe, cette plante mérite un rang distingué parmi les médicamens détersifs & anti-septiques ; & on lui donne place dans la liste des resolutifs. Quelques auteurs parlent de la vapeur qui s'éleve de cette plante en décoction, comme d'un remede utile contre la surdité.

Je terminerai cet article, en disant qu'il croît, dans les montagnes de Suisse, une autre espece d'absinthe plus petite que les nôtres, qui se nomme *genepi*, & que les habitans du pays emploient aux mêmes usages que nous employons la grande & la petite absinthe.

(4.) LA TANAISIE. *Tanacetum vulgare luteum*, *C.B. P.*

Les feuilles & les fleurs de cette plante ont une

odeur très forte, & une ſaveur un peu amere. On les met au nombre des médicamens vermifuges, & dans la claſſe des ſtomachiques. Elles ont les vertus anodynes & anti-hyſtériques, & font ceſſer les fiévres intermittentes. Outre cela, elles ſont un remede contre les obſtructions, & favoriſent la ſortie des urines; ce qui fait qu'on en vante les effets dans la cachexie & l'hydropiſie. La tanaiſie s'emploie très fréquemment dans le traitement des maladies de la matrice, ainſi que la matricaire qu'elle ſurpaſſe en vertus. On preſcrit les ſommités de la tanaiſie qui ſont garnies de fleurs prêtes à s'épanouir. Leur doſe eſt depuis une poignée juſqu'à deux, en infuſion dans du vin ou de l'eau. On fait boire juſqu'à deux gros, & plus, du jus de cette plante. Il eſt encore plus commun d'employer, en médecine, la ſemence que l'on regarde comme un puiſſant vermifuge; ce qui l'a fait nommer la *ſemence à vers de l'Europe*. La décoction de ſes feuilles dans le vin, en topique, paſſe pour un remede fortifiant & réſolutif; & on l'applique, avec ſuccès, ſur les enflures œdémateuſes des jambes.

VERMIFUGES.

(5.) LA SANTOLINE. *Santolina foliis teretibus, Inſt. rei herb.*

Cette plante, qui s'éleve peu de terre, eſt de la claſſe des médicamens vermifuges; & elle paſſe pour un remede apéritif, principalement efficace dans les maladies du foie. Quelques perſonnes en parlent comme d'un remede utile contre les effets de la morſure des animaux venimeux. On preſcrit juſqu'à une pincée, & davantage, des feuilles & des fleurs, pour préparer un verre de décoction ou d'infuſion: elles ſe prennent auſſi en

ANTHELMINTIQ.

substance, sous la forme de poudre, depuis un demi-gros jusqu'à un gros.

(6.) LE PÊCHER. *Persica molli carne, vulgaris, viridis & alba, C. B. P.*

Tout le monde sait que les fleurs de cet arbre sont vermifuges, ainsi que purgatives. On fait quelquefois infuser jusqu'à une demi-poignée de fleurs fraiches de pêcher dans du bouillon; mais on a souvent lieu de se repentir d'avoir pris un tel remede, parcequ'il cause à plusieurs des vomissemens & des tranchées. Il y a moins d'inconvéniens à faire usage de ces fleurs quand elles sont seches. On en prescrit une demi-once, pour faire une infusion qui, dans les potions, sert de base aux autres purgatifs, comme on emploie la teinture de séné. On peut ordonner jusqu'à une ou deux onces du suc de ces fleurs. Elles se mettent aussi en poudre dont la dose est depuis un demi-gros jusqu'à un gros. On en mêle quelquefois avec de la bouillie, pour la faire prendre aux enfans. Celui des médicamens fournis par le pêcher, dont on se sert le plus souvent, c'est le syrop; nous en parlerons ci-dessous: il sera aussi question des noyaux de pêche dans un autre endroit.

(7.) LA BARBOTINE, la semence à vers. *Semen santonicum. Semen contrà vermes.*

Cette graine a une saveur amere, qui excite des nausées, & une odeur désagréable. La plante à laquelle elle appartient, est une espece d'absinthe, ou une espece d'armoise, qui naissent dans la Perside & la Tartarie. On met la barbotine au nombre des vermifuges qui sont spécialement consacrés aux enfans: elle a l'effet des stomachi-

ques fortifians ; & on lui reconnoît les vertus anti-hystériques & emménagogues. Nous ne devons pas manquer d'avertir qu'il se trouve des personnes qui s'autorisent de plusieurs expériences, pour révoquer en doute la vertu vermifuge de cette graine. Ont-ils raison de penser ainsi ? Cela doit être décidé par les praticiens qui emploient journellement, & avec succès, ce médicament. La barbotine se donne en substance, depuis douze grains jusqu'à un demi-gros : on en ordonne le double, pour faire une infusion & une décoction. Il est inutile de répéter ce que nous avons dit ci dessus, que la graine de tanaisie porte le nom de la *poudre à vers de l'Europe*.

VERMIFUGES.

(8.) LA CORALLINE ou mousse de mer. *Corallina, J. B.*

Quoique je n'ignore pas que d'illustres physiciens rapportent cette substance au regne animal, je continue cependant à en traiter comme appartenant au regne végétal. Cette plante marine donc a besoin d'une espece de préparation, avant que de pouvoir servir en médecine. La préparation consiste à la laver dans de l'eau chaude, à plusieurs reprises ; &, après l'avoir fait sécher, à la réduire en poudre très fine, que l'on mouille ensuite avec de l'eau, pour en faire des trochisques. La coralline se met au nombre des plus puissans remedes vermifuges : on ne vante pas moins sa vertu absorbante. Il est fort commun d'en faire prendre aux enfans qui ont des vers : quelquefois aussi on s'en sert, avec succès, contre le flux de ventre, & la saburre acide de l'estomac. La dose de ce médicament, pour un adulte, est depuis un scrupule jusqu'à un gros : on la dimi-

ANTHELMINTIQ.

nue, pour les enfans, à raiſon de leur âge, & ſuivant les proportions qui ſont uſitées.

(9.) LE SYROP D'ABSINTHE. *Syrupus de abſinthio.*

Ce ſyrop ſe prépare par une ſimple infuſion des deux eſpeces d'abſinthe dans l'eau commune, ou l'eau diſtillée de ces plantes, dont on fait un ſyrop avec du ſucre ou du miel, en ſuivant le procédé ordinaire. On ſe ſert de ce remede comme d'un excellent vermifuge : en outre, il augmente les forces de l'eſtomac : enfin il a toutes les autres propriétés de l'abſinthe. On fait prendre depuis deux juſqu'à ſix gros de ce ſyrop dans de l'eau de fleurs d'orange, ou dans toute autre boiſſon.

(10.) LE SYROP DE FLEURS DE PÊCHER. *Syrupus florum Perſicorum.*

Ce ſyrop ſe prépare avec une infuſion de fleurs de pêcher, dans laquelle on a remis, juſqu'à trois fois, de nouvelles fleurs que l'on a exprimées. Lorſqu'elle s'eſt éclaircie, en dépoſant, on la fait cuire à l'ordinaire avec du ſucre en conſiſtance de ſyrop. Ce remede n'eſt pas au dernier rang dans la claſſe des vermifuges ; & il ſe met au nombre des purgatifs. Communément on en preſcrit depuis une demi-once juſqu'à une once, dans les potions purgatives. On le donne auſſi ſeul aux enfans à la même doſe.

(11.) LE VIN D'ABSINTHE. *Vinum abſinthites.*

Ce vin ſe prépare de deux manieres différentes. Suivant la premiere méthode, on met, au tems de la vendange, de l'abſinthe ſéche dans un petit tonneau que l'on remplit de vin doux, pour qu'il y fermente. La proportion que l'on

Vermifuges.

observe dans ce mêlange, est d'une livre d'absinthe séche, pour environ vingt livres de vin doux.

La seconde méthode, que l'on peut suivre pour faire du vin d'absinthe, est de laisser infuser, durant vingt-quatre heures, dans du vin blanc, de l'absinthe séche : on en met jusqu'à une once & demie pour une pinte ou deux livres de vin ; ce vin, fait sur-le-champ, se trouve pour l'ordinaire dans les apothicaireries. Le premier est le plus foible ; à peine sent-il l'absinthe, parceque la fermentation a détruit une partie de ses principes ; ce qui doit s'entendre aussi de tous les vins médicamenteux faits selon cette méthode ; mais celui qui est préparé par la simple infusion, est plus actif & plus en usage. Quelle que soit la maniere dont on ait fait le vin d'absinthe, il est un excellent vermifuge : il rétablit l'estomac, détruit les obstructions, favorise la sortie des urines & l'écoulement des régles : enfin on s'en sert fort souvent, avec succès, contre la colique venteuse & le gonflement des hypocondres. La dose du vin d'absinthe est depuis une once jusqu'à quatre.

(12.) Le sucre vermifuge. *Saccharum vermifugum.*

Ce médicament n'est autre chose que du mercure que l'on a éteint dans le double de son poids de sucre, & auxquels on a ajoûté quelques gouttes d'huile d'amandes douces. Ce remede est particulierement préparé pour les enfans ; & on leur en fait prendre depuis six grains jusqu'à deux scrupules ; ce qui se régle sur leur âge.

(13.) La poudre contre les vers. *Pulvis contrà vermes.*

Ce médicament est un mêlange de coralline,

ANTHELMINTIQ.

de séné, de rhubarbe, de barbotine & de plusieurs autres drogues vermifuges. Le titre de cette poudre, & les ingrédiens qui la composent, font assez connoître ses propriétés. On fait prendre depuis un scrupule jusqu'à un demi gros de la poudre contre les vers.

(14.) LA TEINTURE D'ABSINTHE. *Tinctura absinthii.*

Ce médicament est une simple infusion des sommités d'absinthe dans l'esprit-de-vin. On laisse la plante infuser durant plusieurs jours, c'est-à-dire, jusqu'à ce que la liqueur ait acquis une très forte amertume. Nous n'ajoûterons rien ici sur les propriétés de cette teinture. Il est aisé de les connoître, en se rappellant ce qui a été dit plus haut des propriétés de l'absinthe & de ses préparations. La dose de la teinture est depuis six gouttes jusqu'à trente.

LES ANTI-ACIDES ET LES ABSORBANS.

LE PLAN que nous suivons nous oblige à rassembler dans cette classe des médicamens d'une nature différente; & nous le faisons, parceque ces deux especes de médicamens s'emploient dans la pratique de la médecine, pour remplir la même indication. Il y a, entre les anti-acides & les absorbans, cette différence, que les premiers, ou les anti-acides empêchent qu'il ne se forme des acides, ou ils en arrêtent la formation, & les détruisent dans leur principe; & que les seconds, ou les absorbans, s'unissent aux sels acides qui se sont développés, d'où il résulte un composé

bien différent des acides; ou bien ils affoibliſſent leur action, & les détruiſent d'une autre maniere quelconque. Les ſubſtances ameres, les martiaux, les antimoniaux, toutes les eſpeces d'eaux, les vomitifs, les purgatifs, &c. paſſent pour capables d'empêcher qu'il ne s'engendre des acides dans nos corps. Les ſubſtances terreuſes & alcalines, tant fixes que volatiles, font l'office d'abſorbans. On doit retrancher de la liſte des abſorbans terreux les bols, les terres ſigillées, la craie de Briançon, & d'autres médicamens de ce genre, qui ſont abſolument deſtitués de cette propriété; d'où il eſt aiſé de ſentir que le nombre des ſubſtances minérales abſorbantes eſt bien plus petit que l'on ne dit communément. Le regne végétal fournit auſſi fort peu d'abſorbans, ſi on en excepte les ſels lixiviels; mais on en retire en plus grande abondance des animaux. En effet, ce ſont eux qui donnent les ſels volatils, les ſubſtances teſtacées, ou les coquilles, les plantes marines que l'on doit, conformément aux découvertes des phyſiciens modernes, rapporter au regne animal; les coquilles d'œuf, les os, les cornes. Il eſt à propos de remarquer, au ſujet de ces dernieres ſubſtances, que la matiere gélatineuſe, que l'on en retire par la cuiſſon, ou autrement, n'a aucune vertu abſorbante; & on ne doit reconnoître comme poſſédant cette propriété, que les os & les cornes, ſuppoſé encore qu'ils ſoient pris en ſubſtance.

Absorbans.

Tous les phyſiciens ſavent que du mêlange des acides & des abſorbans il ſe forme une ſubſtance neutre; & on a de fortes raiſons de préſumer qu'il ſe paſſe la même choſe dans les premieres voies, quand ces mêmes ſubſtances s'y rencon-

Anti-Acides.

trent. Ce n'eſt pas ſeulement avec les acides que les abſorbans s'uniſſent. Le même phénomene arrive, quand ceux ci ſe trouvent avec des ſubſtances graſſes & huileuſes, qui étant devenues rances par leur ſéjour dans les premieres voies & la chaleur qu'elles y éprouvent, font le plus ſouvent ſentir leur préſence à l'eſtomac & à l'œſophage par divers ſymptômes morbifiques. C'eſt une choſe digne de remarque qu'il ſe forme quelquefois de l'union des acides & des alcalis, dans l'eſtomac même, un ſel cathartique qui a aſſez d'activité pour rendre lâche le ventre des enfans. Outre cela, les abſorbans enlevant & conſommant, pour ainſi dire, les particules aqueuſes, ſont propres & à arrêter le vomiſſement, & à guérir le flux de ventre.

Il paroît tout-à-fait hors de doute que les matieres terreuſes groſſieres ne parviennent jamais juſques dans la maſſe du ſang, parcequ'elles ne peuvent pénétrer dans les vaiſſeaux lactés. C'eſt pourquoi on doit employer tous les moyens poſſibles pour les faire ſortir du corps, de peur que, par un trop long ſéjour, elles ne forment des corps ſolides dans les inteſtins; phénomene dont les diſſections anatomiques démontrent la poſſibilité & même la fréquence. Les diſſections ont auſſi fait voir outre des concrétions pierreuſes dans l'eſtomac, des obſtructions au méſentere, produites par la même cauſe, c'eſt à-dire parceque des molécules terreuſes ont pénétré dans les vaiſſeaux lactés; obſtructions qui donnent lieu à des flux de ventre & à une eſpece d'atrophie qu'aucun remede ne peut guérir. Nous croyons pouvoir attribuer, avec raiſon, ces deux genres de maladies à l'uſage d'une trop grande quantité de ſub-

ABSORBANS.

ſtance terreuſe. En effet, il n'eſt pas poſſible de douter que des molécules terreuſes très ſubtiles, venant à être imprégnées d'acides, ne deviennent, par ce mêlange, ſolubles dans nos humeurs, ou qu'à la faveur de leur union avec d'autres matieres, elles ne parviennent juſqu'au ſang avec le chyle. Pour peu qu'on ait de connoiſſance & d'expérience, on ſait que les humeurs du corps humain, principalement les urines, ſont chargées de particules terreuſes. Le ſuc nutritif même n'en eſt pas exempt, puiſque c'eſt cette ſubſtance qui conſtitue les ſolides & forme les os en particulier. Nous ajoûterons ici que Hoffman a trouvé dans l'eſtomac d'un homme qui avoit fait le plus grand abus des abſorbans, les tuniques de l'eſtomac noires & gangrénées.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines de gentiane, d'aulnée, d'ariſtoloche, de bryone; la rhubarbe.

Les feuilles d'abſinthe, de petite centaurée, de germandrée, d'aurone, de chardon-bénit, de fumeterre, de tanaiſie, d'*ageratum*.

Les fleurs de camomille, de chauſſe-trape.

La graine de carthame... les baies de laurier & de genévrier, la coloquinte.

Le quinquina... l'aloës, la myrrhe... le cachou, le ſavon...

La coralline, le corail (1)... l'os de ſéche, les pinces d'écreviſſes, les écailles d'huitres (2), & celles des autres teſtacées, les coquilles d'œufs, les pierres d'écreviſſes de riviere (3)... le crâne humain, la corne de cerf, l'ivoire.

ANTI-ACIDES.

Les eaux de Forges, de Paſſy, de Vichy, de Plombieres, de Balaruc, de Selters.

Le ſel de nitre, le ſel gemme, le ſel de Sedlitz, le ſel cathartique amer.... la craie blanche (4), la pierre hæmatite.... le fer, l'antimoine.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU de fleurs d'orange... l'eau de chaux ſeconde.

Le ſafran de Mars, l'ivoire calciné (5), la corne de cerf préparée (6), les écailles préparées (7), la poudre d'écreviſſes de riviere, la poudre des pinces de crabe... l'extrait d'abſinthe, l'extrait de gentiane, l'extrait de rhubarbe, l'extrait de geniévre... le *diaſcordium*, la confection hyacinthe, l'électuaire de baie de laurier.

Le vin d'abſinthe, la quinteſſence d'abſinthe... l'élixir de Garus, l'élixir de propriété, l'élixir Anglois... l'huile de tartre par défaillance.

Le ſel de tartre (8), le ſel de la Rochelle, le ſel d'abſinthe, le ſel de petite centaurée, le ſel de genêt, le ſel de tamariſc... le ſel volatil de corne de cerf, le ſel volatil de viperes... la magnéſie blanche (9), le kermès minéral.



MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

DÉCOCTION.

PRENEZ de *craie blanche* pulvériſée, une demi livre : faites bouillir dans trois livres d'eau, & réduire à deux livres. Lorſque les parties les plus groſſieres ſeront dépoſées, on en ſéparera une liqueur claire comme du lait : ajoûtez deux onces de *ſucre roſat.* Ce remede convient dans les ardeurs de l'eſtomac.

VERRÉE.

PRENEZ d'*eau de chicorée*, ſix onces; de *corail* rouge préparé, un gros; de *ſyrop de chicorée* composé de rhubarbe, une once : mêlez; pour une verrée.

EMULSION.

PRENEZ de *ſemences froides* majeures, deux gros; des *amandes douces* dépouillées de leur écorce, au nombre de quatre : pilez-les, en verſant peu à peu ſix onces d'*eau de chicorée :* paſſez : ajoûtez à la colature une once de *ſyrop de gentiane*, & quinze grains de *pierres d'écreviſſes de riviere.*

POTIONS.

PRENEZ de *corail préparé*, un gros; *ſyrop d'abſinthe* & *eau de fleurs d'orange*, de chaque une once; d'*eau de coquelicot*, ſix onces : mêlez; pour une potion qui ſe prendra par cuillerée.

ANTI-ACIDES.

PRENEZ d'*eau de chicorée*, ſix onces; de *pierres d'écreviſſes*, un gros; *ivoire calciné* & *corne de cerf préparée*, de chaque un demi-gros; de *ſyrop de mercuriale*, une once: mêlez; pour une potion à prendre à la cuillerée.

POUDRES.

PRENEZ *corail* & *pierres d'écreviſſes préparées*, de chaque quinze grains; de *corne de cerf préparée*, un ſcrupule: mêlez; pour une poudre.

PRENEZ de *craie blanche*, un ſcrupule; d'*antimoine* réduit en poudre très fine, deux grains; ou de *nitre*, ſix grains: mêlez; pour une poudre.

PRENEZ de *craie*, un demi-gros; de *rhubarbe*, un ſcrupule; de *ſafran de Mars*, huit grains: mêlez; pour une poudre.

PRENEZ *limaille de fer rouillé* & *corail préparé*, de chaque une demi-once; de *crême de tartre*, trois gros; de *ſucre candi*, une demi-once: mêlez; pour une poudre dont la doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à un gros.

PRENEZ de *quinquina*, une demi-once; *corail* & *pierres d'écreviſſes*, de chaque deux gros: mêlez; pour une poudre dont on fera prendre juſqu'à un gros.

PRENEZ *pierres d'écreviſſes*, *ſuccin préparé* & *nitre*, de chaque un gros; de *caſcarille*, un demi-gros: mêlez; pour une poudre dont la doſe ſera juſqu'à un ou deux ſcrupules.

PRENEZ de *corail*, quinze grains; *cachou* & *diaphorétique minéral*, de chaque dix grains: mêlez.

BOLS.

PRENEZ *pierres d'écreviſſes de riviere* & *corail préparé*,

préparé, de chaque un ſcrupule : mêlez : faites un bol avec la *conſerve de roſes.* ABSORBANS.

PRENEZ de *diaſcordium*, un gros ; de *ſel d'abſinthe*, un ſcrupule : mêlez ; pour un bol.

PRENEZ de *confection hyacinthe*, un gros ; de *pierres d'écreviſſes*, un ſcrupule ; de *ſel de tartre*, douze grains : mêlez ; pour un bol.

PRENEZ de *conſerve de cynorrhodon*, un gros ; d'*os de ſéche*, deux ſcrupules ; de *ſel cathartique amer*, un demi-ſcrupule : faites un bol avec le *ſyrop de roſes ſéches.*

PRENEZ d'*écailles d'huitre préparées*, & *corne de cerf préparée*, de chaque un demi-gros ; d'*antimoine diaphorétique*, douze grains : faites un bol avec la *conſerve de cynorrhodon.*

OPIATS.

PRENEZ de *pierres d'écreviſſes*, une once ; *quinquina* & *rhubarbe*, de chaque deux gros ; de *ſel de la Rochelle*, un gros : faites, ſuivant l'art, un opiat avec le *ſyrop de chicorée compoſé.* On peut prendre de cet opiat juſqu'à un gros chaque fois.

PRENEZ *corne de cerf préparée* & *quinquina*, de chaque une demi-once ; *corail préparé* & *ſel d'abſinthe*, de chaque un gros : faites un opiat avec le *ſyrop de coings.* La doſe de cet opiat ſera juſqu'à un gros.



ANTI-ACIDES.

COMMENTAIRES.

(1.) LE CORAIL. *Corallium.*

Plusieurs auteurs mettent encore en doute si cette substance appartient au regne animal, ou au regne végétal : nous ne nous occuperons pas à résoudre cette difficulté, nous ferons seulement remarquer que cette production marine, qu'on trouve dans certaines cavernes de la méditerranée, qui tient aux rochers, aux coquillages & autres corps, ne croît pas en haut comme les plantes ordinaires, mais en bas. Le corail a besoin, ainsi que la coralline, de recevoir une préparation avant que de servir aux usages de la médecine. On le met au nombre des médicamens absorbans les plus efficaces & les plus usités : il ne sert pas moins heureusement à faire cesser cette grande ardeur de l'estomac, qui a pour cause une bile devenue trop acide; affection que l'on nomme *soda* ou *fer chaud*, & qui est seule de son genre. On reconnoît que les absorbans resserrent le ventre : enfin il sembleroit qu'ils ont les vertus anodynes & anti-spasmodiques, lorsqu'on les fait prendre dans les cas de douleurs & de convulsions produites par la saburre acide des premieres voies; maladie que l'on sait être fort commune chez les enfans. Divers auteurs vantent la bonté de ce médicament; mais nous croyons qu'il ne faut pas avoir beaucoup de confiance en un pareil moyen de guérison. La dose du corail est depuis quinze grains jusqu'à un gros.

(2) LES ÉCAILLES D'HUITRES. *Ostreorum conchæ.*

ABSORBANS.

Ces écailles, ainsi que celles des autres testacées, doivent être mises en poudre, ou calcinées, pour être employées comme médicament absorbant. Il y a deux manieres de les préparer : suivant la premiere, d'abord on les lave avec exactitude ; puis on les fait sécher à l'air libre ; enfin on les broye, & on les expose au soleil, afin qu'après avoir été parfaitement desséchées, elles puissent se réduire en poudre extrêmement fine, que l'on humecte avec de l'eau, pour en faire des trochisques connus sous le nom d'*écailles d'huitres préparées*. On les met au nombre des plus excellens absorbans ; & communément on en fait prendre depuis quinze grains jusqu'à un gros. Je viens à la seconde maniere de préparer les écailles d'huitres, qui consiste en une calcination simple & fort connue de cette substance ; ce qui produit un médicament qui a les vertus des substances calcaires. Outre cela, on a dans cette préparation un remede extrêmement vanté pour son efficacité contre la rage ; & qui dans ce cas le cede à peine au mercure : c'est pourquoi on fait prendre à ceux qui ont été mordus par un chien enragé, quatre gros de cette chaux dans huit onces de vin blanc : au bout de vingt-quatre heures on prend une seconde dose pareille. Il est encore une autre méthode de faire prendre les écailles d'huitres à ceux qui ont déja eu des accès de rage : on met la même dose que ci-dessus d'écailles d'huitres dans une poële avec deux ou trois œufs, pour en composer une espece d'omelette que le malade doit manger sans boire ; ce qui se fait deux fois, en observant de laisser passer douze heures entre les deux prises du remede. Voyez *Ecailles préparées* & *Chaux*.

ANTI-ACIDES.

(3) LES PIERRES DES ÉCREVISSES DE RIVIERE. *Lapilli cancrorum fluviatilium.*

Ces pierres, qu'une ignorance grossiere a fait passer pendant long-tems pour les yeux des écrevisses, se trouvent dans la tête ou plutôt dans l'estomac de ces animaux, & sont des especes de bezoard. Outre la terre alcaline, dont sont principalement formés ces corps, ils contiennent encore une espece de matiere gélatineuse; ce qui s'observe aussi dans les autres absorbans qui sont tirés du regne animal. On fait avec la poudre d'écailles d'écrevisses comme avec celle de corail, des trochisques qui tiennent pour ainsi dire le premier rang parmi les absorbans, & se mettent dans la classe des médicamens qui resserrent le ventre. Par ces propriétés ils sont très utiles dans les cas de crudités acides, font cesser les convulsions occasionnées par ces acides : enfin on les emploie avec succès dans les vomissemens & les flux de ventre. Il y a aussi des auteurs qui leur attribuent la vertu diaphorétique, mais pour qu'ils produisent cet effet, il faut qu'ils soient donnés à grande dose. N'y a t-il rien à craindre d'une pareille maniere de les administrer ? Nous laissons aux praticiens à le décider. La dose des écailles d'huitres en substance, est depuis un scrupule jusqu'à un gros : on pense bien que cette dose doit être diminuée à proportion de l'âge.

(4.) LA CRAIE. *Creta.*

Ce médicament est ainsi nommé de l'isle de Créte dont on l'apportoit autrefois. Il passe pour un puissant absorbant. C'est par cette propriété que la craie est utile dans les ardeurs internes de l'estomac, & les autres maladies qui ont pour cause une saburre acide : elle a encore d'heureux

succès, étant donnée dans les flux de ventre, causés par la bile trop échauffée & exaltée. Quelques auteurs la regardent même comme un remede contre les hémorrhagies. La craie se donne en substance, depuis quinze grains jusqu'à un gros. On s'en sert aussi à l'extérieur ; elle est dessicative & astringente.

ABSORBANS.

Il y a une autre espece de craie ; c'est celle de Briançon, qui approche de la nature du talc : elle n'est nullement absorbante ; ainsi on ne doit pas la compter parmi les médicamens absorbans.

(5.) L'IVOIRE BRULÉ. *Spodium.*

Ce médicament n'est autre chose que de l'ivoire que l'on fait calciner, jusqu'à blancheur, à un feu de réverbere, & que l'on doit conserver sous la forme de troschiques. L'ivoire brûlé entre dans les classes des absorbans, & se compte parmi les astringens. Quelquefois on en met dans du lait, pour l'empêcher d'aigrir dans l'estomac. Il s'emploie aussi avec succès dans les flux de ventre. On en fait prendre pour l'ordinaire depuis quinze grains jusqu'à un gros.

(6.) LA CORNE DE CERF PHILOSOPHIQUEMENT PRÉPARÉE. *Cornu cervi philosophicè præparatum.*

Le procédé qu'on suit pour la préparation de ce médicament, est de faire bouillir la corne de cerf avec de l'eau, dans un vaisseau exactement fermé, jusqu'à ce qu'elle soit devenue molle ; ensuite on la fait sécher pour pouvoir la réduire en poudre ; tel est le procédé que les anciens chimistes nomment *philosophique*. La corne de cerf ainsi préparée se met dans la liste des absorbans, & au nombre des vermifuges : elle est admise dans la classe des diaphorétiques : & on la reconnoît pour être dépurative. Elle se prescrit

ANTI-ACIDES.

en ſubſtance, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros. Il eſt fort commun d'en faire prendre, en petite doſe, aux enfans. Il y a une autre préparation de la corne de cerf, qu'on obtient par la calcination : ainſi préparée elle eſt comprimante, à la doſe d'un demi-gros à un gros.

(7.) LES ÉCAILLES PREPARÉES, *conchæ præparatæ*, ſont celles d'huitres, de moules ; les coquilles des limaçons, des buccins, des *murex* ou pourpres, & les autres teſtacées, pris ſans diſtinction d'eſpeces, qui étant parfaitement ſecs, ſe réduiſent en poudre très fine ; puis ils ſe détrempent avec de l'eau, afin qu'on en puiſſe faire des trochiſques, que l'on nomme *écailles* ou *coquilles préparées*, ainſi que les trochiſques formés avec les ſeules écailles d'huitres. Ces trochiſques de pluſieurs eſpeces de coquilles ſont du nombre des abſorbans : on les compte parmi les aſtringens : ils ſont encore connus pour diurétiques. On les fait prendre en ſubſtance, depuis un demi-gros juſqu'à un gros.

(8.) LE SEL DE TARTRE. *Sal tartari.*

Ce ſel ſe retire d'une leſſive du tartre calciné au blanc. On le compte parmi les plus puiſſans abſorbans, à raiſon de ſa nature alkaline. Il eſt utile d'en faire prendre à ceux qui ont avalé des poiſons corroſifs où les acides dominent. Enfin il entre dans les claſſes des apéritifs & des inciſifs. On met du ſel de tartre dans les infuſions, les décoctions ou autres boiſſons. La doſe eſt depuis ſix juſqu'à vingt grains par chaque priſe. Rarement en fait-on uſage ſous la forme ſéche, parcequ'il tombe en déliqueſcence à l'air un peu humide.

(9.) LA MAGNESIE. *Magneſia.*

Ce médicament, qui autrefois étoit des plus connus, a dans la ſuite été oublié, peut-être par la négligence des chymiſtes; mais, depuis ce tems, un empirique Italien, nommé *Sentinelli*, l'a remis en uſage & à la mode: il faiſoit un ſecret de ce remede qui s'appelloit alors la *poudre de l'Italien*. La magnéſie eſt cette matiere ſaline qui reſte après que l'on a fait évaporer juſqu'à ſiccité ce qu'on nomme l'*eau-mere du nitre*. On met calciner ce réſidu; puis on le réduit en poudre que l'on lave, à pluſieurs repriſes, dans l'eau chaude, juſqu'à ce qu'elle n'ait plus aucune ſaveur. Ce médicament qui avoit la plus grande vogue lorſqu'il étoit ſous le ſecret, n'eſt pas ſeulement un abſorbant: il paſſe encore pour purgatif, & n'eſt pas un des apéritifs & des inciſifs les moins efficaces. Ces propriétés rendent la magnéſie un remede utile dans le *ſoda* ou la grande ardeur de l'eſtomac, dans le traitement des écrouelles & des autres maladies chroniques qui dépendent d'obſtructions dans les viſceres. Elle ne purge pas, à moins que l'on n'en prenne juſqu'à un gros, trois fois de ſuite, & en ne laiſſant que douze heures d'intervalle entre chaque priſe. Elle a cet effet, principalement quand il ſe trouve dans les premieres voies une humeur ou ſaburre acide: c'eſt pourquoi il n'eſt pas étonnant que ce médicament purge plus aiſément les perſonnes hypocondriaques & les enfans. On doit ſe ſouvenir que nous avons fait la même remarque, au ſujet de l'uſage de tous les autres abſorbans. La magnéſie s'emploie comme un remede altérant, depuis un demi-gros juſqu'à un gros; ce qui ſe répete tous les jours, ou de deux jours l'un. Quant aux enfans, lorſqu'on leur en fait prendre depuis huit juſqu'à

ABSORBANS.

ANTI-ACIDES.

douze grains, elle a l'effet absorbant & apéritif; & elle purge, lorsqu'on leur en donne le double.

LES MÉDICAMENS

Consacrés au traitement des flux de ventre, & en particulier, de la dyssenterie.

POUR peu que l'on ait de connoissances & d'expérience en médecine, on n'ignore pas qu'il y a diverses especes de flux de ventre; que ce genre de mal a un très grand nombre de causes, & qu'il y en a des especes dans lesquelles les déjections sont mêlées de sang. C'est pourquoi nous ne devons pas être surpris s'il se trouve, dans cette classe, des remedes anti-dyssentériques, & qui resserrent le ventre, des médicamens de différente nature, ou même dont les qualités sont opposées: tels sont les acides, les adoucissans, les rafraîchissans, les anodyns, les astringens, les absorbans & les stomachiques, auxquels on peut ajoûter les émétiques & les purgatifs qui souvent sont plus efficaces que tous les autres; parcequ'ils détruisent & déracinent la cause qui a produit & qui entretient la maladie. Le plan, que nous suivons dans cet Ouvrage, ne nous permet pas de faire ici l'énumération de toutes les substances qui ont quelqu'une des propriétés indiquées ci-dessus. Nous n'exposerons que les remedes les plus efficaces & les plus usités. Quant aux autres on pourra les prendre dans les classes auxquelles ils appartiennent plus particuliérement; le médecin les choisira d'après les cir-

conſtances. Il eſt à propos de remarquer que les médicamens aſtringens, les abſorbans & les ſtomachiques toniques qui ont plus de droit que les autres à être nommés *remedes qui reſſerrent le ventre*, ſe trouvent auſſi, en plus grand nombre, dans la claſſe que nous expoſons. Cependant il eſt plus rare qu'on faſſe uſage de ces derniers médicamens, que de tous les autres, parcequ'ils paroiſſent ne convenir que dans les cas où le flux de ventre a pour cauſe l'atonie ou le relâchement exceſſif de l'eſtomac & des inteſtins; après toutefois que l'on a fait précéder le traitement qui étoit néceſſaire pour préparer leur effet, & obvier aux ſuites fâcheuſes; autrement on ne peut pas les mettre en uſage ſans danger: c'eſt à quoi ceux qui pratiquent l'art de guérir, doivent faire la plus grande attention, de peur qu'en agiſſant à contre-tems, ou en empêchant une évacuation ſalutaire, ils ne rendent le mal beaucoup plus difficile à vaincre. Nous ajoûterons à ce que nous venons de dire que les alimens aſtringens qu'on mange avant le repas retiennent en quelque ſorte les alimens & remédient au cours de ventre; ſi on les mange après le repas, ils précipitent la deſcente des alimens & remédient aux renvois, en augmentant le reſſort de l'orifice ſupérieur de l'eſtomac.

MÉDICAMENS SIMPLES.

LES racines d'orcanette, de tormentille (1), de biſtorte, de fraiſier, de conſoude; la rhubarbe, la rhubarbe des moines (2), le rhapontic (3), l'ipécacuanha.

ANTI-DIARR.

Les feuilles de ſcolopendre, de plantain, de *coronopus*, de prêle, de renouée, de piloſelle, de *ſophia chirurgorum*, d'oſeille, de pimprenelle, de cynogloſſe, de pervenche, de millefeuille, d'ortie.

Les roſes rouges ([4]), les balauſtes.

La ſemence de ſumach, de *ſophia chirurgorum*; le riz, les fruits du ſorbier ([5]), du grenadier ([6]), du cornouiller ([7]), du coignaſſier ([8]), de l'églantier, du néſſier ([9]); les groſeilles, les mirobolans ([10]), la muſcade dans ſon état naturel, la muſcade confite, les noix confites, la noix de galle, la noix de Cyprès... les têtes de pavot blanc, l'écorce de grenade.

Le ſimarouba ([11]), l'écorce du liége... le bois de lentiſque.

L'hypociſte ([12]), le ſuc de limons, le vin de Chypre.... le ſang-dragon, le ſuc d'acacia, le cachou ([13]), le maſtic, l'opium.

Le lait, les œufs... la corne de cerf, l'ivoire, l'os de ſéche, les pierres d'écreviſſes... le corail, la coralline.

Les eaux de Forges, de Paſſy, de Bourbon-Lancy, de Bourbon-l'Archambault, de Balaruc, de Cauterets, de Saint-Amand... le bol d'Arménie ([14]), la terre ſigillée, la craie, le fer, la pierre hæmatite.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU de roſes rouges...

Les ſyrops de coings ([15]), de groſeilles, d'épine-vinette, de grenade, de roſes ſéches ([16]),

le ſyrop de myrte composé ([17]), le ſyrop magiſtral aſtringent ([18]), le ſyrop de nénuphar, le ſyrop de pavot blanc.

L'ivoire & la corne de cerf calcinés, les écailles préparées, le *laudanum*... la conſerve de cynorrhodon, la conſerve de roſes rouges, l'extrait de geniévre... le *diaſcordium* ([19]), l'opiat de Salomon, la confection hyacinthe... le ſafran de Mars, les tablettes de cachou... les trochiſques de karabé, les pilules de cynogloſſe.

L'eſprit de-ſoufre, l'eſprit-de-vitriol, l'eau de Rabel...

Le tartre ſtibié, le verre d'antimoine corrigé avec la cire ([20]).

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

EAUX.

PRENEZ de *riz lavé*, deux onces : faites bouillir, juſqu'à ce qu'il ſoit crevé, dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : paſſez. La colature eſt ce qu'on nomme communément *eau de riz*.

PRENEZ de *maſtic*, une once : faites bouillir dans ſix livres d'eau, & réduire aux deux tiers : paſſez.

TISANES.

PRENEZ d'*écorce de liége*, coupée par petits morceaux, deux onces, dont vous ferez un nouet : faites bouillir, pendant une heure, dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres.

PRENEZ de *riz lavé*, une once & demie ; de

ANTI-DIARR.

rapure de corne de cerf, une once, dont vous ferez un nouet : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : passez.

PRENEZ *racines de tormentille & de bistorte*, de chaque une once : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Lorsque vous serez près de retirer la tisane du feu, ajoûtez-y une poignée de *roses rouges* : passez.

TEINTURE.

PRENEZ de *roses rouges*, dont l'onglet sera ôté, depuis une demi-once jusqu'à une once; d'*huile de vitriol*, un demi-gros : versez sur le tout deux livres & demie d'eau bouillante : laissez infuser pendant trois heures : passez : ajoûtez à la colature, si vous le voulez, du sucre ou du *syrop de coings*. Voilà la teinture de roses la plus usitée.

INFUSION.

PRENEZ d'*ipécacuanha* broyé grossiérement, deux gros : mettez infuser chaudement, pendant une nuit, dans six onces d'*eau de chardon-bénit*. Le second & le troisieme jour, on préparera une seconde & une troisieme infusion avec le résidu. La premiere fait vomir; la seconde purge ; la troisiéme resserre le ventre. On vante l'usage de ce remede pour le traitement de la dyssenterie.

DÉCOCTIONS.

PRENEZ *corne de cerf calcinée & mie de pain* très blanche, de chaque deux onces : faites bouillir dans trois livres d'eau, jusqu'à réduction du tiers : passez : ajoûtez à la colature la quantité de

ſucre qui conviendra; pour une boiſſon que l'on nomme *décoction blanche*, *decoctum album*. Anti-dyss.

Prenez d'*orge mondé*, deux onces; *rapure de corne de cerf* & *racine de ſcorſonere*, de chaque une once; de *mie de pain*, trois onces: faites bouillir dans quatre livres d'eau, & réduire à deux. Lorſque vous ſerez prêt à éloigner la décoction du feu, ajoûtez une quantité ſuffiſante de *régliſſe*: paſſez; pour boiſſon.

Prenez *corne de cerf calcinée*, une once; *gomme arabique*, demi-once; de *ſucre*, une once: faites-les bouillir dans quatre livres d'eau, que vous ferez réduire aux deux tiers. On ajoûte à la colature une ou deux cuillerées d'*eau de fleurs d'orange*; & on la garde pour l'uſage.

Prenez *écorce de ſimarouba*, deux gros: faites-le bouillir dans une pinte d'eau, que vous réduirez à la moitié: paſſez; pour trois doſes à prendre dans le cours de la journée.

Juleps.

Prenez d'*eau de plantain*, ſix onces; de *terre ſigillée*, un demi gros; de *ſyrop de coings*, une once: faites un julep. On peut y ajoûter douze gouttes de *teinture anodyne*.

Prenez d'*eau de roſes*, ſix onces; d'*eau de cannelle* orgée, un gros; de *diaſcordium*, un demi-gros; de *ſyrop de coings*, une once; de *laudanum*, un grain: mêlez; pour un julep qui convient dans la dyſſenterie.

Verrées.

Prenez de *teinture de roſes*, ſix onces; de *diaſcordium*, ou de *confection hyacinthe*, un gros; de *ſyrop de roſes ſéches*, une once: mêlez.

ANTI-DIARR.

PRENEZ de *cachou*, un gros : faites bouillir, pendant un quart-d'heure, dans ſix onces d'eau : laiſſez la liqueur s'éclaircir, en dépoſant, & ajoûtez une once de *ſyrop de coings*.

PRENEZ *décoction de plantain*, trois onces; *diaſcordium*, un gros; *ſyrop de pavot blanc*, trois gros : mêlez ; pour une priſe qu'on donnera à l'heure du ſommeil.

PRENEZ *rhubarbe* & *myrobolans citrins* concaſſés, de chaque un gros : mettez infuſer, pendant une nuit, dans huit onces de *décoction de chicorée :* paſſez avec expreſſion, & faites fondre dans la colature une once & demie de *manne*, & une once de *ſyrop de chicorée compoſé*.

PRENEZ de *tamarins*, une once; de *roſes rouges*, une pincée : faites bouillir dans une quantité d'eau ſuffiſante : paſſez : mettez infuſer dans la colature un gros de *rhubarbe :* paſſez avec expreſſion : ajoûtez à la colature une once de *ſyrop de chicorée compoſé*, & quatre grains d'*ipécacuanha*.

PRENEZ de *rhapontic* broyé, deux gros; de *myrobolans citrins*, un gros; de *ſommités de petite abſinthe*, une pincée : faites bouillir dans huit onces d'eau : paſſez : délayez dans la colature une once de *catholicum* double.

POTIONS.

PRENEZ d'*eau de plantain*, huit onces; d'*eau de fleurs d'orange*, une once; de *diaſcordium*, un gros; *terre ſigillée* & *corail préparé*, de chaque un demi gros; de *ſyrop magiſtral aſtringent*, une once; de *laudanum* liquide, quinze gouttes : mêlez; pour une potion qu'on partagera en deux doſes égales.

PRENEZ *eau de roses*, six onces; *corail & sang-dragon*, de chaque un scrupule; de *confection hyacinthe*, un demi-gros; de *syrop de coings*, deux onces : mêlez; pour une potion qu'on prendra par cuillerées.

PRENEZ d'*eau de mélisse*, six onces; *bol d'Arménie & terre sigillée*, de chaque un demi gros; de *thériaque*, deux scrupules; de *syrop de roses séches*, une once; pour une potion à prendre par cuillerées.

PRENEZ de *teinture de roses*, huit onces; de *diascordium*, deux gros; de *cachou*, vingt grains : d'*ipécacuanha*, douze grains : mêlez; pour une potion à prendre par cuillerées.

APOZEMES.

PRENEZ de *riz lavé*, une demi-once; de *rapure de corne de cerf*, six gros, dont vous ferez un nouet; de *racines de grande consoude*, une demi once; *écorce de grenade & racine de tormentille*, de chaque deux gros : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de grenade*; pour un apozeme.

PRENEZ *racines de bistorte & de tormentille*, de chaque une demi-once; *feuilles de plantain & d'oseille*, de chaque une poignée; *roses rouges & balaustes*, de chaque une pincée : faites bouillir, selon l'art, dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : délayez dans la colature quatre onces de *suc dépuré d'ortie*, & deux onces de *syrop de coings*; pour un apozeme.

GELÉE.

PRENEZ de *rapure de corne de cerf*, une demi-

ANTI-DIARR.

livre : faites bouillir dans six livres d'eau, à un feu lent, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature, lorsqu'elle sera clarifiée, six onces de *sucre* ; quatre onces de *vin blanc* ; une once de *jus de citron :* faites bouillir une seconde fois ce mêlange, jusqu'à ce qu'il ait acquis la consistance de gelée que vous verserez toute chaude dans les vases destinés à la contenir. On peut y ajoûter de l'*essence d'écorce de citron.*

POUDRES.

PRENEZ de *rhubarbe*, depuis un demi-gros jusqu'à un gros ; de *cannelle*, dix grains : mêlez ; pour une poudre.

PRENEZ *ipécacuanha* & *rhubarbe*, de chaque douze grains : mêlez ; pour une poudre.

PRENEZ de *verre d'antimoine corrigé avec la cire*, depuis quatre grains jusqu'à douze ; de *cachou*, dix grains : mêlez.

PRENEZ de *graine de sumach*, un demi-gros ; *sucs d'acacia* & *d'hypociste*, de chaque dix grains : mêlez.

PRENEZ *crême de tartre*, trois gros ; *ipécacuanha*, un gros : mêlez ; pour six prises, que vous donnerez toutes les deux heures dans la dyssenterie.

BOLS.

PRENEZ *conserve de roses rouges* & *corail préparé*, de chaque un demi-gros ; de *syrop de grenade*, la quantité suffisante : faites un bol.

PRENEZ de *conserve de roses rouges*, un demi-gros ; de *laudanum*, un ou deux grains : mêlez : faites un bol.

PRENEZ de *conserve de grande consoude*, un gros;

gros ; *pierre hæmatite* & *ſafran de Mars aſtringent*, de chaque un demi-ſcrupule : mêlez : faites un bol avec du ſucre.

ANTI-DYSS.

PRENEZ de *diaſcordium*, un ſcrupule ; *ipécacuanha*, *corail* & *cachou*, de chaque huit grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de pavot blanc*.

PRENEZ *conſerve de cynorrhodon* & *racine d'aulnée*, de chaque un demi-gros ; *cachou*, quinze grains ; *cannelle*, ſix grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop d'abſinthe*.

PRENEZ *écorce de ſimarouba* & *corail préparé*, de chaque un ſcrupule ; de *muſcade*, ſix grains ; de *pilules de cynogloſſe*, deux grains : mêlez : faites un bol avec la *conſerve de cynorrhodon*.

PRENEZ de *thériaque ancienne*, un demi-gros ; *corne de cerf préparée* & *cachou*, de chaque douze grains ; de *laudanum*, un grain : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop magiſtral aſtringent*.

PRENEZ de *confection hyacinthe*, un demi-gros ; *écorce de grenade* & *myrobolans citrins*, de chaque un ſcrupule ; de *teinture anodyne*, dix gouttes : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de gentiane*.

PRENEZ *ipécacuanha*, dix huit grains ; de *diaſcordium*, deux ſcrupules ; de *ſafran*, quatre grains : mêlez : faites un bol avec du *ſyrop de chicorée composé*.

OPIATS.

PRENEZ de *conſerve de roſes*, une demi-once ; *ipécacuanha*, un demi-gros ; de *catholicum* double, une once ; de *diaſcordium*, deux gros : mêlez ; pour un opiat qu'on diviſera en trois doſes égales. On en prendra une par jour.

ANTI-DIARR.

PRENEZ de *conserve de cynorrhodon*, une once; *terre sigillée* & *sang-dragon*, de chaque une demi-once : de *pilules de cynoglosse*, vingt grains : mêlez; faites un opiat avec du *syrop de roses séches*. On en peut prendre jusqu'à un gros.

PRENEZ d'*extrait de geniévre*, une once; *cachou* & *rhubarbe*, de chaque deux gros; d'*ipécacuanha*, un gros; de *laudanum*, huit grains : mêlez avec exactitude : faites, avec le *syrop magistral astringent*, un opiat. La dose peut aller jusqu'à un gros.

PRENEZ de *confection hyacinthe*, une demi-once; *terre sigillée* & *cachou*, de chaque un gros; de *sang-dragon*, deux scrupules; d'*ipécacuanha*, un demi-gros : mêlez : faites un opiat avec le *syrop de pavot blanc*. On en peut prendre chaque fois jusqu'à un gros.

PRENEZ de *diascordium*, deux gros; de *trochisques de karabé*, deux scrupules; *ivoire calciné* & *cachou*, de chaque un demi-gros : mêlez : faites un opiat avec le *syrop de coings*. On fera du tout trois doses égales.

PRENEZ de *conserve de roses rouges*, six gros; de *diascordium*, une demi-once; de *rhubarbe* en poudre, deux gros; d'*huile de cannelle*, quatre gouttes; de *laudanum* liquide, huit gouttes; de *syrop de coings*, une demi-once : mêlez le tout exactement. On peut faire prendre jusqu'à deux gros, & même une demi-once, de cet opiat.

PILULES.

PRENEZ de *cachou*, deux onces; d'*huile de cannelle*, quatre gouttes; de *syrop de roses séches*, ce qu'il en faut pour former une masse de pilules. La dose sera depuis un scrupule jusqu'à un demi-gros.

TABLETTES.

PRENEZ de *cachou*, une once; de *ſucre*, quatre onces : mêlez avec une quantité ſuffiſante de *mucilage de gomme-adragant* & *d'eau de fleurs d'orange* : faites des tablettes ſelon l'art. Leur doſe ſera depuis un gros juſqu'à un gros & demi.

COMMENTAIRES.

(1.) LA TORMENTILLE. *Tormentilla ſylveſtris, C. B. P. Heptaphyllon Fuſch.*

Cette plante, qui croît naturellement ſur les montagnes des Alpes & des Pyrénées, a une racine dont la ſaveur eſt acerbe. On met la racine de tormentille au nombre des médicamens les plus propres à reſſerrer le ventre : on vante également ſa vertu aſtringente & vulnéraire. Auſſi s'en ſert-on, avec ſuccès, contre le vomiſſement & les flux de ventre, après avoir employé préalablement les remedes convenables; elle produit les plus heureux effets dans tous les flux de ſang. On la fait prendre en ſubſtance, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros : il en entre le double dans une infuſion. Lorſqu'il regne des dyſſenteries épidémiques, quelques perſonnes tiennent continuellement dans la bouche un morceau de cette racine, qu'elles mâchent pour ſe garantir de la contagion.

(2.) LA RHUBARBE DES MOINES. *Rhabarbarum monachorum, J. B. Lapathum hortenſe, latifolium, Inſt. rei herb.*

La racine de cette eſpece de patience, qui ſe

ANTI-DIARR.

cultive communément dans nos jardins, approche, dit-on, beaucoup par ſa qualité, de la vraie rhubarbe. Il y a cependant entre les deux eſpeces cette différence, que la rhubarbe des moines purge rarement & fort peu; mais elle reſſerre le ventre bien plus que l'autre : cependant le port de cette plante la diſtingue très bien de la vraie rhubarbe & du rhapontic, dont nous avons déja parlé. Rarement fait-on uſage de la rhubarbe des moines dans ce pays-ci, quoiqu'on la regarde comme ſalutaire dans la diarrhée & la dyſſenterie. Cette racine ſe preſcrit en ſubſtance, juſqu'à un gros & même juſqu'à deux : il en entre le double dans l'infuſion & la décoction.

(3.) LE RHAPONTIC. *Rhaponticum Proſp. Alpin. Rhabarbarum fortè Dioſcoridis & antiquorum, Inſt. rei herb.*

Cette plante, qui croît dans nos jardins, ſe fait remarquer par un pannicule très conſidérable de fleurs blanches, & par la largeur de ſes feuilles. Elle a une racine qui differe peu de la vraie rhubarbe. Cependant le rhapontic n'a aucune vertu purgative; mais on le met au nombre des remedes propres à reſſerrer le ventre; & il entre dans la claſſe des ſtomachiques : néanmoins à peine ſe ſert-on de ce médicament. On en preſcrit juſqu'à un gros & davantage en ſubſtance, & le double pour faire une infuſion ou une décoction.

(4.) LA ROSE DE PROVINS. *Roſa rubra multiplex.*

On doit compter les roſes rouges au nombre des médicamens qui ſont les plus uſités pour reſſerrer le ventre; & elles ne ſont pas les moins

estimées de tous les remedes astringens & détersifs. On en fait faire usage, avec succès, à ceux qui sont sujets au vomissement ; & on vante leurs effets dans les flux de ventre & la dyssenterie ; enfin elles sont regardées comme utiles dans les hémorrhagies. On prépare, avec les roses rouges qui sont séches, une infusion qui se fait, en mettant depuis une demi-once jusqu'à six gros de roses pour deux livres d'eau. Souvent on ajoute à cette teinture aqueuse de l'esprit de vitriol, non-seulement pour lui donner une couleur rouge agréable, mais pour la rendre encore plus astringente. Il se prépare, avec les roses une conserve dont la dose va jusqu'à un ou deux gros. On trouve, chez les apothicaires, une eau distillée de roses séches, destinée pour l'usage interne, & pour l'externe également. A la vérité, elle s'emploie plus fréquemment pour faire des collyres fortifians, des injections détersives. Il se fait encore, avec les roses rouges, des lavemens détersifs qui conviennent dans le traitement de la dyssenterie, & pour faire cesser les épreintes. Enfin ces roses, cuites dans du vin rouge, servent à faire des fomentations & des cataplasmes fortifians & répercussifs, qui sont de l'usage le plus commun dans les cas de contusions, d'entorses en différentes parties. Voyez *Syrop de roses*, *Miel rosat*, *Huile rosat*, *Onguent rosat*, &c.

ANTI-DYSS.

(5.) LE CORMIER, *Sorbus sativa*, *C. B. P.*

Presque personne n'ignore que les fruits de cet arbre ont la vertu astringente. C'est aussi pourquoi on les regarde comme propres à arrêter les vomissemens & les flux de ventre. C'est pour remplir ces indications, qu'il arrive souvent aux

ANTI-DIARR.

gens de la campagne de manger de ces fruits, lorſqu'ils ſont mûrs; ce qui leur réuſſit ordinairement. Si l'on excepte ces circonſtances, il eſt rare qu'on faſſe uſage des fruits du cormier en médecine. Quelques perſonnes les font confire, pour pouvoir en avoir dans toutes les faiſons de l'année. On prend depuis quatre juſqu'à douze de ces fruits, & même davantage, ſelon que les malades le jugent néceſſaire.

(6.) LE GRENADIER A FLEUR. *Punica flore majore, pleno, Inſt. rei herb.*

Les fleurs du grenadier, qui ſe nomment des *balauſtes* dans le commerce des drogues & la médecine, ſont du nombre des médicamens aſtringens, & qui reſſerrent le ventre. On les reconnoît auſſi pour un remede tonique. Ces propriétés les rendent ſalutaires dans les flux de ventre, la dyſſenterie, &c. & utiles dans le crachement de ſang. On ſe trouve bien d'en uſer dans le cas de gonorrhée bénigne ou autres écoulemens morbifiques de différente eſpece. Les balauſtes s'ordonnent en ſubſtance, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros: il en entre le double dans l'infuſion. Quelquefois les balauſtes ſervent à l'extérieur, & principalement pour compoſer des gargariſmes anti-ſcorbutiques.

L'écorce du fruit du grenadier, ou l'enveloppe des graines, qui ſe nomme, dans le commerce & en médecine, *malicorium*, a une ſaveur auſtere, & les mêmes propriétes que les fleurs: on peut même la regarder comme plus efficace que celle ci Elle ſe preſcrit en ſubſtance, depuis un demi gros juſqu'à un gros: il en entre depuis deux gros juſqu'à une demi-once dans chaque livre de décoction ou d'infuſion. L'écorce de gre-

nade s'emploie encore à des uſages externes : elle entre dans la compoſition des collyres, des gargariſmes & des lavemens aſtringens. Le jus de la grenade, ſoit de celle qui eſt douce, ſoit de celle qui eſt acide, paſſe pour un excellent médicament rafraîchiſſant ; & on ne lui refuſe pas la vertu cordiale. Pour l'ordinaire, on fait ſucer les grains de la grenade douce aux malades que la ſoif tourmente. Le jus de la grenade acide s'emploie pour faire un ſyrop dont nous aurons occaſion de parler.

ANTI-DYSS.

(7.) LE CORNOUILLER. *Cornus hortenſis mas, C. B. P.*

Le fruit de cet arbre approche de l'olive pour la forme, & il renferme un noyau : il eſt acerbe & douçâtre. Les gens de la campagne le mangent. Il fortifie l'eſtomac, & reſſerre le ventre. On fait une tiſane avec les fruits ſecs du cornouiller : elle ſe prépare, en mettant une ou deux onces de ces fruits dans deux livres d'eau : ils ſe prennent auſſi en poudre ; on en met juſqu'à un gros & plus dans du vin. Mais, pour l'ordinaire, ce médicament n'eſt employé que par le peuple qui ne peut pas ſe procurer des remedes plus chers ou plus rares.

(8.) LE COIGNASSIER. *Cydonia fructu oblongo, leviori, Inſt. rei herb.*

Le fruit du coignaſſier, ou le coing, tient un des premiers rangs parmi les remedes qui reſſerrent le ventre : on le met au nombre des ſtomachiques les plus puiſſans. Il eſt vrai que le ſyrop, qu'on prépare avec ce fruit, & dont nous aurons occaſion de parler, eſt d'un uſage plus fréquent que le fruit en ſubſtance. Le coing confit avec le ſucre ou le miel, ſous différentes for-

ANTI-DIARR.

mes, paſſe pour un aliment fort gracieux, & qui poſſéde les vertus que nous venons d'expoſer. La graine du coing eſt mucilagineuſe; & ſe met dans la liſte des remedes adouciſſans. On en fait des infuſions, en en mettant juſqu'à une demi-once pour chaque livre d'eau. On retire de la ſemence du coing, tenue en macération dans l'eau chaude, durant vingt-quatre heures, ainſi que de la graine de lin & de celle du *pſyllium*, herbe aux puces, un mucilage qui ſert, avec aſſez de ſuccès, pour calmer la grande ardeur de poitrine dont ſe plaignent les perſonnes qui touſſent, & celles qui crachent le ſang : il n'eſt pas moins ſalutaire dans la dyſſenterie, la difficulté d'uriner, dans l'ardeur de la bouche, l'excoriation de la langue, &c. Ce mucilage ſe prend ſous la forme de looch; ſa doſe va juſqu'à deux onces & plus. On ſe ſert auſſi fort fréquemment, pour l'uſage externe, du mucilage de graine de coing, mêlé avec de l'eau de frai de grenouille : employé ainſi, il eſt un remede efficace contre l'inflammation des yeux, les douleurs violentes des hémorrhoïdes, & la ſéchereſſe de la langue. Il procure du ſoulagement, appliqué ſur les brûlures, les excoriations, les crevaſſes de la peau, &c.

(9.) LE NEFFLIER. *Meſpilus vulgaris, Cluſ.*

Les fruits acerbes du nefflier, qu'on doit à peine compter parmi ceux qui ſont deſtinés à être mangés, reſſerrent le ventre. Les gens de la campagne en prennent quelquefois pour faire ceſſer les flux de ventre, & leur idée en régle la doſe. Du reſte, on ne fait pas de cas de ces fruits, comme médicament. On ne penſe pas plus favorablement des noyaux que renferme la

neſſle : ils peuvent néanmoins ſe mettre au nombre des diurétiques.

(10.) LES MYROBOLANS. *Myrobolani.*

On trouve dans le commerce diverſes eſpeces de myrobolans, qui ſont les citrins , les noirs ou indiens , les chébules , les emblics , & les bellerics : mais on préfére en médecine les myrobolans citrins. Ils font partie des médicamens qui reſſerrent le ventre ; & on les emploie , avec ſuccès , dans les flux de ventre. Dans ce cas , on en fait prendre depuis un demi-gros juſqu'à un gros en ſubſtance : il en entre le double dans la décoction & l'infuſion : quelquefois ces fruits ſe prennent à petite doſe , pour rétablir les forces. L'infuſion légerement purgative n'empêche pas qu'on ne la donne contre le cours de ventre ; parcequ'elle fortifie après avoir produit ſon premier effet.

(11.) LE SIMAROUBA. *Simarouba.*

Ce médicament eſt l'écorce d'une eſpece de térébinthe qui croît en Amérique , & dont parle Sloane dans ſon Hiſtoire naturelle de la Jamaïque. On ſait que c'eſt la racine qui fournit cette écorce fibreuſe, pâle , d'un goût amer, avec quelque adſtriction. Le ſimarouba paſſe pour un ſtomachique très puiſſant ; & on le dit un des remedes les plus propres à reſſerrer le ventre , & qui ſe donne, avec le plus heureux ſuccès , dans la dyſſenterie & le flux de ventre. Il ſe met auſſi dans les claſſes des médicamens toniques & aſtringens ; & ces propriétés en rendent l'uſage très ſalutaire , quand on le fait prendre pour arrêter le ſang , de quelque endroit qu'il ſorte. On lui reconnoît encore une qualité anodyne , capable de calmer les douleurs , & de procurer

ANTI-DIARR.

du ſommeil. On fait prendre le ſimarouba une ou pluſieurs fois le jour, ſuivant que l'état du malade le demande : ſa doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros en ſubſtance : il en entre le double dans la décoction.

(12.) LE SUC D'HYPOCISTE. *Hypociſtis.*

Ce médicament eſt un extrait ſec & noirâtre, réſineux, d'un goût acide & acerbe, qui a beaucoup de reſſemblance avec le ſuc d'acacia. On le retire d'une plante appellée l'*hypociſte ; hypociſtis Cretica flore purpureo, Tourn. Cor. Inſt.* qui s'éleve comme un rejetton, & avec la forme de l'orobanche, ſur la racine du ciſte. On pile cette plante pour en exprimer le ſuc qu'on laiſſe durcir avant de le tranſporter. Il en vient beaucoup de l'isle de Candie & des environs, la Provence en fournit auſſi. C'eſt avec raiſon qu'on met le ſuc d'hypociſte dans la liſte des médicamens qui reſſerrent le ventre : il entre auſſi dans la claſſe des aſtringens ou des ſtyptiques. On en vante l'efficacité pour reſſerrer le ventre, & arrêter les hémorrhagies. Sa doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à deux. Le ſuc d'hypociſte eſt auſſi un médicament externe du nombre des aſtringens. On le fait ſouvent entrer dans la compoſition des gargariſmes répercuſſifs.

(13.) LE CACHOU. *Catechu.*

Ce médicament eſt une ſubſtance qui tient de la gomme & de la réſine, d'un roux noirâtre, d'une ſaveur acerbe, un peu amere, ſans être déſagréable au goût. On a regardé autrefois le cachou comme une ſimple terre du Japon, d'où il a retenu le nom de *terra Japonica.* C'eſt un extrait ſec, dur comme la pierre, & fort peſant. Il ſe retire du fruit d'un palmier des Indes,

dont parle Plumier dans ſon Hiſtoire des Plantes de l'Amérique. Ce ſuc ſolide ne s'emploie jamais pour les uſages de la médecine, tel qu'on nous l'apporte ; mais il reçoit une préparation qui le rend plus pur. Voici ce qui ſe pratique. Le cachou ayant été mis en poudre, on le fait diſſoudre dans l'eau chaude ; puis on le filtre, & on laiſſe repoſer la liqueur : enfin on l'ôte de deſſus le dépôt, & on la met évaporer, juſqu'à ſiccité, au bain-marie. Ce cachou purifié paſſe pour un excellent médicament tonique ſtomachique ; & il eſt très ſalutaire dans le vomiſſement, la dyſſenterie & les autres flux de ventre. On ne le vante pas moins comme un puiſſant aſtringent contre le crachement de ſang, le flux hémorrhoïdal & menſtruel immodéré, & dans d'autres hémorrhagies. Ses heureux effets dans l'incontinence d'urine & le diabete ſont très renommés. Enfin on s'eſt bien trouvé d'en faire uſage dans la toux & l'enrouement. Le cachou ſe donne en ſubſtance, depuis dix grains juſqu'à trente ; & on en preſcrit depuis un demi-gros juſqu'à un gros pour une décoction. Quelquefois on prépare une tiſane avec le cachou : elle ſe fait avec un gros de ce médicament dans deux livres d'eau. D'autres fois on tient dans la bouche de l'extrait tout pur ou mêlé avec du ſucre, ſous la forme de paſtilles ; & alors il n'y a point de doſe réglée. Le cachou s'emploie auſſi, à l'extérieur, comme médicament vulnéraire aſtringent ; & cette propriété le fait entrer très fréquemment dans la compoſition des gargariſmes répercuſſifs, anti-ſcorbutiques, & qui conviennent aux maux de gorge.

ANTI-DYSS.

(14.) LE BOL D'ARMÉNIE. *Bolus Armena.*

ANTI-DIARR.

Ce médicament eſt une terre d'un jaune rouge, qui eſt graſſe, ſtyptique, & s'attache à la langue : elle ſe trouve dans différentes contrées de la France. Sa reſſemblance avec le bol, que l'on nous apportoit autrefois d'Arménie, eſt très grande. Le bol a beſoin de recevoir quelque préparation, pour pouvoir ſervir aux uſages de la médecine. Voici celle qu'il reçoit. On fait fondre le bol dans l'eau, afin que les parties les plus peſantes ſe précipitent au fond : enſuite on ôte, de deſſus le ſédiment, l'eau qui eſt chargée des parties les plus légeres ; on la laiſſe en repos, pour qu'elle dépoſe encore, & juſqu'à ce qu'elle ſoit devenue claire, ou que le fond du vaſe ſoit couvert d'une poudre extrêmement fine, qui, étant ſéchée, forme un puiſſant médicament aſtringent & propre à reſſerrer le ventre. Communément on en preſcrit depuis douze grains juſqu'à un demi-gros & davantage. Quelques auteurs prétendent que le bol d'Arménie a la vertu abſorbante. L'expérience, ſelon d'autres, s'oppoſe à ce qu'on admette cette opinion. Ce bol eſt encore un médicament externe : comme tel, il ſe met au nombre des remedes aſtringens & répercuſſifs ; & on l'emploie, avec ſuccès, pour remplir cette indication. Nous n'ajouterons rien ſur une multitude d'autres eſpeces de bols qui ont peut-être les mêmes propriétés que notre bol appellé *d'Arménie*, parceque ce bol eſt plus commun que les autres.

(15.) LE SYROP DE COINGS. *Syrupus cydoniorum*, n'eſt autre choſe que le jus du coing que l'on a fait éclaircir & cuire, ſelon l'art, avec du ſucre. Il paſſe, d'un avis unanime, pour un excellent médicament ſtomachique & propre à reſ-

ſerrer le ventre ; & il eſt d'un uſage commun contre la foibleſſe de l'eſtomac & les diarrhées, après toutefois qu'on a employé les remedes convenables. La doſe de ce ſyrop eſt depuis une demi-once juſqu'à une once & demie.

ANTI-DYSS.

(16.) LE SYROP DE ROSES SÉCHES. *Syrupus de roſis ſiccis*, ſe prépare, en mettant infuser des roſes rouges dans l'eau chaude, durant l'eſpace de douze heures, & en faiſant cuire enſuite la colature, avec du ſucre, au bain marie, & ſelon l'art. Ce ſyrop entre dans la liſte des remedes ſtomachiques & propres à reſſerrer le ventre ainſi que dans la claſſe des aſtringens. Il eſt ſalutaire dans le vomiſſement, & utile dans la diarrhée & la dyſſenterie : enfin il peut prévenir les hémorrhagies. Sa doſe eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros & demi. Le ſyrop de roſes ſéches eſt auſſi un reméde externe. On le met au nombre des aſtringens & des déterſifs ; & ces propriétés le font entrer dans différens gargariſmes.

(17.) LE SYROP DE MYRTE COMPOSÉ, *ſyrupus myrtinus compoſitus*, ſe prépare avec différentes ſubſtances aſtringentes ; car, outre les baies de myrte, il y entre des fruits de neſflier, d'épine-vinette, de ſumach ; des balauſtes, des roſes rouges, du bois de ſantal. On met macérer chaudement toutes ces ſubſtances, durant l'eſpace de vingt-quatre heures, dans des ſucs de coings & de poires ſauvages, coupés avec de l'eau ; le mêlange ſe paſſe ; & on fait cuire la colature avec du ſucre, en conſiſtance de ſyrop. Ce médicament mérite une place parmi les ſtomachiques & les remedes propres à reſſerrer le ventre ; il ſe met auſſi dans la liſte des rafraî-

ANTI-DIARR.

chiſſans : enfin on le reconnoît pour aſtringent. Ces vertus le font employer , avec d'heureux ſuccès, dans le flux de ventre & les hémorrhagies, après toutefois qu'on a fait uſage des remedes appropriés. Sa doſe eſt depuis une demi-once juſqu'à une once & demie.

(18.) LE SYROP MAGISTRAL ASTRINGENT, *Syrupus magiſtralis aſtringens* ; eſt fait avec de la rhubarbe, des myrobolans, des roſes rouges, des balauſtes, le ſantal & la canelle, que l'on met infuſer, durant l'eſpace de douze heures, dans des jus d'épine-vinette & de groſeille, coupés avec de l'eau de roſes rouges, & de l'eau de plantain. Lorſqu'on a paſſé la liqueur, on donne à la colature la conſiſtance de ſyrop, au moyen de la cuiſſon. Ce ſyrop differe peu du ſyrop de myrte, pour les propriétés ; & il s'adminiſtre de la même façon.

(19.) LE DIASCORDIUM eſt un électuaire fameux, qui reçoit ſon nom de la plante appellée *ſcordium*, le chamaras, & qui emprunte ſes vertus des médicamens ſtomachiques, aſtringens, aromatiques, du *laudanum* qu'on y fait entrer, & dont le miel & le vin ſont les excipiens. Il paſſe pour un excellent médicament ſtomachique & propre à reſſerrer le ventre. Il eſt de l'uſage le plus commun contre la foibleſſe de l'eſtomac & le flux de ventre : outre cela il eſt aſſoupiſſant ; mais cette propriété ſe perd à meſure que le médicament vieillit. Sa doſe eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros.

(20.) LE VERRE D'ANTIMOINE ciré ou corrigé avec la cire, *vitrum antimonii ceratum*, ſe prépare en faiſant fondre du verre d'antimoine avec une huitieme partie de cire jaune ; on verſe

le mêlange en fuſion ſur du papier ; puis on le réduit en poudre très fine. Ce remede a été inventé, depuis quelques années, par des médecins d'Edimbourg Peut-être l'a-t-on vanté plus qu'on ne le devoit, comme il arrive communément. Il a les plus heureux ſuccès dans la dyſſenterie, quand on l'adminiſtre comme il convient ; mais il s'en faut de beaucoup qu'il mérite le nom de *ſpécifique*, ainſi que l'ont prétendu pluſieurs auteurs. Son effet n'eſt pas toujours le même ; tantôt il fait vomir, tantôt il purge par en bas ; quelquefois même il ne produit aucune évacuation. Lorſque l'on a employé les remedes convenables, au commencement du traitement de la dyſſenterie, on fait prendre le verre d'antimoine, ou tous les jours, ou de deux jours l'un, d'abord depuis deux grains juſqu'à quatre, ſous la forme de bol ; puis on augmente peu-à-peu cette doſe que l'on proportionne à l'opiniâtreté de la maladie, & qui peut aller juſqu'à douze grains & même plus. Il arrive quelquefois qu'une ſeule doſe de ce verre d'antimoine ciré guérit la dyſſenterie ; mais, pour l'ordinaire, on eſt obligé d'en prendre trois ou quatre doſes. Ce remede ne remplit pas toujours les eſpérances que l'on a fondées ſur ſon uſage. Il paroît même à quelques-uns qu'il y a quelque danger à s'en ſervir : ils doutent avec aſſez de fondement qu'un peu de cire deſſéchée & brûlée, ſoit propre à émouſſer autant qu'on le prétend l'action violente du verre d'antimoine ; c'eſt une remarque de Triller qui mérite de l'attention.

ANTI-DYSS.



LES DIURÉTIQUES

Indiqués dans les Maladies aiguës.

PEU de personnes ignorent que plusieurs sortes de remedes rendent les urines abondantes : les uns sont adoucissans & rafraîchans ; & c'est de ceux-là dont il s'agit ici : il y en a d'autres qui sont stimulans ; nous en parlerons dans la suite. Le premier genre de diurétiques convient dans les maladies aiguës dans lesquelles le plus souvent les organes sécrétoires de l'urine sont affectés. Le second genre des diurétiques, composé des stimulans, est indiqué dans les maladies chroniques, dans les cas où le sang & les humeurs se trouvent d'une mauvaise nature, & où les organes de l'urine sont en bon état. Il est vrai qu'on connoît plusieurs diurétiques qui semblent appartenir également aux deux classes, c'est-à-dire, dont on vante les bons effets dans les maladies aiguës, ainsi que dans les maladies chroniques, de maniere qu'il est permis de soupçonner que ces remedes ont une vertu diurétique particuliere ou spécifique.

L'eau est le plus puissant de tous les délayans : elle leur sert de base, charrie leurs parties actives, les met en action : elle est d'une très grande utilité, lorsqu'il y a des graviers dans les reins, ou que ce viscere est obstrué par toute autre cause. L'usage de l'eau n'est pas accompagné de succès moins heureux, lorsque ces organes, ainsi que les autres visceres du bas-ventre, éprouvent une

une constriction spasmodique, laquelle suffit fort souvent dans certaines fiévres, pour supprimer l'écoulement des urines. L'eau est encore plus salutaire, en pareil cas, quand on y joint les médicamens acides, nîtreux ou autres qui aient la propriété de rafraîchir. Souvent les médicamens hypnotiques ou assoupissans rendent aux reins l'exercice de leur fonction, en faisant cesser les douleurs, ou en calmant la fougue des esprits; & ils l'emportent alors, en efficacité, sur tous les autres diurétiques. On peut opérer ces mêmes effets, en employant les saignées qui fort souvent rétablissent le calme, d'une maniere qui étonne, & au-delà de ce qu'on avoit osé espérer de ce secours. Qui plus est, il se trouve des cas pressans où il est permis de recourir à l'émétique comme à une derniere ressource, pourvu toutefois qu'il reste au malade assez de forces pour en supporter l'action. Je me souviens d'avoir vu plusieurs malades retirés des portes de la mort par ce secours, & contre toute espérance.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines de guimauve, de nénuphar, de réglisse, de chiendent, de roseau (1), de chardon-roland, de chausse-trape; le *pareira-brava* (2).

Les feuilles de bourrache, de laitue, de pissenlit, de pariétaire (3), d'alleluia, de fumeterre, de langue de cerf ou scolopendre, de sauve-vie, de saxifrage, de turquette (4), de mélisse sauvage (5).

DIURETIQ. DOUX.

Les fleurs de guimauve, de mauve, de nénuphar, de bouillon blanc, de mélilot.

Les semences froides majeures, les semences froides mineures, les semences de pavot, de lin, d'herbe-aux-puces, de violette, de *paliurus* (6); les pois (7), les fruits d'alkekenge (8), l'églantier, les amandes douces, les sebestes, les pignons doux.... le jus de limons, le jus de citrons.

Le bois néphrétique (9)... la térébenthine ordinaire, la térébenthine de Chio (10), le baume du Pérou, le savon, le nitre (11), le blanc de baleine.

Le poulet, le veau, les grenouilles, les écrevisses de riviere.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

Les eaux de pariétaire, de laitue, de lys, de frai de grenouille, de turquette, de nénuphar.

L'eau de goudron; le petit-lait.

Les mucilages de graine de lin, de semences d'herbe-aux-puces.

L'huile d'amandes douces, l'huile de lin.

Le baume de Fioraventi.

Les syrops de guimauve, de nénuphar, de limons, de pavot blanc.

La conserve de cynorrhodon... les pilules lithontriptiques de Stephens (12).. les trochisques de Gordon... l'huile de térébenthine... le crystal minéral, la crême de tartre.

Diuretiq. doux.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

Eau.

PRENEZ de *nitre purifié*, ou de cryſtal minéral, depuis un demi-gros juſqu'à un gros: faites fondre dans deux livres d'eau tiéde; pour boiſſon.

Tisanes.

PRENEZ de *graines de lin*, une once, dont vous ferez un nouet: faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres; pour une tiſane.

PRENEZ de *fleurs de mauve*, une poignée: verſez deſſus quatre livres d'eau bouillante: laiſſez infuſer pendant un quart-d'heure: paſſez.

PRENEZ de *racines de guimauve*, deux onces: faites bouillir légerement dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Quand vous ſerez ſur le point d'éloigner la tiſane du feu, ajoûtez-y deux gros de *régliſſe*.

PRENEZ de *ſcolopendre*, deux poignées; mettez-les infuſer dans quatre livres d'eau bouillante: faites-y fondre un gros de *nitre purifié*.

PRENEZ des *fruits d'alkekenge*, au nombre de dix; de *racine de guimauve*, une once; de *graine de lin*, une demi-once, dont vous ferez un nouet: faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres.

PRENEZ de *feuilles de pariétaire*, une poignée; de *graine de lin concaſſée*, deux gros: faites bouillir, pendant un quart-d'heure, dans une

DIURETIQ. DOUX.

ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : ajoûtez, ſur la fin, une demi-poignée de *fleurs de nénuphar* : paſſez.

PRENEZ de *racine de guimauve*, une once ; de *têtes de pavot blanc* concaſſées avec les graines, trois gros : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : ajoûtez, ſur la fin, deux gros de *graines de lin*, & autant de *graines de melon*, les unes & les autres concaſſées ; pour une tiſane.

PRENEZ de *racine de chiendent*, une once ; *feuilles de capillaire & de pariétaire*, de chaque une poignée ; de *fleurs de mauve*, une demi-poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres.

PRENEZ de *racine de nénuphar*, deux onces : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : ajoûtez, ſur la fin, une poignée de *feuilles de pariétaire*, & une demi-once de *graines de lin* concaſſées, dont vous ferez un nouet.

PRENEZ d'*écorce de racine de chauſſe-trape*, une demi-once ; de *têtes de pavot blanc* concaſſées, deux gros : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : ajoûtez à la colature un gros de *nitre purifié*.

PRENEZ de *racine de roſeau*, deux onces ; de *feuilles de ſcolopendre*, une demi poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Cette tiſane eſt propre à remédier à la ſuppreſſion des vuidanges.

JULEPS.

PRENEZ d'*eau de lys*, quatre onces ; d'*huile d'amandes douces*, deux onces ; de *ſyrop de limons*, une once : mêlez.

PRENEZ d'*eau de laitue*, quatre onces; de *jus de pariétaire clarifié*, deux onces; de *syrop de nénuphar*, six gros; d'*esprit-de-nitre dulcifié*, huit gouttes: mêlez. DIURETIQ. DOUX.

EMULSIONS.

PRENEZ de *semences froides* majeures, deux gros; des *amandes douces*, au nombre de quatre: pilez, en versant dessus peu-à-peu six onces d'eau: passez: ajoûtez à la colature une once de *syrop de guimauve*; d'*esprit-de-nitre dulcifié*, dix gouttes.

PRENEZ de *semences froides* majeures, deux gros: pilez, en versant dessus peu-à-peu six onces d'*eau de pariétaire*: sur la fin, ajoûtez quatre *baies d'alkekenge*, qui seront aussi pilées: passez avec expression: ajoûtez à la colature une once de *syrop de nénuphar*.

PRENEZ huit *amandes douces* dont vous ôterez la peau: faites une émulsion, en y employant jusqu'à six onces d'*eau de pariétaire*: ajoûtez un demi-gros de *térébenthine de Venise*, que vous ferez dissoudre dans un jaune d'œuf.

VERRÉES.

PRENEZ de *décoction de guimauve*, six onces; d'*huile de lin*, une once; de *syrop de nénuphar*, six gros.

PRENEZ d'*infusion de graines de lin*, quatre onces; de *suc de persil*, deux onces; de *sel de tamarisc*, un demi-gros; de *syrop de violettes*, une once: mêlez.

PRENEZ d'*infusion de fleurs de mauve*, quatre onces; de *suc de cerfeuil*, une once; de *crystal minéral*, un scrupule; de *syrop de guimauve*, une once.

DIURETIQ. DOUX.

PRENEZ de *décoction de pariétaire*, quatre onces; d'*huile d'amandes douces*, une once; de *baume de Fioraventi*, six gouttes; pour une verrée.

POTION.

PRENEZ de *pareira-brava* concassé, deux gros: faites bouillir dans une livre & demie d'eau, & réduire à une livre: passez: ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de guimauve*: faites en trois doses égales.

APOZEMES.

PRENEZ *racines de guimauve & de nénuphar*, de chaque une once; de *feuilles de scolopendre*, une poignée; de *fleurs de mauve*, deux pincées; de *sel de prunelle*, un demi-gros: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres: passez: ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de violette*; pour un apozeme.

PRENEZ *racines de chardon-roland & de nénuphar*, de chaque une once; de *feuilles de capillaire*, une once; de *fleurs de guimauve*, une demi-poignée: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres: ajoûtez une once de *syrop de nénuphar*, & la quantité d'*esprit-de-soufre* nécessaire pour communiquer à la liqueur une acidité agréable.

PRENEZ *racines de guimauve & d'oseille*, de chaque une once: faites bouillir, pendant une heure, dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres: ajoûtez un gros de *nitre purifié*, & deux onces de *syrop de guimauve*; pour un apozeme.

DIURETIQ. DOUX.

COMMENTAIRES.

(1.) LE ROSEAU OU LA CANNE. *Arundo vulgaris*, *C. B. P.*

Arundo ſativa quæ donax Dioſcoridis & Theophraſti, *C B. P.*

La racine de ces deux eſpeces de roſeau a la vertu diurétique ; on la met auſſi dans la claſſe des emménagogues : elle ſe donne encore, avec fruit, aux femmes en couche, pour favoriſer l'écoulement des vuidanges. Il eſt rare que l'on en faſſe d autres uſages que ceux que nous indiquons ici. Quand la racine eſt fraîche, ſa doſe en décoction eſt depuis une demi-once juſqu'à une once, pour chaque livre d'eau. On ne preſcrit que la moitié de cette racine, lorſqu'elle eſt ſéche.

(2.) PAREIRA-BRAVA, ou *Butua*, eſt une racine douçâtre & un peu amere : elle appartient à une plante ſarmenteuſe du Breſil que Plumier rapporte au genre des clématites. On met cette racine au nombre des plus puiſſans diurétiques ; mais ſans irritation. Les perſonnes, ſujettes aux coliques néphrétiques, font bien d'en uſer, même pendant l'accès. Son uſage n'eſt pas moins avantageux dans les cas d'ulcéres aux reins & à la veſſie, qu'elle a la vertu de déterger. Je ne puis taire que l'on néglige ce remede, tandis qu'on en met tous les jours en uſage d'autres qui ſont moins efficaces. Quelle peut être la raiſon de cette conduite ? On fait prendre le *pareira-brava* en ſubſtance dans du vin blanc ; ſa doſe eſt depuis quinze grains juſqu'à un demi-gros : il en

DIURETIQ. DOUX.

entre le double dans les infusions qui se font avec l'eau ou le vin.

(3.) LA PARIÉTAIRE. *Parietaria officinarum*, *C. B. P.*

Cette plante, très commune dans ce pays-ci, est, comme tout le monde le sait, diurétique & adoucissante. Par ces vertus, elle convient dans les suppressions d'urines, lorsque leur sécrétion ne se fait point, soit à cause de quelque embarras dans l'organisation de ce viscere, soit parcequ'il éprouve un resserrement spasmodique. On prescrit, jusqu'à une poignée de la pariétaire encore verte, pour chaque livre de décoction. On boit aussi depuis deux jusqu'à trois onces du suc exprimé de cette plante. Il est utile de savoir que ce suc, donné depuis une demi-once jusqu'à une once, à des enfans qui tettent, suffit communément pour leur rendre le ventre lâche. On trouve chez les apothicaires, une eau distillée de pariétaire qui, si je ne me trompe, n'a pas de vertu. La pariétaire s'emploie fréquemment pour des usages externes. On la met au nombre des plus puissans médicamens émolliens & résolutifs : elle paroît même produire l'effet diurétique, en ne servant qu'en topique. Par ces propriétés, elle mérite d'être mise dans les lavemens, fomentations & cataplasmes faits pour remplir les précédentes indications ; & ils produisent d'heureux effets dans les suppressions d'urines, qui ont leur cause dans les reins ou la vessie.

(4.) L'HERNIOLE, la turquette. *Herniaria glabra & hirsuta*, *J. B.*

Les deux especes de cette plante rampante passoient autrefois pour des médicamens efficaces contre les hernies, soit qu'on les prît intérieure-

ment, soit qu'elles servissent en topique; & c'est de la vertu qu'on attribuoit à cette plante, que sont venus plusieurs des noms qu'elle porte. Mais à peine se trouve-t-il aujourd'hui quelqu'un qui emploie l'herniole dans le même cas que les anciens. On a peut-être plus de droit de la mettre au nombre des remedes diurétiques; car fort souvent elle leve les embarras formés dans les reins; &, par cet effet, fait cesser les suppressions d'urine, dont la cause est un vice des reins mêmes. Quand l'herniole se prend en infusion, on en prescrit, jusqu'à une poignée, pour deux livres d'eau. Sa dose, en substance, peut aller à un gros. On boit jusqu'à deux onces du jus exprimé de cette plante, & depuis quatre jusqu'à six onces d'eau distillée; mais on doit avoir peu de confiance dans l'action de cette derniere préparation.

(5.) LA MÉLISSE SAUVAGE. *Melissa Tragi. Melissa humilis, latifolia, montana, flore purpurascente, Inst. rei herb.*

Cette plante, qui est fort différente des autres especes de mélisse, & qu'on connoît assez peu chez les apothicaires, possede la vertu diurétique. Elle passe pour un puissant remede contre les suppressions d'urines, dont la cause existe dans les reins, & qui dépend principalement de ce que les urines sont visqueuses, & de nature à former aisément des pierres; & si l'on s'en rapporte à plusieurs auteurs qui alléguent leurs expériences, la mélisse sauvage l'emporte beaucoup, en efficacité, sur tous les autres remedes qu'on peut employer en pareil cas. On prend les feuilles & les fleurs en infusion, ou comme du thé.

DIURETIQ. DOUX.

(6.) LE PALIURE. *Paliurus Dodon. Inst. rei herb.*

La semence de cet arbrisseau passe pour un médicament diurétique & adoucissant des plus efficaces. Elle est très utile dans les maladies des reins & de la vessie ; & on la regarde comme également avantageuse dans les diverses maladies des poumons qu'accommpagnent la chaleur & la douleur. La semence du paliure s'emploie concassée en décoction. Sa dose est depuis deux gros jusqu'à une demi-once, pour deux livres d'eau ; mais rarement se sert-on de ce médicament.

(7.) LES POIS CHICHES. *Cicer sativum flore ex purpureo rubescente, semine rubro, C. B. P.*

Ces pois ne servent pas seulement comme aliment. On leur attribue encore la vertu diurétique. Quoiqu'ils passent pour avoir une action fort douce, cependant ce n'est qu'avec précaution qu'on doit les donner dans les accès de néphrétique. Quelquefois ils ont été employés avec succès, dans le traitement de la petite vérole. On en prescrit, depuis une demi-once jusqu'à une once, dans un bouillon ou dans deux livres d'eau. Il se fait, avec la farine de ce légume, des cataplasmes résolutifs dont on vante l'efficacité pour dissiper la phlogose ou disposition inflammatoire des testicules & des mammelles, & qui ne sont pas moins indiqués dans les embarras accompagnés d'inflammation, quel que soit leur siége.

(8.) LE COQUERET, l'alkekenge. *Alkekengi officinarum, Inst. rei herb. Solanum vesicarium, C. B. P.*

Ces fruits, qui ont la forme d'une cerise, & qui sont renfermés chacun dans un follicule, ont une saveur un peu acide avec quelque amertume.

Ils sont un médicament diurétique puissant, propre à faire sortir des reins & de la vessie les humeurs viciées que la nature n'a pas assez de force pour chasser, soit que cet accident se trouve dans des maladies chroniques, soit qu'il accompagne des maladies aiguës. On peut même le faire prendre, sans danger, dans les accès de colique néphrétique. Les baies d'alkekenge entrent dans la classe des remedes rafraîchissans anti-septiques; & on ne les regarde pas comme un des moins bons médicamens de la classe des calmans Ces propriétés font qu'on les emploie, avec succès, dans les fiévres ardentes & putrides, & qu'elles sont également salutaires dans la cachexie, la jaunisse & l'hydropisie. Elles se mettent encore au nombre des résolutifs internes; & on en recommande l'usage dans les contusions qui sont la suite des grandes chûtes, des chocs violens. On ordonne depuis six jusqu'à huit baies d'alkekenge concassées, pour une émulsion, un bouillon ou deux livres de décoction : elles se mettent aussi infuser, au nombre de six, dans huit onces de vin blanc qu'on partage en deux doses égales : rarement en fait on prendre en substance; & alors la dose est depuis un scrupule jusqu'à un gros; mais assez souvent on en exprime le jus dont on prescrit jusqu'à une once.

DIURETIQ. DOUX.

(9.) LE BOIS NÉPHRÉTIQUE. *Lignum nephriticum.*

Ce bois brun, dur & pesant, qui passe pour une espece de santal, appartient à l'*acacia arborea spinosa*, dont Sloane a fait mention; on nous l'apporte de diverses contrées de l'Amérique; son nom indique ses propriétés; ce qu'il ne faut cependant pas croire aveuglement. Il est

DIURETIQ. DOUX.

vraiment utile dans les embarras ou obſtructions formées aux reins, & même quand il y a de la fiévre, quoique la plûpart des médecins d'aujourd'hui en faſſent fort peu de cas. On fait prendre le bois néphrétique coupé par petits morceaux & en infuſion : il en entre depuis une demi-once juſqu'à une once, par livre d'eau. La macération ſeule du bois ſuffit pour donner à l'eau une belle couleur bleue.

(10) LA TÉRÉBENTHINE DE CHIO, *terebenthina Chia*, dont on peut dire, en paſſant, qu'elle ſe trouve rarement pure & naturelle dans le commerce, & eſt un ſuc réſineux, ſec, tranſparent & verdâtre, tirant ſur le bleu ; d'une odeur agréable & d'un goût âcre avec quelque amertume, qui coule par les bleſſures que l'on fait à des térébinthes dans les isles de Chypre & de Chio, qui ont donné leur nom à la réſine qu'on y recueille. Elle eſt fluide lorſqu'on la ramaſſe : mais le tems la durcit & lui donne l'aſpect d'une vraie réſine, qui ne s'attache point aux dents. A peine cette térébenthine différe-t-elle des baumes ſecs, quant à ſon extérieur & ſes qualités. Elle eſt diurétique ; on peut même, ſans danger, en faire uſer dans les accès de néphrétique : elle n'eſt pas un des remedes béchiques les moins ſalutaires ; enfin on en recommande l'uſage, lorſqu'il y a ulcération aux viſceres. La doſe eſt depuis ſix grains juſqu'à quinze, ſous la forme de bol, ou dans une boiſſon quelconque, pourvu qu'on l'ait fait diſſoudre auparavant dans un peu de jaune d'œuf. La térébenthine de Chio a une des premieres places parmi les remedes externes vulnéraires, digeſtifs & réſolutifs ; mais il n'arrive jamais, ou du moins que rarement,

que l'on s'en ſerve pour remplir les dernieres indications, à cauſe de la difficulté d'en avoir.

DIURETIQ. DOUX.

(II.) LE NITRE, le ſalpêtre. *Nitrum.*

C'eſt un ſel qui demande cinq fois ſon poids d'eau, pour s'y diſſoudre, & qui entre aiſément en fuſion ſur le feu. Il y a une autre eſpece de nître qui, par ſa nature différe du précédent; c'eſt le nître des anciens, le nître d'Egypte, que l'on retire de deux lacs qui ſont dans l'Egypte, & qui n'ont aucune communication, ni avec le Nil, ni avec la mer la plus voiſine; du moins c'eſt ce que rapporte Shaw. Le nître de ce pays-ci, ou le ſalpêtre commun, ſe montre en efflo-reſcence ſur les vieux murs à l'abri de la pluie. On le retire, pour l'ordinaire, par le lavage, la cuiſſon & la cryſtalliſation, des platras & des terres imprégnées des excrémens des animaux. Il eſt encore incertain ſi le nître eſt un produit du regne animal, ou du regne végétal. Les chymiſtes prétendent qu'il eſt formé d'un acide particulier uni à une terre alcaline. Le nître a beſoin de nouvelles préparations pour pouvoir être employé en médecine. On le fait fondre dans une eau qui, après avoir été paſſée, ſe met en évaporation, pour qu'il s'y forme de nouveaux cryſtaux priſmatiques ou exagones. On croit parvenir par-là à dépouiller le médicament du ſel marin qu'il contient; & c'eſt ce qu'on nomme le *nître purifié*, qui, étant mis ſur la langue, y produit une ſenſation de fraîcheur.

Tout le monde s'accorde pour mettre le nître au nombre des plus puiſſans diurétiques : il mérite une des premieres places dans la liſte des rafraîchiſſans anti-ſeptiques : on ne le compte pas avec moins de raiſon parmi les calmans anti-

DIURETIQ. DOUX.

ſpaſmodiques ; ce qui lui fait donner le nom d'*anodyn minéral*. Enfin, ſuivant Sthal, Hoffman & Shaw, il doit être mis à la tête des médicamens tempérans. Ces propriétés rendent le nître propre à appaiſer la ſoif, arrêter la circulation trop rapide des humeurs, diminuer leur âcreté, empêcher leur putréfaction, calmer l'ardeur pour les plaiſirs de l'amour, &c. C'eſt pourquoi on juge ce médicament fort ſalutaire dans les fiévres ardentes, putrides & malignes, dans les inflammations internes, dans les ſuppreſſions des lochies, les accès de goutte, &c. Il eſt à propos de n'en point uſer dans les ulcérations des viſceres & dans les maladies du poulmon qu'accompagne la toux. Quelques perſonnes mêlent du nître avec le camphre ; & , ſelon eux, il réſulte de ce mêlange une eſpece de remede anodyn qui ne le céde pas en vertu à l'*opium* même ; & qu'on peut faire prendre avec moins de danger. On ajoute, pour l'ordinaire, du nître aux purgatifs ; afin que leur action ſoit moins violente, & dans la vue de prévenir les tranchées. Il a encore la propriété de corriger les qualités nuiſibles des narcotiques. On preſcrit depuis dix grains juſqu'à un demi-gros de nître dans un bouillon, une émulſion ou toute autre boiſſon ; mais plus ſouvent on fait fondre la même doſe dans deux livres d'eau ou de tiſane. Quand on en fait prendre juſqu'à une once à la fois, il purge comme les ſels neutres.

Si ſur du nître qu'on tient en fuſion dans un creuſet, on jette, à différentes repriſes, du charbon en poudre, juſqu'à ce qu'après pluſieurs détonations & éclairs le mêlange n'ait plus de fluidité, on a un médicament que l'on nomme le *nître fixé*.

Il se lave plusieurs fois dans l'eau bouillante ; puis il se passe & se met en évaporation, jusqu'à ce qu'il soit devenu parfaitement sec. Le nître, ainsi préparé, lâche le ventre, est désobstructif & diurétique. On en fait prendre depuis quinze jusqu'à trente grains. Voyez *Crystal minéral*, *Sel polychreste*, *Esprit-de-nître*, &c.

DIURETIQ. DOUX.

(12.) LES PILULES LITHONTRIPTIQUES de Mademoiselle Stephens. *Pilulæ lithontripticæ Stephens.*

Outre le savon & le miel qui font la base de ce remede, il y entre de la poudre d'huître calcinée, des fruits d'églantier & des graines de bardane, de frêne & de carotte sauvage, &c. que l'on fait griller, jusqu'à ce qu'ils en soient noircis. On vante beaucoup l'efficacité de ce remede, & avec raison, contre les embarras formés dans les reins. On en donne même, dans les accès néphrétiques, jusqu'à un demi-gros, toutes les deux heures ou de deux heures l'une. Il se prescrit pour préserver de nouvelles attaques ; & il est rare qu'il ne réussisse en pareil cas. Sa dose est alors depuis un jusqu'à deux gros par jour.

Tout le monde sait que Mademoiselle Stephens a encore mis en vogue un autre remede consacré particulierement à soulager ceux qui ont la pierre dans la vessie. Il consiste en une poudre & une décoction. La poudre est composée d'écailles d'huîtres, de coquilles d'œufs calcinées séparément. On prépare la décoction avec une pâte ou mêlange de savon, de miel & de cresson brûlés & mêlés exactement. On fait cuire la pâte dans de l'eau, avec des feuilles de bardane, de persil, de fenouil, des fleurs de camo-

DIURETIQ. DOUX.

mille. Cette décoction passée, on ajoute du miel à la colature. La maniere d'administrer ce remede, est de faire prendre, trois fois par jour, jusqu'à deux scrupules de la poudre délayée dans du vin, & de boire immédiatement après un verre de la décoction précédente. Tel est le fameux remede lithontriptique, par le secours duquel je suis témoin que plusieurs personnes, tourmentées des plus cruelles douleurs, & prêtes à périr, sont revenues en parfaite santé; mais, il faut l'avouer, ce remede n'est point capable de briser & de fondre les calculs extrêmement durs; ceux-ci, à la vérité, sont rares. Je dois ajouter qu'il est à craindre que ce remede ne soit sans succès, si les apothicaires ne suivent pas à la lettre le vrai procédé de Mademoiselle Stephens, qui a été publié tant de fois.

LES MÉDICAMENS DIURÉTIQUES

Appropriés aux Maladies chroniques.

POUR composer cette classe, on prend des médicamens parmi les diurétiques, les incisifs & sur-tout les toniques. L'effet des remedes de cette classe est de faire sortir, par les urines, des sérosités viciées qui étoient retenues dans le corps. Le nombre de médicamens auxquels on attribue la vertu que nous demandons ici, est si grand dans les Livres de médecine, que ce seroit augmenter considérablement cet ouvrage, que de les rapporter tous. C'est pourquoi il nous a paru plus à propos de ne traiter ici que des meilleurs & des plus usités de ces médicamens. Il s'en

DIURETIQUES VIFS.

s'en trouvera sans doute parmi ceux dont nous ne parlons pas, qui ne manquent pas d'efficacité; mais, depuis long tems, on ne se sert plus de ceux-là. Les médicamens diurétiques produisent l'effet qu'on desire dans cet état du sang & des humeurs, qui, pour l'ordinaire, est produit par la perte d'élasticité des solides & qui est cause que les sérosités superflues ne sont point portées vers les organes sécrétoires, ou du moins qu'ils y parviennent en trop petite quantité. On peut conjecturer que l'effet de ces remedes est d'augmenter l'élasticité des vaisseaux, & de rendre les humeurs plus fluides; de maniere que les sérosités superflues, soit celles qui sont pures, soit celles qui sont chargées de diverses matieres, se trouvant amenées aux organes qui leur sont destinés, puissent s'écouler par les voies urinaires. On demandera, sans doute, quelle est la maniere d'agir de ces médicamens? C'est ce qui n'est pas connu. Il n'est peut-être pas plus aisé d'indiquer, avec certitude, le moment convenable pour les prescrire avec succès; & c'est à quoi les praticiens ordinaires ne font pas assez d'attention. En effet, les habiles médecins sont convaincus de la grande difficulté qu'il y a à procurer un écoulement par les urines, quand les humeurs ne s'y portent pas naturellement, déterminées par la nature même. Sans cette heureuse circonstance, c'est en vain que nous travaillons. D'ailleurs, il faut faire un choix parmi les médicamens, il doit être réglé par les circonstances & la nature de la maladie, sans quoi, il est à craindre que des remedes, administrés mal-à-propos, ne rendent la maladie plus fâcheuse.

DIURETIQ. VIFS.

Au reste il n'y a aucun doute que les diurétiques, donnés à propos, c'est-à-dire, d'après une connoissance exacte de la cause qui produit la maladie, ne soient très utiles dans la cachexie, la jaunisse & l'hydropisie. Ces médicamens sont plus efficaces que les autres évacuans dans les cas où des sérosités sont en stagnation; état où fort souvent il y a peu d'espérance de pouvoir guérir. C'est à quoi doivent faire la plus grande attention ceux qui emploient tous les moyens qu'ils imaginent pour faire écouler par les selles les eaux qui sont en stagnation, &, pour ainsi dire, hors de la circulation. On a presque toujours lieu de se repentir d'une telle conduite; mais il est trop tard pour réparer le mal. Les diurétiques sont encore salutaires dans les obstructions des visceres, & pour diminuer l'embonpoint excessif. Ils sont utiles dans les maladies hypocondriaques & le scorbut: on vante leurs effets contre la goutte & les maladies du même genre. On se trouve bien d'en faire usage pour la gonorrhée & les fleurs blanches: ils sont un remede contre les flux de ventre; font cesser les sueurs excessives & morbifiques, &c. Il ne faut pas que les gens très maigres, étiques, & qui sont dans le marasme, prennent beaucoup de diurétiques, parcequ'il y auroit à craindre qu'il ne s'ensuivît une dissipation de leurs forces, qui pourroit leur être funeste. On les évite encore dans les cas où les reins sont ulcérés, où les canaux excrétoires sont embarrassés par du sable & des glaires, lorsque la vessie est distendue par un fluide qui ne s'écoule pas, &c.

DIURETIQ. VIFS.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines de raifort des jardins ([1]), de raifort ſauvage, de perſil, d'aſperge ([2]), d'ache, de fenouil, de garance, d'*anonis* ou arrête-bœuf ([3]), de chauſſe-trape ([4]), de chardon-roland, de houx, de roſeau, de filipendule ([5]), de gentiane, d'iris de Florence, de bryone, de ſcille ([6]), l'ail, l'oignon, le *coſtus* d'Arabie, le ſouchet long, le nard des Indes, la vipérine, le zédoaire, le gingembre.

Les feuilles de ſcolopendre, de ſauve-vie, de méliſſe ſauvage, de turquette, de houblon, d'alliaire, d'aurone : de cerfeuil, de calament, de ſerpolet, de menthe, de tanaiſie, d'hyſope, de ſabine; les plantes vulnéraires & capillaires; la faxifrage ([7]); le thé.

Les fleurs de genêt, de verge dorée, de mille-pertuis, de ſtœchas d'Arabie, de muguet.

Les graines de bardane, d'ancolie, de carvi, de cumin, du *daucus* de Créte, d'anis, de genêt ([8]), de moutarde.

Les fruits d'alkekenge, de çynorrhodon ou de l'églantier.

Le limon, le citron.... les baies de genévrier, de laurier.... le cardamome, les cloux de girofle.

L'écorce d'iéble, de ſureau ([9]), de tamariſc ([10]); la cannelle.... le bois néphrétique.

Le baume du Pérou, le baume de Copahu, le baume de canada ([11]), la térébenthine commune, la térébenthine de Chio.

DIURETIQ. VIFS.

Le vin blanc, le vin de Champagne, le vin du Rhin.... le tartre ([12]), la soude, le savon.... les cendres de genêt, de feves, d'absinthe, de sarmens de vignes, &c. pour en préparer des lessives.

Les cloportes; les écrevisses de riviere, les mouches cantharides, la cochenille ([13]), les pierres d'écrevisses.

Les eaux de Vals, de Forges, de Passy, de Spa, de Cransac, de Vichy, de Balaruc, de Plombieres, de Luxueil, de Dax, &c.

Le nitre, le sel cathartique amer.

L'antimoine, le fer, la pierre hæmatite.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU de noix, l'eau de geniévre... le petit-lait, l'eau de goudron.... le vin scillitique, le vin d'absinthe... l'oxymel scillitique ([14])... le baume de Fioraventi, le baume du Commandeur.... le syrop des cinq racines, le syrop de stœchas, le syrop de cochléaria.

Les poudres de cloportes, de vers de terre, de crapauds ([15]).... les écailles préparées.... les fécules de bryone, d'iris ou flambe de ce pays-ci.... la conserve de cynorrhodon, l'extrait de geniévre, les trochisques d'agaric.... les pilules scillitiques d'Edimbourg ([16]), les pilules lithontriptiques de Mademoiselle Stéphens.... l'huile de térébenthine, l'huile de cannelle...... le lilium de Paracelse.... l'esprit de geniévre, l'esprit de succin ([17]), l'esprit de nitre dulcifié, l'esprit de sel dulcifié, l'esprit de soufre, l'esprit de *Mindererus* ([18]).

Le sel de genêt, le sel de tamarisc, le sel d'absinthe, le sel polychreste.... le sel de duobus, le tartre chalybé ou martial, le tartre vitriolé, la crême de tartre, la terre foliée de tartre..... le sel volatil de succin. La résine de gaïac, le kermès minéral. Le grand remede de Mademoiselle Stephens (19); & le remede de M. de Baville (20). DIURETIQ. VIFS.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

TISANES.

PRENEZ d'écorce de *racine de chausse-trape*, une once & demie; des *fruits d'alkekenge*, au nombre de vingt: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Un moment avant que d'éloigner la tisane du feu, ajoûtez deux gros de racine de *réglisse*.

PRENEZ de *racine de garance*, une once: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Lorsque la tisane sera presque faite, ajoûtez de *scolopendre* une poignée; de *baies d'alkekenge*, une once; de *réglisse*, une quantité suffisante.

PRENEZ de *racine de houx*, deux onces; d'*iris de Florence*, deux gros: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres: ajoûtez ce qu'il faudra de racine de *réglisse*.

PRENEZ de *racine d'asperge*, deux onces: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Quand la tisane sera pres-

DIURETIQ. VIFS.

que faite, ajoûtez une demi-poignée de *feuilles de turquette.*

PRENEZ *racines de persil* & *de fenouil*, de chaque une once : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : ajoûtez une quantité suffisante de *réglisse.*

PRENEZ *racines de roseau* & *de persil*, de chaque une once & demie : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Cette tisane convient dans les cas de lait répandu.

PETIT-LAIT.

PRENEZ de *baies de geniévre*, une poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité de *petit-lait*, & réduire à deux livres : passez.

VERRÉES.

PRENEZ d'*oxymel scillitique*, deux gros : délayez dans deux onces d'*eau de pariétaire*; pour une verrée.

PRENEZ de *décoction de racine d'asperge*, six onces ; de *cloportes préparés*, un demi-gros ; d'*esprit de térébenthine*, depuis six gouttes jusqu'à dix ; de *syrop de guimauve*, une once : mêlez.

PRENEZ de *décoction de baies de geniévre*, six onces ; d'*esprit de sel dulcifié*, douze gouttes : mêlez.

PRENEZ de *savon d'Espagne*, un demi-gros : faites fondre dans trois onces de *vin blanc.*

PRENEZ *décoction de baies de geniévre*, quatre onces ; *esprit de Mindererus*, deux gros ; *syrop de guimauve*, demi-once : mêlez ; pour une prise.

PRENEZ dix *cloportes* lavés & pilés, & quinze grains de *tartre vitriolé* : faites-les infuser chaudement pendant la nuit dans six onces de *suc de chicorée* : passez avec expression ; pour une prise.

PRENEZ d'*écorce de racine de chausse-trape*, deux gros : mettez infuser, pendant la nuit, dans six onces de *vin blanc* : passez.

PRENEZ de *vin de Champagne*, quatre onces ; d'*huile d'amandes douces*, une once ; d'*huile de térébenthine*, dix gouttes ; de *syrop violat*, une demi-once : mêlez ; pour prendre en une fois.

POTIONS.

PRENEZ de *jus de cerfeuil*, six onces ; d'*oxymel scillitique*, une once & demie : mêlez ; pour une potion qu'on prendra par cuillerée.

PRENEZ *sucs de cerfeuil & de cresson de fontaine*, de chaque quatre onces ; le *jus de quarante cloportes* : mêlez : partagez en deux doses égales : ajoûtez à chaque dose un demi-gros de *terre foliée de tartre*.

APOZEMES.

PRENEZ *racines d'asperge & de fenouil*, de chaque une once ; *feuilles de scolopendre & d'herniole*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir, selon l'art, dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres. Lorsque la décoction sera presque faite, ajoûtez-y vingt-quatre *cloportes* lavés & écrasés : passez avec expression : étendez dans la colature un demi-gros d'*esprit de térébenthine*.

PRENEZ *racines de houx & de garance*, de chaque une once ; *feuilles de pariétaire & de cerfeuil*, de chaque une demi-poignée ; des *sommités de*

DIURETIQ-VIFS.

houblon & *des fleurs de genêt*, de chaque une pincée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : ajoûtez deux gros de *nitre purifié* & deux onces de *syrop de guimauve*.

PRENEZ *racines de persil* & *d'ache sauvage*, de chaque une once ; des *baies d'alkekenge*, au nombre de vingt : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres. Un moment avant que d'éloigner la décoction du feu, ajoûtez une poignée de *feuilles de scolopendre* : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop des cinq racines*.

LESSIVES ou VINS LIXIVIELS.

PRENEZ de *cendres de genêt* calcinées à blancheur & tamisées, deux ou quatre onces : mettez dans une bouteille de verre, avec deux livres de *vin blanc* : laissez digérer chaudement dans un vaisseau fermé, durant trois ou quatre heures : passez. La dose sera depuis deux onces jusqu'à quatre, & se répetera deux ou trois fois le jour.

Les cendres d'absinthe s'administrent de la même maniere.

PRENEZ de *cendres d'absinthe* & *de genêt*, de chaque deux onces ; de *muscade* & *de cannelle*, de chaque un gros : versez dessus deux livres de *vin blanc* : tenez chaudement pendant une journée ; passez. La dose est la même que pour le remede précédent.

PRENEZ quatre onces de *cendres de genêt* ; faites-les bouillir, pendant quatre heures, dans trois livres d'eau de fontaine. On donnera trois ou quatre fois par jour un verre de la colature.

DIURETIQ. VIFS.

VINS.

PRENEZ de *nitre* ou *de ſel de genét*, depuis un demi-gros juſqu'à un gros : faites fondre dans une livre de *vin blanc* : partagez en deux doſes égales.

PRENEZ de *baies de geniévre* concaſſées, quatre onces, dont vous ferez un nouet : faites bouillir dans trois livres de *vin blanc*, & réduire à deux livres, paſſez. La doſe ſera depuis deux onces juſqu'à quatre : elle ſe répétera deux ou trois fois le jour.

PRENEZ de *racines de ſcille préparées*, depuis un gros juſqu'à deux : mettez infuſer à froid, pendant vingt-quatre heures, dans une livre de *vin blanc*. La doſe ſera depuis une demi-once juſqu'à une once, que l'on prendra pluſieurs fois le jour.

PRENEZ de *racine d'aulnée*, deux onces : mettez infuſer, pendant vingt-quatre heures, dans deux livres de *vin blanc*. Ce remede eſt propre à prévenir les accès de colique néphrétique.

BOUILLONS.

PRENEZ *racines de patience & de perſil*, de chaque une demi-once ; de *feuilles de cerfeuil*, une poignée ; de *baies d'alkekenge*, trois gros ; des *cloportes*, au nombre de trente : faites bouillir, ſelon l'art, dans un *bouillon de poulet*.

PRENEZ de *racine d'aſperge*, une once : faites bouillir avec un *poulet*, & une quantité d'eau ſuffiſante. Après une heure de cuiſſon, ajoûtez un gros d'*écorce moyenne de racine de chauſſe-trape* pilée, dont vous ferez un nouet ; *feuilles de bourrache & de ſcolopendre*, de chaque une

DIURETIQ. VIFS.

demi-poignée ; des *cloportes* lavés, au nombre de douze : faites, selon l'art, un bouillon, auquel on peut ajoûter quatre onces de *jus de cresson.*

POUDRES.

PRENEZ de *scille préparée*, quatre grains ; de *nitre purifié*, huit grains : mêlez.

PRENEZ de *sel de tartre & de nitre purifié*, de chaque trois gros : mêlez ; pour une poudre dont la dose sera depuis un demi-gros jusqu'à deux scrupules.

PRENEZ *cloportes préparés & pierres d'écrevisses*, de chaque douze grains ; de *nitre*, six grains : mêlez.

PRENEZ *terre foliée de tartre & écailles d'huitre préparées*, de chaque un demi gros ; de *cloportes préparés*, un demi-scrupule : mêlez : partagez en trois doses égales.

BOLS.

PRENEZ de *savon de Venise*, un scrupule ; de *gomme ammoniac*, dix grains ; de *poudre de scille*, quatre grains : mêlez : faites un bol avec le *syrop de cochléaria.* Ce bol se répétera deux ou trois fois par jour.

PRENEZ *térébenthine de Venise & savon blanc*, de chaque un demi-gros : mêlez dans un mortier : faites un bol avec le *syrop de guimauve.*

PRENEZ de *kermès minéral*, un demi-grain ; de *poudre de scille*, huit grains : faites un bol avec la *confection hyacinthe :* partagez le tout en deux doses égales.

PRENEZ de *racine de dompte-venin*, ou *asclepias*, huit grains ; de *scille préparée*, six grains ;

de *nitre*, dix grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop de nerprun*. DIURETIQUES.

PRENEZ de *ſavon blanc*, un demi-gros ; d'*huile de térébenthine*, huit gouttes ; de *poudre de ſcille préparée*, quatre grains : mêlez, ſelon l'art, & faites un bol avec le *ſyrop des cinq racines*.

PILULES.

PRENEZ de *ſavon de Veniſe*, une demi-once ; de *gomme ammoniac*, deux gros ; de *ſcille préparée*, un gros & demi ; de *ſel de ſuccin*, un gros ; de *poudre de cloportes*, trois gros : faites, ſelon l'art, des pilules avec le ſyrop des cinq racines. La doſe ſera depuis un ſcrupule juſqu'à un demi-gros.

PRENEZ de *poudre de cantharides*, dix grains ; de *camphre* diſſous dans de l'huile d'amandes douces, douze grains : mêlez exactement, & faites des pilules, au nombre de dix, dont on fera dix doſes. Ce remede ne ſe prend que dans certains cas rares où les autres médicamens ſont ſans effet, & quand il n'y a point à craindre qu'il augmente le mal.

COMMENTAIRES.

(1.) LE RAIFORT. *Raphanus minor, oblongus, C. B. P.*

La racine de cette plante eſt très connue & fort groſſe, comme les autres eſpeces de ce genre. On la nomme dans ce pays-ci *radis*. Elle s'emploie davantage comme aliment, que comme médicament. Cependant elle eſt très diurétique :

DIURETIQVIFS.

on la met au nombre des remedes apéritifs, & elle entre dans la classe des anti-scorbutiques. Ces propriétés la font employer pour dissiper les obstructions des visceres, dans les diverses especes de cachexie séreuse, hypocondriaque & scorbutique; contre la jaunisse, l'hydropisie, &c. On peut prescrire jusqu'à une once de racine de raifort pour chaqne livre de décoction. Le jus exprimé de cette racine se prend dans un bouillon; & sa dose est depuis une demi-once jusqu'à deux onces. A ces vertus on doit ajouter que le raifort, pris hors des accès de néphrétique, est un remede efficace pour nettoyer les reins des sables qui s'arrêtent dans les vaisseaux sécrétoires & excrétoires de ce viscere, & pour les purger de cette matiere mucilagineuse, qui est le premier germe des pierres ou calculs.

(2.) L'ASPERGE DE JARDIN. L'asperge sauvage. *Asparagus sativa*, *C. B. P. Asparagus foliis acutis*, *C. B. P.*

Ces deux especes d'asperges s'emploient, avec un très grand succès, pour les usages de la médecine. En effet, elles méritent un des premiers rangs parmi les médicamens diurétiques & apéritifs les plus doux. On leur connoît aussi la vertu emménagogue. Quand ces racines sont fraîches, elles se prescrivent jusqu'à une once pour chaque livre de décoction; mais on n'en ordonne que trois gros, quand elles sont séches, pour la même quantité de décoction. Il n'y a personne qui ne sache, par expérience, que les jeunes pousses d'asperges que l'on mange, possedent éminemment la vertu diurétique, & communiquent à l'urine une très mauvaise odeur.

(3.) L'ARRÈTE-BŒUF. *Anonis spinosa*, *flore purpureo*, *C. B. P.*

DIURETIQ. VIFS.

L'écorce de la racine d'arrête-bœuf passe pour être un diurétique & un apéritif puissant. On s'en sert fréquemment contre les obstructions, la cachexie, les pâles couleurs, la jaunisse & l'hydropisie. Elle est un remede utile dans les embarras formés aux reins par des glaires ou des graviers, pourvu cependant qu'on n'en fasse pas usage au moment de l'accès de néphétique. La racine d'arrête-bœuf s'emploie en décoction ou en infusion : il en entre, quand elle est fraîche, depuis une demi-once jusqu'à une once dans un bouillon, ou pour chaque livre d'eau : on prescrit la moitié de ces doses, lorsque la racine est séche : elle se prend aussi quelquefois en substance, depuis un scrupule jusqu'à un gros.

(4.) LA CHAUSSETRAPE. *Calcitrapa officinarum. Carduus stellatus, sive calcitrapa, J. B.*

On vante l'écorce de cette racine comme un remede diurétique, qui n'est pas un des moins efficaces; & on l'emploie communément dans le traitement des maladies chroniques, nommées ci-dessus : il procure sur-tout du soulagement dans les maladies néphrétiques, pourvu toutefois que l'on n'en fasse usage que hors l'accès. Cette racine se prescrit en décoction : la dose de celle qui est fraîche, est depuis une demi-once jusqu'à une once pour chaque livre d'eau : quand elle est séche, il n'en entre que la moitié : on en fait prendre, en substance, jusqu'à un gros.

Les fleurs de chausse-trape ont une grande amertume : elles entrent dans la classe des médicamens fébrifuges. On les prend, en substance, dans du vin, une ou plusieurs fois le jour, com-

DIURETIQ. VIFS.

me du quinquina ; leur doſe eſt alors depuis un demi-gros juſqu'à un gros. Le jus, que l'on retire des feuilles de la chauſſe-trape par expreſſion, n'a pas une moindre amertume que les fleurs ; & il paroît avoir la même vertu fébrifuge, quand on en prend, à la maniere ordinaire, depuis deux onces juſqu'à ſix. En outre, on fait avec ce médicament un collyre déterſif très efficace pour guérir les petits ulceres & les taches de la cornée.

(5.) LA FILIPENDULE. *Filipendula vulgaris, an Molon Plinii, C. B. P.*

La racine de cette plante, quoiqu'à peine connue chez ceux qui font commerce de plantes médicinales, ſe compte parmi les médicamens diurétiques : on la met auſſi dans la claſſe des remedes aſtringens. Ces propriétés la font employer avec ſuccès, dit-on, dans les cas de hernie, de colique néphrétique. On preſcrit la racine ſéche en decoction ; ſa doſe eſt depuis deux gros juſqu'à une demi-once pour chaque livre d'eau. elle ſe prend auſſi en ſubſtance, depuis un demi-gros juſqu'à un gros, dans du vin ou de l'eau de pariétaire.

(6.) LA SCILLE ROUGE & la ſcille blanche, *Scilla vulgaris, radice rubrâ (vel albâ), C. B. P. Ornithogalum maritimum, ſeu ſcilla radice rubrâ, vel albâ, Inſt. rei herb.*

La racine bulbeuſe de ces deux eſpeces de ſcille n'a pas moins d'âcreté que la racine d'*arum* ; & elle ſe prépare de la même maniere pour les uſages de la médecine. C'eſt avec raiſon qu'on met la ſcille à la tête des plus puiſſans diurétiques : outre cela, elle eſt apéritive & inciſive ; quelquefois elle procure une tranſpiration abon-

dante : elle cauſe ſouvent des nauſées & des vomiſſemens. Cette excellente racine, dont Dioſcoride a parfaitement connu les vertus, étoit tombée inſenſiblement dans une eſpece d'oubli, ou du moins elle ne ſe trouvoit plus dans les boutiques, que comme aſſortiment ou pour la curioſité; mais depuis pluſieurs années elle eſt redevenue d'un uſage commun. La ſcille eſt un excellent médicament diurétique, très efficace contre l'hydropiſie, & ſur-tout celle de la poitrine : donnée dans l'aſthme, elle a des ſuccès étonnans : elle n'eſt pas moins utile dans les obſtructions les plus opiniâtres des viſceres, & même dans les embarras ſquirrheux, &c. On la donne en ſubſtance, depuis deux grains juſqu'à huit, ſous la forme de poudre, de bol ou d'opiat. Le plus ſouvent on emploie le vin ſcillitique qui ſe prépare de différentes manieres. La plus eſtimée, ſi je ne me trompe, conſiſte à mettre infuſer, pendant vingt-quatre heures, juſqu'à deux & trois gros de cette racine dans deux livres de bon vin blanc. La doſe de cette préparation eſt depuis une demi-once juſqu'à une once : elle ſe répéte pluſieurs fois par jour, ou toutes les trois heures. L'oxymel ſcillitique & les pilules ſcillitiques, dont nous parlerons dans la ſuite, ne méritent pas moins d'éloges.

DIURETIQ. VIFS.

(7.) LA SAXIFRAGE. *Saxifraga rotundifolia, alba, C. B. P.*

On a donné à cette plante le nom qu'elle porte, parcequ'elle croît naturellement dans les fentes des rochers & les terreins pierreux, & non pas, comme quelques perſonnes l'ont imaginé, parcequ'elle poſſede la vertu de fondre ou briſer les pierres de la veſſie & des reins; ce qu'elle ne

DIURETIQ. VIFS.

peut pas faire. Malgré cela, on ne doit point l'ôter de la liſte des médicamens diurétiques. Il eſt vrai qu'elle n'eſt plus d'uſage dans ce pays-ci. On peut employer la plante entiere en infuſion, & juſqu'à la doſe d'une poignée pour chaque livre d'eau.

(8.) LE GENÊT ORDINAIRE. *Geniſta vulgaris trifolia Rai Hiſt. Cytiſo-geniſta vulgaris ſcoparia, flore luteo, Inſt. rei-herb.*

On met la graine de genêt parmi les médicamens diurétiques & les apéritifs : elle a auſſi place dans la liſte des remedes purgatifs. C'eſt pour cela qu'elle s'emploie dans les cas de cachexie ſéreuſe & d'hydropiſie. On ne manque pas d'Auteurs qui la regardent comme utile pour guérir les écrouelles. Cette graine ſe preſcrit en ſubſtance, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros.

Le ſel lixiviel, que l'on retire du genêt, eſt d'un uſage commun. On en fait fondre depuis deux gros juſqu'à une once dans deux livres de vin blanc. La doſe de ce vin doit ſe répéter pluſieurs fois le jour, & peut aller depuis deux onces juſqu'à quatre. On vante, dans les mêmes cas, cette leſſive de cendres, préparée avec l'eau ou le vin, qui ſe fait, en mettant ſix gros ou une once & plus de cendres bien calcinées, pour chaque livre d'eau ou de vin. La leſſive préparée avec l'eau, peut ſe prendre, pluſieurs fois le jour, par verrée : celle qui ſe fait avec le vin, eſt d'un uſage plus commun ; & ſe boit de la même maniere, depuis deux onces juſqu'à quatre. On n'adminiſtre pas d'une façon différente les leſſives de féves, de ſarmens de vignes, de bois de geniévre, &c. Mais il convient de remarquer, en paſſant, qu'il faut être prudent dans l'uſage

des

des sels de cette nature, qui peuvent, par leur âcreté excessive, offenser les visceres, ou les ronger.

DIURETIQ. VIFS.

(9.) LE SUREAU. *Sambucus vulgaris, J. B.*

L'écorce moyenne de la racine fraîche du sureau passe pour être un puissant remede diurétique; & le plus souvent il détermine l'évacuation des sérosités par les selles; ce qui fait que ce médicament est principalement consacré pour le traitement de la cachexie & de l'hydropisie. Communément on en fait infuser ou bouillir, depuis une demi-once jusqu'à une once & demie, dans un bouillon ou dans une livre d'eau. Plusieurs médecins préferent d'employer le jus exprimé, dont on fait prendre jusqu'à un ou deux gros & davantage. Il y en a qui estiment le suc dépuré des feuilles, dont ils donnent environ deux onces dans du lait pour ouvrir le ventre.

Les fleurs du sureau, prises en infusion, comme du thé, font partie des remedes calmans antispasmodiques; souvent elles procurent une abondante transpiration; & on les regarde comme fort utiles dans l'asthme. Ces fleurs s'emploient plus fréquemment pour l'usage externe, comme résolutives & calmantes. Afin de remplir ces indications, on les fait cuire dans du vin, ou infuser dans de l'eau à laquelle on ajoute de l'esprit de vin; ce qui sert à faire des fomentations dont il est très avantageux d'user dans les cas d'érésipeles, de tumeur œdémateuse aux cuisses. On trouve, chez les apothicaires, de l'eau distillée & de l'esprit de fleurs de sureau qu'on emploie aux mêmes usages que les préparations précédentes, & qui s'appliquent, avec le plus heureux succès, sur les parties enflées.

DIURETIQ. VIFS.

(10.) LE TAMARISC. *Tamariſcus Narbonenſis*, *Lob. Icon.*

L'écorce de la tige & de la racine du tamariſc a une ſaveur un peu aſtringente; elle eſt diurétique & apéritive : on la compte parmi les médicamens diurétiques. On vante cette écorce comme efficace pour guérir la cachexie, l'hydropiſie; & elle paſſe pour utile dans les cas de démangeaiſons & de diverſes maladies de la peau. L'écorce de tamariſc ſe preſcrit ſéche, depuis deux gros jusqu'à une demi-once, pour chaque livre de décoction, & depuis un demi-gros jusqu'à un gros en ſubſtance. Le bois du tamariſc a preſqu'autant de vertus que l'écorce : il s'en fait de petits tonneaux ou barils dans leſquels on conſerve de l'eau ou du vin, pour ſervir de boiſſon médicinale. En outre, on retire des cendres de ce bois un ſel entiérement ſemblable aux autres ſels lixiviels; & on en fait prendre depuis dix grains jusqu'à un ſcrupule; mais on a déja fait obſerver ci deſſus que ces genres de ſels peuvent être très nuiſibles.

(11.) LE BAUME DE CANADA, *Balſamum Canadenſe*, eſt une eſpece de térébenthine qui approche de celle qu'on nous apporte de Veniſe. Elle découle, ſelon Plukenet, d'une eſpece de petit ſapin que les François ont appellé ſapinete, dont nous avons parlé ailleurs. Ce baume eſt un très bon vulnéraire, & convient aux ulceres des reins & de la veſſie; il ſe porte facilement vers ces organes, ayant la faculté de faire couler les urines. On le prend à la doſe d'un ou deux ſcrupules dans du vin ou dans un jaune d'œuf: à la doſe de deux ou trois gros, il devient purgatif, & on l'emploie quelquefois comme tel lorſqu'il y a

quelque ſuppuration dans le canal inteſtinal. Ce remede, quoique bon, eſt cependant aſſez négligé parmi nos médecins.

DIURETIQ-VIFS.

(12.) LE TARTRE, *tartarus*, qui incruſte, comme on le ſait, l'intérieur des tonneaux, peut être regardé comme le ſel eſſentiel du vin. Il y en a de deux ſortes, le blanc & le rouge, relativement à la couleur du vin qui l'a dépoſé. Le blanc, *tartarus albus*, auquel on donne la préférence, s'emploie quelquefois, ainſi que la crême de tartre & le tartre purifié, comme médicament diurétique rafraîchiſſant, qui ſouvent rend le ventre lâche. On fait bouillir, depuis une demi-once juſqu'à une once de tartre, dans deux livres d'eau; ce qui ſe boit par verrées, pour calmer l'ardeur du ſang, ou pour rendre & tenir libres les voies urinaires. Si on prend juſqu'à une once de tartre dans du bouillon, il purge pour l'ordinaire; & il convient parfaitement, ſous cette forme, à ceux qui ont le ventre fort reſſerré; car celui-ci demeure libre, même après que le purgatif a fait ſon effet. Tout le monde ſait que le contraire arrive après l'uſage des autres purgatifs. Voy. *Crême de tartre*, *Sel de tartre*, &c.

(13.) LA COCHENILLE. *Coccinilla.*

C'eſt un inſecte qui vit ſur les feuilles d'une plante graſſe, connue ſous le nom de roquete, ou de figuier d'Inde, qui vient communément au Mexique ou à la Nouvelle Eſpagne. On ne voit d'abord qu'une petite veſſie, où il ſe forme un vermiſſeau, qui devient par le tems une eſpece de gallinſecte, dont M[lle] Mérian a donné la repréſentation. Lorſque ces inſectes ont pris le degré de maturité relativement à l'uſage auquel on les deſtine, on les fait mourir par la

DIURETIQ VIFS.

fumée pour qu'ils se détachent facilement de la plante ; aussi n'a-t-on besoin que de la secouer pour les faire tomber : on les fait ensuite sécher au soleil pour les conserver sous la forme de petits grains grisâtres en-dehors, mais d'un beau rouge en-dedans. On met la cochenille au nombre des diurétiques stimulans ; on a même cru légérement qu'elle pouvoit briser le calcul. On la regarde encore comme cordiale & alexitere ; & c'est en cette qualité qu'elle entre dans la confection alkermes. Cependant on n'en fait presque pas d'usage en médecine, mais les teinturiers s'en servent beaucoup.

(14.) L'OXYMEL SCILLITIQUE. *Oxymel scilliticum.*

Ce médicament se prépare en faisant bouillir du vinaigre scillitique avec le double de miel, jusqu'à ce que le mêlange ait la consistance de syrop. Quant au vinaigre scillitique, il se prépare en faisant infuser de la scille avec du vinaigre, durant quarante jours, & dans un vaisseau bien fermé, exposé au soleil. La dose de cet oignon est d'une once & demie pour chaque livre de vinaigre. On compte l'oxymel scillitique au nombre des plus excellens diurétiques. Il est, pour ainsi dire, consacré aux maladies de la poitrine, parcequ'il est un très puissant remede incisif. Ces propriétés le font juger très efficace dans les maladies du poumon, qui ont pour cause l'embarras de ce viscere, ou une trop grande abondance de pituite. Il est des cas où on peut le donner avec beaucoup de ménagement dans la péripneumonie. Les asthmatiques se trouvent bien d'en faire usage. Il s'emploie aussi, avec succès, dans les obstructions les plus opi-

riâtres des autres viſceres Enfin on le vante beaucoup dans toutes les eſpeces d'hydropiſie. La doſe de l'oxymel ſcillitique eſt depuis deux gros juſqu'à une demi-once. Quand on en fait prendre davantage à la fois, il fait ſouvent vomir : quelquefois même, pour procurer le vomiſſement, on en mêle depuis deux juſqu'à trois onces, avec une égale quantité d'huile d'amandes douces ; cette mixture ſe prend par cuillerée, & ſe continue juſqu'à ce qu'elle opere l'effet qu'on en attend.

DIURETIQ. VIFS.

(15.) LE CRAPAUD. *Bufo.*

On met au nombre des médicamens la poudre de crapaud deſſéché. Quelques auteurs la vantent comme un excellent remede diurétique. On di même qu'elle a ſouvent produit les plus heureux effets chez des hydropiques que l'on déſeſpéroit preſque de guérir. Au reſte, rien n'empêche de mettre ce médicament en uſage, lorſque les autres remedes ont été employés ſans ſuccès. La doſe de la poudre de crapaud eſt depuis un ſcrupule juſqu'à deux & même plus : elle ſe prend dans du vin blanc ou dans toute autre boiſſon.

(14.) LES PILULES SCILLITIQUES de la pharmacopée d'Edimbourg. *Pilulæ ſcilliticæ Edimburgenſes.*

Ces pilules ſont compoſées avec parties égales de gomme ammoniac, de ſcille & de cloportes préparés, le double de ſavon de Veniſe & un peu de baume de Copahu. Cette compoſition, qui mérite fort d'être connue, eſt diurétique & inciſive. On la recommande pour le traitement des obſtructions & des embarras ſquirrheux des viſceres, ainſi que dans toutes les eſpeces d'hydropi-

DIURETIQ-VES.

sie. La dose est depuis six grains jusqu'à douze ; & se prend une ou deux fois par jour.

(17.) L'ESPRIT DE SUCCIN, *Spiritus succini :* le sel volatil de succin, *sal volatile succini*, & l'huile de succin, *oleum succini*.

Ces trois médicamens se retirent du karabé ou succin, en suivant un seul & même procédé. A la premiere distillation, il s'éleve de l'eau & de l'esprit que l'on reçoit dans le même vaisseau ; ensuite en faisant évaporer l'eau, on a un esprit acide que les chymistes présument, avec raison, être un sel volatil étendu dans une petite quantité de phlegme. Au reste, quelle que soit sa nature, il semble hors de doute que l'esprit-de-succin est un très puissant diurétique, qui a aussi la vertu apéritive. C'est pourquoi on en vante, avec raison, l'usage dans la jaunisse & la cachexie, sur-tout celle qui est scorbutique : il n'est pas moins utile dans celles des maladies des reins & de la vessie, que l'on doit traiter avec les diurétiques. La dose est depuis six gouttes jusqu'à vingt dans une boisson appropriée.

(18.) L'ESPRIT-DE-MINDÉRER, *spiritus Mindereri*, est le produit du mêlange de l'esprit ou du sel alcali volatil avec l'esprit de vinaigre qui, en fermentant ensemble, donnent lieu à la formation d'un sel neutre, lequel tombe aisément en *deliquium*. Ce médicament, qu'on connoît peu ici, qui est vanté par l'illustre Boerhaave comme un excellent anti-septique, propriété que M. Pringle ne lui refuse point, mérite une place distinguée parmi les remedes diurétiques & apéritifs : il produit aussi quelquefois une transpiration abondante. On le fait prendre, avec succès, tant dans les maladies aiguës, que dans les ma-

ladies chroniques, depuis un gros jusqu'à trois, dans du syrop de guimauve ou dans tout autre véhicule approprié : cette dose peut se réitérer plusieurs fois le jour. Ce remede est encore estimé pour faire prendre aux fiévres irrégulieres leur véritable caractere, on le donne dans cette vue à la fin de l'accès.

DIURETIQ. VIFS.

(19.) LE REMEDE DE MADEMOISELLE STEPHENS comprend trois préparations; savoir, une poudre, une décoction & des pilules. Les coquilles d'œufs & de limaçons calcinées fournissent la poudre : on prépare pour la décoction une pâte avec le savon d'Espagne, le miel & une espece de cresson calcinée; on fait ensuite cuire cette pâte avec les fleurs de camomille, les feuilles de fenouil, de persil & de bardane : nous avons donné plus haut la composition des pilules. Ce remede que nous devons au Parlement d'Angleterre, & qui a produit les effets les plus surprenans & les mieux constatés, n'est presque pas employé aujourd'hui parmi nous : quelques-uns même traitent de fable tout ce qu'on en a écrit d'avantageux. Cependant il n'est pas douteux que le savon ne soit propre à ronger les pierres, & les bons fontainiers ne l'ignorent pas. On sait aussi que les coquilles calcinées sont propres à détruire le calcul; Thomas Bartholin leur a reconnu cette qualité. Il est donc vraisemblable qu'un remede principalement composé de ces deux ingrédiens doit avoir quelqu'action sur les concrétions pierreuses. Mais ce que la raison découvre, l'expérience le confirme: nous avons donné dans le *Précis de la Médecine pratique* le résultat de la nôtre; ainsi nous ne répéterons pas ce que nous avons déja dit à ce sujet, pour nous

DIURETIQ. VIFS.

borner à la maniere d'administrer ce remede. Lorsqu'on est assuré qu'il y a une pierre dans la vessie, on donne après les préparatifs ordinaires, trois fois par jour, deux scrupules ou un gros de la poudre dans du vin blanc, en buvant pardessus huit onces de la décoction froide. Ce remede pris long-tems ne manque pas d'entamer la pierre si elle n'a la dureté du caillou. On peut selon les circonstances diminuer ou augmenter ces doses, sans pourtant se trop éloigner de celles que nous avons indiquées.

(20.) LE REMEDE DE M. DE BAVILLE, Intendant de Languedoc, qui a fait beaucoup de bruit dans son tems est aujourd'hui très négligé; c'est presque-là le sort de tous les remedes nouveaux. Il est composé de deux sortes de boissons; la premiere se prépare avec la poudre & l'écorce de la racine de chausse-trape, cueillie dans le mois de Septembre; on en fait infuser pendant la nuit un gros dans cinq onces de vin blanc; qu'on fait prendre à jeun le dixhuit de chaque mois lunaire : la seconde qu'on doit donner le lendemain se fait avec une poignée de feuilles de pariétaire, un gros de sassafras & autant de semence d'anis, & un demigros de cannelle. On fait bouillir le tout quelques momens dans huit onces d'eau, & on la laisse infuser chaudement pendant la nuit : on la remet au feu le matin, & on la passe pour y ajouter un gros de suc candi. On juge bien qu'un médicament qu'on ne prend qu'une fois le mois doit être continué long-tems.



EMMENAGOGUES.

LES MÉDICAMENS

Qui provoquent les Régles, l'Accouchement & les Vuidanges ou Lochies.

LES médicamens apéritifs, diurétiques & anti-hystériques ne sont pas les seuls qui composent cette classe, comme possédant la propriété de combattre avec avantage les différentes causes générales qui agissent par sympathie sur la matrice: nous en pouvons trouver d'autres encore, que les plus habiles praticiens emploient, & qui sont particuliérement consacrés à ce viscere. Le plan que je suis, m'oblige à réunir ici les uns & les autres, pour qu'on puisse les trouver & choisir plus facilement. Il est prouvé par l'expérience que les médicamens emménagogues, ou qui favorisent l'écoulement des régles, sont plus efficaces, quand ils sont administrés dans le temps où cette évacuation doit se faire naturellement, & contribuent beaucoup non-seulement à accélérer l'accouchement & l'écoulement des lochies, mais encore à faire sortir le délivre & le fœtus mort qui restent trop long-tems dans la matrice. Ces effets multipliés d'un même médicament ne sont point contraires à la raison, & ils sont d'ailleurs prouvés par l'expérience journaliere. Les plus habiles praticiens conviennent que les remedes emménagogues & les autres stimulans que l'on met dans la même classe, ne doivent pas être employés dans les cas où les régles ont été arrêtées tout à-coup, soit en mettant les jambes dans l'eau froide, soit par l'effet de quelque passion,

EMMENAGOGUES.

ſoit par toute autre cauſe. En pareil cas la ſuppreſſion ſemble dépendre ſeulement de la contraction ſpaſmodique qui ferme les vaiſſeaux de la matrice par leſquels ſortent les régles. Les choſes étant ainſi, il eſt évident qu'il ſeroit très nuiſible d'employer les emménagogues ſtimulans ou irritans, qui augmenteroient certainement la maladie : mais on peut uſer, avec ſuccès, des remedes fortifians ; & c'eſt avec fruit ſur-tout qu'on préfere le bon vin dont on peut, auſſi-tôt l'accident, faire prendre un verre. Les remedes laxatifs & anodyns, qui peuvent faire ouvrir les orifices des vaiſſeaux qui s'étoient reſſerrés, doivent encore être regardés comme plus utiles que les irritans. En pareil cas, on voit les bains chauds & les autres remedes émolliens externes réuſſir pour déſobſtruer ou rendre libres les vaiſſeaux de la matrice, & favoriſer l'écoulement des régles.

Ce n'eſt qu'avec la même réſerve que l'on peut employer les emménagogues pour ſurmonter les obſtacles qui s'oppoſent à l'écoulement des lochies, & ſur-tout lorſqu'il y a pléthore, c'eſt-à-dire une trop grande abondance de ſang ou une raréfaction exceſſive, & quand le bas-ventre eſt enflé, douloureux & diſpoſé à l'état inflammatoire. Dans de telles circonſtances, on ne peut, ſans courir les plus grands riſques, faire prendre des médicamens irritans ; ce qui, comme dit le proverbe, ſeroit jetter de l'huile dans le feu. Il eſt alors bien plus à propos d'avoir recours aux remedes délayans, tempérans, anodyns & émolliens, tant internes qu'externes, auxquels on peut encore ajoûter les médicamens nitreux qui, ſelon les plus habiles praticiens, procurent un ſoula-

gement prompt dans ces circonſtances. Il faut, en outre, regarder comme inutiles & nuiſibles les emménagogues quelconques, quand on les adminiſtre à des perſonnes chez qui le ſang eſt en trop petite quantité, & ne peut pas former l'eſpece de pléthore qui doit ſe trouver dans le corps pour que l'évacuation menſtruelle ſurvienne. C'eſt auſſi le cas où ſont les perſonnes qui ont perdu toutes leurs forces : elles ne peuvent être rétablies que par l'uſage des ſubſtances analeptiques, &, en pareil cas, on exciteroit en vain la nature à produire les régles. Enfin il eſt très important de ne point faire prendre les emménagogues, quand il y a quelque lieu de ſoupçonner l'exiſtence d'une groſſeſſe, & ſur-tout lorſqu'on eſt conſulté par des femmes de mauvaiſe vie qui emploient toutes ſortes de ruſes pour ſe faire ordonner ces remedes, eſpérant qu'ils les feront avorter. Dans ces occaſions délicates, il faut agir avec prudence & circonſpection, pour ne pas cauſer l'accident qu'elles déſirent ; & il vaut mieux différer d'entreprendre aucun traitement, juſqu'à ce que l'on ait été plus inſtruit par le temps.]

EMMENAGOGUES.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines de houx, d'aſperge, d'ache, de perſil, d'*anonis*, de garance, de bénoîte, de roſeau, de bardane, de gentiane, d'ariſtoloche ronde [1], de fraxinelle, d'iris de Florence, de carline, de valériane des jardins, de raifort ſauvage, d'angélique, d'impératoire L'*acorus*, le *coſtus* d'Arabie, le ſouchet long, le galanga, la zédoaire, le nard des Indes.

EMMENAGOGUES.

Les feuilles de ſcolopendre, de ſaxifrage, de cerfeuil, de millepertuis, d'aurone, d'armoiſe, de matricaire (2), de tanaiſie, d'eupatoire, de rhue, d'alliaire, de dictamne de Créte, de marrube blanc (3), de méliſſe, de menthe, de cataire ou herbe-au-chat (4), de ſauge, de baſilic, de pouliot, de ſclarée (5), d'origan, de petite centaurée, de germandrée, de ſabine. (6).

Les fleurs de millepertuis, de ſouci (7), de romarin, de lavande, de *ſtæchas* d'Arabie; le ſafran (8).

La ſemence de rhue, d'ammi, d'ache, de cumin, de fenouil, d'anis; l'aveine... les baies de laurier, de genévrier; les pois rouges ou pois chiches...

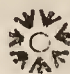
L'écorce d'oranges.... la muſcade, le macis, l'amome en grappe, le cardamome, les clous de girofle.... le *caſſia-lignea*, la cannelle, l'écorce de Winter, l'écorce de tamariſc.

Les baumes naturels.... l'aloës, l'*aſſa-fœtida*, le *bdelium*, le *galbanum*, la gomme ammoniac, la myrrhe, le camphre, la ſuie.

Le *caſtoreum*, les cloportes, le ſang de bouc préparé.

Les eaux de Vals, de Forges (9), de Paſſy, de Cranſſac, de Spa, de Vichy, de Balaruc, de Plombieres, de Provins (10), de Boulogne (11), d'Aix (12), &c.

Le borax. Le ſuccin. Le ſel ammoniac.... le fer. La pierre hæmatite.



Emmenagogues.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'eau de de bardane, de mélisse, d'armoise, de menthe, de fleurs d'orange.

Le syrop d'armoise ([13]), de mercuriale, de *stæchas*, des cinq racines.

Le vin d'absinthe. L'oxymel scillitique.

Le safran de Mars, l'extrait de Mars.

L'électuaire de baies de laurier, le mithridat.

Les pilules bénites de Fuller...

La teinture de *castoreum*, la teinture d'absinthe, la teinture de safran ([14]), la teinture de myrrhe.... l'esprit de geniévre. L'eau de mélisse composée.... l'huile essentielle de cannelle. L'élixir de propriété...

Le tartre chalybé ou tartre martial, le tartre soluble. Le sel de Glauber. Le sel de duobus. La terre foliée de tartre.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

TISANES.

Prenez de *racine d'asperge*, une once; de *feuilles d'eupatoire*, une demi-poignée : faites bouillir dans quatre livres d'eau. Quand la tisane sera presque faite, ajoûtez *sommités de petite centaurée & de millepertuis*, de chaque une pincée.

Prenez *racines de bardane & de roseau*, de

EMMENAGOGUES.

chaque une demi-once ; *feuilles de ſcolopendre* & *de tanaiſie*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres.

VERRÉE.

PRENEZ de *ſafran*, un demi-ſcrupule : mettez infuſer chaudement, durant une heure, dans huit onces d'eau : paſſez : ajoûtez à la colature une demi-once de *jus d'oranges* ; pour une verrée. Ce médicament convient dans le cas d'une ſuppreſſion de régles, qui s'eſt faite tout-à-coup.

POTION.

PRENEZ d'*eau d'armoiſe*, ſix onces ; de *borax*, un ſcrupule ; de *mithridat*, un gros ; d'*eau de cannelle orgée*, une once ; de *teinture anodyne*, trente gouttes : pour une potion qui ſe prendra par cuillerée, lorſque les régles ſe ſuppriment ſubitement.

APOZEMES.

PRENEZ *racines de roſeau* & *d'ache ſauvage*, de chaque une demi-once ; *feuilles de tanaiſie* & de *méliſſe*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres. Quelques minutes avant que d'éloigner la décoction du feu, ajoûtez un ſcrupule de *ſafran* coupé ; pour un apozeme.

PRENEZ de *racine de garance*, une demi-once ; *racines d'ariſtoloche ronde* & *d'angélique*, de chaque deux gros ; *feuilles de marrube* & *d'armoiſe*, de chaque une demi-poignée ; de *limaille de fer rouillée*, une demi-once, dont vous ferez un nouet : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité

d'eau, & réduire à deux livres. Un inſtant avant que de retirer la décoction du feu, ajoûtez de *fleurs de romarin*, une pincée; de *ſafran*, un demi-gros; pour un apozeme.

PRENEZ *racines de houx & d'anonis*, de chaque une demi-once; *feuilles de matricaire & ſommités de romarin*, de chaque une demi-poignée; de *ſemences de perſil*, une pincée; de *ſafran*, un demi-gros: faites bouillir, ſelon l'art, dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres: ajoûtez à la doſe, qui ſe prendra le matin à jeun, un demi-gros de *tartre ſoluble*, & un gros d'*eau de cannelle.*

PRENEZ de *racine de benoîte*, une demi-once; de *feuilles d'armoiſe*, une poignée; de *pois chiches*, une once: faites bouillir dans trois livres d'eau, & réduire à deux livres: paſſez: ajoûtez à la colature deux onces de *ſyrop d'armoiſe*; pour un apozeme qui convient dans la ſuppreſſion des vuidanges.

BOUILLONS.

PRENEZ *feuilles de chicorée ſauvage*, une poignée; *tartre martial ſoluble*, douze grains: faites un bouillon avec la moitié d'un *poulet* & trois *écreviſſes de riviere.*

PRENEZ de *racine d'aſperge*, une once; *feuilles d'aigremoine & de chicorée*, de chaque une demi-poignée; de *ſommités de petite centaurée*, deux pincées; de *limaille de fer rouillé*, un demi-gros, dont vous ferez un nouet: faites un bouillon avec un morceau de *chair maigre de veau*: ajoûtez au bouillon quatre grains de *ſafran* en poudre.

PRENEZ de *racines fraîches de garance*, une

EMMENAGOGUES.

demi-once ; *racines séches d'aristoloche ronde & d'aulnée*, de chaque un demi-gros ; *feuilles de scolopendre & d'eupatoire*, de chaque une demi-poignée ; de *safran* coupé, six grains : faites du bouillon avec un *poulet :* mettez dans le bouillon un demi-gros de *tartre martial soluble.*

VINS.

PRENEZ de *limaille de fer rouillé*, deux onces ; *racines d'aristoloche ronde & écorce de Winter*, de chaque une once ; de *rhubarbe*, une demi-once : mettez infuser, pendant trois jours, dans quatre livres de *vin blanc.* La dose peut aller jusqu'à deux onces, & se répetera deux fois le jour.

PRENEZ de *safran de Mars*, une once & demie ; de *safran oriental*, un gros : mettez infuser, pendant deux jours, dans deux livres de *vin blanc*, en remuant le mêlange plusieurs fois le jour. La dose sera depuis une once jusqu'à deux, & se répetera plusieurs fois le jour.

POUDRES.

PRENEZ de *safran de Mars apéritif*, trois gros ; de *cannelle*, un demi-gros ; de *sucre*, une demi-once : mêlez ; pour une poudre. La dose peut aller jusqu'à un gros.

PRENEZ d'*aristoloche ronde*, un scrupule ; de *myrrhe*, douze grains ; de *borax*, huit grains ; de *castoreum*, six grains ; de *safran*, quatre grains : mêlez ; pour une poudre qui se prendra dans du bouillon, afin de hâter l'accouchement.

PRENEZ de *safran de Mars*, trois gros ; *safran & macis*, de chaque deux scrupules ; *borax & cannelle*, de chaque quinze grains ; de *sucre candi*, une

une demi-once : mêlez ; pour une poudre dont on peut prendre un demi-gros le matin à jeun, obſervant de boire, immédiatement après, un ou deux verres d'infuſion de méliſſe.

EMMENAGOGUES.

PRENEZ de *borax*, quinze grains ; de *myrrhe*, dix grains ; de *ſafran*, deux grains ; d'*huile eſſentielle de cannelle*, une goutte : mêlez ; pour une poudre qui eſt propre à avancer l'accouchement, & à faire reparoître les régles ſupprimées.

PRENEZ de *borax*, douze grains ; *caſſia-lignea* & *ſabine*, de chaque ſix grains ; de *ſafran*, quatre grains : mêlez ; pour une poudre à laquelle on peut ajoûter un demi grain de *laudanum*. Ce médicament convient pour favoriſer l'accouchement & l'écoulement des vuidanges.

BOLS.

PRENEZ *racines d'ariſtoloche ronde & de garance*, de chaque un ſcrupule ; de *trochiſques d'agaric*, douze grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop d'armoiſe*.

PRENEZ d'*extrait de Mars*, un ſcrupule ; de *borax*, huit grains ; *myrrhe & aloës*, de chaque ſix grains ; de *ſel d'abſinthe*, huit grains ; de *ſafran*, quatre grains : faites, ſelon l'art, un bol avec le *ſyrop d'armoiſe*.

PRENEZ d'*extrait de Mars*, huit grains ; *rhubarbe & ſel de duobus*, de chaque un demi-ſcrupule ; de *ſafran*, ſix grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop d'abſinthe*.

PRENEZ *poudre de guttete & ſafran de Mars*, de chaque dix grains ; de *cloportes préparés*, ſix grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop des cinq racines*.

PRENEZ *borax & myrrhe*, de chaque dix

EMMENAGOGUES.

grains; de *racine d'ariſtoloche*, huit grains; de *ſafran*, deux grains; d'*huile eſſentielle de girofle*, un grain: mêlez: faites un bol avec le *ſyrop d'armoiſe*.

OPIATS.

PRENEZ d'*électuaire de baies de laurier*, une demi-once; de *racine d'ariſtoloche ronde*, deux gros; de *cannelle*, un gros; de *ſafran*, un ſcrupule: mêlez: faites un opiat avec le *ſyrop d'armoiſe*. La doſe peut aller juſqu'à un gros. On boira, immédiatement après chaque priſe de cet opiat, quatre onces d'eau de bardane.

PRENEZ de *ſafran de Mars*, une demi-once; *rhubarbe* & *caſſia-lignea*, de chaque deux gros; *borax* & *myrrhe*, de chaque un gros. Ces ſubſtances étant bien mêlées, ajoûtez de *teinture de caſtoreum*, un gros; de *ſyrop de fleurs de pêcher*, la quantité ſuffiſante pour faire un opiat. La doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à un gros & demi. On boira un bouillon, immédiatement après avoir pris l'opiat.

PRENEZ d'*extrait de Mars*, une demi-once; de *rhubarbe*, deux gros; *myrrhe* & *gomme ammoniac*, de chaque un gros & demi; *borax* & *fleurs de ſel ammoniac*, de chaque un gros: faites un opiat avec le *ſyrop des cinq racines*.

PILULES.

PRENEZ de *gomme ammoniac*, une once & demie, que vous ferez diſſoudre dans du *vin*; *myrrhe* & *aloës*, de chaque ſix gros; *ſafran* & *ſel d'abſinthe*, de chaque un gros: mêlez: faites une maſſe de pilules avec l'*oxymel ſcillitique*. La doſe ſera depuis un ſcrupule juſqu'à un demi-gros.

Emmenagogues.

Prenez *racines d'ariſtoloche ronde & de garance*, de chaque une demi-once ; *trochiſques d'agaric & cannelle*, de chaque un gros ; de *ſafran*, un ſcrupule : mêlez : faites une maſſe de pilules avec le *ſyrop d'armoiſe*. La doſe peut aller juſqu'à un gros.

Prenez *aſſa fœtida & caſtoreum*, de chaque quinze grains ; de *ſel volatil de vipere*, dix grains ; de *laudanum*, deux grains : mêlez : faites des pilules que l'on doit prendre en pluſieurs fois, dans l'eſpace de vingt-quatre heures. Ce médicament convient dans les cas de ſuppreſſion ſubite.

COMMENTAIRES.

(1.) L'ARISTOLOCHE RONDE. *Ariſtolochia rotunda*, *J. B.*

L'ariſtoloche longue. *Ariſtolochia longa*, *J. B.*

Quoique ces deux eſpeces d'ariſtoloche ſemblent poſſeder les mêmes propriétés, cependant on eſtime davantage la racine de la premiere, qui eſt tubéreuſe & qui a une ſaveur un peu amere & déſagréable : c'eſt auſſi celle dont on ſe ſert plus fréquemment. On met la racine d'ariſtoloche au nombre des médicamens emménagogues anti-hyſtériques : elle paſſe pour calmante, & entre dans la claſſe des remedes béchiques inciſifs. Par ces propriétés, elle ſoulage dans la cardialgie : elle facilite l'expectoration ; & les aſthmatiques ſe trouvent bien d'en uſer. Cette racine ſe prend en ſubſtance, depuis douze grains juſqu'à un gros ; & en infuſion ou en décoction, de-

EMMENAGOGUES.

puis un gros jusqu'à une demi-once pour chaque livre d'eau ; mais il est plus rare qu'on l'emploie sous ces deux dernieres formes, à cause de leur saveur désagréable. La racine d'aristoloche est aussi un médicament externe : elle passe pour vulnéraire & détersive : on lui reconnoît aussi la vertu anti-septique.

Nous ne dirons rien des autres especes d'aristoloche dont les auteurs parlent, comme étant propres à remplacer celles que nous recommandons, parceque ces especes moins communes ne s'emploient jamais, ou du moins très rarement.

(2.) LA MATRICAIRE. *Matricaria vulgaris seu sativa, C. B. P.*

Cette plante est spécialement consacrée aux maladies de la matrice ; ce qui lui a mérité le nom qu'elle porte : aussi tient-elle un des premiers rangs parmi les médicamens emménagogues & les anti-hystériques. Elle procure l'écoulement des lochies, fait sortir l'arriere faix, & cesser les douleurs ordinaires après l'accouchement. Outre cela, on la met dans la liste des remedes toniques ; & elle est reconnue pour stomachique carminative. Les sommités de matricaire garnies de fleurs se prescrivent en infusion ou en décoction, à la dose d'une poignée pour chaque livre d'eau, ou dans un bouillon. On fait boire depuis une once jusqu'à deux du jus exprimé des feuilles de matricaire. Ce jus donné à plus forte dose, relâche le ventre pour l'ordinaire. On trouve, chez les apothicaires, une eau distillée de matricaire, qui a, dit-on, les mêmes vertus que la plante. La matricaire est aussi un médicament externe, & se met parmi les remedes résolutifs : fort souvent

elle s'applique, avec ſuccès, ſur les mammelles enflées : enfin cette plante entre dans les lavemens carminatifs & anti hyſtériques.

EMMENAGOGUES.

(3.) LE MARRUBE BLANC. *Marrubium album vulgare, C. B. P.*

Cette plante extrêmement commune n'eſt pas une des moins eſtimées de la claſſe des médicamens anti-hyſtériques, & de celle des emménagogues. Quelques perſonnes l'emploient, avec ſuccès, dans les cas d'accouchemens difficiles. On la compte encore parmi les médicamens apéritifs & les béchiques inciſifs : ſouvent elle eſt ſalutaire dans l'aſthme & la toux opiniâtre : il n'eſt pas même inutile de s'en ſervir dans les obſtructions des autres viſceres. On fait mettre juſqu'à une poignée des feuilles, ſoit dans un bouillon de veau, ſoit dans une livre de vin blanc, pour préparer une infuſion. Enfin le jus exprimé de cette plante peut ſe boire juſqu'à une ou deux onces.

(4.) L'HERBE-AUX-CHATS. *Nepeta vulgaris Tragi. Cataria major vulgaris, Inſt. rei herb.*

Cette plante, qui a une odeur très forte, poſſede, ainſi que tout le monde en convient, les vertus ſtomachique & apéritive ; mais il eſt paſſé en uſage de ne l'employer que pour les maladies de la matrice : c'eſt pourquoi on s'en ſert quelquefois pour faire paroître les régles, procurer l'écoulement des lochies, faciliter l'accouchement, & faire ſortir l'arriere-faix. La cataire ſe prend en infuſion, comme du thé.

(5.) L'ORVALE ou la toute-bonne. *Sclarea Tabernæ, Inſt. rei herb. Horminum ſclarea dictum, C. B. P.*

Il eſt rare qu'on emploie, en médecine, cette

EMMENAGOGUES.

plante, dont l'odeur eſt très forte. Cependant plusieurs auteurs prétendent qu'elle eſt très efficace, tant pour procurer l'évacuation menſtruelle, & prévenir les accès de vapeurs hyſtériques, que pour faire ceſſer la ſtérilité, & guérir les fleurs blanches. On fait infuſer juſqu'à une poignée des ſommités de ſclarée dans une livre d'eau & de vin. Cette plante s'emploie auſſi, à l'extérieur, comme médicament anodyn; & c'eſt en cette qualité qu'elle entre dans les lavemens qui s'ordonnent pour les coliques ſpaſmodiques.

(6.) LA SABINE. *Sabina folio tamariſci Dioſcoridis, C. B. P.*

On vante fort les feuilles de cette plante, qui ont une ſaveur âcre, amere & aromatique, comme un médicament propre pour le traitement des maladies de la matrice: elles ſe trouvent dans les claſſes des remedes apéritifs, des inciſifs & des diurétiques: on les met même dans la liſte des vermifuges. Ces propriétés les font employer pour procurer l'évacuation menſtruelle, & faire ſortir l'arriere-faix, ainſi que le fœtus mort dans la matrice; & rendent leur uſage ſalutaire dans les cas de ſtérilité, & même dans le traitement de fleurs blanches, &c. Mais ce n'eſt qu'avec la plus grande circonſpection qu'on peut faire prendre ce remede, parcequ'il eſt à craindre qu'il ne cauſe une hémorrhagie de la matrice. On doit en défendre l'uſage lorſqu'il y a le plus léger ſoupçon de groſſeſſe. La doſe de la ſabine, en ſubſtance, eſt depuis ſix grains juſqu'à un ſcrupule: il en entre depuis un ſcrupule juſqu'à un demi gros dans l'infuſion & la décoction. Cette plante s'emploie plus fréquemment pour l'uſage externe; & elle tient une des premieres places parmi les médica-

mens deſſicatifs, les déterſifs & les cathérétiques. C'eſt pour remplir ces indications qu'on l'applique ſouvent, ſous la forme de poudre, ou en fomentation, dans le traitement de la teigne, de la gale, des verrues; pour détruire les chairs ſurabondantes des ulceres, &c. Pluſieurs auteurs vantent ce remede comme un ſpécifique dans les ulceres chancreux, ſur leſquels on met de cette poudre, ou ſeule ou mêlée avec du miel; & j'ai connu pluſieurs perſonnes qui ſe ſont très bien trouvées de ce traitement.

(7.) LE SOUCI. *Calendula Dodon. Caltha vulgaris & arvenſis*, *C. B. P.*

Les feuilles & les fleurs de ces deux eſpeces de ſouci ſe mettent au nombre des remedes antihyſtériques & des emménagogues. On leur attribue auſſi d'être toniques & apéritives; & elles entrent dans les claſſes des médicamens diaphorétiques & alexiteres. Pluſieurs expériences prouvent encore qu'elles ont quelquefois été ſalutaires dans la paralyſie & le retirement des membres. Il en entre juſqu'à une ou deux poignées dans l'infuſion, qui ſe fait avec l'eau ou le vin. On fait boire depuis une once juſqu'à trois du jus exprimé de cette plante. Les feuilles de ſouci appliquées à l'extérieur, ſont un médicament réſolutif; & pluſieurs perſonnes en vantent l'uſage dans les tumeurs écrouelleuſes & ſquirrheuſes, ainſi que pour diſſiper les verrues & les cors aux pieds.

(8.) LE SAFRAN. *Crocus ſativus*, *C. B. P.*

De petits filamens, ou, comme les appellent les botaniſtes, des étamines d'un rouge pourpre ſont la partie de cette plante qui s'emploie, tant pour les uſages de la médecine, que pour ceux

EMMENAGOGUES.

de la cuisine, &c. On compte le safran au nombre des plus puissans emménagogues ; & il se met dans les classes des sédatifs & des anti-spasmodiques. Par ces propriétés, il est le remede des maladies hystériques ou vaporeuses : il procure l'évacuation menstruelle, provoque l'accouchement, fait sortir de la matrice ce qui n'y doit pas rester, &c. Outre cela, il augmente les forces de l'estomac, & est propre à détruire les embarras du foie & du poumon, & soulage par conséquent les asthmatiques. Il cause, ainsi que Boerhaave l'a remarqué, une espece d'ivresse accompagnée de gaieté. Le safran se prend dans du bouillon ou dans toute autre boisson, depuis un demi-grain jusqu'à quatre ou six grains au plus. Il est vrai que la plûpart des auteurs prétendent que ce médicament peut se prendre depuis un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules, & même davantage ; mais on risqueroit à en donner de fortes doses. Il se prescrit en infusion, depuis quatre grains jusqu'à dix, & même douze. On ne doit pas ignorer que ce remede peut devenir nuisible, quand on le fait prendre à trop grande dose ou à contre-tems ; en effet, il est alors narcotique ou assoupissant ; & son usage est suivi de ris immodérés, d'actions de folie, de stupeur, de léthargie ou même de la mort. Le safran, appliqué à l'extérieur, est résolutif, & diminue les douleurs. Quand on s'en sert pour remplir ces indications, il entre dans des collyres, des cataplasmes. Plusieurs goutteux ont été soulagés par l'usage de ce topique. On trouve chez les apothicaires une teinture de safran, dont nous aurons occasion de parler.

(9.) LES EAUX DE FORGES. *Aquæ Forgienses.*

EMMENAGOGUES.

Forges, où se trouvent ces eaux froides, est un bourg de Normandie, à neuf lieues de Rouen, du côté du nord, & à vingt-cinq lieues de Paris. Les eaux de Forges ont une odeur qui n'est pas désagréable, & une saveur ferrugineuse qui découvre leur nature. L'eau, qui coule de la source que l'on nomme *la royale*, & qui est la plus usitée, se transporte pour l'usage des malades qui ne peuvent se rendre à Forges. La source la plus salutaire, après la royale, est celle que l'on nomme la *cardinale*: elle contient une plus grande quantité de fer que la premiere. On emploie communément les eaux précédentes, pour faire cesser & les suppressions de régles & leur écoulement excessif: elles préviennent aussi les autres maladies de la matrice; c'est pourquoi on les fait prendre avec succès dans les affections hystériques ou vaporeuses, les pâles couleurs, la stérilité, les fleurs blanches: elles se mettent encore au nombre des stomachiques toniques, & sont salutaires dans les vomissemens, les dévoiemens; ce qui n'empêche cependant pas qu'elles ne lâchent le ventre: enfin elles entrent dans les classes des apéritifs & des diurétiques; & on se trouve bien d'en user dans les obstructions, les affections hypocondriaques, la jaunisse & les embarras aux reins. Il ne faut pas oublier que ces eaux sont nuisibles aux scorbutiques & aux paralytiques, & qu'on ne peut pas les faire prendre, sans danger, aux personnes qui ont mal à la poitrine. On boit depuis une livre jusqu'à six livres des eaux de Forges: elles se prescrivent aussi pour boisson ordinaire.

(10.) LES EAUX DE PROVINS. *Aquæ Provinenses.*

EMMENAGOGUES.

La ville de Provins, où se trouvent ces eaux froides, & encore plus connue par les roses qui portent son nom, est en Champagne, à dix-neuf lieues de Paris, du côté du sud-est, & à peu de distance de la Seine. Ces eaux ont un goût ferrugineux : elles approchent beaucoup des eaux de Forges, par leur nature & leurs vertus. On les prend de la même maniere, & pour les mêmes maladies.

(11.) LES EAUX DE BOULOGNE. *Aquæ Bononienses.*

Boulogne, ville de Picardie, qui est à sept lieues de Calais, du côté du midi, a des eaux froides ferrugineuses, qui ressemblent, par leur nature & leurs propriétés, aux eaux minérales froides précédentes, & qu'on prend de la même maniere.

(12.) LES EAUX D'AIX. *Aquæ Sextienses.*

Aix, ville de Provence, à cinq lieues de Marseille, du côté du nord, a des eaux minérales tiédes, ou qui n'ont qu'un degré de chaleur modéré. Ces eaux sont savonneuses & très propres à dégraisser les draps. Elles rétablissent l'écoulement des régles & des hémorrhoïdes; sont un remede contre la stérilité & l'avortement; guérissent les fleurs blanches & la gonorrhée bénigne. Outre cela, elles facilitent la digestion, & rendent le ventre libre; favorisent l'excrétion des urines, & leur sécrétion; enfin leur usage convient fort dans les embarras des reins & de la vessie. On les reconnoît aussi pour apéritives & incisives. On boit depuis une livre jusqu'à six livres & davantage des eaux d'Aix; ce qui se continue durant l'espace de douze ou quinze jours. Les bains & les douches, auxquels on at-

tribue les vertus résolutives, déterfives & fortifiantes, s'emploient très souvent contre la paralysie & la stupeur; sont utiles dans les douleurs & les enflures que l'on regarde comme des suites ou des restes de luxations, de fractures, d'entorses, de contusions, de blessures : enfin elles produisent de bons effets dans la gale, les dartres, érésipeles & autres maladies de la peau.

EMMENAGOGUES.

(13.) LE SYROP D'ARMOISE DE FERNEL. *Syrupus de Artemisiâ Fernelii.*

C'est mal-à-propos que l'on donne à ce syrop le nom de l'*armoise*; car il ý entre une si grande quantité de divers médicamens, qu'il n'est pas possible que l'armoise y conserve la plus petite action. En effet, on le compose avec de la mélisse, de la sabine, de la rhue, de la pivoine, du marrube, de l'ivette, du pouliot, de l'origan, du calament, de l'anis, du fenouil que l'on laisse macérer, durant vingt-quatre heures, dans de l'hydromel; & de ce mêlange on fait, avec du sucre, un syrop à la maniere ordinaire. Le syrop d'armoise de Fernel se met au nombre des médicamens emménagogues & anti-hystériques, ainsi que dans les classes des diurétiques, des sédatifs & des carminatifs. C'est à raison de ces propriétés, qu'on se sert fort souvent, & avec succès, de ce syrop pour le traitement des coliques venteuses & spasmodiques. La dose est depuis deux gros jusqu'à six.

(14.) LA TEINTURE DE SAFRAN. *Tinctura croci.*

On obtient cette teinture, en faisant macérer dans l'esprit-de-vin les étamines du safran dont nous avons parlé ci-dessus, jusqu'à ce que la liqueur soit très chargée des principes de la plante;

EMMENAGOGUES.

ce qui forme un remede fort actif, qui s'emploie pour faire paroître les régles. On ne vante pas moins ses effets dans le traitement des vapeurs hystériques. Nous ne parlerons pas ici des autres vertus de ce médicament, pour ne pas répéter ce qui a été dit à l'article du safran. On fait prendre cette teinture dans une liqueur appropriée : sa dose est depuis huit gouttes jusqu'à vingt.

MÉDICAMENS HEPATIQUES,

Ou qui sont consacrés au Traitement de certaines Maladies du foie.

L'EXPÉRIENCE a fait distinguer les médicamens qu'on nomme *céphaliques*, *pectoraux*, *béchiques*, & *utérins* ou *propres à guérir les maladies de la matrice*, des médicamens toniques, des anti-spasmodiques, des apéritifs, des diurétiques & des vulnéraires, &c. parmi lesquels on prend ces especes de spécifiques. C'est aussi l'expérience qui a fait découvrir & former une classe de remedes hépatiques ou propres à guérir les maladies du foie, & que l'on prend parmi les tempérans, les apéritifs, les fortifians, les stomachiques, &c. On doute encore, & avec fondement, si les médicamens qui sont consacrés au traitement des maladies du foie, ont quelque affinité avec ce viscere, ou, suivant la maniere de parler commune, s'ils agissent comme spécifiques; nous ne ferons aucun effort pour résoudre cette difficulté. Quoi qu'il en soit, nous n'hésiterons pas à prononcer, d'après des observations

HEPATIQUES.

ſans nombre, puiſées dans les écrits des plus célebres praticiens, & celles que nous a fournies notre pratique, que les médicamens hépatiques, qui ont été vantés par les anciens, méritoient de l'être, & ſont d'une très grande utilité dans le traitement des maladies du foie, ſoit que ces maladies attaquent le tiſſu vaſculeux, ſoit qu'elles dépendent du vice des liquides qui l'arroſent. Il eſt donc intéreſſant, & conforme au plan que nous ſuivons, de raſſembler les remedes hépatiques ſous un ſeul point de vue, afin que ceux qui, par état, s'occupent de la conſervation de la ſanté, puiſſent, dans le beſoin, mettre devant leurs yeux, & ſe rappeller, en un inſtant, tout ce qu'ils ont à faire dans des maladies très fréquentes & très dangereuſes, comme la jauniſſe, la cachexie, l'hydropiſie, &c. Cependant on ne doit pas employer indifféremment l'un ou l'autre de ces médicamens dans toutes les maladies du foie, qui certainement ont des cauſes bien différentes; mais il faut faire un choix dans ce grand nombre de remedes qui ne ſont pas de la même nature; &, ce qui n'eſt pas moins important, on ne doit les faire prendre que dans les momens convenables, ſans quoi il eſt aiſé de ſentir qu'ils deviendront ou inutiles ou nuiſibles.

MÉDICAMENS SIMPLES.

LES racines de chicorée, de piſſenlit, de patience, d'oſeille, de fraiſier, de chiendent, d'ache, d'aſperge, de fenouil, de houx, de garance, d'aulnée, de gentiane, de fougere, de polypode; le curcuma (1), la rhubarbe.

HEPATIQUES.

Les feuilles de chicorée, de pissenlit ou dent-de-lion, de laitue, de patience, d'oseille, de pourpier, d'aigremoine, de scolopendre (2), de fumeterre, de houblon (3), de cerfeuil, d'hépatique, de tanaisie, d'aurone, d'eupatoire (4), de verveine, de marrube, d'*ageratum* (5), d'absinthe, de petite centaurée, de germandrée, de cresson d'eau, de cochléaria, de berle, de beccabunga, de *lichen* hépatique (6), de petite cuscute, de polytric (7), de cétérac (8); les autres plantes capillaires.

Le limon, le citron, la graine de chanvre ou chénevis.

Le quinquina, l'écorce de Winter, le santal.

L'aloës (9), la gomme lacque, la gomme ammoniac.

Le savon.

La vipere, la couleuvre, les écrevisses de riviere, les cloportes.

Les eaux minérales de Vals, de Forges, de Passy, de Cransac, de Spa, de Vichy, de Balaruc, de Plombieres, de Luxeuil, d'Aix la-Chapelle, du Mont-d'Or, de Bourbon-l'Archambault (10).

Le nitre, le borax, le fer.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU de chicorée, de laitue, de fumeterre.

Le syrop de chicorée composé de rhubarbe, le syrop de chicorée simple, le syrop de mercuriale (11), le syrop d'absinthe, le syrop anti-scorbutique, le syrop de capillaire.

L'extrait de rhubarbe, de gentiane, de fumeterre, d'abſinthe; l'aloës lavé (12).

HEPATIQUES.

Le ſafran de Mars apéritif, les cloportes préparés.... le ſel de tartre, le ſel de genêt, le ſel de Glauber.... le tartre vitriolé, le tartre martial.... le ſel de duobus, la terre foliée de tartre.... l'æthiops minéral, l'antimoine diaphorétique.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

EAUX.

PRENEZ de *rhubarbe* concaſſée, deux gros; de *ſel de genêt*, un gros : faites du tout un nouet que vous laiſſerez infuſer dans deux livres d'eau froide.

PRENEZ de *limaille de fer rouillé*, trois onces : faites bouillir, durant une heure, dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : enſuite mettez-y infuſer, à froid, deux gros de *rhubarbe* coupée par morceaux, & dont vous ferez un nouet : paſſez.

TISANES.

PRENEZ de *racine de piſſenlit*, une once; *feuilles d'aigremoine & de ſcolopendre*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres.

PRENEZ *racines de chiendent & de fraiſier*, de chaque une demi-once; *feuilles de verveine & de fumeterre*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux pintes.

HEPATIQUES.

PRENEZ *racines d'asperge sauvage*, une once; *fruits secs de grate-cul*, demi-once; *feuilles de cétérac*, une poignée: faites-les bouillir dans ce qu'il faut d'eau pour avoir deux pintes de tisane.

PETITS-LAITS.

PRENEZ de *petit-lait de vache*, huit onces; de *feuilles de fumeterre*, une demi-poignée: faites bouillir légerement: passez.

PRENEZ de *petit-lait de chévre*, huit onces; de *jus de fumeterre*, deux onces: mêlez; pour prendre en une dose.

APOZEMES.

PRENEZ *racines de chicorée sauvage & de fenouil*, de chaque une once; *feuilles d'aigremoine & de fumeterre*, de chaque une demi-poignée: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres: passez: ajoûtez à la colature deux gros de *crystal minéral*.

PRENEZ de *racine fraîche de patience*, une once; de *racine d'aulnée séche & pilée*, deux gros; *feuilles de chicorée & de cresson de fontaine*, de chaque une demi-poignée; douze *cloportes* lavés, & que vous ferez mourir dans le vin blanc: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres: passez: ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de chicorée* composé avec la *rhubarbe*.

PRENEZ *racines d'ache & d'asperge*, de chaque une demi-once; *feuilles de bourrache & de chicorée*, de chaque une demi-poignée; de *sommités de petite centaurée*, une pincée: faites bouillir légérement dans une suffisante quantité d'eau, &

& réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature deux gros de *sel de Glauber*.

HEPATIQUES.

PRENEZ de *racine de pissenlit*, une once ; *quinquina & racine séche de gentiane*, de chaque un gros ; *feuilles de pervenche & de fumeterre*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature une once & demie de *syrop de mercuriale*.

PRENEZ *racines d'oseille & de fraisier*, de chaque une demi-once ; *feuilles d'aigremoine, de pimprenelle & de fumeterre*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de capillaire*.

PRENEZ *racines de houx & d'asperge*, de chaque une once ; *feuilles de cresson de fontaine & sommités de houblon*, de chaque une demi-poignée ; *feuilles de germandrée*, une pincée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de chicorée*, & une once d'*eau de fleurs d'orange*.

PRENEZ *racines d'ache & de persil*, de chaque une demi-once ; *feuilles de cétérac & d'aigremoine*, de chaque une demi-poignée ; de *sommités d'absinthe*, une pincée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : ajoûtez à chaque dose de cet apozeme une demi-once de *syrop des cinq racines*.

PRENEZ *racines de polypode & de garance*, de chaque une demi-once ; *feuilles d'aigremoine, de fumeterre & de marrube*, de chaque une demi-poignée ; *sommités de petite centaurée & de hou-*

HEPATIQUES.

blon, de chaque une pincée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de chicorée* composé de *rhubarbe*.

BOUILLONS.

PRENEZ *racine séche d'aulnée*, deux gros; *feuilles de chicorée & de cresson d'eau*, de chaque une demi-poignée : faites-les cuire avec un morceau de *mouton*, & y ajoûtez à la fin douze *cloportes* lavés & écrasés; pour un bouillon, dans la premiere cuillerée duquel vous dissoudrez douze grains de *tartre chalibé* ; & on boira le reste par-dessus.

PRENEZ de *collet de veau*, une livre; de *racines fraîches de patience*, une once; de *racine d'aulnée*, un gros; quatre *écrevisses de riviere*; *feuilles de cresson de fontaine & de chicorée sauvage*, de chaque une demi-poignée; douze *cloportes* lavés, & que vous ferez mourir dans le vin blanc : faites, selon l'art, du bouillon avec une quantité d'eau suffisante.

PRENEZ de *racine de patience sauvage*, une once; de *racine séche de grande chelidoine*, un gros; *feuilles de chicorée & de scolopendre*, de chaque une demi-poignée; quatre *écrevisses de riviere :* faites du bouillon avec un *poulet*.

PRENEZ un *poulet :* vuidez & remplissez-le ensuite d'une poignée d'*orge mondé* & d'une demi-once de *semences froides majeures :* faites bouillir, durant une heure, dans une suffisante quantité d'eau : ajoûtez quatre *écrevisses de riviere* ; *feuilles de bourrache & de cerfeuil*, de chaque une poignée : faites bouillir, pendant une demi-heure, dans un vaisseau bien fermé : passez avec

expreſſion : faites fondre dans la premiere cuillerée un demi-gros de *tartre martial.* Hepatiques.

P O U D R E S.

Prenez de *curcuma*, un demi-gros ; de *ſel d'abſinthe*, un ſcrupule : mêlez : faites, ſelon l'art, une poudre.

Prenez de *racine de carline*, un gros ; de *ſel volatil de corne de cerf*, huit grains : mêlez.

B O L S.

Prenez d'*extrait d'abſinthe*, un demi-gros ; *rhubarbe & quinquina*, de chaque un ſcrupule : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop d'abſinthe.*

Prenez *ſafran de Mars*, *écorce de Winter*, *rhubarbe & cloportes préparés*, de chaque douze grains : faites un bol avec le *ſyrop de chicorée.*

O P I A T S.

Prenez *ſafran de Mars*, *mercure doux & extrait de rhubarbe*, de chaque deux gros : mêlez : faites un opiat avec le *ſyrop de fleurs de pêcher.* La doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à deux ſcrupules.

Prenez de *ſavon blanc*, deux onces ; *quinquina & ſafran de Mars*, de chaque deux gros ; de *racine d'aulnée*, un gros : mêlez : faites un opiat avec le *ſyrop d'abſinthe.* Chaque doſe peut aller juſqu'à un gros.

Prenez *extrait de Mars & de fumeterre*, de chaque une demi-once ; de *rhubarbe*, deux gros ; de *réſine de jalap*, deux ſcrupules ; *æthiops minéral*, *cloportes préparés*, *tartre martial ſoluble*, de chaque un demi-gros ; *gomme ammoniac & borax*, de chaque un gros : faites un opiat avec

HEPATIQUES.

le *syrop des cinq racines*. Chaque dose de cet opiat peut aller jusqu'à un gros.

PILULES.

PRENEZ de *savon de Venise*, une once; de *borax*, une demi-once; d'*aloës succotrin*, trois gros: mêlez: faites une masse de pilules. La dose sera depuis un scrupule jusqu'à deux.

COMMENTAIRES.

(1.) LE SAFRAN DES INDES, *curcuma*; *terra merita*, est une racine d'un tissu serré, de couleur jaune, dont l'odeur est forte & désagréable, la saveur piquante & un peu amere: elle appartient à une plante du Levant, que M. Tournefort rapporte au genre du *cannacorus*. La dureté & la sécheresse excessives de ce médicament l'ont fait passer autrefois pour une espece de terre. On le compte au nombre des hépatiques les plus efficaces; & on lui accorde la propriété de faire sortir les pierres biliaires qui se trouvent dans la vésicule du fiel. Cette racine se met encore dans les classes des remedes dépuratifs, des apéritifs, des diurétiques & des emménagogues. Par ces propriétés, elle est salutaire dans les pâles couleurs, la cachexie, la jaunisse, le scorbut, &c. La dose du safran des indes est depuis un scrupule jusqu'à deux en substance: il en entre le double dans l'infusion ou la décoction. Quoi qu'il en soit de ses vertus, il est plus fréquemment employé dans l'art de la teinture que par les médecins.

(2.) LA SCOLOPENDRE ou langue de cerf.

Lingua cervina officinarum, C. B. P. Scolopendria vulgaris Tragi.

HÉPATIQUES.

Cette plante, qui approche beaucoup des plantes capillaires, par ſa nature, ſe met, avec raiſon, dans les claſſes des médicamens hépatiques & des tempérans. Elle eſt tonique, apéritive, diurétique ; & ſouvent elle reſſerre le ventre. Son uſage eſt ſalutaire dans les maladies hypocondriaques, la cachexie, la jauniſſe & l'hydropiſie. On preſcrit juſqu'à une demi poignée des feuilles pour chaque livre d'infuſion & de décoction.

(3.) LE HOUBLON. *Lupulus mas & fœmina, C. B. P.*

Tout le monde ſait que les fleurs du houblon, qui ont une ſaveur amere, s'emploient dans la biere. Les jeunes pouſſes & les ſommités encore tendres, ſervent non-ſeulement en médecine ; mais les cuiſiniers les emploient encore en guiſe d'aſperges. Ces parties de la plante, ainſi que la fumeterre, ne ſont pas regardées comme les médicamens hépatiques les moins efficaces. On les reconnoît auſſi pour remedes dépuratifs & anti-ſcorbutiques ; & elles entrent dans les claſſes des apéritifs & des diurétiques ; quelquefois même elles purgent. Ces propriétés font qu'on vante l'uſage du houblon dans les cas de démangeaiſons, de dartres & des autres maladies de la peau. Les perſonnes hypocondriaques, vaporeuſes, hyſtériques, &c. ſe trouvent bien d'en uſer. On preſcrit juſqu'à une poignée de houblon pour chaque livre de décoction ou d'infuſion. On prend depuis deux onces juſqu'à quatre onces du jus exprimé. Les feuilles s'appliquent à l'exté-

HEPATIQUES.

rieur, & passent pour anodynes & résolutives.

(4.) L'EUPATOIRE. *Eupatorium cannabinum, C. B. P. Eupatorium vulgare Dod. Pempt.*

Les feuilles & les sommités fleuries de cette plante ont une saveur amere. Leur usage n'est pas aussi commun qu'il devroit l'être ; & elles méritent d'être comptées au nombre des plus puissans médicamens hépatiques & dépuratifs : on les met aussi dans la classe des remedes toniques. Elles guérissent la fiévre, même la fiévre quarte : elles levent les obstructions, &c. Aussi les emploie-t-on, avec succès, dans la cachexie & les autres vices du sang, dans la jaunisse & les embarras au foie. Leur usage est salutaire aux personnes sujettes à des enflures œdémateuses, & qui ont de la disposition à devenir hydropiques. Elles provoquent les régles, & sont d'un grand secours dans le traitement des maladies de la peau. On prépare des décoctions de feuilles & de sommités d'eupatoire ; & il entre jusqu'à une poignée de cette plante dans un bouillon, dans chaque livre d'eau & de petit-lait. On fait prendre depuis deux jusqu'à quatre onces du jus exprimé des feuilles & sommités. L'eupatoire s'emploie aussi à l'extérieur : elle se met au nombre des plus puissans médicamens résolutifs, & s'applique, avec succès, sur le *scrotum* & les cuisses, quand ces parties sont œdémateuses.

(5.) L'EUPATOIRE DE MESUÉ *Ageratum foliis serratis, C. B. P. Ptarmica lutea suave olens, Inst. rei herb. Eupatorium Mesue. Trag.*

Cette plante aromatique, dont la saveur approche de l'amertume, est rarement prescrite

par les médecins. Cependant elle possede la vertu hépatique à un degré qui devroit empêcher de la négliger. D'ailleurs on la reconnoît pour stomachique, vermifuge & emménagogue. Plusieurs la regardent encore comme céphalique & l'emploient dans cette qualité contre les maladies des nerfs & du cerveau. Les sommités fleuries d'*ageratum* peuvent s'ordonner en infusion & en décoction : il y en entrera jusqu'à une ou deux poignées. On met aussi les feuilles au nombre des remedes résolutifs externes.

HEPATIQUES.

Outre cette eupatoire de Mesué & l'eupatoire d'Avicenne, il y a encore une autre plante à laquelle les Grecs avoient donné ce nom ; c'est l'aigremoine dont j'ai parlé ci-dessus.

(6.) L'HÉPATIQUE COMMUNE. *Hepatica terrestris Gerard. Lichen petreus latifolius, sive hepatica fontana, C. B. P.*

Cette espece de lichen que ses salutaires effets dans les maladies du foie ont fait nommer *hépatique*, & que l'on dit propre à favoriser la sanguification, est rarement employée aujourd'hui. Cependant son usage ne paroît pas sans succès dans les embarras du foie & des autres visceres. On peut aussi la mettre dans la classe des dépuratifs. Ces propriétés la font recommander dans le traitement des maladies de la peau. Elle paroît encore posséder la vertu vulnéraire, au moyen de laquelle son usage semble être utile aux personnes phthisiques. L'hépatique commune se prescrit en décoction, depuis une demi-poignée jusqu'à une poignée, pour un bouillon, ou par livre d'eau.

Il y a une autre plante aussi connue que celle-

HEPATIQUES.

ci, qui porte le même nom d'*hépatique*; nous en avons parlé ci-dessus.

(7.) LE POLITRIC. *Polytrichum officinarum. Trichomanes, seu polytrichum; C. B. P.*

Cette plante se met, ainsi que l'adiante & les autres capillaires, dans la classe des médicamens tempérans hépatiques. Ce ne sont pas seulement les obstructions du foie que le polytric guérit d'une maniere douce, mais encore celles de la rate & des autres visceres du bas-ventre. Enfin il est particuliérement consacré aux maladies de la poitrine, & s'emploie principalement quand il faut diviser une humeur visqueuse adhérente aux poumons. On prescrit communément jusqu'à une demi-poignée de polytric, pour préparer une livre d'infusion.

(8.) LE CÉTÉRAC, ou l'herbe dorée. *Ceterach officinarum, C. B. P. Asplenium, sive ceterach, J. B.*

On met cette plante au nombre des herbes capillaires qui ne sont pas les moins efficaces. Elle a des succès comme tempérante & hépatique : elle procure du soulagement dans les cas de gonflement à la rate; & les personnes qui toussent, qui sont phthisiques, & qui crachent du sang, se trouvent bien de son usage. La maniere de l'administrer est la même que celles des autres capillaires.

(9.) L'ALOES. *Aloë.*

Ce médicament est le suc épaissi & devenu solide d'une plante qui porte le même nom : c'est une substance gommeuse & résineuse, extrêmement amere, & qui a une odeur très désagréable; Elle découle par incision de la tige de la

plante, ou on l'exprime de ſes feuilles & on la fait enſuite ſécher au ſoleil. Il ſe trouve, comme l'on ſait, dans le commerce trois eſpeces d'aloës; ſavoir l'aloës ſuccotrin qui reçoit ce ſurnom de celui d'une iſle de l'Arabie où on le recueille; l'aloës hépatique, ainſi appellé, parcequ'il a la couleur du foie; enfin l'aloës caballin qui eſt le plus groſſier & le plus fétide, dont les maréchaux ſeuls ſe ſervent. La premiere eſpece eſt pure ou la plus purgée de matieres étrangeres, & la plus efficace. On la vante beaucoup comme propre à faire diſparoître les obſtructions du foie & de la matrice: elle eſt du nombre des purgatifs les plus violens: elle rétablit les fonctions de l'eſtomac, chaſſe les vers du corps, & eſt anti-ſeptique. En un mot, on lui donne les plus grands éloges, & on la repréſente comme le plus sûr remede dans les maladies chroniques qui ont pour cauſe l'atonie ou quelque embarras dans des vaiſſeaux. C'eſt auſſi le médicament emménagogue le plus efficace, & qu'on peut employer, quand on a fait inutilement uſage de tous les autres moyens que l'art fournit. Qu'on ne croie cependant pas l'aoës un remede incapable de faire du mal. Il ne faut pas que les femmes groſſes, les perſonnes qui ſont dans le maraſme, & ſujettes aux hémorrhagies, ou dont les viſceres ont beaucoup de chaleur, faſſent uſage de cette ſubſtance. L'aloës ſuccotrin, ainſi que l'aloës hépatique qu'on peut ſubſtituer au premier, ſe prend pour purger, depuis dix grains juſqu'à un demi-gros, ſous la forme de bol ou de pilules. On ne doit pas paſſer cette derniere doſe, comme quelques auteurs oſent le conſeiller, l'excès de l'aloës étant ou inutile ou nuiſible. La plûpart des pilules purga-

HEPATIQUES.

tives officinales empruntent leurs propriétés de l'aloës dont l'efficacité eſt encore augmentée par l'aſſociation des autres médicamens purgatifs. Lorſqu'on fait prendre de l'aloës, pour remplir une autre indication que celle de purger, il ſe prend ſous la même forme, c'eſt-à-dire, en pilules ou en bol, mais à plus petite doſe, comme d'un ou deux grains juſqu'à ſix ou huit grains. Son uſage ainſi continué quelque temps eſt eſtimé très avantageux : mais l'aloës lavé, dont nous parlerons bientôt, mérite la préférence. On fait également cas de l'aloës appliqué à l'extérieur : employé de cette maniere, il paſſe pour un des plus puiſſans anti-ſeptiques, & ſert avec ſuccès, dans le traitement des ulceres. En outre, il entre dans les épithêmes purgatifs & vermifuges qui ſe préparent pour les enfans. Voyez *Elixir de propriété*, *Pilules angéliques*, *Teinture d'aloës*, &c.

(10.) LES EAUX DE BOURBON-L'ARCHAMBAULT. *Aquæ Borbonienſes Arcimbaldicæ.*

Bourbon-l'Archambault, où ſe trouvent ces eaux, eſt un bourg du Bourbonnois, à ſix lieues de la ville de Moulins, du côté de l'oueſt, & à ſoixante-cinq lieues de Paris. Elles ſont extrêmement chaudes, & conſervent long-temps leur chaleur : elles ſemblent, étant chaudes, avoir une ſaveur bitumineuſe; mais lorſqu'elles ſont réfroidies, on leur trouve une légere acidité. Ces eaux ſe mettent au nombre des médicamens laxatifs : elles levent les obſtructions, & principalement celles du foie : elles favoriſent l'écoulement des urines; on les reconnoît auſſi pour ſtomachiques & fortifiantes. Par ces propriétés, les eaux de Bourbon-l'Archambault ſont ſalutaires dans les cas de jauniſſe, à ceux qui ont des pierres dans la veſſie ou les reins, & utiles

aux perſonnes dont les nerfs ont ſouffert de quelque bleſſure. Elles font ceſſer le vomiſſement & diarrhée, & débarraſſent l'eſtomac des humeurs de mauvaiſe qualité, qui y ſéjournent. On boit depuis une livre juſqu'à quatre livres de ces eaux. Il ne faut pas en prendre une trop grande quantité à la fois, de peur qu'elles ne faſſent vomir. Il eſt très commun de faire uſage des eaux de Bourbon-l'Archambault à l'extérieur, ſoit en bain, ſoit en douche : on applique auſſi les boues de ces eaux. Employées de ces diverſes manieres, elles ont la réputation d'être un des remedes externes réſolutifs & fortifians les plus efficaces. Auſſi leur uſage convient-il très fort dans les cas de paralyſie, tant celle qui eſt la ſuite de l'apoplexie, que celle qui vient après des coliques de quelque nature qu'elles ſoient. Elles ſont le remede du tremblement & de la foibleſſe des membres, produiſent de bons effets dans les rhumatiſmes : enfin elles ſont très propres à diſſiper les incommodités qui reſtent après les contuſions, les bleſſures, les entorſes, les luxations, les fractures.

(11.) LE SYROP DE MERCURIALE, ou de gentiane. *Syrupus mercurialis vel de gentianâ.*

On prépare ce ſyrop avec le jus de la mercuriale, de la bugloſe, de la bourrache & de la racine d'iris, qu'on retire de ces plantes par expreſſion, & qu'on mêle avec ſoin; enſuite on y met infuſer, durant vingt-quatre heures, de la racine de gentiane : on fait, avec la colature & du ſucre, en ſuivant les regles de l'art, le ſyrop dont il s'agit. Ce ſyrop paſſe pour un excellent remede dépuratif & hépatique : il rétablit les forces de l'eſtomac, quoiqu'il relâche un peu le ventre. On

HEPATIQUES.

le met aussi dans la classe des remedes anti-hystériques & emménagogues : fort souvent les asthmatiques & les goutteux se sont bien trouvés d'en avoir usé : enfin on le fait prendre avec succès, aux personnes dont le ventre est très resserré. La dose de ce syrop est depuis une demi-once jusqu'à une once & demie.

(12.) L'ALOES LAVÉ que peu de gens connoissent est un excellent remede : on dissout une livre d'aloës succotrin dans cinq livres d'eau chaude, à laquelle on a mêlé une livre de suc de citron bien dépuré : on laisse cette dissolution un ou deux jours dans un vaisseau de verre pour qu'elle dépose sa partie résineuse avec son marc : on verse ensuite la liqueur par inclination dans un autre vase, & on la fait évaporer à un petit feu jusqu'à la consistance d'extrait. On donne cette préparation avec beaucoup moins de danger aux étiques, aux femmes grosses & à ceux qui sont sujets aux hémorrhagies : on la donne comme apéritive & hépatique depuis un grain jusqu'à quatre, & dans la vue de purger, de huit à quinze grains : c'est cette préparation d'aloës que Sthal employoit pour ses pilules si estimées de son temps, & qu'on a presque oubliées aujourd'hui, je n'en sais pas la raison.

LES BECHIQUES

OU PECTORAUX ADOUCISSANS.

LES poumons, ainsi que les autres visceres, sont sujets, comme tout le monde sait, à des maladies de différentes especes : c'est pourquoi les médicamens, qui sont consacrés au traitement

des maux de poitrine, ſont de trois eſpeces. Les uns ſont fournis pas les claſſes des remedes adouciſſans & des anodyns; on les nomme *béchiques*. On diſtingue enſuite les remedes béchiques vulnéraires, déterſifs & aſtringens. Les derniers ſont les remedes que l'on choiſit dans les claſſes des réſolutifs & des inciſifs. On doit regarder les pectoraux adouciſſans, dont il s'agit dans cet article, comme les plus communs & les plus uſités. Ils s'emploient très fréquemment, tant pour calmer les douleurs de poitrine, que pour faciliter l'expectoration. Il ne faut cependant pas taire que pluſieurs, même des plus habiles médecins, refuſent de leur croire toute l'efficacité qu'on leur attribue; & il faut l'avouer, il n'eſt pas bien certain que les tiſanes, les juleps, les émulſions, les loochs, les ſyrops & les autres remedes du même genre, dont les malades prennent peut-être plûs qu'il n'eſt à propos, aient plus de vertus que l'eau la plus ſimple, qui, comme véhicule, leur ſert de baſe. Mais, quoi qu'il en ſoit de ces diſputes qu'il n'entre pas dans notre plan d'expoſer plus au long, nous n'héſiterons pas à avancer que les médicamens pectoraux adouciſſans ne ſont point du tout inutiles dans les maladies de la poitrine accompagnées de chaleur, de toux & de douleur, pourvu toutefois qu'on les faſſe prendre avec circonſpection & à propos.

BECHIQUES.

MÉDICAMENS SIMPLES.

LES racines de régliſſe (1), de guimauve, de nénuphar, de tuſſilage, de rave (2), de navet (3), de polypode.

BECHIQUES.

Les feuilles de bourrache, de buglose, de cynoglosse, de pulmonaire [4], de choux [5], de pied-de-chat [6]; l'adiante [7] & les autres capillaires.

Les fleurs de mauve, de guimauve, de nénuphar, de bouillon-blanc, de tussilage [8], de coquelicot [9], de violette, de choux.

Les semences froides majeures, les semences de pavot blanc, de *paliurus*, de *psyllium* [10].

Le riz, le gruau, l'orge, l'aveine [11]... les pignons [12], les amandes douces, les pistaches [13]... les têtes de pavot blanc... les raisins secs [14], les sébestes [15], les pruneaux [16], les figues, les dattes [17], les jujubes [18], le carrouge [19], la pomme de reinette.

La gomme arabique, la gomme adragant [20], la gomme ammoniac, le sucre [21].

Le miel [22], les œufs, les poumons de veau ou le mou de veau, le blanc de baleine... le lait d'ânesse, le lait de jument, &c... les écrevisses de riviere, les grenouilles, la tortue, les limaçons.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU de lys [23], de bourrache, de buglose, de coquelicot, de tussilage, de nénuphar, de roses pâles.

Le syrop de capillaire [24], de guimauve [25], de tussilage [26], de pied-de chat [27], de coquelicot, de pavot blanc, de violette [28], de karabé.

L'huile d'amandes douces, l'huile de lin...

le mucilage (29), le mucilage des semences de coing, de graines de lin, de graines de *psyllium*... le jus de réglisse blanc & noir... le sucre candi (30), le sucre d'orge (31), le sucre de lait (32). BECHIQUES.

Les tablettes béchiques (33), les tablettes de guimauve (34)... la conserve de fleurs de violette... les pilules de cynoglosse.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

HYDROMEL.

PRENEZ de *miel de Narbonne*, depuis deux onces jusqu'à quatre : faites bouillir dans quatre livres d'eau, jusqu'à ce que le miel ait jetté ce qu'il contient de matiere étrangere : passez.

PRENEZ de *raisins secs* sans pépins, deux onces : faites bouillir dans trois livres de *décoction d'orge*, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *miel de Narbonne* : faites bouillir, jusqu'à ce que la liqueur soit suffisamment écumée.

PRENEZ *racine de navet*, deux onces : faites-les cuire dans ce qu'il faut d'eau, pour en avoir deux pintes, que vous passerez pour l'usage : vous ajoûterez à chaque verrée chaude un ou deux gros de bon *miel*.

TISANES.

PRENEZ de *feuilles de chou rouge*, deux poignées : faites bouillir dans quatre livres d'eau : passez : ajoûtez à la colature deux onces, ou plus, de *miel* écumé.

BECHIQUES.

PRENEZ d'*orge lavé*, une poignée ; vingt-quatre *jujubes* ; une demi-once de *raisins sans pépins* : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : ajoûtez, vers la fin de la décoction, une demi-poignée de *fleurs de coquelicot*.

PRENEZ de *racine de guimauve*, une once ; de *capillaire*, une poignée ; six *dattes* sans les noyaux, ou six *figues* : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres.

PRENEZ de *navet*, une once & demie ; de *têtes de pavot blanc*, deux gros ; de *fleurs de tussilage & de pied-de-chat*, de chaque une poignée ; de *réglisse*, deux gros : mettez infuser dans six livres d'eau bouillante.

PRENEZ *racines de nénuphar & de guimauve*, de chaque deux onces ; de *feuilles de tussilage*, une poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à six livres : ajoûtez, sur la fin, une poignée de *feuilles de cétérac*.

JULEPS.

PRENEZ *eau de bourrache & de coquelicot*, de chaque trois onces ; de *syrop de guimauve*, une once : mêlez.

PRENEZ de *décoction d'orge*, quatre onces ; d'*eau de roses*, deux onces ; de *syrop de tussilage*, une once ; mêlez ; pour un julep.

VERRÉES.

PRENEZ un *jaune d'œuf* cuit à la coque, & deux gros de *sucre* : délayez dans huit onces d'eau bouillante ; pour une boisson que l'on nomme un *lait de poule*.

PRENEZ

Prenez *fleurs de mauve* & *de bouillon blanc*, de chaque une pincée : verſez deſſus ſix onces d'eau bouillante : paſſez : ajoûtez à la colature une once de *ſyrop de coquelicot*.

Bechiques.

Prenez *fleurs de mauve* & *de pied-de-chat*, de chaque une demi-poignée : mettez infuſer légérement dans ſix onces d'eau bouillante : paſſez : faites diſſoudre dans la colature un demi-gros de *blanc de baleine* : ajoûtez *huile d'amandes douces* & *ſyrop violat*, de chaque une demi-once ; pour une verrée.

Prenez d'*eau-de-vie*, à laquelle on a fait prendre flamme, deux cuillerées ; *huile d'amandes douces* & *miel de Narbonne*, de chaque une once : mêlez ; pour prendre avant l'heure ordinaire du ſommeil.

Emulsions.

Prenez de *ſemences froides* majeures, deux gros ; des *amandes douces*, au nombre de quatre : pilez le tout dans un mortier, en verſant deſſus peu-à-peu ſix onces d'*eau de coquelicot* : ajoûtez *ſyrop de guimauve* & *de pavot blanc*, de chaque une demi-once.

Prenez des *amandes douces*, au nombre de quatre ; *ſemences froides majeures* & *ſemences de pavot blanc*, de chaque deux gros : broyez le tout, ſuivant les régles de l'art, en y mêlant ſix onces d'*eau de lys*, ou de décoction de *jujubes* : paſſez : délayez dans la colature une once de *ſyrop de nénuphar*, ou de tuſſilage.

Amandé.

Prenez des *amandes douces* dépouillées de leur écorce, deux onces : pilez dans un mortier,

BECHIQUES.

en y verſant peu-à-peu une livre de *décoction d'orge* : paſſez avec expreſſion : ajoûtez à la colature une once & demie de *ſucre blanc* : faites un amandé ; c'eſt ce que l'on nomme l'*orgeat*.

DÉCOCTION.

PRENEZ quatre *figues graſſes*, & autant de *dattes* ſans leur noyau ; de *raiſins ſans pépins*, une demi-poignée : faites bouillir dans une quantité ſuffiſante de *petit-lait*, & réduire à une livre : paſſez : partagez la colature pour deux doſes égales.

LOOCHS.

PRENEZ *huile d'amandes douces* & *ſucre d'orge*; de chaque trois onces : mêlez dans un mortier, juſqu'à ce qu'il s'en ſoit formé une liqueur laiteuſe.

PRENEZ d'*huile d'amandes douces*, quatre onces ; de *ſyrop de guimauve*, deux onces ; de *ſyrop diacode*, depuis une demi-once juſqu'à une once ; de *ſucre candi*, deux gros : mêlez le tout avec ſoin.

PRENEZ de *blanc de baleine*, juſqu'à un ou même deux gros : faites-le diſſoudre dans un mortier, avec un *jaune d'œuf*, en les remuant : ajoûtez *huile d'amandes douces* & *ſyrop violat*, de chaque une once.

PRENEZ un *jaune d'œuf*; *huile de lin* & *eau de coquelicot*, de chaque deux onces ; *ſyrop de tuſſilage*, une once : mêlez dans un mortier de marbre, & ajoûtez deux gros d'*eau de fleurs d'orange*.

PRENEZ de *gomme adragant* réduite en poudre, vingt grains ; de *lait d'amandes douces*, ſix

onces : mêlez dans un mortier, en agitant pendant quelque temps : ajoûtez *syrop de guimauve* & *huile d'amandes douces*, de chaque une once ; pour un looch connu sous le nom de *looch blanc*, qu'on peut aromatiser avec un ou deux gros d'*eau de fleurs d'orange*.

PRENEZ de *semences de psyllium*, une demi-once ; *semences de coing* & *de pavot blanc*, de chaque un gros ; d'*eau de roses*, quatre onces : mettez infuser chaudement, selon l'art, afin d'en extraire le mucilage : ajoûtez une once de *sucre tors* ; pour un looch.

PRENEZ de *raisins sans pépins*, une livre ; de *jujubes*, une demi-livre : faites bouillir dans une suffisante quantité d'*eau d'orge* : passez : ajoûtez à la colature *miel* purifié par la despumation, & *sucre*, de chaque deux onces : faites bouillir, à un feu doux, en consistance de syrop.

APOZEMES.

PRENEZ d'*orge mondé*, une once ; *jujubes* & *raisins sans pépins*, de chaque une demi-once ; de *feuilles de bourrache*, une poignée ; *semences de pavot blanc* pilées, une once, dont vous ferez un nouet : faites bouillir, selon l'art, dans une quantité d'eau suffisante, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de guimauve*.

PRENEZ de *riz lavé*, une demi-once : faites-le crever dans suffisante quantité d'eau bouillante, & réduire à deux livres : sur la fin, ajoûtez *réglisse* concassée & *racine de guimauve séchée*, de chaque un gros ; *capillaire* & *fleurs de tussilage*, de chaque une pincée : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de coquelicot*.

BECHIQUES.

PRENEZ *racines de guimauve & de nénuphar*, de chaque une once; de *semences froides majeures*, une once, dont vous ferez un nouet; *semences de lin & de pavot blanc*, de chaque une demi-once, dont vous ferez également un nouet: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres: un moment avant que d'éloigner du feu la décoction, ajoûtez une poignée de *fleurs de bouillon-blanc*: passez: ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de guimauve*.

PRENEZ de *raves* coupées par tranches, une demi-livre; de *feuilles de cynoglosse*, une poignée; de *raisins sans pépins*, une once: faites bouillir dans une suffisante quantité d'*eau d'orge*, & réduire à quatre livres: lorsque la décoction sera près d'être faite, ajoûtez de *fleurs de coquelicot*, une demi-poignée: passez: faites fondre dans la colature deux onces de *sucre candi*.

BOUILLONS.

PRENEZ de *poumon de veau*, une livre; de *feuilles de chou pommé rouge*, une poignée; de *feuilles de bourrache*, une demi-poignée; de *tête de pavot blanc*, un gros: faites bouillir, selon l'art, dans une suffisante quantité d'eau.

PRENEZ un *poulet*: mettez dans son ventre une poignée d'*orge mondé*, & une demi-once de *semences de pavot blanc*: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, durant l'espace de deux heures: ajoûtez *feuilles de pulmonaire & de capillaire*, de chaque une demi-poignée; de *fleurs de bouillon-blanc*, une pincée.

PRENEZ *feuilles de bourrache & de pimprenelle*, de chaque une poignée: faites un bouillon avec la chair, le cœur, le foie & le sang d'une *tortue*, & la moitié d'un *poulet*.

BECHIQUES.

PRENEZ douze *limaçons de vignes* bien lavés ; pilez-les avec leurs coquilles, & enfermez-les dans un nouet : jettez les dans l'eau bouillante, & laiſſez-les infuſer trois ou quatre minutes : ôtez le nouet lorſque la liqueur ſera refroidie ; & vous aurez deux priſes de bouillon, pour le matin & le ſoir. On peut donner avant celle du matin une ou deux gouttes de *baume de la Mecque*, ſous la forme de pilule.

BOL.

PRENEZ de *blanc de baleine*, deux ſcrupules ; de la maſſe des *pilules de cynogloſſe*, un ou deux grains ; *ſucre*, & *huile d'amandes douces*, de chaque une quantité ſuffiſante pour former un bol.

OPIAT.

PRENEZ de *blanc de baleine*, un gros ; de *cire jaune*, deux gros ; d'*huile d'amandes douces*, une once : rendez le tout fluide, au moyen du feu ; & lorſque le mêlange ſera refroidi, ajoûtez-y une once & demie de *conſerve de roſes* ; de *miel*, une once : mêlez, avec exactitude, dans un mortier ; pour faire un opiat dont la doſe ſera juſqu'à un ou même deux gros.

COMMENTAIRES.

(1.) LA REGLISSE. *Glycyrrhiza ſiliquoſa, vel Germanica, C. B. P. Liquiritia Brunſ.*

Preſque perſonne n'ignore que la racine de cette plante, qui a une ſaveur douce & agréa-

BECHIQUES.

ble, eſt de l'uſage le plus commun pour diminuer la chaleur de la poitrine, & favoriſer l'expectoration : outre cela, elle relâche le ventre, & fait uriner. C'eſt pourquoi on fait entrer cette racine concaſſée dans toutes les tiſanes. Sa doſe eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros pour chaque livre d'eau : il ſuffit de la faire infuſer, parcequ'elle contracte en bouillant un mauvais goût. En ſuivant différens procédés, on prépare, avec cette racine, un ſuc ou un extrait ſec blanc, & un autre noir, qui ſe vendent par-tout, & qui ont les mêmes vertus que la racine. Pour préparer le ſuc de régliſſe blanc, on fait fondre du ſucre & de la gomme de Senégal dans une infuſion de régliſſe, que l'on met enſuite évaporer, juſqu'à conſiſtance d'extrait; enſuite ce mélange ſe réduit en poudre qui ſe mêle avec du blanc d'œuf battu, en agitant le tout, juſqu'à ce qu'il ſoit devenu d'un blanc de neige. Pour avoir le ſuc de régliſſe noir, on fait fondre enſemble, dans de l'eau, de l'extrait de regliſſe, de la gomme Arabique & du ſucre; & ce mélange ſe met en évaporation, juſqu'à ce qu'il ait acquis la conſiſtance d'extrait. Quelques-uns y ajoutent de la poudre des racines d'aulnée & d'Iris de Florence, avec un peu d'huile eſſentielle.

(2.) LA RAVE. *Rapa ſativa, rotunda (& oblonga), C. B. P.*

Ces deux eſpeces de raves ne s'emploient pas ſeulement comme aliment; elles ſervent encore pour adoucir les humeurs âcres qui ſe jettent ſur la poitrine, pour diminuer l'enrouement, & calmer la toux. On les prend en décoctions, pour leſquelles on ordonne juſqu'à une once de rave

pour chaque livre d'eau. On fait, avec cette racine cuite, un cataplaſme réſolutif qui s'applique, avec ſuccès, ſur les teſticules enflés.

BECHIQUES.

(3.) LE NAVET. *Napus ſativa, C. B. P.*

Le navet a les mêmes vertus que la rave : il s'emploie encore plus ſouvent qu'elle, ſous la forme de tiſane, d'apozème, de bouillon; qui ſe font avec les mêmes doſes. Le navet, appliqué à l'extérieur, paſſe pour être réſolutif & digeſtif; mais rarement s'en ſert-on pour remplir ces indications.

(4.) LA PULMONAIRE. *Pulmonaria Italorum ad bugloſſum accedens, J. B.*

Les feuilles de cette plante ſe mettent au nombre des béchiques adouciſſans; & leur uſage convient dans toutes les maladies du poulmon qui ſont accompagnées de douleur & de chaleur. On la preſcrit ſouvent, ainſi que la bourrache & la bugloſe dont elle approche par la nature & les vertus, pour faire les bouillons de poulet & de mou de veau, qui ſont d'uſage dans les maladies de poitrine.

Je dois faire remarquer, en paſſant, qu'il y a d'autres plantes que celle dont il s'agit ici, qui portent le ſurnom de *pulmonaire*, & qui ſont fort différentes, comme la pulmonaire d'arbre qui doit être rapportée au genre des *lichen*, & dont nous aurons occaſion de parler, & la pulmonaire de France, qui eſt une eſpece d'*hieracium*, & qu'on n'emploie pas en médecine.

(5.) LE CHOU ROUGE POMMÉ. *Braſſica capitata rubra, C. B, P.*

Quoique toutes les eſpeces de ce genre, qu'on cultive dans les jardins potagers, aient preſque les mêmes vertus, cependant l'eſpece, dont il

BECHIQUES.

s'agit ici, eſt plus fréquemment ordonnée par les médecins. Le chou rouge n'eſt pas un des médicamens béchiques adouciſſans le moins eſtimé; & il paſſe pour un remede laxatif. Ces propriétés le font employer pour guérir la toux, & favoriſer l'expectoration : il eſt principalement ſalutaire, quand le ventre eſt reſſerré. On le croit encore vulnéraire & déterſif principalement à l'égard du poumon : Boerhaave prétend avoir guéri une phthiſie confirmée avec la ſeule décoction du chou rouge, à laquelle il avoit ajouté un peu de ſel & du ſuc d'orange. On preſcrit juſqu'à une poignée de ſes feuilles, pour faire une livre de decoction ou un bouillon. On peut boire juſqu'à une once & même deux de jus exprimé du chou rouge.

(6.) LE PIED-DE-CHAT. *Hiſpidula ſive pes cati officinarum. Elychriſum montanum flore rotundiore, Inſt. rei herb.*

Les fleurs de cette plante qui eſt couverte de duvet, ſe mettent dans la claſſe des médicamens béchiques; & on dit que les perſonnes qui touſſent, ſe trouvent bien de leur uſage. On les prend en infuſion, comme du thé, ou on en prépare un ſyrop dont nous aurons occaſion de parler.

(7.) LE CAPILLAIRE DE MONTPELLIER. *Adiantum foliis coriandri, C. B. P.*

Le capillaire de Canada. *Adiantum Canadenſe, vel fruticoſum Braſilianum, C. B. P.*

Ces deux eſpeces de capillaires, qui ſont du plus fréquent uſage, tant dans les maladies aiguës, que dans les maladies chroniques, paſſent pour pectoraux. On les met dans la claſſe des tempérans; & on leur reconnoît même une

vertu apéritive, au moyen de laquelle elles ſont, dit-on, utiles aux hypocondriaques. Nous laiſſons à d'autres le ſoin de rechercher ſi ces grandes propriétés des capillaires, qu'ont vantées, avec beaucoup trop de chaleur, ceux qui ont fait l'éloge de ce médicament, ne ſont pas plutôt dûes à l'eau dans laquelle ſe fait l'infuſion, qu'aux capillaires mêmes. Ces plantes ſe prennent infuſées comme du thé, mais à une doſe plus forte; ou bien on en fait bouillir légérement, juſqu'à une poignée, dans quatre livres d'eau, pour ſervir de tiſane. On ne doit pas ignorer qu'il y a encore d'autres eſpeces de capillaires, qui ſont le capillaire blanc & le capillaire noir; nous en parlerons ailleurs ſous ces différens noms.

(8.) LE TUSSILAGE, ou pas d'âne. *Tuſſilago vulgaris, C. B. P.*

Les fleurs de cette plante, qui ſont très petites, & ſes racines, ne ſont pas les médicamens les moins eſtimés dans le nombre des béchiques adouciſſans. On vante principalement les fleurs pour guérir la toux & les affections catarrhales dans les cas où l'expectoration ſe fait difficilement : elles ne ſont pas moins ſalutaires aux aſthmatiques. On en prépare des décoctions, des infuſions; &, pour l'ordinaire, on en preſcrit juſqu'à une ou deux poignées pour chaque livre d'eau. Il ſe fait avec la même partie de la plante, un ſyrop dont nous aurons occaſion de parler dans la ſuite. Il y a auſſi une eau diſtillée; mais, ſi je ne me trompe, elle a peu de vertu. Quant à la racine de tuſſilage, celle qui eſt récemment tirée de la terre, s'ordonne en décoction, depuis une demi-once juſqu'à une once pour chaque

BECHIQUES.

livre d'eau. Plusieurs personnes phthisiques & asthmatiques fument des fleurs & des feuilles de tussilage, comme on fume du tabac; & peut-être ce remede a-t-il quelque bon effet.

(9.) LE COQUELICOT. *Papaver erraticum majus, Rheas Dioscorid. & Theophrast. C. B. P.*

On met, avec raison, les fleurs de cette plante au nombre des médicamens béchiques adoucissans : elles entrent dans la classe des diaphorétiques; & on leur reconnoît une vertu anodyne. C'est pourquoi elles méritent les plus grands éloges, par leurs heureux effets dans les maladies de la poitrine, & sur-tout dans les affections catarrhales, la difficulté d'uriner, le rhumatisme & les autres maladies qu'accompagnent la douleur & l'insomnie. Il s'en fait des infusions & des tisanes; & pour cela on prescrit jusqu'à une ou deux poignées pour chaque livre d'eau : on en prend aussi comme du thé. L'eau distillée de coquelicot ne paroît pas être sans vertu; mais on fait plus de cas du syrop dont nous aurons occasion de parler.

(10.) L'HERBE-AUX-PUCES. *Psyllium majus erectum, C. B. P.*

Les semences de cette plante, qui sont extrêmement petites & formées d'une matiere mucilagineuse, s'emploient en médecine, ainsi que la graine de lin & celle du coing, comme médicamens adoucissans, & qui conviennent très fort dans les maladies de la poitrine & des reins. Il en entre jusqu'à un & même deux gros dans les émulsions : elles servent aussi en décoction; on en prescrit depuis deux gros jusqu'à une demi-once pour chaque livre d'eau. Quand on en fait macérer environ une livre, pendant vingt-quatre

heures, dans ſix livres d'eau chaude, on a une liqueur qui file & eſt viſqueuſe comme du blanc d'œuf: elle ſe nomme le *mucilage de Pſyllium*. Ce médicament ſe prend par cuillerée, comme du looch, dans le cas d'enrouement, d'ardeur & de ſéchereſſe à la gorge, de toux, de crachement de ſang, de dyſſenterie, de difficulté d'uriner, de gonorrhée, &c. Il entre depuis deux juſqu'à trois onces de ce mucilage dans les lavemens adouciſſans qui ſont d'uſage pour le traitement de la dyſſenterie & des épreintes. En outre, il s'emploie, avec ſuccès, à l'extérieur, pour guérir les gerçures des lévres, de la langue, des mamelles, les écorchures & excoriations, l'ophthalmie ſéche, la brûlure, &c.

BECHIQUES.

(11.) L'AVEINE BLANCHE. *Avena vulgaris alba*, *C. B. P.*

L'aveine noire. *Avena vulgaris nigra*, *C. B. P.*

On emploie indifféremment, en médecine, ces deux eſpeces d'aveines, qui ſont également formées d'un mucilage particulier. On les met dans la liſte des béchiques adouciſſans; & elles ne ſont pas les moins eſtimées des remedes tempérans. Par ces propriétés, elles calment la toux, remédient à l'enrouement & à l'âpreté de la gorge, ſoulagent les phthiſiques & ceux qui ſont dans le maraſme: on en recommande auſſi l'uſage pour faire paſſer le lait des femmes nouvellement accouchées. Elles s'emploient en décoction; & on preſcrit, pour la faire, depuis une demi-once juſqu'à une once pour un bouillon ou pour deux livres de tiſane. On prépare, avec l'aveine, une crême, ainſi qu'avec l'orge & le riz; mais elle ſe fait encore plus facilement avec du gruau d'aveine, qui n'eſt autre choſe

BECHIQUES.

que l'aveine mondée de son écorce, & concassée. Avec deux onces de gruau, un jaune d'œuf, du sucre & une suffisante quantité d'eau, on prépare, au moyen de la cuisson, une potion qui sert pour deux doses, & dont les personnes qui sont dans le marasme, se trouvent très bien. Outre cela, la farine d'aveine entre dans les cataplasmes résolutifs & maturatifs.

(12.) LES PIGNONS DOUX. *Nuclei pinei.*

On met dans la liste des médicamens adoucissans les pignons doux, ou plutôt la noix qu'on retire de leur enveloppe ligneuse : ils sont aussi reconnus pour analeptiques. Leur usage convient dans la toux, dans la chaleur de poitrine, & est utile dans la difficulté d'uriner : enfin il semble augmenter le lait aux nourrices. Les pignons doux se prennent en émulsion ; on en prescrit depuis deux gros jusqu'à trois. Il ne faut pas faire usage de ceux qui sont rances ; ils pourroient faire beaucoup de mal.

(13.) LES PISTACHES. *Pistaciæ nuces.*

Ce sont les fruits d'une espece de térébinthe très connue, qui font plutôt partie des alimens que des médicamens. Cependant on les emploie quelquefois comme béchiques adoucissans ; & ils ne sont point inutiles dans la phthisie, la difficulté d'uriner, &c. On leur donne aussi place parmi les analeptiques. Par ces qualités, leur usage convient aux personnes maigres, & qui sont dans le marasme. On a coutume d'ordonner depuis dix jusqu'à douze pistaches pour chaque livre d'émulsion.

(14.) LES RAISINS SECS. *Passulæ. Uvæ passæ.*

Ces raisins, & principalement ceux de Damas, ne sont pas seulement un aliment, ils ont

encore des propriétés médicinales, étant adouciſſans & relâchans : auſſi en fait-on très ſouvent uſage pour remplir ces indications. On prépare, avec les raiſins, des tiſanes où il entre juſqu'à une once, & même deux onces pour une pinte d'eau.

BECHIQUES.

(15.) LES SÉBESTES. *Sebeſtena.*

Ce ſont les fruits d'un arbre du Levant, qui porte le même nom. Ils ſont ridés & noirâtres, renferment un noyau; & tant par leur ſaveur que par leur extérieur, ils différent peu des petites prunes ſéchées. On les met au nombre des médicamens béchiques & adouciſſans; & on en vante les effets dans les maladies de la poitrine & de la veſſie, accompagnées de chaleur. Tout le monde ſait que les ſébeſtes ont encore, ainſi que les pruneaux, la propriété laxative. On preſcrit depuis quatre juſqu'à huit ſébeſtes pour chaque livre de décoction.

(16.) LES PRUNEAUX. *Pruna Damaſcena.*

C'eſt avec raiſon qu'on met ces fruits au nombre des médicamens adouciſſans & laxatifs. On en fait cuire juſqu'à une demi-livre ou une poignée dans deux livres d'eau; & cette décoction, bue par verrées, eſt fort utile à ceux qui ont le ventre reſſerré. On mange auſſi des pruneaux cruds ou cuits, pour lâcher le ventre; & ils ont ſouvent les mêmes effets que la décoction.

(17.) LES DATTES. *Dactyli.*

Ce ſont les fruits d'un palmier qui s'éleve fort haut : ils ont une ſaveur mielleuſe très agréable, & ils ſont adouciſſans pour la poitrine : auſſi les emploie-t-on, avec ſuccès, pour diminuer la grande chaleur qui ſe fait ſentir dans les bronches, & pour faciliter l'expectoration. On en

BECHIQUES.

fait entrer six dans un bouillon, après leur avoir ôté le noyau, & on en prescrit jusqu'à dix ou douze, pour faire deux livres de décoction.

(18.) LES JUJUBES. *Jujubæ.*

Ce fruit, qui ressemble à l'olive pour la forme, est celui d'un arbre épineux qu'on nomme le *jujubier*, *ziziphus* : il mérite une des prémieres places parmi les médicamens adoucissans, consacrés au traitement des maladies de la poitrine & des reins. On prescrit jusqu'à douze jujubes pour un bouillon ou une livre d'apozème, ou deux livres de tisane.

(19.) LE CAROUGE. *Siliqua. Siliqua edulis.*

C'est un fruit bon à manger, que porte un arbre nommé caroubier, qui est extrêmement commun en Italie & dans les Pays orientaux. On doit mettre le carouge au nombre des plus excellens médicamens de la classe des béchiques adoucissans : outre cela, il rend le ventre lâche; & par cette propriété, il approche beaucoup de la casse. Ces vertus le rendent utile à ceux qui toussent & aux asthmatiques : il procure du soulagement dans cette ardeur de l'estomac, qu'on nomme *soda* ou *fer chaud*, ainsi que dans la grande chaleur qui se fait sentir aux reins & à la vessie. On prescrit ces fruits écrasés, & leur dose est depuis une demi-once jusqu'à une once pour chaque livre de décoction. On en retire encore une pulpe, comme celle que fournissent les bâtons de casse; & elle s'emploie de la même maniere que celle de la casse. On prépare, avec le carouge, un syrop qui est d'un très fréquent usage en Italie, mais qu'on connoît à peine dans ce pays-ci, quoiqu'il surpasse peut-être en vertus tous ceux du même genre.

BECHIQUES.

(20.) LA GOMME ADRAGANT. *Gummi tragacanthum.*

Cette gomme que l'eau diſſout facilement, a, pour l'ordinaire, la figure vermiculaire. On la retire toute tranſparente d'un arbriſſeau qui croît au Levant, & porte les noms de *Tragacantha Cretica:, incana, flore parvo, lineis purpureis ſtriato.* On le trouve auſſi en Provence; mais il ne produit rien. Cette gomme paſſe pour un puiſſant adouciſſant: auſſi la recommande-t-on dans l'enrouement, la toux, la chaleur de la poitrine, le piſſement de ſang, la difficulté d'uriner. On fait diſſoudre depuis quatre jusqu'à vingt grains de cette gomme dans un looch, dans du lait ou dans toute autre boiſſon appropriée. La ſolution de la gomme adragant dans de l'eau tiéde, & dans la proportion d'un gros de gomme pour quatre onces d'eau, donne une liqueur viſqueuſe que l'on nomme le *mucilage de gomme adragant*, & dont on boit depuis une demi-once jusqu'à une once. Cette gomme s'emploie auſſi, à l'extérieur, comme remede adouciſſant & calmant ſur les gerçures des mammelles, des mains, &c. Il en entre encore dans les collyres adouciſſans, les lavemens anti-dyſſentériques, &c.

(21.) LE SUCRE. *Saccharum.*

C'eſt une ſubſtance d'un genre particulier, qui s'enflamme comme les huiles, & qui ſe cryſtalliſe comme les ſels. Cependant on ne doit pas la mettre au nombre des acides, ni dans celui des alkalis, ni même la compter parmi les ſels neutres, car elle fermente; de maniere qu'il n'y a, comme l'a dit Boerhaave, aucun corps dans la nature qu'on puiſſe comparer au ſucre. Quoi qu'il en ſoit de l'eſſence du ſucre, on ſait que

BECHIQUES.

cette substance concréte ou solide se retire d'une espece de roseau des Indes & de l'Amérique, qui est très connu, & par un procédé fort approchant de celui qu'on emploieroit pour obtenir un sel essentiel. Personne n'ignore combien on en fait un fréquent usage pour préparer différentes boissons, syrops, tablettes, conserves, &c. On ne peut pas douter que le sucre, pris avec modération, ne soit adoucissant, & ne convienne tant en santé qu'en maladie. Cette propriété en rend l'usage très salutaire dans l'enrouement, la toux & la sécheresse des poumons : il tient encore le ventre libre. On en met depuis deux gros jusqu'à une demi once dans un verre de quelque espece de boisson que ce soit, ordonnée pour les maux de poitrine. Il y a cependant quelques personnes qu'on croit qu'il peut incommoder ; celles qui sont hystériques ou vaporeuses ; dans le marasme, & d'un tempérament bilieux. Quelques auteurs ont dit qu'il ne convient point aux enfans. On ne doit pas ignorer que le sucre, qui séjourne dans l'estomac, y devient acide, & qu'il y cause diverses incommodités qu'une boisson un peu abondante d'eau suffit pour dissiper. Ce phénomene n'a rien de surprenant, lorsqu'on sait que le suc qu'on exprime des roseaux se change, pour ainsi dire, en vinaigre très fort dans un ou deux jours, si on néglige de le faire cuire. Des auteurs ont conjecturé que le sucre, pris en quantité excessive, est la cause du scorbut & du marasme si communs dans certains pays : on sait encore qu'il altere la couleur des dents. Quant à l'usage externe de ce médicament, le sucre entre dans les lavemens adoucissans & detersifs. Tout le monde connoît la fumigation ou plutôt la vapeur

BECHIQUES.

peur que l'on conſeille de recevoir par le nez, dans l'enchifrenement & les autres maladies catarrhales. Je crois utile d'ajouter ici qu'en mêlant une once de ſucre avec un ſcrupule d'huile de cannelle, de girofle ou autre huile eſſentielle, il en réſulte un compoſé qu'on nomme *elæo-ſaccharum* qui ſe fond parfaitement dans l'eau, forme des cryſtaux, & prend flamme, ainſi que le dit Boerhaave. Nous parlerons, quand l'occaſion s'en préſentera, des ſucres officinaux.

(22.) LE MIEL. *Mel.*

Le miel blanc, le miel de Narbonne eſt regardé par les plus habiles praticiens comme un excellent médicament adouciſſant & déterſif. Ces propriétés en rendent l'uſage ſalutaire dans les maladies de la poitrine, des reins & de la veſſie, accompagnées de beaucoup de chaleur & d'ulcérations. Communément on le mêle avec du jus de bourrache ou du blanc de baleine : mais il faut l'avoir écumé auparavant ; ce qu'on pratique en le faiſant cuire avec un peu d'eau qu'on doit régler ſur le huitieme du miel qu'on emploie ; & après l'avoir écumé au feu on le paſſe pour s'en ſervir. La doſe eſt depuis une demi-once juſqu'à une once. Quand on en fait prendre juſqu'à deux ou trois onces, il lâche le ventre. Si on fait bouillir depuis quatre onces de miel juſqu'à une demi-livre dans ſix livres d'eau, il en réſulte, après que la liqueur a été écumée comme il convient, une boiſſon que l'on nomme hydromel ; *hydromel, aqua mulſa.* Mais l'hydromel fait ſur-le-champ, & dont il s'agit ici, eſt différent de l'hydromel vineux qui ſe prépare à l'aide de la fermentation, qui, par ſa ſaveur & ſes vertus, approche du vin d'Eſpa-

gne, ou de celui de Malvoisie, & qui enivre comme le vin. La maniere la plus prompte de préparer de l'hydromel est de faire fondre une ou deux onces de miel dans deux livres d'eau tiéde.

Le miel jaune, ou le miel commun que l'on fait servir aux usages externes, s'emploie fréquemment pour remplir différentes indications : il entre dans les gargarismes comme médicament détersif, ainsi que dans les lavemens détersifs & laxatifs : on en fait des cataplasmes, comme étant résolutif & maturatif. Enfin on lui donne une forme solide, au moyen de la cuisson, pour en faire des suppositoires. Qui est-ce qui ignore que le miel est la base de différentes confections & d'autres préparations officinales. Je ne dois pas manquer d'avertir que le miel peut être nuisible à ceux dont les entrailles sont très échauffées. Nous parlerons ailleurs de l'oxymel, du miel rosat, &c.

(23.) L'EAU DE LYS. *Aqua liliorum.*

On retire cette eau du lys blanc ordinaire par le secours de la distillation. Elle se met au nombre des médicamens béchiques adoucissans & calmans, & produit de très bons effets dans l'inflammation de la bouche, de la poitrine & des reins. Sa dose est depuis deux onces jusqu'à quatre.

On fait, avec l'oignon de lys, des cataplasmes émolliens, résolutifs & maturatifs On parlera de l'huile de lys dans la suite.

(24.) LE SYROP DE CAPILLAIRE. *Syrupus capillorum Veneris.*

Ce syrop, qui se fait avec une forte décoction de capillaire de Canada, est de l'usage le plus commun pour calmer la toux, diminuer la

BECHIQUES.

chaleur trop grande de la poitrine, & favoriser l'expectoration. On ajoute depuis une demi-once jusqu'à une once & demie de ce syrop aux juleps, aux émulsions, à la tisane, dans de l'eau ou dans toute autre boisson. On le mêle quelquefois avec de l'huile d'amandes douces, pour faire prendre dans les inflammations de poitrine, prévenir les tranchées des femmes nouvellement accouchées, & des enfans, &c.

(25.) LE SYROP DE GUIMAUVE. *Syrupus de altheâ.*

Ce syrop se fait, suivant le procédé ordinaire, avec une légere décoction des racines fraîches de guimauve, desquelles il conserve les propriétés : c'est pourquoi il s'emploie principalement dans les maladies de la poitrine, des reins, de la vessie. Sa dose est depuis une demi-once jusqu'à une once & demie.

(26.) LE SYROP DE TUSSILAGE. *Syrupus de tussilagine.*

Ce syrop se fait avec du sucre & une infusion de fleurs de tussilage, dans laquelle on a mis deux fois des fleurs nouvellement cueillies. Il a les vertus de ces fleurs : c'est pourquoi on le prescrit pour calmer la toux, & favoriser l'expectoration. La dose est la même que celle du syrop de capillaire.

(27.) SYROP DE PIED DE CHAT. *Syrupus de pede cati.*

Outre les fleurs de pied-de-chat, on emploie, pour faire ce syrop, des dattes, des figues, des jujubes, des sébestes, du cétérac, de la pulmonaire, &c. Il passe pour un remede adoucissant; & on en recommande l'usage, comme d'un ex-

BECHIQUES.

cellent médicament béchique, & à la méme dose que les précédens.

(28.) LE SYROP DE VIOLETTE, ou syrop violat. *Syrupus violaceus.*

Ce syrop se prépare en mettant infuser, à deux fois différentes, des fleurs récentes de violette dans de l'eau, & on fait cuire le tout, selon l'art, avec du sucre. Outre les propriétés de cette plante, dont nous avons déja tant parlé, ce syrop a encore la vertu de rafraichir : c'est pourquoi on le recommande dans les maux de poitrine causés par une chaleur considérable de cette partie ; & il convient également dans les fievres ardentes & bilieuses, accompagnées d'une grande chaleur. Il suffit souvent aux enfans, pour leur rendre le ventre lâche. Sa dose peut aller jusqu'à une once.

(29.) LE MUCILAGE. *Mucilago.*

On donne ce nom générique à une substance liquide, visqueuse, gluante, que fournit la dissolution de la gomme adragant, de la gomme Arabique, &c. ou qui se retire des semences du coignassier, du lin, du fénugrec, des racines de guimauve, &c. toutes substances qui ont la vertu adoucissante, & sont principalement consacrées au traitement des maladies de la poitrine & des reins, ainsi que je l'ai déja dit plusieurs fois.

(30.) LE SUCRE CANDI. *Saccharum crystallinum.*

Ce sucre a les mêmes vertus que le sucre commun : cependant on l'emploie préférablement à l'autre, tant pour sa beauté & sa transparence, que parcequ'on croit que la préparation qu'il re-

çoit pour paroître ſous la forme de cryſtaux tranſparens, lui ôte la chaux qui s'y étoit unie, dans la premiere façon qu'on donne au ſucre. BECHIQUES.

(31.) LE SUCRE D'ORGE. *Saccharum hordeatum* vel *penidiatum*.

Ce ſont les noms qu'on doune au ſucre qu'on a fait fondre dans une décoction d'orge, & qu'on met enſuite cuire en conſiſtance d'électuaire ſolide, dont on forme des bâtons tranſparens comme le ſuccin ou l'ambre jaune. Cette compoſition paſſe pour un excellent médicament contre la toux, l'enrouement, la chaleur exceſſive de la poitrine. On en promene des morceaux dans la bouche, juſqu'à ce qu'ils ſoient fondus.

(32.) LE SUCRE DE LAIT. *Saccharum lactis*.

Ce médicament ſe prépare comme les ſels eſſentiels, en faiſant cryſtalliſer le petit-lait ou le lait privé de ſa partie butyreuſe & caſéeuſe. On met pour cet effet du petit-lait bien clarifié dans un vaiſſeau de terre verniſſé pour le faire évaporer à un petit feu & réduire à la ſixieme partie, qui expoſée à un lieu frais donne des cryſtaux qu'on ramaſſe pour les laver dans l'eau froide & les faire ſécher enſuite entre deux papiers dans un lieu chaud. On les enferme dans une bouteille qu'on place dans un lieu ſec & tempéré, pour s'en ſervir au beſoin. On ne peut pas cependant les garder long-tems parcequ'ils ranciſſent. On vante le ſucre de lait comme le plus excellent remede qu'il y ait contre la phthiſie & la goutte. La doſe eſt depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, & ſe prend dans une infuſion de thé, une tiſane ou toute autre boiſſon appropriée. On en fait mettre depuis une demi-once juſqu'à une once dans deux livres d'eau; ce qui ſert de boiſſon

BECHIQUES.

ordinaire. Les éloges, que l'on donne à ce médicament, font-ils au-deffus de ce qu'il mérite? C'eft ce que nous laiffons à d'autres à décider.

(33.) LES TABLETTES BÉCHIQUES. *Tabellæ bechicæ.*

La bafe de ce médicament eft le fyrop diacode cuit en confiftance d'électuaire folide, & auquel on a joint de la poudre des racines de guimauve, de régliffe & d'iris de Florence, & de la gomme adragant. La vertu adouciffante & calmante de ces tablettes les fait employer fort fouvent non-feulement contre la toux, mais encore pour calmer la chaleur & la douleur de la poitrine; ce qui réuffit affez.

(34.) LES TABLETTES DE GUIMAUVE. *Tabellæ de altheâ.*

Ce médicament fe prépare fans feu, & feulement en mêlant de la poudre de racines de guimauve & du fucre auxquels le mucilage de gomme adragant fert d'excipient. On prépare d'autres tablettes, plus molles & plus ductiles, qu'on connoît fous le nom de pâte de guimauve. On ajoute pour la compofer à une forte décoction de racines de guimauve, la gomme Arabique & le fucre: on fait évaporer, en remuant toujours, cette liqueur paffée & aromatifée avec l'eau de fleur d'orange, jufqu'au point où elle ne s'attache pas aux mains, afin qu'on puiffe lui donner telle forme qu'on voudra. Tout le monde fait qu'on laiffe fondre ces tablettes dans la bouche pour adoucir les âcretés de la poitrine & faciliter l'expectoration.



PECTOR. VULN.

LES PECTORAUX

VULNÉRAIRES ET ASTRINGENS.

Les médicamens de cette classe sont peu différens des remedes vulnéraires déterſifs & aſtringens que nous avons déja exposés. Il nous a néanmoins paru utile d'en faire un article particulier, & de réunir ici ceux qui, par la pratique des plus habiles médecins, sont spécialement consacrés au traitement des blessures ou plaies du poumon, tant anciennes que récentes, & dont l'usage est salutaire à la plus grande partie des malades. Que l'on n'imagine cependant pas que ces remedes ne peuvent point faire de mal. Il faut, pour cela, qu'ils soient administrés à propos; car il est arrivé quelquefois qu'étant donnés hors de saison, ou à trop forte dose, ils ont avancé le moment de la mort. On ne doit conséquemment faire usage de ces remedes qu'avec circonspection, quoiqu'ils paroissent fort convenables quand on ne jette sur le malade qu'un coup-d'œil rapide. En effet, qui est-ce qui ignore que plusieurs personnes phthisiques & qui crachoient le sang, qu'on déseſpéroit de pouvoir jamais guérir, ont recouvré leur santé, contre toute espérance, & en n'employant qu'un traitement prophylactique, c'est-à-dire, les remedes adoucissans, & dont l'action est fort foible, ou seulement par un régime convenable, & après avoir renoncé à tous les médicamens vulnéraires & déterſifs; c'est à quoi les médecins doivent faire attention.

PECTOR. VULN.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines de consoude, de fraisier, d'ortie.

Les feuilles de lierre terrestre (1), d'hyssope, de pied de lion, de bugle, de vélar ou tortelle, de sanicle, d'ortie, de mouron (2), de pimprenelle, de véronique, de treffle hépatique; le cétérac, la pulmonaire de chêne (3), les herbes vulnéraires... les sommités de millepertuis.

Le cachou, la gomme ammoniac.

La térébenthine de Chio, le baume de Copahu, le *bdellium*, le benjoin.

Le lait.

Le miel de Narbonne.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'eau de goudron, le syrop de grande consoude (4)... le baume de Lucatelli (5).

Les pilules balsamiques de Morton... les tablettes de soufre, celles de cachou.

L'huile de succin... le baume de soufre térébenthiné (6), le baume de soufre anisé (7)... les fleurs de soufre (8), le magistere de soufre (9).



PECTOR. VULN.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

TISANES & HYDROMEL.

PRENEZ de *miel de Narbonne*, trois onces : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : écumez une ou deux fois. Un moment avant que d'éloigner la tisane du feu, ajoûtez une poignée de *feuilles de lierre terrestre* : passez.

PRENEZ de *raisins sans leurs pépins*, quatre onces : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : passez : ajoûtez à la colature quatre onces de *miel de Narbonne* : écumez. Avant que d'éloigner la décoction du feu, ajoûtez une demi-poignée de *sommités de millepertuis* : passez.

PRENEZ de *racine de grande consoude*, une once ; de *feuilles de lierre terrestre*, une poignée ; de *raisins sans les pépins*, une demi-poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : ajoûtez deux onces de *miel* : écumez : passez.

PRENEZ *feuilles de lierre terrestre & de capillaire*, de chaque une poignée : faites bouillir, durant un quart-d'heure, dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Sur la fin, ajoûtez de *sommités de millepertuis*, une demi-poignée ; de *réglisse*, deux gros : passez.

PRENEZ de *racine de grande consoude*, deux onces ; de *racine de guimauve*, une once ; *feuilles de bugle & de pervenche*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir dans une suffisante quan-

PECTOR. VULN.

tité de *décoction d'orge*, & réduire à six livres : passez. Cette boisson est salutaire dans le crachement de sang.

JULEP.

PRENEZ *eau de plantain* & *eau de roses rouges*, de chaque trois onces ; *pierre hæmatite* & *sang-dragon*, de chaque douze grains ; de *sucre candi*, trois gros : mêlez.

LOOCH.

PRENEZ *cachou*, deux gros ; du *blanc d'œuf battu*, six gros ; du *syrop de grande consoude*, ce qu'il faut pour un looch, utile dans l'hémoptysie.

APOZEMES.

PRENEZ de *racine d'ortie*, une once ; *feuilles de pervenche* & *de tussilage*, de chaque une poignée ; de *raisins sans les pépins*, une demi-poignée ; de *têtes de pavot blanc*, deux gros : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de coquelicot*.

PRENEZ de *racine de consoude*, deux onces ; de *feuilles d'ortie*, une poignée ; de *cachou*, deux gros ; de *roses rouges*, une demi poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : passez : ajoûtez à la colature trois onces de *syrop de consoude*. S'il y a un crachement de sang qu'il convienne d'arrêter, on peut ajoûter un demi-gros d'*alun*, & même plus.

PRENEZ de *racine de tormentille*, une once ; *feuilles de millefeuille* & *de pimprenelle*, de chaque une poignée : faites bouillir dans une suffi-

ſante quantité d'eau, & réduire à deux livres : paſſez : ajoûtez à la colature deux onces de *ſyrop de roſes ſéches ;* pour un apozeme qui convient dans le crachement de ſang.

BOUILLONS.

PRENEZ de *poumon de veau* coupé par morceaux & lavé, une livre & demie ; *feuilles de lierre terreſtre , de pervenche , de chou pommé rouge ,* de chaque une demi poignée ; de *ſommités de millepertuis*, une pincée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, pour former deux bouillons : ajoûtez dans chaque bouillon un gros de *ſucre candi.*

PRENEZ la *chair d'une tortue ,* avec le cœur, le foie & le ſang ; des *écreviſſes de riviere*, au nombre de quatre ; des *ſébeſtes ,* au nombre de douze ; *feuilles de véronique & de lierre terreſtre*, de chaque une poignée : faites bouillir, ſelon les régles de l'art, dans une ſuffiſante quantité d'eau, pour faire un bouillon.

PRENEZ un *poulet & la chair d'une tortue ;* des *écreviſſes de riviere* , au nombre de quatre ; *feuilles de lierre terreſtre & d'ortie*, de chaque une poignée : faites , avec une ſuffiſante quantité d'eau , un bouillon.

PRENEZ un *poulet* écorché & vuidé : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau , pendant deux heures ; enſuite ajoûtez *racines de grande conſoude & de tuſſilage ,* de chaque une once ; & , ſur la fin , *feuilles de bourrache & de pimprenelle* , de chaque une demi-poignée : faites un bouillon que vous verſerez peu-à-peu ſur trois gros de *ſemences froides majeures* pilées : paſſez avec expreſſion.

PECTOR. VULN.

POUDRE.

PRENEZ de *myrrhe* choiſie, deux gros; de *blanc de baleine*, un gros : mêlez : faites une poudre que vous diviſerez en douze doſes. Ce médicament convient dans les cas d'ulcere au poumon.

BOL.

PRENEZ de *conſerve de roſes rouges*, un gros; de *baume de Lucatelli*, un demi-gros; de *baume du Pérou*, trois gouttes : mêlez; pour un bol.

COMMENTAIRES.

(1.) LE LIERRE TERRESTRE. *Hedera terreſtris Math. Calamintha humilior, folio rotundiore, Inſt. rei herb.*

Les feuilles de cette plante, qui a peut-être moins de vertu qu'on ne lui en attribue, ont une ſaveur âcre, avec une eſpece d'amertume. On les compte parmi les remedes pectoraux vulnéraires; & les auteurs en recommandent l'uſage, non-ſeulement dans la phthiſie & le crachement de ſang, mais encore dans la dyſſenterie, le piſſement de ſang & les ulcérations internes. En outre, elles ſont déſobſtructives, & paſſent, en cette qualité, pour être utiles aux perſonnes aſthmatiques, cachectiques & ſcorbutiques. Enfin on les regarde comme réſolutives; & c'eſt cette propriété qui les fait conſeiller après les chûtes & les contuſions. Nous ne parlerons pas des autres vertus que l'on attribue à cette plante, parcequ'el-

les ſont moins conſtantes que les précédentes. On peut preſcrire les feuilles de lierre terreſtre en ſubſtance, depuis un demi-gros juſqu'à un gros; mais plus communément on les fait prendre en décoction; & il en entre juſqu'à une poignée pour chaque livre d'eau. On boit encore depuis deux onces juſqu'à quatre du jus tiré par expreſſion. Quant à l'uſage externe du lierre terreſtre, ſes feuilles entrent dans les lavemens anti-dyſſentériques. On s'en ſert auſſi comme d'un médicament réſolutif & déterſif en fomentation & en cataplaſme; mais à dire vrai, on doit avoir peu de confiance dans ce topique.

(2) LE MOURON mâle & femelle. *Anagallis phœniceo vel cæruleo flore, C. B. P.*

On met ces deux eſpeces de mouron dans la liſte des médicamens vulnéraires; mais rarement en fait-on uſage: cependant pluſieurs auteurs en parlent comme d'un excellent remede contre l'ulcere au poumon. On leur reconnoît auſſi la vertu céphalique & calmante; & ces propriétés les font recommander dans les convulſions, la phrénéſie, la manie. On preſcrit le mouron, tandis qu'il eſt vert, en décoction & en infuſion: il en entre juſqu'à une poignée pour chaque livre d'eau. On boit auſſi depuis deux juſqu'à trois onces du jus exprimé de cette plante. Sous ces deux formes, elle ſe mêle encore avec du lait.

(3.) LA PULMONAIRE DE CHÊNE. *Pulmonaria arborea officinarum. Lichen arboreus, ſive pulmonaria J. B.*

Cette petite plante, qui croît ſur le tronc des vieux chênes & des autres arbres des forêts, a une ſaveur amere & un peu aſtringente. On la met au nombre des médicamens vulnéraires aſtrin-

PECTOR. VULN.

gens, qui s'emploient intérieurement & extérieurement; mais elle eſt particulierement conſacrée au traitement des maladies du poumon; & c'eſt ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Cependant il y a peu de médecins qui l'ordonnent, & la plûpart n'en font pas de cas; peut-être eſt-ce avec raiſon. On la prend en décoction qui ſe fait en mettant depuis deux gros juſqu'à une demi-once de la plante dans deux livres d'eau: on en uſe auſſi en ſubſtance; & alors ſa doſe va juſqu'à un demi-gros.

(4.) LE SIROP DE GRANDE CONSOUDE. *Syrupus de ſymphyto.*

Ce ſirop ſe prépare, en ſuivant le procédé ordinaire, avec une décoction des racines fraîches de la plante, & il en conſerve les vertus: auſſi eſt-ce avec raiſon qu'il ſe met dans la claſſe des médicamens pectoraux aſtringens; & qu'on en vante les effets dans le crachement de ſang & les autres hémorrhagies tant des reins que des inteſtins. Sa doſe eſt depuis une demi-once juſqu'à une once & demie.

(5.) LE BAUME DE LUCATELLI. *Balſamum Lucatelli.*

Il ſe compoſe avec de la cire jaune & de l'huile d'olive bouillies dans du vin d'Eſpagne. Lorſque celui-ci eſt conſommé, on ajoûte de la térébenthine & du bois de ſantal rouge. Ce baume dont Marquet a fait contre la phthiſie l'uſage le plus heureux, fait partie des remedes vulnéraires déterſifs, & s'emploie principalement dans le traitement des maladies de poitrine. Il produit d'heureux effets dans la phthiſie, quand on le donne à propos, & après avoir fait précéder les remedes convenables. On ne ſe trouve pas moins bien d'en

faire uſage dans les ulcérations & éroſions des autres viſceres. Le baume de Lucatelli ſe prend ſous la forme de bol : ſa doſe peut aller juſqu'à un ou deux ſcrupules : on peut la porter à un gros & plus lorſqu'on donne ce baume dans un bouillon ; il y a des médecins qui n'héſitent pas d'en faire prendre de deux gros à demi-once : je doute que leurs ſuccès juſtifient cette conduite. On peut auſſi s'en ſervir à l'extérieur, & alors il n'eſt pas un des moins bons vulnéraires, mais rarement l'emploie-t-on de cette maniere.

PECTOR. VULN.

(6.) LE BAUME DE SOUFRE TÉRÉBENTHINÉ. *Balſamum ſulphuris terebinthinatum.*

Ce baume compoſé eſt une diſſolution de ſoufre dans de l'huile de térébenthine. De toutes les diverſes préparations du ſoufre, il n'en eſt pas certainement qui procure plus de ſoulagement que celle-ci dans les anciennes maladies de la poitrine : c'eſt pourquoi on en recommande l'uſage dans les cas d'ulcere au poumon, comme d'un puiſſant déterſif ; mais il n'a pas de ſuccès, lorſque le mal a jetté de profondes racines. On en donne depuis deux juſqu'à huit gouttes, avec un peu de conſerve de roſes, ou d'une autre maniere.

(7.) LE BAUME DE SOUFRE ANISÉ. *Balſamum ſulphuris aniſatum.*

Ce baume artificiel ſe prépare en ſuivant un procédé très ſimple, qui conſiſte à diſſoudre des fleurs de ſoufre dans de l'huile de ſemences d'anis. Il a la même vertu déterſive que le baume précédent dans le cas d'ulcere au poumon, & il ne paroît pas être moins ſalutaire aux aſthmatiques : en outre, il paſſe pour un médicament ſtomachique carminatif ; ce qui en fait recomman-

PECTOR. VULN.

der l'usage dans les cas de mauvaise digestions, & de colique venteuse. On en prescrit depuis deux gouttes jusqu'à douze, avec quelque confection, conserve, &c. Ces baumes officinanx peuvent aussi se mêler avec des boissons aqueuses, en prenant la précaution que nous avons indiquée plus haut, de les agiter auparavant avec du sucre, ou de les dissoudre dans un jaune d'œuf.

(8.) LES FLEURS DE SOUFRE, *flores sulphuris*, s'obtiennent par la sublimation du minéral qui porte le même nom. Par cette préparation, le soufre devient très pur, & s'emploie intérieurement, avec plus de sécurité que sous sa forme ordinaire. Les fleurs de soufre sont un excellent médicament détersif & incisif, qui est principalement d'usage dans les maladies chroniques & opiniâtres des poumons. On prescrit de ces fleurs depuis quatre grains jusqu'à quinze & davantage. Nous n'ajoûterons rien ici sur les autres propriétés du soufre, pour ne pas répéter ce qui a déja été dit.

(9.) LE MAGISTERE DE SOUFRE, *Magisterium sulphuris*, est une poudre blanchâtre, qui est un précipité de lait de soufre. Ce lait, comme on peut l'apprendre dans les ouvrages des chymistes, se forme par le mêlange du vinaigre distillé avec une dissolution du soufre faite par l'eau bouillante & le sel de tartre. On compte cette préparation de soufre parmi les remedes pectoraux incisifs; & elle possede, ainsi que toutes les autres préparations de soufre, la vertu détersive & dépurative. On ordonne depuis six jusqu'à vingt grains du magistere de soufre; mais il s'emploie rarement dans ce pays ci. On ne fait pas beaucoup plus d'usage des autres magisteres

ou

ou précipités officinaux, tant du régne minéral que du régne végétal. Il en faut cependant excepter les précipités mercuriaux, ainſi que la réſine de jalap & celle de ſcammonée, auxquels on ne donne plus le nom de *magiſtere*.

LES PECTORAUX

RESOLUTIFS ET INCISIFS.

Nous allons traiter des médicamens qui compoſent la troiſieme claſſe des remedes pectoraux. Ceux-ci, comme on le voit ſans doute par les titres qu'ils portent, s'emploient communément pour remplir d'autres indications que les précédens. Comment ces médicamens produiſent-ils leur effet ſalutaire dans les divers embarras & obſtructions des poumons ? C'eſt ce qu'il eſt très difficile de ſe repréſenter. En outre, il arrive quelquefois qu'on ne voit pas plus clairement s'ils procurent réellement quelque ſoulagement, ou s'ils ont d'heureux effets; quoique les médicamens inciſifs & réſolutifs ſoient par-tout d'un uſage commun. Cependant il paroît abſolument hors de doute que ces médicamens ſont de la plus grande utilité à pluſieurs malades, pourvu toutefois qu'en les prenant, on ſuive la méthode & le régime qui conviennent. On appelle, dans ce Chapitre, *pectoraux réſolutifs* des remedes qui ont la faculté de rendre plus fluides & de faire circuler le ſang & les humeurs qui ſe ſont récemment épaiſſies & arrêtées dans les vaiſſeaux du poumon. Quant aux pectoraux inciſifs, ils ſont conſacrés au traitement des embarras

PECTOR. RESOLUT.

chroniques de ce même viſcere. Ce n'eſt qu'avec la plus grande prudence qu'on doit ordonner l'uſage de ces deux eſpeces de remedes qui font quelquefois beaucoup de mal, & ſur-tout les derniers, ou les inciſifs, auxquels les gens peu inſtruits ont communément recours, dans les maladies incurables, où un pareil traitement déplacé ne fait qu'aigrir le mal. En effet, il eſt prouvé, par une expérience commune, que ce traitement, employé mal-à propos, a fait mourir très promptement pluſieurs perſonnes phthiſiques & aſthmatiques, qui euſſent probablement vécu plus long-tems, ſi on ne leur eût donné que des adouciſſans, & s'ils euſſent ſuivi un régime convenable à leur état On voit aſſez, par la nature des médicamens inciſifs & réſolutifs, combien il y a de différence entr'eux; ce qui ne nous a pas empêché de les réunir dans le même Chapitre, parceque le plan, que nous ſuivons, l'a exigé. Mais, afin que les jeunes gens, qui manquent d'expérience, ne ſe trompent point, en faiſant leur choix, nous avons expliqué, autant qu'il eſt néceſſaire, la nature & les propriétés de chacun des médicamens, dans les Commentaires & dans de petites Notes qui ſont à la fin des remedes magiſtraux.

MÉDICAMENS SIMPLES.

LES racines d'iris de Florence, d'aulnée, d'angélique, d'impératoire, d'ache, d'ariſtoloche ronde, d'*arum*, de ſcille, d'*acorus*, de zédoaire, de *coſtus* d'Arabie, de ſquine, de ſalſepareille.

Les feuilles d'aurone, de camphrée (1), de vélar (2), d'hyssope (3), de véronique, de sauve-vie (4), de botrys ou ambroisie, de marrube blanc, de pouliot, de sarriette, d'origan, de thym, de cresson de jardin, de cresson de fontaine. PECTOR. INCISIFS.

Les fleurs de stœchas, de romarin, de sureau.

Les semences d'herbe-au-chantre, de fenouil; les baies de genévrier.

Le sassafras, le gaïac.

La gomme ammoniac, le *bdellium*, le benjoin (5), le soufre, la myrrhe, le styrax calamite ou storax en larmes (6).

Le blanc de baleine, le sang de bouc préparé (7), les cloportes.

Les eaux du Mont-d'Or (8), de Bonnes (9), de Barèges, de Dax, de Cauterets, de Bagnols.

Le soufre, l'antimoine.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU d'hyssope, celle de geniévre.

Le syrop d'*erysimum* ou de vélar (10), celui de mercuriale.

Le vin scillitique, l'oxymel scillitique.

La conserve de racine d'aulnée.

Le chocolat... la thériaque, la confection alkermès, l'extrait de geniévre... les tablettes de soufre (11)... les pilules balsamiques de Morton (12)... le baume de soufre anisé... le sel volatil de succin.

Les fleurs de soufre, les fleurs de benjoin (13), le magistere de soufre.

PECTOR. RESOLUT.

L'anti-hectique de la Poterie [14], l'antimoine diaphorétique, le kermès minéral.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

HYDROMEL.

PRENEZ *orge mondé* & *raisins sans leurs pépins*, de chaque une demi-once; *racines d'aulnée* & d'*iris de Florence*, de chaque un gros; *feuilles de tussilage* & d'*erysimum*, de chaque une poignée; de *graines d'anis*, un gros: faites bouillir dans trois livres d'eau, & réduire à deux livres: passez: ajoûtez à la colature deux onces de *miel*: écumez une fois ou deux.

TISANES.

PRENEZ de *racine séche d'aulnée*, trois gros; *feuilles de lierre terrestre* & *d'hyssope*, de chaque une demi-poignée: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres: passez: ajoûtez à la colature deux onces de *miel de Narbonne*: faites bouillir: écumez une ou deux fois; pour une tisane qui convient aux asthmatiques.

PRENEZ *racines de squine* & *de salsepareille*, de chaque une demi-once: faites bouillir, durant une demi-heure, dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres. Quand la tisane sera presque faite, ajoûtez *feuilles de lierre terrestre* & *d'aurone*, de chaque une poignée.

PRENEZ une demi-once de *fleurs de sureau*: faites-les infuser dans deux pintes d'eau bouillante: ajoûtez deux onces de *miel de Narbonne*:

faites le bouillir & écumer. Cette tiſane n'eſt pas moins recommandée dans les maladies aiguës que dans les chroniques. PECTOR. INCISIFS.

JULEPS.

PRENEZ *eaux de chardon-bénit* & *de bourrache*, de chaque deux onces; de *ſang de bouc préparé*, un ſcrupule; de *ſyrop de pavot blanc*, une demi-once, ou de *ſyrop d'œillet*, une once: mêlez.

PRENEZ d'*eau de coquelicot*, une livre; de *ſyrop de tuſſilage*, deux onces; de *ſang de bouc préparé*, un gros: mêlez; pour un julep qu'on partagera en trois doſes.

PRENEZ *eaux de lys* & *de nénuphar*, de chaque trois onces; de *jus de bourrache* dépuré, deux onces; de *ſyrop de nénuphar*, une once: mêlez; pour un julep qu'il eſt utile de faire prendre, lorſqu'il y a une diſpoſition inflammatoire au poumon.

VERRÉES.

PRENEZ de *jus de bourrache*, quatre onces; *antimoine diaphorétique* & *ſang de bouc préparé*, de chaque un demi gros; de *ſyrop d'œillet*, une once: mêlez; pour une verrée qui eſt ſalutaire dans les embarras inflammatoires des vaiſſeaux du poumon.

PRENEZ d'*eau de bourrache*, ſix onces; *confection alkermès* & *ſang de bouc*, de chaque un demi-gros: mêlez. Ce remede convient dans le même cas que le précédent.

PRENEZ de *gomme ammoniac*, un gros, que vous ferez diſſoudre dans du *vinaigre ſcillitique*; d'*oxymel ſcillitique*, deux gros: étendez le tout

PECTOR. RESOLUT.

dans six onces d'*eau d'hyssope* ; pour une verrée utile dans l'asthme.

LOOCHS.

PRENEZ de *blanc de baleine*, un gros ; *sang de bouquetin* & *gomme-adragant*, de chaque un demi gros ; *syrop de guimauve* & *huile d'amandes douces*, de chaque une once : mêlez ; pour un looch résolutif.

PRENEZ de *décoction de bourrache*, quatre onces ; *huile d'amandes douces* & *syrop de guimauve*, de chaque une once ; de *kermès minéral*, deux grains : mêlez ; pour un looch résolutif.

PRENEZ *oxymel scillitique*, *huile d'amandes douces* & *syrop de capillaire*, de chaque une once ; de *sucre*, la quantité suffisante ; pour un looch.

PRENEZ *oxymel scillitique* & *eau de cannelle*, de chaque deux onces : mêlez. Ce looch se prendra par cuillerée, dans les accès d'asthme & de toux.

PRENEZ de *miel de Narbonne*, deux onces ; de *pulpe de raisins*, une once ; de *fleurs de soufre*, un gros ; de *syrop d'hyssope*, la quantité suffisante pour faire un looch incisif. On peut le prescrire pour sucer.

PRENEZ de la poudre d'*iris de Florence*, un demi-gros ; d'*oxymel scillitique*, une once ; de *syrop d'erysimum*, deux onces : mêlez ; pour un looch incisif qu'il convient d'employer dans les cas indiqués ci-dessus.

PRENEZ des *cloportes* lavés, au nombre de vingt : pilez-les dans un mortier, en versant dessus peu-à-peu six onces d'*eau d'hyssope* : passez

avec expreſſion : faites diſſoudre dans la colature deux gros de *gomme ammoniac*, & de *ſucre candi*, une demi-once.

PECTOR. INCISIFS.

PRENEZ de *gomme ammoniac*, un demi gros; d'*oxymel ſcillitique*, une once; d'*infuſion de véronique*, quatre onces; de *ſyrop d'eryſimum*, une once : mêlez; pour un looch.

PRENEZ de *racine d'aulnée*, une once : faites bouillir dans deux livres d'eau, pendant un quart-d'heure : paſſez : ajoûtez à la colature une once de *gomme ammoniac* diſſoute dans quatre onces de *vinaigre*, & enſuite quatre onces de *miel* : faites bouillir : écumez une ou deux fois : paſſez. On fera boire aux aſthmatiques une ou deux cuillerées de la colature, deux ou trois fois par jour.

PRENEZ *huile d'amandes douces* & *ſyrop de pavot blanc*, de chaque une once; *oxymel ſcillitique*, demi-once; *ſucre candi*, deux gros. On donnera deux ou trois fois par jour une cuillerée de ce mêlange; entre les paroxyſmes de l'aſthme humide.

PRENEZ *fleurs de ſureau*, deux pincées : faites-le infuſer dans ſix onces d'eau : diſſolvez dans la colature une once d'*oxymel ſcillitique*. Faites un looch propre à rappeller les crachats purulents.

PRENEZ *gomme ammoniac* & *ſuc de régliſſe*, de chaque deux gros : faites-les diſſoudre dans deux ou trois onces d'*eau d'hyſſope* : ajoûtez à la colature *oxymel ſimple* & *ſyrop de lierre terreſtre*, de chaque deux onces; *teinture de benjoin*, deux gros : mêlez; pour un looch anti-aſthmatique.

PRENEZ *ſyrop de fleurs de tuſſilage*, trois onces; *huile d'amandes douces*, une once & demie; *blanc de baleine*, un gros; *kermès minéral*, ſix

PECTOR. RESOLUT.

grains : mêlez ; pour un looch dont on peut user dans la fiévre catarrhale.

PRENEZ *scille préparée*, trois gros ; *iris de Florence*, deux gros ; *myrrhe* & *safran*, de chaque un demi-gros : mêlez ces poudres pour les délayer dans six onces de *miel* bien écumé. On donne de demi-gros à un gros de ce looch ; une plus grande quantité pourroit exciter des nausées.

APOZEMES.

PRENEZ *feuilles de véronique & de camphrée*, de chaque une poignée ; *fleurs de tussilage & de mauve*, de chaque une demi-poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : passez ; pour un apozeme, à chaque dose duquel vous ajoûterez deux gros de *syrop d'erysimum*. Cette boisson convient dans l'asthme.

PRENEZ *feuilles de cétérac & d'aurone*, de chaque une poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres. Sur la fin, ajoûtez une demi-poignée de *fleurs de pied-de-chat* : passez : délayez dans la colature deux onces de *syrop de tussilage* ; pour un apozeme résolutif.

PRENEZ *racines d'aulnée & d'iris de Florence*, de chaque un gros ; *feuilles de scabieuse, de bourrache & d'hyssope*, de chaque une poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : passez : étendez dans la colature trois onces de *syrop de tussilage* ; pour un apozeme utile aux asthmatiques.

PRENEZ *rapure de bois de sassafras & racine d'aulnée*, de chaque deux gros ; *feuilles d'hys-*

PECTOR. INCISIFS.

ſope & *de lierre terreſtre*, de chaque une demi-poignée; *feuilles de camphrée* & *ſommités de millepertuis*, de chaque une poignée : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à deux livres : paſſez : ajoûtez à la colature deux onces de *ſyrop d'eryſimum*; pour un apozeme inciſif.

BOUILLONS.

PRENEZ *racines d'aulnée* & *d'iris de Florence*, de chaque un gros; *feuilles d'hyſſope* & *de tuſſilage*, de chaque une poignée; de *ſommités d'anis*, un ſcrupule : faites bouillir avec un morceau de *chair de veau*, & une ſuffiſante quantité d'eau : paſſez; pour un bouillon inciſif.

PRENEZ de *poumon de veau*, une livre; *racines d'ache* & *d'angélique*, de chaque une demi-once; de *ſquine* concaſſée, un gros; *feuilles de vélar* & *de camphrée*, de chaque une demi-poignée; de *fleurs de romarin*, une pincée : faites bouillir, ſelon l'art, dans une ſuffiſante quantité d'eau : paſſez; pour un bouillon inciſif.

VINS.

PRENEZ de *racine d'iris* de ce pays-ci, une demi-once; de *ſcille préparée*, deux gros; d'*écorce de racine d'hiéble*, ſix gros; *feuilles de marrube* & *de creſſon alénois*, de chaque une demi-poignée; de *trochiſques d'agaric*, deux gros; de *gingembre*, un demi-gros : coupez toutes ces ſubſtances, & mettez-les infuſer, pendant une nuit, dans deux livres de *vin blanc* : faites bouillir légérement : paſſez. La doſe de ce vin eſt depuis deux onces juſqu'à quatre; il convient dans l'aſthme.

PECTOR. RESOLUT.

PRENEZ du meilleur *vin*, huit onces ; *cannelle*, deux gros ; six *clous de girofle* & quatre onces de *sucre :* faites les bouillir dans une écuelle : mettez le feu au vin, & laissez-le brûler jusqu'à la consistance de syrop. On en donne une ou deux cuillerées avant le sommeil. Ceux qui ont une toux catarrhale, & principalement les femmes grosses, s'en trouvent bien. On donne en quelques lieux le nom de syrop de vin brûlé à cette liqueur.

POUDRES.

PRENEZ de *kermès minéral*, deux grains : mêlez avec le double de *sucre :* divisez en six parties égales, qui formeront autant de doses. On en peut prendre une toutes les quatre heures, tant dans les maladies aiguës, que dans les maladies chroniques.

PRENEZ de *fleurs de soufre*, douze grains ; de *fleurs de benjoin*, six grains : mêlez. Cette poudre s'avale dans un œuf à la coque : elle est salutaire dans les toux chroniques.

PRENEZ *cloportes préparés*, six grains ; *soufre lavé*, huit grains ; *anti-hectique de Potérius*, quatre grains ; *cannelle*, deux grains : mêlez ; pour une poudre qui convient dans l'asthme humide.

BOLS.

PRENEZ de *blanc de baleine*, un demi gros ; de *fleurs de benjoin*, six gros ; de *fleurs de soufre*, huit grains ; *iris de Florence*, dix grains ; de *conserve d'aulnée*, un demi gros : mêlez : faites un bol avec le *syrop d'erysimum*.

PRENEZ *soufre lavé*, *gomme adragant* & *sucre candi*, de chaque dix grains ; d'*iris de Flo-*

rence, quatre grains : mêlez avec du *ſyrop de tuſſilage.* PECTOR. INCISIFS.

PRENEZ de l'*anti-hectique de la Poterie*, dix grains ; *blanc de baleine* & *ſucre*, de chaque douze grains ; de *baume de ſoufre térébenthiné*, quatre gouttes : faites un bol avec le *ſyrop de tuſſilage.*

PRENEZ *gomme ammoniac* & *fleurs de benjoin*, de chaque un ſcrupule : mêlez, & faites un bol avec ce qu'il faut de *baume de ſoufre aniſé.*

PRENEZ *cloportes préparés*, *racine d'aulnée* & *d'iris de Florence*, de chaque dix grains ; *fleurs martiales* & *benjoin*, de chaque ſix grains : mêlez ; pour un bol que vous formerez avec le *ſyrop de vélar.*

PRENEZ *kermès minéral*, deux grains ; *pulpe de caſſe*, un gros : mêlez exactement ; pour un bol que vous diviſerez en ſix doſes, que vous donnerez dans la matinée, à une heure de diſtance ; en faiſant prendre deux ou trois cuillerées de bouillon après chaque priſe.

PRENEZ de *blanc de baleine*, deux ſcrupules ; *cloportes préparés* & *benjoin*, de chaque huit grains ; de *kermès minéral*, un grain : mêlez exactement : diviſez en deux doſes : ajoûtez du *ſyrop de coquelicot* dans chacune, & faites prendre le matin & le ſoir.

PRENEZ de *blanc de baleine*, un gros ; de *kermès minéral*, deux grains ; de *ſafran*, huit grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop d'eryſimum* : diviſez en quatre doſes égales. On en fera prendre une toutes les quatre heures.

OPIATS.

PRENEZ de *baume de Lucatelli*, ſix gros ; de

PECTOR. RESOLUT.

baume du Pérou, un demi-gros; *sang de bouc préparé* & *blanc de baleine*, de chaque deux gros; d'*antimoine diaphorétique*, un gros: mêlez: faites un opiat avec le *syrop de pavot blanc*. La dose de cet opiat sera depuis un demi-gros jusqu'à un gros: il passe pour résolutif.

PRENEZ de *térébenthine de Venise cuite*, un demi gros; *baume de Copahu*, *anti-hectique de Potérius*, de chaque un gros; *camphre*, *safran*, *fleurs de soufre*, de chaque un demi-gros: faites un opiat avec le *syrop d'erysimum*. La dose peut aller jusqu'à un & même deux scrupules.

PRENEZ de *soufre lavé*, deux onces; de *cloportes préparés*, deux gros; *racine d'iris de Florence* & *succin préparé*, de chaque un gros; *myrrhe* & *benjoin*, de chaque un demi gros; de *safran*, un scrupule: mêlez: faites un opiat avec de l'*oxymel scillitique*. La dose sera depuis un demi-gros jusqu'à un gros.

PRENEZ de *savon d'Alicante*, bien mêlé avec un peu de *miel de Narbonne*, deux onces; *cloportes préparés* & *racine d'iris de Florence*, de chaque deux scrupules; de *blanc de baleine*, un gros; *safran* & *baume du Pérou*, de chaque un scrupule: faites un opiat avec le *syrop de miel mercurial*. La dose peut aller jusqu'à un gros.

PRENEZ de *pierres d'écrevisses de riviere*, deux gros; de *cloportes préparés*, un gros & demi; de *gomme ammoniac*, un gros; de *fleurs de benjoin*, deux scrupules; *extrait de safran* & *baume du Pérou*, de chaque un demi scrupule: mêlez: faites un opiat avec le *baume de soufre anisé*. La dose sera au plus d'un gros.

PILULES.

PRENEZ *cloportes préparés*, deux gros; *gomme*

ammoniac, un gros; *baume du Pérou*, un ſcrupule, & autant qu'il faut de *baume de ſoufre térébenthiné*, pour former des pilules dont on donne une ou deux fois par jour un ſcrupule, en buvant par-deſſus un verre de *lait*. PECTOR. INCISIFS.

PRENEZ *ſavon blanc*, demi-once; *gomme ammoniac*, un gros; *extrait de geniévre*, un gros & demi: formez des pilules avec le *ſyrop de fleurs de tuſſilage*, dont la doſe ſera d'un ſcrupule environ, & même plus, ſi la toux le permet.

PRENEZ *conſerve d'aulnée*, trois gros; *antimoine diaphorétique*, deux gros; *benjoin*, un gros & demi; *cloportes préparés*, un gros. On compoſera de ce mêlange des pilules avec *le ſyrop de lierre terreſtre*, dont la doſe ſera d'un ou deux ſcrupules.

PRENEZ *ſoufre lavé*, dix grains; *anti-hectique de Potérius*, quatre grains: faites des pilules avec le *ſyrop de lierre terreſtre*, pour une doſe, après laquelle on prend un verre d'*infuſion de feuilles de lierre terreſtre*.

COMMENTAIRES.

(1.) LA CAMPHRÉE. *Camphorata hirſuta*, *C. B. P.*

Cette plante, petite & un peu velue, qui croît naturellement dans la Provence & le Languedoc, & dont on a beaucoup vanté les vertus il y a pluſieurs années, eſt à-peine employée aujourd'hui par quelques perſonnes. Cependant la camphrée n'eſt pas un des remedes les moins efficaces des claſſes des analeptiques & des inciſifs.

PECTOR. RESOLUT.

C'eſt avec raiſon qu'on en recommande l'uſage dans les embarras des viſceres, & la cachexie œdémateuſe, principalement lorſqu'il y a difficulté de reſpirer. On preſcrit cette plante ſéche, ou en infuſion dans du vin, ou dans de l'eau, comme du thé; ou on en ordonne une plus forte doſe, par exemple, une ou deux pincées pour une potion; & quand on en fait de la tiſane, on en met depuis une demi-once juſqu'à une once pour chaque pinte d'eau.

(2.) LE VÉLAR, la tortelle, l'herbe-au chantre. *Eryſimum vulgare*, C. B. P.

On met cette plante au nombre des médicamens vulnéraires & inciſifs, conſacrés au traitement des maladies de poitrine: elle eſt utile dans l'enrouement; elle facilite l'expectoration, & ſoulage les aſthmatiques: enfin elle nettoie l'eſtomac & les inteſtins des mucoſités ou glaires inutiles & nuiſibles, qui s'y ſont amaſſées. Les feuilles & les ſemences ſont d'uſage: les ſemences, ainſi que celles de moutarde, de roquette, font partie des remedes anti-ſcorbutiques. On preſcrit juſqu'à une demi-poignée de feuilles, pour faire une livre d'infuſion à l'eau. Les ſemences ſe prennent en ſubſtance, depuis un ſcrupule juſqu'à un gros. Enfin les apothicaires vendent un ſyrop d'*eryſimum*, dont nous aurons occaſion de parler.

(3.) L'HYSSOPE. *Hyſſopus officinarum cærulea vel ſpicata*, C. B. P.

Les feuilles & les fleurs de cette plante entrent dans la liſte des remedes pectoraux inciſifs: elles paſſent encore pour réſolutives, & font partie de la claſſe des diurétiques. Ces propriétés en rendent l'uſage ſalutaire dans l'aſthme & les autres embarras du poumon, fuſſent ils cau-

ſés par une matiere tartareuſe. On les emploie avec fruit, quand l'eſtomac & le canal des inteſtins ſont tapiſſés de pituite épaiſſie ou de glaires. Enfin on vante leur efficacité, après les contuſions & les grandes chutes. On preſcrit les ſommités garnies de fleurs en infuſion, que l'on édulcore, pour l'ordinaire, avec du miel. La doſe des ſommités eſt d'environ une demi-poignée pour chaque livre d'eau. On trouve auſſi, chez les apothicaires, une eau diſtillée qui a les mêmes uſages.

On vante beaucoup l'uſage de l'hyſſope à l'extérieur, comme d'un excellent réſolutif; & il n'eſt pas ſans effet, quand on l'emploie dans le traitement des contuſions. Il eſt recommandé principalement contre les échymoſes ou le ſang extravaſé autour des yeux, ſoit que ce mal ait une cauſe interne, ſoit qu'il vienne d'un coup. Dans ce cas, on fait cuire dans de l'eau ou du vin l'hyſſope renfermé dans un ſac qui s'applique ſur l'œil, & ſe renouvelle pluſieurs fois le jour. En outre, cette plante entre dans différens gargariſmes, & ſur-tout dans ceux qui ſont antiſcorbutiques. Enfin quelques auteurs vantent la vapeur de la décoction de l'hyſſope contre les tintemens d'oreilles.

(4.) LA SAUVE VIE. *Ruta muraria*, *C. B. P. Salvia vitæ Lob.*

On compte cette plante parmi celles que l'on ſurnomme *capillaires*. On en a fait autrefois très grand cas, ainſi que l'indiquent pluſieurs de ſes noms; & il ſe trouve des auteurs qui la prennent pour l'hyſlope de Salomon; c'eſt ce qu'il importe peu, & ce qu'il eſt impoſſible de ſavoir. La ſauve-vie ſe met dans la claſſe des diuréti-

PECTOR. RESOLUT.

ques & des apéritifs. Son uſage paſſe pour ſalutaire dans l'aſthme. Quant à ſon adminiſtration, elle eſt la même que celle des autres plantes capillaires.

(5.) LE BENJOIN, *benzoinum*, qui eſt fort peu différent des baumes proprement dits, eſt une ſubſtance ſolide, tranſparente, tachée & d'une odeur gracieuſe, composée de pluſieurs grumeaux entaſſés, de différente couleur, qui découle d'un arbre des Indes que Linnæus rapporte au genre des lauriers. Ce médicament tient un des premiers rangs parmi les béchiques vulnéraires & inciſifs. Il excite & favoriſe l'expectoration, remédie à la toux invétérée, procure du ſoulagement aux phthiſiques & aux aſthmatiques : il eſt auſſi admis dans les claſſes des apéritifs & des toniques ; & à raiſon de ces dernieres propriétés, on en vante l'uſage dans les écrouelles ; & on le recommande contre la fiévre quarte, & même dans la fiévre quotidienne, quoiqu'elle ſoit d'une nature différente. Le benjoin ſe prend en ſubſtance, & ſous la forme séche, depuis dix grains juſqu'à un ſcrupule ; mais il eſt plus ordinaire d'employer les fleurs de benjoin, dont nous aurons occaſion de parler dans la ſuite. Le benjoin eſt auſſi un médicament externe ; en topique, il paſſe pour fortifiant & réſolutif. Enfin on prépare, avec cette ſubſtance, des paſtilles pour brûler, qui répandent une odeur très agréable.

(6.) LE STORAX EN LARMES, le ſtyrax calamite, *ſtyrax calamita*, eſt une ſubſtance composée de gomme & de réſine, graſſe, rouſsâtre, d'une odeur très forte. On l'apportoit autrefois enveloppée dans des roſeaux ; ce qui lui a fait donner

donner le surnom de *calamita*. On doit le distinguer du styrax liquide & du blanc, dont nous parlerons ailleurs. Cette liqueur résineuse découle d'un arbre qui croît dans le Levant, qui porte également le nom de *styrax*. Cet arbre vient encore naturellement en Provence; mais il n'y fournit pas de résine. Le styrax entre dans la classe des remedes pectoraux incisifs: il n'occupe pas une place moins distinguée parmi les remedes apéritifs & toniques; c'est pourquoi on le fait prendre, avec succès, & aux asthmatiques & à ceux qui toussent. On en parle aussi comme d'un remede très efficace dans les obstructions les plus opiniâtres des visceres. Le styrax s'emploie sous la forme séche; & sa dose est depuis quatre grains jusqu'à quinze. On emploie le styrax en fumigation, comme le benjoin; & sa vapeur passe pour très salutaire dans les vertiges, étourdissemens, affections catarrhales, la paralysie & le rhumatisme.

PECTOR. INCISIFS.

(7.) LE SANG DE BOUCTIN. *Sanguis hirci præparatus, vel ibicinus sanguis.*

Ce sont les Suisses, habitans des montagnes, qui vont à la chasse des boucs sauvages, en prennent le sang, & le font sécher au soleil. Plusieurs auteurs & le peuple en général parlent de ce sang comme d'un médicament pectoral & résolutif; & on lui donne également place dans la classe des diaphorétiques. Il est, dit-on, certain que c'est le plus souvent avec un heureux succès que ce remede est employé principalement par les empiriques & les charlatans dans les maladies inflammatoires de la poitrine. On en prescrit depuis un demi gros jusqu'à un gros & demi dans du jus de bourrache. Il se prend encore dans une

eau cordiale ou une autre boisson appropriée.

PECTOR. RESOLUT.

(8.) LES EAUX MINÉRALES DU MONT D'OR, *aquæ Montis aurei*, se trouvent en Auvergne, près de la source de la Dordogne, à six lieues de Clermont, du côté de l'Ouest. Elles sont chaudes & savonneuses, ont une odeur de soufre & une saveur vineuse & bitumineuse; mais on n'y retrouve plus ces qualités, quand elles sont refroidies. Ces eaux ont la réputation d'être un remede pectoral, déterfif & incisif. Plusieurs phthisiques & asthmatiques se trouvent bien d'en user : elles ne conviennent pas moins au traitement des maladies du poumon, qu'à celles du foie, & levent les obstructions de tous les visceres : en outre, elles procurent des sueurs, favorisent l'écoulement des urines, & rendent le ventre libre, en fortifiant l'estomac. Enfin leur usage est salutaire dans beaucoup de maladies occasionnées par les nerfs offensés. On boit des eaux du Mont-d'Or depuis une livre jusqu'à quatre & davantage par jour. Ces eaux, employées à l'extérieur, sous la forme de bain ou de douches, passent pour être fortifiantes, résolutives, déterfives & propres à guérir la gale; on en vante les effets dans la paralysie, les contractions ou retiremens des membres, les rhumatismes : elles sont utiles pour dissiper les tumeurs anciennes, cicatriser les ulceres opiniâtres, guérir les maladies de la peau accompagnées de démangeaison, &c.

(9.) LES EAUX MINÉRALES DE BONNES. *Aquæ Bonenses.*

Bonnes est un village fort petit du Béarn, & éloigné de sept lieues de la ville de Pau, du côté du Midi. Ces eaux sont principalement consacrées au traitement des maladies de la poitrine, comme étant déterfives & balsamiques :

par les autres propriétés, elles approchent infiniment des eaux de Barèges, dont elles different à-peine par les qualités. C'eſt auſſi de la même maniere qu'elles ſe prennent; mais il eſt plus aiſé de tranſporter celles-ci, ſans qu'elles perdent leurs vertus.

PECTOR. INCISIFS.

(10.) LE SYROP DE VÉLAR, d'herbe-au-chantre, d'*eryſimum.*

Ce ſyrop eſt composé de pluſieurs médicamens différens; car, outre l'*eryſimum*, on emploie, pour le faire, des racines, des herbes, des fleurs, des fruits, des ſemences, que l'on prend dans les claſſes des adouciſſans, des incisifs, des cordiaux & des céphaliques : c'eſt un remede béchique incisif qui eſt utile dans l'enrouement & le catarrhe : il favoriſe l'effet des purgatifs, & procure du ſoulagement aux aſthmatiques. Il ſe trouve des nourrices qui, lorſqu'elles manquent de lait, ont recours à ce ſyrop; j'ignore ce qui peut leur en avoir donné l'idée. On boit depuis un demi-gros juſqu'à un gros de ce ſyrop.

(11.) LES TABLETTES DE SOUFRE. *Tabellæ de ſulphure.*

Ce médicament ſe prépare, en faiſant cuire du ſucre dans de l'eau de roſes, juſqu'à ce qu'il ait la conſiſtance d'un électuaire liquide, auquel on ajoûte des fleurs de ſoufre pour en faire, ſuivant le procédé ordinaire, des tablettes que l'on met, avec raiſon, au nombre des remedes pectoraux, incisifs & déterſifs; & leur uſage eſt ſalutaire dans les toux anciennes, l'aſthme & la phthiſie.

(12.) LES PILULES BALSAMIQUES DE MORTON. *Pilulæ balſamicæ Mortoni.*

PECTOR. RESOLUT.

Ces pilules rendues publiques par le Docteur Morton, sont composées de cloportes préparés, de gomme ammoniac, de fleurs de benjoin, d'extrait de safran, de baume du Pérou & de baume de soufre anisé : elles tiennent, pour ainsi dire, la premiere place dans la liste des remedes détersifs & incisifs consacrés au traitement de plusieurs maladies de la poitrine ; & il y a lieu de croire qu'elles sont très utiles dans l'asthme goutteux : elles n'ont pas moins de réputation contre la phthisie écrouelleuse ; & les personnes, qui ont de l'expérience, n'ignorent pas qu'on ne doit les donner qu'avec précaution dans les autres cas. Leur dose est depuis douze grains jusqu'à vingt.

(13.) LES FLEURS DE BENJOIN. *Flores benzoini.*

Ce médicament n'est autre chose que le sel essentiel & volatil du benjoin. Ces fleurs ont une odeur gracieuse, & leur saveur est acide. On les met au nombre des plus puissans remedes résolutifs & incisifs consacrés à la poitrine : elles font partie de la classe des anti-spasmodiques. C'est avec succès qu'on les emploie, en prenant les précautions convenables, pour détruire les embarras anciens du poumon ; & elles ont d'heureux effets dans les affections hystériques & les palpitations de cœur. On prescrit les fleurs de benjoin sous la forme solide, ou dans un œuf cuit à la coque. Leur dose est depuis un grain jusqu'à six ou huit.

(14.) L'ANTI-HECTIQUE DE POTÉRIUS ou de la Poterie. *Anti-hecticum Poterii.* Le diaphorétique Jovial. *Diaphoreticum Joviale.*

Pour préparer ce médicament, on fait fondre

du régule d'antimoine martial, avec de l'étain d'Angleterre ; & lorsque le mêlange est refroidi & mis en poudre, on y ajoute du nitre; le tout se jette dans un creuset, pour y détonner, se calciner & devenir blanc ; après quoi, on lave, à plusieurs reprises, cette composition. L'anti-hectique de la Poterie se met dans les classes des apéritifs & des incisifs ; propriétés qu'il exerce sur tous les visceres, & spécialement sur le poumon, pourvu qu'il soit franc d'ulcere & de suppuration ; outre cela, c'est un puissant diaphorétique : on le reconnoît même pour dépuratif : ces vertus le rendent salutaire dans la cachexie, la jaunisse & l'hydropisie : il a d'heureux effets dans la fiévre lente causée par des obstructions, les écrouelleux se trouvent bien de son usage ; & on en fait grand cas dans le scorbut. Enfin c'est un remede contre les vertiges ou étourdissemens, & les autres maladies du cerveau qui précédent & annoncent l'apoplexie. Quelque bon que soit ce remede, on ne doit pas le regarder comme innocent ; & son administration exige de la prudence. Quand on commence à le prendre, sa dose ne doit pas être plus forte que six ou huit grains ; mais elle peut s'augmenter peu à-peu jusqu'à un scrupule.

PECTOR. INCISIFS.



LES CORDIAUX.

IL n'y a presque personne qui ignore que l'on donne le nom de *cordiaux* aux médicamens qui augmentent l'action du cœur devenue trop foible, qui raniment le genre nerveux, & qui mettent les forces vitales étouffées en état d'agir. On verra, par l'exposition de ces médicamens, que les cordiaux ne different pas beaucoup de la plus utile partie des remedes céphaliques, alexiteres, stomachiques & diaphorétiques, dont nous avons traité précédemment. Néanmoins nous avons cru qu'il étoit à propos de faire une classe particuliere des médicamens cordiaux, pour la commodité des jeunes praticiens, & pour traiter la matiere médicale avec plus de méthode & de clarté. Il est important d'observer, au sujet des remedes qui composent cette classe, qu'ils produisent une irritation sur les solides, qu'ils réveillent les sens engourdis ou assoupis, & qu'ils accélerent la circulation du sang; de sorte que leur effet est admirable & presque soudain, lorsque les forces, qui semblent épuisées, ne sont qu'étouffées. Aussi tout le monde sait que le bien qu'ils procurent, n'est le plus souvent que momentané : c'est pourquoi les cordiaux ont peu de succès, ou même n'en ont point du-tout, lorsque ceux qui les prennent, manquent absolument de force, par exemple, après les maladies graves, un jeûne extraordinaire, des travaux trop longs tant du corps que de l'esprit, des évacuations immodérées, &c. Leur effet peut être alors comparé

à celui d'un soufflet qui fait revivre à la vérité le feu, mais qui use & détruit la matiere qui lui sert d'aliment : c'est dans pareil cas qu'il faut faire usage des remedes vraiment analeptiques ou restaurans, dont l'effet est, à la vérité, plus tardif, mais dure beaucoup plus long-tems que celui des cordiaux, & qui ont l'avantage de rétablir peu-à-peu les malades. Je dois encore ajoûter, au sujet de l'usage des cordiaux, que ce n'est qu'avec précaution qu'on doit les faire prendre, quoiqu'ils passent généralement pour un remede efficace & prompt contre les syncopes, principalement lorsque la défaillance a été précédée d'une hémorrhagie, & produite par elle. Un remede cordial, pris en pareil cas, peut, par son irritation, renouveller l'hémorrhagie, accident qui rend l'état du malade encore plus dangereux.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines d'angélique, d'impératoire, de serpentaire de Virginie; la zédoaire, le roseau aromatique ou *acorus*, le nard Indien (1).

Les feuilles de mélisse, de menthe, d'alleluia, de chardon-bénit, de scorsonere, de scabieuse.

Les fleurs de bourrache, de buglose, d'œillet (2), de violette.

Les semences de chardon-bénit; les baies de geniévre.

L'écorce d'orange, de limon, de citron.

La muscade, le macis, les cloux de girofle, l'amome en grappe.

CORDIAUX.

Le jus de citron, de limon, de grenade.

Le vin d'Alicante ou autre vin d'Espagne, & un excellent vin quelconque (3)... l'eau-de-vie (4)... l'esprit-de-vin (5)... la cannelle, le *cassia-lignea*, l'écorce de Winter... le kermès (6), le musc, l'ambre gris; la pierre d'azur (7).

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU de fleurs d'orange, de mélisse des jardins, de menthe, de bourrache, de buglose, de scabieuse, de scorsonere, de chardon bénit, de noyer; le syrop d'œillet (8), de limons, de grenade, de stœchas; le baume apoplectique; la poudre de vipere, de la Comtesse de Kent. La confection d'alkermès (9), de hyacinthe (10); la thériaque, le mithridat, l'orviétan.

L'eau de cannelle ordinaire, l'eau de cannelle orgée (11), l'eau de la reine d'Hongrie, l'eau de mélisse, l'eau thériacale composée (12), l'eau impériale (13), l'eau divine ou admirable (14)... la teinture de girofle (15), les gouttes d'Angleterre, les gouttes anodynes de Sydenham, les gouttes minérales anodynes d'Hoffman.

L'esprit de sel ammoniac, l'eau de Luce... Le lilium de Paracelse (16), l'huile de cannelle (17).

Le sel d'Angleterre, le sel volatil de viperes, le kermès minéral.



MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

JULEPS.

PRENEZ d'*eau de bourrache*, ſix onces ; de *confection alkermès*, un gros ; de *teinture de girofle*, douze gouttes ; de *ſyrop de limons*, une once : mêlez.

PRENEZ d'*eau de méliſſe*, ſix onces ; d'*eau de cannelle orgée*, une demi-once ; de *confection alkermès*, un demi-gros ; de *ſel volatil de vipere*, douze grains ; de *ſyrop d'œillet*, une once.

VERRÉES.

PRENEZ d'*eau de ſcabieuſe*, quatre onces ; de *confection hyacinthe*, un demi gros ; de *poudre de viperes*, quinze grains ; d'*eau de fleurs d'orange*, une once.

PRENEZ d'*eau de chardon bénit* & *de fleurs d'orange*, de chaque deux onces ; d'*eau de cannelle*, deux gros ; de *thériaque ancienne*, deux ſcrupules ; de *lilium de Paracelſe*, vingt gouttes.

POTIONS.

PRENEZ d'*eau de menthe*, ſix onces ; d'*eau de cannelle*, une demi-once ; de *ſyrop de limons*, deux onces : mêlez ; pour une potion à prendre par cuillerées.

PRENEZ d'*eau de bourrache*, quatre onces ; d'*eau de fleurs d'orange*, une once ; d'*eau de cannelle*, une demi-once ; de *confection alkermès*, un gros ; de *lilium de Paracelſe*, vingt-cinq gouttes ; pour une potion à prendre à la cuillerée.

CORDIAUX.

PRENEZ d'*eau de scabieuse*, quatre onces; d'*eau de mélisse composée*, une demi-once; de *sel volatil de vipere*, vingt grains; de *syrop de stœchas*, une once; pour une potion à prendre par cuillerées.

PRENEZ *eau de menthe* & *eau de fleurs d'orange*, de chaque trois onces; d'*eau de la reine d'Hongrie*, une demi-once; des *confections alkermès* & *hyacinthe*, de chaque un gros; d'*antimoine diaphorétique*, un demi-gros; de *lilium de Paracelse*, trente gouttes: mêlez.

PRENEZ d'*eau de chardon-bénit*, quatre onces; de *thériaque ancienne*, deux scrupules; *kermès-insecte* & *poudre de viperes*, de chaque un scrupule; de *sel volatil de viperes*, quinze grains; d'*eau impériale*, trois gros: mêlez.

PRENEZ *eau de scorsonere* & *de mélisse des jardins*, de chaque trois onces; d'*eau thériacale*, une demi-once; de *confection hyacinthe*, un gros; de *kermès minéral*, deux grains; de *syrop d'œillet*, une once: mêlez; pour une potion qu'on prendra, ainsi que les précédentes, par cuillerées.

BOLS.

PRENEZ de *confection hyacinthe*, un demi-gros; de *blanc de baleine*, un scrupule; *poudre de vipere* & *sel d'Angleterre*, de chaque six grains: mêlez: faites un bol avec le *syrop d'œillet*.

PRENEZ de *sel volatil de succin*, huit grains; de *safran*, quatre grains; de la *poudre des pinces d'écrevisses de mer*, un scrupule: mêlez: faites un bol avec la *confection alkermès*.

COMMENTAIRES.

(1.) LE NARD D'INDE ou le ſpica-nard, *nardus Indica, vel ſpica nardi*, eſt une ſubſtance chevelue, ou un aſſemblage de fibres entortillées qui, à ce que l'on croit, ſortent de la racine d'une eſpece de chiendent, *gramen cyperoïdes*, dont parle Breyn : ſon odeur eſt déſagréable, & ſa ſaveur un peu amere. On met le ſpica-nard au nombre des médicamens cordiaux, des alexiteres & des ſtomachiques; mais il ne ſert en medecine, ſi je ne me trompe, que dans la compoſition des remedes officinaux. On preſcrit juſqu'à un demi-gros de nard indien en ſubſtance, il en entre le double dans une infuſion.

(2.) L'ŒILLET. *Caryophyllus hortenſis, ſimplex, flore majore, C. B. P. Tunica Fuchs.*

Les fleurs de l'œillet rouge, auxquelles on donne la préférence ſur celles qui ſont d'une autre couleur, ſe mettent dans les claſſes des cordiaux, des alexiteres & des diaphorétiques, elles ſe comptent auſſi parmi les remedes céphaliques : les perſonnes, ſujettes aux étourdiſſemens, aux vertiges, ſe trouvent bien d'en uſer. On preſcrit les fleurs d'œillet en infuſion dans du vin; la doſe eſt d'une ou deux poignées; mais le ſyrop, qu'on prépare avec les mêmes fleurs, eſt d'un uſage plus fréquent. Nous en parlerons dans la ſuite de cet article.

(3.) LE BON VIN. *Vinum generoſum.*

Le bon vin, de quelque pays qu'il ſoit, pris en une quantité modérée, eſt regardé générale-

CORDIAUX.

ment comme une boiſſon très ſalutaire. Il donne de la gaieté, augmente les forces, facilite la digeſtion, &c. Mais l'habitude d'en boire, empêche que l'on en retire autant de fruit; qui plus eſt, l'expérience journaliere démontre que le bon vin même, pris en trop grande abondance ou à contre-tems, devient nuiſible. De-là viennent des maladies ſans nombre, très opiniâtres, & qu'il eſt fort difficile de guérir, pour ne pas dire impoſſible. Le plus nuiſible de tous les vins eſt ſans contredit celui dans lequel on a mis de la litharge, ou qui eſt frelaté avec d'autres ſubſtances nuiſibles; pratiques puniſſables qui changent cette boiſſon ſalutaire en un vrai poiſon qui détruit ſourdement & peu-à peu les organes de la vie. Tout le monde ſait que les vertus des vins ne ſont pas les mêmes, & dépendent du pays où on les recueille. Le vin rouge de Bourgogne, le vin de Grave, le vin de Provence, &c. ſont recommandés comme analeptiques & fortifians. Le vin de Champagne, le vin du Rhin, & les autres vins blancs font uriner beaucoup. On vante le vin d'Alicante, & les autres vins d'Eſpagne, comme cordiaux & alexiteres. Le vin de Chypre & les autres vins grecs tiennent preſque le premier rang parmi les remedes ſtomachiques & les toniques. Il n'eſt pas difficile de decouvrir les propriétés des autres vins, en les comparant avec ceux que nous venons de nommer, & dont on fait plus communément uſage dans le traitement des maladies. Le vin eſt auſſi un médicament externe. Donné en lavement, il a la propriété de faire ceſſer la colique venteuſe chez les femmes: peut-être cet effet ſalutaire eſt-il dû à ce qu'il cauſe

une eſpece d'ivreſſe. Le vin chaud eſt un remede commun & héroïque, quand on l'applique fréquemment ſur des parties externes pour fortifier & réſoudre : il n'eſt pas moins utile pour guérir la brûlure. Nous parlerons ailleurs plus amplement du vin.

CORDIAUX.

(4.) L'EAU-DE VIE. *Aqua vitæ.*

Cette liqueur ſpiritueuſe ſe retire du vin par une ſimple diſtillation. Si on la ſoumet une ſeconde fois au même procédé, on a une liqueur encore plus ſpiritueuſe que l'on nomme de l'*eſprit-de vin.* Perſonne n'ignore que l'eau-de-vie ordinaire eſt cordiale & ſtomachique ; c'eſt pourquoi on l'emploie, avec ſuccès, dans les défaillances, & pour entretenir ou augmenter les forces abatues : elle ne réuſſit pas moins dans la cardialgie & les coliques. On boit depuis deux gros juſqu'à une demi-once d'eau-de-vie, & davantage, ſi les forces le permettent.

L'uſage externe de l'eau-de-vie eſt extrêmement étendu ; car elle s'emploie fréquemment comme un excellent remede vulnéraire & réſolutif. Elle eſt utile dans l'inflammation des yeux, qui eſt récente, & pour faire rentrer dans la circulation le ſang extravaſé qui eſt la ſuite des contuſions, bleſſures, &c. On prépare une eau-de-vie camphrée dont tout le monde connoît la vertu anti-ſeptique. Pour cela, on fait diſſoudre depuis deux gros juſqu'à une demi once de camphre dans deux livres d'eau-de vie. L'eau-de-vie purgative, connue ſous le nom d'*eau-de-vie allemande*, *aqua vitæ Germanica*, n'eſt autre choſe qu'une teinture ſpiritueuſe de jalap. Enfin, ſi on fait tomber de l'eau-de-vie ſur une plaque de fer rougie au feu, il s'en éleve une

CORDIAUX.

vapeur que l'on dit un remede contre les douleurs de rhumatisme.

(5.) L'ESPRIT-DE-VIN. *Spiritus vini.*

C'est une liqueur spiritueuse qui a beaucoup d'affinité & s'unit intimement avec l'huile & l'eau. Elle est sur-tout très propre pour obtenir la teinture des substances sulfureuses & résineuses. Les eaux spiritueuses, auxquelles les buveurs donnent différens noms, les teintures spiritueuses, les baumes composés, & diverses autres préparations qui se trouvent dans les apothicaireries, empruntent leurs vertus principales de l'esprit-de-vin. En effet il a la propriété, ainsi que l'eau-de-vie, de dissiper les défaillances, & de rétablir les forces. Sa dose est depuis un gros jusqu'à trois; mais il est rare qu'on prescrive de le prendre seul. Employé comme topique, il est du nombre des médicamens vulnéraires balsamiques; il entre dans la classe des résolutifs, & on l'emploie, avec succès, contre les échymoses & les fluxions érysipellateuses : il produit de bons effets dans les cas de pourriture, de gangrene; mais, quand on a cette derniere indication à remplir, il est plus sûr d'employer l'esprit-de-vin camphré dont nous aurons occasion de parler.

(6.) LE KERMÈS-INSECTE, ou la graine d'écarlate. *Kermes vel granum tinctorium.*

Garidel a donné dans son Histoire des Plantes de Provence, celle de ce médicament. Le kermès se trouve sur les branches d'une espece de chêne, *ilex aculeata cocciglandifera*, qui croît dans les différentes Provinces méridionales de la France, ainsi qu'en Italie, en Espagne, &c. Les graines d'écarlate sont des follicules qui con-

tiennent une matiere d'un rouge écarlate ; on peut les définir aussi des nids de très petits animaux ou d'insectes qui s'attachent & vivent sur l'arbrisseau que nous venons de nommer, & qui le blessent pour en retirer la nourriture qui leur convient. Ainsi il n'est pas surprenant que le kermès, dont il s'agit ici, ait été surnommé *animal*, *kermes animale*, pour le distinguer du kermès minéral dont nous avons parlé ci-dessus. Le kermès insecte se met au nombre des médicamens cordiaux & toniques : il entre dans la classe des diurétiques ; il favorise l'écoulement des régles & des lochies : on prescrit le kermès en substance, depuis six grains jusqu'à un scrupule, ou en infusion dans du vin, depuis un demi-gros jusqu'à un gros ; mais la maniere, dont on l'emploie le plus communément, est en confection ; & celle-ci porte le nom de *confection alkermès* ; il en sera parlé ci-après.

CORDIAUX.

(7.) LA PIERRE D'AZUR, *lapis lazuli*, est une pierre opaque, d'un très beau bleu, parsemée de plusieurs pailletes de bon or. On en trouve de très riches mines dans la Perse, aux Indes & ailleurs. C'est de cette pierre qu'on tire cette belle couleur qu'on nomme outre-mer. On croit le lapis cordial, & c'est en cette qualité qu'on le fait entrer dans la confection alkermès. On le met encore dans la classe des dépurans ; & on ose à cet égard le comparer à l'antimoine : mais ces propriétés sont très douteuses ; & l'expérience n'apprend rien la-dessus, parceque cette pierre est absolument hors d'usage, au moins parmi nous. Ceux qui voudront cependant en faire l'essai peuvent le donner en substance depuis un demi gros jusqu'à un gros.

CORDIAUX.

(8.) LE SIROP D'ŒILLET, *syrupus caryophyllorum, vel de tunicis*, se prépare, en suivant un procédé fort connu, avec une infusion où l'on met, à deux reprises, des fleurs d'œillet rouge. Sa saveur & son odeur sont agréables; & il passe pour cordial & fortifiant. On le compte parmi les alexiteres, & il entre dans la classe des diaphorétiques. Communément on ajoûte, depuis une demi-once jusqu'à une once de ce syrop, aux potions cordiales dont bien des gens font un fréquent usage dans les fiévres d'un mauvais caractere, la petite vérole, la rougeole, &c.

(9.) LA CONFECTION ALKERMÈS. *Confectio alkermes.*

Cette composition prend son nom, ainsi que je l'ai déja dit ci-dessus, de la graine d'écarlate ou kermès, & reçoit ses principales propriétés des substances aromatiques & absorbantes dont elle est composée. On se sert fréquemment de cet électuaire pour ranimer les esprits, rétablir les forces. Il est aussi regardé comme un puissant remede pour empêcher l'action de ce qui communique les maladies contagieuses, & de ce qui les fait naître. On en recommande encore l'usage dans les affections soporeuses, les vertiges & étourdissemens, la foiblesse d'estomac, &c. Sa dose est depuis un scrupule jusqu'à un gros.

(10.) LA CONFECTION HYACINTHE. *Confectio de hyacintho.*

Il y a peu de différence pour les propriétés entre cette confection & la précédente; cependant il entre dans celle ci une plus grande quantité de médicamens absorbans; ce qui fait que son usage convient davantage pour arrêter les vomissemens, les flux de ventre: on lui reconnoît aussi

aussi la vertu vermifuge. La dose de la confection hyacinthe est, pour l'ordinaire, la même que celle de la confection alkermès. Nous devons faire remarquer ici en passant que de tous les ingrédiens de cette confection, il n'en est peut-être pas de plus inutile que celui dont elle porte le nom; & que l'hyacinthe, l'escarboucle, le saphir, le grenat, l'émeraude & les autres pierres précieuses ne paroissent pas avoir plus de vertus que les autres pierres : c'est le sentiment des médecins les mieux instruits & les plus expérimentés.

CORDIAUX.

(11.) L'EAU DE CANNELLE. *Aqua cinnamomi.*

Il y a deux especes d'eau de cannelle; l'eau de canelle spiritueuse, *aqua cinnamomi spirituosa*; & l'eau de cannelle orgée, *aqua cinnamomi hordeata*. La premiere se prépare en faisant macérer, durant deux jours, de la cannelle dans du bon vin que l'on soumet ensuite à la distillation. Pour préparer l'eau de cannelle orgée, on se sert d'eau d'orge, au lieu de vin; & par ce moyen, on a une eau distillée beaucoup plus douce. L'eau de cannelle spiritueuse est de l'usage le plus commun pour faire revenir ceux qui sont tombés en syncope. On ne la vante pas moins contre la foiblesse de l'estomac. Enfin elle est salutaire dans les maladies qui sont accompagnées d'assoupissement & de vertiges. La dose de cette eau est depuis un gros jusqu'à une demi once. On prescrit l'eau de cannelle orgée dans les mêmes cas, quand on craint que la premiere ne soit trop irritante; & par la même raison on en met préférablement à l'autre dans les potions purgatives pour y faire l'office de carminatif & empêcher les tranchées. L'eau de cannelle orgée se prend à

CORDIAUX.

plus forte dose que la spiritueuse : on en prescrit depuis une demi-once jusqu'à une once.

(12.) L'EAU THÉRIACALE. *Aqua theriacalis.*

Cette eau officinale se prépare en faisant macérer, pendant trois jours, plusieurs especes de racines, d'écorces, de fruits, & de fleurs aromatiques dans de l'eau de noix & de l'esprit-de-vin : on y ajoute ensuite de la thériaque : enfin on soumet le mêlange à la distillation. Cette eau composée tient une des premieres places parmi les médicamens cordiaux, céphaliques, stomachiques, &c. La dose de l'eau thériacale est depuis un gros jusqu'à une demi-once. Il y a des personnes qui font sur-le-champ une eau thériacale par infusion, en délayant un gros de thériaque dans trois onces d'eau-de-vie ; mais il est aisé de sentir qu'on doit faire bien plus de cas de la premiere eau.

(13.) L'EAU IMPÉRIALE. *Aqua imperialis.*

Pour faire cette eau officinale, on met infuser, durant trois jours, de la cannelle, de la muscade, du girofle & d'autres drogues aromatiques dans l'esprit de-vin & des eaux de mélisse & de fleurs d'orange ; ensuite on soumet le mêlange à la distillation. Il y a peu de différence entre cette eau & la précédente pour la nature & les propriétés : la maniere d'en faire usage est la même.

(14.) L'EAU DIVINE. *Aqua divina, aqua mirabilis.*

Cette eau officinale se prépare en mêlant ensemble de l'eau de fleurs d'orange, des huiles essentielles de citron, de bergamote, & du sucre, que l'on laisse, durant huit jours, en digestion dans l'esprit-de-vin affoibli par l'eau, & qu'on doit tenir en un lieu frais. Cette eau possede

éminemment la vertu cordiale ; elle réchauffe & rétablit l'eſtomac ; elle augmente les forces de toutes les autres parties. On en fait prendre depuis deux gros juſqu'à une demi-once. Il eſt à propos de remarquer, pour que les perſonnes, qui ne ſont pas ſur leurs gardes, ne ſoient pas trompées, qu'il ſe trouve chez les apothicaires une eau dite *eau-divine de Fernel*, qui n'eſt autre choſe qu'une ſolution de ſublimé corroſif, deſtinée aux uſages externes, & qui n'a aucune reſſemblance avec celle qui fait le ſujet de cet article.

(15.) LA TEINTURE DE GIROFLE. *Tinctura caryophyllorum.*

Cette teinture ſe prépare fort ſimplement, en mettant des cloux de girofle en digeſtion dans de l'eſprit-de-vin, pendant pluſieurs jours, ſur un feu de ſable, ou juſqu'à ce que l'eſprit-de-vin ſoit autant chargé des principes du girofle, qu'il peut l'être. On compte cette préparation au nombre des remedes cordiaux, des ſtomachiques & des céphaliques : elle fait auſſi partie de la claſſe des toniques ; & c'eſt en cette qualité qu'on l'emploie le plus ſouvent avec ſuccès dans le traitement de la cachexie & de l'hydropiſie. Cette teinture mérite de n'être pas moins eſtimée comme remede externe. En topique elle eſt fortifiante, réſolutive & anti-ſeptique ; c'eſt pourquoi ſon uſage eſt ſalutaire dans la paralyſie, les embarras œdémateux, la gangrene, & même la carie des os.

(16.) LE LILIUM DE PARACELSE. *Lilium Paracelſi.*

C'eſt une teinture chymique & ſpiritueuſe du régule des métaux que l'on a préalablement mis

CORDIAUX.

en liquéfaction dans un creuset, avec du nitre & du tartre. Cette matiere étant ensuite broyée grossiérement, on la met en digestion, durant quelques jours, sur un feu de sable, dans l'esprit-de-vin, jusqu'à ce que la liqueur en soit autant chargée qu'elle peut l'être. Ce médicament officinal se met presqu'à la tête des cordiaux : il passe pour un puissant remede céphalique, & rend la transpiration & les urines abondantes. Ces propriétés en font recommander l'usage dans la petite vérole & la rougeole, dans les fiévres malignes & autres de mauvais caractere. Le lilium de Paracelse s'ajoûte aux potions cordiales, ou se prend dans du bouillon, du vin,&c. Sa dose est depuis douze gouttes jusqu'à vingt & davantage ; mais il faut être prudent dans l'administration de ce remede violent & héroïque, & empêcher qu'il n'offense & ne brûle, pour ainsi dire, la bouche, l'œsophage ou l'estomac même ; accidens que les praticiens savent être arrivés quelquefois.

(17.) L'HUILE ESSENTIELLE DE CANNELLE. *Oleum cinnamomi.*

Après avoir laissé l'écorce de cannelle en digestion sur un feu doux & dans de l'eau commune, on la soumet à la distillation ; & par le procédé ordinaire, on retire une fort petite quantité d'huile essentielle, une livre entiere de cannelle fournissant à-peine un gros d'huile. Conséquemment on ne doit pas s'étonner qu'il se trouve si rarement dans les boutiques de l'huile de cannelle pure, & qu'on la falsifie, pour l'ordinaire, de différentes manieres. La véritable huile de cannelle, ainsi que celle de girofle & les autres huiles essentielles, jettées dans de l'eau, se

précipitent au fond ; si cela n'arrive pas, c'est une forte raison de soupçonner de la fraude. On met cette huile au premier rang dans les classes des remedes fortifians, des cordiaux & des stomachiques : elle provoque les urines, ainsi que les régles, & hâte l'accouchement. Sa dose est depuis une goutte jusqu'à trois, & se prend dans du vin ou toute autre potion cordiale. Les huiles essentielles ne se mêlent aux boissons aqueuses qu'à la faveur du sucre avec lequel on les unit par l'agitation, ainsi que nous en avons déja averti précédemment. Enfin l'huile essentielle de cannelle est encore un médicament externe. Elle s'emploie en topique comme dessiccative & cathérétique : aussi son application est-elle indiquée pour guérir la carie des os : elle calme la douleur de dents, quand on met dans les trous de celles qui sont gâtées un peu de coton imbibé dans cette huile.

CORDIAUX.

LES ANODYNS ET LES HYPNOTIQUES OU ASSOUPISSANS.

ON donne un de ces noms aux médicamens qui sont propres à faire cesser les douleurs & à procurer du sommeil ; ce qu'ils operent en produisant dans les nerfs une espece de stupeur qui émousse le sentiment, ou en occasionnant une ivresse d'un genre particulier qui empêche les fonctions du principe du sentiment. Il y a des personnes qui ne supportent pas l'action de ces médicamens, qui deviennent dangereux pour ceux même qui ne se trouvent point dans ce

ANODYNS.

cas, quand ils ne ſont pas adminiſtrés par une main habile. Il eſt d'uſage de diſtribuer ces médicamens en différentes claſſes, ſelon leur degré d'action. Les plus doux ou les moins actifs ſe nomment *parégoriques* ou *anodyns :* on appelle *narcotiques* & *ſtupéfians* ceux qui agiſſent avec le plus de force & de promptitude: les noms d'*hypnotiques*, d'*aſſoupiſſans* ou *ſomniferes* ſe donnent à ceux qui tiennent le milieu, pour l'efficacité, entre les deux premiers genres. Quelques praticiens changent mal-à-propos, ſuivant leur idée, les dénominations précédentes; & ils renferment toutes ces différences ſous le titre général de *calmans*. On doit regarder comme importante, pour l'étude & la pratique de la médecine, cette diviſion de médicamens relativement à leur degré d'efficacité, parcequ'il eſt rare qu'en négligeant de s'inſtruire de la nature & des vertus de chacun, on puiſſe les employer à propos. C'eſt ſans doute ce qui fait qu'on recommande, en général, de n'avoir recours à ces médicamens qu'avec la plus grande réſerve & beaucoup de précaution, pluſieurs des narcotiques & des ſtupéfians différant fort peu de ce qu'on appelle des *poiſons*, à cauſe de la promptitude avec laquelle ils font du mal, quoique donnés en très petite quantité. En effet, à-peine peut-on ſe flatter d'être exempt de reproche, quand on fait prendre intérieurement de la mandragore, de la juſquiame, du *ſolanum* & d'autres médicamens de ce genre. Je ne prétends cependant pas condamner M. Storck qui a fait, avec ſageſſe, des expériences heureuſes. Pour moi, je crois agir plus prudemment en réſervant ces médicamens dangereux pour l'uſage externe. On ne peut pas ré-

HYPNOTIQUES.

voquer en doute que l'opium qui eſt certainement le remede hypnotique le plus uſité, & qui l'emporte ſur tous les autres en efficacité, ne rende abondante la tranſpiration. Mais ce n'eſt pas avancer une opinion conforme à la vérité, que de prétendre que l'opium arrête toutes les autres évacuations ; car il m'eſt arrivé pluſieurs fois d'obſerver le contraire au ſujet de l'expectoration, des régles & des lochies. Il eſt vrai que ſon uſage eſt très ſalutaire dans les flux de ventre ; mais il n'empêche pas que les purgatifs, auxquels on l'aſſocie, ne produiſent leur effet ordinaire & attendu.

Les plus habiles praticiens reconnoiſſent comme une vérité, qu'il eſt dangereux de faire uſage des aſſoupiſſans dans les diverſes maladies aiguës, ſi ce n'eſt vers leur déclin, parceque, en rendant les ſymptomes moins violens, ils empêchent que la maladie ne parcoure ſes tems & quelquefois qu'on ne reconnoiſſe ſa nature ; c'eſt ce qu'on a vu arriver plus d'une fois dans la péripneumonie, quand on a de l'expérience. Leur uſage n'eſt pas moins à redouter dans les rhumatiſmes goutteux, parcequ'ils ſont quelquefois un obſtacle aux opérations par leſquelles la nature diſſipe communément la maladie ; & alors celle-ci devient & plus grave & plus opiniâtre : ce qu'on doit auſſi entendre de pluſieurs autres maladies organiques, dans leſquelles la ſtupeur qui provient des calmans peut fixer la cauſe & la rendre plus rebelle ; d'où vient qu'on ne doit pas être ſurpris ſi l'effet du remede étant paſſé, le mal ſe fait ſentir avec plus de violence. Les narcotiques en accélerant la circulation peuvent entretenir les hémorrhagies ; cela n'empêche pas que

ANODYNS. quelques bons praticiens ne s'en servent dans cette circonstance lorsque d'autres accidens plus pressans les demandent. Les narcotiques proprement dits n'ont pas la faculté de faire cesser le délire & la folie ; si la cause ne réside dans l'estomac : le plus souvent même ils ne servent qu'à les augmenter ; ce qu'on ne doit jamais oublier, afin de ne pas rendre le mal plus grand qu'il est, en les donnant mal à propos. Lorsqu'on fait prendre ces médicamens à une dose plus forte qu'il ne la faut à chacun, ils procurent une gaieté qui approche de la folie, & même le délire ; ou bien ils donnent un profond assoupissement qui conduit quelquefois à une mort prématurée, à moins qu'on ne fasse prendre à tems des remedes capables de diminuer l'activité du poison, & d'en corriger les effets ; tels sont une boisson abondante qui contienne du sel de nitre, du jus de limon : l'odeur seule du vinaigre très fort produit de bons effets : il est même à propos dans des cas pressans où on craint de n'avoir pas assez de tems pour faire prendre la quantité de boisson nécessaire pour empêcher les effets funestes du poison, d'avoir recours à la saignée & aux vomitifs. De là il est aisé de conclure que dans les cas où les hypnotiques sont nécessaires, il sera plus sûr de commencer par une petite dose que l'on augmentera ensuite par degré, quand on jugera, sur les effets de la premiere, que cela est possible ou nécessaire.

Je dois ajoûter que l'opium & les médicamens du même genre ont moins d'efficacité chez les personnes qui y sont accoutumées par un long usage ; & celles là peuvent prendre de plus fortes doses sans qu'elles leur nuisent. En effet, qui

eſt-ce qui ignore que les Turcs, les Perſes & les autres habitans des pays orientaux prennent chaque jour deux ou trois gros d'opium & même davantage, ſelon le rapport de Tournefort; ce qu'ils font à deſſein de ſe rendre plus gais & de s'affranchir de toute inquiétude. Ils ont même tellement contracté l'habitude d'uſer de l'opium, qu'ils ne peuvent s'en abſtenir ſans qu'il y ait à craindre pour leur ſanté. On dit que l'opium pris avant le combat leur donne une telle intrépidité, qu'il paſſe chez eux pour avoir la propriété de rendre courageux. Il ſe trouve même, parmi nous, des perſonnes qui, ſuivant l'uſage des Aſiatiques, prennent tous les jours de l'opium, pour éloigner la triſteſſe & le chagrin; ce qui leur réuſſit, lorſque l'appetit n'en ſoufre point : mais cet uſage journalier affoiblit ſouvent l'eſtomac; il peut jetter encore dans un état de ſtupeur, qui donne de l'inquiétude & dégénere dans quelques-uns en imbécillité. Il ſuit de ce que nous venons de dire qu'il eſt également permis de dire du bien ou du mal de ces remedes.

Il ne ſera pas hors de propos, en parlant des calmans, d'ajoûter ici, par forme de ſupplément, quelques remarques ſur la muſique, que l'on doit avec raiſon mettre au nombre des remedes propres à calmer, & qui a en effet la faculté de diminuer le mouvement impétueux des eſprits animaux, de modérer les paſſions, de rendre les douleurs plus ſupportables, & de procurer du ſommeil. On voit dans les écrits des anciens, qu'ils n'ignoroient pas ce moyen agréable de calmer l'agitation des eſprits; car, comme le remarquent Pindare & Galien, ils employoient

non-ſeulement les inſtrumens, mais encore le chant dans le traitement des maladies, d'où la muſique a été nommée *un moyen de charmer les maladies ; incantatio morborum.* Selon Platon, les dieux ne nous ont pas donné la muſique uniquement pour plaire aux oreilles, mais encore pour calmer & régler les paſſions de l'ame par le charme de ce plaiſir. La muſique, ajoûte-t-il, régle la conduite & modere la colere, & ce pouvoir ſe peut prouver par ce qui eſt dit, dans Homere, d'Achille qui avoit coutume de calmer ſa fureur en jouant de la harpe. Quiconque a lu l'Ecriture-Sainte n'ignore pas que Saül étant devenu maniaque, les ſons tendres & mélodieux de la harpe l'avoient guéri.

C'eſt en employant avec art la muſique, que Xénocrates & Aſclépiades guériſſoient les phrénétiques & les foux, & que Clinias, philoſophe célebre chez les Perſes, modéroit & faiſoit ceſſer les accès de fureur. Pythagore ſe ſervoit du mode dorien, pour faire revenir ceux qui n'avoient plus d'empire ſur leurs ſens, & les perſonnes ivres qui ſe laiſſoient aller à une gaieté exceſſive. Qui eſt-ce qui n'admirera pas la ſagacité de Timothée le Miléſien qui, par l'uſage & l'aſſemblage qu'il faiſoit de différens modes, forçoit Alexandre à prendre les armes & à les quitter. On a été juſqu'à attribuer à la muſique de Caſſiodore, non-ſeulement la puiſſance de guérir les maladies de l'eſprit, mais encore celle de faire naître les vertus. Ce qu'il dit des effets de la muſique ancienne eſt au-deſſus de ce qu'on peut croire. Le mode dorien, dit-il, rend prudent & chaſte ; le mode œolien modere les violentes paſſions ; le mode ionien calme la douleur &

appaiſe la colere ; le mode lydien diſſipe les inquiétudes ; enfin le mode phrygien donne aux pareſſeux de l'activité, & du courage à ceux qui ont peur.

La muſique ſeule guériſſoit une maladie qui, dans les derniers ſiécles, étoit fort commune en Allemagne, *la danſe de S. Wit* ; c'étoit un état ſemblable à celui qu'affectoient les Corybantes. Théophraſte rapporte qu'Iſménias ne manquoit pas de procurer du ſoulagement aux malades attaqués de la goutte ſciatique, par les doux ſons de ſa flûte.

Un profeſſeur, dont parle Pechlin, n'avoit pas trouvé d'autre moyen que les ſons harmonieux, pour rendre plus ſupportables ſes violentes douleurs de goutte. Selon Gaſſendi, M. de Peireſc a été rappellé des portes de la mort par le chant mélodieux d'une ode. Il eſt fait mention dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences de pluſieurs muſiciens de profeſſion qui ſont revenus dans peu de tems d'un délire fébrile par un concert exécuté dans leur chambre. Il eſt, dit-on, conſtaté, par un grand nombre d'obſervations, que certains airs guériſſent les perſonnes qui ont été mordues de la tarentule, en les excitant à danſer. Il nous paroît inutile de rapporter un plus grand nombre d'exemples des effets ſalutaires anciens de la muſique, puiſque nous avons tous les jours des preuves de ſon efficacité. Les airs, que chantent les femmes qui nourriſſent & ſoignent les enfans, ne ſuffiſent-ils pas, quoique peu mélodieux, pour faire ceſſer leurs cris, & les endormir ? La voix des orateurs, de ceux qui liſent ou racontent, & le murmure des eaux qui coulent, n'excitent-ils pas à

ANODYNS.

dormir? Je dois encore ajoûter, pour ne pas paroître ne rien dire ici d'après ma propre expérience, que plusieurs personnes, que j'avois à traiter, & dont le mal étoit la douleur & l'insomnie, ont été soulagées par la musique; & moi-même étant attaqué d'une maladie des plus graves, j'ai éprouvé, durant trois jours, & au grand étonnement des assistans, les effets salutaires de la musique. Tant de faits ne nous donnent-ils pas droit de conclure que la musique n'est pas un des moins bons remedes calmans?

MÉDICAMENS SIMPLES.

LES racines de nénuphar ([1]), d'iris de Florence, d'angélique.

Les feuilles de laitue, de cynoglosse, d'ivette, d'ambroisie.

Les fleurs de nénuphar, de coquelicot, de sureau, de bouillon-blanc, de lys, de primevere, de mélilot; le safran.

Les semences froides majeures, les semences de pavot blanc, de laitue, d'anis, d'aneth... les têtes de pavot blanc ([2]), les baies de laurier; la noix muscade.

L'écorce de *simarouba*.

L'*opium*, le camphre ([3]), l'*assa-fœtida*, la résine tacamaque... le *castoreum*, le blanc de baleine... le succin, le nitre, le borax.



MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU de nénuphar, de coquelicot, de lys, de laitue... le syrop de pavot blanc (4), de nénuphar (5), de coquelicot, de karabé (6), l'*opium nostras* (7).

Le *laudanum* (8), le *diascordium*, la thériaque... les pilules de cynoglosse (9), les pilules de Starkey, les trochisques de karabé.

Le *laudanum* liquide de Sydenham (10), la liqueur minérale anodyne d'Hoffman (11), la teinture de safran.

Le crystal minéral (12), le tartre vitriolé... le le sel volatil de succin, le sel sédatif (13).

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

EAU DE POULET COMPOSÉE.

PRENEZ un *poulet* vuidé & écorché ; de *têtes de pavot blanc* concassée, un gros & demi ; de *feuilles de bourrache*, une poignée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à quatre livres : passez ; pour boisson.

TISANE.

PRENEZ des *semences froides majeures*, une once ; des *amandes douces*, au nombre de seize ; de *semence de pavot blanc*, une demi-once : pilez dans un mortier, en versant dessus peu-à-peu quatre livres d'eau d'orge toute bouillante : passez.

ANODYNS.

PRENEZ trois gros de *têtes de pavot* & une once de *ſemences froides majeures :* pilez-les pour les faire cuire dans trois pintes d'eau de poulet.

JULEPS.

PRENEZ d'*eau de nénuphar*, deux onces ; d'*eau de fleurs d'orange*, une once ; de *ſyrop de pavot blanc*, une demi once : mêlez.

PRENEZ d'*eau de lys*, ſix onces ; de *ſyrop capillaire*, une once ; de *laudanum liquide*, douze gouttes.

PRENEZ d'*eau de coquelicot*, deux onces ; *huile d'amandes douces* & *ſyrop de guimauve*, de chaque une once ; des *goutes anodynes de Sydenham*, au nombre de vingt.

PRENEZ d'*eau de lys*, quatre onces ; de *ſel ſédatif*, depuis quinze juſqu'à trente grains ; de *ſyrop de nénuphar*, une once.

PRENEZ d'*eau de menthe*, trois onces ; de *ſel d'abſinthe*, quinze grains ; de *ſyrop de limons*, ſix gros ; de *teinture anodyne de Sydenham*, dix-huit gouttes. Cette potion eſt propre pour faire ceſſer le vomiſſement.

PRENEZ d'*eau de fleurs de nénuphar*, deux onces ; *huile d'amandes douces récente*, demi-once ; *ſyrop de limons*, ſix gros ; *teinture anodyne*, quinze gouttes : faites un julep propre à appaiſer les tranchées.

EMULSIONS.

PRENEZ de *ſemences froides majeures*, deux gros ; *ſemences de violette* & *de pavot blanc*, de chaque un gros : pilez ces ſemences, en les arroſant d'une ſuffiſante quantité d'*eau de coquelicot*, & ajoûtez à la colature une once de *ſyrop de nénuphar*.

HYPNOTIQUES.

PRENEZ de *ſemences froides majeures*, deux gros; des *amandes douces*, au nombre de quatre, avec ſix onces d'*eau de chicorée* : faites une émulſion avec une demi-once de *ſyrop de pavot blanc* ou *diacode*, ou un grain de *laudanum*.

PRENEZ des quatre *ſemences froides majeures*, deux onces : pilez-les à la maniere ordinaire, avec ſix onces de *décoction d'orge* : faites cuire légérement la colature, & ajoûtez de quinze à trente gouttes de *laudanum liquide de Sydenham*.

VERRÉES.

PRENEZ de l'*eau de fleurs d'orange* & *du ſyrop de capillaire*, de chaque une once; des *gouttes anodynes*, de quinze à vingt : mêlez ; pour une priſe.

PRENEZ du *laudanum*, de demi-grain à un grain : fondez-le dans une once de *ſyrop de guimauve* : ajoûtez quatre onces d'eau ; pour une priſe.

PRENEZ deux onces d'*eau de chicorée* ; *ſyrop de limon*, un gros ; *ſel d'abſinthe*, un ſcrupule, & vingt gouttes de *laudanum liquide* : mêlez ; pour une priſe contre le vomiſſement.

PRENEZ douze grains de *camphre* & un demi-gros de *ſucre* : diſſolvez ce mêlange dans deux onces de *vin* & autant d'eau : ajoûtez quinze gouttes de *laudanum liquide de Sydenham*.

POTIONS.

PRENEZ un gros de *camphre*, que vous broierez avec un peu d'*eſprit-de-vin rectifié* : mêlez-le, étant ramolli, avec une demi-once de *ſucre* : verſez deſſus peu-à-peu une chopine d'eau bouil-

ANODYNS.

lante. On donne la colature refroidie à la dose de quatre onces.

PRENEZ de *camphre*, un gros : mettez y le feu, & laissez brûler dans une demi-livre d'eau, jusqu'à ce qu'il soit entiérement consommé, ou qu'il s'éteigne : passez. La dose sera depuis deux onces jusqu'à quatre, & se doit répéter plusieurs fois. Cette potion est destinée pour les mélancoliques.

PRENEZ de *camphre* pulvérisé, un gros : versez dessus une livre d'eau bouillante : laissez le tout dans un vaisseau fermé, jusqu'à ce qu'il soit refroidi : passez. La dose sera la même que celle de la potion précédente.

POUDRES.

PRENEZ de *nitre purifié*, un scrupule ; de *camphre*, quatre grains : mêlez ; pour une dose qu'on fait prendre même pendant la fiévre.

PRENEZ de *sel de prunelle*, vingt grains ; de *camphre*, depuis quatre jusqu'à six grains ; de *laudanum*, depuis un demi-grain jusqu'à un grain ; ou de deux à trois grains d'*opium nostras :* mêlez ; pour une prise.

PRENEZ de *nitre*, un scrupule ; de *sucre de Saturne*, depuis quatre grains jusqu'à huit ; de *camphre*, six grains : mêlez ; pour une poudre qui se donnera aux maniaques.

PRENEZ de *safran & de camphre*, de chaque trois grains ; de *laudanum*, depuis demi-grain jusqu'à un grain : mêlez.

PRENEZ *crystal minéral* & *sel sédatif*, de chaque vingt grains : mêlez. Cette poudre convient dans le traitement de la phrénésie.

PRENEZ *sel volatil de succin & pierres d'écrevisses*

viſſes de riviere, de chaque dix grains; *camphre* & *caſtoreum*, de chaque ſix grains; de *laudanum*, un ou deux grains : mêlez; puis partagez en trois doſes qui ſe prendront de deux en deux heures, pour diminuer les maux de tête violens, lorſqu'ils ſont un des effets de la fiévre.

HYPNOTIQUES.

BOLS.

PRENEZ depuis un demi-grain juſqu'à deux grains de *laudanum* : mêlez avec un peu de *thériaque* ou d'une autre confection, pour former un bol.

PRENEZ de *nitre purifié*, quinze grains; de *camphre*, trois grains : faites un bol avec le *ſyrop de pavot blanc*.

PRENEZ de *pierres d'écreviſſes de riviere*, huit grains; de *pilules récentes de cynogloſſe*, ſix grains : faites un bol avec le *ſyrop de nénuphar*.

OPIAT.

PRENEZ de *camphre*, un ſcrupule; de *crême de tartre*, quatre gros; de *ſel de prunelle*, deux gros; de *térébenthine*, la quantité ſuffiſante pour faire un opiat que l'on partagera en ſix doſes égales, qui ſe prendront en autant de jours, dans les cas de gonorrhée.

COMMENTAIRES.

(1.) LE NÉNUPHAR. *Nymphæa alba major*, *C. B. P. Nymphæa lutea major*, *C. B. P.*

On ſait que le nénuphar à fleurs jaunes eſt le plus commun, & que le blanc eſt le plus eſtimé.

ANODYNS.

Les fleurs & les racines de ces deux especes sont d'usage en médecine ; & on les met, avec raison, au nombre des remedes rafraîchissans, des adoucissans & des anodyns. On les recommande dans les insomnies, & sur-tout dans celles qui sont un des effets de la fiévre, ainsi que dans la toux catarrhale qui est accompagnée de l'âpreté des bronches. Elles sont encore très utiles dans la difficulté d'uriner, les pollutions nocturnes, la gonorrhée, l'ardeur des deux sexes pour les plaisirs de l'amour, &c. Les racines séches s'emploient en décoction, à la dose d'environ une demi-once, pour chaque livre d'eau. Les fleurs se prescrivent en infusion, à la dose d'une pincée ou deux, pour la même quantité d'eau ; mais on emploie plus fréquemment l'eau distillée dont la dose est depuis deux onces jusqu'à six. On trouve aussi, chez les apothicaires, un syrop de nénuphar dont nous aurons occasion de parler.

(2.) LE PAVOT BLANC. *Papaver hortense, semine albo ; sativum Dioscoridis ; album Plinii. C. B. P.*

Les têtes de pavot, qui, dans les pays orientaux, fournissent l'opium, tiennent le premier rang parmi les médicamens hypnotiques ou assoupissans. Elles diminuent ou dissipent les douleurs, calment la toux, font cesser les flux de ventre. On les fait bouillir, pendant un quart-d'heure, dans un bouillon ou toute autre boisson à prendre en une fois. Sa dose est alors depuis un scrupule jusqu'à deux & même un gros. On en met aussi dans les tisanes & les apozemes. Cette maniere de faire usage du pavot mérite peut-être d'avoir la préférence sur toutes les autres ; & elle réussit parfaitement à plusieurs tempéramens qui sup-

portent difficilement le *laudanum* & le diacode. Il entre encore depuis un gros jusqu'à deux de ces têtes dans les lavemens. Je dois faire observer ici que quelques personnes prescrivent ces têtes par nombre, comme une ou deux têtes; c'est manquer de prudence, & on peut faire par-là beaucoup de mal aux malades. Il est vrai qu'il y a des têtes qui pesent à peine un demi gros; mais il s'en trouve d'autres dont le poids passe deux onces; ce qui feroit commettre, dans la pratique, des erreurs qui seroient graves, & pourroient être funestes. On lit dans l'Histoire des Plantes, qu'on attribue à Boerhaave, que deux onces de têtes de pavot égalent, en action ou en vertu, un grain d'opium. Les personnes, qui lisent, avec confiance, les Ouvrages de ce grand homme, peuvent être induites en erreur par cette méprise, qui n'est peut être que celle de l'Imprimeur. Les semences du pavot blanc, qui passoient, chez les anciens, pour un assaisonnement très agréable, sont un peu anodynes, & font partie des classes des adoucissans & des béchiques. On en met depuis deux jusqu'à trois gros dans les émulsions. Nous parlerons incessamment du syrop de pavot blanc ou diacode.

HYPNOTIQUES.

(3.) LE CAMPHRE. *Camphora.*

Cette substance médicamenteuse, dont les Grecs n'ont point du tout parlé, est une espèce de résine très légere, blanchâtre, transparente, d'une odeur très forte, d'une saveur piquante, un peu amere, mêlée d'une sensation de fraîcheur. Elle prend feu très aisément, même dans l'eau; & elle brûle, sans qu'il en reste rien. Enfin elle est tellement volatile, que ce n'est qu'avec peine qu'on la conserve, même dans des bouteilles

ANODYNS.

bien bouchées. Le camphre se retire, à ce que l'on croit, au moyen de la décoction, du bois & des racines d'une espece de laurier fort haut qui croît à la Chine ou au Japon, & dont parle Linnæus. Rarement nous apporte t on le camphre, sans qu'il ait été sublimé précédemment, pour en ôter les corps étrangers qui s'y étoient mêlés par accident. C'est avec raison qu'on le met au nombre des plus excellens remedes tant internes qu'externes. Il entre dans la classe des anti-spasmodiques. On le reconnoît pour diaphorétique & alexitere; & il tient une des premieres places dans la liste des anti-septiques. On en vante l'usage principalement pour les cas où l'on ne peut faire prendre, sans quelque danger, l'opium & les compositions où il en entre; aussi le dit-on le succédané de ces médicamens, c'est-à-dire propre à les remplacer. Il a des succès bien reconnus dans l'esquinancie gangreneuse, les fiévres malignes & pestilentielles, la petite vérole & les autres maladies que l'on nomme de *mauvais caractere; mali moris*. Il convient dans la gonorrhée & les fleurs blanches, diminue la fréquence des pollutions nocturnes, modere les besoins des plaisirs de l'amour, est utile dans les hémorrhagies, & sur-tout le crachement de sang, calme le délire, fait cesser les convulsions, & dispose au sommeil. Enfin on vante ses bons effets dans les affections hypocondriaques & hystériques, l'asthme convulsif, les palpitations de cœur, &c.

Malgré tant de vertus, on ne doit pas regarder le camphre comme absolument incapable de faire du mal; car quelquefois il rend la tête pesante, & nuit à l'estomac. Il y a des femmes qui n'en peuvent pas supporter l'usage, ainsi que

quelques gens de lettres. Les plus habiles praticiens regardent le nitre comme propre à être le correctif du camphre ; ce qui fait qu'on les associe fort souvent. Des expériences multipliées ont démontré que le vinaigre a la même propriété. La dose du camphre est depuis quatre grains jusqu'à six ; & elle peut se répéter plusieurs fois. On ne doit cependant pas en prescrire, par jour, plus de vingt grains, en poudre, en bol, ou sous toute autre forme. Il y en a qui dissolvent le camphre dans l'huile d'amande douce à raison de dix grains pour chaque once d'huile : les autres en chargent l'eau, en le broyant d'abord avec l'esprit-de-vin pour le mêler avec le double de sucre ; on dissout ce mêlange dans l'eau bouillante ; on garde la colature dans un vase bien bouché. Personne n'ignore que cette substance résineuse ne se dissout que dans l'huile & dans des eaux spiritueuses. Il est rapporté, dans Hoffman, qu'un malade prit, par la faute de son apothicaire, deux scrupules de camphre, & qu'il n'en arriva aucun mal. On dit qu'un maniaque en a pris, durant quelque temps, avec succès, jusqu'à un demi-gros, deux fois par jour. Quelques personnes, sujettes aux insomnies, se trouvent bien de boire de l'eau dans laquelle on a fait brûler & laissé éteindre un morceau de camphre du poids d'environ vingt grains.

HYPNOTIQUES.

L'usage externe du camphre est extrêmement étendu. On le dit un puissant remede contre la putréfaction & la gangrene : en outre, il tient un des premiers rangs parmi les remedes discussifs & résolutifs. On l'emploie tous les jours dans le traitement des contusions, des échymoses, des éréspeles. Il fait rentrer dans les routes de la cir-

ANODYNS.

culation le ſang qui eſt nouvellement épanché, & en ſtagnation, quelle qu'en ſoit la cauſe. Il produit de bons effets dans les cas de brûlures, diſſipe les exanthêmes ou taches ſcorbutiques. On lui reconnoît auſſi la vertu anodyne.

On ſait, depuis quelques années, qu'il eſt avantageux d'aſſocier le camphre au mercure, ſoit pour l'uſage interne, ſoit pour l'uſage externe, & que c'eſt avec fruit qu'on en fait entrer juſqu'à un ſcrupule par once de l'onguent mercuriel fait par égale portion. Il y a des gens qui prétendent ſe garantir de la contagion, en portant un morceau de camphre. Nous ne dirons rien de plus ſur la vertu fébrifuge qu'on lui attribue quand il eſt porté ſuſpendu au col, comme un amulette; elle n'eſt par confirmée par l'expérience. Voyez *Eau-de-vie camphrée*, *Eſprit de camphre*, *Huile de camphre*, &c.

(4.) SYROP DE PAVOT BLANC, ou ſyrop diacode. *Syrupus de papavere albo. Syrupus diacodii. Diacodium.*

Ce ſyrop ſe prépare, ſuivant le procédé ordinaire, avec une ſimple décoction de têtes de pavot, dont on a ôté les ſemences. C'eſt un narcotique excellent & très uſité : ſouvent il excite une tranſpiration abondante; il diſpoſe au ſommeil, modere les douleurs les plus aiguës, calme la toux, eſt utile à ceux qui crachent le ſang; enfin il contribue à la guériſon de la dyſſenterie & des flux de ventre, &c. La doſe du ſyrop diacode eſt depuis deux gros juſqu'à une demi-once au plus, à moins que l'habitude, qu'on en a fait précédemment, n'ait mis dans le cas d'avoir beſoin d'une plus forte doſe.

(5.) LE SYROP DE NÉNUPHAR. *Syrupus de nymphæâ.*

Ce ſyrop ſe prépare avec une infuſion de fleurs de nénuphar que l'on fait cuire avec du ſucre, conformément au procédé ordinaire. On met deux fois des fleurs dans la même eau. Ce ſyrop paſſe généralement pour un remede anodyn & rafraîchiſſant. On ſe trouve bien d'en faire uſage dans les flux de ventre; & on le vante comme le remede le plus efficace que nous ayons pour modérer le beſoin des plaiſirs de l'amour. La doſe du ſyrop de nénuphar eſt depuis une demi-once juſqu'à une once & davantage.

HYPNOTIQUES.

(6.) LE SYROP DE KARABÉ *Syrupus de karabe.*

Ce ſyrop ſe fait avec le ſuccin & l'opium. Après que ces ſubſtances ont été bien mêlées par le moyen du feu, on les réduit en poudre, & on les fait cuire dans l'eau avec du ſucre; ou on ajoute au ſyrop d'opium le plus ſimple, de l'eſprit de ſuccin; c'eſt ainſi qu'on le trouve dans le Codex de Paris. On voit, par les médicamens qui compoſent ce ſyrop, ce qui lui donne droit d'être admis dans les claſſes des médicamens ſédatifs & des anti-ſpaſmodiques. Ces vertus le rendent ſalutaire dans les maladies hiſtériques & hypocondriaques; & on l'emploie fort ſouvent, avec ſuccès, dans les maladies de la poitrine. La doſe du ſyrop de karabé eſt depuis une demi-once, juſqu'à une once & demie.

(7.) L'OPIUM NOSTRAS ſe tire par un procédé très ſimple des têtes de ces pavots qui ſont l'ornement de nos jardins. On les pile après les avoir vuidées, & on les fait infuſer pendant deux jours dans l'eau de fontaine à la quantité de deux pintes pour chaque once de ces têtes. On paſſe enſuite avec expreſſion cette liqueur, & on la fait

ANODYNS. évaporer au bain-marie pour la réduire à environ un huitieme, qu'on filtre encore une fois pour la verser sur des assiettes de fayence pour continuer l'évaporation jusqu'à la consistance d'extrait sec. On détache ensuite avec la pointe d'un coûteau cette matiere fortement collée à l'assiette, pour la renfermer sur le champ dans une bouteille bien bouchée. De même que l'opium ordinaire & le laudanum des boutiques, il procure le sommeil, appaise les douleurs & favorise la transpiration; de plus, il arrête le vomissement & le cours de ventre, & modere les pertes de sang. L'expérience nous a appris qu'il étoit moins dangereux, & qu'il agissoit plus sûrement & plus tranquillement; de là vient que ceux qui le connoissent le préferent, avec raison, à tous les autres narcotiques. On le donne à la dose de deux à quatre grains, seul, ou mêlé à d'autres médicamens selon les vues qu'on peut avoir.

(8.) Le LAUDANUM.

Ce médicament, qui a peut-être reçu le nom qu'il porte à cause des louanges que lui méritoient ses effets, n'est autre chose qu'un extrait sec d'opium qui a été préalablement dissous dans du vin blanc. Cette solution se passe avec expression, & se met ensuite en évaporation sur un feu doux. L'*opium* oriental ainsi dépuré, est plus convenable pour l'usage interne. Trales & Geoffroi croient que c'est en vain qu'on cherche d'autres préparations, & qu'il ne faut que le purger des matieres étrangeres qui s'y trouvent mêlées; qu'il n'a aucune mauvaise qualité, si ce n'est celle de faire dormir, & qu'on n'a rien à redouter de son usage si on l'applique à propos & à une dose convenable. Cependant d'autres prétendent que le

HYPNOTIQUES.

castoreum lui sert de correctif; & je ne dois pas dissimuler que j'ai vu les meilleurs effets de ce mélange Il semble que le *laudanum* agisse à-peu-près comme le vin & les autres liqueurs enivrantes; il diminue les douleurs, provoque le sommeil, & excite la transpiration : il n'est pas moins salutaire que l'opium dans le hoquet, le vomissement, la diarrhée, les hémorrhagies. Quoique le *laudanum* passe pour un meilleur remede que l'opium pur, à cause de la préparation que celui-ci a reçue, ce n'est qu'avec réserve & précaution qu'on doit le prescrire, ainsi que les autres assoupissans, de peur qu'en diminuant la violence des symptomes, il ne nous cache l'état réel de la maladie, ou qu'il ne donne lieu dans quelques circonstances à la paralysie ou à la gangrene. La dose du *laudanum* est depuis un demi-grain & au-dessous, jusqu'à deux grains. Souvent on y ajoute encore du *castoreum*, qui passe, comme nous l'avons déjà dit, pour être très propre à le corriger. On donne le *laudanum* avec moins de danger, si l'on commence par une petite dose, comme d'un quart ou de la moitié d'un grain, qu'on réitere plusieurs fois selon le besoin. Tout le monde sait que ceux qui ont contracté l'habitude d'user des hypnotiques, ont besoin d'une grande dose. Il y en a qui en l'augmentant insensiblement, l'ont portée à un gros & plus dans les vingt-quatre heures. Je l'ai vu prendre en cette quantité à des gens qui ont conservé leurs forces & leur raison jusqu'à une extrême vieillesse; pour ne rien dire des Orientaux qui ne sauroient s'en passer, & en prennent plusieurs gros dans la journée sans en être incommodés. Il est à propos de remarquer en passant, que le *laudanum* & les autres compo-

ANODYNS.

ſitions où il entre de l'opium, ne produiſent quelquefois leur effet que douze ou vingt-quatre heures après qu'on les a priſes; c'eſt ce que ne doivent pas oublier ceux à qui l'expérience ne l'a pas encore appris.

(9.) LES PILULES DE CYNOGLOSSE. *Pilulæ de cynoglosſo.*

Ces pilules ſont mal nommées, parcequ'elles n'empruntent nullement leurs vertus de la plante dont elles portent le nom, mais bien de l'opium, de la ſemence de juſquiame, du ſafran & du *caſtoreum.* On reconnoît dès lors pourquoi ces pilules ſe mettent au nombre des remedes narcotiques & anti-ſpaſmodiques, & pourquoi les perſonnes hyſtériques & hypocondriaques en prennent avec ſuccès. Outre cela, elles ſont d'un uſage commun dans les cas des fluxions ou d'humeurs catarrhales qui attaquent la tête & la poitrine. La doſe des pilules de cynogloſſe eſt depuis deux grains juſqu'à huit, qu'on peut donner pour plus de sûreté à pluſieurs repriſes, ſi l'état de la maladie le permet.

(10.) LE *LAUDANUM* LIQUIDE DE SYDENHAM, ou les gouttes anodynes. *Laudanum liquidum Sydenhami. Guttæ anodynæ.*

Ce médicament ſe prépare en mettant ſimplement infuſer, durant pluſieurs jours, de l'opium, du ſafran, de la cannelle & des cloux de girofle dans du vin d'Eſpagne. On ne le reconnoît pas ſeulement pour aſſoupiſſant, il ſe met encore dans les claſſes des remedes fortifians & des ſtomachiques, & il eſt ſalutaire dans la dyſſenterie, les flux de ventre, les ſuperpurgations: il convient dans les petites véroles, les fiévres malignes & dans d'autres maladies où il eſt be-

ſoin d'augmenter les forces. On le regarde encore comme fébrifuge ſi on le donne de quinze à trente grains une heure avant l'accès. Mais ſa doſe ordinaire eſt depuis huit gouttes juſqu'à vingt & même davantage, qui ſe prennent dans une potion appropriée. Sydenham, qui étoit extrêmement prévenu ſur l'opium, employoit très ſouvent cette préparation, qui ne produit pas cependant d'autres effets que les autres, & n'eſt pas moins à craindre. Il eſt certain que tous les narcotiques, dont pluſieurs médecins abuſent, ſont toujours dangereux lorſqu'on en uſe ſans réſerve, & trop long-tems. Ils procurent à la vérité un calme paſſager, qui eſt quelquefois très précieux; mais ils peuvent jetter, ainſi que nous l'avons dit, un voile ſur la maladie, & en la maſquant la rendent ſouvent plus terrible. Les bons praticiens ont obſervé que bien des maladies, qui ſe ſont terminées ſans acccident, ſont devenues, par l'abus qu'on a fait de ces remedes, très orageuſes & même mortelles.

(II.) LA LIQUEUR ANODYNE MINÉRALE D'HOFFMAN. *Liquor anodynus mineralis Hoffmanni.*

Ce médicament ſe prépare avec de l'huile de vitriol & de l'eſprit-de-vin. Ces liqueurs étant mêlées comme il convient, & le mêlange ſoumis à la diſtillation, il s'éleve premierement de l'eſprit-de-vin qu'on doit ſéparer & conſerver, ſecondement de l'eſprit volatil dont l'odeur eſt forte & qu'il faut recevoir à part, troiſiemement un phlegme acide qu'il faut rejetter, enfin une huile douce de vitriol qu'on ſéparera avec exactitude d'avec le phlegme. Si, ſur deux onces de l'eſprit-de-vin & autant de l'eſprit volatil,

ANODYNS.

mêlées enſemble, on ajoûte douze gouttes d'huile douce de vitriol, on aura la liqueur anodyne minérale. Ce remede eſt du nombre des plus puiſſans de la matiere médicale. Il modere les mouvemens violens & déſordonnés des eſprits : il procure du ſommeil, augmente les forces : en outre, il mérite une des premieres places parmi les remedes ſtomachiques & carminatifs. Je crois devoir ajoûter que ſon uſage ne nuit aucunement au cerveau : c'eſt pourquoi on ne doit pas être ſurpris qu'il ſoit préférable aux préparations de l'opium dans la plus grande partie des cas où ce genre de remede eſt indiqué. La doſe de la liqueur anodyne minérale d'Hoffman eſt depuis dix gouttes juſqu'à trente, qui ſe prennent dans une potion appropriée. Il faut remarquer qu'on ne doit pas garder trop long-temps cette liqueur, dans la crainte que l'acide de vitriol ne ſe dégage des autres ſubſtances ; ce qui n'eſt pas, comme on le penſe bien, ſans inconvénient.

(12.) LE CRYSTAL MINÉRAL. Le ſel de prunelle. *Cryſtallus mineralis. Sal prunellæ.*

Ce médicament n'eſt autre choſe que du nitre qui, dit on, eſt purifié, parceque, tandis qu'il eſt en fuſion dans un creuſet, on y jette, de tems en tems, des fleurs de ſoufre, pour que le nitre ſe charge de l'acide de ce minéral. On le met dans les claſſes des remedes ſédatifs & rafraîchiſſans ; & il paſſe pour un excellent diurétique. On le nomme encore, avec Sthal, l'*anodyn minéral ; anodynum minerale.* Il eſt de l'uſage le plus commun dans les fiévres ardentes. Il a des ſuccès ſurprenans dans les maladies aiguës & quand la ſécrétion des urines ne ſe fait pas facilement. On

a lieu de croire que le nitre a les mêmes ſuccès; mais des raiſons font préſumer que le ſel de prunelle a plus d'efficacité. La doſe du ſel de prunelle eſt depuis dix grains juſqu'à vingt, & ſe prend dans une boiſſon appropriée; on en met juſqu'à un demi-gros dans deux livres d'une tiſane quelconque. Enfin il n'eſt pas rare d'en faire entrer dans les potions altérantes & dans celles qui ſont purgatives. Quant à l'uſage externe du cryſtal minéral, il en entre dans les gargariſmes qui conviennent aux maux de gorge inflammatoires, ainſi que dans les lavemens rafraîchiſſans deſtinés à calmer la grande ardeur des entrailles.

HYPNOTIQUES.

(13.) LE SEL SÉDATIF D'HOMBERG. *Sal ſedativum Homberg.*

Ce ſel ſe prépare de deux manieres, par la ſublimation, & par la cryſtalliſation; voici le premier procédé. Après que l'on a fait fondre dans de l'eau bouillante du borax & du colcothar ou réſidu de la diſtillation de l'huile de vitriol, on ſoumet le mêlange à la diſtillation; après laquelle, en ſuivant le procédé ordinaire, il s'éleve un ſel volatil qui s'attache au chapiteau. La matiere, qui reſte au fond de la cucurbite, étant diſſoute dans de l'eau, on la ſoumet de nouveau à la diſtillation & à la ſublimation; ce qui ſe répete juſqu'à ce que les ſubſtances employées ne fourniſſent plus rien dans la ſublimation. Par le ſecond procédé, après avoir fait diſſoudre le borax, & mêlé de l'huile de vitriol dans de l'eau bouillante, on ſoumet ce mêlange, une ou deux fois, à la diſtillation & à la ſublimation. La matiere, qui reſte, étant délayée dans de l'eau, ſe met en évaporation, pour qu'il s'y forme des cryſtaux. Ces deux eſpeces de médicament s'emploient

ANODYNS.

aux uſages de la médecine ; mais on préfere le produit de la ſublimation. Pluſieurs chymiſtes célebres prétendent que le borax ſeul fournit le ſel ſédatif; ce qui leur fait dire que cette préparation ne tient rien du vitriol. Au reſte, nous ne ferons aucun effort pour terminer cette diſpute qui intéreſſe peu la pratique de la médecine, & nous venons à des connoiſſances plus certaines. On vante beaucoup le ſel ſédatif comme propre à modérer le mouvement déſordonné des eſprits animaux, & à diminuer la grande chaleur des humeurs dans les fiévres ardentes, principalement quand il y a délire. Il a d'heureux effets dans les maladies convulſives : c'eſt pourquoi on ſe trouve très bien d'en faire faire uſage aux perſonnes vaporeuſes, hypocondriaques ou hyſtériques. La doſe du ſel ſédatif eſt, pour l'ordinaire, depuis douze grains juſqu'à un demi-gros & même davantage.

LES ANTI-SPASMODIQUES,

LES ANTI-HYSTERIQUES & LES ANTI-EPILEPTIQUES.

NOUS avons cru devoir raſſembler, dans un ſeul & même chapitre, des médicamens qui, à la vérité, ſont de différente nature, mais auxquels on reconnoît les mêmes propriétés, & que l'on emploie dans le traitement de l'épilepſie, des maladies hyſtériques, hypocondriaques & d'autres maladies convulſives. Nous omettons, à deſſein, de parler de leur maniere d'agir, parcequ'elle nous eſt encore inconnue, quoique

nombre d'auteurs aient proposé, sur ce sujet, des théories vraisemblables. Cependant, s'il est permis, dans une matiere aussi obscure, de donner quelque chose aux conjectures, nous serions portés à croire qu'ils agissent à-peu-près comme les assoupissans, parcequ'il semble que leur effet soit de modérer & régler le mouvement désordonné des esprits. L'action des anti-spasmodiques est plus ou moins prompte; mais il y a, pour l'ordinaire, moins de danger à les employer que des assoupissans. Fort souvent les habiles médecins associent ces deux genres de médicamens, & c'est avec assez de succès. Quoique les médicamens, tant simples qu'officinaux que nous avons exposés, puissent être mis en usage dans le traitement de presque toutes les affections spasmodiques, il est néanmoins nécessaire de faire un choix, selon les circonstances, parcequ'il y en a qui sont particuliérement destinés au traitement des maladies hystériques & de l'épilepsie; ce que nous avons eu soin de marquer tant dans les commentaires, que par de petites notes qui terminent les formules magistrales.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines de pivoine mâle (1), de valériane sauvage (2), de valériane des jardins (3), de fraxinelle (4), de vipérine, d'impératoire, d'angélique, de souchet long.

Les feuilles d'armoise (5), de matricaire, de rhue, d'alliaire (6), de mélisse (7), de menthe, de marrube blanc, de sauge, de sclarée, de ta-

ANTI-HYSTERIQ.

naisie, d'origan, d'ivette, d'ambroisie, de mille-feuille, de verveine.

Les fleurs de tilleul ([8]), de caillelait jaune ([9]), de sureau, de souci, de primevere ([10]), de muguet ([11]), de stœchas d'Arabie, de camomille, de millepertuis, de romarin, d'œillet, de safran.

Les semences de pivoine, d'*agnus-castus* ([12]); le *semen-contra*.

L'écorce de citron, les baies de geniévre... le quinquina, le chacril, la cannelle... le *simarouba*... le gui de chêne ([13]).

La suie ([14]), le camphre.

L'*assa-fœtida*; la myrrhe, le *galbanum*, la gomme ammoniac.

Le *castoreum* ([15]), le musc, la civette ([16])... le crâne humain ([17]), le pied-d'élan ([18])... les pierres d'écrevisses, le corail.

L'huile de pétrole, le succin... le nitre, le cinnabre.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

LES eaux de fleurs d'oranges, de fleurs de tilleul, de mélisse des jardins, de menthe, de matricaire... l'eau de mélisse composée ([19]), l'eau de la reine d'Hongrie.

Les syrops d'armoise, de mercuriale, de stœchas, de bétoine, de karabé.

La poudre anti-spasmodique ([20]), la poudre de guttete ([21]), la poudre de vers de terre.

La conserve de fleurs d'oranges, l'extrait de geniévre.. le mithridat ([22]), l'électuaire de baies de laurier ([23]).

Les

Les pilules de cynogloſſe, les pilules bénites de Fuller (24). ANTI-EPILEPTIQ.

La teinture de *caſtoreum* (25), la teinture de ſuccin (26), la teinture de ſafran, l'élixir de propriété (27).

L'eſprit volatil de corne de cerf ſimple, l'eſprit volatil de corne de cerf ſucciné, l'eſprit de ſel ammoniac, l'eau de Luce.

L'eſſence anti-hyſtérique (28), les gouttes d'Angleterre... la liqueur minérale anodyne d'Hoffman, & l'æther vitriolique.

L'huile de buis; l'huile de ſuccin, l'huile de lavande.

Le ſel volatil de corne de cerf, le ſel volatil de ſuccin (29), les fleurs de benjoin..... le ſel ſédatif.

Le ſel de Saturne, le cinnabre d'antimoine... la poudre tempérante de Sthal.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

EAU CAMPHRÉE.

PRENEZ de *camphre*, deux gros : faites-lui prendre flamme, & éteignez-le pluſieurs fois dans une livre d'eau; ce qui ſe répétera, juſqu'à ce que le camphre ſoit conſommé : paſſez : ſéparez la colature en deux ou trois doſes. Ce remede convient dans les affections hypocondriaques.

TISANE.

PRENEZ *racines de chiendent* & *de valériane ſauvage*, de chaque une once; *feuilles de capillaire*, une poignée; de *racine de régliſſe*, une

ANTI-SPASMOD.

demi-once : faites bouillir dans une ſuffiſante quantité d'eau, & réduire à quatre livres ; pour une tiſane utile contre l'épilepſie.

JULEPS.

PRENEZ d'*eau d'armoiſe*, quatre onces ; d'*eau de fleurs d'orange*, deux onces ; *teinture de caſtoreum*, douze gouttes ; de *ſyrop d'armoiſe*, une once ; pour un julep auquel on peut ajoûter de *ſel volatil de ſuccin*, huit grains, & de *laudanum liquide*, huit gouttes.

PRENEZ d'*eau de méliſſe*, ſix onces ; de *trochiſques de karabé*, un ſcrupule ; des *ſyrops d'armoiſe & de coings*, de chaque une demi-once.

PRENEZ d'*eau de fleurs de tilleul*, quatre onces ; des *ſyrops de ſtœchas & de pavot blanc*, de chaque une demi-once ; d'*eſprit de ſel ammoniac*, douze gouttes.

PRENEZ d'*eau de bardane*, ſix onces ; d'*eau de fleurs d'orange*, une once ; de la *liqueur minérale anodyne d'Hoffman*, & de la *teinture de caſtoreum*, de chaque quinze gouttes ; de *ſyrop de limons*, une demi-once.

VERRÉES.

PRENEZ d'*eau de fleurs d'orange*, trois onces ; de *teinture de caſtoreum*, vingt gouttes ; de *laudanum liquide*, dix gouttes ; de *ſyrop de bétoine*, une once.

PRENEZ d'*eau de fleurs d'orange*, deux onces ; *elixir de propriété*, & *teinture de caſtoreum*, de chaque dix gouttes ; de *laudanum liquide*, huit gouttes ; de *ſyrop de ſtœchas*, une once.

PRENEZ de *camphre* diſſous dans un peu d'*huile d'amandes douces*, huit grains ; d'*eau de pavot*

rouge, trois onces; de *ſyrop de guimauve*, une demi-once : mêlez; pour une verrée.

PRENEZ d'*eau de coquelicot*, deux onces; d'*eau de fleurs d'orange*, une once; de *camphre*, un ſcrupule, auquel vous ferez prendre flamme, & que vous éteindrez à pluſieurs repriſes dans la liqueur, & jusqu'à ce qu'il ſoit conſommé.

PRENEZ d'*eau de matricaire*, trois onces; d'*eau de fleurs d'oranges*, une once; *poudre de guttete & ſuccin préparé*, de chaque dix grains; d'*eſprit volatil de corne de cerf*, ſix gouttes.

PRENEZ d'*eau de bétoine*, quatre onces; de *borax*, un ſcrupule; de *teinture de myrrhe*, dix gouttes; de *ſucre*, une demi-once; mêlez; pour une verrée.

PRENEZ de l'*éther vitriolique*, de ſix à huit gouttes : mettez-les dans ce qu'il faut de *ſucre* : vous le fondrez dans deux onces d'*eau de fleurs d'oranges* tiéde; pour une priſe qu'on donnera ſur-le-champ aux hyſtériques & aux hypocondriaques.

PRENEZ une pincée de *feuilles de méliſſe de jardin*, que vous ferez infuſer dans une taſſe d'eau bouillante : on y ajoûtera une once de *ſyrop de fleurs d'oranges*; pour une priſe.

MIXTURE.

PRENEZ d'*eſprit de ſel ammoniac*, deux gros; de la *teinture de caſtoreum & de ſuccin*, de chaque une demi once : mêlez; pour l'uſage. On en donnera de vingt à quarante gouttes dans le *vin* ou l'*eau de fleurs d'oranges*. On en fait prendre trois ou quatre fois par jour lorſqu'il paroît quelqu'avant-coureur de l'épilepſie.

POTIONS.

ANTI-EPILEPTIQ.

PRENEZ d'*infusion de mélisse des jardins*, six onces; d'*eau de fleurs d'oranges*, une once; d'*eau de cannelle*, un gros; de *syrop d'armoise*, une once; de *teinture de castoreum*, vingt gouttes; d'*huile de succin*, six gouttes, que vous ferez dissoudre dans un *jaune d'œuf*: mêlez; pour prendre par cuillerées.

PRENEZ d'*infusion de fleurs de tilleul*, six onces; de *syrop d'œillet*, une once; de l'*anodyn minéral* ou crystal minéral, un demi-gros: mêlez; pour une potion à prendre par cuillerées.

PRENEZ d'*infusion de feuilles de menthe*, six onces; *teintures de myrrhe & de castoreum*, de chaque un demi gros; d'*esprit volatil de corne de cerf*, un scrupule; de *mithridat*; un gros: mêlez; pour une potion à prendre à cuillerées.

APOZEMES.

PRENEZ *gui de chêne & racine de valériane sauvage*, de chaque six gros; de *racines de pivoine mâle*, deux gros; *fleurs de tilleul & de caillelait jaune*; de chaque une pincée: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres: passez: ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de mercuriale*; pour un apozeme qui convient dans l'épilepsie.

PRENEZ *gui de chêne & racine seche de benoîte*, de chaque une demi-once: faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres. Sur la fin, ajoûtez *feuilles de mélisse & fleurs de tilleul*, de chaque une pincée: passez: délayez dans la colature deux onces de *syrop de stœchas*; pour un apozeme qui est utile dans la même maladie que le précédent.

ANTI-SPASMOD.

BOUILLONS.

PRENEZ *racines séches d'aulnée & de pivoine mâle*, de chaque un gros; *feuilles de chicorée & de mélisse*, de chaque une poignée; des *cloportes vivans* & lavés, au nombre de vingt: faites du bouillon avec un morceau de *chair de veau*: faites fondre dans la premiere cuillerée de ce bouillon quinze grains de *tartre martial soluble*: donnez, & faites boire aussi tôt après, le reste du bouillon.

PRENEZ *racines séches de valériane sauvage & de gentiane*, de chaque un gros; des *semences de pivoine mâle*, au nombre de vingt; des *écrevisses de riviere*, au nombre de quatre; de *feuilles de tanaisie*, une poignée: faites du bouillon avec un *poulet*. Sur la fin, ajoûtez une pincée de *fleurs de caillelait jaune*.

POUDRES.

PRENEZ *poudre de guttete*, quinze grains; *safran de Mars apéritif*, huit grains: donnez ce mêlange dans l'*eau de fleurs d'oranges*.

PRENEZ *poudre de guttete*, dix grains; de *safran de Mars* & de *cassia-lignea*, de chaque six grains: mêlez; pour une dose.

PRENEZ de *poudre de guttete*, douze grains; de *succin préparé*, huit grains; de *safran*, quatre grains; de *castoreum*, deux grains: mêlez; pour une poudre.

PRENEZ *racine d'angélique & semences d'aneth*, de chaque un demi-gros; de *castoreum*, un scrupule; de *camphre*, six grains: mêlez; pour une poudre qu'on partagera en deux doses.

PRENEZ *chacril & cannelle*, de chaque un

ANTI-HYSTERIQ.

ſcrupule ; de *ſafran*, ſix grains ; de *borax*, un demi-ſcrupule : mêlez : ſéparez en deux doſes égales.

PRENEZ de *pierres d'écreviſſes de riviere*, dix grains ; de *ſel volatil de ſuccin*, huit grains ; *camphre* & *caſtoreum*, de chaque trois grains ; de *laudanum*, depuis un demi grain juſqu'à un grain.

PRENEZ de *corail préparé*, une demi-once ; *gui de chêne* & *racine de pivoine mâle*, de chaque deux gros ; de *caſtoreum*, un gros : mêlez ; pour une poudre dont la doſe ſera juſqu'à un demi-gros, & ſe répétera pluſieurs fois par jour.

PRENEZ *gui de chêne* & *racine de valériane ſauvage*, de chaque une once ; *fleurs de tilleul* & *de muguet*, de chaque une demi once ; *ſel ſédatif* & *ſel ammoniac*, de chaque trois gros : mêlez. La doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à un gros.

PRENEZ *cinnabre d'antimoine*, & *æthiops minéral* fait par le feu, de chaque un gros ; de *coquilles préparées*, deux gros ; de *caſtoreum*, deux ſcrupules ; de *ſel volatil de corne de cerf*, un ſcrupule : mêlez ; pour une poudre dont la doſe ſera depuis un demi gros juſqu'à deux ſcrupules.

BOLS.

PRENEZ *poudre de guttete* & *antimoine diaphorétique*, de chaque dix grains : mêlez ; pour un bol que vous formerez avec le *ſyrop de ſtœchas*.

PRENEZ de *ſuccin préparé*, un demi-gros ; *caſtoreum* & *myrrhe*, de chaque douze grains ; de *ſafran*, quatre grains ; d'*huile de lavande*, deux gouttes ; mêlez : faites un bol avec le *ſyrop d'armoiſe*.

Anti-epileptiq.

PRENEZ de *mithridat*, un ſcrupule ; *aſſa-fœtida* & *caſtoreum*, de chaque ſix grains ; *camphre* & *ſel ſedatif*, de chaque quatre grains ; d'*eſprit volatil de corne de cerf*, ſix gouttes : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop mercuriale.*

PRENEZ *laudanum* & *aſſa-fœtida*, de chaque deux grains ; d'*huile de ſuccin*, une goutte ; de *ſyrop d'armoiſe*, la quantité ſuffiſante pour faire un bol anti hyſtérique.

PRENEZ de *ſerpentaire de Virginie*, quinze grains ; de *caſtoreum*, huit grains ; de *camphre*, quatre grains : mêlez : faites un bol avec le *ſyrop d'armoiſe.*

PRENEZ *cinnabre d'antimoine* & *quinquina*, de chaque quinze grains ; *ſuccin préparé* & *ſel d'abſinthe*, de chaque dix grains : faites un bol avec le *ſyrop de chicorée.*

PRENEZ *poudre de guttete*, *racine de valériane ſauvage* & *cloportes préparés*, de chaque douze grains : faites de ce mêlange un bol avec le *ſyrop d'abſinthe.*

OPIATS.

PRENEZ *conſerve de cynorrhodon* & *caſtoreum*, de chaque un gros & demi ; *aſſa-fœtida* & *ſel d'abſinthe*, de chaque un gros ; *myrrhe choiſie* & *ſuccin préparé*, de chaque un demi-gros ; de *laudanum liquide*, un ſcrupule : faites un opiat avec le *ſyrop de capillaire.* On le partagera en ſix ou huit doſes.

PRENEZ *ſafran de Mars apéritif*, demi-once ; *caſſia-lignea*, *rhubarbe* ; *racine de pivoine mâle* & *de valeriane ſauvage*, de chaque deux gros ; *ſafran oriental*, un gros ; borax, demi gros : faites

ANTI-SPASMOD.

de ce mêlange un opiat avec le *ſyrop de chicorée composé*, qu'on donnera à un ou deux gros.

PRENEZ de *rhubarbe*, un gros; *ſafran de Mars apéritif*, *cloportes préparés*, *racine de valériane ſauvage* & *poudre de guttete*, de chaque un demi-gros; de *cinnabre*, un ſcrupule : mêlez; pour un opiat que l'on formera avec le *ſyrop de fleurs d'oranges*, pour quatre doſes.

PRENEZ *extrait de gentiane* & *ſafran de Mars apéritif*, de chaque deux gros; *gomme ammoniac* & *myrrhe*, de chaque un gros & demi; de *ſel d'abſinthe*, un gros; de *ſafran*, deux ſcrupules; de *ſyrop d'armoiſe*, la quantité ſuffiſante pour faire un opiat. Sa doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à un gros.

PRENEZ de *conſerve de racine d'aulnée*, une demi-once; *racine de valériane ſauvage* & *chacril*, de chaque deux gros; de *cloportes préparés*, un gros & demi; de *poudre de guttete*, trois gros; de *ſyrop de chicorée composé*, ce qu'il faut pour faire un opiat. Sa doſe ſera depuis un gros juſqu'à un gros & demi.

PRENEZ de *quinquina*, ſix gros; de *racine de ſerpentaire de Virginie*, deux gros; de *rapure d'ivoire*, un gros & demi; *rhubarbe* choiſie & *écorce d'oranges*, de chaque un gros : faites un opiat avec le *ſyrop de mercuriale*. La doſe peut aller juſqu'à un gros.

PRENEZ d'*écorce du Pérou*, trois gros; *racine de valériane ſauvage* & *gui de chêne*, de chaque deux ſcrupules; *corail préparé* & *crâne humain*, de chaque un gros & demi; d'*antimoine diaphorétique*, un gros : faites un opiat avec le *ſyrop d'abſinthe*. La doſe ſera d'un ou deux gros.

Prenez *racine & ſemences de pivoine mâle*, de chaque une demi-once ; de *gui de chêne*, trois gros ; *pierres d'écreviſſes & corne de cerf préparée*, de chaque deux gros ; *antimoine diaphorétique & cinnabre factice*, de chaque un gros : faites un opiat avec le *ſyrop de capillaire*. La doſe ſera d'un gros au plus.

Prenez *corail préparé & cachou*, de chaque une demi-once, de *cinnabre d'antimoine*, trois gros ; *gui de chêne & caſtoreum*, de chaque deux gros ; *ſemences de rhue & de pivoine*, de chaque un gros ; de *ſel volatil de ſuccin*, un demi-gros ; de *cannelle*, un ſcrupule ; de *ſyrop de ſtœchas*, une quantité ſuffiſante. La doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à un gros.

Prenez *racines de pivoine mâle & de valériane ſauvage*, de chaque une demi-once ; de *quinquina*, ſix gros ; *poudre de guttete & corail préparé*, de chaque trois gros ; *rhubarbe* choiſie & *ſuccin préparé*, de chaque deux gros ; d'*æthiops minéral*, un gros & demi ; de *cinnabre*, deux gros ; de *caſtoreum*, un gros : faites un opiat avec le *ſyrop de gentiane*. La doſe peut aller à un gros.

Prenez de *ſafran de Mars*, une once & demie ; de *racine de pivoine mâle*, une once ; de *quinquina*, ſix gros ; de *cinnabre factice*, trois gros ; d'*æthiops minéral* fait par déflagration, deux gros ; de *caſtoreum*, un gros ; d'*extrait de rhubarbe*, un gros : mêlez : faites un opiat avec le *ſyrop de ſtœchas*. La doſe ſera d'un gros au plus.

Prenez de *ſafran de Mars*, trois gros ; de *racine de valériane ſauvage*, deux gros ; de *cinnabre d'antimoine*, un gros & demi ; *jalap & diagrede*, de chaque un gros ; de *trochiſques alhandal*, douze grains : faites un opiat avec le *ſyrop de*

ANTI-EPILEPTIQ.

chicorée composé de rhubarbe. La dose sera d'un gros.

PILULES.

PRENEZ *castoreum* & *assa-fœtida*, de chaque un scrupule ; de *myrrhe*, un demi-gros ; de *safran*, un scrupule ; de *camphre*, un demi-scrupule ; de *thériaque*, la quantité suffisante pour faire une masse de pilules. La dose sera depuis huit grains jusqu'à un demi-scrupule, & se répétera plusieurs fois par jour.

PRENEZ *térébenthine de Venise*, *gomme ammoniac* & *galbanum*, de chaque un gros ; de *castoreum*, deux scrupules ; *cannelle* & *sel volatil de succin*, de chaque un demi-gros ; d'*ambre gris*, quatre grains : faites des pilules avec le *mithridat* : elles se prendront comme les précédentes.

PRENEZ *assa fœtida*, deux gros ; *aloës*, *gingembre* & *sel de Mars*, de chaque un gros : formez de ce mêlange des pilules avec ce qu'il faut d'*élixir de propriété*. On en donne quinze ou vingt grains le soir avant que de se mettre au lit. Elles conviennent aux hypocondriaques qui ont le ventre paresseux.

COMMENTAIRES.

(1.) LA PIVOINE MALE. *Pœonia folio nigricante splendidoque, mas, C. B. P.*

Les racines & les semences de cette plante, sur lesquelles il y a beaucoup d'opinions superstitieuses, se mettent au nombre des médicamens anti-épileptiques : on leur donne aussi place

ANTI-SPASMOD.

parmi les anti-hyſtériques. Elles ſont recommandées contre les convulſions & les terreurs nocturnes des enfans. Galien, Fernel & pluſieurs autres auteurs eſtimés ont prétendu qu'il ſuffiſoit que cette racine fût portée au col en amulette, pour qu'elle produisît ſon effet contre l'épilepſie; c'eſt cependant ce dont il eſt très permis de douter. La doſe de la racine de pivoine en ſubſtance, pour un adulte, eſt d'environ un gros : il en entre le double en infuſion. On met depuis deux gros juſqu'à trois des ſemences de pivoine dans les émulſions, & juſqu'à une demi-once, pour faire une infuſion. Quoique rien n'empêche de révoquer en doute les grandes vertus attribuées à cette plante, nous ne croyons pas qu'on doive aller juſqu'à la rayer du catalogue des médicamens, mais ſeulement qu'il faut faire de nouvelles expériences, & avec plus de ſoin.

(2.) LA GRANDE VALÉRIANE. *Valeriana hortenſis, Phu folio oluſatri*, *C. B. P.*

La racine de cette plante a une odeur déſagréable & une ſaveur un peu amere. Elle n'eſt pas un des médicamens les moins eſtimés parmi les anti-ſpaſmodiques ou les anti-hyſtériques. On la met dans les claſſes des céphaliques & des toniques. Son uſage convient dans les affections hyſtériques, les ſuppreſſions de régles & les autres maladies de la matrice. Quelques auteurs en vantent les effets contre les taches des yeux & la foibleſſe de la vue. La racine de valériane des jardins ſe donne en ſubſtance, depuis un demi-gros juſqu'à un gros & demi : on preſcrit de celle qui eſt ſéche, depuis deux gros juſqu'à une demi-once, pour chaque livre d'infuſion ou de décoction.

ANTI-HYSTERIQ.

(3.) LA VALÉRIANE SAUVAGE. *Valeriana sylvestris major, C. B. P.*

La racine de cette plante a une meilleure odeur que la précédente, & un peu d'amertume : elle est également astringente ; & ses vertus sont les mêmes que celles de la valériane des jardins. Qui plus est, on la préfere pour le traitement de l'épilepsie ; & elle n'a pas moins de succès dans l'asthme convulsif. La maniere de l'administrer est la même que celle de la valériane précédente ; mais il est plus ordinaire qu'on fasse usage de celle-ci en substance.

(4.) LA FRAXINELLE, ou le dictame blanc. *Fraxinella Clusii, Inst. rei herb. Dictamnus albus, seu fraxinella, C. B. P.*

Toute cette plante, qui est aromatique, a une odeur presque bitumineuse, dont la matiere se répand, autour d'elle, en si grande abondance, qu'il suffit d'en approcher une lumiere, pour que cet atmosphere s'enflamme dans le moment. C'est la racine qui est d'usage en médecine : elle a la même odeur que la fleur, & un peu d'amertume. On la compte parmi les médicamens anti-hystériques : elle convient dans les suppressions des régles & des vuidanges : on la regarde aussi comme fortifiante & stomachique ; & on lui attribue la vertu vermifuge. Par ses propriétés, elle se rapproche beaucoup de la racine de gentiane qu'elle peut même remplacer. La dose de la fraxinelle, en substance, est depuis un demi-gros jusqu'à un gros : il en entre depuis deux gros jusqu'à une demi-once dans une livre d'infusion.

(5.) L'ARMOISE. *Arthemisia vulgaris, J. B.*

Cette plante, dans laquelle on avoit autrefois la plus grande confiance, qui est aromati-

que, & qu'on met au nombre des médicamens anti-hyſtériques & utérins, n'eſt preſque plus d'uſage aujourd'hui. Cependant il y a lieu de croire qu'elle n'eſt point ſans ſuccès dans les cas de ſuppreſſion de régles & de lochies, ainſi que lorſqu'il s'agit de hâter l'accouchement, & de faire ſortir l'arriere-faix de la matrice. Les feuilles d'armoiſe ſe preſcrivent en décoction, à la doſe d'une poignée pour chaque livre de liqueur. On boit auſſi de l'eau diſtillée d'armoiſe, depuis deux onces juſqu'à quatre. Cette plante ſert encore plus ſouvent à compoſer des lavemens anti-hyſtériques; & les femmes en mettent des cataplaſmes ſur le ventre de celles qui ſont nouvellement accouchées.

(6.) L'ALLIAIRE. *Alliaria*, *Dod. Heſperis allium redolens*, *Moriſ. Hiſt.*

Rarement emploie-t-on cette racine dans ce pays-ci. Sa ſaveur eſt amere; ſon odeur la fait regarder comme propre à remplacer le *ſcordium*: ſes feuilles ſe mettent dans les claſſes des médicamens anti-ſpaſmodiques & emménagogues: leur doſe eſt d'une demi-poignée pour chaque livre de décoction. Le jus & la poudre de cette plante ſont très propres, ſi l'on en croit quelques auteurs, à déterger les ulceres ſordides & cancéreux. Au reſte, c'eſt un remede dans lequel on ne doit avoir qu'une médiocre confiance.

(7.) LA MÉLISSE. La citronelle. *Meliſſa hortenſis*, *C. B B. Melliſſophyllum*, *Math.*

Cette plante, qui ſe doit compter au nombre de celles dont on fait le plus fréquent uſage, a une odeur très gracieuſe. On la met, avec raiſon, dans la claſſe des médicamens anti-ſpaſmodiques: elle fait partie des remedes céphali-

ANTI-SPASMOD.

ques & analeptiques : elle a place parmi les ſtomachiques carminatifs : on lui reconnoît auſſi la vertu cordiale. Ces propriétés lui ont mérité d'être recommandée comme efficace dans les affections hyſtériques & hypocondriaques, ainſi que dans le vertige & les palpitations de cœur qui en viennent. Elle eſt ſalutaire dans la paralyſie & les affections ſoporeuſes : elle a les plus heureux effets dans les ſuppreſſions de régles, & quand elle eſt donnée pour exciter l'écoulement des vuidanges, &c. On trouve, chez les apothicaires, une eau de méliſſe, *aqua melliſſophylli*, dont on peut faire prendre depuis deux onces juſqu'à quatre, & qu'il faut ſe garder de confondre avec l'eau de méliſſe compoſée qu'on nomme l'*eau des Carmes*, & de laquelle nous parlerons dans la ſuite. Quelques Auteurs recommandent l'application des feuilles de méliſſe, pour fondre les tumeurs écrouelleuſes ; mais il faut avouer que ce topique a bien peu de vertu.

(8.) LE TILLEUL. *Tilia fœmina, flore minore, C. B. P.*

Les fruits de cet arbre ſi commun paſſent pour un médicament anti-ſpaſmodique, & ſont regardées comme céphaliques ; ce qui les fait mettre en uſage dans les affections hyſtériques & hypocondriaques. Elles ſont encore utiles dans l'épilepſie, les vertiges : elles guériſſent les palpitations, &c. Communément on preſcrit les fleurs de tilleul en infuſion : leur doſe eſt depuis une pincée juſqu'à deux pour chaque livre d'eau. Les apothicaires vendent une eau diſtillée de fleurs de tilleul, qui paſſe pour avoir conſervé les propriétés de la plante : ſa doſe eſt depuis une once juſqu'à quatre.

(9.) LE CAILLELAIT JAUNE. *Gallium luteum, C. B. Pin.*

ANTI-HYSTERIQ.

On vante beaucoup, contre l'épilepſie des enfans, les ſommités fleuries de cette plante; & elles ſont d'un uſage fréquent pour cette maladie. Des Auteurs prétendent que les fleurs de caillelait blanc ont les mêmes vertus que les jaunes; mais il ne paroît pas que l'expérience l'ait démontré. Les fleurs de caillelait jaune ſe prennent comme le thé; ou bien en ſubſtance, depuis quatre grains juſqu'à huit & même davantage; ce qui ſe régle ſur l'âge du malade. On peut encore boire depuis une demi-once juſqu'à une once du jus de cette plante.

(10.) LA PRIMEVERE. *Primula veris odorata, flore luteo, ſimplici, C. B. P.*

On met les fleurs de cette plante au nombre des médicamens anti-ſpaſmodiques & même des céphaliques. Ces propriétés les rendent utiles dans les affections hyſtériques: elles procurent du ſoulagement à ceux qui ſont ſujets aux vertiges. Enfin on les recommande contre la paralyſie de la langue. Les fleurs de primevere ſervent en infuſion comme du thé. Employées en topique, elles ont la vertu anodyne; & c'eſt pour remplir cette indication, que pluſieurs auteurs la recommandent dans la goutte.

(11.) LE MUGUET ou le lys des vallées. *Lilium convallium album, C. B. P.*

Les fleurs de cette plante, qui ont une odeur forte & agréable, & une ſaveur un peu amere, ſe mettent dans les claſſes des médicamens anti-ſpaſmodiques & céphaliques. On en fait ſouvent uſage contre l'épilepſie & les autres affections ſpaſmodiques, ainſi que contre l'apoplexie

ANTI-EPILEPTIQ.

& la paralysie. On prend les fleurs de muguet en infusion comme du thé. Les mêmes fleurs mises en poudre, forment un sternutatoire des plus doux.

(12.) L'AGNUS CASTUS. *Agnus-castus officinarum. Vitex foliis angustioribus, cannabis modo dispositis, C. B. P.*

On a beaucoup vanté la semence de cet arbrisseau, comme très propre à éteindre les feux de l'amour, & à favoriser la conservation de la chasteté; ce qui a fait donner à l'arbrisseau un des noms qu'il porte. On la met, en outre, dans les classes des remedes anti-hystériques & des sédatifs : enfin on lui reconnoît la vertu de dissiper les embarras des visceres; mais il est rare, si je ne me trompe, qu'on s'en serve pour remplir cette indication, parceque nous avons divers médicamens qui peuvent produire plus certainement cet heureux effet. La semence d'*agnus-castus* se prescrit en substance, depuis un demi-gros jusqu'à un gros : il en entre le double, & même davantage, dans une émulsion & dans une infusion. Quant aux propriétés de cette semence, comme médicament externe, elle entre quelquefois, en qualité de remede résolutif, dans les fomentations & les cataplasmes.

(13.) LE GUI DE CHÊNE. *Viscum quercinum, J. B. Viscum baccis albis, C. B. P.*

Cette plante, parasite & toujours verte, pour laquelle les Druides avoient un respect superstitieux, croît sur le tronc & les branches du chêne, du bouleau, du noisetier, de l'amandier, du saule, du tilleul, & de plusieurs autres arbres. On met son bois dans les classes des médicamens anti-spasmodiques & des céphaliques;

&

& il s'emploie fort ſouvent dans l'épilepſie, le vertige, &c. au point qu'on ne trouve preſque pas dans les diſpenſaires de poudre anti-épileptique où ce bois n'entre point : cependant plusieurs ſavans médecins & de bons praticiens révoquent en doute les vertus qu'on a attribuées à cette plante ; ſe fondant principalement ſur ce que le goût & l'odorat n'y découvrent rien qui puiſſe favoriſer l'opinion des anciens. Cependant on s'en ſert tous les jours, ainſi que de tant d'autres remedes dont les vertus ne ſont pas mieux conſtatées. La doſe du gui, en ſubſtance, eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros ; & on en preſcrit depuis une demi once juſqu'à une once pour chaque livre de décoction & d'infuſion. C'eſt avec cette plante, que l'on préparoit autrefois la glu dont ſe ſervent les oiſeleurs : celle qu'on emploie aujourd'hui, ſe retire, avec plus de facilité, de l'écorce du houx.

ANTI-SPASM.

(14.) LA SUIE. *Fuligo.*

On préfere, pour l'uſage de la médecine, la ſuie qui ſe trouve dans la cheminée des fours de boulanger. Elle ſe met au nombre des médicamens anti-ſpaſmodiques : elle eſt fébrifuge, & ſe compte parmi les réſolutifs. L'expérience démontre qu'elle eſt un remede très efficace dans les affections hyſtériques les plus opiniâtres. Ce n'eſt pas ſans ſuccès qu'on l'emploie dans les cas de contuſions, de grandes chûtes, &c. La doſe de la ſuie, en ſubſtance, eſt depuis quatre grains juſqu'à vingt & davantage. La ſuie eſt auſſi d'uſage, à l'extérieur, comme déterſive, & très ſouvent elle entre, en cette qualité, dans les linimens que l'on fait pour la gale & la teigne.

ANTI-HYSTERIQ.

(15.) LE *CASTOREUM.*

Ce médicament, dont Jean Marius & Franci ont fait des éloges outrés, eſt une ſubſtance dure, friable, réſineuſe & inflammable, d'une couleur brune, d'une ſaveur âcre, & d'une odeur déſagréable. Tandis que cette matiere eſt encore fluide, elle eſt enveloppée d'un follicule membraneux qui ſe trouve dans le ventre du caſtor. C'eſt en la tenant long-tems expoſée à la fumée, qu'on lui donne la dureté qu'elle a. Le *caſtoreum* eſt un puiſſant anti-ſpaſmodique qui s'emploie fort ſouvent, & avec ſuccès, dans le traitement des affections hyſtériques, des ſuppreſſions de régles, des palpitations de cœur, du hocquet. Il a, en outre, les effets des ſédatifs dans la cardialgie, les coliques, &c. La doſe du *caſtoreum*, en ſubſtance, eſt depuis huit grains juſqu'à vingt & davantage. On fait une teinture de *caſtoreum* dont nous parlerons dans la ſuite. Je ne dois pas manquer d'obſerver que le *caſtoreum* paſſe, avec fondement, pour le meilleur correctif de l'*opium*.

(16.) LA CIVETTE. *Zibethum.*

Ce médicament eſt une matiere fluide, onctueuſe, d'une odeur forte & déſagréable, que fournit un quadrupede connu ſous le nom de *civette*, *hyena odorifera*, & qui habite en Amérique & en Aſie. Cette matiere eſt, dit-on, enfermée dans un follicule, près des parties génitales des deux ſexes. On met ce médicament dans les claſſes des anti-ſpaſmodiques & des ſédatifs. Sa doſe eſt depuis un demi-grain juſqu'à deux grains; mais il y a beaucoup de malades qui ne peuvent pas ſupporter l'odeur de la civette; ce qui fait qu'on l'emploie aſſez rarement. C'a été quelquefois avec ſuccès qu'on en a appli-

qué sur le ventre des enfans, pour faire cesser les tranchées.

ANTI-EPILEPTIQ.

(17.) LE CRANE HUMAIN. *Cranium humanum.*

Le crâne des personnes saines, péries de mort violente est vanté, dans beaucoup d'auteurs, comme un remede spécifique contre l'épilepsie; cependant il est permis de douter qu'il ait cette vertu : on le dit encore absorbant & diaphorétique; mais il est rare que l'on en fasse usage dans ce pays-ci. La dose du crane humain, en substance, est depuis un demi-gros jusqu'à un gros

(18) LA CORNE DE PIED D'ÉLAN *Ungula alcis.*

Cette corne se met au nombre des plus fameux médicamens anti-épileptiques; & elle n'a peut être pas plus de droit de s'y trouver que le crâne humain. Ces vertus n'auroient-elles d'autre fondement que la fable suivante : L'élan, qui est sujet à l'épilepsie, se guérit, dit-on, de ses accès, en mettant l'extrémité de son pied dans son oreille; c'est ce que nous ne nous mettons pas en peine d'éclaircir. La corne de pied d'élan se prescrit en substance : sa dose est depuis un scrupule jusqu'à un gros.

(19.) L'EAU DE MÉLISSE COMPOSÉE, l'eau des Carmes. *Aqua melissæ composita.*

Cette eau est une teinture spiritueuse de mélisse, d'écorce de citron, de coriandre, de girofle, de cannelle & d'angélique. Elle est un des remedes anti-hystériques les plus vantés, & qu'on emploie le plus fréquemment : elle n'est pas moins estimée comme cordiale, & s'emploie fort souvent pour prévenir & faire cesser les syncopes. La dose de l'eau des Carmes est depuis

ANTI-SPASMOD.

quinze gouttes jusqu'à trente, qui se prennent dans une petite quantité d'eau de fleurs d'orange, de vin ou de toute autre liqueur appropriée. Cette eau s'emploie aussi à l'extérieur. On en met dans les narines, sur les tempes & le derriere du cou, pour remplir les mêmes indications; ce qui réussit. Enfin elle est salutaire, appliquée sur les contusions, les échymoses, les membres foibles & paralytiques. Il est à propos d'observer que quelques apothicaires emploient du vin blanc, au lieu d'esprit de vin, pour faire cette eau de mélisse; & dans ce cas, on en peut boire une plus forte dose, comme depuis une demi-once jusqu'à une once.

(20.) LA POUDRE ANTI-SPASMODIQUE. *Pulvis anti-spasmodicus.*

Cette poudre est un mêlange de gui de chêne, de racines de valériane & de pivoine, de corne de pied d'élan, de crâne humain, de *castoreum*, de cinnabre, &c. On reconnoît assez, par les médicamens qui entrent dans cette composition, & par le titre qu'elle porte, qu'elle est anti-épileptique: quand on a fait précéder les remedes qui conviennent en pareil cas, cette poudre seule a quelquefois suffi pour dissiper l'épilepsie. La dose de la poudre anti-spasmodique est depuis un demi-scrupule jusqu'à deux scrupules.

(21.) LA POUDRE DE GUTTETE. *Pulvis de gutteta.*

Cette poudre a reçu son nom du mot *goutete* qui est le nom qu'on donne, en Provence, à l'épilepsie des enfans. Elle differe peu, soit par sa composition, soit par ses propriétés, de la poudre précédente; & la maniere de s'en servir est à-peu-près la même. La dose de la poudre de

guttete est depuis un demi-scrupule jusqu'à un demi-gros pour un adulte ; & elle est depuis quatre grains jusqu'à quinze pour les enfans, au traitement desquels elle est particulierement consacrée.

ANTI-HYSTERIQ.

(22.) LE MITHRIDAT. *Mithridatium.*

Cet électuaire, inventé, à ce que l'on prétend, par Mithridate, est composé d'un très grand nombre de médicamens, ainsi que la thériaque, à laquelle il ressemble aussi par les vertus. Outre cela, on le dit, avec raison, salutaire dans les affections hystériques, & il s'emploie souvent en pareil cas : sa dose est alors depuis un demi-gros jusqu'à un gros.

(23.) L'ÉLECTUAIRE DE BAIES DE LAURIER. *Electuarium de baccis lauri.*

Cet électuaire, dont la base est le miel, n'est pas composé seulement de baies de laurier ; il y entre encore du *castoreum*, de la rhue, du poivre, diverses semences aromatiques, du *sagapenum*, de l'*opopanax*, &c. Il est particuliérement destiné au traitement des affections hystériques : il est salutaire dans les suppressions de régles : il calme les coliques venteuses ; & remet l'estomac en état de faire ses fonctions. Sa dose est depuis un scrupule jusqu'à un gros. Cet électuaire sert encore plus souvent à composer des lavemens anti-hystériques : il en entre depuis deux gros jusqu'à six.

(24.) LES PILULES BÉNITES DE FULLER. *Pilulæ benedictæ Fulleri.*

Ces pilules, connues de peu de personnes, ne le cédent, en efficacité, à aucun des plus fameux remedes du même genre. Elles sont composées de safran, de myrrhe, de *galbanum*,

ANTI-EPILEPTIQ.

d'*aſſa-fœtida*, de macis, de ſel de Mars, d'huile de ſuccin & de ſyrop d'armoiſe. Il y entre auſſi du ſéné & de l'aloës. On doit mettre ces pilules au nombre des plus puiſſans remedes, ſoit anti-hyſtériques, ſoit emménagogues : en outre, elles lâchent le ventre ; & il y a quelques perſonnes qui en font uſage, pour ce ſeul effet. Elles ſe prennent le ſoir, ainſi que les autres pilules où il entre de l'aloës. La doſe des pilules bénites de Fuller eſt depuis un ſcrupule juſqu'à deux & davantage. Communément on en fait prendre pluſieurs jours de ſuite, ou de deux jours l'un ſelon le beſoin.

(25.) LA TEINTURE DE *CASTOREUM*. *Tinctura caſtorei*.

Pour préparer cette teinture, il ſuffit de laiſſer le *caſtoreum* en digeſtion dans l'eſprit-de-vin, juſqu'à ce que cette liqueur s'en ſoit autant chargée qu'il eſt poſſible. Elle eſt un des plus fameux remedes anti-hyſtériques ; & un uſage très fréquent en a prouvé l'utilité. La doſe de cette teinture eſt depuis dix gouttes juſqu'à trente, qui ſe prennent dans une liqueur appropriée. C'eſt aſſez quelquefois de faire flairer cette teinture, pour diſſiper les vertiges. On en met dans les oreilles, pour faire ceſſer le tintement, le bourdonnement. Enfin il en entre dans les lavemens anti-hyſtériques depuis un gros juſqu'à deux.

(26.) LA TEINTURE DE SUCCIN. *Tinctura ſuccini*.

Cette teinture ſe prépare en ſuivant le même procédé que pour faire la teinture précédente, & elle poſſéde preſque les mêmes vertus ; auſſi ſe trouve-t-elle dans la claſſe des remedes anti-

ſpaſmodiques ; & on l'emploie fort ſouvent avec ſuccès contre les affections hyſtériques & même l'épilepſie. La doſe de la teinture de ſuccin eſt depuis dix gouttes juſqu'à un demi-gros. Voyez *Huile de ſuccin*. ANTI-SPASMOD.

(27.) ÉLIXIR DE PROPRIÉTÉ DE PARACELSE. *Elixirium proprietatis Paracelſi.*

C'eſt une teinture chymique faite avec la myrrhe, l'aloës, le ſafran, au moyen de l'eſprit-de-vin & de l'eſprit acide du ſoufre. Cet élixir paſſe pour un excellent médicament anti-hyſtérique : c'eſt un remede contre les palpitations ; il eſt utile dans les ſuppreſſions de régles, & n'eſt pas moins eſtimé pour hâter & favoriſer l'accouchement. On le met dans la claſſe des fortifians & des ſtomachiques ; & on lui reconnoît la vertu vermifuge ; mais on doit le donner avec la plus grande réſerve à ceux qui ſont ſujets aux hémorrhagies. La doſe de l'élixir de propriété de Paracelſe eſt depuis quatre gouttes juſqu'à trente dans un verre de boiſſon appropriée. Le même médicament s'emploie auſſi, avec ſuccès, à l'extérieur, comme déterſif & anti-ſeptique. Mais il eſt à propos de remarquer qu'on ſuit différens procédés dans la préparation de cet élixir ; c'eſt ce qui fait qu'on trouve ſouvent beaucoup de différence, quant aux vertus, entre des médicamens qui portent le même nom ; & alors les doſes ne peuvent pas être les mêmes. On doit avoir grande attention à cela, quand on preſcrit les remedes officinaux ; & il y a de l'imprudence à les ordonner indifféremment, ſans ſavoir comment ils ſont préparés.

(28.) L'ESSENCE ANTI-HYSTÉRIQUE. *Eſſentia anti-hyſterica.*

ANTI-HYSTERIQ.

On prépare ce médicameut, en mêlant & laissant ensemble en digestion du *castoreum*, de l'*assa-fœtida*, du camphre, des huiles essentielles de rhue & de sabine, de l'huile de succin, de l'esprit volatil de corne de cerf & de l'esprit-de-vin; après quoi, on soumet le tout à la distillation qui se répete une seconde fois. Cette essence est un excellent anti-spasmodique que l'on fait prendre, avec succès, aux épileptiques, ainsi qu'aux personnes hystériques & vaporeuses. On la met en outre dans la classe des remedes céphaliques; & elle produit les effets des alexiteres La dose de l'essence *anti-hystérique*, est depuis dix gouttes jusqu'à trente, qui se prennent dans de l'eau de mélisse ou de fleurs d'oranges.

(29.) LE SEL VOLATIL DE SUCCIN. *Sal volatile succini.*

Dans la distillation du succin, après que l'esprit & l'huile sont montés, le sel volatil s'éleve & s'attache au haut du vaisseau. C'est un des plus célebres médicamens anti-hystériques & anti-épileptiques : outre cela, il calme le délire qui accompagne la fiévre : les asthmatiques se trouvent bien d'en faire usage : il est diurétique, & n'est pas sans succès dans les embarras des visceres. Le sel volatil de succin se donne sous la forme de pilule : sa dose est depuis trois grains jusqu'à quinze ; ou bien on le fait dissoudre dans un verre de boisson appropriée. Mais il est à propos d'observer que fort souvent on vend, sous ce nom, une autre préparation qui n'est pas le vrai sel volatil de succin. Les connoisseurs ont, plus d'une fois, découvert cette fraude.

CEPHALIQUES.

LES CEPHALIQUES
ET LES ANTI-PARALYTIQUES.

On nomme *céphaliques* & *anti-paralytiques* les médicamens ſtimulans ou irritans, les aromatiques, les balſamiques & les ſpiritueux, qu'on emploie dans le traitement de l'apoplexie, des maladies comateuſes & de la paralyſie, après toutefois que l'on a fait précéder le traitement convenable : mais ces remedes ne doivent être mis en uſage, que quand les maladies ont pour cauſe l'affaiſſement ſpontané du cerveau, l'atonie ou ſtupeur des nerfs, ſans qu'il y ait eu compreſſion. L'inſpection anatomique des cadavres nous apprend que pluſieus eſpeces d'apoplexie & de paralyſie dépendent de la ſtagnation du ſang dans les vaiſſeaux du cerveau qui, pour l'ordinaire, ſont variqueux, ou du déchirement de ces canaux ; ce qui fait que l'on trouve ſouvent les ventricules du cerveau remplis de ſang. En pareil cas, toute perſonne, qui aura des connoiſſances phyſiques & anatomiques, ſentira que les médicamens céphaliques ne ſeront d'aucune efficacité, ou même qu'ils ſeront très nuiſibles, & aigriront le mal qui demande plutôt des saignées, des délayans & des topiques qui faſſent révulſion. Tout cela ayant été fait avec l'exactitude qui convient, on peut quelquefois avoir recours aux remedes céphaliques qui pour lors peuvent détruire l'effet, la cauſe l'ayant été précédemment ; d'où il eſt aiſé de comprendre pourquoi les médicamens céphaliques, dont il s'agit ici, ſont utiles à quelques perſonnes, tan-

CEPHALIQUES,

dis qu'ils font courir risque de la vie à d'autres malades. Ces remarques devroient toujours être présentes à l'esprit de ceux qui, manquant de connoissances anatomiques, & sans avoir égard à la cause des maladies, emploient le même traitement pour guérir toutes les especes d'apoplexie qu'ils rencontrent & les autres maladies qui ont quelque ressemblance avec les premieres.

MÉDICAMENS SIMPLES.

Les racines d'ache, de fenouil, de valériane sauvage, de valériane des jardins, de raifort sauvage, de benoîte, d'impératoire, de serpentaire de Virginie; le galanga, l'*acorus*, le roseau aromatique, le behen blanc (1).

Les feuilles de bétoine (2), de dictamne de Créte, de calament (3), de *marum*, de marjolaine, d'ivette ou *chamæpitys*, de basilic, de mélisse, de menthe, d'origan, de pouliot (4), de sauge, de sarriette, de serpolet, de romarin, de thym, de laurier, de thé.

Les fleurs de stœchas d'Arabie (5), de bétoine, de lavande (6), de romarin, de muguet, de tilleul, de primevere.

Les semences de coriandre, d'anis; les baies de laurier, de genévrier... le café, la muscade, le macis, les cloux de girofle, les cubebes, l'amome en grappe, le cardamome.

Le chacril, la cannelle, le *cassia-lignea*, l'écorce de Winter, ou la cannelle blanche (7), le gui de chêne.

Le styrax ou storax en larmes, le benjoin... le baume de Judée, le baume du Pérou, le baume de Tolu, le baume de Canada.

Le kermès, le musc, le crâne humain. ANTI-PARALYT.

Les eaux minérales de Balaruc, de Plombieres, de Luxueil (8), de Vichy & de Bourbon-l'Archambault.

Le succin, l'ambre-gris (9), le cinnabre.

MÉDICAMENS OFFICINAUX.

L'EAU de bétoine, d'écorce de citron, de lavande, de menthe, de fleurs d'orange, de tilleul, de mélisse des jardins.

Le syrop d'œillet, de stœchas (10), de bétoine (11).

Le baume apoplectique, le baume du Commandeur.

La poudre de vipere, la poudre de guttete.

La conserve de fleurs d'orange, la conserve de fleurs de romarin.

La confection alkermès, la confection hyacinthe, l'extrait de geniévre... le mithridat, la thériaque, l'opiat de Salomon.

L'eau de cannelle simple, l'eau de cannelle orgée, l'eau de mélisse composée, l'eau impériale: l'eau thériacale, l'eau de la reine d'Hongrie.

L'huile de lavande (12), l'huile de cannelle, l'huile de girofle.

La teinture de *castoreum*, la teinture de succin... l'essence-anti-hystérique, l'élixir de Garus, les gouttes anodynes de Sydenham... les gouttes d'Angleterre (13), les gouttes de Lamothe (14), le lilium de Paracelse.

L'esprit volatil de vipere, l'esprit de corne de

CEPHALIQUES.

cerf (15), l'esprit de sel ammoniac, l'eau de Luce, ou l'esprit de sel ammoniac succiné.

Le sel d'Angleterre, le sel volatil de corne de cerf, le sel volatil de viperes.

Le diaphorétique minéral, le cinnabre d'antimoine.

MÉDICAMENS MAGISTRAUX.

JULEPS.

PRENEZ d'*eau de fleurs de tilleul*, quatre onces; de *syrop de stœchas*, une once; d'*eau de cannelle*, deux gros : mêlez; pour un julep.

PRENEZ d'*eau d'écorces de citron*, six onces; *confection alkermès* & *syrop d'œillet*, de chaque une once; d'*eau thériacale*, deux gros : mêlez.

PRENEZ d'*eau de mélisse des jardins*, quatre onces; de *syrop de bétoine*, une once; de *teinture de castoreum*, quinze gouttes : mêlez; pour un julep.

MIXTURES.

PRENEZ d'*eau de fleurs d'oranges*, une cuillerée; d'*esprit de sel ammoniac*, depuis dix gouttes jusqu'à vingt : mêlez.

PRENEZ d'*eau de bétoine*, quatre onces; d'*esprit volatil de corne de cerf*, dix gouttes; de *succin préparé*, un demi-scrupule; de *poudre de guttete*, un scrupule : mêlez.

PRENEZ d'*eau d'écorces de citron*, quatre onces; de *syrop de stœchas*, une once; d'*eau impériale*, deux gros; *teinture de castoreum* & *esprit de corne de cerf*, de chaque dix gouttes : mêlez; pour une mixture à prendre en une fois.

POTIONS.

PRENEZ d'*eau de lavande*, six onces; d'*eau de fleurs d'oranges*, une once; d'*eau de cannelle*, deux gros; de *sel ammoniac*, un demi-gros; *esprit volatil de corne de cerf* & *lilium de Paracelse*, de chaque douze gouttes; de *syrop d'œillet*, une once : mêlez; pour une potion à prendre par cuillerées.

PRENEZ *eau de sauge* & *de bétoine*, de chaque trois onces; d'*eau de fleurs d'oranges*, une demi-once; de *confection hyacinthe*, un gros; de *kermès mineral*, deux grains; de *lilium de Paracelse*, trente gouttes; de *syrop de stœchas*, une once : mêlez; pour une potion à prendre par cuillerées.

APOZEMES.

PRENEZ *racines d'aulnée* & *de benoîte*, de chaque deux gros; de *baies de geniévre*, une once; *feuilles de sauge* & *de mélisse*, de chaque une demi-poignée; de *fleurs de stœchas*, une pincée : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : ajoûtez de *syrop d'œillet*, deux onces.

PRENEZ de *racine de pivoine mâle*, une demi-once; *feuilles de calament* & *d'ivette*, de chaque une poignée; de *fleurs de bétoine*, une demi-poignée : faites bouillir, suivant l'art, dans une suffisante quantité d'eau, & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de stœchas*.

PRENEZ *racines de salsepareille* & *de valériane sauvage*, de chaque deux gros; *feuilles d'hyssope* & *de marjolaine*, de chaque une demi-poignée; de *fleurs de lavande*, une pincée : faites bouillir, selon l'art, dans une suffisante quantité d'eau,

CEPHALIQUES.

& réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop de bétoine.*

PRENEZ de *racine d'ache*, une once ; de *racine séche de serpentaire de Virginie*, deux gros ; de *feuilles de bétoine & d'hyssope*, de chaque une demi-poignée ; de *fleurs de sauge*, deux pincées : faites bouillir dans une suffisante quantité d'eau & réduire à deux livres : passez : ajoûtez à la colature deux onces de *syrop des cinq racines.*

PRENEZ de *gaïac* une demi-once ; de *feuilles de sauge*, une poignée ; de *fleurs de stœchas*, une demi poignée : faites bouillir dans une quantité d'eau suffisante, & réduire à une livre : passez : ajoûtez à la colature un gros de *teinture de castoreum*, & une demi-once de sucre. Cet apozème convient dans l'apoplexie & l'épilepsie.

BOUILLONS.

PRENEZ de *racine de fenouil*, une once ; *racines séches d'aulnée & de benoîte*, de chaque un gros : faites bouillir, durant une heure, dans du *bouillon de poulet* : ensuite ajoûtez *feuilles de mélisse & de bétoine*, de chaque une demi-once ; *feuilles de dictamne de Crete*, & *fleurs de stœchas*, de chaque une pincée.

PRENEZ de *racine de valériane sauvage*, une once ; de *gui de chêne*, deux gros ; *feuilles de menthe & d'origan*, de chaque une demi-poignée ; *fleurs de tilleul*, une pincée : faites du bouillon avec un morceau de *chair maigre de veau.*

POUDRE.

PRENEZ de *racine d'impératoire*, un demi-gros ; de *cloux de girofle* : un demi-scrupule ; de *poudre de guttete*, huit grains : mêlez ; pour une poudre à la quelle on peut ajoûter deux gouttes *d'huile de cannelle.*

PRENEZ de *racine de bénoîte*, un ſcrupule ; du *petit galanga & de la noix muſcade*, de chaque douze grains : ajoûtez *d'huile de lavande*, une goutte. ANTI-PARAL.

BOL.

PRENEZ de *mithridat*, un gros ; de *conſerve de fleurs d'orange*, un demi-gros, *d'huile de girofle*, deux gouttes : mêlez ; pour un bol.

PRENEZ de *racine d'impératoire*, un demi-gros ; de *ſel volatil de corne de cerf*, quinze grains ; *de camphre*, deux grains, *d'extrait de geniévre*, la quantité ſuffiſante pour faire un bol.

PRENEZ de *poudre de guttete*, douze grains ; de *diaphorétique minéral*, dix grains, de *cinnabre d'antimoine*, deux grains ; de *confection alkermès*, la quantité ſuffiſante pour faire un bol.

OPIATS.

PRENEZ *conſerve de racine d'aulnée*, trois gros ; *cloportes préparés* & *ſel* de *glauber*, de chaque deux gros ; *rhubarbe* & *ſéné* de chaque un gros. Faites de toutes ces choſes bien mêlées & avec *le ſyrop d'œillet* un opiat pour douze doſes.

PRENEZ *conſerve de fleurs d'orange*, *& extrait de rhubarbe*, de chaque une demi-once ; *d'antimoine diaphorétique*, trois gros ; *chacril & galanga*, de chaque un gros & demi ; de *cloporte préparés*, un gros ; de *cinnabre factice*, un demi-gros : faites un opiat avec le *ſyrop d'œillet*. La doſe peut aller à environ un gros.

PRENEZ de *conſerve de fleurs de romarin*, quatre onces ; *d'opiat de Salomon*, une once ; de *racine de valériane ſauvage*, une demi-once ; de *poudre* de *viperes*, trois gros ; de *ſel ammoniac*, un gros ; *d'huille de girofle*, vingt gouttes ; *du baume du commandeur*, la quantité ſuffiſante pour

CÉPHALIQUES.

faire un opiat. La doſe ſera depuis un demi-gros juſqu'à un gros.

PILULES.

PRENEZ de *mithridat*, une once ; de *racines de valériane ſauvage*, trois gros ; de *ſel ammoniac*, un gros : mêlez : faites des pilules avec le *ſyrop de ſtœchas*. La doſe ſera juſqu'à un gros.

PRENEZ *extrait de geniévre & racine de pivoine mâle*, de chaque une demi-once ; *ſafran de Mars*, & *gomme ammoniac*, de chaque deux gros ; de *muſcade*, un gros : faites une maſſe de pilules avec le *ſyrop d'armoiſe*. La doſe ſera juſqu'à un gros.

COMMENTAIRES.

(1.) LE BÉHEN BLANC. *Behen album.*

Ce médicament eſt la racine d'une eſpece de jacée du Levant de laquelle parle Tournefort ; elle eſt de la groſſeur du petit doigt ; ſa couleur eſt cendrée, & ſa ſaveur un peu amere. On met cette racine dans la claſſe des remedes céphaliques. La doſe du béhen blanc du Levant eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros en ſubſtance : il en entre le double dans une infuſion. On en fait, en général, fort peu de cas & d'uſage ; & on pourroit la retrancher du catalogue des médicamens ; mais j'ai cru qu'il étoit néceſſaire de parler, en paſſant, des diverſes ſubſtances qui portent le même nom. Il y a encore deux racines de plantes de ce pays-ci, & des fruits étrangers qui s'appellent *béhen*. La racine, que l'on appelle le *béhen de notre pays*, *behen noſtras*, eſt celle d'une eſpece de lychnis ſauvage qui croît naturellement preſque par-tout. La racine, qui a

le

le même nom, est celle du *limonium maritimum majus*. Le fruit, que nous venons d'indiquer, est la noix de ben; *ben parvum Monardi*; *glans unguentaria*. Sa forme est presque triangulaire, & sa grosseur est à-peu-près celle d'une noisette. Après que l'on a ôté l'enveloppe de ce fruit, on retire, par expression, l'huile de ben que quelques auteurs ont vantée comme un puissant remede contre l'éréſipele & les autres maladies chroniques de la peau. CEPHALIQUES.

(2.) LA BÉTOINE. *Betonica purpurea*, *C. B. P.*

Les fleurs & les feuilles de cette plante se mettent au nombre des médicamens céphaliques & fortifians. Par ces propriétés, elles sont salutaires dans les affections soporeuses; & on s'en sert, avec succès, contre les vertiges, les tremblemens, la paralysie, &c. Les fleurs & les feuilles de bétoine se prennent comme du thé. On regarde comme un excellent remede contre la fiévre quarte la poudre des feuilles prise à la dose d'un ou deux gros dans un jaune d'œuf. Il est d'usage de prendre ce médicament, quatre heures après la fin de l'accès. On trouve, chez les apothicaires, une eau distillée de bétoine qui sert de base à différens juleps & aux potions céphaliques. Personne n'ignore que la poudre & le jus de bétoine font éternuer. Il est également connu que les feuilles de bétoine, fumées seules ou avec du tabac, sont utiles dans plusieurs maladies de la tête.

(3.) LE CALAMENT. *Calamintha vulgaris, vel officinarum, Germaniæ*, *C. B. P.*

Cette espece de calament paroît avoir plus de vertu que les autres plantes qui lui ressemblent par le nom & le genre. On la met au nombre

CEPHALIQUES.

des ſtomachiques carminatifs ; & elle entre dans les claſſes des diurétiques & des emménagogues. Le calament ſe prend en infuſion, comme du thé, ainſi que la ſauge, la méliſſe & les autres racines aromatiques.

(4.) LE POULIOT. *Pulegium, J. B. Mentha aquatica, ſive pulegium vulgare, Inſt. rei herb.*

Cette plante ſe met, ainſi que la menthe à laquelle elle reſſemble beaucoup, au nombre des médicamens céphaliques & ſtomachiques. Le pouliot eſt fortifiant, déſobſtructif, apéritif & emménagogue. On en preſcrit juſqu'à une demi-poignée pour chaque livre d'infuſion ou de décoction. Il s'emploie auſſi à l'extérieur, & ne le céde pas alors en vertu aux autres plantes aromatiques.

(5.) LE STÆCHAS D'ARABIE. *Stæchas arabica vulgò dicta, J. B. Stæchas purpurea, C. B. Pin. Spica florida.*

Les ſommités ou épis fleuris de cette plante ſont très aromatiques. Le ſtæchas tient un des premiers rangs parmi les médicamens céphaliques ſimples : il eſt fortifiant, déſobſtructif, diurétique, &c. On l'emploie, avec ſuccès, dans la léthargie, le vertige, le tremblement, la paralyſie : en outre, il favoriſe l'expectoration ; & il y a des aſthmatiques qui ſe trouvent bien d'en faire uſage. Les ſommités de ſtæchas d'Arabie s'emploient en infuſion, comme du thé : elles ſe preſcrivent auſſi en ſubſtance, ſous la forme de poudre dont la doſe eſt juſqu'à un demi gros. On trouve, chez les apothicaires, un ſyrop de ſtæchas dont nous parlerons inceſſamment.

(6.) LA LAVANDE. *Lavandula anguſtifolia, C. B. Pin.*

Les fleurs de cette plante ont beaucoup d'odeur, & à-peu-près les mêmes vertus que les sommités fleuries de stæchas. On s'en sert, avec succès, contre les maladies du cerveau & des nerfs, qui viennent de l'atonie de ces parties. Les fleurs de lavande s'emploient en infusion dans l'eau ou le vin; & la dose est d'une poignée pour chaque livre du fluide. Mais on fait un usage plus fréquent de l'eau distillée de fleurs de lavande; sa dose est depuis deux onces jusqu'à quatre. Enfin on en retire une huile essentielle dont nous aurons occasion de parler. Quant à l'usage externe des fleurs de lavande, on les mâche pour faire revenir la parole : elles entrent dans les fomentations & les cataplasmes tant résolutifs que fortifians. Il y a une autre espece de lavande, qui est la lavande à larges feuilles, *lavandula latifolia, spica officinarum*, qui peut servir aux mêmes usages que la précédente espece. J'observerai en passant, au sujet des plantes aromatiques, que l'on préfere celles qui ont crû sur les montagnes, aux autres.

CEPHALIQUES.

(7.) L'ÉCORCE DE WINTER. La cannelle blanche. *Cortex Winteranus.*

Cette écorce, qui a pris le nom d'un Anglois, se leve sur un laurier de l'Amérique & du Levant, duquel Linnæus fait mention. Elle répand une odeur très gracieuse, ainsi que la cannelle véritable à laquelle elle ressemble encore par les propriétés. Aussi la met-on dans la classe des céphaliques, & dans la liste des stomachiques : elle passe même pour un tonique puissant. Quelques Auteurs la vantent comme un excellent anti-scorbutique; mais c'est avec plus de fondement qu'on en recommande l'usage dans la

CEPHALIQUES.

fiévre quarte. L'écorce de Winter se prescrit en substance : sa dose va jusqu'à un ou deux scrupules : il en entre le double dans l'infusion qui se fait avec le vin.

(8.) LES EAUX DE LUXEUIL, Bourg de Franche-Comté, au pied des montagnes des Voges ; à douze lieues au Nord de Besançon, & à six lieues vers l'Ouest de l'Alsace, ont été célebres du tems des Romains ; mais on ne sait pourquoi elles ont été dans la suite oubliées, & ce n'est que depuis quelques années qu'on les a fait connoître. Ces eaux thermales & soufrées, qui laissent quelque chose de gras dans la bouche, rétablissent les forces de l'estomac & ouvrent le ventre. Elles sont jugées propres à dépurer le sang, & grossir la classe des apéritifs & incisifs. On les estime encore céphaliques, & on en voit de bons effets dans les affections soporeuses, dans le vertige, &c. Elles excitent la transpiration, font couler les urines & dissipent la fiévre. On les fait prendre pendant douze ou quinze jours depuis une pinte jusqu'à trois. On les emploie encore extérieurement en bain ou en douche contre la paralysie & les tremblemens : on les applique avec succès au rhumatisme, à la contraction & aux tumeurs des extrémités. Ces eaux sont de plus vulnéraires & propres aux maladies de la peau. Elles paroissent enfin peu différer des eaux de Plombiere qui ne sont qu'à trois lieues de-là ; mais ces dernieres sont plus fortes.

(9.) L'AMBRE GRIS. *Ambra cineritia.*

C'est une substance légere, ferme, d'une odeur très forte & agréable, & sans forme constante. On la ramasse en diverses contrées sur les bords de la mer. Il n'y a encore rien de certain

ſur ſon origine & ſa nature. L'ambre-gris devient liquide ſur le feu : il s'enflamme & répand au loin une odeur des plus gracieuſes. Cette derniere propriété le fait employer par les parfumeurs & les petits-maîtres. Quant à ſes uſages en médecine, on le vante comme propre à fortifier le cerveau, le cœur, l'eſtomac. On lui attribue la vertu anodyne ; & c'eſt par cet effet qu'il convient dans la faim canine : il eſt encore ſalutaire dans les affections catarrhales. On ne doit pas être étonné de ce que le même remede tantôt excite le mouvement des eſprits, & tantôt le modere, comme nous avons dit que le peut faire l'ambre-gris. Ne voit-on pas le même phénomene produit par l'opium, le vin, &c. qui donnent de la gaieté, & procurent le ſommeil. L'ambre ſe prend en ſubſtance, depuis un demi-grain juſqu'à deux grains au plus, dans du vin ou un jaune d'œuf : on peut auſſi le mêler avec un peu de ſucre. Je crois à propos de faire obſerver que l'ambre entre dans pluſieurs compoſitions officinales dont quelques femmes ne peuvent faire uſage, à cauſe de ſon odeur. Il eſt démontré, par l'expérience, que le trop long uſage de l'ambre eſt un obſtacle aux fonctions de l'eſprit.

(10.) LE SYROP DE STÆCHAS. *Syrupus de ſtæchade.*

Ce ſyrop ne ſe compoſe pas avec le ſtæchas ſeul ; il y entre encore de la cannelle, du gingembre, de l'*acorus*, de la ſauge, du thym & d'autres végétaux aromatiques, que l'on laiſſe en digeſtion, pendant trois jours, dans l'eau chaude, & que l'on ſoumet enſuite à la diſtillation. L'eau, que l'on en retire, ſert, avec du ſucre, à faire un ſyrop, en ſuivant le procédé ordinaire. Le ſyrop de ſtæchas paſſe pour produire

CEPHALIQUES.

un effet tonique ſur le cerveau, le cœur & l'eſtomac : il eſt carminatif, diaphorétique, diurétique & emménagogue. La doſe de ce ſyrop eſt depuis une demi-once juſqu'à une once, il ſe prend ſeul ou dans une potion appropriée.

(11.) LE SYROP DE BÉTOINE. *Syrupus de betonica.*

Ce ſyrop ſe prépare avec les ſommités de la bétoine garnies de leurs fleurs. On en retire la teinture, en les faiſant macérer dans de l'eau diſtillée de bétoine que l'on fait cuire avec du ſucre, en conſiſtance de ſyrop, ſuivant le procédé d'uſage. Ce ſyrop entre dans la claſſe des médicamens céphaliques : on le met auſſi au nombre des antiſpaſmodiques. Les perſonnes foibles ſe trouvent bien de ſon uſage : il eſt déſobſtructif, &c. On preſcrit depuis une demi-once juſqu'à une once de ce ſyrop.

(12.) L'HUILE DE LAVANDE. *Oleum lavandulæ.*

Ainſi que bien d'autres huiles eſſentielles, celle-ci ſe retire des fleurs de la lavande, par le moyen de la diſtillation. On la vante comme médicament céphalique : elle a de bons effets dans les affections convulſives ; & c'eſt par cette vertu qu'elle procure du ſoulagement aux femmes hyſtériques ; alors la doſe de l'huile de lavande eſt depuis deux juſqu'à ſix gouttes qui ſe prennent dans de l'eau de fleurs d'orange, du vin ou une autre boiſſon appropriée.

(13.) LES GOUTTES CÉPHALIQUES ANGLOISES. *Guttæ Anglicæ cephalicæ.*

Ce médicament eſt un mêlange d'eſprit volatil & de ſel volatil fournis par la ſoie dans ſon état naturel, d'huile de lavande & d'eſprit-de vin. Après que l'on a laiſſé le tout en digeſtion pen-

dant vingt quatre heures, on fait distiller le mêlange, jusqu'à ce que l'huile s'éleve. Cette liqueur passe, avec raison, pour un des plus puissans remedes céphaliques : elle tient un des premiers rangs dans la liste des antispasmodiques : elle est de la classe des cordiaux : on lui attribue aussi la vertu alexitere. Ces propriétés la rendent utile dans les affections soporeuses, capable de dissiper les accès hystériques ou vaporeux, & salutaire dans la fiévre maligne. La dose est depuis quatre gouttes jusqu'à quinze, qui se prennent dans une verrée appropriée.

(14.) LES GOUTTES D'OR DE LAMOTHE. *Guttæ aureæ Lamothe.*

Ce médicament se vend encore comme un secret par des personnes qui disent le posséder seules, quoique M. Pott ait découvert & publié le procédé par lequel on obtient ces gouttes. De toutes les diverses teintures d'or inventées par les charlatans & les empiriques, il n'en est, je crois, aucune qui ait reçu plus d'éloges que celle-ci. Pour la composer, on mêle une dissolution d'or faite par l'eau régale, avec l'huile éthérée de Frobenius, au lieu de l'esprit-de-vin qu'employoit La Mothe. Cette huile se charge des molécules d'or qui ont été dissoutes, & dont l'eau régale qui va au fond du vaisseau, se trouve alors privée. Cet éther chargé d'or, ayant été séparé suivant l'art, on le laisse, pendant un mois, en digestion au bain marie, avec de l'esprit-de-vin dont on met cinq fois la quantité de l'autre liqueur. Par le moyen de la digestion, on a une liqueur qui est d'une belle couleur d'or, & qu'on a jugé à propos de nommer de l'*élixir d'or*. Il n'est pas douteux que cette liqueur contienne de l'or ; mais c'est avec raison que des auteurs prétendent que

CEPHALIQUES.

ce métal ne donne aucune vertu au médicament, qui reçoit ce qu'il en possede de la liqueur éthérée ou de l'éther. On vante ces gouttes d'or comme céphaliques : elles sont salutaires dans les affections comateuses, & aux apoplectiques : elles fortifient : elles excitent la transpiration. On leur reconnoît même la vertu anodyne à quelque degré. Communément on prescrit depuis six jusqu'à trente de ces gouttes d'or qui se prennent dans du vin, de l'eau de fleurs d'orange, du bouillon ; & dans des cas pressans, cette dose peut se répéter plusieurs fois dans l'espace d'un jour.

(15.) L'ESPRIT VOLATIL DE CORNE DE CERF. *Spiritus volatilis cornu cervi.*

On obtient cet esprit volatil par le même procédé qui donne le sel volatil dont nous avons parlé ailleurs : il se met au nombre des plus puissans médicamens céphaliques & anti-spasmodiques : il fait partie des remedes fortifians, & on le compte parmi les alexiteres. Aussi vante-t-on ses effets dans l'apoplexie & la paralysie : il est utile aux personnes hystériques ou vaporeuses & aux épileptiques : on se trouve bien d'en faire usage dans les fiévres malignes d'une mauvaise nature, principalement quand il y a du délire & des mouvemens convulsifs.

Si à l'esprit volatil de corne de cerf on ajoûte du sel volatil de succcin, jusqu'à saturation, il en résultera un esprit de corne de cerf qui porte le surnom de *succiné*, *succinatus*. La dose de ces deux médicamens est depuis quatre jusqu'à vingt gouttes qui se prennent dans une liqueur appropriée.

Fin du premier Volume.



